

XIXp-341-1

HISTOIRE

DU

CARDINAL PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS

PAR

M^{GR} BAUNARD

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ
SUPÉRIEUR DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH, PROFESSEUR AUX FACULTÉS CATHOLIQUES
DE LILLE

TOME I.



POITIERS

H. OUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, RUE DE L'ÉPERON

PARIS

H. OUDIN, ÉDITEUR
17, RUE BONAPARTE

POUSSIELGUE F^{res}, ÉDITEURS
15, RUE CASSETTE

1886

A. 318820

M. 0599

B. 1151605





HISTOIRE
DU
CARDINAL PIE

ÉVÊQUE DE POITIERS

PAR

M^{GR} BAUNARD

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTÉTÉ
SUPÉRIEUR DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH, PROFESSEUR AUX FACULTÉS CATHOLIQUES
DE LILLE

—
TOME I.



POITIERS

H. OUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, RUE DE L'ÉPERON

PARIS

H. OUDIN, ÉDITEUR

17, RUE BONAPARTE

POUSSIELGUE F^{res}, ÉDITEURS

15, RUE CASSETTE

—
1886

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR GAY

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

A MONSEIGNEUR BAUNARD

Prélat de la Maison de Sa Sainteté,
Supérieur du Collège Saint-Joseph de Lille, Professeur aux
Facultés catholiques
Docteur en théologie, Docteur ès-lettres.

Paris, 6 janvier 1886,
En la fête de l'Épiphanie.

CHER MONSEIGNEUR,

J'ai relu dans sa forme dernière votre belle HISTOIRE DU CARDINAL PIE, dont vous m'aviez soumis le premier manuscrit, et je me hâte de vous dire ma gratitude profonde et ma complète satisfaction.

J'étais sûr de ne me tromper point quand, après la mort de l'illustre évêque de Poitiers, je demandais avec instance à l'auteur de la VIE DE SAINT AMBROISE de vouloir bien se charger d'écrire celle du docte et vaillant pontife que, depuis près de trente ans, on se plaisait, en France et ailleurs, à nommer le nouvel Hilaire.

Je savais les talents dont Dieu vous a doué ; je savais la pureté, l'intégrité ; la fermeté de vos doctrines ; je savais

aussi votre piété. Rien ne vous manquait donc pour mener à bonne fin cette grande œuvre, dont mieux que plusieurs je pouvais apprécier et l'importance et la difficulté. Vous avez plus que justifié ma confiance, et mes espoirs sont dépassés.

Votre livre, dites-vous dans votre belle préface, est une œuvre « de vérité, de respect et de paix ». En vous remettant votre premier travail, je vous ai loué déjà de votre clémence envers les personnes qui, toute charité sauve, se sont trouvées, par suite des circonstances et de vues divergentes, les adversaires de notre évêque. Cette louange prévenait celles qui, sur ce chef, vous seront, j'en suis sûr, décernées de toutes parts.

Mais je tiens à vous féliciter spécialement d'avoir su concilier avec cette indulgence et cette modération le respect, la religion, l'amour, dirai-je le courage de la vérité : soit de la vérité historique, soit de la vérité dogmatique. Vous y dites tout prudemment ; mais, dans cet ordre de la doctrine, vous n'altérez, vous ne diminuez, vous ne dissimulez rien. Vous vous tenez de plus, comme historien, à la hauteur voulue, racontant tout avec une impartialité parfaite, et jugeant toutes choses en union avec l'Eglise dans l'infailible clarté des jugements suprêmes du Saint-Siège. Vous gardez imperturbablement la sérénité, la discrétion, l'humilité, je dirai l'impersonnalité qui conviennent à tout biographe, mais surtout à celui d'un évêque et d'un tel évêque.

Du commencement à la fin, votre livre présente le cardinal Pie tel qu'il fut. Quiconque l'a connu le retrouvera vivant dans vos pages. On ne pouvait, il me semble, mieux dessiner son caractère, mieux peindre sa physionomie. Il n'était guère possible de mettre plus en lumière ce grand esprit de foi et ce sens surnaturel supérieur qui n'ont cessé d'inspirer sa conduite. Vous exposez dans leur ensemble ces enseignements si appuyés sur l'Ecriture et sur la tradition, si exacts, si précis et si forts ; vous n'omettez

aucun des services rendus à son diocèse, à l'Eglise de France, au Saint-Siège.

Non seulement vous nous replacez sous les yeux la figure du grand évêque, mais, grâce à cette correspondance privée dont votre sagacité a su faire un si heureux emploi, vous nous révélez l'homme lui-même, l'homme intérieur avec son charme, sa bonté, ses vertus, ses saintes tendresses et ses délicatesses exquises.

Sans doute, ceux qui chercheront dans votre livre autre chose que l'histoire du cardinal, et, par exemple, celle du Concile du Vatican, n'y trouveront point ce qu'ils désirent. Cette histoire reste à faire ; mais vous n'aviez nullement à l'écrire ; il suffisait de montrer la part que l'évêque de Poitiers y a prise et le rôle si important qu'il y a joué. Or cela, vous l'avez fait, et, selon moi, très bien fait.

En somme, cher Monseigneur, je vous rends de tout cœur le témoignage que vous attendez de moi, à raison de cette union particulière avec le cardinal qui fut l'une des meilleures grâces de ma vie et qui en reste l'honneur.

Mais c'est de tous côtés, j'en suis certain, que les actions de grâces et les félicitations vont vous venir. Vous avez beaucoup travaillé, peut-être un peu souffert : c'est la condition ici-bas de toutes les œuvres qui glorifient Dieu. Mais ce n'a point été en vain.

Vous rendez à l'Eglise un service de premier ordre. Cette vie, si bien écrite par vous, va jeter dans le peuple chrétien une très vive lumière ; elle redressera bien des erreurs, elle indiquera les vraies voies ; et, en même temps, consolant beaucoup d'âmes et relevant bien des courages, elle édifiera tout le monde.

Avant les salaires éternels, le temps vous en apportera qui vous feront oublier toutes vos peines et goûter les plus douces joies qu'une âme puisse sentir en ce monde.

Vous savez les sentiments d'affectueux respect avec lesquels je suis, plus que jamais, votre tout dévoué en

Notre-Seigneur.

† CHARLES, évêque d'Anthédon,
Ancien auxiliaire du cardinal Pie, évêque de Poitiers.

PRÉFACE

Le livre que je présente aujourd'hui au public est un livre de vérité, de respect et de paix.

Le nom de Mgr Pie a jeté un si pur éclat et laissé une si forte trace dans l'histoire de l'Eglise de France, au XIX^e siècle, qu'il m'a semblé qu'une place distincte lui appartenait, comme à un grand Evêque, ouvrier d'une grande œuvre.

La grande œuvre qu'il accomplit fut, pour sa très large part, ce travail de concentration des choses catholiques autour du Saint-Siège, qui est certainement le fait prédominant de l'histoire contemporaine, comme il en restera le fait le plus salubre dans son résultat, puisqu'il aura abouti à rendre inexpugnable le rempart de l'autorité et de l'unité religieuse, dans un âge de révolution et de désagrègement universel.

C'est au service de cette cause que, pendant quarante ans, Mgr Pie a mis une haute intelligence, un vaillant caractère, une volonté persévérante, et tous les trésors d'un cœur qui avait placé Rome au centre des trois objets de sa prédilection : dans la famille sa mère, dans l'humanité l'Eglise, et dans le ciel Marie.

Toutefois, en racontant la vie d'un grand homme, je n'ai garde d'oublier que c'est celle d'un homme. Il m'eût été difficile de ne pas l'admirer ; mais il m'était commandé de ne pas le surfaire. Lui-même me l'eût interdit. Un jour, à Rome, faisant sa retraite spirituelle au couvent de Sainte-Sabine, sur le mont Aventin, il écrivait que les évêques,

ainsi qu'on l'a dit des papes, n'ont droit qu'à la vérité et n'ont besoin que d'elle seule. Il la demandait tout entière pour ses prédécesseurs ; il l'eût voulue pour lui-même : nous la lui devons donc dans ce livre.

Aussi bien en avons-nous trouvé les éléments originaux, authentiques, dans l'abondance des matériaux qui nous ont été fournis : œuvres imprimées et inédites, registres des fonctions épiscopales, notes, manuscrits, journaux, et surtout lettres personnelles de l'Evêque de Poitiers. Grâce à ces documents, grâce surtout à sa vaste correspondance, nous le verrons paraître lui-même constamment sous nos yeux, parler et agir, combattre, résister, souffrir : de sorte que ce livre sera moins le récit que l'image directe de cette âme reflétée dans ses propres écrits. Je puis même dire que ce sera presque partout l'histoire de l'Eglise elle-même, tant il a identifié sa vie propre avec la sienne, et pris sa part de toutes ses affaires en ce siècle, ne fût-ce que pour les juger et faire luire sur elles quelques rayons de cette lumière supérieure, dans laquelle l'homme de foi avait coutume de considérer toute chose.

Et cependant, puis-je m'aveugler sur ce qui manque à cet ouvrage, pour consciencieux qu'il soit ? Ce serait m'aveugler sur ce qui manque à l'auteur ; et je sens trop ce qui en est pour que je ne m'en explique pas.

Il y a premièrement dans la vie de Mgr Pie des choses que j'ai ignorées. Sans doute tous les souvenirs ont été interrogés, tous les témoignages recueillis ; mais je n'ai pas vécu près de l'homme que je peins. Et quoiqu'on veuille bien me dire que la ressemblance est fidèle, quelques traits cependant ne m'ont-ils pas échappé, dans cette physionomie à la fois forte et fine, imposante et charmante ? Ce m'est un regret de le croire ; et ceux-là seuls seront capables de m'en consoler qui, en me communiquant ce qu'ils savent encore, me permettront de donner à cette reproduction un perfectionnement dont le mérite leur sera assuré, comme ma reconnaissance.

Il y a aussi des choses que j'ai dû abréger. — Même l'ai-je fait suffisamment ? — Les règles de la discrétion, autant et plus encore que celles de la composition, m'ont fait une loi de ne pas charger la complaisance du lecteur au delà du poids déjà énorme de deux volumes. Mais si la vérité, qui elle aussi a ses lois, demandait quelque jour une manifestation plus complète des choses, je ne reculerais pas devant la tâche de consacrer un volume complémentaire à la publication des pièces et documents, qui seraient pour le livre une lumière, pour son auteur une force.

N'y a-t-il pas aussi des choses que j'ai mal comprises ou mal appréciées ? A cet égard encore, toute observation dictée par la bienveillance sera reçue comme un bienfait, de quelque part qu'elle vienne. Quant à ce qui regarde l'orthodoxie de la doctrine, il est un Maître suprême au jugement duquel je me suis efforcé de conformer tous les miens. C'est le Maître dont Mgr Pie aimait à répéter : « J'emporterai devant Dieu ce témoignage intime que je n'ai jamais sciemment ni écrit une ligne, ni proféré un mot, ni accompli une action, qui n'ait été selon la doctrine, la volonté ou le désir du Saint-Siège. » C'est le Maître qui déclarait, par un dernier Bref de Pie IX mourant, que l'Evêque de Poitiers, dans tous ses écrits, avait dit ce qu'il fallait dire, quand il le fallait dire et comme il le fallait dire. C'est le Maître enfin qui, indirectement mais solennellement, vient de décerner au Cardinal Pie un témoignage plus décisif et plus éclatant encore.

Le présent livre était imprimé presque tout entier lorsqu'à paru la grande Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII : *Immortale Dei*, sur la Constitution chrétienne de la société. Nul sujet n'avait été abordé plus souvent par l'Evêque de Poitiers : il remplit sa vie et ses œuvres. Or, nous aimons à le dire et on le constatera : toutes les doctrines de cet acte authentique de l'Eglise, avec leurs tempéraments, ce sont toutes les doctrines et tous les

tempéraments que Mgr Pie n'a cessé d'enseigner et de proclamer, pendant la durée entière de son épiscopat. Aussi avec quelle action de grâces ne l'avons-nous pas reçu ! Avec quel tressaillement de reconnaissance lui-même n'eût-il pas salué ce magistral enseignement du Pontife dont il avait pronostiqué les voies et déjà commencé à servir les desseins ! Du moins pourra-t-il encore les servir par son histoire, car elle se trouvera n'être que le commentaire vivant de cette parole auguste, et la voix de l'Evêque s'élèvera de toutes les pages pour faire écho aux vérités dont la Lettre pontificale est le manifeste immortel.

Saint Augustin a célébré comme une des plus nobles jouissances que l'homme puisse goûter en ce monde la joie qui naît du sentiment de la vérité : *gaudium de veritate*. Je serais heureux que ce livre donnât à ses lecteurs quelque chose de cette joie.

II

J'ai dit aussi que cette histoire était une œuvre de respect. On n'a pu nous en charger qu'avec cette intention ; nous n'avons pu l'entreprendre qu'à cette condition.

Que, de nos jours, des controverses et des dissentiments se soient élevés, même parmi les hommes de l'Eglise, sur les questions délicates et pratiquement difficiles des rapports entre la société spirituelle et la société temporelle, entre l'autorité et la liberté, je n'en suis point étonné ; et de tout temps l'on a vu des docteurs et des saints, saint Augustin et saint Jérôme, saint Chrysostome et saint Epiphane, saint Bernard et Pierre le Vénérable, Bossuet et Fénelon, soutenir l'un contre l'autre des luttes théologiques dont leur siècle a retenti. L'essentiel est que le respect demeure intact dans ces combats, ainsi que la charité, et

que l'antagonisme des pensées et des écoles ne dégénère point en conflit de personnes.

C'est ce que Mgr Pie ne cessait de recommander. Volontiers donnait-il pour règle à cet égard ce vers d'un ancien, qu'il avait trouvé cité et, mieux encore, pratiqué dans saint François de Sales, et qu'il adressait un jour à l'un de ses plus éminents contradicteurs :

Non eadem sentire bonos de rebus eisdem
Incolumi licuit semper amicitia.

La vérité est que rarement polémique a été plus courtoise et plus déférente, en même temps que plus convaincue et mieux armée que celle de Mgr l'Evêque de Poitiers, avec ceux de ses frères qui ne pensaient pas comme lui. J'ajouterai qu'il en est peu de plus généreuses aussi ; et l'on verra de quel cœur, dans une heure de péril ou dans une heure de souffrance, il allait leur tendre une main amicale et secourable, uniquement jaloux du triomphe de la foi et du droit de l'Eglise.

Cet exemple nous trace un devoir dont nous suivrons le sentier, au prix de tous les ménagements et de tous les sacrifices, hormis celui de la vérité qu'il faut dire quand même, et à laquelle on est premièrement redevable comme on l'est à Dieu, par-dessus tout le reste. Deux noms, en particulier, ont personnifié de nos jours, dans l'Eglise de France, le dissentiment dont je parle. En acceptant d'être l'historien de l'un de ces illustres évêques, je n'ai pas oublié que j'ai longtemps vécu sous la houlette de l'autre. J'ai même dû croire que si la Providence me confiait personnellement la mission d'écrire la Vie de l'un des deux, c'était afin que l'autre y eût aussi sa juste part de respect ; et que je fisse descendre, sur les pages où ils se

rencontrent, quelque chose de cette charité qui les unit maintenant au sein du Dieu de paix.

III

Ainsi ce livre sera donc troisièmement une œuvre de paix.

Elle est demandée aujourd'hui par le Chef visible de l'Eglise ; elle est demandée par tous les catholiques sincères ; elle est demandée par les nécessités de la crise religieuse, qui réclame l'union de toutes les forces du bien contre la coalition de toutes les forces du mal.

Nous n'avons rien eu de plus à cœur que d'y travailler, ici, aux conditions que Mgr Pie nous a dictées lui-même. « Il faut la paix sans nul doute, disait-il en montant dans sa chaire de Poitiers pour la première fois. C'est le désir ardent de mon cœur, c'est le besoin de ma nature, c'est l'inclination marquée de mon caractère. Mais l'Esprit-Saint m'a enseigné que la seule paix digne de ce nom est la paix dans la vérité : Veritatem tantum et pacem diligite. » C'est donc à la vérité totale, mais à la vérité sereine, exposée sans passion, présentée sans prévention, définie sans confusion, que, comme ce grand Evêque, nous demanderons l'union vraie des esprits et des cœurs. C'est de celle-là que lui-même disait encore au même peuple, vingt-cinq ans plus tard, qu'il n'avait aspiré qu'à en être le ministre, durant son épiscopat : « Il ne tiendra pas à moi qu'en ce jour du XXV^e anniversaire de ma consécration, on puisse graver au frontispice de ma maison d'Evêque l'inscription que j'y voulus inaugurer dès son commencement : Et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio. »

Absolu dans ses idées, réservé dans son action, Mgr Pie, en effet, est un homme de paix. Il veut d'abord que les peuples, comme les individus, « fassent, la vérité », ainsi que s'exprime le Seigneur. Mais il n'ignore pas non plus ce que demande la diversité des esprits et celle des temps. Il sait pareillement ce que l'esprit de l'Eglise conseille de sagesse et de modération dans le maniement des hommes ; et sur la conduite à suivre comme sur la doctrine à croire, il établit deux choses. La première, c'est que « l'Eglise ne possède pas seulement la science abstraite des doctrines, mais qu'elle possède aussi, au même degré, la science pratique des applications et des opportunités. » La seconde, c'est que cette Eglise est l'Eglise d'à présent : « cette Eglise vivante et enseignante qui m'entoure, comme il écrivait, cette Eglise d'aujourd'hui, assistée de Celui qui est avec elle tous les jours, et qui lui donne grâce et lumière pour apprécier et juger les questions que chacun des jours amène devant Elle. » Une des plus belles maximes qu'il dictait à son clergé était celle-ci, qu'il appuyait sur saint Vincent de Paul : « A l'heure présente, se séparer des interprètes vivants de la doctrine et mépriser les conduites de l'Eglise contemporaine, c'est passer à l'ennemi. »

Par toutes ces convictions et ces dispositions, Mgr Pie était donc préparé à comprendre le règne de Léon XIII, comme il avait compris le règne de Pie IX. Fait évêque par l'un, créé cardinal par l'autre, et plus d'une fois confident des pensées de l'un et de l'autre, l'Evêque de Poitiers nous a paru devoir être, par situation comme par inclination, l'homme prédestiné à relier harmonieusement le présent au passé, le pontificat d'hier à celui d'aujourd'hui. C'est pourquoi, en le voyant placé comme une vigie à côté du premier Pilote de l'Eglise, nous nous accoutumions à compte ? sur lui, nous passagers de France, pour nous servir de guide dans cette nouvelle traversée de la barque

de Pierre ; et déjà en effet il avait commencé à nous montrer le chemin, lorsque, à peine assis à ce poste, il a entendu le Maître le rappeler près de Lui au rivage éternel.

Tel est ce livre, son objet, son esprit, son dessein. Je déclare, avant tout, que je le sou mets docilement au Souverain Pontife, Docteur infallible et Juge suprême de la doctrine. C'est avec une obéissance joyeuse que je me plais à lui reconnaître sur cet ouvrage le droit plénier qu'il possède, non seulement au titre de sa souveraineté universelle, mais aussi de son autorité spéciale et paternelle sur un des serviteurs de sa propre Maison. Comme dans la cité antique, et plus légitimement, je place aux pieds du Père de la famille catholique ce dernier fils de mes veilles, pour qu'il décide de son sort, selon ce qu'il le croira utile au service de l'Eglise et à la gloire de Dieu.

Je le présente d'abord à mes frères du clergé, qui y trouveront, j'espère, un type supérieur de la grandeur morale et sacerdotale, de la plus pure religion et de la plus noble conduite ecclésiastique, dans le siècle présent.

Je le présente ensuite à tous les catholiques fidèles et au courant des choses de l'Eglise. Ils y verront ce qu'est un Evêque de nos jours. Ils y apprendront aussi ce qu'il a fallu de luttes à leurs premiers pasteurs pour conquérir et assurer à cette Eglise romaine la position qui fait aujourd'hui sa puissance et notre sécurité, contre les attentats dont la menace le monde.

En somme, l'impression dernière qui ressort de cette vie est, si je ne m'abuse, une impression de grandeur, d'élévation et de force. A voir ce successeur d'Hilaire concevoir si magnifiquement le règne de Jésus-Christ, l'aimer si passionnément, le prêcher si éloquemment, le proclamer si fièrement, le servir si fidèlement, le défendre si intrépidement, on prend quelque idée d'un Père de

l'Eglise, et l'on se rappelle ce vers qu'un poète latin du XVII^e siècle écrivait de Bossuet :

PER QUEM RELIGIO STETIT INCONCUSSA
SACERDOS.

Lille, Collège Saint-Joseph. En la fête de
l'Immaculée-
Conception de Marie, 8 décembre 1885.

LIVRE PREMIER

DE LA NAISSANCE A L'ÉPISCOPAT

(1815-1849)

Me de pauperibus natum suscepit alendum
Christus, et immeritum sic enutrivit et auxit Ut
collata mihi miretur munda mundus : Nam
pucro faciles providit adesse magistres. Et
juvenem perduxit ad hoc ut episcopus essem.

FULBERT EPISC. CARNOTENSIS.

Carmen de scipso.

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I^{er}

L'ÉDUCATION

LA NAISSANCE. — LE PRESBYTÈRE. — LA PENSION BROU. — LE PETIT SÉMINAIRE. — LE PROFESSORAT. — M. L'ABBÉ LECOMTE. — L'ENFANT DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(1815-1835.)

Louis-François-Désiré-Edouard Pie, Evêque de Poitiers, Cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie-de-la-Victoire, naquit dans la paroisse de Pontgouin, au diocèse de Chartres.

Pontgouin est un village d'environ douze cents âmes, à six lieues de cette ville, dans la vallée de l'Eure. La rivière y coule lentement, dans un lit à fleur de sol, entre des prés et des cultures, bordée par de grands ombrages qui en dessinent le cours. De légères ondulations marquent la transition du plateau de la Beauce aux riantes collines du Perche. Le bourg, bien bâti, se groupe autour d'une grande place, d'où part une rue principale, presque l'unique rue, bordée par quelques restes d'antiquités gothiques. L'église, quelques vieilles tours, débris de l'ancien château, dominant un peu les maisons entourées de jardins. Puis la colline se relève doucement en lignes fuyantes, et l'horizon se ferme par un rideau de verdure.

Dieu, qui prédestinait ce lieu à devenir le berceau d'un grand serviteur de son Eglise, l'avait consacré, depuis bien

des siècles, par d'illustres souvenirs ecclésiastiques. Pontgouin était le séjour de campagne des évêques, dès avant Yves de Chartres, qui, vers 1090, y avait élevé une église, et appelé des chanoines pour la desservir. C'est ce même Yves qui, voué toute sa vie à la défense du Saint-Siège, mettait en suscription de ses lettres à Urbain II cette devise que, huit siècles plus tard, n'eût pas désavouée l'Evêque de Poitiers : Cum Petro pugnare et cum Petro regnare : « Combattre avec Pierre et régner avec lui ».

Depuis cette époque et jusqu'à la Révolution, la baronnie de Pontgouin rattache toute son histoire à celle des évêques de Chartres, dont la plupart y fixèrent leur résidence rurale. Parmi les plus célèbres, il suffira de citer Geoffroy de Lèves, qui, le premier, donna l'exemple de l'affranchissement de ses serfs ; Guillaume de Champagne, dit Guillaume-aux-blanches-mains, qui fut depuis Cardinal du titre de Sainte-Sabine ; le savant Pierre de Celles ; Pierre de Chappes, chancelier de France, créé cardinal par le pape Jean XXII ; Aymery de Chastellus, nonce apostolique, honoré de la pourpre par Clément VI ; plus tard Nicolas de Thou, et au dix-septième siècle l'illustre Godet des Marais, homme de science et de paix, invoqué comme arbitre entre Fénelon et Bossuet dans un conflit fameux. Ces prélats avaient passé dans leur terre en faisant le bien : il en était peu qui n'eussent fait bénir leur nom par quelque acte d'allégeance, exemption, franchise, protection, et surtout fondation charitable. Telle fut en particulier la léproserie ou maladrerie de Saint-Etienne, et l'hôpital appelé l'Aumône Saint-Jean, dont il reste la chapelle. Ainsi se justifiait, là encore, la devise de l'Europe féodale : « Il fait bon vivre sous la crosse » ; et l'enfant, appelé à grandir dans ce domaine huit fois séculaire de l'Eglise, devait y prendre l'habitude de considérer en elle une reine et une mère.

On était au lendemain des guerres de l'Empire, entre Waterloo et le traité de Paris, lorsque, dans ce village,

naquit, le 26 septembre 1815, l'enfant qui à lui seul devait plus l'illustrer que tous ces personnages qui lui font, dans le passé, comme un cortège d'ancêtres et de précurseurs.

A cette époque, nous subissions l'invasion étrangère ; les troupes alliées couvraient la Beauce jusqu' à la Loire, et le bourg de Pontgouin, en particulier, était occupé par un détachement de uhlans logés chez les habitants ou campés sur la place. Comme il était nuit noire lorsqu'on vint furtivement apprendre à la parenté la naissance de l'enfant, une partie de la famille n'osait, à cause des soldats, traverser la place pour se rendre auprès de la nouvelle mère, lorsqu'un officier allemand qui logeait en ce lieu offrit sa conduite et sa protection : c'était un gentilhomme de haute distinction. L'officier, prié d'entrer, s'avança jusqu'au berceau, s'arrêta un instant à contempler le nouveau-né, prononça en bon français quelques paroles d'heureux présage sur sa destinée future, et se retira après l'avoir baisé respectueusement. On a plus d'une fois entendu Mgr Pie regretter de n'avoir jamais su le nom du noble personnage qui, le premier, avait salué sa bienvenue en ce monde.

La maison à laquelle Dieu venait d'accorder le bonheur de cette naissance, était située à l'ombre de l'église de Saint-Lubin, entre la place du village et la ruelle Saint-Jean. C'était une très modeste habitation d'ouvrier, bâtie en colombage, avec un premier étage et un petit jardin, aujourd'hui ombragé par un bosquet, planté de quelques arbustes et égayé de quelques fleurs, Ceux qui l'occupaient alors, en simple location, étaient un jeune et laborieux ménage d'artisans. Il y avait deux ans que, le 21 août 1813, « Louis-Joseph Pie, cordonnier, natif des Ressuintes, proche la Ferté-Vidame, demeurant à Courville, et Anne-Elisabeth-Aimée-Désirée Gaubert, âgée de dix-sept ans, fille mineure de Louis-Toussaint Gaubert, également cordonnier, demeurant à Pontgouin, avaient été mariés en l'église de ce bourg ». Le contrat de mariage, dont nous donnons

l'extrait, porte que : « l'époux recevait en dot la somme de cent vingt francs, et l'épouse cinq cents francs, dont deux cents en linge, hardes et habillements, et trois cents soit en meubles, soit en deniers comptants, au choix du dotateur ». Les jeunes gens exerçaient la profession de leurs parents. Rien donc de plus modeste que l'origine de celui que Dieu devait placer parmi les princes de son peuple ; et, plus tard, l'Evêque de Poitiers pouvait dire de lui-même, comme Yves de Chartres à Urbain II : « C'est de la poussière que m'a tiré la Providence, pour faire de moi un ouvrier de sa moisson, et m'employer à la culture du champ de Dieu » ¹.

Le fils de l'artisan ne cessa d'aimer, d'honorer et d'assister la famille d'ouvriers où l'avait fait naître la bénédiction du Dieu de Nazareth. Il avait moins gardé le souvenir de son père qu'il perdit de bonne heure ; mais sa mère fut tout pour lui ; et, s'il est, dans cette histoire, un spectacle attendrissant, c'est celui du culte rendu par ce prince de l'Eglise à cette femme du peuple dont il racontait en ces termes les premières souffrances et les premiers bonheurs :

« L'humble femme que Dieu me destinait pour mère, était née dans des temps mauvais. Les temples, longtemps fermés ou affectés à des usages profanes, n'avaient été rouverts que pour se refermer aussitôt : on eût dit que la France craignait de permettre à la Victime d'expiation de mêler enfin son sang rédempteur à tous ces flots de sang dont le sol de la patrie fumait encore. Baptisée en secret par un prêtre auquel le serment constitutionnel, plus ou moins rétracté, n'assurait qu'une protection douteuse, elle fut privée dans son enfance de ces ressources d'éducation chrétienne dont elle s'est tant appliquée depuis à procurer le bienfait aux autres. Elle trouvait sous le toit paternel une probité rigide, une moralité irréprochable, et, par suite, une considération acquise et méritée. Mais tant de mensonges avaient été accumulés contre la religion, tant

de scandales avaient été donnés par quelques-uns de ses ministres, tant de préjugés avaient débordé de la capitale dans les provinces, que la foi et surtout la pratique religieuse en avaient subi des atteintes profondes. La prière pourtant n'avait pas été bannie du foyer domestique, et toutes les formules en avaient été apprises, ainsi que les premières leçons de science religieuse, sur les genoux d'une mère digne de l'extrême tendresse dont sa fille lui procura les marques jusqu'à son dernier soupir.

« Ce qui manqua du côté des hommes, les dons heureux de la nature et les bénédictions de la grâce y suppléèrent. La qualité qui devait être le trait caractéristique de toute cette existence, je veux dire la disposition, le désir, le besoin de se dévouer pour les autres, sans aucun retour sur soi-même, éclata de bonne heure en elle, et dans de telles proportions qu'elle était vraiment au service de tous, jusqu'à ce point que, ne tenant aucun compte de ses forces, elle en vint à compromettre dès ce premier âge une santé naturellement robuste. Or c'est être bien près de Dieu que de pousser jusque-là la charité envers le prochain. Privée trop souvent des exercices religieux vers lesquels l'inclinait sa piété native, elle s'en dédommageait, m'a-t-elle répété bien des fois, en regardant le ciel. Trois fois la semaine les intérêts de la famille la conduisaient aux marchés des bourgades voisines. Il fallait partir avant l'aurore, et revenir après la chute du jour. Pendant ces trajets solitaires, la jeune fille, rendue à elle-même, contemplait avec une religieuse émotion la voûte étoilée du firmament, et elle ne se lassait point d'adorer, derrière la splendeur des astres, le Dieu caché qu'elle n'avait pu visiter dans son Tabernacle. »

Les détails suivants, que nous donne l'Évêque, le touchent encore de plus près :

« Devenue épouse, la nouvelle Anne n'eut plus qu'une pensée, celle de consacrer à Dieu le fils qu'elle obtiendrait par ses prières. De fait, elle a toujours considéré sa

première fécondité comme la récompense et le fruit d'une fervente communion de Noël. « De ma
« vie, disait-elle, je n'ai eu autant de ferveur sensible
« que j'en goûtai alors. » Elle était dans l'église et assistait au saint sacrifice de la Messe, le jour où un premier tressaillement lui révéla qu'elle allait être mère. Aussitôt, — ce sont ses expressions, — elle jeta dans le sein de Dieu l'enfant qu'elle portait dans le sien : in te projectus sum ex utero ; puis, se tournant vers l'autel de Marie, elle la conjura de se montrer toujours la mère de celui qu'elle mettrait bientôt au monde. Son vœu fut exaucé. Elle était entrée elle-même dans la vie sous les auspices de la Reine du Carmel, au jour de sa fête, le 16 juillet 1796 ; son nouveau-né obtint la grâce de la régénération baptismale en la solennité du saint Rosaire. C'était le dimanche 1^{er} octobre, auquel jour se célébrait cette fête de Marie, « la Vierge puissante et armée pour abattre l'infidèle et exterminer l'hérésie, la Vierge de Muret et de Lépante, de saint Dominique et de saint Pie V. Quel présage, et déjà sans nul doute quelle adoption ! »

Le jour et le lieu de son baptême laissèrent dans le respect de ce fils de l'Eglise une empreinte ineffaçable. Il ne se passait jamais un anniversaire de cette grande journée sans qu'il le solennisât par une messe d'action de grâces. Il ne revenait jamais à son pays natal sans faire un pèlerinage aux fonts baptismaux, comme à la source des grâces qui l'avaient fait chrétien avant de le faire prêtre. Devenu plus que sexagénaire, l'Evêque le rappelait ainsi à ses compatriotes, du haut de la chaire de Pontgouin : « Avec quelle émotion religieuse je me retrouve ici, au milieu de vous, mes frères ! C'est ici que, comme vous, je suis entré dans la famille de Dieu, en devenant frère de Jésus-Christ, membre de son Eglise, et en acquérant le titre d'héritier de la vie et de la félicité éternelle : noblesse qui est au-dessus de toute noblesse, fortune qui est au-dessus

de toute fortune, espérance qui est au-dessus de toute espérance, gloire qui est au-dessus de toute gloire.... »

A ce souvenir de son baptême, s'associait inséparablement celui de sa consécration à la Mère de Dieu. Le même discours disait : « Je retrouve avec joie cet autel de la bienheureuse Vierge Marie, cet autel de Notre-Dame du Rosaire, devant lequel, suivant l'usage de cette paroisse, j'ai été porté, comme vous, aussitôt après mon baptême, et cela au jour même qui est placé sous l'invocation du mystère du saint Rosaire. C'est ainsi que la très sainte Mère de Dieu a daigné abaisser sur moi ce premier regard depuis lequel je n'ai point cessé de lui appartenir et d'éprouver les effets de ses bontés maternelles. De ce jour-là date le contrat dont elle m'a permis de faire plus tard la devise de toute ma vie : Tuus sum ego ».

Ainsi prédestiné à Dieu et à Marie, l'enfant ne tarda pas à être présenté à Notre-Dame de Chartres. L'Evêque le raconte dans des termes qui s'inspirent de l'histoire biblique : « Après que ma mère eut cessé d'allaiter son enfant, à l'exemple de la mère de Samuel, elle le conduisit, tout jeune encore, dans la maison du Seigneur, dans la basilique célèbre de la Vierge de Chartres, dont elle lui avait fait porter la livrée depuis sa naissance ; et le présentant déjà aux bénédictions du grand-prêtre, elle dit : « J'ai prié pour obtenir ce cher fils, et Dieu a écouté ma demande : c'est pourquoi je le lui remets entre les mains pour qu'il soit à lui aussi longtemps qu'il lui conservera la vie ».

« L'offrande fut acceptée. A partir de ce jour, l'enfant faisait fonction de ministre en la présence du Seigneur, sous les yeux du prêtre ; il répondait et servait à l'autel du sacrifice, revêtu de la robe de lin ; et durant toutes les années de son adolescence passées à l'ombre du sanctuaire, la mère du lévite confectionnait ou

raccommodait de ses mains la tunique blanche ajustée à sa taille, qu'elle lui apportait à des jours marqués ². »

On n'avait pas tardé à remarquer dans cet enfant un saisissant contraste entre la débilité de sa constitution et la vivacité précoce d'une intelligence éveillée sur toutes choses. Elle l'était particulièrement sur les choses religieuses. Un secret infailible pour apaiser ses cris était de le porter à l'église. Il n'apercevait pas un prêtre sans lui sourire. La rencontre de l'un d'eux est demeurée mémorable par l'influence qu'elle eut sur sa destinée.

Un jour, un professeur du collège de Nogent-le-Rotrou, M. l'abbé Lecomte, se rendant sans doute au château de Vauré, où résidait son frère, s'était arrêté un peu au relais de Pontgouin, quand il remarqua un enfant en bas âge qu'une femme portait : l'enfant lui tendait les bras, s'agitait et souriait comme pour aller à lui. Ce sourire, ce geste, ce jeu de physionomie, ces premiers balbutiements, ce regard spirituel et vif ravirent l'aimable prêtre, que l'on comparait à saint François de Sales. La mère mit le comble à ce premier intérêt, en expliquant que ce fils, qui comptait plus de deux ans, ne pouvait pas encore se tenir sur ses pieds. M. Lecomte le bénit. Nous verrons par la suite quel homme de Dieu était ce prêtre ; nous verrons surtout ce qu'il fut pour l'enfant auquel il venait d'apparaître sur le seuil de l'existence.

Le caractère le plus marqué de Mgr Pie fut d'être un homme d'Eglise, au sens éminent de ce nom. Il se montra tel de bonne heure. « Dès qu'Edouard fut en âge, dit son oraison funèbre, il partagea son temps entre l'église et l'école. Prier, voir les cérémonies, dresser de petits oratoires et les orner de fleurs était sa meilleure joie ; servir la messe lui était comme un petit triomphe. Il avait tout de suite saisi l'ordre des rites dont le saint Sacrifice se compose. Feuilletter le missel, trouver la messe du jour, mettre des signets aux oraisons prescrites, disposer et

garnir la crédence : il faisait tout cela avec l'intelligence, l'exactitude et la dextérité d'un séminariste émérite. Même, s'il advenait que le célébrant se trompât, le servant osait, quoique très humblement, l'en avertir. A l'école, il comprenait tout, apprenait vite et n'oubliait rien de ce qu'il avait appris. »

Sa principale école était le presbytère. Débris du prieuré des chanoines réguliers de Saint-Jean-en-la-Vallée, l'humble presbytère de Pontgouin s'ouvre d'un côté sur le bourg et de l'autre sur l'église. L'église, très ancienne, très originale, mais peu monumentale, présente au presbytère le rond-point de son sanctuaire. La tour et le clocher récemment surélevés dominant et couvrent de leur ombre la maison du prêtre et la maison de Dieu.

Le curé qui résidait là, M. l'abbé Lepoivre, n'était pas un homme de lettres, mais c'était un homme de foi. Il avait courageusement refusé le serment à la constitution civile du clergé, et, par cette fidélité, mérité les honneurs de la déportation. Le confesseur de la foi racontait « qu'il avait traîné la chaîne à l'île de Ré », parmi les forçats. Qu'on juge de l'impression que de pareils récits faisaient sur le jeune Edouard, et quelle idée ils lui donnaient des droits de cette Eglise pour lesquels il faut préférer l'exil et les fers à la prévarication et à l'asservissement !

Le curé ne se séparait guère de cet enfant d'espérance. Quand il allait à cheval visiter les hameaux, le petit Edouard montait en croupe, en s'accrochant, pour se retenir, au bourrelet que faisait le costume très simplifié dont le curé se contentait dans la belle saison.

Ces courses champêtres, nécessaires à la santé de l'enfant, avaient d'ordinaire pour but un des châteaux voisins, soit le château de la Rivière, à une demi-lieue de Pontgouin, soit le château de Vaux, à une lieue du village, au fond d'une vallée qui forme le lit de l'Eure. Cette dernière et magnifique résidence était celle de la famille d'Aligre, établie dans le pays dès le quinzième siècle, et,

depuis lors, en possession de donner à la France ses plus grands magistrats et conseillers royaux. On aimait à y recevoir, avec M. le curé, son inséparable écolier, qui déjà se faisait remarquer par la distinction native qui devait le mettre au niveau des plus nobles races.

Ce sont ces souvenirs d'enfance que, près de cinquante ans plus tard, l'Evêque de Poitiers aimait à raviver, en faisant, au même lieu, la bénédiction de la chapelle du château et la consécration d'un autel à Marie. « Ce sera, disait-il, l'un de mes plus chers souvenirs d'avoir laissé, le long de ces vallons que mes pieds d'enfant ont foulés tant de fois, un autel consacré par des mains auxquelles il eût été difficile de présager que ce ministère était réservé. Trop heureux d'avoir pu, par ces larges effusions du chrême et des bénédictions qu'il contient, acquitter la dette de tant de fleurs dérobées à vos prairies, de tant de courses furtives à travers vos champs, vos bruyères et vos forêts. »

Quoi que dise ici l'Evêque de Poitiers, on pouvait tout présager d'une si riche nature. Déjà même l'orateur commençait à apparaître. Un jour, à un repas de noce célébré dans sa famille, Edouard, âgé de huit ans, demande à dire quelques mots, et, montant sur une table, improvise à l'adresse de ses grands-parents un si charmant discours qu'il fit pleurer les vieillards et applaudir tout le monde. « Vous verrez qu'il sera prêtre, et peut-être mieux que cela ! » disait-on dans Pontgouin ; et quand les gens du bourg voyaient passer cet enfant à la physionomie singulièrement vive, que ses cheveux d'un rouge ardent faisaient ressembler à David berger à Bethléem ³, ils ne l'appelaient pas autrement que « le petit curé rouge ». Edouard ne s'offensait point de cette qualification ; il avait réplique à tout, et un jour la demoiselle du château de Vaux lui montrant une tête de Christ qu'elle avait peinte avec la teinte traditionnelle : « Vous voyez bien, Mademoiselle, fit

remarquer l'enfant, que c'est la plus belle de toutes les couleurs, puisqu'elle a été portée par le bon Dieu. »

Heureux à qui fut donné un saint pour le conduire ! Heureux qui sut de bonne heure reconnaître le saint que Dieu lui destinait ! Nous avons déjà vu la première rencontre de l'enfant de deux ans et de M. Lecomte. Le Ciel lui en ménagea une seconde non moins extraordinaire quelques années après. « J'avais huit ou neuf ans, rapportent de précieuses notes malheureusement trop courtes, lorsqu'en 1823 ou 1824, je fus à Landelles pour la fête de saint Médard, patron de la paroisse, à laquelle devait prêcher M. l'abbé Lecomte, alors professeur de philosophie au grand séminaire de Chartres. Son sermon me ravit. L'office du soir terminé, le prédicateur, accompagné de M. le chanoine Guillard, revint à pied à Pontgouin, dans la société de quelques personnes, parmi lesquelles je fis en sorte de me trouver. Mais, faible comme j'étais, et incapable de les suivre, je cherchais de temps en temps à gagner les devants par des sentiers abrégés, pour me reposer un peu sur le talus, en attendant d'être rejoint par la sainte compagnie de cet homme de Dieu. Cette manœuvre n'échappa point au bon cœur de M. Lecomte. « Voilà un pauvre enfant qui est bien las, dit-il ; si nous le soulagions ! » Quelqu'un m'appela alors et me présenta à lui. Il m'embrassa et m'adressa quelques paroles aimantes ; puis il ne cessa plus de me suivre du regard, inquiet qu'il était de savoir si je pourrais achever le parcours. Enfin, quand il nous quitta, quelques mots bienveillants qu'on lui dit sur mon compte, et, m'a-t-il raconté depuis, un inexplicable sentiment d'affection, me valurent encore une bénédiction et un baiser. Ni lui ni moi n'oublièrent ensuite cette rencontre. J'ai toujours aimé à y voir, et lui aussi, un premier trait d'union que Dieu avait ménagé entre mon pauvre cœur et le sien. »

Je ne sais d'ailleurs quelle secrète attraction de sainteté plaçait sans cesse l'enfant sur les pas de ce prêtre ; et les

mêmes notes relatent la grande édification qu'il reçut de sa présence, un matin qu'il le vit à la messe de son curé. « Il se plaça dans le fond de l'église, demeurant à genoux humblement prosterné durant tout le saint Sacrifice. Je ne le perdis pas de vue. Il me paraissait absorbé en Dieu, et son visage me semblait comme celui d'un ange : Videbam faciem ejus tanquam faciem angeli. »

D'autres exemples, d'autres appels lui venaient du côté du Ciel, par l'histoire locale. L'Evêque de Poitiers a témoigné plus tard de l'impression que faisait sur son âme d'enfant la légende de saint Lubin, patron de sa paroisse, jeune pâtre du Poitou, qui, instruit par un moine, s'était fait moine lui-même dans un monastère de Chartres, d'où on l'avait tiré, sous le roi Childebart, pour le faire monter sur le siège de cette ville. Rappelant ce souvenir aux habitants de Pontgouin, Mgr Pie leur disait : « Dès ma première enfance, j'entendais dire comme vous, dans le panégyrique de notre saint Patron, qu'il était né dans les environs de la ville de Poitiers, d'une famille humble et modeste ; qu'il s'était adonné d'abord aux soins de la vie champêtre ; puis, qu'après avoir habité plusieurs asiles sacrés, la grâce de Dieu avait fait de lui un des plus grands évêques de Chartres. C'est ainsi que le nom de Poitiers, auquel le mien devait être si étroitement uni, a retenti de bonne heure à mes oreilles d'enfant. »

Dieu, après ces préludes, fit entendre lui-même sa voix : cette voix partit de l'autel. Un matin, M. Lepoivre vint trouver M^{me} Pie, et il lui déclara très résolument qu'il voulait tout de suite faire étudier son fils pour le sacerdoce : les livres devaient être achetés immédiatement. M^{me} Pie sourit. Le bon curé avait déjà envoyé au séminaire cinq élèves, dont pas un n'y était resté. « Edouard fera comme les autres, lui répondit-elle ; il nous reviendra ici, et on se moquera de lui. » Le curé secoua la tête, puis, d'un ton religieux et presque inspiré : « J'ai mes raisons,

Madame ; et, s'il faut tout vous dire, pendant que j'étais à l'autel et qu'Edouard me servait la messe, j'ai compris, de manière à n'en pouvoir douter, que Dieu avait des vues sur cet enfant. »

La mère, de son côté, et sans qu'elle voulût l'avouer, n'avait jamais douté que son fils ne fût prêtre. Les livres furent donc achetés. Le vicaire, M. Lefranc, s'improvisa professeur. Les premières études de latin commencèrent, et tout de suite prirent un élan à désespérer le maître, ancien dragon de l'Empire, qui avait oublié bien des choses de son rudiment sur les champs de bataille, et qui, pour suivre cet essor rapide de son élève, ne se sentait pas bien sûr de ses ailes.

La première Communion mit le sceau à ces grâces prévenantes. Le premier au catéchisme, Edouard possédait si bien la doctrine chrétienne qu'on eût pu pressentir que la science de Dieu deviendrait un jour comme son domaine propre. Les vieillards nous ont dit qu'à l'âge de cinq à six ans on lui trouvait déjà assez d'instruction pour s'approcher de la sainte Table. Quand il eut dix ans, il y fut admis, en 1826. Il n'oublia jamais ce jour de la visite divine, ainsi que nous en trouvons le témoignage posthume dans ces lignes délicates de son testament : « Je donne et lègue à l'église paroissiale de Pontgouin, dédiée à saint Lubin, l'ostensoir et le ciboire doré de ma chapelle particulière, en souvenir de ma première Communion, et aussi ma chasuble et étole pastorale blanche, brodée or et soie, pour servir spécialement aux fêtes de la Sainte Vierge dans ladite église. *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris, Domine !* »

Ce jour-là, Edouard déclara publiquement et fermement qu'il serait prêtre. Sa mère, elle aussi, ne se cachait plus maintenant de ses hautes espérances ; et quand ses amies et ses voisines, étonnées des études auxquelles on appliquait l'enfant de l'ouvrier, lui demandaient : « Mais, Anne, que veux-tu donc faire de ton fils ? — J'en ferai un

pape », répondait-elle, faisant allusion à son nom de Pie, qui était le nom porté par le pape régnant, Pie VII.

Cependant l'enseignement du presbytère de Pontgouin devenait insuffisant. « En fait de latin, disait plus tard l'Évêque de Poitiers, je n'ai guère appris là qu'à décliner le mot cornu au singulier. » M. Lepoivre sollicita l'admission d'Edouard au petit séminaire récemment ouvert à Saint-Cheron. Mais toutes les places étant données, le curé, en attendant, fut heureux de le confier à un excellent laïque, M. Alexandre Brou, qui dirigeait à Chartres un établissement justement estimé. A titre d'examen, il demanda à Edouard de lui réciter une fable : celle du Loup et de l'Agneau. L'écolier y mit une intonation si juste, si variée, si fine, si dramatique même, que le maître l'embrassant : « Mon enfant, c'est très bien, je me charge de vous ». Edouard était reçu en qualité d'externe.

Ce fut à cette école que le beau littéraire commença à lui apparaître. Le latin, en particulier, devint pour lui une seconde langue maternelle : c'était la langue de l'Eglise. M. Brou en était lui-même le maître le plus consommé. « C'était un noble caractère et une figure à part, écrivait plus tard de lui Mgr Pie. Cette nature avait, intellectuellement et moralement, des côtés exquis. » Homme d'étude et de goût, humaniste distingué, il aurait pu écrire ; sa modestie s'y refusa. « Je veux, disait-il, mourir sans bruit comme l'insecte sous l'herbe. » Mais son côté supérieur était une religion communicative. Il trouvait, pour l'enseignement des vérités de la foi, des accents d'une persuasion et d'une tendresse infinies. Ancien élève du grand séminaire de Versailles, il fut et demeura, sous l'habit laïque, l'apôtre de ses pensionnaires ; et si sa maison fut, pendant cinquante ans, une pépinière d'hommes distingués, elle fut surtout une pépinière de chrétiens.

La pension de M. Brou occupait une maison de la rue de Beauvais, au pied du grand portail et sous les deux clochers

aériens de Notre-Dame. La domination du grand s'impose là d'elle-même : Edouard en reçut l'impression profonde, ineffaçable. Puis l'enfant assistait aux offices de la cathédrale. C'était une autre école où son âme, s'ouvrant aux magnificences du culte, prenait l'idée et le goût de la sainte liturgie, dont la beauté fut une des passions de sa vie.

Plus près de lui encore, la sainteté de la religion lui était révélée dans sa plus haute expression, qui est la charité. L'externe de la pension Brou, dans l'intervalle des classes, était recueilli chez une éminente chrétienne, M^{lle} Mariette, sainte fille septuagénaire, qui habitait, elle aussi, au parvis Notre-Dame. C'était une sorte de diaconesse, telle que celles qui servaient la primitive Eglise, pratiquant cette « religion vraie et immaculée » dont saint Jacques dit qu'elle consiste à « soulager les petits, à visiter les veuves, et à se garder pur de la contagion du siècle ». Après avoir traversé les cachots de la Terreur, et appelé avec larmes la rédemption d'Israël, M^{lle} Mariette y avait contribué puissamment pour sa part, par la restauration des grand et petit séminaires. Outre le recrutement et l'entretien de la tribu sacerdotale, qui était son œuvre de prédilection, toutes les œuvres de charité étaient redevables à son zèle ; de sorte que sa maison était comme un bureau de bienfaisance catholique, où les prêtres de la ville venaient se renseigner sur les besoins des pauvres et la manière de pourvoir à leur soulagement. M^{lle} Mariette fut une seconde mère pour le jeune Edouard Pie ; et désormais l'écolier put se reposer sur elle des frais de son éducation jusqu'à la fin de ses classes.

Là encore lui fut donnée la vision habituelle de l'homme de Dieu qui jusqu'alors n'avait été dans sa vie qu'une rare apparition. M. Lecomte était devenu curé de Notre-Dame. « Quand il me rencontrait, raconte M. Pie, il avait pour moi un sourire encore plus aimable que pour les autres. Je

renouvelai ma première communion de sa main. Je le voyais souvent prosterné aux pieds de l'image de la Sainte Vierge. Tout le monde parlait dès lors de lui comme d'un saint. Je me souviens que mes condisciples allaient le voir de temps en temps pour le plaisir de converser avec un homme si bon. Il y avait dans sa personne un attrait invincible qui gagnait tout le monde. »

Quel était donc ce prêtre extraordinaire, placé sans cesse par Dieu sur les pas de l'enfant, et visiblement suscité d'en Haut pour exercer sur cette âme un ascendant vainqueur ? Il est temps de le dire.

Pierre-Alexandre Lecomte, né à Nogent-le-Rotrou, le 18 mars 1796, à l'ombre de l'église Notre-Dame de cette ville, était, comme Mgr Pie, un enfant de la Sainte Vierge. Lui-même disait un jour à ses paroissiens : « Avant la Révolution, une pauvre femme des environs de Nogent-le-Rotrou avait eu dix-huit enfants, et elle avait eu la douleur de n'en pouvoir élever aucun ; il ne lui en restait plus. Désolée, mais pleine d'une foi vive, elle résolut de s'adresser à Notre-Dame de Chartres. Elle entreprit à pied le pèlerinage de son illustre temple. Elle y fit ses prières, puis s'en retourna confiante et consolée. Elle eut un dix-neuvième enfant, une fille, qui vécut, grandit et eut plus tard un fils. Le fils se consacra au Seigneur, devint prêtre, puis curé de cette paroisse de Notre-Dame de Chartres. — Mes frères, la dix-neuvième enfant conservée par la Sainte Vierge, c'était ma mère ; le prêtre c'est votre curé, c'est moi envoyé ici pour payer la dette de reconnaissance de mon aïeule. »

Après de brillantes humanités et de fortes études de théologie ; il avait successivement professé, à Versailles, la rhétorique en poète, et la philosophie en penseur. Plusieurs prédications faites aux troupes royales lui avaient déjà ouvert les portes de la renommée. « C'est un autre homme que nous autres », se disaient entre eux ses plus brillants émules. Son nom avait franchi les frontières du diocèse, et

M. de Frayssinous lui préparait un haut rang dans l'Université, lorsque Mgr de Latil l'avait fait chanoine de Chartres et curé archiprêtre de Notre-Dame, en 1824.

Il n'avait pas tardé à conquérir sa paroisse par l'action et l'exemple de sa douce sainteté. A la base de ses vertus était l'humilité : « Oh ! répétait-il fréquemment, que c'est grand d'être petit par humilité ! Cela est si grand qu'il a fallu qu'un Dieu vint nous l'apprendre. » Puis encore, à sa manière poétique et biblique : « Laissez les âmes imparfaites brûler quelques grains d'encens sur les lieux hauts, je veux dire conserver pour elles-mêmes quelque estime. Celui qui voit clair se méprise souverainement. » Au sommet de ses vertus régnait l'amour de Dieu par-dessus toutes choses : « Mon Dieu, disait-il encore, qu'ai-je besoin de vivre, si ce n'est pour vous aimer ? » Or, c'était justement cette flamme intérieure qui, transparente dans toute la personne de ce prêtre, avait en chaque rencontre exercé sur l'enfant la fascination que l'innocence subit en présence des saints.

En 1827, Edouard Pie entra au petit séminaire de Saint-Cheron. Saint-Cheron est un village situé en face de Chartres, sur la colline opposée à celle de la ville haute et de la cathédrale. Cette colline avait eu sa célébrité dans l'antiquité chrétienne. Un jeune diacre de race patricienne, nommé Caraunus, dont on a fait Cheron, étant venu de Rome en Gaule, sous le pape saint Clément I^{er}, avait prêché la foi et souffert le martyre « sur une montagne située à six milles de la ville, du côté de l'orient, auprès d'un bois qui en fait un séjour agréable ». Une église et une abbaye de Bénédictins, élevées sur la tombe de Cheron, y avaient attiré les pèlerins de tous les siècles, jusqu'à la Révolution, qui avait détruit l'église et ruiné le monastère. Mgr de Montais venait de relever ces ruines, et, depuis deux ans à peine, le petit séminaire occupait le lieu même dont le

jeune martyr avait prophétisé qu'il « y descendrait une pluie de bénédictions ».

Edouard se prit bientôt d'affection pour cette maison, qu'au sortir de ses classes, le jeune poète décrivait dans ces vers fidèles :

Non loin de cette ville au temple séculaire,
Où Marie a posé son premier sanctuaire,
S'élève, dominant un aimable vallon,
Sur un mont ombragé, le riant Saint-Cheron.
L'Eure, autre Simois, entre les deux montagnes,
Va, de son cours paisible, arroser les
campagnes,
Fertilise les champs, et voit de tous côtés
La nature sourire à ses bords enchantés.
C'est là, dans ce séjour de paix et de délices,
Qu'à l'abri de l'exemple empoisonné des vices
Les enfants de Lévi, tendre espoir d'Israël,
S'exercent à franchir les degrés de l'autel.

Le petit séminaire avait alors pour supérieur M. Louis Chouet, d'abord disciple, puis compagnon et collaborateur du célèbre abbé Liautard, dans la restauration des collèges et écoles ecclésiastiques. Mgr Pie a dit le souvenir ineffaçable qu'il gardait de « ce prêtre au cœur si délicat, à l'esprit si distingué, aux manières si nobles et si modestes ». Il était de petite taille, mais il la relevait par une grande tenue, tempérée par une politesse antique et la plus paternelle affabilité. C'était un vrai supérieur, instruit, zélé, pieux, mettant son séminaire dans le travail, la règle, l'esprit de religion et l'esprit de famille.

M. Chouet eut bien vite distingué le jeune Edouard, lui d'emblée s'était placé à la tête de sa classe. Un autre genre

d'intérêt, celui de la compassion, l'attachait à cet enfant d'une constitution si frêle. Il lui fit l'aimable ordonnance de passer le temps des études dans les jardins, le verger et le bois de Saint-Cheron. C'est là, au milieu des arbres, des oiseaux et des fleurs, que se fit presque toute cette éducation. Elle n'y perdit rien, et chaque fois qu'on proclamait les places obtenues dans les compositions, on entendait, dès avant la lecture de la liste, courir sur tous les bancs : « Premier : Edouard Pie ! » C'était sa place de droit.

Bientôt vint pour Edouard le jour d'une grande douleur. Mais là encore, l'envoyé de Dieu se montra pour lui en faire accepter le calice. « Au mois de juin 1828, écrit M. Pie, mon très cher père mourut d'une fièvre cérébrale qui l'emporta subitement. M. le supérieur attendit, pour m'apprendre cette affreuse nouvelle, la fin des divertissements qui accompagnaient sa fête, celle de saint Louis de Gonzague. Tandis que j'errais dans les allées du parc, plein de tristes pressentiments, je passai auprès de M. le supérieur et de plusieurs autres prêtres venus pour cette fête. M. Chouet, me voyant, fit part à ses amis de la cruelle annonce qu'il avait à me faire. M. Lecomte était là providentiellement. Il me fit appeler, et, me prenant à part, il ne me révéla rien de ce qu'il venait d'apprendre ; mais il me combla de caresses tellement significatives que je compris que la compassion y avait quelque part. J'ai toujours cru, depuis, que le bon Dieu avait ménagé cette rencontre, en un tel moment, pour me signaler dès lors celui qui, plus tard, devait me tenir lieu de père. »

Autres déchirements à la fin de cette année 1828. Les funestes décrets de Mgr de Feutrier dispersèrent le naissant séminaire de Saint-Cheron. « L'évêque de Chartres était trop fier et trop respectueux envers l'Institut religieux pour soumettre ses professeurs, quoique séculiers, à l'outrageante déclaration qu'aucun d'eux n'appartenait à une congrégation non autorisée, et à se défendre comme

d'un crime de ce qui est la perfection des conseils évangéliques. Les élèves furent dispersés par groupes de trois ou quatre, selon que la loi le permettait, chez les prêtres du diocèse. Mais l'évêque ne les délaissa pas : on le vit, durant un rigoureux hiver, aller les visiter de presbytère en presbytère. » M. Chouet l'accompagnait. Edouard Pie, un peu plus tard, l'en remerciait en vers latins d'une bonne facture, et très au-dessus de son âge.

Edouard, avec deux autres, avait été placé chez un très digne prêtre, M. l'abbé Sureau, curé d'Epernon. L'écolier le secondait au catéchisme, aux offices, dans son ministère. On se souvient encore de la manière tout angélique dont il servait la messe. Des prêtres qui le connurent là déclarèrent qu'on devait attendre de lui de grandes choses. Quant à Edouard, c'est là surtout qu'il prit l'idée du curé de campagne dans la sublimité de ses rudes fonctions. Il resta sa vie entière un fils reconnaissant pour M. l'abbé Sureau. Un de ses premiers actes épiscopaux fut de le faire chanoine honoraire de sa cathédrale. L'évêque payait la dette de l'écolier de quatrième.

A la fin de 1829, la bataille était gagnée par l'évêque de Chartres : le séminaire de Saint-Cheron était autorisé à se rouvrir, sans condition ; et Edouard y reprit le cours désormais ininterrompu de ses succès. Ses émules, reconnaissant sa supériorité, ne s'en vengeaient que par d'aimables épigrammes, telle que celle-ci que nous traduisons d'un distique latin : « Ne demandez pas pourquoi Pie obtient pour ses vers les faveurs du blond Apollon : comme lui son front radieux porte la chevelure d'or ⁴ ». Epris de la poésie latine, il savait Virgile par cœur, et c'est de lui principalement qu'il emprunta, croyons-nous, cette grâce harmonieuse qui est une des beautés de son style. De grands sujets l'inspiraient : 1830 était venu ; et si l'on voulait connaître quels sentiments souleva la révolution de juillet chez cet écolier de quinze ans, il

faudrait lire le poème latin vraiment étonnant où un élève de troisième fait revivre sous nos yeux toutes les péripéties politiques et militaires des sanglantes journées, dans un tableau que la pitié, l'indignation, la prière animent des plus vives couleurs.

Il n'est plus besoin de dire que l'esprit royaliste était l'esprit dominant à Saint-Cheron : comment en eût-il été d'autre sorte dans une maison de Mgr de Montals, l'ancien aumônier de la duchesse d'Angoulême ? Une des compositions latines les plus gracieuses du jeune Edouard Pie est une pièce en vers lyriques sur la première communion du duc de Bordeaux, le 2 février 1832. C'est le cri de la France rappelant chez elle le Fils de France, et demandant à Dieu le retour de celui qu'il vient de visiter.

Cependant l'heure était venue où le bienfait depuis longtemps présagé et montré à l'enfance d'Edouard, celui de la direction du prêtre selon ses désirs, allait lui être donné. Dans le courant de l'année 1832, M. Lecomte étant de passage à Pontgouin, M^{me} Pie était venue lui demander des nouvelles de son fils alors malade. Le saint prêtre lui avait dit : « J'aime ce cher enfant. Je lui ai toujours trouvé un air distingué qui me l'a fait remarquer parmi tous ses condisciples. Je n'ai guère eu de rapports particuliers avec lui ; mais je suis jaloux d'en avoir. »

Ces rapports devinrent bientôt ceux d'une inappréciable paternité spirituelle. « Aux vacances de l'année 1832, raconte M. Pie, je fus pressé, par un très fort attrait, de me confesser à M. le curé, dont la suavité me rendait meilleur chaque fois que je le voyais ou que je pensais à lui. Dès la première fois, il m'accueillit comme un enfant que le Seigneur lui destinait de longue main. Ses communications détremperent véritablement mon âme de piété. Oh. qui me donnera de revenir à la ferveur de ces heureux jours, lorsqu'au sortir de ces entretiens j'allais, pendant des demi-journées entières, épancher mon cœur devant la statue de

Notre-Dame de Chartres, et que, rentré dans ma solitude de Saint-Cheron, je demandais aux bosquets, aux fleurs et à toute la nature de m'aider à aimer Jésus et sa Mère ! »

Ce fut désormais entre ces deux âmes, à la vie, à la mort. Le dévouement du prêtre pendant le choléra survenu dans ces vacances de 1832 mit le comble à l'enthousiasme de son jeune pénitent. « J'exprimerais mal, écrit-il, le zèle avec lequel M. le curé se consacra au service spirituel des pestiférés. Mais son attitude calme et l'assurance avec laquelle, dès le commencement, il déclara que le fléau ne céderait que devant une procession générale en l'honneur de Marie, m'étonna plus que tout le reste. La chose arriva comme il l'avait prédit. Je l'ai souvent entendu raconter, ce miracle. »

Cette crise du choléra avait d'ailleurs suscité de véritables héroïsmes parmi ces écoliers. Deux d'entre eux, deux rhétoriciens, en partant en vacances, s'étaient engagés aux pieds de Notre-Dame au service des cholériques ; ils furent l'un après l'autre victimes de leur dévouement. Une lettre d'Edouard raconte la belle fin « de ce Nisus et de cet Euryale de la charité », comme s'exprime le Virgilien. « Une telle vie et une telle mort seraient à écrire, dit-il. Elles fourniraient un beau sujet à nos lectures spirituelles. »

Les exercices de la retraite donnés par M. Lecomte, au lendemain de ces beaux exemples et de ces terribles leçons, furent sur l'âme d'Edouard comme un coup de soleil après un fécond orage. Nous avons le cahier où le jeune homme a résumé les instructions de son père spirituel, avec cent cinquante pensées extraites de ces discours. Le prêtre leur disait d'être chastes : « La pudeur ressemble à la reine des abeilles, laquelle est toujours suivie de toutes ses mouches. De même toutes les vertus entrent dans un cœur ou en sortent avec la pureté. » Il leur disait de tenir leur âme au-dessus de la tentation : « C'est ainsi que vous avez vu, dans un temps d'orage, le pied des clochers de

Chartres enveloppé dans le nuage, tandis que le sommet est éclairé par le soleil. » Il leur prêchait le zèle de l'amour de Dieu : « Mon Dieu, je vous aime ! c'est le cri de tout chrétien. Mon Dieu, je veux vous faire aimer ! c'est le cri du prêtre. »

Des entretiens personnels continuaient ces instructions. « Comme, dans ces dernières années, raconte M. Pie, j'avais été chargé du service de la chapelle et de la direction des cérémonies religieuses, j'avais la mission d'aller chercher à Chartres M. Lecomte, à chaque fois qu'il venait prêcher chez nous. Combien étaient douces pour moi les conversations de l'aller et du retour ! Elles ne cessaient qu'au bas de la côte qui monte à Saint-Cheron, où le prédicateur me laissait seul d'ordinaire, pour penser à ce qu'il allait dire. » Ce prêtre était pour l'enfant l'idéal du prêtre.

Sous la même influence, la piété d'Edouard redoublait de tendresse envers la Mère de Dieu : des fleurs à son autel, des hymnes pour ses fêtes, des quatrains déposés aux pieds de sa statue, lui en portaient le témoignage. L'écolier disait : « J'ai été consacré à Notre-Dame dès ma naissance, je lui appartiens donc d'une manière spéciale ». Non moins solide que tendre, sa piété trouvait sa force dans le sentiment habituel de la présence de Dieu. « Il lui arrivait parfois, nous écrit un de ses condisciples d'alors, de nous parler de ses rapports avec Notre-Seigneur d'un ton de conviction si communicative que nous nous sentions portés à faire de même. » Le surnaturel envahissait dès lors cette existence qui devait lui appartenir tout entière.

Bâtie sur toutes ces vertus, sa vocation sacerdotale devenait inébranlable. Quelqu'un s'étant échappé à lui dire qu'il avait trop d'esprit pour se faire prêtre, il répondit simplement : « Si Dieu m'a donné de l'esprit, c'est apparemment pour son service. Si je refusais de le lui consacrer, je trahirais ses bienfaits et je me perdrais moi-même ».

Aussi bien, l'Église avait les yeux sur lui. L'évêque de Chartres, lui aussi, l'avait distingué de bonne heure ; et plus tard Mgr Pie en déposait ainsi le souvenir sur sa tombe : « L'évêque de Chartres se complaisait à venir à Saint-Cheron démêler lui-même les talents naissants : il les encourageait par une parole où l'on ne sentait pas seulement l'intérêt et l'affection, mais encore l'esprit de foi et de prévoyance qui apercevait déjà dans l'enfant le défenseur futur de la religion et le sauveur des âmes.

« Voici que vous

« remporterez de belles couronnes, disait-il à un lau-

« réat de douze ans qui s'en est toujours souvenu ;

« cultivez vos talents pour Dieu, et à votre tour vous

« procurerez à des milliers de fronts la couronne éter-

« nelle. » Quand il avait ainsi tiré l'horoscope de quelque candidat du sanctuaire, son attention sur lui ne se lassait point ; il embarrassait presque le jeune homme par sa confiance ; il l'invitait quelquefois à sa table ; et son cœur toujours jeune lui suggérait mille témoignages d'amitié. »

La rhétorique d'Edouard fut éclatante de succès. Il la fit moins en étude que dans la bibliothèque de M. le Supérieur, qui lui mit entre les mains tous nos grands sermonnaires, Fénelon et Bossuet, Massillon et Bourdaloue. Il l'initia aussi, dans la mesure permise, aux lettres contemporaines qui, à cette époque, poussaient, sur chacune de leurs branches, des fleurs d'une si riche originalité. Cette année d'immenses lectures avança singulièrement le talent de l'humaniste, et prépara en lui l'écrivain et l'orateur. Il en sortit avec tous les prix de sa classe. Ce fut un vrai triomphe ! « J'avais alors dix ans, rapporte le chanoine Brou, fils de son ancien maître ; je ne peux me rendre compte du sentiment qui me dominait ce jour-là. Mais lorsque je vis ce jeune lauréat de rhétorique ainsi couvert de couronnes, je me mis à fondre en larmes. Edouard s'en aperçut, accourut à moi, me jeta en riant

toutes ses couronnes sur la tête, en m'embrassant comme un frère. Mes larmes étaient séchées. »

C'était pour Edouard l'heure d'entrer dans la carrière. On le sollicita de s'engager dans l'Université. Il refusa ; c'en était fait, il allait être prêtre. Il n'y avait que sa santé qui pût y faire obstacle. Voyant donc l'impuissance des soins et des remèdes, l'enfant de Notre-Dame se remit aux mains de sa Mère. « Comme je continuais à être très malade, raconte-t-il lui-même, je fis une neuvaine pour obtenir la santé, et je fus la terminer aux pieds de Notre-Dame de Chartres. M. le curé me suggéra de promettre à la Sainte Vierge de travailler très particulièrement à sa gloire, si elle me conservait la vie. C'est alors que je m'engageai à écrire l'histoire des bienfaits qu'elle avait accordés dans cette église, lorsque je serais prêtre, si elle m'obtenait la force de subir jusqu'au bout les épreuves du noviciat ecclésiastique. » Tout devait être de Marie dans l'enfantement de ce prêtre.

Il devait entrer cette année-là au grand séminaire. Mais ses maîtres, redoutant pour son tempérament le régime de cette maison, le gardèrent à Saint-Cheron, où ils lui donnèrent à faire une classe de huitième fermée exprès pour lui. Quelques mois après, le 21 décembre 1833, fête de saint Thomas, Edouard Pie recevait la tonsure des mains de Mgr Clausel de Montais, dans la chapelle privée du vénérable pontife, qui le traitait en enfant de prédilection.

Le professorat de l'abbé Pie fut ce qu'avait été son temps de séminaire, une vie d'étude et de sanctification. Elle fut de plus une vie d'apprentissage apostolique auprès des petits enfants. Ceux qui ont eu le bonheur de l'avoir pour maître, dans les deux années 1834 et 1835, ne l'oublieront jamais. « Je ne puis mieux rendre l'impression qu'il faisait sur nous, nous écrit un de ses élèves, qu'en disant qu'il nous apparaissait comme une de ces créatures spirituelles en qui Dieu, comme dit saint Augustin, a versé en même temps les plus excellents dons de la nature et de la grâce :

condens in eis naturam et gratiam. Son enseignement joignait à une limpidité qui le faisait comprendre facilement de tous, une aménité qui faisait de ses leçons une récréation et de sa classe une fête. Estimant que la piété doit se mêler à tout, il prenait le plus souvent le sujet de nos devoirs dans les mystères de l'Évangile, se conformant au cours des fêtes liturgiques, de sorte que le latin nous apparaissait comme une langue du ciel. Grâce au charme dont il savait revêtir l'étude, notre travail était ardent. Nous ne tardâmes pas à en recueillir le fruit, car dans un concours nous l'emportâmes sur la septième, avec laquelle on nous fonda, en nous plaçant ensemble sous ce maître d'élite, qui nous suivit, en sixième, à la rentrée des classes. »

« La grande leçon de l'abbé Pie, c'était sa personne même, nous écrit-on encore. Ce qu'il était à la chapelle et à la Table sainte ne saurait se redire ; nous envions son bonheur. Tout en lui se revêtait à nos yeux de grandeur, de beauté, de pureté. De là l'autorité presque surnaturelle que ce jeune homme avait sur nous. Quant à moi, il me souvient que d'être appelé par lui de mon nom de baptême était le plus précieux des encouragements. Il en était bien quelques-uns, parmi les grands, qui riaient de sa soutane usée et rapiécée, car le fils de la veuve était pauvre ; mais à nos yeux sa gloire était tout intérieure, comme celle de la fille du roi, dont parlent les saintes Ecritures : *Omnis gloria filiæ regis ab intus.* »

En même temps qu'il formait ses élèves à la grammaire, le jeune littérateur reposait son esprit dans la composition d'un petit poème didactique sur le séminaire de Saint-Cheron, qu'il eut le courage de pousser au delà de onze cents vers. Mgr de Montals, paraît-il, en avait été l'instigateur ; Marie en reçut l'hommage :

Je chante ces beaux lieux où la douce innocence
Par un sentier de fleurs conduisit mon enfance,
Où de la piété l'aimable et tendre main
M'accueillit jeune encore et me prit sur son
sein.
Inspire-moi, Marie, ô douce Souveraine.
Quand je chante ces lieux, je chante ton
domaine.

Les vacances de l'abbé Pie, à partir de l'automne de 1833, se passèrent dans le Perche, au château de Vauré, magnifique domaine du comte d'Andlau, dont M. Gabriel Lecomte, frère de l'archiprêtre, avait l'administration. C'était le curé de Notre-Dame qui l'avait placé là, auprès d'un de ses jeunes neveux, petit enfant de septième, dont l'éducation fournit une occasion plus fréquente de rapprochement entre le jeune abbé et le prêtre éminent dont Mgr Pie disait, vingt-cinq ans plus tard : « O ineffables souvenirs qu'il serait si doux de rappeler, s'ils ne se transformaient en de douloureux regrets ! Délicieux Vauré, jamais je n'oublierai cette vie modeste et vraiment patriarcale de toute une famille de vrais chrétiens rassemblés dans un souriant vallon, plus parfumé encore de leurs vertus que de tes fleurs et de tes exhalaisons balsamiques ! Aimable séjour dont le nom même porte avec lui une réminiscence biblique, — in valle Sare quæ est vallis regis, — c'est à l'ombre de tes épaisses forêts et sur l'émail gracieux de tes prairies que j'achevai de connaître un de ces prêtres du Très-Haut comme il est rarement donné d'en rencontrer sur le chemin de la vie. Non, jamais je ne rencontrerai un ami comme cet ami, dont toutes les pensées et les sentiments s'ajustaient avec mes sentiments et mes pensées : *Neminem enim habui tam unanimem* ;

intelligence la plus libérale, la plus communicative, cœur le plus ouvert, le plus accueillant, le plus expansif qui se puisse imaginer. Doué des plus riches qualités de l'esprit, il rayonnait surtout par la beauté de sa parole qu'embellissait encore le charme de sa bonté. Ainsi ma pensée, qui se reporte vers lui cent fois le jour, aime souvent à lui appliquer ces mots que mon saint prédécesseur Fortunat a dit de saint Ambroise : *Frater noster Ambrosius, cui verba cum virtutibus conjuncta florebant* : oui, vraiment, sur ces lèvres parfumées d'ambroisie, les paroles naissaient comme des fleurs mêlées aux fruits de toutes les vertus. »

M. Lecomte était poète, on l'eût déjà deviné à la couleur de sa prose. Mais, de plus, il faisait des vers à ses heures de loisir, ou, pour mieux dire, à ses heures de prière, car ses poésies, comme lui-même les a intitulées, ne sont que les Effusions d'une âme sacerdotale qui se fait une échelle de toute la création pour s'élever à Dieu.

Il chantait la campagne, le firmament, les nuits étoilées de Vauré :

Que de magnificence en cette voûte sombre !
Que d'astres dans sa profondeur !
Ne comptez pas, mes yeux : leur innombrable
nombre
Est le secret du Créateur.
Que tu sais bien, Seigneur, écrire à ta manière
Ton grand nom sur le front des cieux :
Tu trempes tes pinceaux en des flots de
lumière,
Et traces ce nom radieux !

Il chantait surtout l'amour de Dieu seul, par-dessus toutes choses :

Tout est sous le soleil ou douleur ou chimère ;
Rien n'est digne de me charmer.
Je n'ai qu'un seul désir, qu'une seule prière :
Fais-moila grâce de t'aimer.

M. Pie tenait la même note sur le même sujet, dans des strophes comme celle-ci :

Jésus est plus beau que l'aurore
Qui se soulève sur son char,
Plus beau que l'astre qui colore
Les sommets dorés du Cédar.
Mais son Cœur ! Ah ! la langue humaine
N'a plus de mots pour s'exprimer.
Cœur divin, beauté souveraine,
Faudra-t-il se taire et t'aimer ?

Un autre de leurs amis, M. l'abbé Féron, vicaire de la cathédrale, n'était pas celui qui apportait à ces réunions ni le moins de gaieté ni le moins de piété. Il donnait la réplique à M. l'abbé Pie dans des pièces badines, d'une poésie facile, et qui n'avaient coûté que la peine d'y jeter à pleines mains le sel d'une plaisanterie de bon goût. Mais lui aussi mettait au-dessus de tout le Cœur de Jésus et son amour. Après plus de cinquante ans, on lit encore à Vauré cette fin d'un distique qu'il avait gravé sur l'écorce d'un hêtre :

Dulcissime Jesu,
Cor nostrum Cordis flagret amore tui !

Telles étaient ces vacances. Qu'on ne s'étonne pas de voir la vie intellectuelle d'un si grand évêque débiter par cette période poétique. Tous les Pères de l'Église ont connu ces délassements, avec ces amitiés. La poésie est la saison de la jeunesse des âmes comme de la jeunesse des nations. Nécessaire comme le printemps, elle est profitable comme lui, pourvu qu'elle sache faire place à la saison des fruits, et que celle des fleurs ne se prolonge pas trop.

Cependant du sein de ces joies de la religion et de l'affection, M. Pie ne cessait de tourner ses regards vers la pauvre demeure où il avait laissé une mère que son veuvage lui avait rendue plus chère. Une courageuse détermination l'avait rapprochée de lui. En 1832, elle s'était résignée à quitter Pontgouin pour s'établir à Chartres, afin de n'être plus séparée d'Edouard. La pauvre veuve était sans ressources. Elle avait un autre fils dont elle voulait faire un honnête ouvrier, et pour lequel Mgr Pie ne cessa d'avoir le plus fraternel dévouement. Il lui fallait pourvoir, avec son seul travail, à l'entretien de l'un dans sa vocation et de l'autre dans sa profession. Elle n'hésita pas à se mettre au service des riches, d'abord à la journée, puis à demeure, chez une pieuse chrétienne nommée M^{me} Lenoir, qui lui voulait du bien à cause de son enfant.

M. Pie ne pensait jamais sans une émotion profonde à ces années de travail, de service et de misère supportées pour lui ; et c'était les larmes aux yeux qu'il en parlait ainsi sur la tombe de cette mère : « Jamais précoce veuvage ne fut plus courageusement et plus méritoirement porté. Il est écrit qu'à l'œil de Dieu seul il appartient de sonder les abîmes, et par conséquent de sonder le cœur de l'homme

qui en est un : Abyssum et cor hominum investigavit. Mais l'abîme insondable entre tous, l'abîme sans nom, c'est le cœur de la mère : abîme d'abnégation, de sacrifice, abîme de générosité, de dilection forte comme la mort, puisqu'elle n'hésite point à affronter mille morts pour l'enfant qu'elle aime. Jamais, non jamais, ô ma mère, ma voix ne pourra exprimer ce que mon cœur vous a voué d'admiration, ce qu'il vous doit de gratitude, au souvenir de ces années de souffrance, durant lesquelles l'amour maternel vous a soutenue dans un héroïque labeur ! Que de fois, pour triompher de l'abattement, vous avez eu besoin de saluer devant vous un avenir objet de tous vos vœux, but de tous vos sacrifices, en vous disant à vous-même, comme David, que « peut-être le Seigneur aurait égard à votre affliction, et, pour tant d'amertume du présent, vous accorderait quelque douceur ».

Le plus grand sacrifice qui fut bientôt demandé à la courageuse mère fut de se séparer de son fils, pour le voir entrer, en 1835, au séminaire de Saint-Sulpice, où Mgr de Montais envoyait l'élite de ses séminaristes.

Avant son départ, Edouard voulut faire une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, pour obtenir par elle les forces nécessaires à ses nouveaux travaux. Une lettre postérieure à M. Féron nous révèle quelle fut sa prière : c'est bien l'inspiration la plus délicate et la plus généreuse que puisse concevoir un cœur qui ne veut marcher vers l'autel que par le chemin de la croix. « Vous parlerai-je de ma santé ? Je ne suis, mon cher ami, ni très bien ni trop mal : c'est conséquemment le très bien pour moi qui ne peux rien espérer de mieux. Il me souvient que, dans mes derniers jours de Saint-Cheron, lorsque je fis une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour obtenir la santé, comme cette neuvaine se terminait le jour de la fête de la Compassion, en présence de tant de douleurs supportées par Marie, je n'eus pas le courage de lui demander une guérison complète. Il me parut qu'il y aurait eu là un contre-sens.

Mais du moins je la priai de ne pas me traiter plus mal qu'elle n'avait été traitée elle-même. Je lui rappelai donc qu'au plus fort de ses souffrances, elle était toujours restée debout : Stabat autem juxta crucem. Eh bien ! ma bonne Mère, lui dis-je, laissez-moi aussi longtemps que vous voudrez auprès de la croix ; mais, de grâce, que j'y sois debout. Laissez-moi souffrir pour mes péchés et pour acquérir cette habitude d'amour tendre que les cœurs souffrants possèdent seuls. Mais vous voyez d'autre part le besoin que j'ai de rester debout sur mes deux jambes pour achever mon noviciat.... »

C'était demander du même coup à agir et à souffrir : on ne pouvait prier plus magnanimement.

La vie d'Edouard allait entrer dans une nouvelle phase. Et maintenant, en repassant celle que nous venons de parcourir, notre souvenir se reporte vers ces paroles par lesquelles Fortunat ouvre l'histoire de saint Hilaire de Poitiers : « Son enfance la plus tendre fut allaitée d'une si abondante sagesse, qu'on eût pu dès lors comprendre que le Christ préparait en lui le soldat dont il avait besoin pour la victoire de sa cause » ⁵.

En effet, rarement présages plus heureux, intercessions plus hautes, attentions plus maternelles du ciel et de la terre reposèrent sur une tête enrichie de plus de dons. Rarement destinée humaine fut plus visiblement conduite par une main divine ; car manifestement il y a plus de Dieu que de l'homme dans cette vocation, dans cette éducation, dans cette direction où l'on ne sait qu'admirer le plus, ou de la certitude du but, ou de l'excellence des guides suscités pour en montrer et frayer le chemin.

C'est en somme un chemin de douceur ; et cinquante ans après, ramené à ces souvenirs par la vue des mêmes lieux, l'Évêque de Poitiers les saluait encore de ces regrets éloquents : « O Saint-Cheron ! nul séjour n'occupe dans mes affections une place pareille. C'est ici, ô Vierge sainte,

qu'épuisé par la souffrance et traînant un corps languissant, j'ai ressenti les effets de vos maternelles bontés.... Jours heureux, trop vite écoulés, qui ne reviendront plus pour nous !... Que de fois parmi les fatigues et les écrasantes responsabilités de ma charge, parmi les sécheresses et les aridités des affaires, que de fois, ô mon Dieu, je vous ai prié de me rendre cette douce confiance, cette tendresse filiale, cette piété affectueuse des années de mon adolescence ! Que de fois, prosterné à vos pieds, ô Marie, songeant à ces jours heureux où j'ornais ici votre modeste temple confié à mes soins, songeant à ces prières ardentes qui montaient vers votre image, avec l'encens des fleurs déposées à vos pieds ou rangées en guirlande autour de votre tête, me rappelant ces soupirs de mon âme qui se confondaient avec ceux de la tourterelle, hôte fidèle des bois qui entouraient votre sanctuaire ; oui, que de fois, me reportant vers cet asile qui bornait mes horizons et au delà duquel je n'apercevais et n'ambitionnais rien, j'ai partagé les regrets du juste de l'Idumée : « Qui me donnera d'être encore ce que je fus aux jours de mon adolescence, lorsque Dieu était dans la demeure que j'habitais et que je disais : Je voudrais mourir dans ce petit nid : *Quis mihi tribuat ut sim sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quando Deus erat in tabernaculo meo, dicebamque : in nidulo meo moriar ?* (Job. XXIX, 2, 4, 18.)

CHAPITRE II.

LE SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

ISSY : PHILOSOPHIE ET SCIENCES. — LA SOUFFRANCE ET L'AMOUR. — PARIS : THÉOLOGIE ET CATÉCHISME. — LE PREMIER APOSTOLAT. — LES SAINTS ORDRES. — LA PREMIÈRE MESSE A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(1835-1839.)

Mgr Pie proclamait, après Fénelon, qu'il ne connaissait rien de plus apostolique que Saint-Sulpice. « Ce sont, disait-il, parlant des fils d'Olier, des hommes vénérables par leur simplicité comme par leur savoir ; qui pratiquent tous les jours, sous les yeux de leurs élèves, ce qu'ils leur enseignent, et qui, étrangers eux-mêmes aux dignités de l'Eglise, portent sans orgueil le mérite d'avoir préparé, depuis deux siècles, tout ce qui a le plus illustré l'épiscopat et le sacerdoce français. »

Fondée dans cette première moitié du dix-septième siècle qui donna à la France tant de grands et saints prêtres, la Compagnie de Saint-Sulpice est restée attachée à ces traditions chères à son respect, comme à un patrimoine de famille inaliénable. C'est à cette fidélité gardée religieusement qu'elle doit l'honneur et le bienfait d'avoir conservé, dans toute son intégrité, et d'avoir maintenu autant qu'il est en elle, parmi le clergé de France, ce qu'on a nommé le vieux moule ecclésiastique. En abjurant heureusement de nos jours entre les mains de Rome les opinions gallicanes, d'ailleurs libres jadis, qu'elle tenait de

l'enseignement de l'ancienne Sorbonne, elle n'a fait en cela encore que suivre ses séculaires traditions de filiale fidélité au Saint-Siège. Mais elle n'a jamais eu à modifier, loin de là, l'esprit sacerdotal qu'elle tient de son berceau : aussi est-ce un vrai cénacle de sainteté que cette école. C'est, de plus, un foyer de douce vie de famille ; et cette piété profonde et simple, se joignant à je ne sais quoi d'antique dans les choses et de tranquille dans les âmes, compose à tout le corps une physionomie de grave paternité qui commande à la fois la vénération et l'affection dues à tant de bonté, de savoir et de vertu.

Issy, séminaire particulier des philosophes, est aux portes de Paris. C'est l'ancienne demeure de Marguerite de Valois. La maison est située au sein de jardins spacieux, peuplés des plus vénérables souvenirs ecclésiastiques. A l'époque de l'entrée de M. l'abbé Pie, le directeur en était M. Gosselin, le savant éditeur des œuvres de Fénelon et l'auteur d'un grand ouvrage sur l'origine et la nature du « Pouvoir temporel des Papes au moyen âge ». Le séminaire d'alors n'était qu'un amas de masures, dont quelques-unes ont commencé de disparaître aujourd'hui, non sans laisser des regrets pour ces ruines historiques dont presque chaque pierre avait son illustration. La cellule assignée au nouvel arrivant était fort misérable, étroite, toute en longueur, basse, peu éclairée et du plus triste aspect. C'était tout ce qu'il lui fallait ; et s'il avait eu besoin d'une compensation, on la lui avait fournie en le chargeant de l'entretien d'un modeste oratoire élevé près des jardins par l'illustre M. Emery, et placé sous le vocable de Notre-Dame-de-toutes-grâces.

Ce fut le 5 octobre 1835 que M. Pie inaugura sa vie de grand séminaire par les exercices de la retraite générale. Tout d'abord il plaça haut ses aspirations. Sacerdos alter Christus : « le prêtre est un autre Christ », écrivit-il en tête de son cahier de pensées. Une autre parole que M. Lecomte n'avait cessé de lui redire : « Spiritus oris tui

Christus, que Jésus-Christ soit le souffle de vos lèvres », se retrouve sur le même cahier de ses résolutions : « J'unirai, dit-il, les palpitations de mon cœur aux palpitations d'amour du Cœur de Jésus et de Marie ; chacune de mes respirations aura pour but de s'élancer vers Dieu, et chacune de mes aspirations de l'attirer à moi. » Ces expressions ne seraient-elles pas une allusion personnelle aux palpitations de cœur qui étaient, à cette époque, une de ses grandes épreuves ?

Une autre de ses résolutions fut de ne rien laisser paraître de son mal, « J'aurai soin d'éviter la mélancolie vers laquelle me porterait mon état de souffrance ; et pour cela j'éviterai la fréquentation des mélancoliques. » Marie d'ailleurs sera le remède à ses infirmités : « J'irai visiter Notre-Dame-de-toutes-grâces à chaque fois que ma poitrine sera fatiguée par l'étude ». Marie lui sera un souvenir de la patrie absente : « J'élèverai mon cœur vers Notre-Dame de Chartres, patronne et protectrice du clergé chartrain ». Marie, enfin, sera le trait d'union de ses affections de ce monde et de l'autre : « Je réciterai chaque jour une dizaine de chapelet pour mes chers parents et pour M. Lecomte,... une pour le diocèse de Chartres, une pour les âmes du purgatoire, et en particulier pour l'âme de mon cher père..., une autre enfin pour unir mes souffrances aux souffrances de Marie ».

Cette dévotion aux douleurs de la Mère de Dieu lui venait de son directeur chartrain. « M. le curé, raconte-t-il, était très particulièrement affectionné à la dévotion au Cœur souffrant de Marie. Une sainte religieuse lui ayant appris que la Mère de douleurs était affligée de voir si peu de chrétiens compatir à ses peines, montrés cher père s'était mis à inspirer cette compassion à tous ceux qui l'approchaient... » M. Pie y entra d'autant plus volontiers qu'il lui semblait qu'un tel culte devait être la dévotion d'un être maladif et souffreteux comme lui. Il s'y montra si fidèle qu'à partir de ce moment, il n'y a pas un écrit de lui, lettre,

discours, cahier, qui ne porte en tête les initiales de cette invocation : Amour et compassion au Cœur douloureux de Marie. Une des résolutions de sa retraite à Issy fut d'aller réciter chaque jour le Stabat dans le petit sanctuaire dont il avait le soin. « Vierge sainte, lui dit-il en terminant ces pages, vous ne m'avez envoyé ici que pour me rendre plus capable de vous servir et de vous faire aimer plus tard dans votre cher sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Aidez-moi donc à bien profiter de cette année, et faites que je sorte d'ici meilleur que je n'y suis entré. »

Son dernier mot est que « désormais il n'aura en vue dans toutes ses actions que la gloire de Dieu, le succès futur de son ministère, le salut des âmes et l'honneur de Marie ». Le but était fixé et la carrière ouverte.

Cependant un souvenir, un remords vint l'arrêter sur le seuil. Se reportant à Saint-Cheron, il se rappela qu'il avait pu, dans la dernière année de son professorat, contribuer à certaines difficultés de la maison, dont avait dû souffrir le digne supérieur. M. Pie ne voulut pas que le soleil de sa nouvelle vie se levât dans ce nuage. Donc, simplement et franchement, il écrivit à M. Chouet, lui demandant pardon, par cette lettre de tant d'esprit et surtout de tant de cœur : « Mon très cher père, on rapporte que le cardinal Maury regrettait l'abbé Maury. Je vous dirai de même, si parva licet... que le professeur en moi regrette le petit élève que vous avez aimé. Oubliez le professeur et continuez d'aimer l'élève. Les vieillards, dit-on, oublient les choses de fraîche date et se souviennent aisément de leur temps d'autrefois : faisons-nous, s'il vous plaît, une mémoire de vieillards. D'ailleurs c'est le bon Dieu miséricordieux qui prendra sur lui la responsabilité de ce qui est arrivé ; et il vous dit, comme Paul écrivant à Philémon en faveur d'Onésime : Si tibi aliquando inutilis fuit, si aliquid nœud tibi aut debet, hoc mihi imputa. C'est lui qui a permis que je fisse un pas de travers, pour me mettre dans le bon chemin et me faire arriver au terme qu'il voulait. »

Pour toute réponse, en trois mots, M. Chouet lui ouvrit tout grand son cœur de père : « Quoique je ne sois pas expansif dans mon amitié, je vous ai aimé sincèrement, je vous aime encore, et j'espère que, sans avoir besoin de la grâce nécessitante, je vous aimerai toujours ».

C'est un séjour de grâce, de ferveur et de joie que ce séminaire d'Issy où de jeunes hommes venus de tous les diocèses de la France et d'au delà se rencontrent dans le bonheur d'appartenir à Jésus-Christ, l'émulation à l'aimer et l'espérance commune de se consacrer à lui. Dès le 5 octobre, écrivant à l'abbé Féron, M. Pie lui parlait ainsi de ses nouveaux frères : « Enfin, me voici donc habitant d'Issy ! Il y a dans cette maison un esprit dont je m'accommode très bien. On y trouve beaucoup de gaieté et de franchise ».

De même à M. Chouet : « Mes nouveaux condisciples sont pour la plupart charmants, tous pleins d'abandon, de laisser-aller et de bon ton. Il règne parmi eux une piété douce et aimable qui surpasse peut-être l'idéal de beauté que je m'en étais formé ».

Les études philosophiques s'emparèrent fortement d'une intelligence naturellement portée vers les choses élevées. La psychologie d'abord, qui traite de la nature de l'âme et de sa destinée, fut proclamée par lui « la plus belle de toutes les études après celle de Dieu ». Nous ne nous arrêterons pas à ses nombreux cahiers rédigés en latin ; mais trois dissertations françaises sur les trois grands sujets de la spiritualité, de l'immortalité et de la liberté de l'âme, commencent à nous révéler de nouvelles facultés dans cet esprit jusqu'alors à peu près confiné dans le littéraire pur. Tout a monté d'un étage, la pensée et le style ; on sent que désormais derrière l'humaniste il y a le philosophe, au vrai sens de ce nom. Une autre dissertation sur « les Droits et les Devoirs de la société » établit fermement le droit de l'État à réprimer, interdire, proscrire l'erreur religieuse. C'est déjà la préoccupation de ce jeune

et grand esprit. Sans oser encore établir comment ce droit peut devenir un devoir, du moins est-il dès lors entré dans la vérité, sur ce sujet du règne social de Jésus-Christ ; et lorsque viendra plus tard le moment de soutenir contre le naturalisme et le libéralisme les revendications de la prérogative de l'Eglise catholique, l'Evêque de Poitiers n'aura qu'à se souvenir de l'enseignement d'Issy et à le compléter.

Le programme des études d'Issy joint à la philosophie les sciences mathématiques, physiques et naturelles. M. Pie nous apprend l'intérêt qu'y prit son esprit curieux. « L'étude de la physique m'offre de grands agréments, écrit-il à M. Féron. Notre professeur est très fort ; c'est dans un de ses ouvrages que nous étudions. » Le maître dont il fait cet éloge était l'abbé Pinault, ancien maître de conférences à l'École normale, membre de la Société géologique de France, et une des meilleures têtes de mathématiciens qu'il y eût alors à Paris. Dans une autre lettre du 30 septembre 1835, adressée à M. Chouet, revenant sur le même sujet : « Si ma santé, dit-il, me le permettait, je m'adonnerais à toutes ces sciences avec fureur. Mais j'espère que le bon Dieu m'en donnera assez pour tenir au poste où il m'a placé. Je n'ambitionne que de pouvoir me traîner jusqu'au bout, comme j'ai fait depuis deux mois. C'est tout ce que j'ai demandé à la bonne Dame de Chartres, avant de partir : Stabat. Je vous prie de lui renouveler cette demande, quand vous la verrez. »

Un moment fut toutefois où d'insupportables douleurs firent craindre que le jeune philosophe ne pût continuer l'année à peine commencée. Seul, M. l'abbé Lecomte en recevait la confidence. « Croyez bien, mon très cher enfant, lui répondit-il, le 13 janvier 1836, que je compatis bien vivement et cordialement à votre souffrance. Hélas ! je sais trop ce quelle est... Depuis quelque temps, d'affreuses douleurs se disputent mes jours et mes nuits. L'aimable Jésus soit béni ! Prenez courage, cher enfant. Ne vous

laissez pas affaiblir par ces nouveaux systèmes de médecine homicide ; je sais ce qu'ils valent. La très sainte Vierge, voilà notre meilleur médecin. Samedi, je dirai la sainte Messe pour vous.... » Cette lettre est tout entière une effusion de la plus religieuse tendresse. La correspondance que nous venons de voir s'ouvrir entre le père et le fils, ne cessera de faire couler dans cette vie de séminaire comme une source de force, de lumière et de paix.

A deux mois de là, 9 mars, une autre lettre rappelle à l'élève du sanctuaire que la mission de victime est la préparation à la mission de prêtre. « Mon très cher enfant, le bon Dieu vous éprouve donc toujours beaucoup ! Mais ne vous désolez pas. Il faut que les chers amis de Dieu passent par mille tribulations. On ne saurait trop compatir à ces maux d'estomac qui ont une profondeur incroyable chez les personnes surtout organisées d'une certaine façon. Mon pauvre enfant, organisées d'une certaine façon. Mon pauvre enfant, espérons dans la très sainte Vierge. Je lui recommande votre chère santé au saint Sacrifice. Ah ! que ne suis-je plus puissant auprès du bon Dieu ! Vous auriez le cœur aussi dilaté que vous l'avez oppressé. L'amour de ce bon Jésus adoucit toutes choses. ConteZ-lui bien et à sa tendre Mère toutes vos peines, filialement, amoureusement. Les beaux jours vont venir, ils vous feront du bien !.... Monseigneur et tout le monde ici vous aiment beaucoup, le bon Dieu surtout, car je ne doute pas que vous ne soyez de ses grands amis. »

Le vaillant jeune homme tint bon. En dépit de crises répétées, il s'acharna au travail. « Quoique toujours faible, je crois qu'au résumé je fais autant que les autres », écrivait-il à M. Féron. Le 20 avril, il disait au même : « Ma santé est maintenant dans un état supportable, aux maux de cœur près, qui me fatiguent beaucoup. Enfin, avec l'aide de la bonne Vierge, j'irai à peu près jusqu'au bout. C'est plus que je n'étais en droit d'espérer il y a quelques mois. »

L'année de philosophie de M. l'abbé Pie allait se terminer dans cette alternative de souffrance et de labeur, quand tomba à Paris une nouvelle qui l'atterra. Un incendie venait de dévorer la cathédrale de Chartres ! C'était une maison maternelle pour lui que cette église où Notre-Dame avait allaité son enfance de tant de grâces de choix ; puis le Chartrain était fier de cette merveille de la foi et du génie de ses pères. Sa désolation fut extrême. Il pleurait, ne parlait plus, ne pouvait plus manger ; il allait retomber malade. Il ' écrivit à son cher père, le curé de cette cathédrale que l'on disait en cendres. Celui-ci le rassura : Marie, encore une fois, venait de faire éclater la force de son bras. « Eh bien ! vous avez donc su nos malheurs, mon cher ami ? Mais il y a dans tout cela une protection sensible de la très sainte Vierge. Nous pouvions, nous devons être tous embrasés. Il faut voir du haut des combles les ravages et toute la portée du mal ! Les parties essentielles et les plus précieuses sont sauvées ; le mal est réparable, grâce à Dieu : *Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti.* » Les détails fort curieux donnés par cette lettre sur la préservation étonnante des sauveteurs tenaient du surnaturel. « N'y a-t-il pas du prodige, se demandait le saint homme, quand, parmi plusieurs milliers d'hommes qui travaillaient dans un déluge de feu, sous les flots du plomb qui coulait comme une lave, personne n'a péri, personne, que je sache, n'a même été blessé ? Nous devons bien des actions de grâces à la très sainte Vierge, n'est-ce pas ? Comme nous le dit M. le ministre, sur le lieu même du désastre, la Providence a fait un premier miracle ; et elle nous en prépare un second dans les moyens qu'elle dispose pour remédier au mal. M. le Préfet lui-même, qui a été admirable et tout catholique en cette circonstance, a mis le mot de miracle dans sa proclamation après notre délivrance. »

Les deux faits de la préservation partielle de la cathédrale en 1836 et de la cessation subite du choléra en

1832 demeurèrent indivisibles dans l'esprit de M. Pie comme un double prodige qui redoubla sa confiance envers Notre-Dame de Chartres et sa vénération pour son archiprêtre, médiateur auprès de la médiatrice, comme lui-même disait.

Dans l'année scolaire suivante, le jeune clerc entra au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, pour l'étude de la théologie, son entière formation ecclésiastique et la réception des saints Ordres.

Le séminaire de Paris avait alors pour supérieur le vénérable M. Garnier, entouré d'un conseil de prêtres remarquables : M. Carbon, directeur ; M. Icard, professeur de théologie dogmatique ; M. Gallais, professeur de théologie morale ; M. Caron, professeur de liturgie ; M. Houssard, économe ; MM. Laloux et Carrière, professeurs du grand cours. Rarement plus complète réunion d'hommes de mérite avait présidé à l'éducation de la jeunesse cléricale.

En entrant dans cette maison d'où il ne devait sortir que pour monter à l'autel, le premier mouvement du jeune séminariste fut de se mettre en présence de la grandeur de ce but, en se posant la question quotidienne de saint Bernard : « Ad quid venisti ? Pourquoi suis-je dans ce monde ? pourquoi suis-je dans ce séminaire ? Je me le demanderai chaque jour. Vous m'avez envoyé dans ce monde, ô mon Dieu, pour vous connaître, vous aimer et vous servir, et dans ce séminaire pour vous faire un jour connaître, aimer et servir. »

Plus loin, Marie, vierge prêtre, est suppliée de bénir ce dispositions : « Sainte Vierge, après cette retraite, comme dans toutes les grandes circonstances de ma vie, je renouvelle la consécration par laquelle je me suis voué autrefois à vous : il fait trop bon de vivre à votre service pour que je consente jamais à abandonner vos livrées !... Je vous renouvelle la promesse que j'ai faite à votre Cœur douloureux de prêcher avec zèle la compassion à vos

souffrances, dès que je serai appelé à conduire les âmes. Agréez tous les exercices, toutes les fatigues et les peines de cette année. Bénissez tous mes travaux. Ils auront pour but d'aller à Jésus par vous, à son Cœur par le vôtre. Je m'unis d'intention et je prends part intérieurement à toutes les prières qui vous seront adressées pendant cette année dans votre sanctuaire de Chartres, près duquel il vous a plu de me faire naître, me donnant par là une grande espérance de faire mon salut. »

L'impression que le jeune clerc fit sur ses nouveaux condisciples, au sortir de cette retraite, n'a pas été oubliée. Mgr Duquesnay, alors évêque de Limoges, en rendait ainsi témoignage sur son cercueil : « Plus favorisé que la plupart de vous, mes frères, il m'a été donné de connaître Edouard Pie, à l'âge de dix-neuf à vingt ans, alors qu'il entrait au séminaire de Paris, pour y commencer ses études théologiques. Je le vois encore arriver parmi nous. Sa constitution paraissait frêle et délicate ; sa taille était élancée, son front large et développé, sa bouche fine et souriante ; ses yeux bleus étaient vifs et doux, très doux. Sa mise, tout en étant toujours décente et correcte, accusait, sinon la pauvreté, du moins la nécessité d'une stricte économie. En effet, ce futur prince de l'Eglise, issu d'une famille très humble, venait étudier à Paris aux frais de son diocèse.

« Dès le premier jour, il avait conquis sur nous tous une supériorité qu'il s'efforçait de dissimuler sous les dehors les plus modestes et les plus aimables. Dès ce moment, il révéla deux qualités maîtresses : la solidité de son jugement et la variété de ses connaissances, puis la grâce incomparable de sa parole. Nul ne répondait comme lui aux questions de ses maîtres, nul n'argumentait avec une telle logique, nul n'avait comme lui la mémoire richement fournie de textes de l'Ecriture et des Pères. Quant à l'élégance et au charme de la parole, c'est dans une

réunion de jeunes gens de la paroisse Saint-Sulpice que se révélèrent ces rares qualités, qui grandirent chaque jour.

« Nous l'admirions tous, mais nous l'aimions encore plus : il était si bon condisciple ! Sa piété n'avait rien d'austère ; sa régularité, sans affectation ni raideur, nous servait d'exemple, sans être une censure de nos étourderies. Aux heures de la récréation, on se pressait autour de lui pour jouir des finesses de son esprit, des vives saillies de son humeur toujours joyeuse, entremêlées souvent de pensées élevées et graves. »

Un autre témoin ajoute : « Il pratiquait en tout une pauvreté exemplaire, nécessité peut-être, mais noblement et amoureusement supportée. Sa conversation si fine, si attrayante, n'avait rien de recherché ; et s'il y portait parfois une pointe de malice, elle a eu bien des complices dans tous ceux qui, comme moi, ont pris plaisir à l'écouter. Dans cet entretien très diversifié, il parlait de préférence de choses d'Eglise, et en homme d'Eglise. Les heures de promenade et de récréation passaient avec lui sans qu'on s'en aperçût. »

La ferveur était grande alors à Saint-Sulpice. C'était le moment où venait de mourir Calixte Frèze, laissant dans cette maison le parfum d'une aimable édification. Un juif converti, de chétive apparence, Jacob Libermann, le futur fondateur de la Congrégation du Saint-Cœur-de-Marie, enflammait les âmes du zèle de la piété et de l'apostolat. « Avez-vous entendu comme ce petit juif parle de Dieu ? » se disait-on l'un à l'autre. Les bandes qu'il groupait autour de lui s'animaient à le suivre dans ces voies de sainteté éminente, que l'Eglise a déjà honorée en le déclarant vénérable. Sans être des plus mêlés à ces associations, parmi lesquels Libermann commençait à recruter ses missionnaires futurs, l'abbé Pie s'en édifiait ; et, bien des années après, il en faisait mémoire dans ce passage d'un éloge du bienheureux Pierre Claver : « Ils ont entendu la parole de l'Evangile, ces jeunes et fervents lévites, que

nous vîmes, il y a quinze ans, dans le séminaire de la capitale où nous résidions, groupés autour de celui qui, à son insu, était déjà leur père et leur fondateur, s'enflammer tellement au récit des œuvres de Pierre Claver, qu'ils résolurent de se vouer comme lui à la conversion des nègres, mission qu'ils ont entreprise et qu'ils poursuivent vaillamment sur la terre d'Afrique. »

La vie d'étude marchait de pair avec la vie de piété. Maintenant élève de théologie, M. Pie se félicitait d'avoir à se nourrir de cette science des sciences, de laquelle il disait plus tard magnifiquement : « Ceux là boivent à plus longs traits dès ici-bas à la coupe de l'éternelle vie qui puisent plus abondamment la connaissance de Dieu à ces sources sacrées.... » Ses cahiers nous attestent l'application qu'il y mit ; quelques unes de ses lettres nous révèlent le charme qu'il y trouvait. « L'étude de la théologie, écrivait-il à M. Chouet, a pour moi des charmes que mon imagination ne s'était jamais figuré pouvoir y rencontrer. Elle a su me captiver avec tant d'intérêt que jamais année ne m'a semblé plus courte. Mes journées sont si pleines qu'elles ne me laissent que le regret d'y trouver des exercices trop multipliés, et pas assez d'espace pour des études approfondies. »

Là encore, dans ce champ nouveau, l'abbé Pie retrouvait la supériorité qui l'avait distingué au cours de ses humanités. « C'était plaisir, nous écrit un de ses condisciples, de l'entendre développer une thèse de théologie, dans ce beau et facile latin qu'il maniait avec une dextérité et une aisance à désespérer ses émules. Dans les argumentations qui se faisaient le mercredi, et qui pour cette raison se nommaient mercuriales, on jouissait de voir cet esprit pénétrant, délié, fertile en ressources, proposer son objection ou soutenir la discussion, avec une force de logique et une courtoisie de formes qui nous tenaient sous le charme, et nous faisaient oublier que l'argumentateur

prélevait la part du lion sur le temps assigné à la durée de la joute. »

On parle de même de, ses examens semestriels et autres ; on vante surtout ses succès dans ce que Saint-Sulpice appelle « le quart d'heure », temps donné après la classe pour soumettre au professeur les difficultés et lui demander des éclaircissements.

C'est là que, dès cette époque, s'agitait une question qui est le point central du catholicisme : celle de l'autorité du Pontife romain. Saint-Sulpice était divisé. Tandis que les professeurs Laloux, Hugon, Icard se déclaraient ultramontains, M. Gallais professait un gallicanisme mitigé. A la suite d'un résumé, fort impartial d'ailleurs, dicté par lui à ses élèves sur la question de l'infaillibilité pontificale, le professeur concluait contre ; M. l'abbé Pie se permit de conclure pour. « Plus de vingt fois, raconte un de ces étudiants, j'ai vu cette question avec ses annexes se débattre au quart d'heure. Lorsque, quarante ans plus tard, elle a été portée si vivement devant l'opinion, je ne crois pas qu'alors ni les livres, ni les journaux, ni la chaire chrétienne m'aient rien appris que déjà je n'eusse vu abordé et épuisé par l'abbé Pie, dans ces discussions auxquelles M. Gallais se prêtait de bonne grâce, sans jamais s'offenser de se voir contredit, et même poussé à bout par ce jeune homme de bon ton, dont la modestie égalait le savoir. De son côté, le disciple restait l'admirateur et l'ami de son maître ; et, après la victoire, il se gardait de jamais afficher un triomphe que nous étions d'autant plus portés à lui décerner. Ajoutons que M. Gallais, longtemps avant sa mort, finit par brûler ses thèses gallicanes : c'était plus que les rétracter, plus que les condamner, c'était les exécuter. »

Il ne faut donc plus demander maintenant quand s'implantèrent dans l'esprit de M. Pie les doctrines romaines. Elles s'y montrent comme innées dès le commencement. Tout est harmonie, tout est unité dans

cette intelligence comme dans cette existence : qualis ab incœpto.

Les mêmes témoins nous parlent de l'étude des Pères qui faisait aussi son occupation ; ils nous le montrent arrivant à la salle chauffée, portant sur sa tête, suivant l'usage d'alors, le petit pupitre à longs pieds, traditionnel à Saint-Sulpice, sur lequel il installait un volume in-folio dont il faisait des extraits. En 1838, il lut et annota ainsi Denys l'Aréopagite. Mais, entre toutes ces études, celle de l'Ecriture sainte conquiert sur son esprit cet ascendant souverain qu'elle n'abdiqua plus. C'est à M. Garnier, supérieur général, que M. Pie fait remonter la première révélation qui fut faite à son esprit des trésors bibliques. Il écrit à M. Chouet : « Le bon père supérieur, qui me témoigne une affection bien particulière, a l'obligeance de m'initier à ses études bibliques et de me communiquer toutes les pièces nécessaires pour cela.... Les travaux de M. Garnier sur l'accord de la Genèse avec les sciences modernes sont d'autant plus précieux qu'ils se présentent dégagés de tout fatras scientifique. Dans ses leçons lumineuses, le beau livre de la nature est ouvert à tout le monde. Il est si consolant pour un esprit chrétien de voir la source des objections contre le christianisme se changer en un trésor de démonstrations ! Mais je me fatigue parfois de cette science qui enfle ; et, pour tirer de mon cœur quelques soupirs vers Dieu, je me reporte alors aux anciennes années de Saint-Cheron. Votre bonté, dont le sentiment m'est plus présent que jamais, me les rendit si douces et le bon Dieu m'y fut si bon !..... »

Ce n'est pas toutefois par ce côté scientifique que M. Pie entrera en possession de la Bible. C'est par l'art d'appropriier le texte saint au discours, avec un bonheur d'assimilation dans lequel il n'eut pas son égal en ce siècle. Or, cela ne s'apprend nulle part ; c'est un don du génie. Nous le verrons à l'œuvre. Qu'il suffise, quant à présent, de savoir que l'Ecriture le mit en face d'une beauté qu'il

déclarait laisser lo in derrière elle toutes les beautés classiques chères à sa jeunesse. « Non, écrivait-il quelque temps après, non, jamais homme, de quelque nom éclatant qu'on l'appelle, n'a parlé comme ces hommes ! Jamais Homère ni Hérodote n'ont parlé comme Job et Moïse ; jamais Théophraste n'a parlé comme Salomon, jamais nulle bouche n'a parlé comme Isaïe ; jamais aucun sage, s'appelât-il Platon, n'a parlé le langage des paraboles de Jésus et de ses béatitudes. Jamais Tacite ni Tite-Live n'ont parlé comme saint Luc et saint Jean. Jamais Démosthènes ni Cicéron n'ont parlé comme saint Paul. Comme, entre les diverses conceptions de la sainteté, il n'est qu'un Juste unique, Jésus, type absolu de la beauté morale, devant lequel se prosterne l'admiration de tous les temps et de tous les lieux ; de même, dans l'infinie variété des langues et des littératures, il n'est qu'un livre, un seul, qui, semblable à la manne, prenne le goût de tous les siècles et s'accommode à tous les lieux. Et ce livre, c'est la Bible, le livre par excellence, le livre universel, le livre catholique, lequel, dicté par Celui qui primitivement n'avait donné à la terre « qu'une lèvre et qu'un langage », reproduit par une merveille permanente le prodige dont s'étonnait Jérusalem, au jour où tous les peuples du monde entendaient, chacun dans leur langue, les Apôtres raconter les grandeurs de Dieu. »

Lejeune théologien nous fait connaître, dans une lettre, quelle autre et sainte poésie il trouvait dans les offices de la paroisse Saint-Sulpice. « Tout est sec dans ce pays de la scolastique, confiait-il à M. Lecomte, hormis nos magnifiques offices, parce que c'est la sainte douceur de Dieu qui n'est altérée par personne : c'est le cœur-à-cœur avec Lui. » A quoi M. le curé s'empressait de répondre : « Je vous fais compliment de vos offices de Saint-Sulpice. Que j'aime, très cher enfant, à vous entendre dire qu'on en revient toujours plus pénétré d'amour pour Jésus-Christ ! Mon Dieu ! que l'on parle rarement de ce désirable amour,

et que les âmes tendres envers Notre-Seigneur sont rares ! Grâces à ce bon Sauveur, vous êtes de ce nombre ! »

En effet, dans ce jeune étudiant, tout se tournait à aimer et à souffrir par amour. « Mon très cher Père, écrit-il le 9 février 1837, depuis huit jours je souffre d'un grand mal de tête. Comme voudra l'aimable Jésus ! Voilà, cher bon Père, pour la santé du corps. Quant à celle de l'âme, je ne sais si elle gagne quelque chose ; mais le bon Dieu me devient tous les jours plus bon et plus apte à le faire aimer un jour. Ecrivez-moi. »

Altéré de ces lettres fortes comme le vin et douées comme le miel, l'abbé Pie confiait à sa mère que « dans ses moments de sécheresse il ne retrouvait de ferveur qu'en lisant M. le Curé ou en pensant à lui ».

La même lettre contenait une nouvelle importante : c'était sa promotion à un ministère qui allait être le début de son apostolat. « Je viens, ma chère maman, d'être chargé d'un emploi qui m'occupe un peu plus qu'à l'ordinaire : j'ai consenti à faire partie du catéchisme de persévérance des jeunes gens de la paroisse Saint-Sulpice. Cela me demande, outre les petits services courants, deux sermons par mois. Quelque assuré que tu me connaisses, j'ai cependant besoin, dans les commencements, de bien préparer mon affaire avant de monter en chaire. Il y a là un grand nombre de jeunes gens instruits, et beaucoup de leurs parents, dont quelques-uns sont des personnes très considérables. Prie pour moi et pour mes chers enfants. C'est bien la portion la plus importante et la plus honorable de nos catéchismes... Adieu, ma bonne mère ; je t'embrasse de tout mon cœur. Je t'ai donnée à la bonne Vierge de Saint-Sulpice, ainsi que mon frère, pour tout ce mois de mai. Offre-moi souvent à Notre-Dame de Chartres. Adieu encore ; je t'embrasse mille fois. »

C'était le dimanche, 16 avril 1837, que le catéchiste était entré dans la charge dont il se félicitait. Nous l'en féliciterions pareillement sans réserve, si elle n'avait eu le

tort de l'arracher au plus fort de son travail d'étude. « Ma santé est devenue, grâce à Dieu, supportable, disait la même lettre. J'ai cela de bon, cette année, que je puis toujours travailler, et je travaille beaucoup. » Il dut désormais travailler au double ; et, en voyant l'immense collection de compositions de toutes sortes que, pendant deux années, M. Pie consacra à cette œuvre du catéchisme, on hésite à croire qu'une pareille surcharge puisse être imposée à de jeunes intelligences, sans préjudice de la force des études professionnelles. L'on se demande avec frayeur si le nombre est considérable de ceux qui savent garder une proportion équitable entre les austères méditations de la science et ces brillants exercices attrayants et absorbants, où le feu d'un premier zèle est excité par le souffle des premiers succès. Toujours est-il que M. Pie ne s'épargna pas à l'ouvrage, et, s'étant donné à Dieu, comme nous venons de le voir, il se donna aux âmes avec la même ardeur.

Fondé ou, pour mieux dire, réorganisé en 1832, le catéchisme de Saint-Sulpice comptait environ trois cents jeunes gens, de douze à dix-huit ans, répartis en quatre divisions correspondantes aux quatre années moyennes de la Persévérance. Les réunions se tenaient dans une chapelle souterraine, sous les tours de Saint-Sulpice. Là, de neuf heures à onze heures, se pressait une jeunesse appartenant soit aux familles particulières, soit aux diverses institutions enseignantes, écoles, collèges et pensions, disséminés sur cette populeuse paroisse. Au commencement de la séance l'instruction doctrinale, au milieu la sainte Messe, à la fin l'homélie sur quelque sujet de morale, se partageaient ces deux heures entrecoupées de cantiques.

Aux grandes époques de l'année, des fêtes de catéchisme fournissaient l'occasion à des conférences, rapports, lectures et récompenses, dont l'intérêt et la variété tenaient sans cesse en haleine cette vive assemblée. Ces

solennités étaient d'ordinaire présidées par quelque haut personnage ecclésiastique. C'est à ce titre qu'on y vit, au cours de ces deux années, Mgr de Forbin-Janson, Mgr Dupuch ; Mgr Garibaldi, internonce du pape ; Mgr Purcell, évêque de Cincinnati ; Mgr Menjaud, coadjuteur de Nancy ; Mgr Bonamie, évêque de Chalcédoine in partibus, et d'autres pontifes et prélats venus de tous les points du globe. C'était comme une représentation de l'Église universelle qui passait sous les yeux de ces jeunes chrétiens.

Tout le secret du succès de ce genre de catéchismes est dans l'enthousiasme qu'on inspire aux enfants : M. l'abbé Pie leur en souffla le feu sacré. Une congrégation de piété enrôlait les plus fervents dans une solidarité d'exercices religieux, de bon exemple et de bonnes œuvres. Là aussi fleurissait une Académie, laquelle se livrait à des travaux littéraires qu'ensuite l'éloquent directeur savait mettre en lumière, mais lumière discrète, qui plaçait la leçon à côté de la louange, comme il convient à cet âge. L'académie avait ses orateurs, ses poètes, ses écrivains. Plusieurs étaient des jeunes hommes de talent et d'avenir ; et nous pouvons déjà nommer au premier rang un enfant de douze ans, le jeune Eugène Rendu, d'une famille où l'Église et l'Université avaient déjà recruté leurs premiers dignitaires, et qui plus tard, devenu lui-même inspecteur général de l'Instruction publique, devait renouer avec son catéchiste d'autrefois une correspondance affectueuse qui ne sera pas une des moindres lumières de cette histoire.

C'était donc à la fois une famille, un sanctuaire et une école que ce catéchisme d'élite. M. Pie en était l'âme. Quand ce jeune homme à la haute taille, à l'attitude noble et aux manières aisées, revêtu de son surplis, montait dans la petite chaire ou ambon de la chapelle, les yeux et les cœurs allaient tout de suite à lui. Son talent savait se plier à tous les genres sa parole avait tous les tons. Didactique et serrée dans les instructions, spirituelle et déliée dans les

comptes rendus, elle portait dans l'homélie cette supériorité qui devait faire de M. Pie le maître du genre, en notre siècle ; et volontiers on se rappelait, en l'écoutant, ces grands catéchistes de la primitive Église, qui, jeunes eux aussi, ravissaient Alexandrie par le commentaire de la parole de Dieu.

Le catéchiste de Saint-Sulpice s'était donné pour modèle le saint catéchiste d'Annecy. A son exemple, tous ses manuscrits, déjà marqués de l'invocation à la Mère des douleurs, se terminent dorénavant par ces trois mots : Dieu soit bény. « C'est ainsi, explique-t-il dans une note latine, que saint François de Sales couronne tout ce qu'il écrit. »

Après la gloire de Dieu, la seconde chose qu'il se proposa fut le salut des âmes. « Mon Dieu, écrit-il à la fin de sa première homélie, c'est pour la première fois que je parle au cœur de ces enfants. J'aurais pu leur dire des choses plus relevées, plus éloquentes peut-être. Pouvais-je leur en dire de plus utiles ? Or, j'ai retenu du grand évêque de Meaux que l'utilité actuelle des enfants de Dieu est la loi suprême de la chaire chrétienne. Daignez, ô mon Dieu, bénir mes efforts pour le salut de ces âmes. Et vous, ô Marie, sous les auspices de laquelle nous exerçons ce ministère, faites que ces enfants recueillent, et, comme vous, conservent dans leurs cœurs les paroles que nous adressons de la part de Jésus, votre Fils. Ainsi soit-il. »

Les enfants, se sentant aimés, se mirent tout de suite à le payer de retour. « Nous aimions tous nos catéchistes, nous écrit l'un d'eux ; nous aimions M. Pie exceptionnellement.

» Il les fascina si bien que tous pleurèrent quand, au bout de deux mois, forcé par l'état de sa santé de devancer l'époque des vacances, il leur fit cet adieu : « Mes enfants, c'est pour la dernière fois de cette année qu'il m'est donné de me trouver au milieu de vous. La volonté de Dieu, toujours aimable sans doute, lors même qu'elle se manifeste par des exigences pénibles, me force d'anticiper sur les jours de repos accordés à ma faiblesse. Oh ! que

l'union cimentée par le Cœur de Jésus est difficile à rompre ! Mais elle ne se rompra point. »

En effet, ils revinrent tous, beaucoup pour Dieu, un peu pour lui. A la rentrée d'octobre, tous les bancs étaient remplis. Il salua leur bienvenue, il les appela « ses enfants très chers et très regrettés, carissimi et desideratissimi ; il les appela sa joie et sa couronne ; il leur demanda de tenir bon : *State in Domino* : c'était bien la devise d'un catéchisme de persévérance. Il recommença à les instruire, à les charmer, à les convertir surtout. D'abord, il pria pour eux : « Mes chers enfants, avant de commencer cette instruction, j'ai prié Dieu pour vous avec plus de ferveur et de tendresse qu'à l'ordinaire. » Il étudiait peureux. Il étudiait les Pères, les Docteurs, l'Evangile surtout, dont il faisait à ces jeunes âmes des applications délicates, ingénieuses, trop ingénieuses parfois, mais qui ne s'en gravaient que mieux dans leurs imaginations. Ses comptes rendus de fêtes avaient l'éclat de la peinture, la vivacité du drame. Il décrivait, par exemple, la messe de minuit de Noël 1837, dans la chapelle souterraine : la ville enveloppée d'ombres, la grande église fermée ; de jeunes chrétiens se glissant, par une ouverture dérobée, sous des tours silencieuses et s'assemblant dans une sorte de grotte souterraine. On se fût cru aux catacombes. Là des hymnes, des discours, des poésies composées par cette studieuse jeunesse. Puis les mystères qui commencent, la messe célébrée par un prêtre de la dernière ordination, pour que tout fût nouveau dans la fête du nouveau-né de l'étable. Enfin le soir de la même fête, Mgr de Forbin-Janson, un évêque proscrit, pèlerin des Saints Lieux, venant remettre le mystère de Noël dans le cadre qu'il avait jadis contemplé au berceau de Bethléem. Comment de jeunes esprits n'eussent-ils pas été transportés par ces tableaux ? Les comptes rendus de M. l'abbé Pie, conservés dans les archives du catéchisme de Saint-Sulpice, furent longtemps consultés comme des modèles du genre.

Il n'eût pas été lui-même s'il n'eût été l'apôtre de la dévotion à Marie. Il plaça son catéchisme sous le patronage de Notre-Dame de la Persévérance. Une fête annuelle fut instituée et une statue inaugurée par lui, sous ce vocable, au milieu des chants, des fleurs et des vers. Puis, dressant acte solennel de cet événement : « La postérité saura donc que, le premier Dimanche de mai 1838, dans la chapelle des Persévérants de Saint-Sulpice, Marie fut honorée pour la première fois sous le nom de Notre-Dame de la Persévérance, avec cette devise inscrite sur sa bannière : *Erant perseverantes cum Maria.* »

M. Pie fit mieux encore. A la fête de l'Assomption de la même année, Notre-Dame de la Persévérance fut affiliée par lui à Notre-Dame de Chartres. Les noms de ses enfants furent envoyés à ce sanctuaire, dans un cœur de vermeil. C'était, disait l'abbé Pie, « en souvenir de la consécration que M. Olier avait faite autrefois de sa paroisse Saint-Sulpice à cette très ancienne et très illustre Dame ».

Le jeune apôtre se rendait compte qu'il faisait des fruits de salut : « J'exerce un petit et bien doux ministère en notre Persévérance, écrivait-il à M. Féron. Sur cent et quelques jeunes gens qui sont tous bien pieux, j'en ai surtout douze ou quinze dont l'éducation religieuse se fait, grâce à Dieu, avec plus de succès et de perfection que je n'eusse osé l'espérer. Ce sera un excellent levain, au milieu de cette masse inique de notre société. »

La même lettre ajoute : « J'ai eu la consolation de découvrir et de déterminer quelques vocations ecclésiastiques, parmi ce béni troupeau, et je compterai bientôt peut-être parmi mes confrères du séminaire tel étudiant que j'appelais ici mon enfant. »

Ces vocations vraies ou présumées, le jeune apôtre les suivait par delà le Catéchisme. A un de ces jeunes gens, qui quittait Paris pour Metz, il dit à la fin d'une lettre : « Adieu, mon cher enfant ; n'oubliez jamais Notre-Dame de la Persévérance. Souvenez-vous surtout de ne pas résister à la

voix de Dieu, en ce qui concerne votre vocation ; et cette vocation sera très belle et très sainte... Adieu. Nous espérons nous revoir, au moins au ciel ! Puissiez-vous y être placé avec nous dans la hiérarchie des saints prêtres ».

Un autre jeune homme, très brillant, président du Catéchisme, mais sans fortune, sans santé, était dirigé par lui dans cette voie du sanctuaire. Quand il en prit une autre, M. Pie, prêtre alors, ne lui en continua pas moins sa direction tutélaire. Dix ans après, nous trouvons le disciple et le maître réunis au pied de l'autel de Notre-Dame de Chartres ; et, plus tard, le même élève demandait à l'évêque, « pour sa femme et son enfant, la bénédiction tant de fois implorée par lui dans la chapelle souterraine de si douce mémoire ».

Un autre, — c'était le poète des fêtes de la Persévérance, — est frappé au cœur par la mort de sa jeune épouse. Il se ressouvient alors de son catéchiste d'autrefois ; et lui ouvrant une âme plus grande que son infortune : « Quel coup, Monseigneur, mais que de grâces !... Elles me rendent à mon tour presque facile le courage de mon malheur et de mon devoir. Veuillez m'aider à bénir Dieu et à le prier pour ma chère absente, pour nos pauvres enfants, pour moi-même, afin qu'il achève en nous, coûte que coûte, l'œuvre commencée d'amour et de miséricorde. »

M. Pie voulait faire des prêtres : son exemple seul en faisait. Un de ses auditeurs d'alors, maintenant préposé à une grande œuvre de prière, à Paris, nous raconte comment la seule vue du jeune abbé récitant son bréviaire fit tomber en lui la première semence de sa vocation ecclésiastique. « Cette manière de prier Dieu me fut une révélation, nous écrit-il ; elle m'apparut comme un idéal, et je me dis dans mon âme : comme on doit être heureux de pouvoir prier ainsi ! Comme le prêtre est favorisé d'avoir de telles communications avec Dieu !... Trois mois après, j'entrai au petit séminaire. »

Les vacances de M. Pie se partageaient entre Chartres et le village de Saint-Julien-Royaucourt, près de Laon, où il faisait l'éducation d'un petit neveu de l'évêque de Chartres, le jeune Denis Cassan de Floyrac. « Là, dans cette famille, la religion, l'honneur, l'esprit étaient héréditaires », comme s'exprimait plus tard l'évêque de Poitiers. Il ne manqua pas cette occasion de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, dont l'église s'élève près de là. A Chartres, il trouvait asile dans le palais même de l'évêque, auprès de son élève. Il était à proximité de tout ce qu'il affectionnait, Notre-Dame, sa mère et M. le curé.

Cette mère, le jeune séminariste mettait son dévouement à la faire avancer dans la vie chrétienne, à me sure que lui-même s'avavançait de proche en proche vers le sacerdoce. Il la recommandait à M. l'abbé Féron : « Mon cher ami, ma bonne mère a grand besoin d'être remontée ; elle a pleine confiance en vous, ainsi qu'en M. le curé. Consolez-la donc au milieu de ses peines. Les lettres qu'elle m'envoie sont admirables. Je la vois tout entière sous l'action de Dieu. »

A quelque temps de là, une autre lettre disait : « Ma bonne mère ne manque jamais de me parler de vous. De mon côté, je vous la recommande, cette chère mère qui a vraiment besoin de consolations. Tant que je serai loin d'elle, sa position sera toujours pénible, quelques adoucissements qu'on y mette Soyez-lui toujours bon : ses lettres sont toutes détrempées d'une piété qui me transporte. Elle y parle bien un peu trop tendrement de son cher fils, en se désolant de l'absence ; mais Dieu peut-il en vouloir à une mère à cause de la tendresse qu'il a versée lui-même en elle, et qui est un de ses plus beaux ouvrages ? Tant qu'une préférence bien ferme pour le bon Dieu réside en la suprême et fine pointe de l'âme, ne faut-il pas laisser bonnement nos cœurs s'épancher en des affections si naturelles et si légitimes ? »

Nous n'avons que deux ou trois lettres de la correspondance de la mère et du fils ; elles ont des

délicatesses à faire venir les larmes. On y voit d'une part la sollicitude de la veuve qui se prive de tout, de ses épargnes, de son salaire, pour envoyer quelque argent au cher fils souffrant, frileux et peu vêtu, qui en a tant besoin ! On y voit d'autre part la tendresse du fils qui dissimule ce besoin à sa mère trop inquiète, l'illusionne à dessein sur l'état de sa santé, refuse d'avance ses offres, la conjurant de reporter le prix de ses sacrifices sur son plus jeune frère, alors sur le tour de France, et lui-même trouvant moyen d'envoyer à celui-ci quelques pièces prélevées sur son pauvre superflu.

Puis viennent des consolations, des exhortations à attendre, à patienter, à se fortifier : « Ma chère et pauvre mère, voici une année d'études déjà finie. Mes occupations me l'ont rendue courte comme un jour, et celles du Catéchisme me rendront encore le temps de mon séminaire plus agréable, parce qu'il sera plus utilement employé. Après cette fin des vacances, quand tu me reverras ensuite pour la première fois, je serai dans les Ordres, et je n'aurai plus à te quitter que pour peu de temps. Je prie souvent la Sainte Vierge qu'elle te rende la position de plus en plus aimable, jusqu'à ce que nous soyons réunis. Je suis bien heureux de voir que tu te trouves si à l'aise chez Madame Lenoir. Présente-lui mes respects et ma reconnaissance. »

En ces mêmes vacances, M. Pie eut le bonheur de retrouver encore M^{lle} Mariette ; mais cette seconde mère était près de lui être enlevée. Comme cette Anne, fille de Phanuel, dont parle l'Évangile, « elle était avancée dans les jours de sa vie », — elle atteignait alors quatre-vingt-six ans, — et, comme elle aussi, elle ne sortait plus de sa maison que « pour se rendre au temple, servant le Seigneur dans ses prières et la nuit et le jour ». M. Pie demandait à Dieu qu'elle pût du moins vivre assez pour lui voir célébrer sa première Messe. Il disait dans ses vers :

Donnez-lui pour longtemps la vie et la lumière ;
Qu'elle entende à l'autel mes vœux du premier
jour ;
Il serait doux à cette mère
De voir son fils pour elle offrir le Dieu d'amour
Ange, fils de Marie, allongez cette trame,
Filez encor des jours jusqu'à ce jour heureux.
Ce beau jour serait pour son âme
Le suprême bonheur, un avant-goût des cieux.

Dieu ne le voulut pas. Deux mois après, M. Pie composait à Saint-Sulpice l'épithèque latine de « la vénérable servante de Jésus-Christ, Jeanne-Françoise Mariette, mère des pauvres et des Lévites, qui avait bien mérité de l'Église de Chartres reconnaissante ». Elle était morte le 2 décembre 1837.

Cependant le jeune clerc n'avait qu'un but devant les yeux : les Ordres sacrés, l'engagement au service de Dieu. Dans son journal de retraite, à la rentrée d'octobre 1838, il disait à Marie : « O tendre Mère, le terme de ce long noviciat que j'ai commencé, il y a douze ans, sous vos auspices, va enfin approcher. Soyez-moi plus propice de jour en jour. »

Une première faveur lui avait été obtenue par son intercession : il avait pu « être sur pied » durant tout son noviciat ecclésiastique. « Mon cher abbé, écrivait-il à M. Féron en 1838, je puis dire en toute vérité que Notre-Dame m'a exaucé ni plus ni moins que je le lui avais demandé ; car depuis la prière que je lui fis en ma neuvaine de 1833, j'ai toujours souffert, et pourtant j'ai toujours pu suivre à peu près mon petit travail, et n'ai pas été de jour sans me voir debout et sur mes jambes, quoique toujours au pied de la Croix. »

Une plus grande grâce encore était « un amour de plus en plus vif de son saint état, et le mépris de tout ce qui s'appelle grand dans le monde ». Ce sont ses expressions.

Le jeune clerc avait recules quatre Ordres mineurs de la main de Mgr de Quélen, à Noël 1837. Il eut à exercer, selon le règlement, l'office de son Ordre de portier, en gardant à son tour la porte de la maison : « Je me rappelle avec consolation, dit-il, que pendant toute une semaine où je fus portier, je demeurai derrière la porte dans une méditation très douce et avec une foi très vive que l'exercice d'un ministère si humble était néanmoins une participation du sacerdoce de Jésus-Christ. »

L'approche du sous-diaconat le confondit de frayeur, en le transportant de joie. C'est le double sentiment de cette lettre à M. Chouet : « Voici donc enfin le jour où je vais livrer à l'Église, et pour toujours, cette chétive personne qu'on lui prépare depuis si longtemps. Si je me considérais moi-même, je n'aurais vraiment pas le courage d'aller plus loin. Si pure doit être la main qui veut protéger l'arche du Seigneur ! Faible et infirme que je suis, je ne puis trouver qu'en Dieu la force de cette démarche : in Deo meo transgrediar murum.

« Ma disposition de cœur, pendant que je vous écris ceci, est celle d'un enfant qui, avant d'accomplir un acte difficile, jette un dernier regard sur son père. Priez donc pour moi, et vous vous direz ensuite : Pro puero isto rogavi, et dedit mihi Deus postulationem meam. J'aurais grande consolation si vous me donniez votre Messe le jour de mon ordination. Mon cœur se reporte si souvent à votre aimable chapelle et aux pieds de Notre-Dame de Saint-Cheron ! Oh ! je la prie bien de retrouver là mon âme, car elle y est toujours parmi ces parfums de violettes et de roses que d'autres mains plus heureuses que les miennes ne manquent pas, sans doute, de lui porter encore tous les matins. »

M. Chouet l'encouragea. « Avancez, mon bon ami : j'ai de bonnes raisons de croire que l'Eglise n'aura qu'à s'en féliciter..... »

La même confiance lui vint du curé de son village qui, en lui annonçant la publication de ses bans, faite devant toute la paroisse le jour de la Pentecôte, ajoutait ce témoignage : « Je n'ai pas besoin de vous dire que personne n'est venu mettre empêchement à votre ordination : votre vie a toujours été si belle et si vertueuse ! »

L'ordination du sous-diacre eut lieu le 9 juin 1838. Il avait répété tous les jours de sa retraite : « O Marie conçue sans péché, aidez ce pauvre sous-diacre qui a recours à vous ! » Quand il se vit engagé à la vie, à la mort, son premier mouvement fut de se jeter tout entier, avec tout le passé, le présent et l'avenir, dans le sein de Marie. Le Tuus sum ego, devise de toute sa vie, date authentiquement de cette grande journée. « O Marie, écrit-il, je vous appartenais avant d'avoir l'âge de raison. Depuis ce temps, combien de fois j'ai été à vos pieds ratifier ma consécration à votre service ! Tendre Mère, qui m'avez soutenu si longtemps au milieu de mes infirmités, voici qu'enfin le jour est venu où je me suis irrévocablement donné à la sainte Eglise. Oh ! que de fois, j'avais pensé de loin à cet instant pour solliciter d'avance votre secours ! Il doit vous souvenir, ma bonne Mère, qu'aux vacances dernières, à Liesse et à Chartres, je vous ai demandé votre bénédiction sur tant d'engagements importants que je devais contracter cette année. O Marie, soyez-moi toujours mère, et si vous voulez que je vous serve dans votre église de Chartres, aidez-moi à me préparer à un si saint ministère. Mon cœur est entre vos mains ; mon salut et ma félicité reposent sur vous. C'est à vous de me rappeler au devoir, dès l'instant où je l'oublierais. Une mère doit cela à son enfant : Tuus SUM EGO, salvum me fac. »

M. Pie aspirait donc à desservir l'église de Notre-Dame de Chartres. Il s'en ouvrit à M. Féron dans le style biblique

qu'il affectionnait : « Le bon M. le curé m'a écrit l'autre jour une lettre de style tout salésien. Que vous êtes heureux de vivre dans cette atmosphère d'onction et de charité ! Vous le dirai-je tout bas ? Me sera-t-il donné comme à vous d'aller me reposer à l'ombre de ce cher genévrier ? Je deviendrai ce qu'il plaira à Dieu ; mais je sens que mon cœur se porte vers ces cœurs pleins de charité pour moi. Peut être Notre-Dame aura-t-elle le secret de me lier avec vous, quand le temps sera venu. Vive la sainte volonté de la tout aimable Providence ! »

La volonté de Dieu se manifesta par celle de Mgr l'évêque et de M. Lecomte. Dès la fin des vacances de 1838, le jeune sous-diacre connut qu'aussitôt prêtre il serait placé vicaire à Notre-Dame. « Sainte-Dame de Chartres, écrit-il sur son cahier de retraite, le voile qui naguère couvrait mon avenir semble se déchirer : je serai donc vôtre ! Heureux ceux qui sont à votre service ! Je ne m'y présenterai qu'avec ces deux mots sur ma livrée : amour et miséricorde. » Ç'avait été sa devise durant cette année entière.

Il se félicitait de retrouver à Notre-Dame M. l'abbé Féron. « Vraiment, lui écrivit-il, le bon Dieu me gâte de me destiner à si douce compagnie. Nous n'aurons pas besoin d'apprendre à ne faire ensemble qu'un cœur et qu'une âme. Il y a longtemps que nous en avons achevé l'apprentissage. » Et dans une autre lettre : « Je n'en suis plus à vous dire combien il me sera doux de devenir votre petit frère, frater vester minimus, sans craindre aucun de ces nuages qui s'interposent entre ceux qui ne savent pas, comme vous me l'écriviez un jour, s'aimer à tort et à travers. »

M. Lecomte lui montra le champ promis à son zèle : « Quand nous serons ensemble, et cela ne peut tarder beaucoup, lui écrit-il le 15 décembre, nous mettrons nos délices à faire connaître et chérir Notre-Dame de Chartres

de toutes les façons possibles, de la langue, de la plume, de l'exemple surtout. »

L'approche du diaconat apporta à M. Pie de nouvelles instructions de cet homme de Dieu. « Vous allez donc être diacre. Vous allez donc porter dans vos mains le Bien-Aimé : dulce pondus gestantibus. Ah ! que de fois je lui ai dit, en ce ministère : Mon Dieu ! portez donc le pauvre homme qui vous porte ! » Le saint prêtre ajoutait : « Faites votre retraite paisiblement, joyeusement et amoureusement, avec Jean, le bien-aimé, le familier de Jésus. La paix, oh ! la paix ! Croyez-moi, cher ami, le trouble vient d'en bas ; la paix vient d'en haut ; l'un est une exhalaison de l'abîme, l'autre une effusion du ciel... Bonsoir, cher enfant ; je vous embrasse bien tendrement dans les Cœurs de nos célestes amis. »

La paix fut finalement le fruit de cette retraite qui, commencée dans la crainte, s'acheva dans l'amour : « Mon Dieu, je me suis vu dans votre lumière, et j'ai été effrayé de moi-même. Tant d'orgueil et tant de misère ! que j'ai besoin d'apprendre à m'oublier ! Et le meilleur moyen de m'oublier, ô Jésus, c'est de vous aimer. Votre amour est un feu qui purifie et dilate... »

La veille de son diaconat, il s'adressa de nouveau à la Mère de Dieu : « O ma très douce, très miséricordieuse et très tendre Mère, je vais devenir votre diacre, c'est-à-dire votre serviteur. Je serai le diacre du Seigneur, mais aussi de Celle qui s'est dite la servante du Seigneur : Ego servus tuus et filius ancillæ tuæ. Sainte Mère, retenez-moi toujours auprès de vous... Autrefois les jeunes gentilshommes servaient en qualité de pages les princes de la contrée où ils étaient nés. Sainte Dame de Chartres, je suis né sur vos terres : que toute ma vie je sois votre page, votre diacre, c'est-à-dire votre serviteur. Ainsi soit-il ! »

L'office du diacre étant de lire le saint Evangile dans l'église, une des résolutions principales de M. Pie, à son diaconat, fut de s'attacher à l'étude de l'Ecriture sainte.

« Comment, se demande-t-il, ne serais-je point passionné pour un livre dont toutes les syllabes ont pour but de signifier Celui qui est l'amour de mon cœur ? »

Il semble, en effet, qu'une plus profonde pénétration de la parole de Dieu ait été la grâce propre de son diaconat. Le séminaire le comprit la dernière fois qu'il lui fut donné de l'entendre parler. Le samedi avant le deuxième dimanche de Carême, ayant été désigné selon l'usage de Saint-Sulpice, pour prononcer, avant la prière du soir, quelques mots d'édification, sur l'évangile du lendemain, qui est celui de la Transfiguration, le jeune diacre en fit un commentaire plein de nouveauté et de grandeur. Puis, partant de cette parole de l'évangéliste S. Marc, que Pierre, en demandant une tente sur le Thabor, ne savait ce qu'il disait, non sciebat quid diceret, car le sacrifice vaut mieux que le triomphe, il finit par cette prière d'un souffle si chrétien : « Transfigurez-moi, mon Dieu, mais ne me transfigurez point en gloire et en lumière. Point de ces qualités brillantes, point de ces actions d'éclat souvent moins utiles aux hommes que dangereuses pour nous. Transfigurez plutôt mon âme en charité et en suavité, en détremperant mon cœur de votre onction sainte, et revêtant mes entrailles de votre tendresse divine. »

Ce petit discours, tout pénétré de l'essence des Ecritures, était un discours d'adieu. Le futur prêtre prend congé de ses maîtres et de ses condisciples ; il leur demande pardon ; il leur donne rendez-vous aux pieds de Notre-Dame de Chartres. « Chaque fois, dit-il, que je reverrai mes frères de Saint-Sulpice, leur présence me rappellera ce pieux asile de ma jeunesse cléricale ; et si ce souvenir me reproche, hélas ! bien des négligences, il me rappellera, avec tant d'exemples touchants, la paternelle condescendance qu'on eut pour ma faiblesse.... Puisse Notre-Dame de Chartres les payer par l'abondance de ces grâces particulières qu'elle tient en réserve pour les enfants de M. Olier ! »

Le dimanche, 12 mai, le catéchiste couronna son enseignement de deux années par un pieux panégyrique de saint Louis de Gonzague. Le lendemain, il embrassa ses amis du Séminaire. « J'ai trouvé ici, disait une lettre précédente, de bien excellents et bien aimables amis ; et Dieu sait que lui seul a formé ces liaisons si douces. » MM. Duquesnay, mort archevêque de Cambrai ; de Ladoue, évêque de Nevers ; Fitz Patrick, évêque de Boston ; Daveluy, qui fut martyrisé pour la foi ; de Saint-Exupéry, vicaire général de Périgueux ; de Conny et Gibert, vicaires généraux de Moulins ; Thézard, doyen du Chapitre de Limoges ; de Bosgenet, vicaire général du même diocèse ; de Girardin, chanoine de la métropole de Paris ; de Laforest, curé de Saint-Hilaire de Poitiers ; un grand nombre d'autres encore, formaient autour de lui un groupe dont l'amitié lui demeura fidèle, et que nous verrons se rallier sous le même drapeau, pour la défense de la vraie doctrine et du droit catholique. « Quand il dut nous quitter, disait Mgr Duquesnay, nous l'accompagnâmes de nos regrets et de nos espérances enthousiastes, nous disant les uns aux autres : « Quis putas puer iste erit ? »

Le jour de son départ de Paris était le lendemain d'une émeute anarchiste. Le dimanche, 12 mai, trois ou quatre cents insurgés, à l'instigation de Barbès et de Blanqui, avaient ensanglanté la capitale. En conséquence, le jeune Chartrain, obéissant à ses maîtres, prit un habit laïque pour se rendre à la diligence qui devait l'emmenner. « Je le vois encore, nous écrit un de ses condisciples, affublé d'une vaste redingote bleue capable de contenir deux ou trois fois sa personne, et ornée du ruban rouge de la Légion d'honneur. » C'est ainsi qu'il arriva dans sa ville de Chartres.

Avant d'entrer en retraite, le jeune ordinand fut requis par M. Lecomte d'adresser quelques paroles au monastère de la Visitation, le jour de la Pentecôte, sur le mystère de cette fête. Le jeune diacre se souvint que, trois siècles

auparavant, François de Sales, diacre comme lui, avait été, lui aussi, chargé par son évêque de prêcher son premier sermon justement à pareil jour, dans sa ville d'Annecy. Il raconta le fait, il cita le sermon, en appliqua l'exorde à la circonstance, à Chartres, à M. Lecomte, à lui-même, aux filles de saint François de Sales, avec un bonheur d'à propos qui fit comprendre aux fidèles quel prédicateur était promis à leur Eglise.

Le soir même de ce jour, le diacre entra dans le cénacle. Maintenant, c'est à lui-même de nous raconter les solennités de cette grande semaine, sa retraite préparatoire, dirigée par M. Lecomte, son ordination, sa première Messe. Tout est peint, dans une lettre du mardi 28 mai, écrite par ce prêtre de trois jours à un de ses amis de Saint-Sulpice, l'abbé de Geslin, qu'il appelle son frère :

« Bon petit frère, vous êtes le premier à qui j'envoie les épanchements de mon cœur, au sortir de ces saints jours ; et dès cette première ligne, cédant à une pensée qui ne me quitte pas, je ne puis m'empêcher de regarder la main qui vous écrit ces choses, en me demandant si c'est bien entre ces pauvres doigts que s'est opérée, deux fois déjà, une si grande merveille ! C'est un rêve pour moi. Je crois bien que les paroles consécatoires du prêtre changent le pain et le vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ, mais je me demande si les paroles qui ont cette efficacité sont mes paroles à moi. Je ne puis me faire au sentiment de mon pouvoir divin.

« Mais non, ce n'est pas un rêve. Bien des choses douces et grandes se sont passées, depuis trois jours, entre le Seigneur et son prêtre. A défaut des exercices d'une retraite suivie au séminaire de Chartres, mon très cher père, M. le curé de la cathédrale m'a donné sa sainte direction. Il m'a répété si souvent le : Simon Petrus, amas me ? Pasce oves meas, que j'ai fini peut-être par apporter au bon Dieu quelques dispositions d'amour.

« J'ai chanté ma première Messe au chœur de notre belle et admirable cathédrale. J'étais assisté de mon très cher curé, qui a fait, avant le Credo, une allocution trop belle et trop attendrissante, car, à force de faire plaisir, elle faisait pleurer. Sume de prunis ignis quæ suntin altari inter Cherubim, et effunde super civitatem : tel fut son texte. Le développement est plus admirable encore : « Montez à l'autel pour y prendre le

« feu de la charité envers Dieu, et en embraser tous

« les cœurs. Montez à l'autel pour y puiser la charité

« envers les hommes et compatir à toutes les peines.

« avec la douceur et la tendresse d'une âme pastorale. »

Dans cette seconde partie, mon très cher père a développé des doctrines qui eussent été bien admirées de mon petit frère de Geslin. « Soyez bon, me disait-il,

« soyez-le partout. Soyez-le surtout dans ce tribunal qui

« n'est pas appelé en vain un tribunal de réconciliation.

« Là, soyez bon jusqu'au scandale : c'est ce scandale

« que Notre-Seigneur a donné aux Pharisiens et

« qui lui valut des reproches qu'il vous sera hono-

« rable de partager avec lui, etc., etc. »

« Etonnante conformité de nos âmes ! Je vous avais dit au séminaire qu'au premier prône que je ferais, je voulais terminer par ces paroles du récit des noces de Cana : Et erat mater Jesu ibi. Avant ma première messe, j'avais fait encore ma méditation sur ces mêmes paroles. J'allais, moi aussi, opérer mon premier miracle, changer, non pas l'eau en vin, mais le vin au sang de Jésus-Christ. J'allais commencer ma carrière évangélique, et toute ma consolation était dans le : Et erat mater Jesu ibi. J'étais, moi aussi, sous les yeux de Marie, dans sa plus vieille église, dans une ville où tout parle d'elle, dit un ancien auteur, ubi omnia Mariam sonant..... Or, quels ne furent pas mon étonnement et ma joie, quand ce que j'avais pensé depuis si longtemps et médité le matin même, je l'entendis sortir des lèvres de mon cher père me disant en terminant :

Montez à l'autel, mon jeune ami ; faites votre premier miracle. Courage ! Ce sera sous les yeux de Marie : Et erat mater Jesu ibi, etc...

« J'ai pensé à vous, très cher ami. J'ai pensé à beaucoup d'autres amis que vous savez, et à mes chers enfants de la Persévérance, et aux vôtres, et à celles aussi de M. Duquesnay, qui me sont souvent rappelées aux pieds de Notre-Dame par le cœur en or qui repose sur sa poitrine et qui porte leurs noms.

« Monseigneur m'accable d'amitié, et il m'a répété plusieurs fois que c'était pour lui une douceur inexprimable de me voir si près de lui.. Adieu, priez pour moi.

« Aimons de plus en plus notre sainte Mère, mon cher frère. Soyons les prêtres et les apôtres de Jésus, en Marie.

« De Chartres, ville de Notre-Dame, mardi 28 mai 1839. »

Le jour de l'ordination du futur évêque de Poitiers était celui-là même où se célébrait à Rome la canonisation d'un Evêque et Docteur, grand serviteur de Marie, saint Alphonse de Liguori. Il y a des coïncidences qui sont des présages dont Dieu seul a le secret.

C'est Dieu qui fait les prêtres. Un art divin préside à leur formation ; mais rarement, croyons-nous, ce « conseil de ses mains » s'est montré aussi visible que dans la formation de ce ministre de son autel ; et déjà on peut dire de lui, avec l'Eglise dans l'office de ses Pontifes : « Le Seigneur l'a aimé, dès les jours de son enfance : Dominus cimavit eum. Il l'a orné de tous les dons de l'esprit et du cœur, et ornavit eum. Il l'a revêtu ensuite de la glorieuse robe de son sacerdoce : stolam gloriæ induit eum ; et voici qu'aujourd'hui il l'amène par la main aux portes du paradis, objet de tous ses vœux, en le plaçant dans la maison de Notre-Dame de Chartres, d'où il ne sortira qu'avec la couronne pontificale au front : et ad portas paradisi coronavit eum. »

CHAPITRE III.

LE VICARIAT DE NOTRE-DAME.

L'ÉCOLE DU PRESBYTÈRE. — LA SANCTIFICATION ET L'ÉTUDE. — LA PRÉDICATION MILITANTE ET ÉVANGÉLIQUE. — LE MINISTÈRE DES PETITS. — L'APOSTOLAT DES GRANDS. — LES AMITIÉS SACERDOTALES ET ÉPISCOPALES.

(1839-1844.)

La cathédrale de Chartres, à l'époque où M. Pie y entrait comme vicaire, venait de réparer les désastres de son incendie de 1836. Le jeune prêtre prit son habitation au pied de ses grands clochers, sur le parvis Notre-Dame. Sa mère vint avec lui, et tous deux bénirent le ciel d'une réunion qui ne devait finir qu'avec la vie. « Seigneur mon Dieu ! s'écriait plus tard l'Evêque de Poitiers, en repassant dans mon esprit toute la durée de cette bienheureuse cohabitation qui commença le jour même de mon sacerdoce, et qui s'est continuée durant trente-huit ans, je serais bien coupable si je ne bénissais pas votre maternelle Providence. Il n'y a dans mon cœur d'autre sentiment possible que celui de la reconnaissance qui se plaît à dérouler la longue trame de vos faveurs et de vos miséricordieuses bontés. »

C'était un pauvre Nazareth que cette communauté du jeune prêtre et de sa mère. « Quelle n'était pas la pauvreté de ce ménage ! nous écrit un témoin de ces premières années. Le fils et la mère rivalisaient l'un pour l'autre de

déliçates prévenances. L'une entourait de sa maternelle sollicitude cette santé si frêle, qui commençait seulement alors à s'affermir ; l'autre lui rendait en respect et en tendresse les soins qu'il en recevait. Il l'appelait toujours : « Ma mère, ma bonne mère ». Elle lui disait : « Mon fils », sans le tutoyer jamais ; portant d'ailleurs en toutes choses ce tact exquis, cette discrétion et cette mesure, qui sont le signe caractéristique des âmes respectueuses des autres et maîtresses d'elles-mêmes. »

La maison curiale était à quelques pas de là. Le presbytère de Notre-Dame était bien un cénacle, le *Senatus Christi*, selon le nom donné par l'antiquité au collège des prêtres. C'était de plus le foyer d'une véritable famille dont le curé était le père. Aussi celle-ci l'entourait-elle d'une piété filiale qui n'était égalée que par la vénération du diocèse entier : il en était le premier prêtre. On savait qu'à plusieurs reprises on avait voulu le faire évêque, évêque du Puy lors de la translation de Mgr de Bonald au siège de Lyon ; puis évêque de Séez, enfin évêque de Clermont, ce qui avait fait dire à Mgr de Montais : « Ah ! que mon théologal serait bien à sa place dans la chaire de Massillon ! » En présence de chacune de ces propositions, l'archiprêtre s'était montré supérieur à elles par son humilité. On lit dans une de ses lettres du 13 février 1833, à son plus cher confident : « Je puis bien confier à l'oreille de l'amitié que je me suis défendu bon nombre de fois contre la bienveillance qui voulait m'appeler à cette chose dont tu me félicites. Mon petit bon sens y voyait plus de charge que d'honneur, et mon amour de la paix intérieure s'en alarmait plus que mon pauvre amour-propre n'en était flatté. J'ai mis mes pouvoirs de curé sous les pieds de ma statue de la bonne Vierge ; je me suis recommandé au saint archange du diocèse... et me voilà ! Ah ! que ce soit, mon ami, une raison de plus de faire aimer le bon Dieu et sa sainte Mère ! »

Ce n'était pas d'être évêque que Dieu demandait de lui, mais de préparer, sans le savoir, à ces fonctions augustes, celui que sa main avait placé près de lui pour apprendre à l'être. Ce travail devait être grandement facilité par les dispositions de circonspection et de dévouement à son curé que M. Pie s'était prescrites au jour de son sacerdoce. Le jeune vicaire avait écrit dans le cahier confident de ses résolutions : « Pour tout ce qui concerne l'état général de la paroisse, je me contenterai pendant longtemps de regarder, d'entendre et de prier. Je ne chercherai point à innover, et je ne me prêterai aux innovations qu'avec prudence... Lorsque la volonté expresse de M. le curé ou de Monseigneur m'emploiera à quelque fonction, je la ferai avec tout le zèle et toute la perfection qu'il me sera possible d'y mettre... J'éviterai surtout de me mêler aux intrigues et aux cabales des autres concernant les affaires d'administration. J'écouterai les plaintes de tous, quand je ne pourrai pas l'éviter ; je leur donnerai des paroles agréables ; mais je ne prendrai ouvertement parti pour personne. Cependant je serai plus froid et plus réservé envers ceux qui oseraient me mal parler de M. le curé, leur faisant comprendre que, quand M. le curé aurait tort, c'est être bien peu délicat que de venir me faire des confidences qui froissent si fort mes affections ».

M. Pie fut en effet l'Augustin de cet Ambroise, moins les égarements.

M. Lecomte fut premièrement pour lui un excellent maître de la saine doctrine. Il était ultramontain ; il se nourrissait beaucoup de la lecture du comte de Maistre. « C'est là, écrivait-il, une tête grande et forte. Les hommes ainsi faits ont mission pour le siècle où ils vivent, et plus encore pour le siècle qui les suit.. Je me sens plus uni à Dieu comme vérité quand j'ai lu ces hommes-là. » Il croyait au magistère infaillible du Pape, comme à l'antique tradition de la croyance catholique, ainsi qu'il disait : « Je suis, quant à moi, du vieux catholicisme, plus vieux, par

exemple, que l'ancien bonnet carré des gallicans sous lequel fermentaient tant de pauvres idées ». Son enseignement à cet égard était si notoire et si clair que, plus tard, quand intervint la définition du concile du Vatican, ses anciens paroissiens déclaraient n'y rien trouver qu'ils n'eussent appris déjà dans les catéchismes et les sermons de M. Lecomte.

Une autre science, celle de la vie, celle du monde et des hommes, vint de bonne heure au jeune prêtre, et elle lui vint du même maître. Dès 1840, il s'était rendu compte des obstacles que le sacerdoce trouve pour faire du bien. « Les prêtres sont des hommes entourés d'obstacles : c'est presque notre définition, écrivait-il alors. Impossible de rien tenter et de rien obtenir qu'à la pointe de l'épée. » Conséquemment ce qu'il demandait à son maître de lui apprendre, à Dieu de lui donner, c'était, comme Salomon, la sagesse et le juste discernement des esprits. La même lettre disait : « Je dis souvent au bon Dieu : Mon Dieu, renouvelez en moi cet esprit que vous m'avez donné dans l'ordination du sous-diaconat : force dans la volonté, mais aussi force dans le jugement, afin de discerner ce qui est de Dieu et ce qui est du démon, ce qui chez les hommes est inspiré par la passion, telles que la jalousie, l'ambition, la haine, et ce qui procède d'un cœur droit. C'est du discernement des personnes que dépend d'ordinaire la marche à suivre dans les choses. Oh ! que le Saint-Esprit soit donc dans notre jugement, avec sa force divine : Spiritum ad robur. » M. Pie ajoute que c'était ainsi que parlait M. Lecomte, et que la formation de son jugement pratique venait surtout de lui.

C'est de lui encore qu'il apprenait à se garder de l'illusion de ceux qui s'imaginent servir la vérité en ménageant l'erreur, et qui, par égard pour le loup, font le procès de l'agneau. — « Que voulez-vous ? disent-ils, écrivait l'abbé Pie avec sa fine ironie, il avait du bon ce loup ! Ses confrères les loups en disent du bien, il mérite

des ménagements. Certain renard même, à qui il fait confiance de toutes ses pensées, assure qu'il a un bon fond. Pourquoi aussi cet agneau-a-t-il été le provoquer ? Il n'a eu que ce qu'il cherchait, et il mérite encore qu'on lui donne des leçons. — Ainsi demeure-t-il prouvé que le mangeur d'agneaux est le plus doux des loups, et que l'agneau mangé est le plus imprudent des agneaux... C'est ainsi qu'on écrit l'histoire, me dit souvent M. le curé. De graves auteurs ne vont-ils pas disant sérieusement que saint Thomas de Cantorbéry était passablement altier ; que Luther a été mal pris, et que c'est la faute des papes s'il a fini par jeter le masque ? Que mille agneaux soient mangés, c'est tout au plus malheureux ; mais qu'un seul pauvre loup soit égratigné, vous verrez comme il deviendra tout de suite intéressant, même pour les honnêtes gens ! » M. Pie ne fut jamais de ces honnêtes gens-là, et il ne devait pas de sitôt oublier cette leçon.

Surtout il était là, auprès de M. Lecomte, à l'école du cœur ; il y apprit la science de l'amour de Jésus-Christ et de l'oubli de soi-même. Sa grande épreuve d'alors était une effroyable tentation d'orgueil, qui lui venait de l'unanimité de l'admiration publique. Tout frémissant de l'émotion du combat intérieur, il disait dans une de ses méditations écrites : « Oubliant le Dieu seul grand, je m'attache à une grandeur factice et misérable. Je veux me faire grand, je me lève sur la pointe de mes pieds ; je m'attache à tout ce qui revêt une apparence de grandeur ; je poursuis la gloire, l'élévation. O mon Dieu, être grand !... mais quelle folie ! Moi, si petit, si restreint, si vulnérable, si faible ! Etre grand ! mais à mesure que je m'élève, vous vous retirez davantage, ô mon Dieu ! Au contraire, quand je m'humilie, vous vous approchez ; votre grandeur s'abaisse jusqu'à moi. Les grandeurs humaines, ah ! qu'elles sont petites près de vous ! Quis ut Deus ? Dieu seul est grand : Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ. »

La direction de M. Lecomte consistait à lui faire voir comment on pouvait être humble sans cesser d'être grand, en ne cherchant sa grandeur qu'en Dieu, selon Dieu, pour Dieu. Ce maître écrivait : « Une amoureuse connaissance des dons de Dieu en nous l'honore plus que l'attention à les dissimuler de peur de l'enflure. Nous sommes faits pour la gloire, et, nonobstant nos contraintes, ce noble fond nous reste. Fecit mihi magna qui potens est, disait la plus humble, mais aussi la plus magnanime des créatures. Ah ! vraiment, cher ami, il ne faut pas que l'ennemi nous ravisse l'unique joie que nous avons en ce monde, celle de voir et de sentir tout le bien que Dieu nous fait. On parle toujours dans les livres de ce que nous sommes en nous-mêmes, presque jamais de ce que nous sommes en Dieu. L'un abat l'âme, l'autre l'élève, exalte le courage et transporte l'amour. »

Ces voies d'amour, qui étaient des voies d'humilité et de grandeur à la fois, plaisaient au jeune prêtre qui, dans ces mêmes méditations, se reprenait alors à vouloir être grand, mais de la bonne manière. « J'aspire à être grand, j'en ai le droit. Mon cœur est plus grand que le monde, et il n'y a que Dieu qui puisse le remplir. Je veux donc être grand, et pour cela il faut que je m'attache au Dieu grand. Mon Dieu, j'aime votre grandeur qui est la mesure de la mienne ! »

Mais quelque chose était plus instructif que les leçons de M. Lecomte : c'était l'exemple de sa vie. M. Pie eut de bonne heure l'inspiration de noter tout ce qu'il voyait, entendait, apprenait de plus mémorable sur cet homme de Dieu. « Depuis longtemps, écrit-il dès juillet 1839, je prends la résolution, au sortir de la plupart de mes entretiens avec M. le curé, d'écrire quelques-unes des choses les plus remarquables qui sortent de sa bouche. Je croirais manquer aux desseins de Dieu si je tardais davantage à faire ce petit travail qui pourra, un jour peut-être, fournir des matériaux à l'histoire d'un saint. Déjà, il y a cinq ans, j'avait commencé ces notes, lorsque j'étais professeur à

Saint Cheron ; mais j'ai détruit mon ouvrage que j'ai repris depuis, plusieurs fois. Je voudrais donc : 1° raconter par ordre de temps tout ce que je sais d'intéressant sur sa vie passée ; 2° continuer à écrire tout ce qui arrivera désormais. Que la très sainte Vierge bénisse ce travail, et qu'il tourne à sa gloire et à celle de son saint prêtre, en même temps qu'il contribuera à ma sanctification ! »

Pourquoi faut-il que bientôt les travaux du ministère soient venus enrayer l'entreprise commencée ?

M. Pie se sentait donc à l'école d'un saint. Il s'était également habitué à le regarder comme une victime de propitiation pour le salut de son peuple. La vie de M. Lecomte était un martyre du jour et de la nuit. On lit dans plusieurs de ses lettres : « O Dieu ! que je souffre donc extraordinairement ! C'est le mirabiliter me crucias de Job. Malgré les lumières de la foi, l'épreuve est si longue et si atrocement douloureuse qu'on n'est suspendu que par un fil sur l'abîme du désespoir. Oh ! qu'il faut souffrir pour aimer Notre Seigneur, et surtout pour le faire aimer ! » Ses peines intérieures étaient sa plus lourde croix. « Mon très cher père fut de bonne heure éprouvé par de grandes peines intérieures, relate son disciple. Il m'a souvent répété : « On ne le croirait pas ; mais le bon Dieu m'a toujours conduit par des voies hérissées de ronces. »

Chose étonnante ! c'était le disciple qui reconfortait le maître. Encore au séminaire, il lui écrivait que « ce temps de souffrances était la saison de l'hiver, mais d'un hiver fructifiant et qui fécondait des germes pour un printemps prochain ». Ailleurs, il le renvoyait à l'exemple de M. Olier si longtemps éprouvé et enfin délivré par Notre-Dame de Chartres. Il faisait prier et communier pour sa guérison ses meilleurs condisciples d'Issy et de Saint-Sulpice. Maintenant qu'il était vicaire, il demandait aux paroissiens d'intercéder pour le pasteur qui donnait ainsi sa vie pour ses brebis, goutte à goutte. Un jour de Pâques, du haut de la chaire, se tournant vers l'autel, il émut l'assemblée par

cette prière finale : « O Jésus ressuscité, vous qui vous appelez la Résurrection et la Vie, soyez la résurrection du troupeau, mais soyez aussi la résurrection du pasteur. Les François de Sales sont rares. Ne brisez pas, Seigneur, l'instrument de vos bontés envers ce peuple qui vous est cher. Je sais, ô mon Dieu, combien la souffrance du juste vous est un holocauste de bonne odeur ; mais je sais aussi tout le prix que vous attachez à la pureté des cœurs, à la virginité des âmes. Nous espérons en vous, nous ne serons pas confondus : et c'est alors, Reine du ciel, que vous vous réjouirez. Alléluia ! »

Même prière, l'année suivante, en la fête de l'Assomption ; et encore trois ans après, en la fête de l'Immaculée Conception. On fondait en larmes en l'écoutant.

Cependant, aussitôt installé à Notre-Dame, l'abbé Pie s'était mis au travail d'étude et de composition que s'était prescrit son règlement de jeune prêtre. Ce règlement disait : « Je relirai encore l'Ecriture sainte tout entière, avec le simple commentaire de, puis je prendrai quelque commentateur plus considérable. Dans la composition de mes instructions, beaucoup de simplicité et de facilité, évitant, pendant les premières années, de donner au soin de la composition un temps qui sera plus utilement employé à acquérir un fonds de connaissances solides. Dans l'ordre de la théologie, je commencerai par la dogmatique. Je tâcherai d'approfondir chaque matière, d'abord par la lecture d'un théologien, puis par celle des Pères et des Docteurs sur le même sujet. Je choisirai de préférence saint Augustin, saint Thomas, saint François de Sales et Bossuet. J'écrirai en français mes idées sur ces traités, pour en faire plus tard le fond de mes sermons. »

L'histoire ecclésiastique, celle en particulier du diocèse de Chartres, saint Yves, saint Fulbert, Pierre de Celles et autres, enfin la liturgie, devaient, d'après son plan, varier

les études de cette intelligence ouverte à tous les rayons de la science sacrée.

Une lettre postérieure fait voir ce qu'il cherchait et ce qu'il savait trouver dans les Pères de l'Eglise. « Je suis en bonne voie d'études, confie-t-il à un ami. J'ai complètement revu mon second et mon troisième siècle. J'aborde les Pères du quatrième. Je voudrais trois ans de quasi-repos à consacrer à cette étude sans laquelle on n'est pas théologien. Il n'y a pas une question neuve dans notre siècle : toutes les difficultés de l'époque se retrouvent entre les évêques et les préfets et empereurs du Bas-Empire... Avec saint Jean Chrysostome, saint Ambroise et saint Augustin, on sait par cœur les philosophes et les politiques d'aujourd'hui, et on a de quoi les écraser. » Ainsi le jeune David ramassait-il les pierres polies, dans le torrent des âges, pour en armer sa fronde, et il en menaçait déjà le front de Goliath.

S'étant mis d'abord ainsi en face de la tradition, M. Pie se mit en face des choses de son temps. Il n'eut pas de peine à reconnaître dans la marche de notre société un déraillement qui datait de loin, mais qu'accélérait le régime de 1830. L'état moderne lui parut un état d'apostasie, l'état de péché mortel d'une société sciemment et volontairement séparée de Jésus-Christ. C'est le naturalisme à la place du christianisme, l'homme à la place de Dieu, l'Etat au-dessus de l'Eglise. Or les sociétés se meurent spirituellement de ce mal, en attendant qu'elles en meurent temporellement. Tous en portent le poison, gouvernements et peuples. C'est à le dénoncer et à y porter remède que tout prêtre dans notre siècle doit consacrer sa vie, M. Pie y consacra résolument la sienne.

Il était d'ailleurs devancé et encouragé à marcher dans cette voie par deux hommes éminents qui se partageaient à Chartres la royauté de la chaire, avec des talents et dans des genres divers : Mgr l'évêque et l'archiprêtre de Notre-Dame. M. Lecomte, son premier modèle, était un de ces

orateurs qui mettent dans leur parole une âme de saint, de théologien et de poète. « Il y a dans M. le curé, non seulement du Fénelon, mais du saint Augustin », disait de lui l'évêque de Chartres. La forme antique de l'homélie avait ses préférences. Dès que, monté en chaire, et assis en docteur au-dessus de l'assemblée sainte, il ouvrait sa grosse bible et débutait par ces paroles : « En ce temps-là... » on croyait voir se lever le rideau d'une scène magnifiquement éclairée, où chaque personnage allait jouer son rôle dans un drame sublime, lequel bientôt, se transportant du théâtre de la Bible sur celui de l'âme humaine, y soulevait des tempêtes marquées par des frémissements, des épouvantes ou des larmes. — « Quel maître ! » s'écriait en l'entendant un haut fonctionnaire de l'Université. — « C'est de l'or en barre », répétait l'évêque après chacun de ses discours. Mais lui, foulant aux pieds cette gloire sacrilège : « Il est vraiment bien question de nous ici ! » disait-il, et il déclarait que la gloire de Dieu, puis le salut du prochain, méritaient seuls de préoccuper l'âme d'un pasteur des peuples.

Mgr de Montais, orateur et écrivain, portait d'autres vertus dans un autre ordre de sujets. M. l'abbé Lecomte était un moraliste ; Mgr l'évêque était un polémiste. C'était dans la guerre contre les ennemis de l'Eglise que le pontife déployait les rudes énergies de sa parole et de sa plume. Ainsi, quand nous verrons M. Pie manier l'homélie comme l'un de ces maîtres et la polémique comme l'autre, nous n'aurons plus à demander à quelle école sa jeunesse avait pris des leçons. Il fut bientôt leur égal. Ces trois hommes se complétaient par leurs genres d'éloquence, et ensemble ils formaient dans la chaire de Notre-Dame ce triumvirat de talents dont Chartres se ressouvient encore avec orgueil.

Aussitôt le jeune apôtre se plongea dans l'action. « Je suis en plein ministère », écrivait-il le 31 mai ; et donnant le tableau de ses prédications : « Vous voyez qu'on m'a mis le collier tout de suite ». Marie eut les prémices de sa parole

publique : il le lui avait promis. Son premier prône, 14 juillet 1835, prit pour texte : Maria de qua natus est Jesus. « Le premier mot qu'un enfant apprend à balbutier, c'est celui de sa mère. Le premier nom qui devait s'échapper de mes lèvres du haut de cette chaire, n'est-ce pas le nom de Marie ? » Il expliqua comment il venait, lui aussi, comme Marie et par elle, faire naître Jésus dans les âmes.

Pendant ces premiers mois, Chartres, Pontgouin, Saint-Cheron se disputèrent sa parole, qui leur appartenait comme par droit de naissance. A Chartres, le 25 août, il rappela qu'à pareil jour, en 1832, Marie avait sauvé la ville du choléra ; et le tableau qu'il en présenta fit verser bien des larmes. A Favril, près Pontgouin, il se déclara heureux de pouvoir consacrer les prémices de son ministère au troupeau du prêtre qui, vingt-quatre ans auparavant, « l'avait introduit dans le sein de l'Eglise catholique ». Ce prêtre était M. Lefranc, ancien vicaire de Pontgouin. A Saint-Cheron, il s'épancha, le 21 novembre, en action de grâces envers la Reine de ces lieux : « Vierge sainte, laissez-moi dire, du haut de cette chaire, ce que j'ai senti, ce que j'ai obtenu à vos pieds, alors qu'épuisé par la souffrance, je venais vous conjurer de me rendre la vie afin que je pusse un jour travailler à votre » On l'invitait de toutes les bourgades voisines. « Venez, cher Monsieur l'abbé, lui écrivait un curé ; plusieurs de ceux qui vous ont vu croître à Pontgouin seront fiers de vous entendre, et s'en retourneront édifiés, en disant : Beata viscera, beata ubera... » On citait cette parole d'une dame de qualité, au sortir d'un de ses sermons : « Je donnerais toute ma fortune pour posséder un tel fils ».

Le jeune apôtre de Notre-Dame reconnaissait que Marie bénissait sa parole. Une lettre du 10 octobre à un ami de Saint-Sulpice en rendait ainsi compte : « Mon très cher abbé, je n'ai encore prêché que la Sainte Vierge, à la cathédrale, depuis quatre mois et demi. Impossible de vous dire ce que l'on obtient ainsi. Mon saint curé ne se lasse

pas d'admirer comme il a plu au bon Dieu de bénir les prémices de mon ministère. Priez pour moi cette sainte Mère ; demandez-lui qu'elle convertisse beaucoup de cœurs. Depuis que je suis prêtre, je lui demande tous les matins qu'elle amène beaucoup de pécheurs et de grands pécheurs à ses pieds. »

Ces premières allocutions n'étaient toutefois qu'un prélude à un enseignement plus large. Dès les premiers mois de sa prédication, il fut amené à sortir de la routine des prônes au jour le jour, pour embrasser un même sujet qu'il poursuivit jusqu'à la fin de 1839. Ce fut l'éducation des enfants considérée successivement dans la famille, dans l'école ou le collège, et dans l'Eglise.

Ces trois discours, qui le révélèrent définitivement, venaient bien du reste à leur heure. C'était celle d'une croisade générale des catholiques pour la liberté d'enseignement. M. Pie, jeune conscrit, arrivé la veille sur le champ de bataille, ne crut pas téméraire d'entrer aussitôt en ligne. Son deuxième discours, en particulier, est un discours de combat.

Il dénonçait l'ennemi, l'Université. Abrité derrière un passage de saint Chrysostome, il déclarait qu'un père de famille qui livre son fils à cette institution est homicide de l'âme de son enfant : patres parricidis ipsis crudeliores. Il dénonçait le système d'éducation sceptique qui professait faire abstraction de la religion et des âmes : animas autem ut vile aliquid aut super fluum negligere. Il dénonçait l'état moral de ces lycées modernes qu'il retrouvait dans celui des lycées païens du V^e siècle. On s'en allait ainsi de Constantinople à Chartres et de Chartres à Constantinople, en passant par Paris, le Collège de France et la Sorbonne, sans paraître changer de milieu et de temps. Le monopole de l'Etat était battu en brèche. M. Cousin était visé par le titre même de son livre du Vrai, du Bien, du Beau. En face de la question de l'enseignement universitaire, se posait la

question de l'enseignement congréganiste. Aux parents qui demandaient à saint Jean Chrysostome à quoi sont bons les religieux, l'évêque de Constantinople répondait : « A faire l'éducation de vos fils ». Mais ces religieux enseignants, voilà que de nos jours la France a fermé leurs florissants collèges, et M. Pie n'a plus, avec saint Chrysostome, que la ressource d'adresser les enfants de famille à des écoles lointaines, à Fribourg, à Brugelette, chez une nation étrangère : *ad exteras gentes filii certè protrahendi essent*. Toute la situation de renseignement contemporain vivait dans ces discours, qui en empruntaient le tableau aux siècles passés, avec une habileté qui permettait de tout dire, et une éloquence qui faisait tout pardonner.

M. Pie s'étonnait des fruits de ces débuts. Il en rendait compte à un condisciple chartrain, élève à Saint-Sulpice : « Mon ministère a eu récemment des fruits inespérés. J'ai fait trois prônes sur l'éducation des enfants. A la suite du second, qui concernait le choix des maîtres et des pensions, il y a eu des actes d'autorité paternelle qui ont fait du bruit. Monseigneur a eu la bonté de me donner des témoignages très particuliers de la consolation qu'il éprouvait pour le bien opéré par cette instruction. La troisième, que je ferai sur le choix d'un état et la vocation des enfants, est attendue avec impatience. Et je pressens que certains détails, sur l'exclusion injuste que l'on donne à l'état ecclésiastique et à l'état religieux, vont agiter quelques consciences où j'ai déjà démêlé des remords. Que le bon Dieu tire sa gloire de ces faibles efforts que ma santé me permet maintenant ! J'y vais doucement, mais j'espère, d'ici quelques années, n'y plus regarder de si près avec la besogne. »

Du même coup M. Pie venait d'entrer dans la vie apostolique et dans la vie militante. Chartres connut quelle avait un orateur de plus, et son évêque entrevit qu'un auxiliaire lui était envoyé, pour une nouvelle campagne qu'il venait d'entreprendre.

Mgr Clausel de Montais, qu'on avait vu sur la brèche, dès 1826, ne s'était retiré un moment sous la tente que pour revenir à la charge contre l'Université. « Nous nous souviendrons toute notre vie, rapporte son jeune lieutenant, du jour où le pontife daigna nous appeler pour nous faire part de sa résolution.

« Il sentait toute la portée de ce premier acte, il en voyait toutes les conséquences. Il était plus que septuagénaire déjà ; et nous l'entendons encore, au moment où il signait sa première lettre, nous dire avec sang-froid : La guerre sera longue, et cette lutte, si elle finit, ne finira pas avant dix ans. Cette première lettre est datée du 4 mars 1841 ; l'infatigable vieillard signait son quarantième écrit à la fin de 1850. »

C'était vraiment des foudres que ces lettres épiscopales. Il les forgeait d'abord dans le feu de la prière et il les trempait dans ses larmes. M. Pie raconte qu'un matin, comme le vieux pontife achevait son oraison devant son crucifix, il l'entendit réciter avec une chaleur inexprimable le psaume Miserere tout entier, auquel il intercalait, après chaque verset, cette invocation des litanies : Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris, te rogamus, audi nos. Quand il s'était fait ainsi accréditer d'en haut, il se mettait à écrire, laissant déborder sa verve ; sans trop de souci, il faut le dire, des ménagements de personnes, et avec la liberté d'un soldat qui sait mal farder la vérité. « Si les Apôtres, disait-il, avaient eu les ménagements tant recommandés par les sages d'aujourd'hui, le monde serait encore païen ou arien. » Les puissances de l'Etat comme celle de l'opinion se trouvaient mal des ripostes de ce vieil Entelle, qui, à quatre-vingts ans, n'avait pas encore déposé le ceste. La cour ne l'aimait pas, tout en l'estimant ; l'école le redoutait, la presse l'insultait. Lui, ne cessait de frapper, de presser, de parler, opportune importune, sonnant de la trompette sacrée autour de Jéricho, jusqu'à ce qu'il en vît tomber « les remparts devant l'Arche. Le déguisement

allait mal à cette franche nature. « Je n'aime pas, disait-il, la guerre à coups d'épingle. Quand il faut la faire, je tâche de la faire à coups de canon. » De telles allures plaisent en France. Chaque lettre de l'évêque de Chartres était un événement dans la catholicité entière. Rome applaudissait à ses coups, et tous les regards se tournaient avec admiration vers ce vieux lion dont les rugissements remplissaient l'univers. Tel était Mgr de Montals, D'autres [sont venus après lui qui ont lutté comme lui ; le vieux Mathathias eut des fils. Mais M. Pie, qui fut son Judas Machabée, ne veut pas qu'on oublie que son héroïque père fut le premier qui s'éleva contre Antiochus, pour la loi de Dieu et la liberté de son peuple.

Dès 1840, Monseigneur demanda au jeune vicaire de Notre-Dame de prêcher les sermons de tous les dimanches de carême. C'était le mettre en face du plus grand auditoire que réunît la ville : le talent de M. Pie allait grandir à la hauteur de cette nouvelle tâche.

Après les préliminaires de l'année précédente sur l'éducation, il conçut spontanément le projet et le plan d'un cours d'apologétique qu'il suivrait dorénavant à chaque fois qu'il monterait un peu solennellement dans cette chaire principale. L'apologétique chrétienne, depuis 1835, était entrée à Paris dans une nouvelle phase qu'avait parcourue, avec un éclat sans égal, le génie oratoire de l'abbé Lacordaire. J'ai le regret de dire que l'esprit éminemment classique de l'abbé Pie était peu sympathique aux hardiesses de cette grande mais aventureuse parole. Il procède plutôt de Mgr de Frayssinous, pour qui l'évêque de Chartres, son compatriote et son ami d'enfance, avait des préférences secrètement justifiées par la communauté de leurs opinions politiques et de leurs goûts littéraires. Toutefois, pour M. Pie, ni l'un ni l'autre des deux conférenciers de Paris n'était assez entré dans le fond théologique où il avait placé toutes ses complaisances. C'est donc à la théologie qu'il demanda les matériaux

nécessaires à une solide et complète construction de la cité de Dieu. Commenant par l'avant-mur, il consacra la station de 1840 à montrer l'importance et la nécessité de l'étude de la religion, avec les meilleurs moyens et la meilleure méthode pour y réussir.

Un premier tableau faisait voir la supériorité de la religion chrétienne, dans tous les genres de grandeurs. Comme saint Paul répondant à ses détracteurs, il n'y a pas de défi qu'elle ne puisse relever : *In quo quis audet, audeo et ego, plus ego*. Mais ses incessantes épreuves sont son plus beau triomphe : *libenter gloriabor in infirmitatibus meis*. Le discours n'avait qu'à suivre le texte de l'Apôtre pour montrer dans l'histoire de l'Église les prisons et les échafauds : *in carceribus, in plagis, in mortibus frequenter* ; les trahisons de l'hérésie, du sophisme, de la politique : *periculis ex genere, ex falsis fratribus* ; les spoliations et les brigandages de la révolution, *periculis latronum* ; le dénuement de ses ministres réduits à mendier leur pain au budget des cultes : *in fame et siti, in frigore, in nuditate* : « Ah ! j'en atteste l'univers, faisait-il dire à la Religion, si c'est le propre de la vérité d'être toujours combattue et persécutée sur la terre, je puis me flatter que personne plus que moi ne possède ce signe : *In quo quis audet, audeo et ego, plus ego*. » Une semblable justification était une ovation. Le christianisme, dédaignant de se défendre, monte au Capitole.

L'apologie fait un pas dans le discours suivant. Supérieur dans l'ordre humain, à combien plus forte raison le christianisme ne l'est-il point quand on le considère au regard surhumain de la révélation ? C'est ici pour M. Pie l'occasion d'exalter la supériorité de la sagesse de la grâce sur celle de la nature. Mais il se garde bien d'écraser celle-ci. La révélation est une sœur qui convie la raison à se jeter dans ses bras. Cet embrassement sera celui de Joseph pardonnant ses frères. Comme ceux-ci, la raison, au nom de leur père commun, suppliera la religion d'oublier son crime

et de la prendre pour esclave. Mais la religion lui dira : « Ma sœur, le mal que vous aviez médité contre moi, Dieu l'a changé en bien, et il s'en est servi pour opérer par moi le salut de plusieurs peuples. Non, vous ne serez point esclave, mais je vous traiterai comme sœur et je vous donnerai dans mon royaume un domaine plus fertile que celui de Gessen ».

De l'ordre intellectuel passant à l'ordre social, M. Pie revendique la liberté de l'Eglise contre « les princes conjurés et les nations frémissantes ». Tel est le sujet de son discours sur les maux de l'Eglise. Ayant fait le tableau de la Pologne en sang, de l'Angleterre apostate, de l'Espagne déchirée, du Portugal infidèle, le prédicateur en venait à l'Allemagne. C'était l'époque où la Prusse venait d'incarcérer les courageux archevêques de Cologne et de Posen. L'orateur salue de loin la glorieuse prison de ces deux Athanase, de ces deux Thomas Becket auxquels il envoie son applaudissement. « Leur crime, ô sainte Eglise, est de ne pas vouloir se trahir, s'écrie-t-il ; leur crime est d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes... Pleurez, Eglise de Cologne, sur les chaînes de votre pasteur, mais demandez à Dieu qu'il meure dans son exil, plutôt que d'accepter des mesures de transaction que Rome n'avouerait pas. »

La France arrête plus longtemps le regard de l'apologiste. Elle est au libéralisme et à l'indifférentisme qui, sans accepter la religion chrétienne comme religion véritable, veulent bien la tenir pour une institution considérable, nécessaire encore à la plus grande partie de l'humanité ; et voilà pourquoi philosophes et politiques demandent à la Foi et à la Raison, « ces deux sœurs immortelles », de s'unir dans une alliance qui sera pour le salut des sociétés modernes.

« Des hommes, dit-il, viennent à nous des écoles du siècle qui nous demandent comme autrefois les maritains demandaient aux Juifs, de se joindre à nous pour bâtir le nouveau temple : *ædificemus vobiscum, quia, ita ut vos*

quærimus Deum vestrum. Ecce nos immolabimus victimas. Et nous qui, tout en aimant et respectant leurs personnes, connaissons le fond de leurs cœurs, comme les princes d'Israël nous leur répondons qu'à nous seuls il sera donné de relever de ses ruines l'édifice social : Non est vobis et nobis ut ædificemus domum Deo nostro, sed nos ipsi soli Deo ædificabimus. »

Il faut lire tout ce discours de M. l'abbé Pie pour y voir ce qu'il a pensé, dès sa première campagne, des doctrines et des hommes de ce tiers-parti. Il déclare nettement, avec saint Augustin, que « l'Eglise, fille du Roi du ciel, ne saurait être en sous-ordre : non servit Ecclesia, sed dominatur. Toute captive qu'elle soit, elle veut qu'on la traite en reine, non par grâce, mais de droit. »

Cependant, autour de cette chaire, l'opinion commençait à s'agiter diversement. D'une part, on constatait qu'un grand bien était produit. « Voilà notre Carême fini, écrivait le prédicateur à ses frères de Saint-Sulpice. J'ai fait une partie de la station. Nous avons eu la consolation d'opérer un ébranlement que la mission elle-même n'avait pas décidé. Nous avons eu les hommes. Tout le tribunal a assisté à mes deux dernières conférences ; le procureur, les substituts, l'adjoint, deux études de notaire et les grands magasins. Il y a eu quelques communions d'hommes, mais de la part de tous une grande bienveillance et des commencements de rapprochement. Remerciez le bon Dieu de ce qu'il daigne prendre en main de si mauvais instruments pour une cause qu'il pourrait soutenir par de si bons moyens. »

D'autre part, il ne manquait pas de contradicteurs au jeune apologiste. Les ennemis de l'Eglise étaient puissants à Chartres. Là le légiste Isambert, député et conseiller à la Cour de cassation depuis 1830, pétrissait à son image l'esprit de la bourgeoisie, inspirant ou dirigeant un journal voltairien appelé le Glaneur, mauvais apprenti du Siècle,

qui glanait dans le même champ que lui plus d'ivraie que de bon grain.

Il fallait donc lui répondre, réfuter ses objections, redresser ses assertions ; et c'était là l'excuse du jeune prédicateur auprès de ceux des catholiques et même de ses confrères qui demandaient pourquoi ce nouveau venu prenait si haut le sujet et le ton de ses discours ? N'y avait-il pas là quelque vaine recherche du renom d'éloquence ? Nous verrons que M. Pie ne dédaigna pas toujours de se disculper. Mais il se garda bien de reculer d'un seul pas. N'avait-il pas, pour l'encourager, outre le suffrage de l'opinion, l'exemple et l'appui de M. le curé et de Mgr de Chartres ?

Quand, au Carême suivant, 1841, il se retrouva dans la même chaire, il commença par protester du moins de ses intentions. « Dieu m'est témoin, mes frères, que je n'ambitionne point la gloire d'orateur, ni ne poursuis les périodes de l'éloquence humaine. Je ne demande à mes lèvres que l'expression d'un zèle sacerdotal et apostolique que je conjure le Seigneur d'augmenter chaque jour dans mon âme. Tous, tant que nous sommes, nous n'avons nul besoin de l'applaudissement des hommes ; nous n'avons qu'un besoin : servir la cause de Dieu et de sa sainte Eglise. »

Cette année-là, au lieu du dimanche, ce fut le vendredi qui lui fut assigné pour son tour de prédication. « L'abandon, dit-il, sera le caractère de ces conférences du soir, auxquelles je ne pourrai guère apporter que la préparation du cœur : ni le temps ni la force ne me permettent d'en faire davantage. »

Le mal était puissant dans cette orageuse année 1841. On poussait à une nouvelle proscription des Jésuites ; Pierre Leroux prêchait le panthéisme dans son livre *De l'Humanité*, Châtel prêchait le schisme dans son *Eglise française*. « Que sommes-nous, nous autres, se demandait le jeune prédicateur, pour espérer que notre voix domine le

bruit de la tempête ? » Et il se répondait la parole du Seigneur : « Va et combats jusqu'à la mort pour la vérité. Je te donnerai un front plus dur que l'airain, et je verserai dans ton âme un courage plus fort que la haine du monde. »

Cette vaillance du jeune prêtre ne se démentit point de toute cette station. Il avait pris pour sujet : l'Union du dogme et de la morale. « Le dogme, explique-t-il, est le pourquoi de la morale, comme la grâce est le comment. La morale n'est pas raisonnable sans les croyances ; la morale n'est pas praticable sans les sacrements. » Il réfutait donc les doctrines de la morale indépendante, au risque d'étonner, de déplaire et d'irriter. « La chaire catholique, disait-il, sera éternellement le but des colères du monde. Il est rare qu'un condamné soit content de la sentence, mais je compte sur les gens de bien, et les prie de fermer l'oreille au dire des méchants. »

Il eut bientôt à parler du sacerdoce et du clergé. Il mit en regard l'un de l'autre le ministère sacerdotal et l'administration civile dans le service du pauvre. Par là encore ce jeune prêtre était au cœur et même en avant de toutes les questions de son temps. Il aborda ensuite celle du tolérantisme et repoussa vivement toute transaction entre le vrai et le faux. « Où est la vérité là est l'intolérance, déclare-t-il carrément. La vérité est placée entre les sectes diverses comme l'enfant entre ces deux femmes du Jugement de Salomon. A laquelle l'adjugerez-vous ? Dites qu'on vous apporte un glaive, feignez de trancher, et alors examinez le visage que feront les prétendantes. Il y en aura plusieurs qui se résigneront à la part qui va leur être livrée. Déclarez aussitôt : Celles-là ne sont pas les mères. Mais il en est une autre qui, se refusant à toute composition, dira : C'est à moi qu'appartient la vérité tout entière. Je ne souffrirai pas qu'elle soit morcelée, coupée. Dites : Celle-là est la véritable mère. »

Ennemi de ce libéralisme qui diminue la vérité, le même esprit l'est pareillement de ce modérantisme qui redoute de la dire. « Quoi ! tandis que le démon déploie toute son énergie d'action et de langage, nous, prêtres de l'Évangile, on voudrait nous renfermer dans le cercle étroit de je ne sais quel modérantisme, confinant notre parole dans quelques vagues homélies et quelques thèses de morale ? Non, non : tant qu'une goutte de sang coulera dans nos veines, nous protesterons, Seigneur, du geste et de la voix contre l'effort audacieux et insolent de l'erreur ! Prædica verbum, insta opportunè et importunè, argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina. Vous entendez, mes frères, ces dernières paroles : charité dans le cœur du prêtre, in omni patientia, mais vérité dans sa bouche, in omni doctrina ; c'est la règle que prescrit saint Paul à Timothée ; elle sera la mienne, et si jamais je m'en écarte, vous m'y rappellerez. »

Il précisait donc les choses, il nommait presque les hommes. C'est Michelet, c'est Quinet qu'il interpelle quand il dit : « Qu'ont-ils donc écrit de nouveau, ces deux adversaires, non pas de la Compagnie mais de la religion de Jésus ? » C'est Cousin qu'il dénonce dans les auteurs de ces doctrines éclectiques contre lesquelles il pousse ce cri d'indignation : » Et cela, mes frères, se débite dans les chaires publiques, dans les chaires officielles, et les hommes qui professent de pareilles doctrines, on met entre leurs mains les destinées de la France ! »

On ne saurait dire l'effet que produisait le contraste de ce courage apostolique avec la jeunesse et l'apparence si grêle de ce prédicateur, dont l'âme semblait près de briser la fragile enveloppe. Il y avait de la compassion autant que de l'admiration dans le sentiment général qui attirait à lui. M. Lecomte le défendait contre ses contradicteurs. « Cette hardiesse, écrivait-il n'est, après tout, que la forme que revêt l'amour. L'amour n'est pas somnolent. » Quant à l'évêque de Chartres, il disait et écrivait : « Il y a une

indignation dont les éclats sont légitimes ; il y a des mécréants qu'il faut reprendre durement, comme le veut saint Paul : increpa illos durè ! Après cela, qu'ils nous traitent de délateurs s'ils veulent ; oui, délateurs comme fut d'Assas, lorsque, entouré de nuit par les ennemis près de surprendre ses troupes, il cria : « A moi, Auvergne ! »

Nous renonçons à suivre le jeune prédicateur dans la seconde série de ses belles conférences de Chartres, qu'il faut souhaiter de voir publiées un jour. Il avait présenté la raison de la foi ; il entra désormais dans la pratique de la foi. Dans le courant des années 1842 et 1843, il traita successivement du Culte catholique, des Temples catholiques, du Dimanche, de la Messe, des Offices de l'Eglise, des Fêtes et Mystères, de la Journée liturgique, de la lecture des Livres Saints. On était dans le temple, on approchait du sanctuaire.

M. Pie y entra de plain-pied par la question vitale de la grâce : ce fut l'objet des entretiens des vendredis du carême de 1844. Existence et réalité d'une vie surnaturelle ; — Nécessité pour l'homme de vivre de cette vie et insuffisance de la vie purement naturelle ; — Jésus-Christ auteur de la grâce ; — Oppositions et harmonies entre la nature et la grâce : on pouvait craindre que de tels sujets, par leur élévation même, perdissent de leur attrait pour une assistance que ne soulevait plus la passion des polémiques actuelles. Il n'en fut rien ; et l'on put voir quel intérêt supérieur et même quel charme profond est capable de prendre le théologique pur, sur des lèvres qui savent parler la langue de l'Evangile. Il arriva seulement qu'en présence de ces sujets d'un autre caractère, l'apaisement se fit peu à peu autour de cette parole. Elle entra en possession à peu près incontestée de l'admiration.

Dans cette admiration il y avait une bonne part d'affection, de fierté, de reconnaissance pour ce fils du pays qui ne manquait pas une occasion d'en rajeunir la gloire, en évoquant ses plus grands souvenirs historiques.

En 1842, il fut amené à rappeler la croisade que Saint-Bernard avait prêchée en ce lieu. Le tableau était vivant : « Mes frères, disait-il, au jour marqué, du haut de nos tours alors en construction, vous eussiez vu de toutes parts arriver à Chartres les évêques du royaume, le roi Louis le Jeune et ses barons. Un concile fut tenu en cette église, sous les yeux de Marie ; un noble guerrier monta au jubé et harangua la multitude. Saint Bernard monta en chaire et prêcha la croisade. Plusieurs milliers d'hommes s'enrôlèrent pour aller secourir l'Eglise et délivrer les Saints Lieux. Mes frères, ce n'est pas une croisade armée que je viens vous prêcher en ce jour ; c'est une croisade de prières. Je ne suis pas Bernard ; les fils de Tancrède ne sont point ici ; mais je suis prêtre, et il y a ici des âmes qui savent prendre et manier l'arme de la prière. Qu'elles s'enrôlent pour ce saint combat : Dieu le veut ! » La fibre chartraine dut tressaillir à ce discours.

Mais pour tous le grand attrait et le caractère propre de la parole de M. Pie, c'est qu'elle est, fond et forme, une parole évangélique. Elle ne cessera d'être telle : M. Pie est l'homme de la Bible. A voir l'usage qu'il en fait, on dirait qu'il a reçu ce don d'interprétation dont parle l'Apôtre : *interpretatio sermonum*. Rien n'est plus admirable que l'assimilation qui s'opère, sous sa plume, de la parole du prêtre et de la parole de Dieu ; rien n'est plus saisissant que ces applications qui montrent dans l'Evangile le livre de tous les temps, ou, comme saint Jean le nomme, l'Evangile éternel : *Evangelium sempiternum*. De là à son discours une autorité et une efficacité qui ne sont pas de l'homme ; de là aussi une beauté composée de toutes les beautés écloses dans l'Écriture au souffle de l'Esprit-Saint. Et de ce mélange continu de questions contemporaines et de doctrine éternelle, de sujets actuels et d'allusions bibliques, se forme une parole à lui, une parole à la fois si antique et si moderne, si chrétienne et si française, que c'est comme la voix de tous les siècles réunis, et qu'on ne

sait si l'on entend Isaïe ou Hilaire, Chrysostome ou Fénelon, Grégoire de Nazianze ou saint François de Sales.

Puis une passion profonde soulève cette parole. C'est l'amour de Jésus-Christ, des âmes, de l'Eglise, de la France : autant de charbons ardents qui ont touché les lèvres de ce jeune prophète. Il trouvait pour célébrer le Cœur de Jésus-Christ des paroles brûlantes. « Le Cœur de Jésus, dit-il, c'est tout Jésus. Si je vais à Bethléem, si je vais à la Cène, si je vais à la Croix, je vois partout son Cœur, c'est son Cœur qui a tout fait. Si je le cherche à l'autel, j'y sens palpiter son Cœur... Otez à Jésus son Cœur, ce ne sera plus Jésus pour moi. »

Le Crucifix le transportait d'un enthousiasme sacré. Un des plus beaux endroits de ses discours d'alors est celui où il célèbre le mystère du mariage de Jésus et de sa croix. C'est une élévation à la manière de Bossuet, qui n'eût pas désavoué ce haut vol de celui de nos contemporains qui lui ressemble le plus.

Après l'amour de Jésus-Christ, rien ne le passionne davantage que l'amour de l'Eglise : « L'amour de l'Eglise est le grand héritage que Jésus-Christ nous a laissé, disait-il en ses discours. Jésus-Christ l'a acquise et enfantée par son sang : quam acquisivit sanguine suo. Nous, ses fils, pouvons-nous faire moins que de lui donner nos larmes !... »

Puis c'était l'amour de la France : jamais cœur ne fut plus français que le sien. Il éclate sur ce sujet en chaque circonstance ; et il n'est guère de grande fête où il ne fasse mémoire de l'union de Jésus-Christ et de la France chrétienne. Par exemple, le jour de l'Assomption, tournant ses regards vers le beau groupe de marbre qui représente Marie enlevée au Ciel par les Anges : « O Mère, dit-il, nous célébrons votre grande solennité, la grande solennité de votre royaume de France et de votre Eglise de Chartres. Etendez donc, ô Mère céleste, votre main bénissante sur cette France aujourd'hui si profondément blessée... » En la

fête de saint Michel, il montrait le merveilleux monastère de ce nom criant là, aux avant-postes du rivage français : « Saint Michel, priez pour nous ! — Ah ! je ne voudrais toucher à aucune question irritante. Mais en dirons-nous trop et serons-nous taxés d'impudence si, les yeux baignés de larmes, à la vue du nom de Dieu et du sang de Jésus-Christ méconnu, outragé, nous conjurons l'Archange, patron de la patrie, de faire arriver jusqu'au cœur de la France ce cri de foi dont naguère il a réjoui le Ciel et fait trembler l'enfer : Quis ut Deus ? »

Le jeune apôtre aimait les âmes, il voulait leur salut ; il les conjurait de se retremper dans la fontaine de la grâce, comme le paralytique dans la piscine probatique. « Hélas ! disait-il, dans cette fontaine de la grâce baptismale, l'eau a croupi, peut-être, par votre négligence. Il faut qu'elle soit renouvelée. Ah ! je conjure l'Ange du Seigneur de descendre et d'agiter cette eau dans vos consciences, par ses salutaires inspirations. J'en suis mille fois indigne ; mais si, par ma parole, je pouvais être cet ange ! D'ailleurs, il ne suffit pas qu'un ange agite l'eau ; il faut un homme qui ensuite vous jette dans ce bain de salut. Ah ! si le secours de ma parole pouvait vous aider à descendre au dedans de vous-mêmes et à pénétrer le mystère d'amour que votre cœur recèle, combien je bénirais le Seigneur et Sa Mère ! »

On le voyait parfois s'arrêter tout à coup, dans ses plus vives poursuites du mal et du mensonge, pour prier en cette sorte : « O mon Dieu, mon Dieu ! que de fois, à vos pieds, nous avons appelé votre miséricorde sur tant d'âmes droites et pures dont les égarements sont plus imputables à leur siècle qu'à eux-mêmes ! Mes frères, ceux qui nous croient et nous disent intolérants sauront au jugement dernier combien nous les avons aimés, combien nous avons prié Dieu et Marie pour eux ! Notre plus beau rêve est celui de leur retour à Dieu, notre plus doux espoir celui de les presser sur notre cœur et de faire rentrer la grâce dans leur âme ! »

D'autres fois, c'était vers Marie que se tournait sa prière, et, les bras étendus vers l'autel de la Vierge de Chartres étincelant de clartés, il s'écriait : « O vous, Marie, qui êtes la porte par laquelle la lumière s'est levée sur le monde, porta ex quâ mundo lux est orta, de votre main maternelle rouvrez les yeux de cet aveugle qui ne veut plus voir la lumière ! »

C'était toujours dans la prière que M. Pie se disposait au ministère de la parole. « Dieu sait, disait-il dans un de ses discours, et les saints autels en sont témoins, que c'est à leurs pieds que nous nous sommes préparé. Les anges du sanctuaire peuvent dire combien de fois nous les avons conjurés de purifier nos lèvres et d'arracher de notre cœur toute fibre qui vibrerait pour un autre sentiment que le plus pur amour de Jésus-Christ et de son Eglise. »

En conséquence, il n'est pas un seul de ses discours écrits qui ne porte en tête l'invocation à la Mère de douleurs, et les trois noms de Jésus, de Marie et de Joseph. En outre, il ne montait jamais dans la chaire de la Cathédrale sans qu'auparavant un cierge ne fût allumé devant Notre-Dame du Pilier, où il devait brûler et comme prier pour lui durant tout le sermon. Il demandait que ce cierge, emblème de la vérité qu'il prêchait aux fidèles, fût placé de manière à ce qu'il pût l'apercevoir, afin, disait-il, qu'il lui rappelât le devoir de faire passer sa parole par le Cœur de Marie.

De plus, M. Pie souffrait. Il ne parvenait à fournir cette carrière de prédication qu'au prix de telles fatigues que c'était bien sa vie qu'il donnait à ce peuple, en même temps que sa parole. Que de fois, près de monter en chaire, il se sentit arrêté par une crise inopinée qui venait fondre sur lui ! Il s'en excusait ensuite. « Mes chers frères, disait-il, Dieu se plaît souvent à faire sentir à ses ministres la dépendance où ils sont de son haut domaine. C'est entre ses mains que nous sommes, nous et tous nos discours, ou,

si vous l'aimez mieux, nos sermons : In manu enim illius sumus, et nos et sermones nostri. »

Il entendait bien d'ailleurs que sa prédication devait bénéficier du prix de ses souffrances : « N'allez pas croire, mes frères, disait le prédicateur, que lorsque nous venons vous annoncer la parole sainte, nous vous apportons le fruit d'une étude consacrée à combiner des pensées et polir de belles phrases. Le Dieu que nous prêchons est un Dieu crucifié ; il ne veut régner que par la Croix : voilà pourquoi, lorsque d'un homme de sa droite il veut faire un apôtre, il commence par lui mettre une Croix à la main, puis il lui dit d'aller montrer et prêcher cette Croix. Mais en même temps aussi, il plante une Croix dans son cœur ; et suivant que cette Croix est plantée plus ou moins avant dans le cœur de l'apôtre, la Croix qu'il tient à la main fait plus ou moins de conquêtes. Je vous en conjure donc : ne jugez pas, mes frères, comme une œuvre de la nature ce qui n'est que l'ouvrage de la grâce et de la souffrance. Ecoutez-nous en chrétiens, comme nous vous parlons en prêtre. »

On venait l'entendre de toutes les paroisses de la ville, et d'au delà. L'annonce d'un sermon de lui remplissait chaque église où il était appelé. Tout en lui parlait pour lui. « Je me rappelle, nous écrit un de ses auditeurs, le bonheur que j'éprouvais à voir monter en chaire ce grand et noble jeune homme à la figure émaciée, comme celles de nos expressives statues du douzième siècle. Son front, déjà très développé, brillait comme l'ivoire, encadré dans sa chevelure de feu. Il commençait par se tourner du côté de l'autel pour y chercher lumière et bénédiction ; puis son regard perçant se promenait sur tout l'auditoire, comme pour en prendre possession. Alors un sourire d'une bienveillance communicative se plaçait sur ses lèvres, semblant répondre à la voix intérieure de la vérité qui le pressait de parler. Il parlait : sa voix limpide, fraîche et bien cadencée pénétrait de toutes parts avec des modulations

qui lui étaient particulières et qui faisaient de son discours une belle musique. On oubliait sa jeunesse qui semblait être celle de la vérité elle-même, toujours ancienne et toujours nouvelle, toujours jeune de beauté et d'immortalité. On était emporté par toutes les puissances de l'esprit, sans qu'on songeât à se soustraire à cette fascination de l'oreille et de l'âme ; et on ne regrettait, quand il avait fini, que de voir se rompre le charme sous lequel il nous avait tenus trop peu de temps. Mais on sortait instruit, fortifié, ému. Telles intelligences emportaient de là des germes qui devaient produire leurs fruits ; telles autres en emportaient du moins le respect secret de ce qu'ils n'osaient croire et professer en public ; tous en sortaient édifiés à différents degrés ; et si l'on a vu se créer dans la paroisse et la ville un courant de piété vraie qui persévère encore, c'est en très grande partie à M. Lecomte et au jeune vicaire formé à son école que Chartres en est redevable. »

Ainsi préluda à Chartres cette première prédication dont nous avons déjà pu reconnaître le caractère. C'est véritablement la parole de Dieu : le prédicateur l'emprunte aux Livres inspirés. C'est la parole de vérité : il la veut sans mélange. C'est la parole de vie : il ne prêche que le salut. Puis, de quelle forme il la revêt, grande, lumineuse et pure ! Et quelle langue parle ce jeune maître dans l'art de bien dire ! C'est bien la vraie langue ecclésiastique. Que si présentement quelque exubérance printanière s'y fait encore sentir, qu'on ne s'en étonne pas : il n'a que vingt-cinq ans ! « Je ne suis qu'un enfant qui ne sait pas parler encore, disaient-ils avec le prophète : « *Ecce nescio loqui quia puer egosum.* » Mais le Seigneur l'a choisi, et déjà l'on pressent qu'il est prédestiné à porter la parole dans toutes les questions de son temps et pour tous les grands intérêts de son peuple : *ad omnia quæ mittam te ibis et universa quæ mandavero tibi loqueris* ⁶.

Cependant, à côté de ce ministère de la parole, de la grande parole, un autre s'exerçait, un ministère d'action auprès des petits et des grands.

Une Confrérie fondée ou ressuscitée par M. le curé, celle du Saint-Cœur de Marie, réunissait, chaque dimanche soir, des fidèles que l'abbé Pie édifiait par des entretiens de piété. Il y excellait. La pensée générale du curé et du vicaire était de réveiller par toute la contrée la dévotion à Notre-Dame de Chartres ; leur pensée particulière était, en provoquant le pèlerinage à son sanctuaire, de procurer la restauration de l'admirable crypte de Notre-Dame de Sous-Terre. Il y descendait fréquemment pour s'animer à ce dessein et la prier de s'employer elle-même à cet ouvrage. « Que de fois, raconte-t-il, au soir des grandes solennités, après les saints offices terminés, je suis allé m'agenouiller dans cette crypte obscure et abandonnée ! Que de fois, après avoir appuyé mon front à la colonne vénérée sur laquelle repose notre Mère, je suis allé le coller à la poussière de l'ancienne place que ses pieds ont sanctifiée. J'entendais au-dessus de ma tête la foule s'écouler, heureuse et attendrie du spectacle des grandes pompes religieuses auxquelles elle venait d'assister. Mais, à mon sens, les plus belles de ces fêtes étaient encore incomplètes ; il restait au fond de mon cœur un désir, un regret. Seul, au milieu des ténèbres et du silence, je me demandais si ce désert ne retrouverait pas un jour la vie ; si cette solitude n'était pas destinée à refleurir, si ces vieilles nefs, enveloppées du linceul de la nuit, ne verraient plus jamais les longues files de vierges aux robes blanches, les anciennes et célèbres processions des lévites en vêtements sacrés ; si ces voûtes assombries ne s'illumineraient pas encore de ces milliers de cierges portés aux mains des fidèles et des prêtres : en un mot, si ce lieu tant aimé et fréquenté des âges précédents, ce lieu qui a été le rendez-

vous de tous les saints, ne reconquerrait pas sa sainteté et sa gloire ? »

Outre la paroisse Notre-Dame, il évangélisait les communautés de la ville, le Carmel, la Visitation, la Providence, et autres. Expliquant aux religieuses leurs devoirs envers Celui dont elles étaient les épouses, il leur disait ces trois mots : « C'est un Époux affligé, il faut que vous le consoliez ; c'est un Époux délaissé, il faut que vous le visitiez ; c'est un Époux irrité, il faut que vous l'apaisiez. » M. Lecomte et son disciple avaient pris à tâche de faire revivre dans ces maisons la parole et la direction de saint François de Sales.

Une maison de charité l'avait aussi pour apôtre. Presque dès son entrée dans la cure de Notre-Dame, M. Lecomte avait recueilli des orphelines pauvres et abandonnées, et les avait confiées à une fille admirable, M^{lle} Lefebvre, qui, avec quelques amies, pourvoyait au travail et subvenait à l'entretien de cette famille adoptive. Plus tard, M. le curé avait intéressé à cette institution une grande dame de sa paroisse, récemment amenée à Chartres par le contre-coup de la révolution de juillet. Jadis, dans l'émigration, elle avait promis à Dieu, s'il lui rendait un jour sa patrie et ses biens, d'élever douze enfants pauvres. M. Lecomte lui proposa de se faire la mère de ces orphelines. Bientôt cet établissement, appelé « la Maison Bleue », arriva à recevoir une centaine d'enfants.

Celle qui venait de les prendre sous sa protection était la baronne de Coussay, fille de l'infortuné Foulon de Doué, une des premières victimes de la Révolution. Une petite Congrégation naquit de là sous le vocable du Sacré-Cœur de Marie, avec le curé de Notre-Dame pour fondateur et directeur. C'était son œuvre de prédilection. Il dit dans une lettre à un de ses amis : « Je vendrais mes dernières grègues pour sauver la chère innocence de ces pauvres

petits êtres que Jésus-Christ, toi et moi, rachèterions de notre sang ».

M. Pie, au jour de son diaconat, leur avait envoyé son premier Dominus vobiscum. Maintenant, il leur faisait quelquefois le catéchisme ; et la première lettre que nous ayons de M. le curé à son jeune vicaire est pour lui recommander « ces lis et ces violettes » dont il lui avait laissé le soin momentanément. M. Pie leur commentait les récits de la Bible ; il y portait tout son esprit, mais aussi une gravité qui ne lui assurait pas moins le respect que l'affection. « Il était aussi réservé qu'il était gracieux, nous rapporte une ancienne, et nous lui portions dès lors autant de révérence que la dernière fois que nous le vîmes, il y a onze mois, revêtu des insignes du Cardinalat. »

C'est à ces orphelines que M. Pie dédia le premier travail hagiographique qui soit sorti de sa plume : la notice sur sainte Soline. La vierge Soline était une enfant de ce Poitou où M. Pie devait la faire glorifier un jour. Fille de païens, devenue chrétienne, elle avait fui les noces d'un époux mortel, et cherché un refuge dans la grotte antique de Notre-Dame de Chartres. Poursuivie jusque-là par la persécution, elle avait livré sa tête à la hache du bourreau, un 17 novembre, auquel jour sa fête était jadis célébrée à l'abbaye de Saint-Pierre ou Saint-Père en Vallée, qui gardait ses reliques.

C'est une perle que cette notice sur l'Agnès chartraine, c'est un véritable chant à la virginité. Il s'ouvre par cette dédicace aux âmes virginales qui en reçurent les prémices : « C'est donc à vous, mes bonnes enfants, que je consacre ce petit travail. Je vous ai déjà dit que sainte Soline avait été la première fleur cueillie par la Reine des Anges dans cette cité chartraine. C'est le sang de Soline qui a été à Chartres une semence de vierges. Lisez donc, mes enfants, avec une pieuse attention, l'histoire du martyre et des miracles de votre devancière. Puis n'oubliez pas de prier pour moi, afin que mon ministère suscite beaucoup de

Solines autour de notre sainte Dame et Vierge de Chartres. »

M. Pie avait à Chartres un ministère d'enfants. Il était le confesseur de la pension de M. Brou, qui avait été la sienne. Il voulait que ces jeunes gens fussent pieux pour être purs. « Que la piété grandisse en vous dans la même mesure que la science, leur disait-il. Les triomphes du cœur préparent les triomphes de l'esprit. » C'est le sujet d'un de ses discours pour la distribution des prix.

Un autre ministère plus humble, plus généreux, le ministère de l'enfant pauvre, délaissé, infirme, a laissé sa trace dans sa correspondance, et marque ces premiers temps de sa vie sacerdotale d'un de ces traits qui sont dignes de l'histoire des saints. « Il y a quelques jours, écrit-il à un de ses amis de Saint-Sulpice, séminariste chartrain, j'ai rencontré sur la place un pauvre enfant de quinze ans, couché à terre, et qui avait au pied une plaie affreuse et dégoûtante. Il apprenait son catéchisme. Je lui ai demandé qui le lui enseignait, et il m'a appris que M. Lecomte lui avait donné un rendez-vous chez lui tous les soirs. Vous savez, mon cher ami, que la santé de M. le curé le force à ne pas faire tout par lui-même, et vous voyez en même temps quel genre d'ouvrage il se réserve ! J'ai déjà vu mille choses de cette nature qu'il croit n'être aperçues de personne. Cependant sa grande bonté pour moi et le désir qu'il a de ma perfection lui inspirent envers moi des délicatesses que j'apprécie. Quel a été mon bonheur, le lendemain de ma petite découverte, d'entendre M. le curé me dire : « Mon cher ami, il y a un pauvre petit homme estropié dont personne ne voudrait et que je recueille, moi, comme une relique ; car il me paraît bien innocent et bien choisi de Dieu qui ne l'a entouré d'une sorte d'atmosphère d'infection que pour empêcher le mal et les méchants d'arriver jusqu'à lui, comme il entoure le lis d'épines, *lilium inter spinas*. Mais j'ai appris de lui une chose qui me fait grand plaisir. Je lui ai demandé à qui il voulait se confesser,

et il m'a dit qu'il avait jeté les yeux sur vous. Je suis ravi que vous ayez mérité le choix de ce pauvre petit. Ainsi nous partagerons la besogne à nous deux, pour le pré — parer à sa première Communion. Moi, je continuerai à l'instruire, et je me charge de l'habiller, parce que je tiens beaucoup à conserver au moins ma part dans ces sortes d'œuvres, et vous, vous le confesserez. »

La lettre continue : « Voilà, mon cher ami, une sur mille des choses que je vois tous les jours. Je vous assure que j'ai été singulièrement consolé et que j'ai béni la Providence qui m'adressait ce cher enfant. Dieu sait que je ne balancerais pas entre l'instruction religieuse des enfants du préfet, qui m'est confiée, et la direction de ce pauvre petit ! Je demande souvent au bon Dieu de ne pas m'envoyer ce qui me flatte et ce qui brille ; car, pour peu qu'on ait la conscience délicate, la crainte de profaner son ministère par des vues d'orgueil engendre une foule d'anxiétés et de scrupules. Au contraire, je le conjure de me ménager de ces œuvres cachées qu'il n'adresse qu'à ses amis. Je ne vous dirais pas facilement combien d'inquiétudes sur moi-même, sur la pureté de mes vues et sur l'état de ma conscience, ont été calmées par le choix que le petit enfant délaissé a fait de moi, et par l'intérêt que je m'étais senti avoir envers lui, dès avant qu'il m'eût appris celui dont il était déjà l'objet de la part de M. le curé. »

Nous venons d'apprendre, par cette lettre, que M. l'abbé Pie donnait en particulier l'instruction religieuse aux fils du préfet de Chartres, M. le baron de Villeneuve. Il avait pareillement accepté de catéchiser quelques enfants des premières familles, auxquels leur position et leur influence futures commandaient d'être mieux instruits de la doctrine chrétienne ⁷. C'était, M. Lecomte qui l'y avait engagé. Le saint homme disait : « Allons aux gens aisés avec un esprit libre et grand. Pourquoi exclure les riches et leur être farouche ? Toutes les conditions de la société sont de Dieu.

Une âme préparée par une honnête éducation présente communément plus d'éléments de bien. Dieu ne peut que bénir ces aimables condescendances. Cette chère nature humaine qu'un Dieu a aimée si merveilleusement doit attendrir notre cœur, quelque part qu'elle se trouve ; et nous devons lui montrer partout un visage engageant. Le contraire serait la perte d'un grand nombre d'âmes ».

L'une des enfants qui suivirent ce « cours de religion », nous en fait ce tableau : « M. Pie allait toujours du connu à l'inconnu, du visible à l'invisible, du naturel au surnaturel, nous donnant sur chaque point une réponse à toutes les difficultés et une réfutation de toutes les erreurs. Surtout il excellait à tirer de la doctrine des principes de conduite pour la vie entière. Quand, dès la première leçon, nous avions répondu que Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer et le servir : « Quels que soient donc, reprenait-il, les desseins ultérieurs de la Providence sur vous, rappelez-vous bien, mes enfants, que vous n'avez rien à objecter. Dieu ne vous a pas faits pour être heureux ici-bas, ni riches, ni honorés. Non, rien de tout cela n'est assez grand pour vous, créatures de Dieu ; si vous êtes de Lui, vous êtes à Lui et pour Lui. » On conçoit combien solides doivent être des vocations basées sur de telles vérités. »

Il y avait en effet telle enfant, celle-là même qui se trahit ici par cette réflexion, qui, dans ces instructions sur le domaine de Dieu, entendait le premier appel à l'honneur de se consacrer à Lui.

Elle continue : « La piété que M. Pie nous inspirait était solide et simple, basée sur la raison, éclairée par la foi. Il nous recommandait la communion fréquente : « C'est le pain, c'est le vin de l'âme. Il n'y a que les malades qui ne prennent plus de pain ni de vin. Passez-vous du dessert des dévotions spirituelles, mais mangez le pain ! »

« Pour la confirmation, il cherchait à nous pénétrer de cette parole de saint Ambroise : Un chrétien, c'est un corps, une âme et le Saint-Esprit. Une fois reçu en vous, le

Saint-Esprit est et reste à votre disposition, pour tout le temps de votre vie. »

La même famille avait demandé à M. l'abbé Pie quelques leçons de grammaire et d'histoire pour ses enfants. Le jeune prêtre y fit dominer le même esprit chrétien. « Aux quatre questions de lieu il savait rattacher les quatre fins de l'homme : Où êtes-vous ? en Dieu. D'où venez-vous ? de Dieu. Où allez-vous ? à Dieu. Par où allez-vous ? par Dieu. Quand nous lui apportions nos tableaux analytiques de l'histoire des empires, il écrivait au-dessous : Dieu a récapitulé toutes choses en Jésus-Christ. L'amitié la plus cordiale rendait ses leçons agréables. En venant, dans la grammaire latine, à cette règle : Mihi opus est amico : — Ah ! disait-il, c'est un besoin dont vous ne souffrirez pas, tant que je vivrai ! »

Les récréations elles-mêmes avaient leurs instructions. « Les plus beaux jours de congé, écrit la même plume, étaient ceux où l'abbé Pie nous montrait les merveilles de la cathédrale. Parfois, il nous faisait descendre avec lui sous les voûtes de l'église souterraine, se dirigeant d'abord vers les fonts baptismaux pour lesquels il eut toujours tant de vénération ; puis, s'agenouillant à l'endroit où fut plus tard relevé l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, et enfin nous montrant le puits jadis comblé par les corps des martyrs, il enflammait nos âmes pour les combats de la foi. Mais nos grandes joies étaient lorsque, vers neuf heures du soir, il nous introduisait dans la grande cathédrale pour y contempler le spectacle de la pleine lune se jouant dans les vitraux et inondant de sa lumière les arceaux des ogives qui allongeaient leurs ombres sur les dalles de la nef, tandis que, seules, les lampes brillant, d'un éclat différent à l'autel de la Sainte Vierge, formaient autour d'elle une couronne d'étoiles. »

Il ne flattait pas ces enfants. La devise : « Noblesse oblige », leur était expliquée dans le sens du devoir chrétien. A une enfant qu'il revêtait du scapulaire, presque

le lendemain de sa première Communion, il faisait un petit discours dans lequel il disait : « Vous connaissez ces mémorables paroles d'un des vôtres : « Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ! » Eh bien ! soyez, chère enfant, le porte-enseigne de la vertu, de l'innocence, de l'affabilité, de la noblesse d'âme. Que tous puissent vous suivre sur ce champ d'honneur où l'on se combat soi-même, où l'on s'excite à l'exercice des plus belles vertus, où l'on marche à la conquête, comme s'exprime l'Apôtre, de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est pudique, tout ce qui est juste et saint, de tout ce qui est aimable et noble et honorable, en un mot, de toutes les vertus que vous avez trouvées en naissant, autour de vous et dans les traditions de votre glorieuse famille. »

C'était sous les auspices de M. l'abbé Lecomte et de Mgr de Montais que le jeune abbé Pie était entré dans cette société choisie. Il était admis particulièrement dans la famille des Coussay et des La Rochejaquelein. « Un jour, raconte-t-il, accompagnant son vieil évêque chez la noble dame dont le nom sera à jamais béni dans la ville de Chartres, tout à coup le vieillard l'arrête sur le seuil : Monsieur, dit-il, je n'aborde jamais M^{me} la baronne de Coussay qu'avec un serrement de cœur ; j'assiste et je crois toucher par elle à l'origine de la Révolution. J'ai quitté Paris le jour où ils ont pendu son grand-père, M. Foulon, et commencé la ruine de la France. » M^{me} de Coussay, alors septuagénaire, se sentait poussée par sa grande charité, et se croyait autorisée par son âge avancé, à se faire la seconde mère de ce jeune prêtre d'avenir. Elle lui donnait quelquefois le nom de son enfant. On lit à la fin d'une lettre, la seule d'elle que nous ayons : « Je vous remercie de prendre part à mes peines ; priez le Ciel qu'elles n'augmentent pas. Je suis toujours dans la reconnaissance de n'en avoir pas de plus grandes, en demandant la patience pour supporter paisiblement celles que Dieu m'a

envoyées ; et d'ailleurs la vie est si courte ! Au revoir, mon cher enfant. »

C'est être noble que d'être prêtre. M. Pie avait pris ou développé en lui, dans ce milieu aristocratique, cette haute distinction de manières et de langage, que ne pouvaient s'expliquer ceux qui se rappelaient l'humilité de sa naissance. Ce qu'on appelle l'habitude du monde, la connaissance du monde, se rencontra rarement en un degré si parfait que dans cet enfant du peuple : il semblait en posséder les secrets naturellement. Le vieux baron de Coussay, qui conservait encore toute la fleur de la politesse de l'ancien régime, la lui faisait respirer dans sa conversation. Un certain goût du grand attirait visiblement M. Pie vers ces familles ; mais ce n'était jamais au préjudice du ministère qui le vouait au service de tous ; et on se souvient, par exemple, avec quelle ponctualité il quittait à certains jours la plus brillante réunion, pour aller confesser une pauvre vieille femme sourde que son infirmité forçait de choisir ses heures pour se réconcilier. Il était l'homme du devoir.

Plus que son brillant esprit, son dévouement sacerdotal lui attachait les âmes dont il était le guide. On l'avait vu, un jour qu'il était dans l'Est, renoncer à un voyage sur les bords du Rhin et accourir à Chartres, parce qu'il venait d'apprendre que telle de ces âmes était près de paraître devant Dieu. Mgr de Montais en fut si vivement touché qu'il lui écrivit : « J'ai retrouvé là la bonté et la délicatesse de vos sentiments : car vous n'êtes pas tout esprit, et je vous en félicite. Les qualités d'un cœur excellent sont au fond plus désirables, quoiqu'elles n'excitent pas le bruit des applaudissements ».

Ce ministère délicat de la confession et de la direction était traité par lui avec un respect sacré. Il ne l'avait pas abordé sans frayeur ; et la première révélation qu'il lui avait donnée de la misère humaine avait, raconte-t-il, empoisonné son bonheur pour sa vie entière. « Un jourqu'il

me parlait de ce temps de son vicariat, temps parfois regretté, raconte son Oraison funèbre, son âme, à son insu peut-être, s'ouvrit à moi toute grande, et il en sortit cette parole que je n'oublierai de ma vie : « Lorsque, au tribunal de la pénitence, j'entendis pour la première fois une confession générale, je compris qu'il n'y avait plus de bonheur sur la terre. » L'orateur ajoute : « Ne jugez-vous pas comme moi qu'il n'y a qu'un saint pour concevoir de tels sentiments et dire de pareilles choses ? »

« D'ailleurs recherché de toutes parts, adulé, applaudi, il traversait ces séductions, le cœur libre et haut, nous écrit un vénérable prêtre de ce temps-là Aussi réservé que fidèle, aussi modeste que grand, il était invulnérable à tout amollissement de cœur ou de caractère. Que si quelque personne se permettait de prendre un intérêt trop humain à ses souffrances de santé, à ses contrariétés et à la peine de son absence, il fallait le voir alors sourire malicieusement et répondre avec son accent inimitable de finesse :

« Quelques rates, dit-on, répandirent des larmes. »

On l'entendait répéter : « Il ne faut pas qu'un prêtre ait passé chaque jour quelque temps dans une maison sans y avoir fait du bien et y laisser une trace ». Un des biens qu'il faisait dans ces familles riches était d'y provoquer d'abondantes largesses. M. l'abbé Pie disait, en parlant de l'aumône : « Elle résume en elle seule toutes les vertus théologiques : c'est un acte de foi, un acte d'espérance, un acte de charité ! » Il y a toute la théologie de l'aumône dans ces trois mots.

C'est entre ces familles que M. Pie partageait son temps, pendant les vacances. En 1841, il les passa à Saint-Julien, dans la famille de l'évêque, et trois prônes qu'il y prêcha portèrent des fruits dont M. Lecomte le bénissait ainsi : « Je ne m'étonne pas que vous ayez fait quelque bien dans ces quartiers. Un bon prêtre ne se déplace jamais inutilement. Il passe en faisant le bien, et ses vacances même ne sont pas vides. Ce sont les choses de raccroc qui sont souvent les plus bénies et les plus fructueuses. Je suis de l'avis de Pie VII : Il ne faut pas que le sel reste dans la salière ».

Au mois de septembre 1842, nous trouvons M. Pie dans l'Anjou, près Baugé, au château de la Lande-Chasle, dans la famille de l'Estoile dont il était l'ami. M. Jules de l'Estoile, ancien officier du génie, avait brisé son épée en 1830, et avait épousé, peu après sa démission, M^{lle} Constance de Bernard de la Carbonnière, femme admirable d'élévation, de cœur et de piété. M. de l'Estoile était lui-même un esprit cultivé, très fin, très littéraire, très au goût de Mgr de Montais qui avait béni cette union. C'était de la main de son évêque que M. l'abbé Pie avait reçu cet ami. C'était aussi l'évêque qui l'avait envoyé se reposer à cette campagne, où il lui écrivait : « Plongez-vous, mon très cher monsieur, dans le far niente. J'y tiens beaucoup, car une de mes fantaisies les plus incurables est de désirer vivement que vous vous portiez bien ».

Ces vacances d'un mois passées à la Lande-Chasle soudèrent entre l'ancien officier du génie et le jeune vicaire des nœuds indissolubles. « Votre amitié si précieuse, si dévouée, lui disait une lettre de l'abbé Pie, le charme de cette vie de famille si douce et si sainte, ont rafraîchi mon âme beaucoup plus encore que la verdure et les champs. Je vous avais prédit que vous entrepreniez une bonne œuvre en m'offrant l'hospitalité : il me semble que j'étais bon prophète, car je me persuade être revenu meilleur que je

n'étais parti. Je ne sais comment vous remercier autrement qu'en vous demandant la permission de me regarder désormais comme un des vôtres. »

Mais les amitiés de M. l'abbé Pie étaient surtout des amitiés ecclésiastiques. Il les trouvait autour de lui, d'abord dans ses confrères. Aux beaux jours, le presbytère se réunissait à Vauré. « Venez, écrivait de là M. Lecomte à son vicaire, nous causerons ensemble et nous nous promènerons. C'étaient les parties de plaisir que Fénelon promettait à ses amis pour les attirer. Douces causeries sous de beaux ombrages : Dieu a fait l'un et l'autre par la grâce de sa charité et par la grâce de son imagination dans l'ordre de la nature ; car le bon Dieu a de l'imagination. » Aussi bien, le repos auquel M. Pie était ainsi convié était-il un repos mérité. « Savez-vous, cher ami, lui écrivait son curé, que vous avez bien payé votre écot de travail, depuis que vous êtes à Notre-Dame ? » Or nul séjour n'était mieux fait pour son repos de corps et d'âme que celui de Vauré, sous le toit hospitalier de M. Gabriel Lecomte, ce chrétien consommé de qui l'archiprêtre écrivait une fois à M. l'abbé Pie : « Mon frère est admirable : il m'a écrit une lettre, qu'on ne serait pas étonné de voir timbrée du ciel et apportée par un facteur du paradis ».

Cependant, d'autres affections ecclésiastiques lui étaient venues du dehors. Nous devons mettre au premier rang de ces grâces de choix l'amitié et l'exemple d'un prêtre qui, peu de temps après, allait le devancer dans l'épiscopat. Vers le commencement de l'année 1841, un ecclésiastique d'un mérite distingué, M. Dupont des Loges, vicaire général et secrétaire de Mgr Morlot, alors évêque d'Orléans, étant venu à Chartres, M. l'abbé Pie lui avait fait cet accueil tout particulier qu'il réservait aux anciens élèves de Saint-Sulpice. M. Dupont des Loges apprécia le jeune vicaire, qu'il chargea dès lors de ses intérêts spirituels auprès de Notre-Dame. A partir de ce jour, une correspondance du plus beau caractère s'établit entre ces

deux prêtres. Dès sa première lettre, 22 février 1841, M. Dupont des Loges disait : « Depuis mon voyage à Chartres, je sens doublement la grâce que Notre-Seigneur et sa divine Mère m'ont faite, en me procurant un ami tel que vous. Vous êtes un des favoris de Notre-Dame de Chartres, et je compte sur vous pour présenter à cette Reine du clergé mes hommages et mes supplications... De mon côté, je lui demanderai toutes les grâces dont vous avez besoin, afin de remplir les vues de Dieu sur vous pour le bien de son Eglise ».

Dès sa seconde lettre, 13 mars, cette amitié était devenue une fraternité. M. Dupont des Loges écrivait à son « cher frère dans le cœur de leur Mère commune » qu'il ne connaissait rien « de plus délicieux que le lien qui les unissait ». Il lui promettait d'aller le revoir aux pieds de Notre-Dame de Chartres : « Adieu, frère bien-aimé. Que Notre-Seigneur et sa sainte Mère bénissent de plus en plus vos prédications ; qu'ils donnent à vos paroles cette force qui brise les cœurs, et cette onction sainte qui les attendrit et les pénètre ».

La lettre suivante, 28 novembre, est une réponse à celle que M. Pie vient de lui écrire pour le féliciter, hélas ! et pour le plaindre : M. Dupont des Loges était nommé évêque de Metz. « Je voudrais bien aller moi même prier et gémir aux pieds de Notre-Dame, mais je n'ose l'espérer. Je vous constitue donc mon interprète, mon représentant, mon chapelain, près de cette Vierge de miséricorde. Votre ferveur suppléera, j'espère, à mes misères qui ne font que s'accroître, à mesure que j'aurais plus besoin d'être un saint.... Adieu, frère bien-aimé. »

Nous verrons bientôt se continuer l'édification et s'élargir l'intérêt de cette correspondance.

Tels furent les débuts de M. Pie dans le ministère des âmes. Telle fut sa première vie, sa première parole, sa première action ; et, bien que l'exercice en soit encore resserré dans les limites d'une paroisse et d'une petite

ville, il faut convenir que déjà ses proportions dépassent en élévation et en grandeur le théâtre où elle prélude à son rôle de l'avenir.

Aussi bien, par un autre côté, ses relations et ses travaux débordent Chartres et le diocèse. Il est déjà mêlé à l'action générale, et la part qu'il y prend, par de modestes essais bientôt suivis d'un coup de maître, permettent de pressentir un futur chef de l'armée catholique, dans ce jeune soldat, qu'il nous faut suivre maintenant dans ce nouveau et royal service de l'Eglise de Dieu.

CHAPITRE IV.

TRAVAUX HISTORIQUES ET LITURGIQUES.

ÉTUDES SUR NOTRE-DAME DE CHARTRES. — SAINTS ET SOUVENIRS DIOCÉSAINS. — L'AMITIÉ DE DOM GUÉRANGER : LA LITURGIE ROMAINE. — L'ART SACRÉ. — MGR DE MONTALS ET LA DÉFENSE DE L'ÉGLISE. — L'ÉLOGE DE JEANNE D'ARC.

(1839 — 1844.)

Depuis quelques années, il s'était produit dans l'Église de France un mouvement de restauration des choses religieuses qui se portait sur toutes les branches de la science sacrée, histoire, art, liturgie, et qui tendait à nous rendre, dans sa pureté antique, la physionomie de la religion de nos pères.

Par inclination de cœur, comme par conviction d'esprit, M. Pie s'était jeté dans ce mouvement d'idées. Une part personnelle lui était réservée par la Providence dans ce travail réparateur. Pour le moment, il n'en cherchait qu'une : la glorification de Notre-Dame de Chartres, par l'histoire de son sanctuaire et de ses bienfaits. On se souvient qu'il en avait fait la promesse à Marie, à condition qu'elle le guérirait, qu'elle le ferait prêtre, qu'elle l'attacherait spécialement au service de sa maison. Les conditions remplies, c'était donc à lui maintenant de tenir sa parole. Il le fit, en consacrant à l'étude de cette histoire l'érudition d'un savant, le goût d'un artiste, l'imagination d'un poète, le cœur d'un fils, l'âme d'un prêtre.

Du reste, il n'était pas d'une seule heure en retard pour l'acquittement de sa dette. Dès ses années de Saint-Sulpice, il s'était fait recommander par M. Delessert, ancien préfet d'Eure-et-Loir, alors préfet de police, pour obtenir ses entrées aux archives du royaume ; et sur-le-champ, M. Daunou lui en avait ouvert obligeamment le dépôt. « Depuis quelques années, expliquait le séminariste au préfet de police, par lettre du 19 juillet 1838, je m'occupe à recueillir tous les matériaux qui peuvent servir à l'histoire de la dévotion à Notre-Dame de Chartres..... Etant à Paris pour me préparer au sacerdoce, j'ai pu continuer les recherches que j'avais commencées étant professeur au petit séminaire de Saint-Cheron. Des découvertes, plus nombreuses que je ne m'y attendais, m'ont mis sur la trace d'une infinité d'autres que j'espère pouvoir poursuivre, si votre bienveillante recommandation m'obtient un libre accès aux archives du royaume. »

Ces études fructifièrent vite. Dès les vacances suivantes, septembre 1838, M. Pie était en mesure d'envoyer à M. l'abbé Faillon, prêtre de Saint-Sulpice, un mémoire fort solide sur l'antiquité du culte décerné à Marie, sous le vocable de *Virgini parituræ*. C'était une pièce demandée à l'appui de la Vie de M. Olier qu'écrivait alors le savant sulpicien ; et le mémoire était dédié : « A notre père Olier, en témoignage d'affection et de vénération ».

L'évêque de Chartres était le premier à provoquer ces recherches de son jeune protégé. « Mon cher Monsieur, lui écrivait-il le 11 avril 1839, travaillez toujours. J'espère que la sainte Vierge vous fera trouver quelques documents décisifs. La gloire de son temple rejaillit sur elle ».

M. Pie avait pour ce temple un culte enthousiaste. Il le savait par cœur ; il en parlait éloquemment ; et souvent, se plaçant dans le fond de l'église, d'où le regard embrasse le magnifique ensemble, il contemplait et disait : « On pourra voir quelque chose de plus beau dans le Ciel ; mais sur la terre, non ! »

Ce que le jeune vicaire considérait dans cette église, c'était moins sa poésie que sa philosophie et sa théologie. Il la voyait dans l'idée. Cette idée, il la développa, dès 1840, dans un discours que, vingt ans plus tard, l'évêque de Poitiers devait à peu près redire du haut de la même chaire.

« La voyez-vous de loin cette cathédrale qui domine toute la contrée ! Dédaignant la terre, elle laisse ramper à ses pieds les plus hauts monuments, tandis que son architecture semble correspondre à celle même des cieux...

« Elévation, immensité, tels en sont les caractères, comme ils sont ceux de notre foi. Ah ! sans doute, à la religion matérielle du paganisme il suffisait d'un art qui ne quittât pas la terre ; mais, quand il s'agit de la sublime religion du détachement et de l'espérance, laissez mon âme s'élancer à l'aise vers les cieux. N'étendez pas sur ma tête ce vaste toit semblable au couvercle d'un tombeau. Soulevez hardiment ces lignes, tissez ces dentelles de pierre ; entourez le sanctuaire de gracieuses colonnettes, couronnez l'édifice de mille clochetons, comme autant de flèches décochées vers les cieux par le carquois de la prière. Que tout s'élance et jaillisse : c'est le temple du Très-Haut, c'est la demeure de Celui qui, élevé en croix, attire tout à lui. »

Il expliquait ensuite qu'élevée comme la Religion, l'architecture catholique est immense comme elle. « N'est-il pas évident que le Ciel et la terre, la grâce et la nature, tous les temps, tous les lieux, appartiennent à Celui qui s'est bâti ce temple ? De tous les points de l'édifice n'entendez-vous pas comme une voix qui vous crie : Je suis catholique ! — Je suis catholique, à moi le Ciel ; voyez, dans mes vitraux, les anges et les saints dans la lumière de la gloire... — Je suis catholique, à moi la terre ; voyez ces flots de fidèles inondant mes parvis ; et ces générations endormies sous mes dalles, en attendant le réveil de la résurrection. — Je suis catholique, à moi toute la création ;

voyez cette végétation de pierre dans mes sculptures : tous les règnes, toutes les saisons, ces arbres, ces fruits, ces vignes, ces épis et ces fleurs.... — Je suis catholique, à moi le temps ; voyez ces zodiaques placés à la porte du temple, comme pour dire que le temps est pour nous le vestibule de l'éternité. — Je suis catholique, à moi l'histoire et les siècles : voyez dans ces statues tous les âges rassemblés depuis Adam jusqu' à Jésus, depuis Melchisédech jusqu'à saint Pierre, depuis David jusqu'à saint Louis.... »

L'enthousiasme de la jeunesse déborde dans ce langage ; mais la pensée porte la poésie, et la cathédrale est vraiment comprise dans ce qu'elle a de plus grand.

L'étude qu'il avait commencée aux archives de la bibliothèque royale de Paris, M. l'abbé Pie la continua à la bibliothèque municipale de Chartres, établie sous sa main, dans une dépendance de l'évêché, et dont il devint bientôt un des conservateurs. Cartulaires, inventaires, recueils liturgiques, registres capitulaires, poésies, actes publics, l'abbé Pie compulsait tout, fidèle aux exigences d'un siècle positif qui, dans l'histoire veut des faits, derrière les faits des preuves, et qui n'admet comme preuves que les pièces de première main. Il y avait, chose rare, un fond d'érudit sous cette brillante nature d'orateur et de poète.

Son livre sur Notre-Dame de Chartres devait être un ex-voto. « O Vierge, écrivait-il avec un auteur chartrain du XVI^e siècle, permettez que j'appende ce tableau de ma dévotion aux pieds de votre image où j'ai trouvé le repos que cherchait mon âme. » C'est assez dire que la critique ne devait y étouffer nulle part l'esprit de foi. Le même naturalisme, qu'hier le prédicateur dénonçait dans les croyances, aujourd'hui l'historien le retrouvait découronnant de son merveilleux traditionnel la légende des saints. M. Pie déclare d'abord qu'il ne saurait être de cette école-là, pour ces belles raisons qu'il emprunte textuellement à saint François de Sales : « Une histoire,

pour être extrêmement admirable, n'en est que plus croyable. aux amants de Jésus-Christ, puisque, comme dit le saint Apôtre, la charité croit volontiers toutes choses qui exaltent et magnifient l'amour de Dieu envers les hommes et l'amour des hommes envers Dieu.... Et quant à moi, mon âme ne trouve rien de malaisé à croire parmi les effets du divin amour. » En conséquence, il concluait avec le même saint qu'il fallait laisser « les sçavants refroidis au vent de la bise d'incrédulité murmurer de ces créances, et répondre à ceux qui s'en gausseroient : « Patres nostri annuntiaverunt nobis ; nos pères nous l'ont appris. »

Ce devait donc être une œuvre de foi encore plus qu'une œuvre d'art. Mais, ouvrage de longue haleine, le livre ne devait avancer que lentement ; nous verrons que finalement il dut en rester au travail préliminaire de l'approche des matériaux et à l'humilité de ses substructions.

Seulement, de temps en temps, on en voyait sortir et paraître à la lumière quelques parties détachées, pour le besoin des circonstances. C'est ainsi que, le 9 septembre 1840, de nouvelles cloches ayant été baptisées et installées dans les clochers naguère incendiés, M. Pie consacra à l'ancienne sonnerie une monographie savante où se déroulait le souvenir des principaux faits de l'histoire locale et le tableau des plus gracieuses imaginations du génie de la foi. Depuis Mathilde d'Angleterre donnant des cloches à Yves de Chartres, jusqu' à Henri IV faisant taire son canon devant la ville assiégée, un jour de fête de Marie, pour écouter le bourdon de la cathédrale, les cloches vivent, parlent et chantent dans ce petit écrit. On ne saurait réunir plus d'érudition, d'onction et de poésie que l'écrivain n' en a mis dans cette trentaine de pages.

Cependant ces recherches historiques ayant amené M. Pie à scruter les monuments de l'ancienne liturgie, il n'avait pas été longtemps sans se convaincre que là encore le naturalisme et le philosophisme avaient substitué une

froide et défiante critique à la simplicité et à l'élan de la foi. Dès 1838, il s'en était plaint à M. l'abbé Faillon, et lui avait dénoncé l'horrible mutilation du bréviaire de Chartres, sous l'action ou l'influence du trop fameux chanoine jacobin Sieyès. Avec la réserve commandée à un séminariste, mais avec la décision d'un esprit déjà fixé sur les conclusions, il appelait donc une renaissance de la liturgie romaine dans l'Eglise de France.

Un ébranlement en ce sens commençait alors à se produire dans les esprits ; mais à Chartres le clergé, à l'exception peut-être de M. l'abbé Lecomte, s'y montrait fort réfractaire. « Si vous leur parlez de ces choses, écrivait M. Pie visiblement piqué, ils vous appelleront « moyen âge » ou « jeune France », et ils auront à votre service un de ces ricanements qui ont passé des lèvres voltairiennes sur certaines lèvres ecclésiastiques de nos jours. » Le jeune prêtre était donc seul, avec ses désirs impuissants, quand la Providence lui amena à Chartres le chef le plus accrédité de la croisade liturgique, à l'heure même où celui-ci venait de lancer dans le public le manifeste de son audacieuse campagne.

C'est dans l'église même de Notre-Dame que se fit leur rencontre, pour que la main de Marie fût encore mieux marquée en cette circonstance. Le matin du 16 mars 1841, M. l'abbé Pie vit entrer à la sacristie un prêtre inconnu portant l'habit religieux, qui exprima le désir de dire la sainte messe. Le jeune vicaire s'avança courtoisement vers lui, se mit obligeamment à sa disposition, et après un premier échange de politesses : « Serait-il indiscret, mon Père, de vous demander à quel Ordre vous appartenez ? » — Le religieux répondit qu'il était bénédictin. — « Bénédictin de Solesmes ? » reprit vivement l'abbé Pie, avec un sentiment qui n'échappa pas à son interlocuteur. Le jeune prêtre s'empressait auprès du fils de saint Benoît, quand l'anneau abbatial que celui-ci tenait caché s'échappa de sa main. M. Pie s'inclina : « Mon très révérend Père, ne

seriez-vous pas l'illustre Dom Guéranger ? » La jonction était faite. M. Pie avait lu les ouvrages du Père Abbé ; il les avait admirés ; il avait salué en lui un grand initiateur et restaurateur suscité de Dieu. La réception qu'il lui fit fut à la hauteur de sa vénération. Il ordonna de disposer l'autel majeur pour le pèlerin, qu'il eut soin de faire assister en prélat. Puis ce fut le tour de la visite archéologique. On explora la cathédrale dans toutes ses parties, depuis les clochers jusqu'à Notre-Dame de Sous-Terre. De là on fut ensemble à la belle église abbatiale de Saint-Pierre, à la bibliothèque, au petit séminaire de Saint-Cheron, à l'évêché enfin, où Mgr de Chartres fit à l'Abbé l'accueil que l'on pouvait attendre d'un gentilhomme accompli, qui sait faire plier les préventions de son esprit aux lois de la société et de la charité. Ce ne fut que le lendemain, 17 mars, que Dom Guéranger put prendre la diligence pour s'en retourner à Solesmes. On devait se revoir.

Dom Guéranger était plus qu'un nom : c'était dès lors un drapeau. La publication, faite en 1840, du premier volume de ses Institutions Liturgiques, précédé par ses Origines de l'Eglise Romaine, avait été le coup le plus décisif peut-être, dans le branle général qui de plus en plus poussait vers le centre de l'unité les forces vives de l'Eglise. Son initiative de réforme liturgique, tenue par un grand nombre pour inconsidérée et perturbatrice, n'est nulle part mieux jugée que dans ces lignes postérieures de Mgr Pie sur l'abbé de Solesmes :

« Passionné comme d'instinct pour la liturgie, Dom Guéranger ne tarda pas à sentir une odeur de nouveauté, et même quelque chose de plus regrettable encore, dans les liturgies diverses qui se partageaient, depuis un siècle environ, les diocèses de France. L'erreur jansénistique qui avait empoisonné toutes les sources de la piété, n'y eût-elle pas glissé ses insinuations perfides, c'était déjà trop de prier par la bouche des novateurs, et non plus par celle de ces grands pontifes et docteurs de l'antiquité auxquels

l'Eglise avait emprunté ses compositions sacrées. Quelque mérite intrinsèque qu'on voulût leur attribuer, les nouvelles formules n'avaient pour elles ni l'universalité, ni l'ancienneté ; leurs auteurs n'avaient point reçu de l'Eglise l'attestation de la sainteté ; elles s'étaient produites en opposition à la discipline du concile de Trente et aux constitutions du Siège apostolique. Enfin, dans l'acte le plus important de la vie chrétienne, elles isolaient la plupart des Eglises de France les unes des autres, et elles les isolaient toutes de l'Eglise romaine, avec laquelle la communion des prières n'avait pu cesser qu'au détriment certain de la conservation des doctrines et de l'effusion des grâces. Plus le désordre s'enracinait et se généralisait, plus il apportait retard et mettait obstacle à ce retour vers Rome, seul bénéfice à espérer de nos malheurs. Dom Guéranger se fit ouvertement le champion de la liturgie romaine. »

M. Pie, dès le premier jour où il fit sa connaissance, déclara au Père Abbé qu'il lui appartenait d'esprit comme de cœur. Trois semaines après sa visite,⁶ avril, il lui écrivait : « Mon révérend Père, depuis que j'ai eu la douce satisfaction de vous voir, mes pauvres petites prédications de carême m'ont enlevé tout loisir, hormis celui de me souvenir de votre aimable bonté pour moi et de la singulière harmonie de pensées et de sentiments qui s'est si subitement manifestée entre nous. S'il y avait un Tiers-Ordre de bénédictins, j'ambitionnerais d'être uni à vous et à votre saint Ordre par ce nœud précieux. Permettez-moi du moins l'union de cœur et de prières, et soyez assez bon pour m'en accorder autant de votre côté. »

A peu de temps de là, Dom Guéranger répondait au jeune vicaire, que déjà il n'appelait plus que son très cher ami : « Vous savez combien tendrement et à jamais je vous suis dévoué, comme s'il y avait dix ans que nous serions liés : Dieu va vite dans ses opérations ! Que n'avez-vous une santé qui vous permette de devenir mon frère sous tous les

points ! Je me permets quelquefois de le demander à Dieu. Me le pardonnez-vous ? »

M. Pie ne fut pas pour le grand bénédictin un frère en religion, mais il fut un frère d'armes. Dès ces premières relations, il se mit sous ses ordres, d'abord comme éclaireur, s'offrant à le renseigner sur tout ce qui concernait les monuments liturgiques du diocèse de Chartres. « Ce sera, lui écrivait-il, par l'examen attentif d'un des points de la circonférence, éclairer un des rayons de votre immense sphère. »

Mais cette alliance défensive et offensive contre les puissances anti-liturgiques régnautes n'était pas sans péril. En 1841, Dom Guéranger ayant publié le second volume des Institutions, où le bréviaire de Chartres était fort malmené, ce fut contre le livre et l'auteur une explosion de colère dont son ami ressentit rudement le choc en retour. Aussi bien attribuait-on à ses renseignements, sinon même à sa plume, les pages vengeresses où l'ouvrage et la personne de l'abbé Sieyès étaient ainsi jugés : « Epuré par les soins de ce conventionnel, chancelier du chapitre, le bréviaire de l'Eglise des Yves et des Fulbert dissimula, comme par honte, les saintes et patriotiques traditions sur la Vierge des Druides, et l'on cessa de chanter sous les voûtes mêmes de Notre-Dame de Chartres ces doux et gracieux répons dont Fulbert composait les paroles et dont Robert le Pieux créait la mélodie. Quelques années plus tard, l'image de la Vierge encore debout sur l'autel profané de la cathédrale, transformée en déesse de la Liberté et de la Raison, parut la tête couverte du bonnet ignoble dont l'abbé Sieyès et ses pareils avaient fait pour la France un symbole de terreur ! C'est par degrés sans doute et non tout à coup que de semblables excès deviennent possibles chez un peuple. » L'abbé Pie, fond et forme, est tout entier dans ces lignes. On l'en rendit responsable auprès de son évêque ; mais pouvait-on espérer de le rendre odieux ?

Laissant passer l'orage, M. Pie pressa l'Abbé de poursuivre son œuvre, en hâtant la publication de l'Année liturgique. L'Introduction de l'ouvrage, qu'il lut dans l'Univers, le combla d'espérance : c'était bien sa chère Eglise dont on lui faisait reconnaître enfin les vrais accents : « O Dieu, mon révérend Père, écrivit-il aussitôt, que cela répond bien à ma pauvre petite façon de sentir, et que cela me rassure ! Car, je vous l'avouerai, j'ai souvent eu besoin de me soulager de l'enseignement de certaines gens et des méditations tirées de certains livres, par la beauté des offices et les formes douces et reposantes de la liturgie catholique. Enfin, me disais-je, voilà donc l'Eglise ! Combien elle est plus aimable que tout ce qui veut se substituer à elle ! Mon très cher Père, vous aurez fait un grand bien en nous rapprenant à tous, prêtres et laïques, à prier davantage avec l'Eglise. »

Et comme, à cette époque, il se trouvait que M. Pie avait pris pour sujet de ses prédications à la cathédrale les offices de l'Eglise et le culte catholique : « Après cela, ajoutait-il, jugez, mon révérend Père, du bonheur que j'ai ressenti en lisant votre Introduction, qui venait m'encourager et me promettre des secours ! »

L'amitié que nous venons de voir se former et se cimenter dans cette correspondance arrivait donc à point pour M. l'abbé Pie ; et l'on ne saurait assez admirer, dans cette vie marquée de tant de grâces, avec quelle fidélité la Providence lui ménage toujours, à l'heure voulue, la rencontre des hommes qu'elle veut faire marcher avec lui ou devant lui. Tels sont dorénavant M. Lecomte, l'évêque de Chartres et l'abbé de Solesmes. M. Pie, qui les associait dans son admiration, à des titres divers, eût désiré les voir se connaître de près, comme la lettre suivante du 17 novembre 1841 en adressait, l'invitation au bénédictin : « Monseigneur et surtout mon admirable et saint curé seraient ravis de vous voir passer ici quelques jours. Vous seriez, de votre côté, ravi de connaître cet homme de Dieu.

C'est une âme de la trempe de celle de mon saint Fulbert, de cette trempe si forte et si douce. Je ne connais point d'esprit si grand et si aimable. La bonne Vierge a choisi pour elle ce trésor. Qu'il aimerait à vous aire toute la sympathie qui l'unit à vous ! »

Durant ses vacances dé 1842, à la Lande-Chasle, M. l'abbé Pie, profitant du voisinage de Solesmes, se joignit à M. de l'Etoile pour visiter le prieuré érigé en abbaye, depuis 1835. Dom Guéranger en était absent à cette époque. Montalembert venait d'en partir depuis huit jours. « Cela a bien rompu le charme du pèlerinage, écrivait ensuite le jeune prêtre à l'Abbé, car Dieu sait, mon cher Père, qu'il a tout à coup singulièrement uni mon cœur au vôtre. » Restait au moins l'abbaye, les moines, l'église, les offices, la vie bénédictine, dont M. Pie faisait un tableau fidèle à la baronne de Coussay : « Ce que nous cherchions, c'étaient des moines, et nous l'avons trouvé. Or, je ne saurais vous dire quel bonheur ç'a été pour moi. Vie de prière, de chant sacré et d'étude, de solitude et de douce fraternité. Oh ! quelles ont été courtes les heures que nous avons passées à Solesmes ! »

Là, il put rendre sur le fait cette liturgie romaine qui n'a nulle part ailleurs son expression plus pure. « Vous savez, dit la même lettre, que le chant de nos églises, depuis plus d'un siècle et demi, a été fort altéré ; et que les mêmes mains qui ont déshonoré nos vieilles églises, abattu nos jubés, badigeonné nos ogives et replâtré nos voûtes d'ornements à la Louis XV, ont aussi déchiré les plus belles pages de nos missels et de nos antiphonaires, remplaçant par de plates compositions modernes les mélodies antiques. Or, à Solesmes, règne l'unique, belle et pure liturgie romaine, avec quelques rites propres à l'Ordre bénédictin. Quel délice donc pour nos oreilles que ces motifs graves et doux de la phrase grégorienne, portant dans l'âme des émotions qui ne sont pas de la terre ! Nous ne pouvions quitter cette église. Un attrait invincible nous retenait au

pied de cet autel, les yeux fixés sur la colombe d'or qui, selon l'usage antique, contient le corps de Jésus-Christ, et, arrivés au bas de l'église, nous nous arrê tâmes encore pour recueillir quelques derniers accents, savourer une dernière jouissance. Nous partîmes enfin, mais en nous disant sur le seuil : Nous reviendrons ! »

M. Pie devait revenir. Citadelle d'une grande cause, centre d'un grand mouvement de réformation, foyer d'une grande vie d'études, Solesmes était un séjour où « le bénédictin de Chartres » aurait aimé à vivre pour se sanctifier. La même lettre disait : « Il est impossible de demeurer là quelques jours sans en sortir meilleur. L'œuvre de Solesmes réussira-t-elle ? Je ne sais ; mais si un seul élu vaut plus qu'un monde aux yeux de Dieu, ce sera beaucoup pour la gloire de cette entreprise que l'éternité y ait gagné quelques âmes. »

Dans l'année de la visite de dom Guéranger à Chartres, et sous l'influence sans doute de cette amitié, on voit se multiplier les travaux historiques et archéologiques de M. l'abbé Pie. C'est d'abord cette gracieuse légende de Sainte Soline dont nous avons parlé, et de laquelle l'auteur demandait instamment la réintégration au bréviaire de Chartres. « Quant à nous, écrivait-il, nous ne cesserons de redire, avec les Livres saints, ces paroles qu'on chantait à l'office de la jeune vierge : « Revenez, ô vierge d'Israël, revenez à cette ville qui est la vôtre. Le temple du Seigneur ne sera plus ruiné, et le lieu des manifestations de votre gloire ne sera plus détruit : Revertere, virgo Israël, revertere ad civitates tuas istas..... Sanctum Domini non evelletur et non destruetur ultrà. » M. Pie envoya sa notice aux Bollandistes, qui lui avaient demandé son concours pour l'histoire des saints du diocèse : « Ces travaux demandent beaucoup de recherches, leur répondit-il ; mais ce genre d'occupation est un véritable délassement pour moi ».

C'est encore en cette année 1841 que fut écrite une très considérable Notice sur Saint-Cheron. Un jour de l'année 1834, un vieillard de ce village, ancien sacristain, avait raconté au jeune professeur que, témoin de la dévastation des chasses de son église, en 93, il était parvenu, lui et d'autres paroissiens, à sauver et recueillir quelques reliques du saint, lesquelles étaient conservées dans diverses maisons, Sur le rapport de M. Pie, ces débris sacrés, reconnus par enquête juridique de l'évêché, furent reportés triomphalement dans la chapelle du séminaire. Le lendemain, 27 mai 1841, fête du saint martyr, un discours de M. Pie célébra cet heureux retour. Il saisit cette occasion de renvoyer à M. Chouet, son ancien supérieur, tout l'honneur de cette découverte, avec sa reconnaissance. « Je me suis réjoui, mon Père, lui disait-il, avec l'à propos que la Bible lui fournissait en toute circonstance, je me suis réjoui de ce que par vous les entrailles des saints ont trouvé le lieu de leur repos : Gavisus sum valdè quia viscera sanctorum requieverunt per te. »

Cette même joie, M. Pie la témoignait encore dans ces lignes d'une lettre à l'Abbé de Solesmes : « C'est pour moi un grand bonheur quand je vois la religion ressaisir, d'une façon ou d'une autre, les lieux saints qui lui ont longtemps appartenu ». Une monographie s'en suivit, très étudiée, très complète, sur saint Cheron, sa vie, son culte, son abbaye, son église, ses reliques. C'est un recueil de près d'une centaine de pages encore inédites que M. Pie « abandonne de bon cœur, dit-il en finissant, à quiconque en pourrait tirer quelque utilité pour l'histoire du pays ».

Toujours dans cette même année 1841, l'abbé Pie provoque et inspire un travail historique sur saint Priest, Priscus, martyrisé sous Aurélien, et patron d'un village à une lieue et demie de Chartres. Puis il assiste à la reconnaissance de ses reliques, organise la fête de la translation et y prononce un discours. « Il lui semblait, disait-il, que du sein de la gloire les saints martyrs

souriaient à cette fête, en même temps que leurs ossements se réjouissaient sur leurs lits de triomphe » : Exultabunt sancti in gloriâ, lætabuntur in cubilibus suis.

Presque dans les mêmes jours, une autre étude rentrait plus directement dans son entreprise de l'histoire de Notre-Dame. Le 14 novembre 1841, M. Pie écrivait à l'Abbé de Solesmes : « J'espère, mon Révérend Père, d'ici quelques mois, vous adresser une Vie de saint Fulbert à laquelle je travaille depuis quelque temps. Ce fragment formera peut-être une étude intéressante sur la première moitié du XI^e siècle. A la suite de cette décadence qui précéda l'an mille et qui fit jeter à Fulbert ce cri d'alarme. : il n'y a plus d'évêques dans l'Eglise de France ; Fulbert, par son caractère véritablement épiscopal, et par son école devenue une pépinière d'évêques, apparaît comme l'avant-garde du grand *sæculum Hildebrandinum*, ainsi que le protestant Cave l'a si bien défini. Puis Fulbert, docteur et père d'une génération de docteurs ; Fulbert liturgiste, bâtissant une église, composant des répons, etc.... J'ai en particulier beaucoup de détails sur l'intérieur de l'école de Fulbert. Oh ! qu'il y avait d'élan, de vie, de chaleur, de poésie, de prière, d'harmonie dans ce séminaire ! Nous ne sommes donc pas égarés par notre imagination, quand nous rêvons quelque chose de mieux que ce que nous avons, quand nous souffrons de ce froid glacial, et que secrètement nous nous demandons s'il en a toujours été ainsi : *ab initio non fuit sic*.

« Je désire ensuite écrire la vie de notre saint Yves, qui vient chronologiquement se placer après celle de saint Fulbert, auquel il se relie par ses derniers disciples... »

En finissant, M. l'abbé Pie demandait à dom Guéranger de revoir son opuscule, dans les mêmes termes qu'autrefois Angelramne, disciple de Fulbert, demandait à ce maître d'examiner sa biographie de saint Riquier : « Comme ce sont vraiment vos encouragements, mon

Révérénd Père, la lecture de vos Institutions, l'expression si spontanée de votre amour pour notre Fulbert, qui m'ont donné l'idée d'exécuter ce travail, je vous demanderai un coup d'œil sur mon manuscrit, et j'espère que vous aurez la bonté de m'accorder cette grâce ⁸. »

Non content de glorifier l'Eglise dans l'histoire, M. Pie savait la venger au besoin, sur le même terrain. Toujours en cette même année 1841, un certain M. de Santeul, secrétaire général de la Préfecture, avait obtenu du Conseil général une allocation extraordinaire pour l'impression d'un Rapport à M. le Ministre de l'intérieur sur le Trésor de Notre-Dame de Chartres, où il s'était livré à toutes ses fantaisies d'esprit fort et de bel esprit sur l'Eglise, le moyen âge, la Papauté, l'Episcopat, les Saints, les Indulgences, l'Excommunication, la Liturgie catholique, et le reste. M. Pie s'indigna. Mgr de Chartres lui fit signe de répondre : c'était un ordre. D'abord un article parut dans l'Univers, à la date du 26 juin 1841, suivi bientôt de notes critiques où le secrétaire général, traqué de page en page, était surpris en flagrant délit d'ignorance, de fausseté et souvent aussi d'indécence grossière. A Chartres le Glaneur, à Paris le Constitutionnel voulurent en vain riposter. On lisait dans celui-ci : « Les dévots se sont, dit-on, alarmés de ce mémoire..... L'évêque de Chartres, il est vrai, est le plus résistant de tous aux lumières du siècle. C'est celui qui s'est le plus signalé autrefois dans la guerre faite par le clergé aux ordonnances de 1828, et qui a donné le signal de la croisade de cette année contre la loi sur l'enseignement secondaire. Mais ce fanatisme n'est pas contagieux dans ce pays ; et les faits établis par le mémoire de M. de Santeul prouvent de plus en plus les bienfaits de la Révolution française et la nécessité d'en défendre les résultats. » A ces déclamations l'histoire avait répondu par la plume de M. Pie. Requiescat in pace : tel était le dernier mot de sa réfutation : elle avait tué le rapport.

Dans le même temps qu'il vengeait ainsi l'honneur de sa Reine, M. Pie lui ménageait des alliances jusque par delà l'Atlantique. C'était toujours dans cette année 1841. Un jour, le 12 juin, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, au Canada, étant venu en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, l'abbé Pie le surprit fort en lui montrant, dans le Trésor, deux ex voto travaillés de la main de ses Indiens. Le premier, consistant en une ceinture en perles, portait cette inscription : *Virgini parituræ votum Huronum* : il était de l'année 1698 ; le second, reçu à Chartres en 1699, portait cette dédicace : *Virgini Matri Abnaquæi*. Les actes originaux de l'envoi de ces présents lui furent ensuite présentés ; ils étaient écrits en vieux dialecte Huron et Abnakis, avec la consécration de ces tribus à Marie. M. Pie lui expliqua qu'un missionnaire chartrain, le Père Bonvart, Jésuite, avait noué le premier avec le Chapitre de cette Eglise les relations qui, continuées par ses confrères et successeurs, formaient une correspondance que l'historien de Notre-Dame se proposait de publier. Mgr Bourget pleurait, en voyant et touchant ces langes de la foi de son Eglise au berceau. « C'est Marie qui vous envoie, répondit M. Pie, citant l'Ecriture sainte : « *Misimus renovare cum eis amicitiam et societatem pristinam.* » On renouvela donc l'alliance des anciens jours. Du consentement de Mgr de Chartres, des reliques provenant de la sainte Tunique et du chef de sainte Anne furent adressées à Montréal, où la translation s'en fit très solennellement. Montréal primitivement s'était nommé Ville-Marie ; c'était aussi le surnom anciennement donné à la ville de Chartres : ces Eglises étaient donc sœurs. M. Pie joignit à cet envoi une belle épître, à laquelle Mgr Bourget répondit par des lettres de chanoine honoraire de sa cathédrale, avec charge pour celui-ci d'être le représentant de l'Eglise canadienne aux pieds de Notre-Dame. Il comparait le sanctuaire de Chartres au Paradis terrestre d'où partaient quatre grands fleuves pour arroser chacune des parties du monde. La

correspondance entre l'Eglise de Montréal et son chanoine chartrain se continua très fidèle, très patriotique, très édifiante, jusqu'aux derniers jours de l'évêque de Poitiers.

La renaissance catholique avait un autre terrain que celui de l'histoire et de la liturgie : c'était l'architecture. M. Pie aimait le beau et il le comprenait. S'il eût vécu à Paris, il eût été un des chefs de cette phalange d'hommes savants et ardents qui rapprirent à leur siècle le sens des prodigieuses créations de leurs pères. Du moins, donna-t-il la main aux plus illustres zélateurs de cet art imprégné de foi, dont lui-même tenait école à Notre-Dame de Chartres. Les Pères Cahier et Martin se reconnaissaient fort redevables à ses renseignements sur les vitraux de Chartres. Il était en relation avec M. Lassus, pour la monographie de Notre-Dame de Chartres, dont celui-ci était chargé par le gouvernement. Il devint un des premiers collaborateurs de M. Didron aux Annales archéologiques. Le Comité historique des arts et monuments, qui devait rendre tant de services, ayant été institué par M. de Salvandy, en 1837, M. Pie n'avait manqué aucune occasion de lui adresser ses communications ; et, au commencement de janvier 1843, lui-même recevait de M. de Laborde sa nomination de membre correspondant de cette savante compagnie.

M. Pie faisait ces études en chrétien et en prêtre qui, sous les symboles de l'art, sait découvrir les saintes réalités de la foi et de l'amour. « L'archéologie, disait-il un jour, c'est de la théologie encore. Saintes dans leur objet, ces études sont saintes aussi dans leur résultat. La foi est plus forte et en même temps plus naïve, la piété est plus généreuse et aussi plus tendre, quand elles se mettent en contact avec les plus beaux siècles du christianisme... Pour ma part, je l'avoue, il est tel acte de foi, tel acte d'amour, tel acte de sacrifice et de dévouement que je n'ai jamais mieux compris, mieux accompli peut-être, qu'à l'aspect d'un de ces chefs-d'œuvre de l'art chrétien longtemps

enfoui et qui, retrouvé par la science, replaçait sous mes yeux le spectacle des nobles sentiments qui animaient des époques meilleures que la nôtre. »

Telle était l'impression qui pour lui s'attachait particulièrement à un des débris religieux de la ville de Chartres. On racontait qu'au siège de cette ville par les huguenots, aux ordres de Condé, en 1568, une statue de la Sainte Vierge surmontant la porte Drouaise, restée seule debout sur une brèche de trente pieds de long, avait, quinze heures durant, tenu en respect les assaillants, recevant les balles et les boulets dans un pan de son manteau, si bien que le siège fut levé et la ville délivrée. La reconnaissance de la cité avait élevé en ce lieu une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de la Brèche. Mais, vendue et découronnée en 1791, elle n'était plus qu'une ruine. M. Pie la fit racheter par un de ses confrères ; les murailles en furent relevées. Le 21 novembre 1843, la statue y fut reportée processionnellement et replacée triomphalement, entourée des boulets provenant des anciens sièges. Ce fut une grande fête. M. Lecomte y parla ; dom Guéranger y assista ; l'abbé Pie lui consacra une notice historique commémorative. Le quartier de la porte Drouaise était en mauvais renom de moralité. « Parmi les miasmes infects de nos cités dépravées, écrit l'historien, il n'y aura jamais trop de sanctuaires pour l'expiation et la prière, trop d'abris pour la vertu et le repentir. Tâchons de conserver à nos villes les dernières traces de l'empreinte religieuse que les âges chrétiens leur avaient donnée. Luttons contre l'action délétère de ces siècles sans foi, sans prévoyance et sans amour, prosaïquement acharnés à dissacrare tutto cio che v'è di bello et di santo, selon la belle expression de Silvio Pellico écrivant à un de nos jeunes compatriotes. »

Cette restauration d'une chapelle de Marie, cette fête, cette procession, ce discours, cette notice, soulevèrent les colères de la presse. L'espérance, journal protestant, traita

cette pacifique manifestation de déclaration de guerre au culte réformé, protégé par la Charte. Une publication sur l'Etat religieux de la France et de l'Europe, rédigée par Isambert, concluait en disant : « Si le Conseil d'Etat y pouvait quelque chose, ce serait le cas d'appeler devant lui Mgr l'Evêque de Chartres, pour cet attentat à la paix des consciences ». A l'encontre de ces menaces on lisait dans le Journal de Chartres : « Cette restauration proteste contre le protestantisme... La chapelle de Notre-Dame de la Brèche est une des mille « franges du vêtement de la fille du Roi », à l'abri de laquelle viendront se réfugier, pour y trouver la grâce de la consolation et de la persévérance, tant d'âmes que Marie ne manquera pas d'attirer sous son ombre... Espérons que la dissolution qui avoisine le sanctuaire de la Reine des vierges fuira bien loin épouvantée, comme l'impur reptile devant l'aurore, ou plutôt, que, brisée et heureusement vaincue, elle viendra à Marie et par Marie demander miséricorde et pardon, dans la chapelle de Notre-Dame de la Brèche et de la Victoire. » Cet article n'était pas signé ; la main qui l'avait écrit se faisait assez reconnaître.

Le projet d'une restauration plus désirée encore hantait les rêves de M. Pie. Le 30 août 1842, il avait écrit à l'Abbé de Solesmes : « Je suis tout bénédictin de cœur ; et, s'il est bien vraisemblable que je ne le serai jamais autrement, du moins le serai-je toujours ainsi ». Son ambition eût été de réintégrer la congrégation dans son ancienne abbatale de Saint-Pierre de Chartres. Du moins crut-il un moment qu'il pourrait faire attribuer à dom Guéranger le modeste sanctuaire de saint Julien, dans cette même ville. « Ce n'est qu'un petit moustier, à l'ombre des grands clochers. Qu'en dites-vous, mon Père ? Un petit prieuré tout près de Notre-Dame de la Brèche ; deux minutes seulement pour être aux pieds de Notre-Dame de Chartres ; moins de dix minutes pour se plonger dans la poudre des vieilles archives capitulaires et monastiques de Notre-Dame et de Saint-

Pierre, ou se ruer sur la riche bibliothèque provenant de ces deux vieilles sources ; une très ancienne église, très pauvre et très ruineuse, quoique conservée au culte jusqu'à cette heure depuis une longue suite des siècles ; de vieux bâtiments assez vastes pour offrir à peu près tous les lieux réguliers ; environ douze cents francs de rente attachés à ce petit héritage ; n'avoir plus qu'à dire Oui, pour être mis en possession de cela.... Le voudriez-vous ? »

On devine la réponse : « Plus j'y pense, plus je trouve que c'est une affaire majeure, répondit le Père Abbé. Ecrivez-moi donc encore là-dessus, et promptement ; mais gardez le secret avec tous, fors notre bon curé et notre très chère Dame ».

Il fut longtemps question de saint Julien dans les lettres et les visites échangées entre les deux amis. M. Pie écrivait encore le 27 octobre 1848 : « J'ai toujours le cœur tout plein de saint Julien. Je vous vois là auprès de Notre-Dame de Chartres, à la porte de Paris, poursuivant vos recherches et achevant vos travaux. Si j'y puis quelque chose, il en sera ainsi. Le jour où j'entendrais la prière bénédictine dans l'église de Saint-Julien serait un des plus heureux jours de ma vie. » Mais déjà, à cette époque, l'espérance s'éloignait, les obstacles se dressaient. L'élévation de l'abbé Pie à l'épiscopat ruina le projet d'un établissement du côté de Chartres, mais pour le relever plus beau du côté de Poitiers, où nous verrons Mgr Pie donner dans Ligugé plus qu'il n'avait fait espérer dans Saint-Julien.

Cependant l'histoire de Notre-Dame commençait à sortir de terre. A la date du 12 octobre 1843, M. Pie en adressait trois chapitres au frère de l'évêque de Chartres, M. Clausel de Coussergues. La rédaction de ces pages est ferme, sobre, lumineuse : c'est le vrai ton de l'histoire. L'auteur y joignit le sommaire analytique des vingt-sept autres chapitres, que devait comprendre le premier des deux

volumes projetés. Mais pour les publier il fallait des loisirs, et c'était précisément ce qui lui manquait le plus.

Le plus grand effort de son zèle se portait, à cette époque, vers la réforme de la liturgie chartraine. Il la voulait sans mélange, « combattant à outrance tout projet de replâtrage de rituel et de bréviaire » et ne demandant grâce qu'en faveur de quelques hymnes et antiennes populaires, ; car leur suppression eût achevé d'exaspérer certaines notabilités ecclésiastiques que cette levée de boucliers troublait dans une paix et une sécurité deux ou trois fois séculaires.

L'Eglise de France était en feu. Tandis que le mouvement liturgique romain recevait une puissante impulsion de quelques prélats, à la tête desquels se plaçait l'évêque de Langres, Mgr Parisis ; d'autres, tels que Mgr Affre, archevêque de Paris ; Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse ; Mgr Fayet, évêque d'Orléans, combattaient en désespérés pour les foyers et les autels de l'Eglise Gallicane. C'est de ce côté que se rangeait Mgr Clausel de Montais, par souvenir d'éducation, goût de conservation et esprit de respect.

L'enfant chéri du vieil évêque souffrait de se voir placé, par ce dissentiment, entre ses convictions et ses affections. Il ne rabattit rien ni des unes ni des autres ; et on est touché de voir, dans sa correspondance avec dom Guéranger, quelle respectueuse attention il met à atténuer, expliquer, excuser cette opinion contraire chez l'homme qu'il vénère le plus : « Je dois vous dire qu'au fond il n'y a pas un enfant plus soumis de l'Eglise que Mgr de Chartres, plus disposé, non seulement à suivre ses ordres, mais à entrer dans ses moindres désirs. Si Rome craint de la résistance, elle se trompe complètement. Qu'elle veuille, je dis moins, quelle ose désirer tout haut, et vous l'aurez pour ami. »

Rome voulait, Rome désirait, mais elle ne commandait pas ; jamais campagne ne fut menée avec plus de

discrétion, comme avec plus de suite. Mais ce silence de Rome n'était-il pas un désaveu du parti de l'action ? Était-ce bien le Saint-Siège dont ce parti prenait le mot d'ordre ? L'évêque de Chartres voulut en avoir le cœur net. « C'est pourquoi, raconte une lettre de M. Pie à l'Abbé de Solesmes, le vénérable prélat sonda secrètement un haut personnage de la cour romaine, pour savoir jusqu'à quel point, sur les réclamations secrètes de quelques évêques, on serait disposé à prier dom Guéranger d'écarter des questions jugées irritantes. » Ayant reçu la réponse, l'excellent évêque m'a fait venir, il y a quelques jours, pour me dire très gaiement qu'il était enfoncé, et que mon amitié pour vous avait gain de cause. Son correspondant l'avait prié de garder soigneusement le silence sur cette question liturgique : attendu, lui écrit-il, que, nonobstant la bonne renommée et la gloire qu'il s'est acquise à Rome par son courage contre les ennemis de l'Eglise, toute sa popularité échouerait complètement par une semblable réclamation. Il y avait ces mots à peu près textuels : « Il n'y a pas moyen de toucher au révérend
« Père de Solesmes ; les Romains espèrent beaucoup
« de cette réaction liturgique ». Et comme le bon évêque n'est nullement gallican, si ce n'est de nom, il est redevenu tout à fait ami envers vous ».

Une autre lettre du 30 septembre 1843, en avertissant l'Abbé qu'un examen critique de ses Institutions allait être publié par l'évêque d'Orléans, trouvait encore moyen de se porter garant pour l'évêque de Chartres. « Il suffirait, écrit-il, que le Nonce fît savoir que le Souverain Pontife saurait mauvais gré de cette nouvelle manifestation : un simple mot empêcherait le vénéré Pontife que je chéris d'y donner une adhésion que je regretterais autant par amitié pour lui que pour vous. Quelques lignes d'un haut personnage romain à Mgr de Chartres, avec recommandation particulière de bienveillance envers les Ordres religieux, feraient de lui un ami dévoué qui n'hésiterait pas à

favoriser de toutes ses forces ce que Rome désire qu'on favorise. »

En excusant son père, M. Pie ne manquait pas de modérer son ami. Il lui demandait de mitiger quelques-unes de ses attaques, par exemple, au sujet du missel de Chartres, car le cœur de son cher évêque en avait reçu une vive blessure : « Si vous avez été un peu âpre sur ce point, je crois, devant Dieu, que cela vaudrait la peine d'un carton. » Ailleurs il demande grâce pour la royauté que, dans son ardeur guerrière contre le gallicanisme, l'Abbé a frappée pêle-mêle avec les parlements. « Ne pensez-vous pas qu'il est juste de ménager la respectable délicatesse de ceux qui sont consciencieusement et filialement dévoués à leurs princes légitimes, objet pour eux d'un second culte ? » Puis, à quoi bon s'attarder à de vaines et interminables récriminations ? « Choquez de l'aile l'escarbot par quelques mots de préface, et poursuivez votre route. C'est le cas de dire : Montons au Capitole !.... »

Finalement, la piété, l'amitié, la prière avaient le dernier mot dans ces lettres à la fois dévouées et réservées, qui encourageaient l'Abbé mais qui ne le flattent pas : « Mon très cher et très bon Père, nous prions pour vous tous les jours Notre sainte Dame. Puisse-t-elle vous soutenir parmi tant d'épreuves, vous donner la santé du corps, la force de l'âme et la joie du cœur : Jucunditatem cordis et fieri pacem indiebus vestris. Adieu. »

Cependant l'admiration de M. Pie pour son évêque, attristée par le dissentiment liturgique, se reprenait tout entière à la vigoureuse défense que l'athlète faisait alors de la liberté de l'enseignement. Ses seize lettres épiscopales, écrites de mars 1841 à mai 1843, relues aujourd'hui, à la lumière d'une expérience de quarante années, n'ont encore rien perdu de leur actualité.

C'est en 1842 qu'il disait aux dépositaires des destinées de la France : « Entassez autour de vous merveilles sur

merveilles. Mais, au sein de ce beau travail d'industrie et de progrès, arrêtez-vous un instant et regardez derrière vous. Qui vous suit ? Qui se presse sur vos pas ? Que voyez-vous ? Ah ! une génération en proie à une impiété sans bornes, à une soif brûlante d'indépendance, une génération sans Dieu et sans frein, qui insultera à votre mémoire, déchirera vos lois, renversera vos ouvrages !..... »

C'est le 17 mars de la même année que, se levant. contre ceux qui dès lors commençaient la glorification de 93 : « Je l'ai vu 93, disait-il ; tout fuyait. La vertu, le mérite, les talents épouvantés et transis se cachaient. Il ne se présentait aux réunions électorales que le rebut de la société. Celui qui était noirci par le plus d'horreurs était sûr d'arriver avec le plus de faveur. S'il y avait un avocat sans client, un prêtre apostat, un moine devenu athée, un régent de collège bien notoirement pervers, un mauvais comédien qui brigûât les suffrages, celui là était assuré de les emporter. Tels furent les éléments dont se composa votre Convention. »

Et, dans une autre lettre, après avoir prédit le règne de l'athéisme, et l'invasion plus ou moins prochaine de la barbarie : « La France ne connaît point de monstres, disait François I^{er}. Ah ! elle en connaîtra, et peut-être d'assez noirs, d'assez perdus de conscience et d'honneur, pour trafiquer de la gloire de leur patrie, pour la trahir, la vendre, et la précipiter dans l'abîme ! »

Rome encourageait de sa haute autorité cette vigoureuse plume, et, le premier Dimanche de Carême 1842, l'abbé Pie lisait en chaire un Bref de Grégoire XVI à l'évêque de Chartres. « C'est le Pasteur des pasteurs, expliquait le prédicateur, c'est le successeur de Pierre qui a sanctionné les paroles de son Frère. Et vous tous ici qui êtes attachés par le fond de vos entrailles à cette Eglise romaine, pour laquelle nous ne cessons de réveiller votre amour et votre dévouement, vous recevrez avec bonheur cette nouvelle

preuve de l'affection du Saint-Siège pour celui qu'il regarde comme une des colonnes de la foi et une des gloires de l'Episcopat français. »

Cependant plusieurs amis de l'évêque auraient souhaité de lui voir modérer cette grande voix, dont les éclats allaient frapper, non seulement le trône et ses alentours, mais parfois les premiers sièges ecclésiastiques M. Pie lui ayant fait connaître à cet égard le sentiment de Saint-Sulpice, le vieil évêque le prit gaiement ; sa réponse disait : « J'admire la charité de certains Sulpiciens ; mais le soin de sauver la vérité passe avant tout : Veritatem et pacem diligite. Offrez mes remerciements à M. Mollevaut pour l'appui qu'il me prête. Mais il est très amusant quand il renverse les bastilles pour mettre à la place des chapelles de la Sainte Vierge. C'est, comme on disait jadis, un spectacle à donner au roi. »

Moins de retenue lui était demandée envers un personnage dont la triste existence devait se passer à entraver la liberté de l'Église, en se faisant lui-même l'homme-lige de tous les régimes qui daignaient l'employer. M. Dupin venait de faire paraître son Manuel de droit public ecclésiastique. L'abbé Pie crut de son devoir de le dénoncer à la plume de l'évêque de Chartres. « Monseigneur sort de chez moi, écrit-il le 3 avril 1844. Je lui avais écrit un mot ce matin pour l'exciter contre l'odieux ouvrage du gallican Dupin. Il est accouru me dire qu'il allait se mettre à l'œuvre. Je voudrais que, par un coup semblable à celui qu'il a porté à Cousin, il enlevât à cet homme les chances prochaines qu'il a d'arriver au ministère des cultes. Il y ferait bien du mal, pendant son court passage. »

On se souvient quel fut, pour ce qu'on appelait alors le parti catholique, l'éclat de cette année parlementaire 1844. Au bout de deux ans de lutte solidement organisée, on avait vu « la question religieuse devenir la plus vitale et la plus flagrante des questions, se frayer un chemin à travers tous

les dédains, tenir en échec les majorités dans les élections, forcer le gouvernement à compter avec elle, et entrer triomphalement dans le domaine des faits ». L'honneur en revenait notoirement aux évêques ; mais, entre tous, M. Pie le revendiquait pour celui dont, le 6 avril, il écrivait de cette sorte à son ami de Solesmes : « Les affaires religieuses ont bien avancé depuis six mois, n'est-ce pas ? Après tout, il faut être juste : tout ce qui se fait de bien aujourd'hui remonte à Mgr de Chartres, comme à sa source. C'est lui qui a rompu la glace. Sans lui, nous dormirions peut-être encore, bercés par les beaux discours et engraissés. des faveurs de nos mortels ennemis ».

Et quelques mois après, se plaignant de plusieurs évêques qui, leurrés par les cajoleries de M. Martin (du Nord), s'étaient résignés à un silence prudent « Un saint nous manque, s'écriait-il, quoniam defecit sanctus. La seule âme vraiment apostolique de ce côté est celle de notre évêque. Sa disparition changerait beaucoup de choses ».

En juin 1844, certains journaux affectèrent de laisser croire que le clergé chartrain se refusait à suivre son chef dans sa campagne contre le monopole universitaire, et qu'il le désavouait du moins par son silence. M. Lecomte et son vicaire, s'indignant d'une pareille insinuation, dressèrent une protestation que nous trouvons dans les papiers de ce dernier. Toute cette pièce, qui est longue, est d'une grande vigueur. Elle se termine ainsi : « Derrière les quatre-vingts évêques français, quarante mille prêtres attendent les mêmes adversaires, avec la même fermeté, sans haine, mais sans frayeur. »

Unis dans une alliance défensive et offensive contre les ennemis de l'Église, l'évêque, l'archiprêtre et le jeune vicaire étaient indivisibles. L'évêque disait quelquefois : « M. Lecomte est la personne que j'aime le mieux au monde ». C'était vrai ; mais on sait que, même entre gens de bien, il est souvent plus facile de s'aimer que de s'entendre. Dans ce temps-là, Mgr de Montais,

reconstituant le conseil de fabrique de la cathédrale, n'avait pas cru devoir en conserver la présidence à M. le curé, qui, paraît-il, tout entier aux choses spirituelles, pratiquait l'administration des choses temporelles un peu sommairement, à la manière des saints. Ç'avait été pour tout le monde un sujet de tristesse, mais surtout pour l'abbé Pie, qui résolut courageusement d'en faire à Monseigneur une remontrance respectueuse, qui étonna d'abord, puis éclaira le vieillard. Il le prit par le cœur. Comme il devait l'accompagner à un château voisin, il s'excusa de s'y rendre, en disant pourquoi : « J'ai présentement, écrivit-il, le cœur trop navré du coup qui vient d'être porté à M. le curé, à une des époques de sa vie où il a le plus souffert, pour qu'il me soit possible de prendre cette distraction. Il m'est bien permis de partager en cela la désolation des meilleures personnes de la paroisse. Je respecte et j'aime infiniment votre autorité, Monseigneur ; mais il y a des peines d'un certain genre et provenant de certaines personnes que je n'aurais pas la force de porter, tant je suis faible sous ce rapport, et sensible à tout ce qui part de mes supérieurs. » L'évêque sentit la leçon. Il eut beau se retrancher dans son autorité : l'émotion de la lutte intime se trahit dans cette réponse : « Nous sommes dans un temps, Monsieur, où les esprits les plus éminents et les plus belles âmes croient trop facilement que l'autorité se trompe, que l'autorité cède à des motifs faibles ou à de malignes suggestions... Vous devriez vous raidir contre des impressions qui, sans cause suffisante, nuisent à votre santé. Je suis fâché que vous ne veniez point à La Ronce ; mais ce qui m'occupe surtout, c'est mon devoir personnel, et, en perdant beaucoup d'agrément, je remplirai du moins l'obligation de ma charge. Je vous salue très cordialement. »

M. l'abbé, Pie tint bon. Il était de ceux qui croient qu'aimer ce n'est pas flatter, mais qu'aimer c'est servir. Il ne se permettait pas de juger, il se contentait de gémir : « Il

n'y a point, fit-il observer, de révolte dans la douleur, ni de récriminations dans les larmes ». La réparation de l'offense faite à M. le curé fut le dernier mot de cette affaire ; après quoi, le vicaire redoubla de déférence envers le noble vieillard. Nous en avons le témoignage dans cette lettre de l'évêque écrite vers le même temps : « Je connais, Monsieur, votre piété et votre déférence pour les pouvoirs établis par Jésus-Christ, déférence plus nécessaire que jamais dans les temps prodigieusement difficiles où nous sommes. Je suis donc pleinement satisfait, Monsieur ».

Il redoubla pareillement de dévouement filial. C'est ainsi qu'en novembre 1844, on le voit assister tendrement son évêque qui, au retour d'un voyage dans le Maine et l'Anjou, faillit expirer dans ses bras, à deux lieues de Châteaudun. « Il a eu une attaque ; je crus qu'il allait mourir, je l'ai absous, et j'allais l'extrémiser, comme il dit. Il est maintenant à merveille. »

A la date de cette dernière lettre, le vieillard ne se séparait presque plus de son jeune disciple. Aussi bien le nom de M. l'abbé Pie venait-il d'être révélé à la France entière par une œuvre magistrale qui, en marquant sa place parmi les grands orateurs, la marquait également au premier rang du clergé, dans le Conseil de l'évêque, comme elle existait déjà dans sa confiance.

M. Pie était aimé de Mgr Fayet, évêque d'Orléans, orateur et écrivain de la meilleure marque. La question liturgique séparait leurs esprits ; mais, sur un autre champ plus large, plus élevé, celui de la défense générale de l'Eglise, leurs âmes se rencontraient, et l'évêque d'Orléans n'était pas moins attiré que l'évêque de Chartres vers ce jeune prêtre d'espérance, auquel il écrivait, à la date du 24 juin 1842 : « Je me réjouis, Monsieur l'abbé, de rencontrer l'occasion de vous parler des souvenirs que je conserve de Chartres et de la place que vous y occupez. Soyez bien persuadé que je suis un de ceux qui apprécient vos

éminentes qualités, et qui sont prêts à vous donner les témoignages d'estime que vous méritez si bien ».

La grande preuve d'estime qu'il lui offrit bientôt fut une invitation à faire l'Eloge de Jeanne d'Arc dans sa cathédrale. M^{me} la baronne de Saint-Aignan de Villeneuve, chargée d'appuyer la demande, y joignait ces détails : « Cette fête commémorative de la délivrance de la ville n'a rien perdu de sa popularité ici, où elle est solennisée par une immense procession, religieuse à laquelle assistent toutes les autorités civiles et militaires... Je devine tout le parti que votre talent tirerait d'un semblable sujet ; et, si mes vœux, peuvent être comptés pour quelque chose après ceux de Mgr. d'Orléans, je vous dirai tous ceux que je fais et que nous faisons pour que vous acceptiez... »

Et, de vrai, aucun sujet ne pouvait être plus sympathique au jeune prédicateur. Une vierge, une guerrière, une sainte, une martyre ; l'innocence, l'héroïsme, la bonté, la fierté ; l'Eglise, le moyen âge, la royauté, la France ; de la poésie, de la mystique, de l'histoire et de l'art, tout ce que M. Pie aimait de prédilection se trouvait réuni dans la personne de Jeanne ou autour d'elle ; c'étaient toutes ses études, toute son âme, toute sa vie d'intelligence, et de cœur, et de foi, qui allait s'épanouir dans cette œuvre décisive, appelée à lui ouvrir le chemin de la grande renommée.

La lettre de M^{me} de Villeneuve est datée du 30 mars. Ceux qui ont lu le chef-d'œuvre auquel elle donna lieu comprendront à peine que M. Pie n'ait eu qu'un mois pour le composer. Ils s'étonneront davantage encore quand ils sauront que, dans cet intervalle, il a trouvé le temps de le faire et refaire trois fois, comme l'attestent trois rédactions écrites de sa main.

Le 8 mai, en présence de la cité en fête, du clergé. de l'armée, de la magistrature, de l'administration, de toutes les autorités, au sein de la pompe officielle, M. Pie monta

dans la chaire de la cathédrale d'Orléans. L'exorde donna tout de suite l'impression d'une grande chose : c'est la philosophie chrétienne de l'histoire, traduite dans la plus belle langue du XVII^e siècle. Puis Jeanne apparaît : Jeanne d'Arc, faible instrument, choisi de Dieu pour le relèvement de la France ; Jeanne d'Arc, victime sainte, acceptée de Dieu pour le rachat de la France : tel est le partage du discours. Il s'ouvre par la peinture énergique de nos désastres des XIV^e et XV^e siècles ; il se continue par le tableau de nos victoires désormais ininterrompues, racontées par l'orateur avec l'élan chevaleresque qui les a remportées. Telle fut l'œuvre, œuvre de puissance ; puis voici l'ouvrière, prodige de faiblesse.

Ici on apprendra, sans trop d'étonnement, que, pour peindre Jeanne d'Arc, M. Pie a passé le pinceau à son maître. C'est M. Lecomte qui a tracé, dans huit grandes pages de sa main que nous avons sous les yeux, le portrait de la bergère et celui de l'héroïne, depuis « la solitude du riant vallon où coule la Meuse, et où les commencements de Jeanne furent heureux », jusqu' « à ce brillant midi » où la guerrière fait éclater sa force au conseil, son intrépidité au combat, sa grâce dans la parole, sa pitié pour ses ennemis, sa virginale pudeur, sa piété angélique, son amour pour la France et pour son prince. Sans doute, ensuite, M. Pie a fondu cette riche ébauche dans l'harmonieuse unité de sa composition, et jeté sur ce crayon les teintes de son beau style. Mais tous les linéaments sont de M. Lecomte, qui a laissé à son élève, maintenant pour le moins son égal, le soin de parfaire l'œuvre pour les regards du public et de la postérité.

La seconde partie du discours ne doit rien qu'à M. Pie. C'est bien la partie la plus originale, celle où il fait voir dans les souffrances de Jeanne l'accomplissement de sa mission de victime pour la France. On l'a répété tant de fois, dans les éloges postérieurs, que cette conception de sa

captivité et de sa mort est devenue banale, à force d'être vraie. A cette époque, au contraire, elle semblait un paradoxe, tant il était reçu que Jeanne avait été infidèle au mandat divin, en ne retournant pas à ses champs et à ses brebis, après le sacre de Reims ; et que là était la cause méritée de ses malheurs. Et puis l'idée d'une guerrière se retirant sous sa chaumière rentrait si bien dans le cadre des mièvreries idylliques du XVIII^e siècle ! Elles avaient cours encore. Déjà sans doute un des biographes de Jeanne, M. Lebrun des Charmettes, avait tâché de justifier cette suprême et sublime mission historiquement. M. l'abbé Pie, le premier, la glorifie théologiquement ; et, là encore, il remporte sur le naturalisme une éclatante victoire.

Jeanne sera donc martyre : sa mort est un sacrifice. La Passion pour elle, comme pour Jésus-Christ, commence par le délaissement, se poursuit par la trahison, se consomme par l'immolation. « Elle incline la tête, pousse un grand cri : Jhésus ! Jhésus ! et du sein du bûcher, son âme, comme une blanche colombe, s'envole vers les Cieux ! »

Mais ce sacrifice est le prix d'une triple rédemption. Dans un même supplice, l'orateur voit trois triomphes : le triomphe de la France, le triomphe de la foi, le triomphe de Jeanne. Cette conception est complète. Elle ramène toute la vie de Jeanne à cette unité de fin qui est le sceau de Dieu sur toute œuvre de sa droite. Aussi sera-ce de cette idée que s'inspireront désormais tous les panégyristes qui suivront M. Pie, même en faisant autrement que lui, mais sans qu'aucun soit parvenu, du moins que nous sachions, à faire mieux que lui.

L'effet de ce discours fut immense. L'assemblée qui venait de l'entendre était à peine rentrée de la grande procession traditionnelle qu'on écrivait à Chartres : « Le discours de notre ami a enlevé tous les suffrages. Pendant une heure au moins, il a suspendu tous les auditeurs à ses lèvres, et je

n'exagère pas en vous disant que, dans mon cercle, on aurait applaudi, n'eût été la sainteté du lieu. C'est un beau triomphe, car certes notre ami posait en dogmes des idées qui n'étaient guère celles de la plupart des assistants. On fait imprimer ce discours. J'en suis sortie sous une émotion fébrile. Malheur à ceux qui lui succéderont. C'est à y renoncer. »

Ce fut le conseil municipal qui en demanda l'impression aux frais de la ville, honneur qui alors était supprimé depuis 1830. Les éditions s'en multiplièrent ; les journaux bons et mauvais en dirent leur admiration ou leur dépit. Le comte de Chambord en fit écrire à l'orateur une lettre qui se termine ainsi : « On peut dire de votre œuvre ce que saint Bernard a dit d'une fleur qui nous est bien chère à tous, qu'il s'en exhale un parfum d'espérance qui réjouit le cœur : *Lilium habens odorem spei* ». Le comte de Montalembert, alors dans le feu du combat, en tire, lui aussi, un présage d'espérance pour la victoire de l'Eglise. « Quand l'heure de la miséricorde sera venue, Dieu se suscitera ainsi, parmi les humbles et les petits, des champions et des libérateurs. » Mgr Morlot, archevêque de Tours, appelle ce discours « un chef-d'œuvre de bon goût, de délicatesse, de style et de conception ». M. de Falloux est entré, par la lecture qu'il en a faite, en première connaissance avec celui auquel il s'empresse de répondre : « Vos pages m'auraient révélé tout le prix qu'on doit attacher, Monsieur l'abbé, à votre jugement et à votre bienveillance, quand même le porteur (M. de l'Estoile) n'y aurait point ajouté ses éloquents commentaires sur tout ce qui est vous, et sur tout ce qui vient de vous. Veuillez donc me considérer désormais comme ne vous étant plus étranger, et croire que mon remerciement suit de bien loin en arrière mon attachement, mon respect et ma gratitude... Après avoir souhaité l'occasion de vous écrire, Monsieur l'abbé, je vais souhaiter bien vivement celle de vous voir. Je

ne désespère plus d'être exaucé maintenant. » On verra comment il le fut.

Heureux temps que celui où tous les catholiques marchaient sous le même drapeau, parlaient la même langue, et se rencontraient dans l'admiration des mêmes choses, comme dans la défense des mêmes droits ! L'un de ces défenseurs de l'Eglise, M. Louis Veuillot, expiait alors en prison ses puissantes invectives contre le monopole universitaire, à l'occasion du procès de l'abbé Combalot. M. Pie lui adressa l'hommage de son discours : « Vous y verrez à découvert cette Providence qui prépare le triomphe par la défaite et qui vivifie par la mort. Ne procurât-il qu'une distraction à votre captivité, je serais trop heureux du fruit de ce petit travail. Nous sommes tous unis de cœur avec vous, et nous demandons à Dieu et à sa sainte Mère qu'ils soutiennent et qu'ils bénissent *carissimum fratrem nostrum, vinctum in Domino.* »

Dans ses recherches sur Jeanne d'Arc, l'orateur avait trouvé à glaner pour l'antiquaire. Quelques jours après, 27 mai, M. Pie adressait à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, pour le Comité historique des arts et monuments, une communication relative à l'iconographie de l'étendard de Jeanne, que M. Didron insérait dans son premier volume des *Annales archéologiques*, avec action de grâces.

Plus tard, Mgr Fayet, qu'un voyage à Rome avait privé d'entendre le panégyriste, lui demandait d'être le secrétaire d'un comité institué à l'effet d'élever une statue à l'héroïne, sur la grande place d'Orléans : « Cet honneur revient de droit, lui disait l'évêque, à celui qui a fait naguère le plus bel éloge de Jeanne d'Arc que nous ayons. » C'était le 15 février 1848, que cette proposition était faite à M. Pie. Dix jours après, la Révolution éclatait, et l'évêque écrivait : « Jeanne d'Arc n'aura pas encore sa statue ; il y a autre chose à fondre pour le moment ».

Cette gloire oratoire fut le dernier coup de soleil qui mûrit la réputation de M. l'abbé Pie. Mgr Clausel de Montais, obéissant à l'opinion autant qu'à son affection, le nomma, malgré sa jeunesse, son vicaire général. On lit dans les papiers de Mgr Pie : « J'ai été nommé vicaire général de Chartres le samedi 4 janvier 1845, agréé du roi le 26 janvier, fête du Saint Cœur de Marie, institué le 7 février, fête des Cinq Plaies de Notre-Seigneur ». L'attention donnée à ces coïncidences est une des délicatesses de la piété sacerdotale du ministre de Jésus-Christ et de la piété filiale de l'enfant de Notre-Dame.

Il n'avait pas trente ans, mais il était de ceux dont l'Écriture dit que « leur intelligence surpasse celle des vieillards et que les anciens se lèvent en leur présence ». Il pouvait donc s'asseoir dans leur assemblée. Il avait fait l'apprentissage de la vie sacerdotale sous les prêtres de Saint-Sulpice. Il avait fait le stage du ministère pastoral sous le saint M. Lecomte. Il allait faire le noviciat de la vie épiscopale aux côtés d'un évêque digne des temps antiques, qui, comme le grand prêtre Héli, mais plus ferme que lui, allait préparer Samuel à être juge d'Israël et pontife du Très-Haut.

CHAPITRE V.

LE VICARIAT GÉNÉRAL DE CHARTRES.

L'ÉVÊQUE ET SON GRAND-VICAIRE. — LES ÉTUDES DU CLERGÉ. — LUMIÈRE ET AMOUR GRANDISSANTS. — SERMONS SUR LE RETOUR A DIEU. — AVÈNEMENT DE PIE IX. — PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS ; LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST. — LE CREDO.

(1844 — 1848.)

Dans l'esprit de l'évêque de Chartres, la promotion de M. Pie aux fonctions de vicaire général répondait à une pensée de prévoyance plus bienveillante encore que cette promotion elle-même. Il avait soixante-seize ans. Il songeait à se donner, dans cet autre lui-même, un homme de sa droite qu'il formerait à son école, et préparerait ainsi à des destinées dont il était déjà possible d'entrevoir la grandeur.

Les amis de M. l'abbé Pie en jugèrent de même. M. Lecomte disait : « Ne voyez-vous pas ce que cela nous présage ? On va nous l'enlever d'ici à quatre ou cinq ans pour en faire un évêque ! » Quelques prêtres voyaient en lui un coadjuteur et futur successeur de Mgr de Montals : « Vous voilà donc monté sur le premier degré du siège où vous ne tarderez pas à vous asseoir ! Vous êtes à votre place ; et je fais les vœux les plus ardents pour que vous y soyez heureux longtemps encore, sous le chef vénéré qui vous y a porté. » Enfin dom Guéranger : « Vous êtes donc grand-vicaire ! J'aurais embrassé votre évêque dans ma joie, sans me mettre en peine de nos vieilles querelles...

Oh ! que j'aurais grand bonheur de vous voir, et de passer ne fût-ce qu'une journée avec vous ! J'espère que Dieu me fera cette grâce avant Pâques. »

L'abbé Pie, quant à lui, envisagea sa promotion par le grand côté : celui de la foi et du dévouement à l'Eglise. Dès qu'il en eut connaissance, il écrivit à M. l'abbé de Laforest, son condisciple de Saint-Sulpice : « Me voilà donc à la veille de devenir grand-vicaire, de quatrième vicaire de paroisse que j'étais, et de passer de la dernière place du chœur à l'après-première.... Mais les séductions de ce qu'on appelle une bonne fortune ne peuvent atteindre mon cœur. Il n'y a que les enfants du siècle, ceux qui sont désespérés pour les joies du Ciel, qui puissent s'enivrer, en passant ici-bas, de ces folles joies d'ambition, que nous, enfants de Dieu, nous ne connaissons pas. »

Cette nomination fut généralement accueillie avec faveur par le clergé chartrain, qui lui en écrivit sa fierté et sa joie. Il n'était pas possible cependant que l'élévation d'un prêtre de vingt-neuf ans à ce poste supérieur ne soulevât quelques critiques. L'affection de l'évêque de Chartres ne l'avait-elle pas aveuglé ? Faisant allusion à sa cécité naissante : « Hélas ! disait-on, il est notoire maintenant que Monseigneur n'y voit plus, car voici qu'il a pris une pie pour un aigle. » Mais les plus aveugles n'étaient-ils pas plutôt ceux que ce précoce talent avait tellement distancés de son vol que leur vue ne leur permettait plus de le suivre ? M. Pie, en homme d'esprit, comprenait ce que cachaient « certains sourires forcés » qu'on lui adressait maintenant. Mais il disait grandement : « Dieu, qui m'a fait à lui seul et sans moi cette position, m'aidera à en soutenir le poids, je l'espère. J'avoue que ce dont je suis infiniment flatté, la Providence m'appelant à ce poste, c'est de le tenir de Mgr de Chartres ; et, quel que soit l'avenir, ce sera pour moi un éternel bonheur de lui avoir appartenu par des liens si particuliers. »

L'évêque de Chartres, que nous connaissons déjà comme polémiste, était surtout un grand Pontife. Il fut pasteur, dans le sens supérieur de ce mot. Grâce à lui, son diocèse était sorti des ruines amoncelées par la Révolution. Le clergé, réintégré dans ses deux séminaires, retrempé annuellement dans des retraites pastorales, entretenu dans la science par des conférences ecclésiastiques, s'était groupé sous sa houlette et y vivait en assurance, comme sous la verge d'un nouvel Aaron.

Parfois, il faut l'avouer, c'était une verge de fer. « Dans son administration comme dans son caractère, ce fut la force qui excella, nous apprend son disciple. Il était convaincu que la vigueur entraîne moins de maux que la faiblesse, et il se souvenait que Bossuet a commandé avant tout aux princes de gouverner hardiment. » Plus d'une fois, il lui arriva de briser. Mais si son zèle avait les emportements d'un soldat, il en avait surtout la franchise généreuse. On le respectait, on le craignait ; mais par-dessus tout on l'aimait, et lui-même, sans le savoir, en donnait la raison quand il écrivait : « Les pouvoirs faibles croient se rendre populaires : ils ne tardent pas à tomber dans le mépris, et le mépris ne sait pas retenir l'amour. Les pouvoirs forts, au contraire, se font respecter, et le respect touche de si près à l'amour qu'il finit presque toujours par l'obtenir ». Mgr de Montais l'obtenait à Chartres du sentiment de fierté que tous, peuple et clergé, concevaient de ce vaillant homme auquel M. Pie appliquait cet éloge de l'Écriture : « Tout Juda aimait David qu'on voyait toujours le premier engager le combat et marcher en tête des guerriers ».

Ce qu'au premier aspect on apercevait en lui, c'était le montagnard du Rouergue dont l'énergie native s'était retrempée encore dans la sévère éducation du château paternel, puis dans les épreuves et les prisons de la Terreur. Mais, sous cette écorce rugueuse, on ne tardait pas à reconnaître le type le plus excellent du gentilhomme

français, poli, généreux, chevaleresque. La brusquerie et la bonté, la simplicité et la dignité, la bonhomie et la finesse, l'austérité et la tendresse lui composaient ainsi la plus attachante originalité. Au ton de sa conversation, on avait bien vite reconnu l'homme de l'ancienne cour, naguère aumônier de Madame, rehaussé par l'homme de lettres qui jadis, inspecteur d'académie à Amiens, et mêlé à l'élite des esprits supérieurs, avait compté parmi ses amis les Fontanes, les Bonald et les Chateaubriand. Il avait pris auprès d'eux cette sévérité du goût littéraire qui ne pouvait se résigner à la décadence de la langue du grand siècle : « Qu'ils me laissent mourir ! s'écriait-il quelquefois ; mais que leur ai-je fait, et que leur a fait cette belle langue française, pour qu'ils la défigurent ainsi de mon vivant ? » — « L'Esprit-Saint, déclare M. Pie, semble l'avoir désigné par son caractère distinctif quand il a nommé l'homme aimable pour la société : *Vir amabilis ad societatem*. Ceux qui ne l'avaient connu qu'à distance, ceux qui ne l'avaient aperçu qu'à travers le prisme de sa grande renommée, ne pouvaient assez exprimer leur étonnement de sa merveilleuse condescendance, de la facilité de ses rapports, de la simplicité de ses habitudes, de l'indulgence excessive de son cœur... Notre Pontife était demeuré l'un de ces hommes d'autrefois qui savaient apprécier le charme de la conversation et le faire goûter aux autres. Il avait beaucoup vu, beaucoup appris, beaucoup recueilli de la bouche des hommes de la bonne compagnie du dernier siècle, et il racontait avec une grâce sans pareille, entremêlant ses récits des saillies les plus inattendues et des remarques les plus piquantes. Partout où il se trouvait, bientôt il n'y avait plus d'oreilles que pour lui ; et le salon le plus élégamment occupé ne tardait pas à se concentrer tout entier autour de sa personne. Sa verve était inépuisable, sa gaieté intarissable. C'est que les passions qui engendrent le trouble et la tristesse n'avaient jamais effleuré la pureté de ce beau cœur ; et son dédain de

l'ambition, son mépris des richesses lui faisaient trouver dans le sentiment du devoir accompli une paix délicieuse qui débordait dans les explosions de sa joie presque enfantine. »

Il n'est rien de plus touchant que la bonté dans la force. « Or, disait M. Pie, cet homme si fort, si énergique, il fut bon, très bon ; et les larmes jaillissent des yeux au souvenir de toutes les inspirations de son âme affectueuse. » Qui le savait mieux que M. Pie ? Le vieillard n'aima jamais personne autant que lui : il était le Joseph de cet autre Jacob.

« J'ai eu la fortune, raconte un témoin, de voir en face l'un de l'autre le vieil évêque de Chartres et son jeune vicaire général. Entre ces deux hommes qui s'aimaient si justement et si fortement, la nature, l'âge, l'éducation avaient multiplié les contrastes. A part leur amour pour Dieu et pour l'Eglise, ils n'avaient rien de commun, et c'était par des raisons diverses qu'ils s'admiraient également. Dans sa mâle vieillesse, cruda senectus, comme il disait lui-même, Mgr Clausel de Montais avait toute la rudesse aveyronnaise et toute la façon gaillarde d'un vieux gentilhomme, en même temps que la bonne et paternelle dignité d'un évêque. Par l'une il commandait le respect, par l'autre il inspirait la confiance. Il avait le secret d'un langage original, coloré, âpre même et souvent impérieux, mais qui ne perdait jamais l'accent de la bienveillance. Il écrasait sans blesser, de bonne humeur. Quand la contradiction se présentait, il l'accueillait comme une chose invraisemblable, avec une surprise courtoise et narquoise, de manière à la convaincre qu'au moins elle n'avait pas de prise sur lui.

« Elle avait prise pourtant, surtout quand c'était l'abbé Pie qui la présentait, et souvent alors elle emportait tout. Mais même alors le bon vieillard ne le croyait pas et ne le savait pas. Il était plein de sentences, de maximes des poètes anciens et modernes, qu'il plaçait à propos, plein

d'anecdotes qu'il aimait à conter et qu'il contait avec un esprit charmant, plein de soudainetés et d'originalités de son propre fonds qui rendaient sa conversation la plus attrayante du monde ; mais son grand charme était la sincérité et la bonté ! A côté de lui, l'abbé Pie, dans la rare distinction de sa personne et dans la parfaite modestie de son attitude, était un modèle de déférence ecclésiastique et filiale. Sans se départir de ce beau respect qui est la gravité de la jeunesse, il n'abandonnait point celles de ses convictions qui s'éloignaient des idées formées du vieillard. Il défendait la liturgie romaine, l'art chrétien, d'autres doctrines encore, que Mgr Clausel disait nouvelles et qui n'étaient que renouvelées. Le combat était fréquent, pour ne pas dire continu, et les deux adversaires y faisaient preuve de patience et de largeur d'esprit, chacun à sa façon, l'un en ne se fatiguant pas d'être rudoyé, l'autre en ne se lassant pas d'être contredit. Du reste, toute l'affaire finissait à l'amiable. Une anecdote ou une gracieuse et verte saillie terminait la dispute. L'évêque convenait en lui-même que les besoins du temps pouvaient exiger de faire ou de refaire quelque chose ; le vicaire général apprenait la raison d'être de beaucoup de choses qui semblaient n'avoir pas de raison, et croissait en expérience. Il recevait de précieuses leçons de piété, de prudence, de courage et d'honneur. On peut dire que l'évêque de Chartres revit tout entier dans l'évêque de Poitiers, mais en deux parts. Ce qui était de l'évêque, le zèle de la cause de Dieu, cela est passé dans son cœur ; ce qui était de l'homme, l'esprit, l'originalité, le riche trésor d'anecdotes, cela est resté dans son esprit, tout brillant de la même grâce et du même feu 9. »

C'était aussi dans l'esprit, et uniquement là, que résidait le gallicanisme de l'évêque de Chartres ; mais le cœur était romain, comme en témoigne certaine lettre, toute de dévouement au Saint-Siège, où le vieillard disait :

« J'écrivais l'autre jour à M. de Montalembert que je n'étais ni ultramontain ni gallican. Je dis comme ce chrétien des premiers temps : Mon nom est chrétien, et mon surnom est catholique. Saint François de Sales était dans la même disposition d'esprit, avec les mérites qu'y ajoutait la sainteté. Etre tout dévoué au Saint-Siège, ce n'est pas être ultramontain, c'est être catholique. Il n'y a ni montagnes ni fleuves qui limitent cet amour des vrais fidèles pour le représentant de Jésus-Christ sur la terre. Voilà ma profession de foi. »

Nous avons dit qu'à l'encontre d'un tout autre gallicanisme, M. l'abbé Pie avait dénoncé à l'évêque le Manuel de droit public ecclésiastique de M. Dupin. Un des premiers succès du nouveau vicaire général fut de le faire adhérer à la condamnation prononcée contre ce livre dans un célèbre mandement de Mgr de Bonald, archevêque de Lyon. L'abbé Pie en écrivait ainsi à l'Abbé de Solesmes, le 25 février 1845 : « Vous devez avoir lu à cette heure la lettre de Mgr de Chartres au ministre. Cette adhésion à M. de Bonald vous aura fait plaisir. Cette lettre et mon grand vicariat sont d'un gallican assez modéré, n'est-ce pas ? Il y a dans ce saint évêque une droiture et une loyauté vraiment parfaites ! »

Cependant, entrant dans l'esprit de sa nouvelle charge, M. l'abbé Pie avait compris la parole que venait de lui écrire Mgr de Metz : « Vous ne vous considérerez dans les mains de Dieu que comme un instrument, et, par vous, Notre-Seigneur et sa sainte Mère feront de grandes choses ». La première de ces choses lui parut devoir être de relever ou d'entretenir la doctrine dans le clergé, par de bonnes études. Il y avait quinze jours seulement qu'il était installé quand, le 23 février, il s'en ouvrit ainsi à M. de Laforest : « Le diocèse, en tout ce qui est administration, va fort bien ; le premier grand vicaire excelle dans l'exécution. Notre clergé est très estimable, mais il aurait besoin d'étudier davantage. Le lot qu'on m'adjuge va donc

consister à établir, parmi les prêtres, une certaine émulation d'études. Une bonne organisation des conférences ecclésiastiques, un bureau d'examen auquel reviennent toutes les compositions et dissertations de ces conférences, des lettres d'encouragement à ceux des jeunes ecclésiastiques qui auront consciencieusement traité les sujets, le langage des conseils corroboré par celui des faveurs, quelques positions avantageuses accordées notoirement à titre de récompense : voilà pour moi le rôle tel que je le comprends. J'ai commencé doucement à intervenir dans la question des études au séminaire ; j'y poursuivrai peu à peu les améliorations que j'ai en vue. Dieu seul sait s'il veut que j'arrive au succès ! »

Il disait ensuite : « La mort du vénérable évêque peut tout changer pour moi ; une nouvelle administration peut me briser ou m'éloigner : il en sera ce que Dieu voudra ! Je suis si peu sensible au bonheur de ce qu'on appelle avancement que je me crois de force à supporter la reculade. »

C'est qu'en effet le jeune prêtre s'était placé au-dessus du temps et du changement. Comprenant que son élévation exigeait de lui une plus haute sainteté, il s'était rapproché du Cœur de Jésus-Christ, ainsi qu'on le voit dans des notes écrites pour lui servir de méditations. Comme naguère à Saint-Sulpice, il y réduit la religion à l'amour réciproque de Jésus-Christ et de l'homme. C'est là qu'il trouve tout : la raison de sa foi, le fondement de son espérance, l'exemple et le motif de sa charité. C'est là qu'il ramène tout : sa croyance, sa conduite, ses grâces, son salut. Tels sont ces jets rapides de lumière et de flamme :

« Christus dilexit. Le Christ a aimé : voilà tout le symbole. Diliges, tu aimeras : voilà toute la morale. In his duobus universa lex pendet et prophetæ : Dans ces deux mots il y a toute la loi et les prophètes.

« D'abord Dieu est charité : Deus charitas est !

« Et nos credidimus charitati, dit saint Jean : croire à l'amour, voilà tout l'objet de notre foi. — Qui diligit, legem implevit : faire les œuvres de l'amour, voilà tout l'accomplissement des préceptes.

« A ce double titre le Cœur de Jésus est le résumé de toute la religion : Cœur de Jésus, principe d'amour ; Cœur de Jésus, objet d'amour.

« Dilexit, voilà ce que le Cœur de Jésus a fait pour moi. Diliges, voilà ce que mon cœur devra faire pour lui.

« Dilexit : son berceau...

« Dilexit : source de ses larmes...

« Dilexit : ses œuvres, ses miracles, sa parole.

« Dilexit : ses souffrances, sa croix, sa mort ;

« Dilexit : son Église, ses sacrements.

« Dilexit : l'Eucharistie : il a aimé jusqu'à la fin.

« Dilexit : le Ciel où il sera ma récompense.

« Puis, Dilexit : ma naissance.

« Dilexit : mon baptême.

« Dilexit : mon éducation.

« Dilexit : ma vocation... grâces particulières.

« Partout c'est son Cœur, car Jésus est tout Cœur.

« Ce n'est pas un homme, c'est un cœur, disait M. Ratisbonne parlant du Père de Villefort. Jésus-Christ, c'est un cœur !

« Diliges : Tu aimeras donc. — Oui, j'aimerai, j'aimerai ; j'aimerai ! »

Il n'est pas étonnant que ce sujet ordinaire de ses méditations devînt aussi celui de ses prédications. Elles jaillissaient de source. « Nous nous souvenons, raconte un de ses auditeurs, comment le parallèle de ces deux mots de l'Écriture : Dilexit, Diliges, lui fournirent une de ses plus saisissantes improvisations. « Jésus vous aime : combien devez-vous donc l'aimer, lui, ce Dieu fait petit : iste Deus meus ! » Quand il disait ces derniers mots, nous croyons voir encore le regard jeté par lui sur le Tabernacle, où il semblait contempler sans voile Celui qui est mon Dieu ! »

Avec cet accroissement d'amour pour Jésus-Christ, le second progrès qu'on remarque dans le vicaire général est une vue plus large et plus compréhensive des intérêts de l'Eglise et de la société. On peut en prendre l'idée dans une allocution prononcée par lui, le 31 août 1845, pour la bénédiction du viaduc de la Voise, sur le chemin de fer de l'Ouest, dans la vallée de Maintenon. C'est là, au milieu d'une belle campagne, en présence d'une assemblée d'ingénieurs, de magistrats, d'administrateurs, que l'orateur parla. Il célébra d'abord, dans sa belle langue biblique, les inventions d'un siècle qui « a fait des vents ses messagers, et du feu son ministre ». Mais « la prospérité matérielle d'un peuple ne fournit pas à elle seule les conditions de sa gloire. Et faut-il refuser toute sagesse à ceux qui craignent que le même moteur qui accélère les communications commerciales ne donne des ailes à la corruption, et que la facilité du déplacement et du transport n'enfante ce mal inquiet dont parle l'Ecriture, ne finisse par altérer l'esprit de cité, dissoudre les liens de famille et de patrie, en dehors desquels il ne reste plus que l'humeur nomade et vagabonde, et l'indifférence cosmopolite des peuples barbares ?... » M. l'abbé Pie rappelle ces géants de la Bible qui furent détruits par Dieu, parce que, confiants eux-mêmes, ils ne priaient pas Dieu. Finalement il disait : « Que d'autres donc célèbrent le bonheur matériel d'un peuple opulent et tranquille : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt*. Moi, je dirai : Heureux le peuple dont le Seigneur est toujours le Dieu : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus...* »

M. Pie, rendant compte de cette allocution à M. de l'Etoile, disait : « Ces quelques phrases de circonstance ont été ce qui a produit le plus d'effet jusqu'ici, parmi mes chétives productions. La nature de l'auditoire a donné une importance sérieuse à ces paroles, qu'a accueillies une approbation unanime, y compris celle du Glaneur dont le rédacteur sténographiait sous mes yeux. »

La même lettre fait connaître quelle fête intellectuelle lui avait procurée, en ces mêmes journées, le château de Maintenon, magnifique résidence de M. le duc de Noailles : « La soirée de la veille avait été passée dans la société de M^{me} Récamier, de MM. Ampère, Ballanche, etc. Le dimanche, grand déjeuner diplomatique des hauts fonctionnaires départementaux ; puis la cérémonie, vraiment bien combinée, grave, digne et religieuse ; enfin, après une excursion et une prédication à Nogent-le-Roi, retour à Maintenon, où j'ai passé une matinée charmante à entendre la lecture du premier volume manuscrit des Mémoires d'outre-tombe. Mais tout cela s'écrit mal. Je voudrais bien en conclure, cher ami, que j'irai vous en parler bientôt. »

Une autre lettre au même ami racontait l'intérêt qu'il avait trouvé, au château de la Ronce, à l'entretien intime de M^{me} Alexandrine de la Ferronays, « veuve de ce saint M. de la Ferronays, dont la mort a si remarquablement précédé la conversion de M. de Ratisbonne ». Il ajoute : « Outre tout cela, j'ai rencontré là du bien à faire, des confidences importantes à recueillir, des engagements utiles à contracter. »

Ainsi M. Pie n'estimait les réunions, même les plus brillantes, qu'à la condition qu'il y fût pleinement prêtre, dans le sens pratique de ce mot. Parlant d'une invitation à laquelle il avait cédé, malgré lui : « J'avoue que je regrette un peu les trois jours que je vais aller perdre ainsi, en complaisances bourgeoises. Aller à la campagne, et y prêcher dans certaines circonstances, évangéliser les diocésains, se mettre en rapport avec les curés, c'est entrer dans l'esprit de ma position, c'est être prêtre et grand-vicaire. Dimanche, je ne serai qu'abbé. »

Sur ces entrefaites, Mgr de Metz invita son ami à prêcher dans sa cathédrale la neuvaine de l'Assomption de 1846. M. Pie s'y rendit. Il aurait souhaité, dit-il, n'y parler que de

Marie. Mais c'était chez lui une conviction que, vu l'état présent des âmes, toute parole pastorale doit être apologétique, pour être conquérante. « L'impérieuse nécessité de connaître la religion de Notre-Seigneur, la nécessité non moins impérieuse de nous connaître nous-mêmes et de nous réformer, les salutaires pratiques au moyen desquelles nous pouvons revenir à Dieu : voilà, mes Frères, quelle sera la matière de nos entretiens ! » Dieu bénit cette parole. Mgr de Metz en raconta à l'évêque de Chartres l'éloquence, l'impression, l'efficacité : « Je vous félicite, Monseigneur, d'avoir un grand-vicaire si distingué, un cœur si aimant et si profondément dévoué à votre personne. Je vous demande de me le prêter encore quelquefois. » L'évêque de Chartres avait déjà écrit à son disciple : « Malgré les voiles que jette votre modestie sur le fruit de vos sermons, je vois que vous avez un succès proportionné aux rares talents que Dieu vous a donnés pour sa gloire. L'augmentation de votre auditoire, et l'empressement du clergé tout entier est un signe non équivoque du plaisir que font vos discours, et, ce qui importe infiniment plus, du bien qu'ils produisent. J'en bénis le Seigneur, et j'ajoute qu'un peu de joie humaine se mêle, chez moi, à la considération des conquêtes que vous ferez à la vérité et à l'Évangile de Jésus-Christ. »

Le sujet de cette station de Metz avait été le devoir du Retour à Dieu. M. Pie le porta dans la chaire de Notre-Dame de Chartres aux dimanches de Carême 1846. L'état de l'esprit public lui en révélait l'urgence. Il constatait en France ce tarissement de la foi et ce dessèchement de la vie morale et religieuse, qui, avec le sourd grondement des couches inférieures, est le signe précurseur de l'éruption volcanique des révolutions. Dans les régions politiques, le mot magique de Réforme était à l'ordre du jour : il retentissait dans la presse comme dans les Chambres, en attendant les banquets réformistes et le club. Habile à s'emparer de ces courants d'opinion pour les faire dériver

dans le sens évangélique, M. Pie ouvrit ainsi cette mémorable station : « Monseigneur, Mes Frères, il y a trois siècles, un mot, mot terrible et menaçant, volait de bouche en bouche et mettait l'Europe en feu... La réforme ! la réforme ! Ce cri retentissait de Genève à Paris, des bords du Danube aux bords de la Tamise ; et, passant rapidement du cloître à la taverne, du palais à la cabane, il mettait sur les lèvres du moine et du bourgeois, du pâtre et de l'Electeur, ce mot prestigieux : la réforme ! Or, c'était contre l'Eglise que s'élevait cette clameur mille fois répétée. L'Eglise y répondit au Concile de Trente, où, après avoir d'abord anathématisé les témérités des novateurs ses ennemis, elle-même, spontanément et généreusement, procéda à sa réformation. » Il poursuivait : « Aujourd' hui ce n'est plus l'Eglise qui a besoin de réforme, c'est la société. La réforme qu'il lui faut, c'est la conversion chrétienne ou le retour à Dieu ». Retour à Dieu de la nation par le christianisme des institutions publiques ; retour à Dieu des individus par la foi et les œuvres : tel était le partage de cette série de discours.

Et avec quelle force le prédicateur parlait de notre vocation nationale et de notre apostasie ! Principes de 89, souveraineté du peuple, peuple-roi qui en est venu à se faire peuple-dieu ; divinité de l'Etat, monopole de l'enseignement ; naturalisme des sociétés modernes ; désorganisation générale par le rationalisme : « N'est-ce pas la gangrène sociale ? se demande le médecin des âmes, et notre société attendra-t-elle, comme Antiochus, le moment extrême de sa putréfaction pour reconnaître, mais inutilement alors, qu'il ne sied pas à un mortel de se poser en rival du Très-Haut ? »

La conclusion qu'il tirait de cet état de choses, c'est que les mains qui avaient le plus travaillé à renverser le trône de Jésus-Christ devaient être maintenant les plus empressées et les plus ardentes à le relever. Conséquemment, ce fut à la bourgeoisie, à la classe

dirigeante que M. Pie adressa un second et puissant discours « sur le devoir de la foi et de la pratique chrétienne ». Quelle sinistre opportunité donnait à un tel sujet le scandale d'une époque où les crimes des hautes classes, les concussions de M. Teste, les malversations de M. de Cubières, l'horrible assassinat de la duchesse de Choiseul-Praslin, mettaient à nu les plaies purulentes de cette tête de la société ! « Je vous entends, leur disait-il, parler incessamment de moraliser les classes inférieures. Je me retourne alors vers les plus élevées. J'y vois des iniquités mille fois plus révoltantes, des vices plus haïssables : égoïsme, ambition, dureté, intrigue, fraude, amollissement ou corruption des mœurs. Quoi ! vous venez nous parler de moraliser les autres, et vous ne songez pas à commencer par vous-mêmes ? Ecoutez : L'histoire raconte que, pendant la tenue du Concile de Trente, les commissaires de cette assemblée, chargés de préparer les décrets de réformation ecclésiastique, les avaient tous terminés par une restriction qui en exemptait les très illustres cardinaux de l'Église Romaine. Un vénérable personnage, dom Barthélemy des Martyrs, évêque de Praga, fut blessé de cette réserve, et avec l'assurance que donne la sainteté : Quant à moi, dit-il, j'estime que les très illustres cardinaux ont besoin d'une illustre réforme. — Mes Frères, je ne possède, hélas ! ni l'autorité ni surtout la sainteté du vénérable archevêque ; mais, en voyant tels hommes des classes supérieures vouloir réformer le peuple, en se mettant eux-mêmes hors de cause dans cette nécessaire rénovation, je me permets de leur dire que les très illustres chefs de la société moderne ont besoin, eux aussi, d'une très illustre réforme. »

L'auditoire se pressait au pied de cette chaire éloquente. « J'ai eu du premier coup l'auditoire des premières années de mon ministère, écrivait M. Pie le 23 avril. Tout le monde était là en rangs serrés et sous les armes. Dans l'exposé des crimes qu'a commis la raison humaine, j'ai attaqué de

front Guizot, Thiers, Cousin, Michelet. Je suis ravi d'avoir ce discours dans mes papiers. »

Et dans une lettre suivante : « Il y a un mouvement religieux, cela se manifeste partout... Ce n'est que par la résurrection des principes de foi qu'il est possible de revenir à la vie. Nous sommes perdus si Jésus-Christ ne devient pas notre drapeau d'ici à dix ans ».

A cette époque, l'ébranlement en France et en Europe était donc universel. De vastes problèmes religieux, sociaux, politiques, fermentaient dans les esprits, sans que la solution s'en laissât entrevoir. On attendait le révélateur, lorsque la mort de Grégoire XVI et l'élection presque simultanée de Pie IX vinrent éclairer l'horizon, en ouvrant à l'avenir des perspectives brillantes.

Le premier cri de l'abbé Pie, en apprenant cette élection fut : « Le doigt de Dieu est là ! » Le pressentiment d'un grand règne s'offrit tout de suite à son cœur. Il écrivit dans ce sens une lettre enthousiaste à Mgr Morlot. Mais ici son enthousiasme se trompait de confident : le saint et prudent archevêque de Tours se tenait dans l'expectative, non sans quelque défiance de l'ardeur du nouvel élu, ainsi que l'insinue cette réponse du 21 juin 1846 : « Mon cher abbé, vous savez maintenant si le conclave a été expéditif, et comme quoi, à la façon des chemins de fer, on est parti et arrivé sans avoir voyagé. Cela est bien et de bon augure : l'intrigue et la cabale n'ont pas eu le temps de se montrer, ni même d'entrer. Je dis avec vous : Digitus Dei est hic. Mais l'élu est, je crois, de la famille de Léon XII, c'est-à-dire des zelanti et des entreprenants. N'est-ce pas lui qui a fait faire feu sur les factieux de Ravenne et de Rimini, en 38 ou 39, en suite de quoi il a été promu au cardinalat ? Nous allons voir.... »

Dans ce partage de crainte et d'espoir, c'était l'espoir qui l'emportait chez le vicaire général : « Voici, écrivait-il à M. de l'Etoile, que notre Pape va tenter des réformes dans le gouvernement temporel de ses Etats. Il est sûr que la

politique y avait beaucoup à désirer. Mais ne sera-t-il pas entraîné bien loin ? Dieu sera avec lui, et je crois comme vous que Dieu fera de grandes choses par ce jeune Pontife ».

La promulgation d'un jubilé accordé pour l'avènement pontifical fournit à M. Pie l'occasion de proclamer et de motiver cet espoir. C'est de Pie IX, de celui qui, trente ans, fut l'âme de son âme, que nous entendons ici M. l'abbé Pie parler pour la première fois.

Après avoir payé au caractère de Grégoire XVI un tribut équitable : « Cependant, continue-t-il, par une sorte d'acclamation et d'inspiration unanime dont il ne se trouve que quelques exemples dans l'histoire de la papauté, un évêque jeune encore, à peu près étranger jusqu'ici au maniement des affaires, mais dont les hautes qualités s'étaient néanmoins trahies, est tout à coup porté sur le Siège qui vient de vaquer. Ni la prudence des prudents, ni les interventions séculières, ni la voix de la chair et du sang n'ont eu aucune part à cette exaltation. C'est ici l'ouvrage de Dieu, de Dieu seul. Et quelles espérances ne doit pas nous faire concevoir une élection si providentielle ! »

Une autre raison de confiance, personnelle à M. Pie, était la teneur même de l'Encyclique jubilaire sur les erreurs, les maux et les dangers de ce siècle. Impiété, rationalisme, progrès indéfini, indifférentisme, principes communistes, écrits corrupteurs, enseignement délétère : c'était précisément tout ce que ne cessait de dénoncer, depuis huit ans, le prédicateur de Notre-Dame de Chartres. Ainsi, dès la première heure, se trouvait-il en sympathie d'idées avec Pie IX. Il lui assignait son rôle providentiel : « Il semble, disait-il, qu'en ces temps de colère, il ait été donné comme un gage de réconciliation : Et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio. Conduit depuis son enfance par des voies visiblement miraculeuses, il a ouvert son règne par un acte de royale clémence salué avec enthousiasme par toutes les nations de l'univers. Jamais monarque, jamais pasteur,

jamais père ne reçut de ses sujets, de son troupeau, de ses enfants un tribut plus unanime de louanges, de bénédictions et d'actions de grâces. Aux premiers transports d'une joie parfois aveugle a succédé je ne sais quelle universelle confiance, fondée sur la haute sagesse et l'éminente vertu du représentant de Dieu. L'Europe, le monde entier chancelant sur sa base avait besoin d'un grand homme qui fût en même temps un saint. Ils sentent qu'ils l'ont trouvé, et lui envoient de toutes parts des messages d'espérance. L'Islamisme lui-même lui adresse ses hommages, et la Chine accepte un protecteur des chrétiens. Témoin de tant de merveilles, le peuple italien s'attache aux pas de Pie IX et lui crie, dans les rues de Rome : Courage, Saint-Père, courage ! Et à la tribune française, naguère un orateur disait dans l'Assemblée, qui lui répondait par de vifs applaudissements : Courage ! — Eh bien ! moi aussi, si une voix si humble pouvait arriver au cœur de ce noble pontife, moi aussi, je lui dirais : Courage, Très-Saint-Père ! Si vous réussissez dans l'œuvre admirable que vous avez entreprise et où les royautes de la terre ont échoué, vous aurez rendu aux rois et aux peuples, vous aurez rendu à l'humanité tout entière le plus grand de tous les services. »

On avait le grand Pape. M. Pie dans ses lettres appelait le grand roi. Il écrivait, le 16 novembre 1846, à propos du mariage de M. le Comte de Chambord : « Ce jeune prince a un brillant avenir. M. Frayssinous l'a salué, en 1820, de ces mots : Il sera le roi de son siècle. Je crois à la prophétie. Quelque mal qu'on dise de notre époque corrompue, je crois qu'une âme honnête et forte prendrait un ascendant facile sur notre médiocrité. Nous ne sommes que des pygmées ; tout ce qui nous gouverne est nain. Un homme quelque peu supérieur nous imposerait beaucoup. Ainsi soit il ! »

Que faire en attendant l'heure du salut public ? La première chose était de travailler au salut individuel des

âmes ; et à cela les apôtres devaient contribuer plus que les publicistes. « Nous avons eu cette année, dans notre diocèse, écrivait-il, le 12 mai 1847, à Mgr de Metz, un mouvement général de retour à des pratiques plus exactes et surtout à des idées plus chrétiennes. Ce travail des esprits, en sens inverse de la direction donnée par le pouvoir et par l'opposition, est fort consolant. C'est bien là l'œuvre de Dieu. Je crois, Monseigneur, dans ma pauvre petite sphère, que décidément les travaux apostoliques iraient, dans ce moment, plus au fait et plus au but que les démonstrations par la voie des journaux. »

La seconde chose à faire était de défendre l'Église, mais en changeant de tactique. Il importait de se placer, pour cette défense religieuse, moins sur le terrain mouvant des libertés publiques, et sur le terrain très miné, très menacé de la charte de 1830, que sur le fond immuable de la doctrine et de l'autorité de l'Église. Il disait : « Tout le personnel du pays légal est aux abois. La politique n'a plus confiance en elle-même. Nos magistrats et fonctionnaires parlent avec mépris du pouvoir qu'ils servent. Au sortir de cette crise, s'ils se rejettent vers nous, il est important qu'ils nous trouvent purs de tout contact avec eux, avec leur charte, avec leurs libertés, toutes choses qu'ils s'étonnent à juste titre de nous voir invoquer avec tant d'aplomb, parce qu'ils savent bien que ce sont des mots ennemis pour nous. »

Il est plus explicite dans la lettre suivante, du 23 avril 1846, à M. de l'Estoile : « Il est trop heureux peut-être que le régime du libéralisme n'ait pas voulu se décider à être sincère et à laisser l'Église jouir du libre usage de ses forces, comme toutes les autres sociétés. Ce système américain et belge, ce système d'indifférence philosophico-politique sera éternellement un système bâtard. Les ennemis de l'Église font ressortir eux-mêmes tous les jours les inconvénients de la position que nous sommes réduits à convoiter. Ce à quoi il faut aspirer et travailler, ce à quoi

nous sommes peut-être destinés, c'est à retourner, sans transaction, à la monarchie catholique, plus ou moins tolérante de tout le reste, mais non athée comme ce qui existe. »

Enfin, dans une lettre au même, du 12 juillet, n'hésitant pas à se séparer, sur ce point, de ses amis eux-mêmes dont le libéralisme lui était suspect : « Je ne vois comme vous, disait-il, d'avenir que par Dieu, sans les hommes et malgré les hommes. Les royalistes le sont trop généralement par égoïsme ; le parti néo-catholique libéral est un enfant de la Révolution ; et la Révolution est satanique dans son essence. Néanmoins j'espère beaucoup. On reconnaîtra Dieu dans cette œuvre de régénération. »

Ces lettres sont dignes d'attention. Elles marquent le point et le jour où M. l'abbé Pie, uniquement homme de l'Église, ne veut plus en appuyer les revendications que sur l'autorité qu'elle tient de Jésus-Christ. Et déjà dans le jeune vicaire général de Chartres, on pressent et on entend le grand évêque de Poitiers, qui, pour asseoir solidement le règne de la religion, lui cherchant une autre base que le droit public et la fragilité des constitutions humaines, ne fera appel qu'au droit divin de la vérité, invoquera l'Évangile comme première charte, et du même coup rappellera les sociétés chrétiennes à la vérité de leur première loi.

Mais là encore, toujours sage, M. Pie n'oubliait pas qu'il y a le temps de parler, et le temps de se taire. C'est ainsi qu'au commencement de 1847, il fit renoncer l'évêque de Chartres à une série d'articles sur le rationalisme dont celui-ci voulait, disait-il, occuper les journaux pendant deux ans. « Or cela, remarquait son vicaire général, ferait perdre à sa voix l'accent d'autorité qu'il nous est si important qu'elle conserve. Je me suis hasardé à parler. Je demandais le sacrifice d'un enfant très chéri, quia senex genuerat eum. On a avoué tout le chagrin qu'on avait senti de mes observations ; et, quelques jours après, on m'a dit, et l'on

m'a témoigné depuis, que l'on m'en aimait davantage. Mais vienne une nouvelle opportunité, et l'on remontera sur la brèche avec succès ! »

La confiance de l'évêque croissait donc, en même temps que son affection pour ce jeune auxiliaire devenu son conseiller. M. Pie fut bientôt appelé à demeurer avec lui au palais épiscopal. C'était chez le vieillard un besoin constant de l'avoir près de lui, de s'appuyer sur lui, de converser avec lui, et, il faut l'ajouter, de disputer contre lui. Mais en même temps combien il savait le respecter ! Et, si parfois un mot lui était échappé qui pût paraître un manque d'égards envers cet homme de sa droite, avec quelle finesse d'esprit, avec quelle bonté de cœur il le réparait immédiatement ! Un trait nous l'apprendra. Un jour que M. Pie était à se promener dans le jardin de l'Évêché avec M. Lecomte, selon qu'il avait coutume, ils y furent rencontrés par Mgr l'évêque, qui, les sachant inséparables, s'oublia à leur dire : « Ah ! saint Roch et son chien ! » C'était un mot malheureux, indigne de ses habitudes de parfait gentilhomme et de son respect affectueux pour son vicaire général. Il le sentit aussitôt, et il n'eut plus de repos qu'il n'eût trouvé le moyen de le faire oublier. C'est pourquoi, le soir venu, dans le salon de l'évêché très rempli de visiteurs, on voyait Monseigneur qui, passablement agité, rôdait, allait et venait autour de l'abbé Pie, afin de le saisir seul, quand enfin, le rejoignant rapidement dans un angle, le vieillard, l'œil humide, lui tend la main, presse la sienne, et, faisant allusion à la parole regrettée : « Allons, donnons-nous la patte », dit-il avec une visible mais souriante émotion. C'était tout réparer. M. Pie n'oublia jamais cette petite scène.

Rien n'était plus touchant que de voir, dans les rues de la ville, le vieil évêque, presque aveugle, accompagné ou, pour mieux dire, guidé par son jeune vicaire. Leurs visites les plus fréquentes étaient à la vénérable baronne de Coussay, la mère des pauvres et des orphelins, qui avait

presque l'âge de l'évêque de Chartres. « Les bons vieillards ! écrivait quelquefois M. Pie en parlant d'eux ; nous n'en aurons bientôt plus qui aient vu l'ancien Temple. Nous serons bientôt tous postérieurs à Zorobabel. » Quand, à quelque temps de là, M^{me} de Coussay mourut, M. Pie profita d'une homélie sur l'aumône pour faire le portrait de celle dont la vie n'en avait été qu'un long exercice. « Entendez-vous, disait-il, autour de ce cercueil, retentir ce concert de louanges universelles ? Celle qui vient de s'endormir, répète-t-on de toutes parts, n'appartenait pas à la terre ; c'était un ange du ciel. La douceur avait établi sa demeure sur son front, et la charité dans son cœur. Ses mains s'ouvraient comme son âme ; ses pieds n'étaient jamais assez prompts pour son zèle.... Ses dernières inspirations furent celles de la charité ; et sa dernière parole plaidait la cause du pauvre. Les pauvres la pleurent aujourd'hui ; l'assemblée des chrétiens proclame sa sainteté ; toute la cité est pleine du récit de ses bienfaits ; et, sur la pierre qui recouvre sa dépouille mortelle, l'Évangile demande à écrire les paroles des célestes béatitudes : Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre ; bienheureux les pacifiques, bienheureux les miséricordieux, bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu. »

M. Pie était lui-même un parfait modèle de la bonté pour le pauvre. Dans sa correspondance, il n'en parlait jamais que sacerdotalement, c'est-à-dire tendrement et respectueusement. Nous avons plusieurs billets qu'il échangeait alors avec M. Lecomte sur ce sujet des malheureux : « Bonsoir, bon Père ; avez-vous quelqu'un en vue pour être présenté à l'hospice d'Orléans ? » Il propose plusieurs noms : « le pauvre père Portal, la pauvre mère Jacob presque aveugle ». Ce sont ses chers clients. Il entre dans un détail compatissant sur leur misère et leurs infirmités : il voudrait, comme Job, être « le pied du boiteux

et l'œil de l'aveugle ». C'est partout le plus pur accent de l'Evangile. Une autre fois, M. Lecomte lui adresse « de pauvres petites gens » qui désirent obtenir certaine dispense fort délicate pour leur mariage. « Moi, à votre place, je raccorderais, écrit l'archiprêtre. Ce petit monde est bon, et fera tout ce qu'on voudra. Voyez ce que vous pouvez faire pour tirer de ce mauvais pas ce pauperculum tremementem, qui ose à peine parler. » C'est de cc ton que se traitaient, entre ces deux grandes âmes, les affaires du ministère ; c'est ainsi que la sécheresse administrative se trouvait corrigée et comme imprégnée ; d'onction par la charité chrétienne.

En ce moment, au printemps de 1847, s'établissait à Chartres une communauté de Sœurs de Bon-Secours pour la garde des malades. M. Pie se chargea de les recommander au meilleur accueil de ses compatriotes. Dans ses discours à elles-mêmes il les comparait aux diaconesses de la primitive Eglise. Infirmos curate, leur disait-il avec le Seigneur aux Apôtres, « ayez soin des malades : » il entendait surtout par ce met les âmes pécheresses, et il comparait le ministère des charitables Sœurs à celui de Marthe et de Marie faisant avertir Jésus que celui qu'il aime est malade, afin qu'il vienne, qu'il le guérisse ou qu'il le ressuscite.

La même impulsion, les mêmes encouragements étaient donnés par lui aux diverses communautés et bonnes œuvres de Chartres. Personne ne savait mieux trouver pour chacune d'elles, dans la sainte Ecriture, la parole de sa mission et de sa destination. Aux Dames patronnesses de la Sainte-Famille, il rappelait la parole de la fille du Pharaon à la mère de Moïse : Accipe puerum hunc et nutri mihi ; prenez l'enfant et le nourrissez pour moi. « L'édit de Pharaon ne concernait que les enfants mâles : quidquid masculini in flumen projicite ; l'autre sexe était réservé : quidquid feminini reservate. Je ne veux pas pénétrer le motif de cette exception, plus abominable peut-être dans

son motif que la proscription elle-même. Mais ce que je veux vous dire, c'est qu'au sein de notre corruption, le sexe le plus faible est le plus exposé. Remettez donc cet enfant aux mains de l'Eglise sa mère, et elle le nourrira et le rendra un jour à la société, adulte, c'est-à-dire fort contre l'idolâtrie de l'Egypte infidèle : *Suscepit mulier et nutrit... et adultum reddidit filiæ Pharaonis.* »

Aux Sœurs enseignantes et hospitalières de la Congrégation de Saint-Paul de Chartres, il ne craignait pas d'appliquer cette parole que le Seigneur avait dite du grand Apôtre leur patron : « Celui-ci est pour moi un vase d'élection, afin qu'il porte mon nom devant les nations et les fils d'Israël ». Les fils d'Israël, c'était la chrétienté d'Europe que cette société florissante peuplait de ses maisons ; les nations, les Gentils, c'était l'infidélité, les Missions, le Nouveau Monde, « la Chine qui cette année-là abaissait ses barrières devant ces filles de Dieu ».

Pareilles exhortations à la foi, à la piété et à la charité étaient adressées par lui aux populations rurales, durant les tournées de confirmation où il accompagnait Mgr l'évêque. Ainsi, fidèle à son programme, travaillait-il partout au salut des âmes et, par là, à l'avènement de ce règne de Jésus-Christ, dans lequel il déclarait trouver l'unique remède à la crise sociale.

Un jour vint cependant où lui fut donnée l'occasion solennelle d'en produire l'idéal dans l'éloge d'un roi qui, étant aussi un saint, avait fait de son royaume un glorieux fief et une heureuse image du royaume de Dieu. En 1847, Mgr Pallu du Parc, évêque de Blois, invita le vicaire général de Chartres à prêcher dans sa cathédrale le panégyrique de saint Louis, qui en est le patron. Après Jeanne d'Arc, saint Louis ! c'était tout le moyen âge dans ses deux plus splendides personnifications. L'esprit éminemment doctrinal de M. Pie était d'avance une garantie que, entre ses mains, cette page d'histoire allait devenir une thèse. Ce fut la thèse du règne public de Jésus-Christ. Le règne de

saint Louis est le règne de Dieu dans la paix ; le règne de saint Louis est le règne de Dieu dans la guerre : tel fut le partage de son discours.

D'abord, quand M. Pie dit le règne de Jésus-Christ, c'est bien son gouvernement qu'il entend par ce mot. Que nos modernes docteurs prétendent que Jésus-Christ ne doit régner sur les sociétés qu'à la condition qu'il ne les gouverne pas ; qu'à son Eglise doit suffire la liberté de droit commun, mais qu'en nulle hypothèse elle ne doit revendiquer pour elle l'autorité ; que tout au plus cette autorité uniquement intérieure doit s'exercer par l'influence, mais nullement par faction, ni l'action législative, ni l'action judiciaire, ni l'action coercitive, et que, trop heureuse déjà de pénétrer dans les mœurs, elle ne doit pas prétendre à pénétrer dans les lois et les institutions : autant d'erreurs qu'il écarte en décrivant, dans chacun de ses modes d'exercice, ce règne public de Dieu : règne de Dieu par la justice, règne de Dieu par la charité, règne de Dieu par la liberté, règne de Dieu par la religion. Quels lumineux développements il donne à cette thèse ! C'est tout le treizième siècle, le siècle de saint Louis, que le panégyriste amène, comme saint Louis lui-même, aux pieds du Roi des rois « Ainsi, conclut l'orateur, ce n'est plus Louis qui règne ; c'est Jésus-Christ qui règne par Louis : Christus regnat, vincit, imperat. »

Puis règne de Dieu dans la guerre. Les croisades, guerre du christianisme contre l'islamisme, c'est-à-dire du peuple de l'esprit contre le peuple de la matière, et du spiritualisme contre le sensualisme ; saint Louis vainqueur par sa sainteté plus encore que par sa vaillance, et victorieux en souffrant plus encore qu'en combattant ; conséquemment saint Louis plus grand que Charlemagne, parce que la souffrance l'a placé plus près du premier des croisés, comme M. Pie appelle le divin Crucifié : voilà l'idée de ces guerres saintes, et en voilà le bienfait. C'est par là que les croisades ont finalement réussi, selon le mot

du comte de Maistre. Et si M. Guizot est venu dire à la Chambre cette parole hautaine : « Nous ne sommes plus au temps des Croisades », M. Pie lui répond que c'est tant pis pour notre siècle, car c'est dire que ce n'est plus le siècle de la justice, de la charité, de la religion, de la liberté.

Aussi vient-il aujourd'hui prêcher à toutes les âmes honnêtes une nouvelle croisade : celle du courage chrétien contre les lâchetés de l'apostasie, celle du dévouement chrétien contre les abaissements de l'égoïsme, celle de la sainteté chrétienne contre l'abrutissement du matérialisme, cet autre islamisme qui menace notre société d'une seconde barbarie. « Les barbares ne sont plus à nos portes, ils sont au milieu de nous ! » s'écriait-il moins d'un an avant les journées de Juin.

Un tel discours est un monument : c'est un édifice sacré, tel que ces cathédrales, comme on en bâtissait à l'époque de saint Louis, avec leur large parvis et leur façade majestueuse, leurs grandes nefs symétriques, leurs élévations célestes, leurs profondeurs infinies, leurs lignes harmonieuses, leurs religieuses clartés ; et tout ce magnifique ensemble convergeant à un centre unique, Jésus-Christ sur l'autel, Jésus-Christ sur le trône où il règne en s'immolant, et qui, de là, remplit tout et commande partout.

Ce tableau n'était, pas fait pour plaire aux hommes nouveaux. Le Journal de Loir-et-Cher se déchaîna contre le fanatisme de ce Pierre l'Ermite venant prêcher une croisade contre le dix-neuvième siècle. « Un tel factum, y disait-on, est bien l'œuvre d'un vicaire général du fougueux évêque de Chartres. » Mais la feuille voltairienne venait trop tard pour être écoutée. Le préfet lui-même désavoua l'organe de la préfecture. Les autres journaux furent unanimes dans l'admiration. Un vicaire général de Blois envoya au prédicateur le récit de toute cette agitation qu'il disait fort vive. Il y joignait ces lignes : « Quant au clergé, Monsieur l'abbé, il est toujours sous le coup de l'impression

pleine d'enthousiasme qu'a produite votre excellent et magnifique discours. Les fidèles sont ravis de l'avoir entendu, et nous demandent quand ils auront le bonheur de vous voir remonter dans la même chaire ».

Cette orageuse année 1847 allait se terminer. Persuadé que, pour restaurer le règne de Jésus-Christ, il fallait d'abord poser le fondement de la foi, M. Pie profita de la station de l'Avent pour ouvrir une série de conférences sur les articles du Symbole. C'était le sommet de cette prédication apologétique qu'il avait poursuivie depuis son sacerdoce. Le moment était solennel, le sujet considérable. Il se proposait de montrer préliminairement que le Symbole est nécessaire à l'homme. Il devait montrer ensuite que rien n'égale en grandeur cette profession de foi. Puis viendraient les trois grands ordres successifs de vérités : Dieu, Jésus-Christ, l'Église, qui forment la trilogie dont se compose le Credo. « Cette suite d'instructions que je commence aujourd' hui, quand s'achèvera-t-elle ? Lorsqu'il plaira à Dieu. Quoi qu'il en soit, ambassadeurs et consuls de Jésus-Christ, chargés de porter la parole en son nom, nous ferons valoir ses droits. Hélas ! nous ne le savons que trop : aujourd'hui le nom de ce Roi notre Maître est à peine connu de la nation vers laquelle nous sommes envoyés : son rang de préséance lui a été ravi ; son étendard est menacé de ne bientôt plus flotter sur cette côte inhospitalière, où ses droits sont contestés, et où l'on n'attend plus que quelques jours pour prescrire contre sa souveraineté. Est-ce que, pour cela, nous cesserons de parler ? A Dieu ne plaise ! Monseigneur, vous nous avez montré de quelle sorte un évêque remplit l'ambassade du Christ : Pro Christo ergo legatione fungimur. Après vous et selon nos forces, Dieu nous fera la grâce de travailler jusqu'à la mort pour la gloire de son nom. »

Cette station fut fructueuse comme la précédente. « J'ai prêché tous les dimanches, écrivait modestement le prédicateur ; et je ne l'ai pas fait sans consolation. »,

Un des plus beaux discours de cet Avent mémorable fut celui où, sur ce texte : Patrem omnipotentem, il justifiait la Providence du reproche de laisser l'iniquité triomphante en ce siècle mauvais. « O vous donc, concluait-il, vous dont la foi se déconcerte et dont l'espérance s'ébranle à la lecture de telle page de l'histoire humaine, où rien ne semble montrer qu'une fatalité aveugle ou ennemie, attendez, attendez que la Providence ait tourné le feuillet. Quand une page de plus aura été écrite par le doigt de Dieu, vous vous prosternerez à deux genoux et vous direz : Je crois en un seul Dieu le Père tout-puissant : Credo in Deum Patrem, omnipotentem. »

Mais ces hommes n'entendaient rien. Daniel, le jeune prophète, avait beau annoncer, au nom du Ciel, les prochaines et inévitables révolutions des empires, il avait beau inscrire les mots fatidiques sur la muraille de la salle du festin : sa voix se perdait dans le tumulte de l'orgie impie qui remettait au lendemain les affaires sérieuses. La page de nos erreurs et de nos fautes était pleine : la main de la Providence, comme disait l'orateur, allait tourner le feuillet.

CHAPITRE IV.

LA RÉVOLUTION DE 1848.

PIE IX ET LE LIBÉRALISME. — LA REVOLUTION DE 1848.
— L'ARBRE. DE LA LIBERTÉ. — LA CANDIDATURE A
L'ASSEMBLÉE. — LA GUERRE CIVILE. — L'UNIQUE
SALUT. — MÉMOIRE SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION.
— DROITS ET DEVOIRS DE LA PROPRIÉTÉ.

(1846 — 1849.)

L'époque était proche où les réformes généreuses et les concessions libérales de Pie IX allaient se retourner contre lui. « Les affaires du Pape vont mal, écrivait le vicaire général de Chartres, dès le 1^{er} novembre 1846. Je ne sais qu'en penser. Je crois qu'il fonde une confiance extrême sur l'empire de la bonté pour rapprocher les hommes, et qu'il ne sera détrompé qu'après de cruels mécomptes. En attendant, j'ai peur qu'il n'essaie de l'entente cordiale avec ses plus irréconciliables ennemis..... Il prêchera aux pasteurs des doctrines de charité envers ces pauvres loups qu'il ne faut pas traiter si rigoureusement. Monseigneur est fort alarmé. »

A peu de temps de là, la défaite du Sunderbund. démasquait le radicalisme ; et déjà, dans Pie IX, derrière le triomphateur d'hier, M. l'abbé Pie voyait apparaître le martyr de demain. C'est le nom qu'il lui donne dans cette même lettre : « Pauvre Suisse ! pauvre Pape ! Les rhéteurs, grands et petits, font beaucoup d'amplifications sur l'œuvre de Pie IX. Elle est assurément très belle en théorie, et par

la droiture de l'intention qui l'a entreprise. Mais un homme intelligent, qui est sur les lieux, m'assure que rien ne s'édifie ni ne se reforme ; au contraire tout se : dissout. En particulier, la question des Jésuites va devenir aussi brûlante à Rome qu'en Suisse. Pie IX ne les livrera pas ; il se laissera marcher sur la gorge plutôt que de les sacrifier, et il fera bien : ni sa conscience, ni son honneur ne lui permettent de se rendre complice de la haine dont ces saints religieux sont l'objet. Ce bon Pape n'a pas de mission plus évidente, selon moi, que celle du martyr. Il est digne du libéralisme révolutionnaire d'immoler celui qu'il aura applaudi à outrance. Et comme ce Pape est un saint, l'Eglise inscrira peut-être dans cinquante ans un nom de plus dans son martyrologe. Tout au moins recueillera-t-elle les fruits de son immolation. Je ne puis me défendre de juger ainsi l'œuvre de Pie IX : je crois plus à sa Passion qu'à ses réformes pour le salut de l'Eglise et de la société. »

Personne n'estimera que la mémoire de M. Pie ait à rougir de ces paroles sur le Pontife-Roi. Au lieu du martyr et de l'immolation, mettons la spoliation et la captivité, et M. Pie aura dit le mot de l'avenir.

Cependant un travail d'élucidation se faisait dans son esprit. Nous avons déjà vu qu'il se posait à lui-même la question de savoir dans quelle mesure les catholiques devaient demander le salut au régime de la liberté qui, pour une brillante école, était le droit unique comme le bienfait suprême. Cette question se traitait particulièrement dans sa correspondance avec l'évêque de Metz, qui, le 17 février, lui marquait son étonnement et son inquiétude de certaines idées émises dans le Cas de conscience que venait de publier Mgr Parisis. « S'il faut vous rendre compte de mes impressions, écrivait le sage prélat, j'avoue que peu de lectures m'ont causé une plus grande tristesse. Avec une apparence presque affectée de logique, il m'a semblé qu'il y avait là bien des questions

mal posées et bien des termes mal définis. M. Odilon Barrot a dit : Le gouvernement est athée, et il doit l'être ; Mgr de Langres semble dire : Le gouvernement est athée, et il peut l'être. N'est-ce pas bien hardi, surtout dans la bouche d'un évêque ? Mgr de Chartres s'est-il fait lire cet ouvrage ? En un mot, je suis triste en pensant à l'avenir. » La question que posait ici Mgr de Metz était la plus grave, et ne devait pas tarder à devenir la plus brûlante, entre celles qui se dressèrent et qui se dressent encore devant les catholiques. Mgr de Langres devait plus tard corriger son erreur ; mais il fallait que l'illusion fût bien générale alors et l'entraînement bien puissant pour qu'un esprit aussi dévoué aux doctrines romaines l'ait subi à ce point, même après les instructions de Pie VI, de Pie VII et de Grégoire XVI sur ce sujet toujours glissant des libertés modernes. L'abbé Pie ne pouvait rester sur un malentendu de cette conséquence ; et tout d'abord, il se mit à l'étude de la vraie doctrine, pour en avoir le fond.

C'est le sujet d'un travail resté manuscrit, auquel il donna la forme d'une consultation ou lettre à un ami. Avant tout, il établit que l'Eglise a reçu de son divin Fondateur une constitution qui lui permet de se mouvoir dans le dédale des diverses formes de nos sociétés contemporaines : c'est ce char de la vision d'Ezéchiel qui se meut en tout sens, parce qu'il a dans ses roues un principe moteur qui lui donne la vie : *Spiritus vitæ erat in rotis*.

« Les gouvernements de ces sociétés sont, à l'égard de l'Eglise, en trois situations : 1° ennemis, et voilà l'Eglise sous le glaive de Néron ou de Robespierre ; — 2° alliés, et la voilà appuyée sur le sceptre de Théodose ou de Charlemagne ; — 3° étrangers, et la voilà en face de la Constitution belge ou américaine. Or, ce qui est la source de tant de confusion, c'est que notre société française, mélange de tous ces éléments, est vis-à-vis de l'Eglise : ennemie, par l'esprit révolutionnaire qui anime ses lois ; alliée, par ses antécédents, et par le fait des concordats ;

étrangère, par sa constitution politique et sa plus récente charte constitutionnelle. »

De ces trois situations, laquelle faut-il préférer ? Absolument parlant, c'est l'alliance qui est l'idéal social. « Un pouvoir qui veut remplir son devoir envers Dieu, un pouvoir dont on aurait à résoudre le cas de conscience, doit obligatoirement protection à la vérité, et ne peut accorder que la tolérance aux sectes dissidentes. » Là est la loi, là est le droit, là est la thèse. Ce sera la thèse de toute la vie du grand théologien.

« Mais, dans le fait, le régime présent cessant d'accomplir son devoir envers l'Eglise, est-il défendu à celle-ci de profiter des ressources que sa constitution lui permet de tirer d'un ordre de choses mauvais ? » Loin delà. C'est l'hypothèse ; l'Eglise s'y conformera. N'ayant pas la protection à laquelle elle aurait droit, elle réclamera la liberté. Et, s'il se trouve que, vu les dispositions actuelles des esprits, le régime du droit commun la sert plus utilement que ne le ferait la protection, ce sera une raison de plus pour s'en tenir, faute de mieux, à cet état de choses.

Mais encore faut-il comprendre que cet état, qui souvent est le seul état possible parce qu'il est le seul accepté, fût-il même avantageux accidentellement, n'est cependant pas l'état normal. Il peut être une nécessité, il n'est pas un progrès, un bonheur, une perfection. M. Pie le spécifie bien. « Une législation, dit-il, qui professe l'indifférence est chose lamentable chez un peuple chrétien. Il faut donc tendre de tous nos vœux à une loi plus parfaite. Or, qui pourra changer la loi ? Celui-là seul qui l'a faite. Et qui l'a faite, cette loi équivalement athée ? L'esprit public. Refaisons donc l'esprit avant de refaire la loi. Enfin, qui ramènera l'esprit public à l'Evangile ? L'éducation religieuse !... Mais à quel titre redemander l'enseignement religieux ? Au titre du droit de l'Eglise, mère des peuples et mère des âmes ; au titre du devoir qu'ont les gouvernements de concourir

au salut spirituel des peuples. Mais ce droit et ce devoir courant risque de n'être pas compris, c'est alors que, sous cette réserve, on pourra invoquer la promesse de la liberté inscrite dans la Charte. Ainsi se trouve-t-on ramené pratiquement vers le droit commun, mais sans rien abandonner en principe du droit propre et imprescriptible de l'Eglise. »

Qu'il y avait loin de là au système qui faisait de la liberté, non le chemin, mais le terme de la vraie destinée des sociétés chrétiennes ! C'est par là qu'en homme de l'Eglise, M. Pie se séparait de M. de Montalembert, auquel d'ailleurs il n'épargnait pas son admiration. « Quelle belle revanche, écrivait-il après le discours du noble pair sur la défaite du Sunderbund, quelle belle revanche M. de Montalembert a prise sur le radicalisme suisse ! C'est un des plus beaux succès oratoires des fastes parlementaires. Pourquoi faut-il qu'en matière politique, ce malheureux grand homme pêche par la base ? Il le faut dire tout bas, à regret : nos défenseurs eux-mêmes ne nous préparent que des embarras. Dieu seul nous sauvera. » Et à la fin de sa lettre : « Attendons de Dieu et de lui seul des jours meilleurs ; et, jusqu' à ce qu'ils viennent, tirons de ceux-ci ce qu'ils ne se refuseront pas à nous donner, si mauvais qu'ils soient : notre sanctification. »

Ces jours mauvais empiraient. Mgr de Metz écrivait à son ami de Chartres : « L'anarchie des esprits et le désordre des doctrines m'épouvantent... Je ne m'épouvante pas moins des tendances du pouvoir à former un clergé qui soit à la hauteur de la société moderne. Mais peut-être Dieu va-t-il souffler sur tout cela. »

Sept jours après, ce souffle de Dieu emportait la royauté de Juillet.

M. Pie avait trop prévu la catastrophe de février pour qu'elle l'étonnât. Il ne s'effraya pas non plus outre mesure d'une révolution dont les débuts étaient loin d'être hostiles à l'Eglise, et qui demandait au clergé des bénédictions.

C'est ainsi que lui-même fut appelé, le 11 avril, à bénir solennellement un arbre de la liberté sur une des places de Chartres, près de la Préfecture.

Autour de lui se pressait une multitude fort exaltée, parmi laquelle s'épanouissait la fine fleur de la démocratie chartraine. La garde nationale et un peloton de chasseurs lui faisaient escorte. Après le *Veni Creator*, l'orateur prit la parole. Ce fut une parole de sagesse et de courage. Ne craignant rien, ne flattant personne, comme s'il eût été en chaire : « Ecoutez-moi, dit-il. J'ai le bonheur d'être prêtre de Jésus-Christ ; vous m'estimeriez moins si mon langage n'était pas exclusivement sacerdotal. D'ailleurs, au moment où je vais bénir l'arbre de la liberté, c'est bien le moins qu'il abrite sous ses rameaux protecteurs la sainte et apostolique indépendance de ma parole, et que j'use le premier d'un droit sacré qu'il s'agit d'assurer pour toujours. »

Ce qu'il avait prêché la veille de Février, il le prêcha le lendemain : « la nécessité du règne social de Jésus-Christ ». Il disait en substance : « Toutes les formes qu'a revêtues la société ont péri, parce que sous ses formes il manquait une âme. L'âme de toute société, c'est la religion, c'est Dieu. Or les sociétés modernes avaient divorcé avec Dieu. Mais Dieu règne ; bon gré, mal gré, nonobstant le frémissement orgueilleux des peuples : *Dominus regnavit, irascantur populi...* A l'heure présente, Dieu a pris la terre par les deux pôles, et il l'a secouée fortement : *Et tenuisti concutiens extrema terræ*. Or Dieu ne détruit jamais que pour réédifier. Donc, si vous voulez reconstruire, reconstruisez avec lui. Faites reposer la société non sur le sable des systèmes, mais sur la pierre de la vérité, qui n'est autre que Jésus-Christ : *Petra autem erat Christus*. Que Jésus-Christ soit la base de votre Constitution, et cette constitution ne périra pas. Vos pères aussi avaient planté un arbre de la liberté ; ils n'avaient pas invité la religion à le bénir ; cet arbre n'a donné que des fruits empoisonnés ;

vos pères en ont mangé, et ils sont morts. Mais celui qui mangera du fruit de l'arbre chrétien, celui-là vivra éternellement.... »

Ce fruit du christianisme, M. Pie l'indiquait : c'était la vraie liberté, la vraie égalité, la vraie fraternité. Puis, comme, dans ces jours-là, le spectre du communisme commençait à se dresser derrière la proclamation pompeuse des droits de l'homme, M. Pie disait : « Que les droits de Dieu soient donc sacrés, et alors les droits de l'homme seront une vérité. Alors il n'y aura entre tous les hommes qu'un cœur et qu'une âme, comme aux premiers jours du christianisme ; et la loi de Jésus-Christ, par le libre empire de la charité, nous conduira à cette heureuse communauté de tous les biens que ni les théories ni les violences n'ont jamais su et ne sauront jamais réaliser ici-bas. »

Le discours ne put oublier Pie IX, qui alors souffrait pour toutes ces grandes choses. L'orateur disait : « Loin de m'effrayer des malheurs de notre Pontife, j'y verrai le sceau de la croix empreint sur sa divine entreprise. Le monde ébranlé jusque dans ses fondements appelait un grand homme et un saint. Or la Providence ne manque jamais au monde... Ne manquons pas à la Providence, nous non plus. Tous tant que nous sommes, enlaçons nos bras, unissons nos efforts, pur replacer Dieu triomphalement sur les autels de la patrie. Croyez-moi, mes frères, ce ne sera donner tort à personne que de donner raison à Dieu... Ce sera redevenir les hommes de votre pays, les enfants de Dieu et les maîtres du monde... »

Du moins, l'orateur, après un tel discours, avait-il le droit de se rendre le témoignage qu'il n'avait pas mérité qu'on le rangeât parmi les adulateurs du peuple souverain. Il écrivait à Metz : « J'ai eu besoin de quelque courage pour réprimer, par l'austérité de ma parole, des applaudissements populaires qui demandaient à se produire. Il est si facile de faire trépigner le peuple dans

ces circonstances ! Mais il est bien lâche de chercher un si pauvre triomphe. »

C'était l'heure pour l'Eglise de demander aux nouveaux pouvoirs son affranchissement. Mais encore fallait-il que l'initiative en vînt de son Chef suprême, seul juge authentique de ses besoins et de ses devoirs. Mgr Affre, si bon canoniste pourtant, si grand évêque par la noble attitude de sa vie et l'héroïsme de sa mort, crut pouvoir agir de son propre chef, en rédigeant, sous le titre de « Vœux du clergé pour être présentés à l'Assemblée nationale », un projet de révision des rapports entre l'Eglise et l'Etat, qu'il se mit en devoir, sans consulter Rome, de soumettre à la signature de l'épiscopat. Rien n'était plus de nature à déconcerter les idées toutes romaines de M. l'abbé Pie. On le savait non seulement à Chartres, mais au delà. C'est pourquoi, tout jeune qu'il fût, il se vit consulté confidentiellement par l'évêché de Blois. Un grand-vicaire lui demandait : « Cette démarche ne vous semble-t-elle pas un empiétement sur le domaine du Saint-Siège, qui, ayant fait le Concordat pour régler les rapports de l'Eglise et de l'Etat, peut seul intervenir pour les modifier ? Cette ingérence privée du métropolitain ne sèmerait-elle pas un germe de division dans le corps épiscopal ? Vous l'apprécierez. Mgr de Blois s'occupe de faire sa réponse à Mgr de Paris. Avant de dire mon dernier mot à notre vénéré prélat, j'attendrai, Monsieur l'abbé, vos bons conseils que je réclame dans une question si grave », etc., etc.

Nous n'avons pas la réponse de M. l'abbé Pie. Aussi bien, presque en même temps, paraissait un Bref de Pie IX, adressé à Mgr le nonce de Paris, à la date du 18 mars, dans lequel le Pape disait : « La discipline ecclésiastique actuellement en vigueur, ainsi que l'organisation des choses ecclésiastiques dans ce pays, ne peuvent être changées par qui que soit, si ce n'est par le Souverain Pontife... » Et encore à la fin : « Que les ecclésiastiques

considèrent sérieusement que l'Eglise ne change pas selon la mobilité des choses humaines ; et qu'ils prennent bien garde de se laisser entraîner par un zèle trop ardent à des démarches précipitées qui pourraient être un malheur pour l'Eglise, et pour nous un sujet d'affliction ».

Prémuni par sa sagesse et sa docilité contre les nouveautés ecclésiastiques, le jeune prêtre ne l'était pas moins contre l'envahissement des nouveautés politiques. Aussi entendait-il bien n'accepter le gouvernement qui venait de s'imposer par surprise à la France qu'à titre de « provisoire », ainsi que lui-même s'intitulait, et comme un acheminement vers le régime monarchique. « Je crois, écrivait-il, à la possibilité de ce qu'on proclame impossible. » Mais il n'y voulait pas de précipitation. « Si la république, dit-il, peut durer quelques années, la France rentrera en possession de son ancienne gloire et félicité ; et elle les retrouvera avec des conditions de durée et de stabilité, parce que la révolution sera accomplie dans les esprits avant de se manifester dans les faits. Je crains tout pour le présent, et j'espère tout pour l'avenir. »

Lui-même fut convié par ses concitoyens à travailler à cet avenir politique de la France. On l'avait engagé à se porter candidat aux élections du 27 avril, pour l'Assemblée constituante. Il hésita un instant. Il interrogea tour à tour Mgr Parisis et M. de Montalembert. L'un et l'autre étaient indécis. Il s'adressa donc plus haut : il se tourna vers les Carmélites de Chartres, et, par elles, vers le Ciel. « Nous allons, répondirent-elles, prier pour que votre décision si importante se fasse à la plus grande gloire de Dieu. Nous commençons la neuvaine, que nous terminerons par une procession à l'ermitage de saint Joseph, que vous avez choisi pour votre protecteur en cette circonstance. Si le bon Dieu vous impose une tâche si pénible, il sera avec vous, et son Saint-Esprit parlera par votre bouche. Et s'il vous envoie à cette Assemblée, nous avons la confiance que, venant de Chartres, vous y serez comme l'envoyé de la

Sainte Vierge qui vous éclairera et vous aidera à défendre les intérêts de son divin Fils. »

A la suite de cette neuvaine, M. Pie refusa, et il s'en trouva bien. « Je ne vous ai point dit, Monseigneur, faisait-il savoir à l'évêque de Metz, que j'ai refusé une candidature dont le succès était certain. On est d'avis que j'arrivais le troisième sur sept. Il faudrait des volumes pour exposer toutes les raisons de mon refus. Je m'applaudis infiniment du parti que ma conscience m'a dicté, contrairement à l'avis presque unanime de mon entourage. Si plus tard la France veut du prêtre, non seulement comme homme d'ordre et de conservation matérielle, mais comme homme de foi et de convictions ; si elle lui donne un mandat direct, afin qu'il représente les intérêts religieux et qu'il défende la doctrine de Jésus-Christ devant l'Assemblée, je serai prêt à accepter pour ma part. Aujourd'hui je ne vois rien à faire de bon et d'utile. Je ne vois que déshonneur à recueillir là ; car on endosse plus ou moins la responsabilité des faits contre lesquels la force majeure empêche de protester. »

Et comme le premier acte de la Constituante, trois, jours avant cette lettre, avait été de proclamer la République, M. Pie ajoutait : « J'avoue que j'ai la conscience fort soulagée en pensant que je n'ai pas joint ni ai été censé joindre mon acclamation à ces acclamations unanimes qui ont sanctionné une forme de pouvoir à la possibilité de laquelle je n'ai pas le bonheur de croire. »

Celui qui déclarait ainsi ne vouloir être, parmi les représentants du peuple, que le représentant de Dieu, c'est-à-dire son prêtre, exprimait dans la même lettre à Mgr de Metz le désir de le devenir chaque jour davantage, par la pratique plus parfaite des vertus de son état. Il en prenait pour modèle celui qui nous pardonnera cet hommage et aussi cette consolation offerte à une vieillesse à laquelle de grandes souffrances patriotiques et autres ont fait une si noble couronne : « Mon cher Seigneur, je pense beaucoup et bien souvent à vous. Je tâche de servir un peu

mieux notre divin Maître, et je lui demande qu'il me jette de plus en plus dans le moule si parfaitement ecclésiastique d'où il vous a tiré pour vous faire dans l'Episcopat le demeurant d'un âge meilleur que le nôtre, le gardien et le type du beau et saint caractère de nos vénérables prélats de l'Eglise de France. Gardez-moi votre bonne affection ; aimez-moi et priez pour moi. Je me sens uni à vous par des liens plus étroits que je ne puis dire. »

L'atmosphère politique était incandescente : on sentait l'approche d'un orage. Le 11 juin, fête de la Pentecôte, prêchant à la cathédrale, M. Pie fut

« inspiré, comme il le disait, de parler de la prière ».

« Jamais, demandait-il, fut-elle plus nécessaire que dans les circonstances où nous sommes placés ? La lutte dans laquelle nous sommes engagés est terrible. J'entends de tous côtés les sages du monde qui se désespèrent. Si je ne croyais, comme eux, qu'à la sagesse du siècle, je trouverais qu'ils ne sont point assez désespérés encore. La crise est plus profonde, le mal est plus étendu et plus intime que la multitude ne se le persuade. Quand l'anarchie des doctrines a été prêchée, favorisée de mille manières, il est inévitable que l'anarchie éclate dans les actes. Prions donc, mes Frères ; afin que les jours de la miséricorde anticipent sur ceux de la justice. Heureux s'il nous est donné, à nous ou à nos neveux, de voir la gloire de Jérusalem ! »

Quinze jours après, les journées de juin ensanglantaient Paris. La ville de Chartres avait envoyé son contingent de garde nationale à la défense de l'ordre. Le salut avait été accordé encore une fois ; et c'était l'archevêque de Paris, Mgr Affre, qui l'avait payé de sa vie, sur les barricades, en demandant que son sang fût le dernier versé.

La première parole de M. l'abbé Pie en apprenant ces horreurs fut un cri vers Jésus-Christ. Le 30 juin, fête du Sacré-Cœur, il reprit son grand hymne : dilexit, diliges, avec une ardeur qui s'inspirait des tristesses de cette terre de haine, de larmes et de sang. « Ah ! s'écriait-il alors, nous

aimons nos amis, mais nous n'aimons pas Dieu, nous n'aimons pas Jésus-Christ ! Entendons-nous beaucoup prononcer le nom de Jésus-Christ, pendant la crise affreuse où nous sommes plongés ? Que ne sommes-nous païens ? Au lendemain d'une telle délivrance, le sénat romain, serait monté au Capitole pour rendre grâces à Jupiter, et nous y serions montés tous ensemble avec lui. Mon Dieu ! est-ce parce que vous êtes le Dieu véritable que nous faisons moins pour vous que Rome pour ses faux dieux ?... »

La seconde parole de M. Pie fut celle qu'il redisait pour la centième fois : « Rendez Jésus-Christ aux âmes et à la société ». Prêchant le jour de la fête de saint Pierre et saint Paul sur ce. texte de l'Apôtre ; *Petra autem erat Christus*, il démontra que l'édifice social s'effondrait parce qu'il ne portait plus sur cette pierre divine. « A Dieu ne plaise, mes Frères, que je vienne ajouter à ce grand deuil public en jetant le trouble dans vos âmes. Une insurrection, la plus violente, la plus sanguinaire, la plus barbare qui se soit jamais élevée au sein du peuple chrétien, vient d'être vaincue par le courage héroïque d'une partie de nos concitoyens. L'ordre matériel est rétabli. Mais, dites-moi, l'anarchie des esprits est-elle enchaînée ? La guerre des doctrines est-elle éteinte ? Hélas ! seule la surface des choses présente quelque apaisement, et les mêmes principes nous ramèneront les mêmes malheurs. »

M. Pie glorifia l'archevêque de Paris tombé sur les barricades, et, écrivant le 16 juillet à Mgr de Metz : « Quelle belle mort que celle de Mgr de Paris, s'écrie-t-il ! Comme la Providence a tiré parti de cet homme ! Voilà une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise. La vie la plus prolongée n'aurait rien pu, pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise, qui fût comparable à ce trépas. Sa vie et ses actions ne lui eussent donné, dans la mémoire des hommes, peut-être qu'une figure indécise et un caractère mal défini ; sa fin héroïque en fait un martyr. Dieu soit mille fois béni !

Cette mort révèle un plan extraordinaire de miséricorde divine sur l'Eglise de France. »

Un autre signe de ce dessein était la prochaine reprise des conciles provinciaux, autorisée par le nouveau gouvernement. « Qu'en dites-vous ? demandait M. Pie à un de ses amis. Dieu rebâtissant la société spirituelle par les mêmes mains qui démolissent la société temporelle : n'est-ce pas un tour de force de la suprême puissance ? » Cela lui faisait dire, dans une lettre du 27 octobre, à l'Abbé de Solesmes : « Puissions-nous, ministres de l'Evangile, être à la hauteur des circonstances, et saisir les moments opportuns ! Dieu est évidemment au milieu de cette agitation où l'Eglise est la seule puissance qui n'ait rien perdu ».

La même confiance le suivit dans la station de l'Avent de 1848, prêchée par lui dans la cathédrale de Versailles. Le jour de Noël, parlant sur ces paroles de l'Ange : « Ne craignez rien, car voici qu'un Sauveur vous est né », il déclara que Jésus-Christ serait le seul sauveur de la France moderne. « C'est un jour de Noël que la France chrétienne est née dans le baptistère de Reims ; c'est un jour de Noël qu'elle inaugura le Saint-Empire, avec Charlemagne recevant de Léon III la couronne de l'Occident. Et aujourd'hui encore, l'Enfant de Bethléem nous promet et nous prépare de nouveaux gages de salut. »

Mais n'était-ce pas alors que Pie IX fuyait de Rome, chassé par les attentats de la Révolution ? « Ah ! je le sais, reprend-il, cette Rome qui donnait l'Empire à Charlemagne, a perdu son Pontife ; et la France, qui donnait Rome aux Pontifes, n'a plus de Charlemagne. Mais qu'importe ? Jésus-Christ n'a rien perdu de sa puissance, et, de son berceau, il saura renouveler, pour l'Eglise et pour la France, les merveilles qui amenèrent autrefois à ses pieds les sages et les rois... »

De Versailles M. Pie s'était rendu à Paris ; il y avait vu le Nonce, le nouvel archevêque Mgr Sibour, des évêques

français, plusieurs représentants. On était à la veille de l'élection présidentielle : le monde politique était en ébullition. Il lui parut que le point de vue de ce monde était étroit. « Ces gens placés si haut, disait une de ses lettres, ne sont-ils pas assez simples pour faire de la question entre tel président et tel autre une question de salut ! Il n'y aura de salut que par Jésus-Christ. »

Il ajoutait que, pour son compte, « il était ravi de n'avoir pas été à Chartres et de n'avoir pu voter ». — « J'avoue que j'aurais voté pour Cavaignac, par le même motif qui a fait voter le pays pour Napoléon. » Il se défiait de ce dernier. « Je crois, quant à moi, que le triomphe de Napoléon nous mènera à la plus mauvaise phase de la révolution. Il faut peut-être passer par là pour arriver à quelque chose et à quelqu'un. Jusqu'ici nous sommes dans les variantes de rien et de personne. »

D'un regard non moins pénétrant il regardait, comme il dit, « notre infortuné Pape accomplir sa mission, la seule à laquelle il avait cru pour lui : celle de rendre la Révolution inexcusable et de prouver qu'elle est essentiellement satanique ». Il disait : « Le libéralisme est une bête qu'on n'apprivoise pas ; le cornac est croqué par l'éléphant ».

Mais, tout en accomplissant sa mission de victime, le Pape n'oubliait pas sa mission de Docteur. On se souvient encore quelle fut l'admiration de la chrétienté, lorsque, de son rocher de Gaëte, Pie IX adressa à tous les évêques catholiques l'Encyclique *Ubi primum*, leur demandant de lui faire connaître la croyance de leurs Eglises sur l'Immaculée Conception de Marie, en vue d'une définition dogmatique. La terre lui manquant, il se retournait vers le Ciel ; il négociait une alliance avec la Reine-Mère, et demandait à la Femme couronnée d'étoiles, de mettre le pied sur le serpent de la Révolution, pour prix du diadème de sainteté immaculée qu'il promettait de placer sur son front en ce monde.

Aux interrogations du Souverain Pontife l'Eglise de Chartres répondit par la plume de M. Pie. Rien ne pouvait être plus au gré de ce grand serviteur de Marie que de lui rendre cet hommage. Mais ce n'était pas en son nom qu'il était chargé de répondre : c'était au nom de l'évêque. Or, le vieil évêque de Chartres n'abhorrait rien tant que les innovations ; et c'était, à ses yeux, une innovation que la définition dogmatique d'une vérité aussi ancienne que l'Évangile.

M. Pie se trouva dans un extrême embarras, comme en témoignent ses lettres. Il écrivait le 3 mai 1849 à l'Abbé de Solesmes : « Que pensez-vous, mon très cher Père, de la question du décret concernant l'Immaculée Conception ? Je ne parle pas de la question dogmatique que Suarez croyait déjà vidée, *Ecclesia poterit definire, quando id expedire judicaverit*, mais de la question d'opportunité... Si vous étiez évêque et consulté par le Saint-Siège, quel avis donneriez-vous par rapport à cette expédience ? J'ai préparé et j'achève un rapport pour Mgr de Chartres. Laissant de côté la question générale en me restreignant à la question de lieu et de temps, je dis : 1° quelle est la tradition particulière de l'Eglise de Chartres à cet égard, et 2° ce que l'évêque de Chartres pense, pour sa part, de l'opportunité. Sur ce second point, j'ai à peu près à exécuter un *opus imperatum*. Toutefois votre avis me serait précieux : ouvrez-moi votre pensée tout entière sur ce grave sujet. »

Dom Guéranger promet un travail sur la question. Mais le vieil évêque pressait. Personne, protestait-il, n'aimait plus Marie que lui, personne ne croyait plus fermement que lui en son exemption du péché originel ; mais il fallait s'en tenir, sur ce sujet, pour le bien de l'Eglise, aux termes vagues et circonspects du concile de Trente. Au moins voulait-il soumettre ses observations au Souverain Pontife, et ensuite il n'y aurait pas de brebis plus soumise à la voix du Pasteur. Tout cela était vrai ; et il était touchant de voir

ce vénérable vieillard, partagé entre sa piété et les préjugés de son éducation, s'emporter en parlant d'une définition que repoussait son esprit, et verser, en parlant de Marie Immaculée, des larmes d'attendrissement qui répondaient de son cœur.

M. Pie dut obéir, il n'était que secrétaire. Il écrivit d'abord son Mémoire en français, tel que nous l'avons sous les yeux. C'est un travail de vingt-cinq pages, d'une grande érudition. Il comprend les deux parties que l'auteur vient d'indiquer : question de la tradition de l'Eglise de Chartres ; question de l'opportunité de la définition. Dans la première partie M. Pie était à l'aise, car il était lui-même. Il y faisait entendre en faveur de cette croyance ininterrompue le témoignage de tous les monuments et de tous les grands hommes de l'Eglise de Chartres : Fulbert de Chartres, Yves de Chartres, Arnauld de Chartres, Pierre de Celles, qui tous saluaient en Marie la femme « immaculée dès sa création ». Il arrivait ainsi à la définition. C'était le point délicat.

« Cette seconde partie de mon travail, note-t-il, est rédigée dans le sens où elle est commandée par mon vénérable évêque. » Ayant ainsi dégagé sa responsabilité, il produisit avec conscience les raisons qui pouvaient conseiller de surseoir à la proclamation. Mais la même conscience ne pouvait lui interdire de présenter, à l'encontre, les raisons de définir, ne fût-ce qu'à titre d'objections à réfuter. Il les présenta si bien et les réfuta si peu, que finalement ce sont celles-ci qui emportent l'assentiment du lecteur. Sa conclusion disait : « Telles sont, Très Saint-Père, les considérations que je dépose à vos pieds et les difficultés que je me suis permis de vous faire connaître. Mais s'il arrivait que Votre Béatitude et le plus grand nombre de mes vénérables Frères ne partageassent point mes craintes, et que, éclairé par la lumière d'en haut et mû par une impulsion de l'Esprit-Saint, le Siège suprême de Pierre émît une déclaration

solennelle, alors je la recevrais avec confiance et avec joie. Et, pour emprunter encore le langage de mon devancier sur le siège de Chartres, Pierre de Celles, sur la même matière : « Eclairé par le soleil, c'est-à-dire
« par le Pape, et par la lune, c'est-à-dire la Cour ro-
« maine, c'est en toute sécurité et allégresse que je
« marcherais à la lumière de leur face. Ainsi serais -
« je certain d'éviter les chutes et d'assurer mes dé-
« marches ; car je dirai en toute circonstance avec
« saint Augustin : Rome a parlé, la cause est termi-
« née ; et avec Yves de Chartres : Celui-là est as-
« surément hérétique qui est en désaccord avec l'Eglise
« Romaine ».

En somme, dans ce mémoire, M. Pie était resté l'homme de sa propre conviction, en présentant celle d'un autre. On le comprit autour de lui : sa rédaction ne fut pas admise ; il refusa de la modifier, et on y substitua, pour l'envoyer à Rome, une pièce latine principalement dirigée contre l'opportunité de la définition. C'était un autre ouvrage, c'était surtout un autre esprit ; mais du moins M. Pie avait délivré son âme.

Cependant, tandis que la cité de Dieu faisait ainsi monter l'édifice de la vérité d'un étage de plus, la cité des hommes se sentait ébranlée jusque dans ses fondements. Les théories communistes ravageaient les esprits et agitaient les masses. C'est pourquoi M. l'abbé Pie fit de la propriété le sujet de son Carême de 1849. Le droit de la propriété, le devoir de la propriété furent successivement démontrés par lui avec une éloquence et une dialectique qui n'avaient pas atteint encore ce degré de force, de largeur et d'élévation.

M. Pie avait remarqué que les bourgeois, rassurés par l'élection du 2 décembre et par les célèbres paroles : « Il est temps que les méchants tremblent et que les bons se rassurent », se reprenaient aux mêmes erreurs et couraient aux mêmes périls. « Mes Frères, leur rappelait-il, naguère une tempête est venue fondre sur nous. La foudre a éclaté,

et ses terribles lueurs ont éclairé bien des ténèbres. Dans un premier moment. d'effroi, tous les yeux se sont tournés vers le ciel. Mais voilà que les coups de tonnerre semblent devenir plus rares et plus lointains ; plus d'une conversion commencée avec la peur s'est évanouie avec elle. J'entends qu'autour de moi l'on demande pardon à la philosophie d'avoir manqué de foi envers elle, et d'avoir cru, par un mouvement irréfléchi, qu'il faudrait, en face de l'abîme, rétrograder jusqu'au Christianisme. Les grands chefs de l'Ecole, les habiles de la politique et les forts de l'armée ont mis la main à l'œuvre, et la société se croit désormais à l'abri d'une nouvelle surprise. Celui-ci a réimprimé un livre, celui-là en a composé un autre. Une main vigoureuse tient l'épée et le commandement dans la grande cité ; la province rassurée a recueilli l'accent d'une voix martiale. Il est clair que cette fois encore la société se suffira à elle seule, qu'elle a ses sauveurs, qu'elle sait trouver ses défenseurs, et que nous nous étions trop hâtés de croire à la nécessité d'un retour sérieux à Dieu et à l'Evangile. Mes Frères, voilà ce qui se pense et voilà ce qui se dit.

« Et moi je pense et je dis hardiment que le problème social ne sera résolu ni par les compromis de la philosophie, ni par les déploiements nécessaires de la force, mais par le seul retour de la société aux principes de la religion.

« Et pour m'attacher à un sujet qui préoccupe en ce moment tous les esprits, j'affirme que la religion est l'unique et nécessaire garantie solide de la propriété, parce que, seule, la religion démontre ses droits sans réplique. »

M. Thiers venait d'écrire son livre De la Propriété. C'était la raison prétendant établir le droit de posséder, par elle seule et sans l'appui de la religion. Ce naturalisme faisait école. M. l'abbé Pie le vise dans ce portrait dont le modèle se retrouve toujours : « Considérez cet homme : tant que rien ne l'a troublé dans ses intérêts matériels, il a cru n'avoir besoin d'aucune religion, d'aucune croyance. Mais

voici qu'une révélation inattendue vient de lui être faite à lui-même. Depuis une certaine date historique, qui pèse à son souvenir, il a constaté que son incrédulité a des bornes, et qu'elle s'arrête à tout le moins devant le cinquième précepte du Décalogue. Sceptique sur tout le reste, nul n'est devenu plus dogmatique que lui sur la propriété. Mais il est trop tard. On lui disait : Jésus-Christ ; il répondait : Préjugé ! On lui disait : Eternité, Enfer ; il répondait : Préjugé ! On lui alléguait, concernant toutes ces grandes vérités, les témoignages de la nature, et des siècles, et des sages ; l'histoire, la Bible, l'Evangile ; il répondait toujours : Préjugé ! Enfin, voilà que les multitudes accoutumées à voir partout le préjugé ont abordé la question de la propriété ; et tout naturellement elles l'ont tranchée avec le mot qu'on leur avait répété : Préjugé, préjugé ! Mais à ce point précis le maître a fait volte-face, et les rôles ont changé. Celui qui n'avait cessé de nier contre ceux qui affirmaient, affirme contre ceux qui nient. C'est lui qui, à son tour, invoque la nature, la conscience, le fait constant et universel. Mais on sourit de ses leçons, et on répond : Préjugé ; il est trop tard ; et résignez-vous à moissonner l'iniquité après que vous avez semé l'impiété : *Arastis impietatem, iniquitatem messuistis.* »

Cette conférence est si pleine, si nerveuse, si belle, qu'à peine pouvons-nous croire que les plus grandes chaires d'alors en entendissent de telles. Elle se ferme sur ce mot final et qui résume tout : « Une campagne a été faite par la bourgeoisie contre les autels pour le foyer, mais nous ne sauverons le foyer qu'en revenant aux autels : *Pro aris et focis !* »

Il n'y avait pas moins de force, mais il y avait plus d'art, un art de dialectique convaincante et invincible, un art d'ordonnance symétrique et harmonieuse, un art d'éloquence pénétrante et incisive, dans le second discours sur les Devoirs de la propriété : devoirs de la propriété par rapport à ce qui est placé au-dessus d'elle : Dieu, l'Eglise,

l'État ; devoirs par rapport à ce qui est placé au-dessous d'elle : les petits, les serviteurs, les ouvriers. « Peut-être, disait M. Pie, ma parole ne sera-t-elle pas accueillie aujourd'hui avec la faveur accoutumée qu'elle trouve parmi vous ? Mais, défenseur de la propriété, je manquerais mon but si j'en étais le courtisan, et, en étant l'ami austère de vos intérêts, je les servirai mieux que si j'en étais le flatteur perfide. »

La propriété a donc son devoir envers Dieu : elle doit respecter le jour qui lui appartient, le septième jour. Elle a son devoir envers l'Eglise dont elle doit respecter le domaine spirituel et le domaine temporel. Elle a son devoir envers l'Etat dont elle doit respecter le droit de gouverner, quand c'est le droit qui gouverne. Autrement la propriété verra se tourner contre elle-même les arguments et bientôt les soulèvements populaires qu'elle a provoqués contre Dieu, l'Eglise et le gouvernement : « car, sachez-le bien, mon Frère, le droit de l'insurrection contre l'autorité contient implicitement le droit de l'insurrection contre la propriété..... Et nous vivons en France dans le pays des conséquences ! »

M. Pie, pour conclure, faisait entendre les cris poussés par saint Jérôme, au milieu des convulsions de l'Empire romain : « Nostris peccatis barbari fortes sunt : C'est par le fait de nos péchés que les barbares sont forts ; ce sont nos vices qui leur ont préparé la victoire : nostris vitiis superantur exercitus... Puisse le Seigneur Jésus chasser loin de nous ces bêtes féroces : Abigat Jesus ab orbe romano tales bestias ! Mais comment l'espérer, puisque tant de calamités déjà commencées n'ont pu réduire notre orgueil et notre impiété ? L'Empire s'écroule, et cependant nous dressons encore la tête : Romanus orbis ruit, et tamen cervix nostra erecta non flectitur. Pleins d'horreur pour le mal qui nous menace, nous avons encore plus d'horreur, s'il est possible, pour le remède qui nous sauverait ; et parce que nous refusons de supprimer la cause de la maladie, la

maladie est incurable : Non amputamus causas morbi, ut morbus pariter auferatur. Que dirons-nous donc de cet état désespéré d'une société, laquelle, réduite à la nécessité de se convertir à Dieu si elle veut vivre, déclare fièrement qu'elle meurt et ne se convertit pas ! »

Ces discours d'une si haute et si forte conception, Mgr Pie déclarait qu'il en était redevable à la seule grâce de Dieu. « Priez pour moi, écrivait-il à Mgr de Metz. Personne ne se dispose à prêcher cum metu et tremore autant que moi. Si une assistance particulière ne me soutient et m'encourage, je ne puis rien. La nature ne me mènerait pas loin du tout. »

Quand il descendait de chaire, il allait se jeter au pied de l'autel de Marie, pour la conjurer d'achever ce qu'il venait d'ébaucher. « O Marie ! lui dit-il dans une de ses notes d'alors, ô secours des chrétiens ! tel est le titre que saint Pie V vous avait décerné en mémoire de la victoire sur les Turcs à Lépante ; tel est le titre sous lequel Pie VII avait voulu que vous fussiez glorifiée en action de grâces de son retour inespéré dans ses États. O Dame de Bon-Secours, vous qui avez renversé la barbarie ottomane, n'y a-t-il pas une barbarie à renverser aujourd'hui ? O Marie ! vous qui avez reconduit jadis le Pontife suprême dans la capitale du monde chrétien, n'avons-nous pas aujourd'hui un Pape exilé qui aspire à rentrer dans Rome ? Ah ! que le monde est malade !..... Ce pauvre monde à qui manquaient les biens de l'Eternité, voici qu'aujourd'hui lui manquent les biens même d'un jour ! Olim mundus carebat æternis, nunc etiam caret caducis ! »

Ce jeune prêtre était mûr pour de plus hautes destinées. Dieu ne fait rien à demi, et ce n'était pas pour le retenir à l'étroit dans ce nid, ou, si l'on aime mieux, dans cette aire de Notre-Dame de Chartres, qu'il lui avait donné ce haut vol de l'esprit. Il lui fallait plus d'espace.

Et cependant nulle ambition ne lui était venue de sortir de ce milieu diocésain et chartrain où il avait grandi au

delà de son espérance. Il n'avait flatté personne : il n'avait courtoisé que des princes exilés. La seule fois qu'à Saint-Roch il avait prêché devant la reine des Français, il avait négligé le compliment d'usage, ce qui n'avait pas empêché Marie-Amélie de lui faire écrire ses félicitations. Il faisait profession de fuir la grande lumière des chaires de Paris. « J'ai refusé depuis six mois toutes sortes d'offres de ce côté, écrivait-il dès avril 1846, quoique Monseigneur ait fait plus qu'il ne fallait pour me déterminer à prêcher à Paris. Ni ma santé, ni mes occupations, ni mon genre de talent ne me permettent de m'élever assez haut pour que je trouve mon compte à sortir de Chartres. Je parle en cela humainement peut-être ; et puis surtout, à Chartres, je crois pouvoir faire quelque bien ; j'y ai de l'attrait, du plaisir, tandis que je ne sens en moi qu'opposition pour Paris. »

Parfois, sans doute, il sentait bien l'approche des honneurs qui arrivaient vers lui : il en détournait sa pensée comme d'une distraction à ses chères études. « Je ne sais ce que Dieu me destine, confiait-il un jour à M. de l'Estoile, le 1^{er} novembre 1846. En attendant, j'ai du temps pour penser, pour étudier. J'ai dans la tête et dans le cœur bien des matières de travaux déjà préparés. Je jouis donc de la tranquillité de ma position présente, avec quelque appréhension d'un avenir trop lourd pour moi, et qu'un certain enchaînement de circonstances peut rendre beaucoup trop prochain. J'ai, à cet égard, mille choses à vous dire, mais non pas à vous écrire. »

A ceux qui le flattaient d'une prochaine promotion à l'épiscopat, il répondait que la seule chose qu'il désirât était de ne pas quitter Chartres. Au 1^{er} janvier 1847, parlant de cette ville, qu'à cette époque de l'année on désertait pour Paris : « J'en suis, malgré tout cela, passionné partisan. Quand il aura été abandonné par tout le monde, je me constituerai gardien de ses clochers et de

sa cathédrale, et, comme ce vieux chanoine de Béziers, après le sac de la ville, je m'attacherai à la corde de la grosse cloche avant de mourir, afin de sonner moi-même mon glas, en trépassant dans cette cité déserte. C'est vous dire que rien ne me tirera de cette chère cathédrale, et que décidément vous pouvez réserver encore longtemps la lettre officielle de félicitations que vous me destinez. Je ne suis point, Madame, réservé à cet avenir ; mais, en tout cas, à mon âge, ceux auxquels il est préparé ont encore six ou huit ans pour y penser. Vous voyez donc que l'on vous a induite en erreur. »

En effet, le prêtre qui depuis dix ans avait tant travaillé, tant écrit et parlé, n'avait encore, en 1849, que trente-quatre ans. Ces espérances d'avenir, s'il en avait quelque'une, semblaient donc ajournées à de lointaines années, lorsque la Providence vint d'elle-même au-devant de lui, et lui mit sur la tête la couronne que tous les regards y voyaient suspendue.

CHAPITRE VII.

LA PROMOTION A L'EPISCOPAT.

PRÉSENTATION DE M. PIE POUR L'ÉVÊCHÉ DE POITIERS. — SON REFUS. — SA NOMINATION. — LE PRINCE-PRÉSIDENT A CHARTRES. — PRÉCONISATION DE L'ÉVÊQUE. — SA PRÉPARATION SPIRITUELLE. — LE SACRE. — ADIEUX ET DÉPART.

(1849.)

Le 25 avril 1849, M. de Falloux, ministre de l'instruction publique et des cultes, avait envoyé à tous les évêques de France une lettre circulaire leur demandant la liste des ecclésiastiques qu'ils croyaient les plus aptes à l'épiscopat. A cette époque, l'évêché de Poitiers venait de devenir vacant par la mort de Mgr Guitton. Mgr de Chartres pensa aussitôt à M. l'abbé Pie pour lui succéder. Mais il ne lui dit rien de ses intentions. Il attendit, il pria, il mit en balance d'une part le sacrifice qu'imposerait à lui et à son diocèse le départ d'un tel vicaire général, et de l'autre le bienfait que l'Eglise recueillerait de la nomination d'un tel évêque. Enfin le 12 mai, il se décida, toujours sans rien dire, à adresser la lettre suivante à M. de Falloux :

« Monsieur le Ministre, je m'empresse dès aujourd' hui de répondre à la marque de confiance que vous nous avez donnée, en nous demandant des renseignements sur les sujets propres à l'épiscopat. Ce sont pour moi, je puis le dire, de très heureuses prémices dans l'accomplissement de ce devoir. Je n'ai point connu de sujet plus capable de

remplir avec éclat les fonctions épiscopales que M. l'abbé Pie, mon grand-vicaire. Il a beaucoup de savoir, beaucoup d'esprit, une piété très solide, une éloquence qui lui a déjà acquis une célébrité qui ne peut manquer de devenir universelle, quand on l'aura entendu à Paris et dans les autres grandes villes. Il n'a que trente-quatre ans, et je le regarde déjà sans difficulté comme l'un des trois ou quatre ecclésiastiques de France les plus distingués. Je le sacrifierai avec beaucoup de peine ; mais nous ne devons chercher que la plus grande gloire de Dieu. Je parle sans aucune prévention. Cette nomination ajoutera un nouveau lustre à votre ministère qui a déjà tant de droits à l'estime et à la reconnaissance de tous les catholiques français. »

« Mon attention, nous écrit M. le comte de Falloux, était donc déjà appelée sur M. l'abbé Pie, lorsque, le 18 mai, je reçus une lettre de Mgr Morlot, archevêque de Tours, répondant aussi à ma lettre du 25 avril. Il m'indiquait deux sujets, avec de fortes réserves, au point de vue spécial du diocèse de Poitiers ; puis il ajoutait : « En troisième lieu, je signalerai à l'attention de M. le Ministre, M. l'abbé Pie, grand-vicaire à Chartres. Il est jeune encore — trente à trente-six ans, à ce que je crois ; — mais c'est un ecclésiastique d'une haute et bien rare distinction. Je crois chez lui la piété très grande, les mœurs parfaites. Pour les talents, pour l'instruction, pour la capacité, pour le caractère, pour le don de la parole, pour le tact, l'habileté, le savoir-faire, je ne connais rien de plus éminent, ni même qui en approche. N'ayant jamais vécu avec lui, je ne puis rien dire du côté faible ; on pourrait le savoir facilement, s'il y en a un. Pour moi, c'est un rare assemblage des qualités les plus remarquables et les plus attachantes. Il me semble destiné à faire le plus grand honneur à l'épiscopat et à rendre les plus précieux services à l'Eglise. »

M. de Falloux continue : « La nouvelle qu'une certaine agitation régnait dans le diocèse de Poitiers pour le choix du successeur de Mgr Guitton, la mise en concurrence de

trois ecclésiastiques du pays représentant chacun trois fractions diverses de l'opinion locale, MM. Cousseau, de Rochemonteix et Samoyault, me décida à fixer mon choix en dehors du diocèse et à presser la décision de M. le Président. Je consultai à cet égard, comme je faisais toujours en cas aussi grave, le Père de Ravignan, qui me recommanda très chaleureusement l'abbé Pie, en ajoutant que le duc de Noailles, diocésain de Chartres par le château de Maintenon, pourrait me donner des renseignements encore plus personnels. Le duc de Noailles, type accompli de modération élevée, rendit le même témoignage que le Père de Ravignan. Le suffrage de trois hommes tels que le Père de Ravignan, le duc de Noailles et l'archevêque de Tours, auxquels s'était joint postérieurement l'abbé Dupanloup, enfin la lettre à la fois si compétente et si touchante du vieil évêque de Chartres, me déterminèrent en faveur de M. l'abbé Pie, sans que je crusse nécessaire de prendre d'autres informations ou de le voir moi-même. Je puis affirmer que, parmi nos contemporains, personne n'est entré dans l'épiscopat avec plus de garanties de calme, de maturité précoce et de modération. »

Ajoutons que M. Pie n'était pas complètement inconnu au ministre : nous n'avons pas oublié avec quelle chaleur M. de Falloux l'avait félicité de l'Eloge de Jeanne d'Arc. En outre, son mérite lui avait été très particulièrement signalé par l'Abbé de Solesmes, comme celui-ci l'apprenait plus tard à l'évêque nommé : « Vous me parlez de M. de Falloux : je vous forai ma confession tout entière. Lorsque vous m'écrivîtes pour me demander si j'avais quelques noms que l'on pourrait proposer pour l'épiscopat, j'avais par devers moi l'engagement formel du ministre que le premier siège vacant serait pour vous. Je ne me pressai pas de répondre. Sur ces entrefaites, l'excellent évêque de Poitiers tut enlevé de ce monde. J'eus à peine besoin de rappeler les promesses que l'on m'avait faites : aussitôt

vous fûtes nommé. Si j'y ai fait quelque chose, ce sera une recommandation pour moi auprès de saint Hilaire. Voilà, mon cher Seigneur, le tond de ma petite intrigue. Encore, ai-je tout lieu de penser que l'affaire eût pu aller sans moi, pour Poitiers ou pour tout autre siège, car ma lettre trouva le Ministère dès l'abord parfaitement disposé à votre endroit. Je vous voulais à Orléans ; mais il n'était plus temps lorsque j'écrivis. J'en ai été fâché dans un sens parce que je crains que les immenses fatigues d'un diocèse double n'écrasent votre santé. J'espère pourtant que vous vous ménagerez pour Dieu, pour son Eglise et pour ceux qui vous aiment. »

Le premier mouvement de M. l'abbé Pie devant cette proposition fut de la refuser. Il supplia son évêque d'écrire en ce sens au ministre. Il l'obtint. Il fit plus encore. Le 13 mai, il écrivit à Mgr Parisis, membre de l'Assemblée, pour qu'il appuyât et motivât son refus auprès de M. de Falloux. Cette lettre disait : « Monseigneur, permettez que je vienne vous confier moi-même les raisons péremptoires que j'ai tait valoir auprès de Mgr de Chartres et qu'il a eu la bonté de présenter dans une seconde lettre à M. de Falloux, au quel j'ignorais entièrement qu'il en eût écrit une première. Je laisse de côté tout ce qu'on pourrait appeler excuses d'humilité. Je ne m'attache qu'aux considérations principales. L'Evêché de Poitiers est un des plus considérables de France : deux départements, 600,000 âmes, près de 700 paroisses et plus de 1,000 prêtres. Or, Monseigneur, celui auquel on donnerait ce fardeau n'est autre chose qu'un jeune prêtre qui n'a pas trente-quatre ans et qui a eu jusqu'après trente ans une santé détestable..... »

Après avoir expliqué son état de débilité : « Ajouterai-je, Monseigneur, que je ne fais guère qu'atteindre cette époque de la vie où l'horizon intellectuel commence à s'ouvrir et à s'étendre, qu'étant jeté dans le dédale d'une administration très occupante, je perdrais toute aptitude, à

servir jamais des intérêts plus élevés et plus larges ; en un mot, Monseigneur, que mon intelligence s'y délabrerait comme ma santé ? Saint François de Sales dit qu'il sait par expérience que quand les jeunes âmes ont été trop chargés dans leurs premières années, ils sont, dans la suite, d'assez mauvais serviteurs. Laissez donc, Monseigneur, mes épaules se fortifier avant de leur imposer « double bât, double charge ». On appelle bien. portant l'homme qui jouit d'une bonne santé. Or, en ce moment, je porterais mal et je ne porterais pas longtemps le fardeau dont on me menace..... »

« Enfin, Monseigneur, j'ai une dernière confidence à vous faire. Mgr de Chartres a été pour moi un père depuis ma première jeunesse. Malgré la peine qu'il aurait à me voir éloigner de lui, c'est un Abraham qui ne se refuse à aucune immolation, si telle est la volonté de Dieu. Mais, sans prétendre lui être le moins du monde nécessaire, c'est assez que je lui sois agréable pour qu'il me répugne de le quitter. Monseigneur a quatre-vingts ans : cet âge à lui seul est une infirmité ; j'ai à cet égard une mission de cœur à remplir, et je désire m'en acquitter.

« Il me reste, Monseigneur, à vous remercier pour l'extrême bienveillance dont vous m'honorez. Je suis à mille lieues de mériter l'opinion que l'on a conçue de moi. Elle me commande de vivre, plus que par le passé, dans le silence de la prière et de l'étude.

« Vous prierai-je d'être auprès de M. de Falloux l'interprète de mes sentiments respectueux et pleins de reconnaissance ? Les jours qui s'avancent sont mauvais ; si je n'avais la conscience de mon impuissance, je ne reculerais point dans un moment qui peut être celui du danger et du combat ; et j'aurais trouvé pour toute ma vie une consolation particulière dans la pensée que la Providence, pour me faire entrer dans les rangs de l'épiscopat, se serait servi du ministère d'un homme de foi et de prière, de celui qui depuis vingt ans a été le plus

digne et, à nos yeux, le seul digne, d'accomplir ce noble emploi dont l'Eglise a investi le pouvoir civil en France. Cette considération a son côté rassurant pour moi : elle me donne la certitude que mon refus fournira lieu à un autre choix assurément meilleur en lui-même et infailliblement dicté par les vues les plus élevées et les plus surnaturelles. »

Trois jours après, 22 mai, M. de Falloux annonçait à M. l'abbé Pie que sa nomination était signée ce jour-là même : « Monsieur l'abbé, après avoir longtemps hésité, beaucoup consulté ; après avoir bien médité votre réponse à Mgr de Langres, j'ai cru que plus obstinément vous refusiez, plus évidemment vous vous montriez digne. Pardonnez-moi donc si j'ai persisté dans ma première pensée, et présenté ce matin à M. le Président la signature officielle de votre promotion. Maintenant ni vous ni moi, Monsieur l'abbé, ne pouvons plus en dédire. »

Il le rassurait gracieusement sur le sujet de sa santé ; il lui demandait de lui obtenir son pardon de Mgr de Chartres ; il lui donnait « l'assurance de la haute satisfaction qu'il éprouvait à offrir un tel don à l'Eglise, et son remerciement de l'honneur qui lui en reviendrait devant elle ».

M. de Falloux avait raison : il avait bien mérité de l'Eglise, ce jour-là.

M. Pie dut accepter. « Hélas ! écrivit-il à un de ses amis, il est donc vrai que je vais être fait évêque ! M. de Falloux a été intraitable envers moi comme il l'est, à la tribune, envers MM. Ledru-Rollin et Flocon. Mes réclamations ont été stériles. La nomination était signée sans mon consentement et malgré mon refus formel. L'Episcopat, la Nonciature, les Ordres religieux, le parti qu'on appelle catholique, étaient réunis dans cette conspiration ! Que la volonté de Dieu soit faite et non la mienne ! »

L'évêque nommé alla tout d'abord se jeter aux pieds de Marie, puis aux pieds de son évêque. Le vieillard

l'embrassa ; et comme le jeune prêtre ne cessait d'objecter : « Mais je n'ai que trente-trois ans ! — Que dites-vous, Monsieur ? trente-trois ans, c'est l'âge où les grands hommes finissent ; vous pouvez bien commencer !

» — « Mais comment voulez-vous qu'étant évêque si jeune, je ne fasse pas beaucoup de fautes ? » — « Sans doute, Monsieur, vous en ferez ; mais vous aurez plus de temps pour les réparer... »

Le vieillard fut généreux dans son sacrifice. « Monseigneur est admirable de sentiment et de courage, écrivait M. Pie à l'évêque de Metz ; après avoir applaudi à la pensée ministérielle, il avait eu la bonté de se joindre à moi et d'appuyer mes excellentes raisons de refuser. Nous avons cru que c'était partie gagnée ; et nous nous en réjouissions beaucoup. La riposte officielle étant survenue, il m'a excité à l'énergie et au courage ; et depuis ce moment il n'a plus faibli, malgré son très vif regret de me voir éloigné de lui. »

Il dit dans la même lettre : « Je suis abîmé sous le faix. Je ne puis plus regarder mes chers clochers ; je ne vais aux pieds de la sainte Dame de Chartres que pour pleurer. Je fais mes prières à saint Hilaire, à sainte Radégonde, à saint Fortunat, et à tous les anges de cette contrée, si féconde en souvenirs sacrés. Et Chartres me revient, toujours : je ne puis m'en détacher. »

Enfin à une autre personne : « Il me revient de Poitiers mille choses agréables. Mais quitter Chartres ! personnes et choses ! tout ce qui a embelli jusqu'ici ma carrière ; tout ce qui a accueilli, encouragé mes premières années, les seules heureuses de la vie !... Priez beaucoup pour moi et plaignez-moi un peu. Je vais vivre parmi des inconnus, et vous savez que j'aime surtout les connus, connus depuis longtemps. J'ai un cœur peu hasardeux, mais il est d'une fidélité que rien n'ébranle ! »

Je renonce à décrire l'explosion de joie que produisit la nouvelle de cette promotion, d'abord dans le diocèse, puis

dans la France entière. C'est par centaines que nous comptons les lettres qui pleuvent sur la table du jeune vicaire général. Le Nonce, les évêques, les prêtres, les hauts fonctionnaires, les corps savants, les grandes familles, ses amis, ses confrères, ses élèves, ses enfants du catéchisme de Saint-Sulpice félicitent l'Eglise de Poitiers plus encore que celui qui en devient le Pasteur. M. Pie devait monter sur le siège de saint Hilaire comme porté sur les bras de toute l'Eglise de France.

Ce sont d'abord ses parents et amis de Pontgouin qui lui rappellent les présages de sa brillante enfance. C'est son vieux maître, M. Sureau, curé d'Epernon, qui laisse tomber le journal où la nouvelle l'a surpris, et « l'appelle dans ses bras », comme il dit, dans une lettre encore visiblement maculée de ses larmes. Ce sont les anciens du Chapitre de Notre-Dame qui se font une gloire de l'élévation de leur enfant. Ce sont ses collègues des sociétés savantes qui depuis longtemps « l'ont nommé évêque in petto ». Les doyennés du diocèse, les communautés religieuses, les sociétés charitables de Blois, d'Orléans, de Versailles, dont il s'est fait l'avocat, s'unissent à ce concert.

M. Pie a pour chacun une réponse appropriée. « Mes chers Messieurs, répond-il au Chapitre et au clergé de la cathédrale, j'éprouverai une douleur, je puis dire infinie, à m'éloigner de cette Eglise de Chartres et de Notre-Dame dont j'étais l'enfant et le nourrisson ; à me séparer de Mgr l'évêque qui m'a toujours traité comme son fils, et à l'école duquel nous sommes tous fiers et heureux d'avoir été élevés ; enfin à me séparer de vous, Messieurs, en qui j'étais accoutumé à révéler mes maîtres, mes devanciers, mes modèles dans le sacerdoce, en même temps que je ne connaissais parmi vous que des amis et des frères. J'ai besoin de m'attacher à quelques pensées consolantes. L'Eglise à laquelle je vais appartenir n'est pas tout à fait une étrangère pour l'Eglise de Chartres. Chartres a beaucoup reçu de Poitiers ; Poitiers nous a donné nos deux

grands évêques, saint Lubin et saint Fulbert. Je serai, Messieurs, une tardive et assurément bien pauvre restitution. Si l'Eglise de Chartres voulait faire honneur à sa dette, elle pouvait, à ma connaissance et sans chercher loin d'ici, s'acquitter par des échanges beaucoup mieux proportionnés. Au moins, Messieurs, je compterai sur le secours de vos prières, pour que vous m'aidiez à rendre mon acquittement un peu moins imparfait. »

La correspondance intime lui apportait confiance, assistance, espoir. « Déjà j'ai remercié Dieu et je l'ai prié de bénir votre carrière épiscopale, écrit l'Abbé de Solesmes au nouvel élu. Vous savez que je serai de cœur avec vous dans toutes les épreuves et dans toutes les consolations du pasteur. »

« *L'onus angelicis humeris formidandum* vous est donc imposé ! écrit l'évêque de Metz. Comment vous dire tout ce qui se passe dans un cœur d'évêque et d'ami ? Ma première pensée a été pour l'Eglise, pour l'Eglise de France que j'aime tant, et je me suis réjoui, dans les temps malheureux où nous vivons, de voir placé dans les rangs de ses pontifes un prêtre nourri de la saine doctrine, ennemi des nouveautés profanes, animé du véritable esprit de foi, tendrement attaché à l'Eglise, fils dévoué de la très sainte Vierge, sans compter les dons de l'esprit ; et j'ai béni Dieu de tout mon cœur.

« Ma seconde pensée a été pour vous, mon cher ami. Après les tristesses et les angoisses que j'ai éprouvées, j'ai compris les vôtres et l'étendue de votre sacrifice. *Cum autem senueris, alius cinget te et ducet quò tu non vis.* Vous voilà lié, lié à la croix ; mais courage ! Vous y trouverez Jésus-Christ, l'adorable modèle des pasteurs, qui souffrira avec vous, en vous et pour vous... »

Vient l'archevêque de Tours, Mgr Morlot, qui l'encourage à monter sur ce siège de Poitiers, comme pour se faire pardonner de l'y avoir désigné : « Mon cher Seigneur, malgré ma joie, ce ne sont pas des félicitations que j'ai hâte

de vous adresser. Je vous connais trop bien et je sais trop aussi ce qu'il faut penser du fardeau qui vous attend. Mais comment ne pas féliciter cette chère Église de saint Hilaire, ce clergé, ces bons fidèles du Poitou, l'Episcopat, l'Église tout entière ? Voilà ce que tous disent ou diront bientôt. Mais nul plus que moi ne le fera avec cette effusion de cœur, cette plénitude de contentement et de joie qu'on n'éprouve guère dans ce monde que lorsqu'on a fait le bien. »

On ne pouvait rien apprendre à M. l'abbé Pie sur le sujet de la gravité de sa nouvelle charge qu'il ne se fût déjà dit à lui-même, avec tremblement. Il écrivait le 4 juin à l'Abbé de Solesmes : « Ah ! que ce fardeau est accablant pour moi ! Et que j'aurai du mal de reprendre assez mon cœur, donné depuis si longtemps à Notre-Dame de Chartres, pour pouvoir en porter quelque partie à mon Épouse de Poitiers. Plaignez-moi, priez pour moi et encouragez-moi. J'aurai bien souvent besoin de vous. »

On excusera M. Pie d'avoir tenu compte, dans ses regrets, de l'abandon forcé qu'il allait faire de son histoire de Notre-Dame de Chartres. « Prendre une cathédrale, et une des plus éminentes assurément, écrivait-il au même ; raconter tout ce qui convergeait vers cette Notre-Dame et tout ce qui en émanait ; donner à cet édifice sa vie, sa vraie vie, celle qu'il tenait de son culte, de sa liturgie, de son clergé, de la piété des fidèles de toutes les conditions, des grands événements de l'histoire, de la présence d'un grand nombre de saints, etc. : c'était là mon thème ; il était beau ! C'était plus qu'une monographie : cela allait devenir l'histoire de la Cathédrale en général, avec tout ce qui rayonne autour d'une chaire d'évêque ou d'un Chapitre : les écoles, les croisades, la vie canoniale, la charité, l'agriculture, l'art avec ses merveilles. Quelques parties en étaient rédigées ; mais le tout est encore à cent lieues de sa fin. Ah ! que de fois j'ai demandé à Notre-Dame de Chartres de me tenir en réserve auprès d'elle pour cette œuvre, si

elle devait tourner au profit de l'Église ! Mais non : il faut savoir s'arracher à tout cela, et aller s'attacher à Saint-Pierre de Poitiers, aller respirer avec joie les parfums de cette terre embaumée de souvenirs religieux, s'entretenir avec saint Hilaire, sainte Radegonde et saint Fortunat. Que la volonté de Dieu soit faite !

« La mienne m'eût retenu ici, humble prêtre. La mienne m'eût fait fermer les yeux sur quelques inconvénients peut-être, et accepter un jour le siège de Chartres, si on me l'eût offert. Mille avantages spirituels et temporels rendent Poitiers préférable pour tout autre. Je suis, moi, l'enfant, le nourrisson, je voulais être l'historien de Notre-Dame de Chartres. »

Le nouvel élu notait toutes les circonstances de sa promotion pour en tirer des présages ou des actions de grâces. « J'étais à lire, mon cher Père, votre sainte Cécile lorsque, malgré mes refus, j'ai reçu brusquement ma nomination officielle. C'était le 25 mai, un des jours du mois consacré à Marie, jour que vous m'aviez déjà-rendu si cher par la fête de saint Urbain et de saint-Grégoire VII, jour anniversaire de mon ordination et de mon agrégation au clergé de Notre-Dame de Chartres, le 25 mai 1839 ! Mille fois merci, mon très cher Père, de tout le bien que vous m'avez fait. J'aurai bien d'autres services à vous demander dans la suite. Je compte sur vous pour mille choses, comme sur mon théologien et mon canoniste ! »

« Plaignez-moi, soutenez-moi ! » Ces deux mots de l'abbé Pie répétés dans ses lettres disent bien les deux mouvements successifs de ce cœur à la fois humble et grand. Le premier est de s'effrayer ; mais il ne s'attarde pas à ces vaines doléances auxquelles d'ordinaire le public a le tort de s'associer si peu qu'à peine veut-il croire à leur sincérité. Il a pris son parti de la volonté de Dieu ; et son second mouvement, c'est de se porter de tout l'élan de sa jeunesse de cœur, vers l'Épouse qui lui est promise, à laquelle il demeurera fidèle jusqu' à la mort, et près de

laquelle, dit-il, il espère « un tombeau sur le sol de saint Hilaire et de saint Fortunat, dans cette terre tout embaumée des plus précieux souvenirs de la Gaule et de la France ecclésiastique ».

Sa jeunesse même, dont il s'effrayait justement, commença à lui apparaître sous un aspect plus rassurant. Il se répondit à lui-même que peut-être « les temps nouveaux demandaient de jeunes évêques pour rompre avec la conduite traditionnelle de ceux qui, ne tenant compte, dans leurs habitudes, que des deux derniers siècles, ne se souvenaient pas assez des siècles précédents ». Il ajoute dans cette lettre : « Je n'ai à cet égard aucune idée faite ; mais j'ai des pressentiments et des lueurs, et je crois que Dieu demandera beaucoup de nous pour le maintien de son Eglise et le renouvellement de la société ! Tout est à refaire pour créer un peuple chrétien : cela ne se fera pas par un miracle ni par une série de miracles surtout ; cela se fera par le ministère sacerdotal, ou bien cela ne se fera pas du tout, et alors la société périra. »

Cependant Chartres préparait une solennité qui allait mettre en présence pour la première fois M. l'abbé Pie et le prince qui venait de le nommer évêque. Le 5 juillet, fut célébrée l'inauguration de la ligne de Paris à Chartres, sous la présidence de Louis-Napoléon. M. l'abbé Pie prit la parole devant lui, au pied d'un autel improvisé, dans la nouvelle gare, pavoisée et décorée pour la circonstance. S'inspirant du rapprochement de la cathédrale et de la ligne ferrée, le prédicateur en tira une comparaison entre le génie de l'homme, hier et aujourd'hui : hier, montant vers le ciel pour y aller chercher Dieu ; aujourd'hui, sillonnant la terre pour rapprocher les hommes. Mais il faut que ces deux lignes se rejoignent par un point. Il faut que le chemin de fer conduise à la cathédrale ; il faut que la matière soit vivifiée par l'esprit. Il n'est pas vrai de dire que ceci tuera cela, « car à quoi bon, demande-t-il, cette grande rapidité de transport, si c'était seulement pour faciliter ce

prompt circuit autour du globe que l'Écriture attribue au prince de l'enfer : répondit Satan : circuivi terram, et perambulavi eam » ?

On remarqua que, dans ce discours, pas un mot de compliment n'avait été adressé au prince président par le prêtre dont il venait de signer la nomination, tant la fierté de celui-ci redoutait tout ce qui pouvait engager sa liberté d'évêque et de citoyen. On remarqua aussi avec quelle habileté, ayant au moins à prononcer le mot de République, il l'emprunta à Fulbert, qui certes ne l'avait guère entendu dans ce sens ; et il se contenta de terminer par un vœu à « la religieuse fusion de la terre et du Ciel dans une seule patrie et une même république : terræ polique patriam unam facit esse rempublicam ».

Mgr de Montais se montra plus traitable envers le chef de l'Etat. C'est dans cette circonstance que, le prince offrant son bras au vénérable octogénaire pour l'aider à monter le perron de l'Evêché, celui-ci lui adressa ce remerciement flatteur : « Le bras qui soutient la France n'aura pas de peine à soutenir un vieillard ». Il n'est donc pas étonnant que, dans cette visite à Chartres, Louis-Napoléon, comme il le redit ensuite à M. de Falloux, ait plus prisé le vieux prélat qui le traitait en soutien de la France, que le futur évêque de Poitiers qui s'était contenté de saluer dans cette fête « la présence de la suprême magistrature du pays ».

M. Pie, dix jours après, s'en expliquait ainsi auprès de M. de l'Etoile : « Je ne vous écrirai rien de notre réception du président et de toutes les grandes autorités gouvernementales. Cela ne peut se dire que de vive voix. Il y a eu, en dehors de moi, un degré de trop de rapprochement vers le premier magistrat ; et l'entourage sérieux a fort approuvé mon langage et mon attitude. C'est d'ailleurs un homme de transition vraiment providentiel. Il y aura eu dans la vie de cet homme des années

extraordinaires, et d'autant plus qu'elles contrastent chez lui avec son passé et vraisemblablement avec son avenir ! »

La lettre présidentielle du 18 août au colonel Edgar Ney ne tarda pas à donner raison et à la conduite et aux prévisions du prudent observateur. Il écrit sur ce sujet au même correspondant : « Je trouve providentiel que le président de la République se soit démasqué. Cela est très heureux et pour la cause catholique et pour la cause politique. Le Pape ne peut plus s'appuyer sur la France, qui est un roseau brisé dont il se percerait la main. Il est trop heureux que le chef de l'État se soit chargé d'amoindrir le devoir de reconnaissance qui pesait sur le Saint-Père. Et quant à la politique, il était vraiment temps que fût refoulée enfin l'admiration béate des plus ardents royalistes pour cet homme de passage. »

C'est ailleurs et plus haut que M. Pie tourne ses regards. « J'ai beaucoup appris sur ce qui s'était passé dernièrement à Ems (où M. le comte de Chambord avait réuni les chefs de son parti) : la politique sérieuse du moment est là. Le Prince est seul assez chrétien pour faire concevoir de l'espérance. Mais tout ce sur quoi il s'appuiera ne l'est pas assez pour qu'il puisse relever les vrais principes. Pas plus de 1830 à 1849 que de 1792 à 1815, les hommes que l'on appelle bien pensants n'ont pu parvenir à bien penser. C'est lamentable ; ils ne sont pas dignes de mettre la main à l'Arche. Il ne faut croire et espérer qu'en Dieu. »

Lui, ministre de Dieu, n'était plus occupé, depuis sa nomination, que de ce qui concernait son Église de Poitiers. On le voit, dans cet intervalle, qui étudie les monuments de l'histoire de son diocèse, s'informe des personnes, des établissements, des habitudes, des vœux de la population, de manière à devenir « plus Poitevin que les Poitevins », comme lui-même disait. MM. les vicaires généraux de Poitiers et quelques prêtres amis lui faisaient cette éducation. En même temps la formation, ou mieux, la transformation épiscopale s'opérait sous la main de la

grâce et l'action intérieure de la méditation et de la lecture sainte.

L'homme de l'Eglise étudia avant tout les instructions du Concile de Trente sur les devoirs des évêques. Mgr de Metz lui fournit d'autres indications. « J'ai lu comme vous avec profit et plaisir l'Enchiridion d'Abelly. Puis, ce qui m'a fait et qui me fait encore le plus de bien, ce sont les Vies des saints évêques. Si vous pouvez vous procurer la grande Vie de saint François de Sales par son petit-neveu, Auguste de Sales, je vous conseillerai de la lire. Malgré bien des longueurs et des inutilités, c'est là seulement qu'on apprend à bien connaître ce grand Saint des temps modernes. A l'approche de ma retraite, et dans ma retraite même, je me suis servi du Stimulus pastorum de Dom Barthélemy des Martyrs, et de la Vie de Mgr d'Arenthon, qui renferme des détails précieux sur le règlement de la vie d'un évêque.... Combien je suis désireux, cher Seigneur et ami, d'être présent dans ce grand jour de votre sacre, auquel, pour me servir des expressions de saint François de Sales écrivant à M^{me} de Chantal, vous ferez le grand et épouvantable vœu de la charge des âmes, et de mourir pour elles, s'il était expédient ! »

M. l'abbé Dupanloup ayant été nommé évêque d'Orléans presque en même temps que M. Pie l'avait été de Poitiers, ce fut entre eux l'occasion d'un échange de billets où nous voyons ces deux prêtres illustres pour la première fois en présence l'un de l'autre. Une grande cordialité anime cette correspondance, très brève d'ailleurs, entre ces jumeaux dans l'épiscopat. Une attention délicate d'un de leurs amis communs, M. le duc de Noailles, leur permit de passer ensemble et avec quelques personnages politiques la journée du 8 octobre au château de Maintenon. On s'y entretint beaucoup de combinaisons ministérielles et de transactions entre les partis, pour la formation d'une majorité menai chique. Mgr Pie ne put parvenir à voir dans

ces compromis le salut de la France. Il écrivait à la suite de cette réunion : « Ces combinaisons entre les légitimistes et les conservateurs sont une grosse chance à courir. Je redoute une entreprise qui fera tous les honnêtes gens solidaires des catastrophes à venir. En vérité, je crois que notre cause doit compter surtout sur l'imprévu, et que nos hommes doivent se réserver pour le lendemain de la crise, et nullement se commettre la veille. Tout cela provoque des milliers d'objections. Dieu nous vienne en aide jusqu'à la fin ! »

Quatre jours après, M. l'abbé Dupanloup annonçait en ces termes à M. l'abbé Pie qu'ils étaient l'un et l'autre préconisés par le Pape : « Mon bon et cher Seigneur, vous êtes préconisé, ainsi que le pauvre homme qui vous écrit.

« Prions l'un pour l'autre. Quoique cette nouvelle ne soit pas celle du repos et de la paix, j'ai voulu vous l'annoncer de suite. C'a été le 28.

« J'ai été bien heureux de tout ce que le bon Dieu et votre aimable cordialité m'ont laissé voir en vous ! J'espère que nous travaillerons courageusement ensemble. Vous me soutiendrez.

« Dites à Mgr de Chartres mon tendre respect et ma reconnaissance.

« La nouvelle que je lui envoie lui enlève le charme de sa vie. Lui, sera longtemps encore, je l'espère, le charme et la force de l'épiscopat français. »

La préconisation s'était faite à Portici par Pie IX exilé. C'était une circonstance dont l'Abbé de Solesmes disait à son ami : « Vos bulles datées de Portici seront un monument des tribulations de l'Eglise dans nos tristes jours. Je vous embrasse, mon cher Seigneur, en vous souhaitant la plénitude du cornu olei pour le grand jour où vous serez fait pontifex in æternum. »

Plus le jour du sacre approchait, plus M. l'abbé Pie, se plaçant en face de son nouvel état, l'envisageait dans un esprit de respect et de tremblement. « Songez donc, disait-

il à des personnes amies, que l'épiscopat est un état de perfection ! » Dans cette disposition, il écrivit à M. Lecomte pour lui demander humblement une dernière direction dans la carrière où il allait entrer et marcher, hélas ! séparé du cher guide de toute son existence. La réponse de celui-ci, toute familière et paternelle, est une de ces effusions de foi et de grâce qu'on croirait tombées de la plume de saint François de Sales, quand, par exemple, il donnait de semblables conseils au jeune André Frémiot, nommé archevêque de Bourges :

« Mon bien cher Seigneur et tendre ami..... je vous félicite et je félicite plus encore notre Mère l'Eglise de voir aujourd'hui le choix si judicieux des hommes confirmé authentiquement par celui de Dieu en la personne de son Vicaire. Je serai bien attendri et bien heureux de pouvoir assister à votre sacre.

« Vous avez l'humilité, cher ami, de me demander quelques mots puisés à la source de mon pauvre cœur. Je devrais vous envoyer aux eaux de votre propre fontaine. Mais Jéthro, prêtre de Madian, donna quelques conseils utiles à Moïse, pontife suprême, consécrateur d'Aaron.

« Vous aimerez Notre-Seigneur plus tendrement que jamais. Amas me ? Diligis me ? C'est la vertu première du pasteur. C'est aussi sa première joie et sa plus douce consolation. C'est son repos après la fatigue et sa lumière dans l'enseignement ; c'est le sommeil d'amour sur le sein du Seigneur. On y trouve délassement et lait de sagesse céleste. Mais que dis-je ? vous ferez bien mieux que tout ce que je pourrais vous conseiller en cette matière.

« Tenez votre conscience joyeuse et saintement libre, pour être en état de sanctifier autrui. On ne peut guère s'occuper des autres quand on est trop préoccupé de soi.

« Je ne vous dirai rien, mon cher Seigneur, de ce que vous ferez pour répandre partout, partout, dans votre diocèse, la tendre pitié envers la Sainte Vierge dont vous êtes l'enfant chéri et à qui vous devez tout. Faites-la

beaucoup aimer de vos prêtres : ce sera la faire beaucoup aimer de vos ouailles. Allez, enseignez l'amour de Marie à tous les fidèles de votre contrée : c'est la mission dont vous investit le pauvre hère à qui toute puissance a été ôtée, mais qui met toutes ses impuissances, ses infirmités et ses douleurs au service de votre cœur si tendre et de votre intelligence si féconde.

« Chérissez beaucoup vos prêtres : c'est la recette pour en être chéri. Honorez les tous, même les moins avenants : c'est leur apprendre à s'honorer eux mêmes. Semez-leur une mesure de respects, vous en moissonnerez mille mesures. Cordialisez-les saintement et avec une dignité gracieuse.

« Soyez, à l'égard de vos jeunes séminaristes, le Jésus de Jean : ils vous seront les Jean de Jésus. C'est surtout ce petit champ, dont la terre vierge est si meuble et si riche de sucs et de principes nourriciers, c'est ce petit champ qu'il faudra cultiver et arroser. Ce n'est pas même un champ, c'est un jardin, c'est l'*areola aromatum*. Vous y planterez force lis pour les délices du Bien-Aimé, et vous placerez au milieu fontem hortorum... Marie sera la reine et la mère de tous vos séminaristes. Il faudra aller prendre dans le diocèse de Poitiers des leçons d'amour pour Marie.

« Quant à l'administration, dénouer toujours tant que l'on peut, ne briser jamais, à moins d'une nécessité dont il faut gémir, et adoucir la rigueur par la délicatesse et la prudence dans la forme. Mais vous savez si bien tourner la difficulté sans renoncer au but, ou plutôt pour y arriver plus sûrement !... Il n'y a que les natures délicates et fortes qui sachent ces secrets et puissent les appliquer.

« Ne veuillez pas tout à la fois, veuillez longtemps. Comme le soleil qui, après le solstice d'hiver nous ramenant l'été à travers les frimas, avance toujours et finit par être vainqueur dans l'ensemble, lors même qu'il semble reculer et être vaincu dans le détail, il faut souffrir de paraître vaincu pour mieux triompher... Soyez vous-même.

Il faut beaucoup de force pour ne se mouvoir que de son propre mouvement et savoir résister aux entraînements des conseils empressés, ou des conseils passionnés, ce qui se rencontre plus souvent encore.

« Pour le choix des pasteurs, préférez le mérite modeste, après l'avoir constaté par vos propres yeux ; allez chercher le mérite qui se tient caché derrière les autres. Faites de ce dernier le premier. Ecartez, délicatement et sans le blesser, le mérite qui se produit et cherche l'attention de ses supérieurs. Celui-ci n'est pas de bon aloi, ou, pour dire mieux, ce mérite n'est pas le mérite, c'est la suffisance et l'ambition. N'écoutez guère les recommandations enthousiastes des dames. Ne les excluez pas non plus systématiquement : elles peuvent mettre sur la voie du vrai mérite, surtout lorsqu'elle s sont solidement pieuses et humbles.

« Faites revivre Notre-Seigneur ! Qu'on dise derrière vous : Oh ! c'est Jésus revenu sur la terre et conversant parmi les hommes. Souriez à tous, aux riches et aux pauvres, aux pauvres et aux riches également, ou, si vous y mettez quelque inégalité, qu'elle soit en faveur des petits qui ont plus besoin de cette aumône.

« Que vos mains soient toujours bénissantes comme celles de saint Méléce, l'aimable évêque d'Antioche, ou de saint François de Sales. Soyez le saint François de Sales de Poitiers.

« Ne pressez pas trop votre marche. Point de lenteur, mais point de précipitation, à moins que le feu ne soit à la maison de quelque âme.

« Gardez votre style élégant, noble, délicat, limpide comme votre pensée. Expliquez surtout le texte divin à la façon des siècles antiques : c'est fécond et varié à l'infini. Ne vous bornez pas aux formes grecques et romaines : c'est une belle partie du beau, mais le beau complet n'est que dans les Livres sacrés. Soyez d'Athènes, soyez de Rome ; mais surtout soyez de Jérusalem, soyez biblique.

« Prêchez les fidèles par vous-même, autant que votre santé vous le permettra. Mais prêchez aussi les prêtres ; j'aimerais à vous voir leur prêcher vous-même les retraites. Car, ô mon Dieu, que d'insipides médiocrités se chargent parfois de ce ministère ! Il faut d'ailleurs être pasteur soi-même, et père, pour bien enseigner les pères et les pasteurs.

« Faites comme le soleil : montrez-vous à votre peuple sans vous prodiguer. De temps en temps, mettez quelque voile de vapeur mystérieuse, sans cesser d'être transparente, sur l'astre de votre auguste caractère.

« Je reviens à ce mot qui est le fond de la sainteté pour un évêque : imiter la bonté (j'adore ce mot), la bonté et la mansuétude du Fils de Dieu. Passez en faisant le bien, guérissant toute langueur et toute infirmité, évangélisant le royaume de Dieu par les bourgades et les cités, imposant les mains aux petits enfants et souriant saintement aux mères.

« Visitez les hôpitaux, sans compromettre votre frêle santé. Visitez aussi les colombes du Carmel, si vous avez le bonheur d'en posséder, ou celles d'Annecy, et les abeilles ouvrières des établissements d'éducation dirigés par des religieuses. Ouvrez ainsi des rigoles de grâces pour l'irrigation de toutes vos terres.

« Soyez le pasteur modèle, aimé de Dieu, de Marie et des hommes, comme vous l'avez toujours été et le serez de plus en plus de moi, jusqu'à la fin, cher Seigneur et fils. »

Cependant M. Pie écrivait le mandement de sa prise de possession. Il l'avait préparé et mûri dans la prière, comme en témoigne cette lettre à la Prieure des Carmélites : « L'époque de mon sacre est prochaine. Je me recommande aux prières de toutes les filles du Carmel... Combien j'ai besoin de ne pas perdre une seule des grâces du sacrement qui me conférera le caractère épiscopal, afin d'exercer utilement et saintement la juridiction dont notre Saint-Père le Pape m'a investi déjà, depuis le 28 septembre dernier !

Je vous prie en outre, ma bien chère Mère, de vous intéresser dans vos oraisons à la composition de mon premier mandement, que je commencerai demain, 15 octobre, sous les auspices de sainte Thérèse, après avoir été l'invoquer dans votre chapelle. »

Ce fut à Chartres, à Notre-Dame, que M. Pie emprunta ses armes épiscopales. « Je veux, disait-il, y mettre Marie, avec une parole de la sainte Ecriture qui dise tout ce que je suis pour elle et ce qu'elle est pour moi. » Il adopta l'image de Notre-Dame du Pilier, et, comme exergue, la parole qu'il lui avait répétée tant de fois : TUUS SUM EGO. « Vous ne me quitterez point, lui disait-il en ses adieux, ô vous, image séculaire de Marie, assise sur un trône d'où vous répandez tant de faveurs. Je veux toujours vous voir sur cette colonne couverte de tant de baisers et mouillée de tant de larmes. Je vous appartiens, ô sainte Dame de Chartres : Tuus sum ego, et c'est pourquoi je vous emporte comme un sceau qui sera toujours placé sur mon cœur et sur mes œuvres. »

Une tige de lis et une branche de chêne, encadrant ce blason, rappelaient la ville de Marie et la cité des Druides. « Ville de Chartres, lui disait-il, si le fils qui s'éloigne de toi pour compléter les emblèmes qui le suivront au loin, s'est permis de voler quelques feuilles de ta couronne et d'enlacer le chêne de ta cité au lis de ton Eglise, tu ne blâmeras pas ce larcin inspiré par la tendresse. »

La même fidélité lui inspira d'écrire une lettre spéciale et personnelle à M. le maire de Chartres pour l'inviter à son sacre, comme au représentant de sa chère cité. Il disait dans cette lettre : « D'autres ont illustré et illustreront cette ville, cette province ; aucun de ses enfants ne l'aura plus aimée que moi et ne lui conservera un souvenir plus fidèle ».

Le lendemain matin, M. Pie alla s'enfermer au séminaire de Saint-Chéron pour y faire une retraite préparatoire à son sacre, dans ces lieux tout remplis de l'image de son enfance et de sa jeunesse, des premiers appels de Dieu, des

bénédiction de Marie, des présages de sa destinée, et des grâces dont il recevait le couronnement en ce jour.

Mgr l'archevêque de Tours, Mgr l'évêque de Metz avaient été priés tour à tour d'être ses pontifes consécrateurs. Mais, finalement, l'évêque de Chartres déclara qu'il lui serait possible, malgré sa cécité presque complète, de combler les vœux de son cher grand vicaire en le consacrant lui-même. On le vit donc, pendant un mois, apprendre par cœur les prières et les cérémonies du Pontifical, qu'il se faisait répéter chaque jour. Mgr Parisis et Mgr Gros, évêque de Versailles, furent invités à être les évêques assistants, selon la liturgie.

Ce fut le 25 novembre, jour auquel l'Église célèbre la fête de sainte Catherine d'Alexandrie, patronne des philosophes et des docteurs, que Mgr Pie fut consacré dans la cathédrale de Chartres. Son vieil évêque, rajeuni pour cette fonction auguste, essayait de ne pas trembler en imposant les mains pour la troisième fois à celui qu'il avait confirmé, puis ordonné, et qu'il faisait aujourd'hui son frère dans l'épiscopat. La mère du nouveau pontife était présente au premier rang d'une assistance qui remplissait la basilique. Toute l'assemblée pleura quand on vit le jeune évêque, baigné de ses larmes, s'agenouiller devant son consécrateur, en lui donnant trois fois le salut liturgique : *ad multos annos*, puis tomber dans ses bras.

C'est de ce même jour de son sacre, que le nouvel évêque data la Lettre pastorale qu'il adressa à Poitiers. Elle traitait du grand sujet de ses prédications : le retour à Jésus-Christ. — « Toute solution humaine est désormais impossible ; il ne reste à notre société qu'une alternative : se soumettre à Dieu ou périr. Rien ne sera fait tant que Dieu ne sera pas remplacé au-dessus de toutes les institutions. On parle aujourd'hui d'un grand parti de l'ordre et de la conciliation. Un seul parti pourra sauver le monde, le parti de Dieu. On parle de rapprochement : le grand rapprochement à opérer, c'est de réconcilier la terre

avec le ciel. La question qui s'agite et qui agite le monde, n'est pas de l'homme à l'homme, elle est de l'homme à Dieu. »

Nous sommes trop habitués à ces pensées de Mgr Pie pour avoir à en dire autre chose ici, sinon qu'il ne les avait jamais exprimées avec autant de puissance. Il donnait le mot d'ordre de son épiscopat : « Nous sommes, nous serons parmi vous l'homme de Dieu ; nous appartenons, nous appartiendrons toujours au parti de Dieu. Et si nous devons apporter avec nous un mot d'ordre, ce serait celui-ci : *Instaurare omnia in Christo*, restaurer, recommencer toutes choses en Jésus-Christ... Replacer toutes choses sous le légitime empire de Jésus-Christ et de son Eglise, combattre partout cette substitution sacrilège de l'homme à Dieu, qui est le crime capital des temps modernes ; résoudre une seconde fois par les préceptes ou les conseils de l'Evangile et par les institutions de l'Eglise tous les problèmes que l'Evangile et l'Eglise avaient déjà résolus : éducation, famille, propriété, pouvoir ; rétablir l'équilibre chrétien entre les diverses conditions de la société ; purifier la terre et peupler le ciel : telle est la mission que nous devons poursuivre parmi vous, selon l'étendue de nos forces. »

Cette lettre était aussi l'adieu de Mgr Pie à la ville de Chartres, à son Eglise, à son Pontife. Mgr Pie comparait celui-ci à saint Hilaire recevant l'embrassement triomphal des Gaules, au retour de ses longs combats pour la foi. Il lui disait : « O notre Père, ô notre Maître, vous dont nous nous glorifions à juste titre d'être le fils et le disciple, vous qui avez béni notre enfance, marqué notre front du sceau qui achève le chrétien, tracé sur notre tête la couronne cléricale, consacré nos mains par l'huile du sacerdoce ; vous sous les yeux duquel nous avons travaillé dans le champ confié à notre sollicitude ; ô notre modèle et notre guide, devions-nous prévoir que le ciel nous réservait encore une nouvelle grâce par l'imposition de vos mains, et

que, sans cesser d'être votre fils, vous nous appelleriez votre frère ? Nous n'avons point la prétention de penser que nous fussions la lumière de vos yeux, le bâton de votre vieillesse, la consolation de votre vie ; mais nous savons que nous vous étions cher, et nous n'aurons J pas le malheur d'être ingrat. Aussi les larmes étouffent notre voix ; et quoique, en allant nous asseoir sur la chaire d'Hilaire, il puisse nous sembler que nous allions encore nous asseoir auprès de vous, permettez-nous de compter parmi les jours heureux de notre vie ceux où il nous sera donné de vous revoir. »

Mgr Pie devait un mot au vénéré M. Lecomte. « Sa mémoire nous restera, disait-il, semblable à une composition de parfums, et douce comme un rayon de miel... »

Puis il tournait ses regards vers Poitiers, « dont sainte Soline, saint Lubin et surtout le bienheureux Fulbert, autant de Saints que le Poitou avait donnés à Chartres, venaient lui montrer la route ». Il exaltait l'antique gloire de ses diocésains, les fils des géants des guerres de la Vendée. Il encourageait ses prêtres « à se faire tout à tous, parmi les luttes des partis, semblables à ces filles de saint Vincent de Paul, qui, après le combat, descendant sur le champ de bataille comme des légions d'anges, y trouvaient également, dans les rangs des vainqueurs et dans les rangs des vaincus, des blessures à panser, des infirmités à guérir. C'est le noble rôle de la fille du Ciel parmi les vicissitudes de ce monde. Le lendemain de la victoire des uns, de la défaite des autres, elle est utile à tous. De nouveaux malheurs n'aboutiraient qu'à rendre sa présence plus nécessaire ».

A cette lecture, l'évêque de Chartres pleura d'attendrissement. Le 28 novembre, il écrivit, ou plutôt il dicta ces francs et rudes remerciements à son jeune disciple : « Mon cher Seigneur, votre mandement est plein de cœur, plein d'esprit, plein de science, et il respire d'un

bout à l'autre la piété la plus tendre. C'est, je n'en doute pas, le jugement qu'on en portera dans votre diocèse et partout. Je n'y trouve rien à reprendre que les louanges exagérées que vous m'adressez. Mais enfin, puisqu'elles sont imprimées, il faut bien que je m'y résigne. Et puis, on saura bien qu'en penser quand on verra que, comme évêque, je vous ai tout donné, excepté le baptême. »

Le dimanche, 2 décembre, Mgr Pie monta dans la chaire de la cathédrale, pour y faire à la ville ses remerciements et ses adieux : *Et nomen Virginis Maria* : ce fut, ce devait être son texte. S'appliquant à lui-même les vers dans lesquels Fulbert résume toute sa jeunesse comblée des bienfaits du Ciel, il disait avec lui : « Placé par la Providence dans une condition qui ne m'offrait pas les ressources d'une éducation savante, ce fut la Vierge Marie, ce fut cette Eglise de Chartres qui me prit entre ses bras et m'admit à sucer le lait de sa doctrine :

Me de pauperibus natum suscepit alendum.

« C'est elle qui, sans nul mérite de ma part, dirigea mes pas et accrut ses bienfaits de telle sorte que bientôt le monde put être étonné des faveurs qui vinrent me chercher :

*...Et immeritum sic enutrivit et auxit
Ut collata mihi miretur munera mundus...*

« Car, enfant, elle me fit trouver des maîtres bienveillants, soit à l'ombre de son sanctuaire, soit dans des écoles justement célèbres ; puis, jeune homme, elle me

rappela dans son sein, et me fit si promptement monter tous les degrés du sanctuaire que je devins évêque et le plus jeune des membres de l'épiscopat :

Nam puero faciles providit adesse magistros
Et juvenem perduxit ad hoc ut episcopus
essem. »

Il demandait ensuite à ses compatriotes de prier pour « l'enfant de Marie qui avait grandi sous leurs yeux, que leurs encouragements avaient soutenu, que leurs éloges immérités avaient trahi, et dont l'élévation, à ce titre, était leur ouvrage et procédait de leur erreur ».

Venait enfin une parole d'action de grâces distribuée à chacun de ses bienfaiteurs, depuis les pauvres jusqu'aux riches, depuis les prêtres jusqu'aux vierges et aux enfants, depuis le pontife « qui, lui imposant les mains comme Paul à Timothée, avait détrem pé de ses larmes le chrême dont il couvrait sa tête, et parfumé d'amour les grâces qu'il faisait descendre dans son âme », jusqu'aux « anges et aux saints dont les images resplendissantes avaient semblé sourire à sa marche triomphale, alors qu'il parcourait les neufs du temple en répandant les premières bénédictions dont ses mains venaient d'être chargées ».

Mgr Pie confia à ses compatriotes une généreuse inspiration de sa dévotion à Notre-Dame de Chartres. « Avant de m'éloigner, j'ai voulu qu'une lampe de plus fût désormais allumée devant votre image, ô Marie. Elle y veillera aussi longtemps que je vivrai sur la terre, et ne s'éteindra qu'avec mon dernier souffle. Elle vous dira nuit et jour mon tendre amour pour vous ; elle implorera vos bontés pour tous ceux que je laisse ici ; elle les implorera

pour moi, exilé loin de vous et chargé de tant de devoirs qui réclament votre secours. »

Enfin, le premier nom qui avait ouvert ses lèvres, quand, dix ans auparavant, il montait dans cette chaire, les fermait aujourd'hui ; et ce nom de Marie, l'Alpha et l'Oméga de sa vie sacerdotale, était encore le dernier mot de son dernier discours : « Et nomen virginis Maria ».

« Dire ce que fut l'émotion de cet adieu est impossible, nous écrit un des auditeurs. Mgr Pie pleurait à chaudes larmes ; et ces larmes, sans voiler la clarté de sa voix, lui donnaient un charme plus émouvant encore. L'auditoire, suspendu à cette parole aimée que l'on croyait entendre pour la dernière fois, éclata en sanglots à la fin de ce discours. »

Un cœur si fidèle à la Mère du ciel ne pouvait pas manquer de fidélité envers sa mère de la terre. Qu'allait devenir celle-ci ? Il y eut quelques officieux qui trouvèrent que la présence de cette femme du peuple serait déplacée auprès de l'Evêque, à Poitiers. Ils osèrent un jour l'insinuer à lui-même : « Mais, Monseigneur, vous allez dans un pays où il y a beaucoup de noblesse... Vous devrez recevoir beaucoup... Au milieu de tout ce monde, que deviendra Madame votre mère ? » Mgr Pie parut ne pas comprendre : « Ma mère ?... mais, répondit-il, elle sera là, comme ici, la mère de l'Evêque ! » Il avait décidé de ne pas mettre le pied dans son Evêché sans elle.

Le lendemain de ses adieux, à six heures du matin, ayant pris encore une fois congé de Mgr de Montais et de M. Lecomte, il monta en voiture avec Mme Pie. Ses amis étaient à genoux pour recevoir sa bénédiction. On y voyait au premier rang les familles dont il avait été le conseiller et le guide. Elles lui amenaient les enfants qu'il avait catéchisés et dirigés, et qui venaient lui demander de ne les oublier jamais.

« Le lendemain de votre départ, mandait Mgr Morlot à son jeune collègue, j'ai reçu une lettre toute bonne et

charmante de Mgr de Chartres. Il dit qu'il a pleuré au moment de la séparation, quoiqu'il ne soit pas tendre aux larmes, et bien d'autres choses encore. »

Le cœur du vieil évêque suivit sur la route le cher fils qui s'éloignait. Il écrivait à M. le curé de Nogent-le-Rotrou : « Voilà donc cet homme supérieur et charmant qui faisait la gloire de notre diocèse, élevé sur un siège épiscopal dont il est très digne. En passant à Châteaudun et à Cloyes, il a donné deux petits discours délicieux, m'écrit-on ; il a recueilli partout sur son passage les marques les plus flatteuses d'un regret universel. Et en effet, il faut l'avouer, il nous surpasse tous par l'étendue de son esprit, par son érudition et par l'ensemble de ses qualités. Nous faisons une très grande perte ; mais toutes les Eglises sont sœurs, et il est en état à présent d'honorer et de servir utilement l'Eglise entière de France. »

Cependant le premier des vicaires généraux, M. de Rochemonteix, lui transmettait l'appel impatient de Poitiers : « Que Dieu soit loué ! lui écrivait-il, le 4 décembre. Encore quatre jours, et nous aurons le bonheur de vous posséder. Si le temps n'y met pas trop d'obstacle, la foule sera bien nombreuse sur votre passage, pour recueillir la première bénédiction du pontife qu'elle aime et qu'elle vénère avant même de l'avoir connu. Votre mandement a été accueilli avec un si vif enthousiasme que votre arrivée sera un jour de joie et de fête pour tous. »

Mgr Pie ne prit qu'un jour de repos à Tours, auprès de Mgr Morlot, qui l'en avait conjuré. Ses vicaires généraux furent le recevoir à Port-de-Piles, la première paroisse qu'on rencontre en entrant dans le diocèse. C'est de là qu'il se rendit avec eux à Poitiers pour son entrée solennelle, au jour qu'il avait choisi, le samedi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de MARIE.

LIVRE DEUXIÈME

L'EPISCOPAT JUSQU'A LA LUTTE AVEC L'EMPIRE

l'une Pictavorum doctor florebat in oris
Hilarius tradens populis præcepta salutis.

S. PAULIN : Carmen de vitâ sancti
Martini

Doctor apostolicus vacuans ratione sophistas,
Fontibus ingenii sitientia pectora rorans,
Ritè sacerdotii penetralia jura gubernans,
Hilarius famæ radios jaculabat in orbem.

S. FORTUNAT : De vitâ sancti Martini.

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE I^{er}

PREMIER APOSTOLAT A POITIERS.

L'ENTRÉE SOLENNELLE. — LE PROGRAMME DE L'ÉPISCOPAT. — LE DIOCÈSE. — SAINT HILAIRE, LES SS. PATRONS. — NOTRE-DAME DES CLEFS. — NIORT. — LA PAROLE ÉVANGÉLIQUE. — LE CLERGÉ ET L'AUTORITÉ PASTORALE. — L'ANNÉE JUBILAIRE. — L'AURORE ÉPISCOPALE.

(1850.)

Le samedi, 8 décembre 1849, fête de l'Immaculée Conception de Marie, la ville entière de Poitiers, remplie d'une foule accourue de tous les points du diocèse, s'était levée pour recevoir le nouvel évêque qui lui était donné.

Il n'est pas besoin de dire quelle pensée filiale avait inspiré à Mgr Pie le choix de cette fête de la Vierge pour l'inauguration de sa vie épiscopale. Dans les mêmes sentiments, remettant en pratique une ancienne coutume tombée en désuétude, il avait décidé que le cortège, avant de se diriger vers l'église cathédrale de Saint-Pierre, se rendrait et stationnerait à Notre-Dame-la Grande. « O Vierge immaculée, disait-il à la fin de sa Lettre pastorale, nous entrerons en possession de notre Eglise sous vos auspices. Selon l'antique usage de nos prédécesseurs, c'est du temple de Notre-Dame que nous nous rendrons à celui

du Prince des apôtres où est. fixée notre chaire épiscopale... Là vous nous prendrez par la main, ô Marie, et vous nous conduirez, vous nous présenterez à Pierre, à celui auquel il a été donné de paître les agneaux et les brebis, les troupeaux et les pasteurs. »

Après une pluie inquiétante tombée dans la matinée, le ciel s'éclaircit, le soleil se montra, et la journée fut radieuse. Les rues étaient pavoisées, décorées d'emblèmes, ornées d'inscriptions, remplies d'une foule pressée, dévote et curieuse. Tous les visages semblaient dire avec l'Abeille de la Vienne, le journal catholique de Poitiers : « Venez, pieux Pontife : Benedictus qui venit... Entrez dans ces murs qui virent naître et mourir Hilaire et qui gardent religieusement le tombeau de Radegonde. Vous n'y entrerez pas, comme vos prédécesseurs d'autrefois, porté par les huit premiers barons du diocèse ; mais nos cœurs vous sont ouverts, car déjà la renommée de vos talents et de vos vertus a devancé vos pas. Venez ! Cette vieille terre de Poitou, qui naguère enfanta des géants qui surent combattre et mourir martyrs pour leurs autels, n'attend, pour refleurir, que le souffle de votre parole et de vos bénédictions. »

Une cavalcade d'honneur, composée de la première noblesse, était allée prendre l'Evêque aux approches de la ville. Il y entra, vers midi, au son de toutes les cloches et des salves de l'artillerie. Puis, du grand séminaire, où il revêtit ses habits pontificaux, il se mit en marche sous le dais, précédé de son clergé, entre deux haies de troupes, et au milieu des foules agenouillées sur ses pas. Les corps officiels : la cour d'appel, l'état-major de la place, les administrations et l'Académie lui faisaient cortège. De longs vivats l'acclamaient, couvrant le chant liturgique du Tu es Petrus. Les arcs de triomphe se succédaient. Le premier se dressait au haut de la rue Neuve, et une inscription rappelait que c'était en ce lieu que saint Hilaire, revenant de son exil de Phrygie, avait signalé sa rentrée à

Poitiers par un miracle éclatant, dans un jour d'ovation semblable à celle qui était faite présentement à son successeur.

Sur le seuil de la vieille et monumentale église de Notre-Dame, Mgr Pie reçut le compliment du vénérable curé, et il y répondit en appliquant à la conduite de Marie sur lui-même, ce verset du Psaume : « Tenuisti manum meam dexteram, et in voluntate tuâ deduxisti me : Vous m'avez tenu par la main, et vous m'avez conduit à votre gré ». Il ajouta qu'il serait inséparable d'elle, dans tout son épiscopat, et qu'à partir de cette heure, il la voulait avec lui, comme modèle, comme conseillère et surtout comme mère : Ex illâ horâ accepit eam discipulus in sua. Et, vraiment, dans cette journée, on croyait voir Marie marcher à côté de lui, et lui donnant la main.

Dans le sanctuaire, la statue de sa grande Patronne était dressée devant les marches de l'autel, parmi des banderoles où on lisait d'un côté le Tuus sum ego, de l'autre l'Ecce Mater tua ; et au-dessus, tenu par des Anges, ce verset des saintes Ecritures : Postula à me et dabo tibi : « Demandez-moi, mon fils, et je vous donnerai ».

C'est là, devant cette image, en face de cet autel, que s'accomplit un acte d'une grande et pieuse signification. Dès qu'il y fut arrivé, l'évêque quitta sa mitre, sa crosse et son anneau, et religieusement il les déposa aux pieds de la Reine du Ciel. C'était dire à sa Souveraine qu'il lui faisait hommage de son épiscopat, et qu'il ne voulait en recevoir l'investiture que d'elle seule. Il s'agenouilla ensuite sur le prie-Dieu, et il pria, les mains jointes, très absorbé. Puis, s'étant relevé, et désignant le lieu où il venait de faire cette première prière, le même lieu où son corps repose présentement, il dit à ceux de ses prêtres qui se tenaient près de lui : « Je serai enterré ici : hæc requies mea in sæculum sæculi ; hic habitabo quoniam elegieam ». Du premier au dernier jour, tout devait être de Marie dans cet épiscopat.

De Notre-Dame à la cathédrale, le parcours fut long. La foule croissait à chaque rue, et semblait se multiplier sous les bénédictions de cet évêque en qui tout attirait et charmait : sa jeunesse, sa belle taille, son grand air, sa dignité, sa grâce, et jusqu'à cette apparence frêle qui mêlait dans les cœurs une secrète compassion à l'admiration. Au parvis de la cathédrale avait été dressé un vaste portique où se lisait, dessinée en lettres végétales, la salutation : *Spes nostra, salve*. C'est là que Mgr Pie fut reçu et félicité par le doyen du Chapitre. Il entra : le *Te Deum* éclata dans l'église. L'on se rappela que, selon une tradition poitevine, le même hymne avait été composé par saint Hilaire, et entonné par lui, quand son peuple ou plutôt « la Gaule tout entière vint le recevoir dans ses bras, à son retour du combat », comme s'exprime saint Jérôme.

Monseigneur monta en chaire. C'était là qu'on l'attendait. Il y parut en évêque, la crosse en main, la mitre en tête ; il y parla en évêque : *tanquam potestatem habens*. Ses deux vicaires généraux étaient à ses côtés, une foule immense à ses pieds. Les journaux évaluent à douze mille le nombre des personnes qui avaient trouvé place dans la cathédrale ou qui se pressaient aux portes. Jamais Poitiers n'avait vu un tel concours religieux.

Après avoir débuté par ce texte : *Tu quis es ? Qu es-tu ?* ce qui était bien en effet la question qui semblait monter vers lui de toutes parts : « Mes très chers frères, dit-il, saint Hilaire va vous répondre : *EPISCOPUS EGO SUM*. Je suis évêque. Ce mot dit tout ».

Et l'évêque en expliqua les diverses et augustes significations.

« Je suis évêque, je serai donc père ; je serai pasteur ; je vous aimerai comme le père aime ses enfants, je vous guiderai, je vous nourrirai comme le pasteur conduit et nourrit ses brebis. Il est recommandé au pasteur de regarder le visage de son troupeau : *agnosce vultum pecoris tui, et greges tuos considera*. Ce que j'ai lu

aujourd'hui sur vos figures m'a révélé vos âmes, et je puis dire, comme Paul, que, « loin de me rejeter, malgré mon obscurité, vous m'avez accueilli comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus ». Il est vrai que j'ai pris soin de vous arriver sous les auspices de la Vierge immaculée. En fêtant le fils qu'elle vous envoie, vous avez voulu fêter aussi la mère. Voilà pourquoi, selon que saint Grégoire de Nazianze disait d'Alexandrie recevant un plus grand évêque, votre ville entière n'était aujourd'hui qu'une église : les rues, les places, les marchés, l'air même étaient comme sanctifiés : *Tota civitas ecclesia fuit, vice, fora, aër sanctificantur*. Sous l'impression de cet accueil, il me semble que je ressens en moi dès ce jour ce que l'Écriture appelle les entrailles de l'amour paternel, et je n'aurai aucun effort à faire pour vous chérir. »

L'aménité avait parlé ; l'autorité eut son tour immédiatement.

« Je suis évêque », donc surveillant, comme le nom même l'indique, sentinelle de la vérité, gardien des droits de Dieu, mais gardien armé. « Si donc, poursuivit-il d'une voix ferme et résolue, vous attendez de moi que je serai parmi vous l'homme de la paix, de la condescendance, de la conciliation, vous ne présumez rien que de vrai. Mais je suis évêque pour autre chose ; à ce titre je suis parmi vous le consul de la majesté divine, l'ambassadeur et le chargé d'affaires de Dieu. Si le nom du Roi mon Maître est outragé, si le drapeau de son Fils Jésus n'est pas respecté, si les droits de son Eglise et de son sacerdoce sont méconnus, si l'intégrité de sa doctrine est menacée, je suis évêque, donc je parlerai, j'élèverai la voix, je tiendrai haut et ferme l'étendard de la vérité, l'étendard de la vraie liberté, qui n'est autre que l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu. Les pusillanimes pourront s'en étonner, les esprits d'une certaine trempe pourront s'en scandaliser, mais qu'importe ? je parlerai. Voilà pourquoi j'ai voulu m'en expliquer d'avance librement dès aujourd'hui, à cette

première heure où vous ne sauriez suspecter l'abondance de charité qui déborde de mon âme. »

C'est le programme de son épiscopat que ce premier discours : épiscopat doctrinal qui mettra le devoir de la vérité avant la douceur de la tranquillité, comme le demande le prophète : *Veritatem tantum et pacem diligite*. Episcopat courageux qui tiendra son serment de ne la trahir jamais, ni devant les tyrans ni devant les flatteurs : *veritatem diligat, neque eam deserat, aut laudibus aut timore superatus*. Ce sont les paroles mêmes que le Pontifical vient de lui faire entendre à son sacre.

Donc maintenant à son peuple non plus seulement de l'aimer, mais de l'écouter, de le respecter, de le suivre, de lui obéir ; c'est une docilité absolue qu'il demande. « Soyez résolu, mes frères, à respecter nos paroles et nos actes, même lorsqu'il vous arriverait de ne pas les comprendre. Laissez-nous sauvegarder dans leurs causes et dans leurs principes les effets et les conséquences auxquels vous attachez justement tant de prix. Laissez-nous travailler pour vous, quelquefois malgré vous ; en vous souvenant, mes frères, que, du haut de la montagne d'où il surveille le troupeau, le berger plonge plus loin dans l'horizon que les brebis mollement étendues dans la plaine. »

On s'étonnait de trouver tant de force et d'autorité sur des lèvres si jeunes. « Il me semble, rapporte un témoin oculaire, voir encore le préfet de la Vienne, M. Bruno Devès, se tourner vers le banc d'œuvre pour dire au clergé nombreux accouru de tous les points du diocèse : « Messieurs, vous avez un maître ». L'accent et le geste du discours en confirmaient encore l'apostolique énergie ; et ceux qui, en ce jour-là, entendirent Mgr Pie prononcer d'une voix forte l'*Episcopus ego sum*, debout, la tête haute, s'appuyant sur sa crosse ou la soulevant pour scander chacune de ces déclarations, purent comprendre qu'en effet il était bien évêque au sens antique de ce mot, qu'il l'était et qu'il le serait jusqu'au bout de ses droits comme

jusqu' au bout de ses devoirs, et qu'une lumière et une puissance venait d'être donnée non seulement à Poitiers, mais à l'Eglise de France. « Non, non, m'écrierai-je avec le prophète, répétait-il encore ; non, pour Sion, je ne me tairai point, et pour Jérusalem je n'aurai point de repos : propter Sion non tacebo, et propter Jerusalem non quiescam, jusqu'à ce que le Sauveur Jésus-Christ, rejeté par l'insolence des hommes de notre temps, se lève de nouveau sur le monde pour l'éclairer et redevenir son flambeau salutaire : donec egrediaturut splendor Justus ejus, et Salvator ejus ut lampas accendatur. Là est le salut du monde, et ce que votre grand Docteur disait ici à vos pères, à savoir « qu'il n'y a point pour le monde de plus grande misère que de ne vouloir pas de Jésus-Christ », le spectacle, l'expérience des choses contemporaines ne nous permet-elle pas de le dire à leurs fils : Et quid mundo tam periculosum quam non recepisse Christum ? »

C'était le drapeau du règne de Jésus-Christ qui venait d'être arboré dans la chaire de Poitiers ; il n'en devait plus descendre.

La foule s'écoula pleine d'espoir et de joie : elle venait de voir se lever l'aurore d'un grand épiscopat ; et, le lendemain, on lisait dans une des feuilles locales : « Monseigneur, vous l'avez dit, et tous nos cœurs vous ont répondu : Oui, vous êtes évêque. Vous serez toujours le premier dans les affections comme dans la vénération de ce peuple qui est le vôtre. Et quand vous nous disiez avec l'Apôtre : « Rendez-moi ce que je vous donne, et dilatez votre cœur comme j'agrandis le mien », vous pouviez lire cette réponse dans l'attitude de tous vos enfants : « Monseigneur, cela sera ».

La réception du clergé et des autorités de tout ordre à l'évêché acheva de gagner tout le monde. On découvrait que cet homme qui venait d'apparaître si grand, était aussi un homme charmant. « Seulement, nous écrit-on, il y en eut plusieurs qui, en le voyant si frêle et si épuisé, s'en allèrent

hochant la tête, se demandant si, hélas ! il durerait longtemps, et si la même cérémonie ne serait pas à recommencer pour un successeur, avant qu'il fût trois mois. »

Dom Guéranger n'était pas là ; mais le soir même une lettre de lui venait « saluer le dies natalis cathedræ de l'évêque », auquel il demandait sa bénédiction. Il prenait acte, dans le mandement de prise de possession, du passage exprimant le vœu que les solitudes monastiques du Poitou fussent un jour repeuplées par les fils du cloître. Puis, après des souhaits de longs et heureux jours : « Maintenant, cher Seigneur, je vous laisse à vos joies d'époux. Je n'ai pas besoin de vous recommander d'aimer l'Eglise de saint Hilaire Elle vous le rendra, je n'en doute aucunement. La saison est rigoureuse, mais c'est le cas de dire avec l'Epoux : Hyems transiit, imber abiit et recessit, flores apparuerunt in terra nostra. »

Cependant, de son palais épiscopal de Chartres, Mgr Clausel de Montais suivait des yeux du cœur, mente cordis sui, comme lui-même s'exprime, cette entrée triomphale. La description fidèle que lui en adressa son cher fils de Poitiers ne lui avait rien appris. « J'avais tout prévu, répondit le bon et spirituel vieillard dans un style qui, lui aussi, s'était mis en habit de fête ; j'étais présent partout, mes fidèles regards me découvraient tout : la grâce, la noblesse et la piété avec lesquelles vous accomplissiez les actes et les cérémonies de cette journée solennelle ; un peuple immense tombant à vos genoux, recueillant vos bénédictions avec allégresse, ne pouvant se lasser de contempler un pasteur sur le front duquel il lisait les signes de la plus aimable autorité ; le triomphe de la religion et la confusion de ses ennemis ; une douce lumière brillant sur toutes les têtes et pénétrant au fond des cœurs. J'ai entendu vos discours où le sentiment pastoral s'épanchait avec une suavité puisée le plus souvent dans la source des divines Ecritures. Tous les visages étaient épanouis, toutes

les âmes ouvertes aux plus flatteuses espérances, et la multitude, en s'en retournant dans ses foyers, ne pouvait s'empêcher de se raconter les uns aux autres ce qu'ils avaient vu, ce qui les avait tous édifiés et ravis. Enfin leurs récits faisaient regretter aux vieillards, que l'âge avait retenus dans leurs demeures, de n'avoir pas assisté à ces pompes sacrées, et à l'entrée d'un prélat dont les regards tombant sur eux les auraient rajeunis et fait de ce jour le plus beau de leur vie. La reconnaissance a éclaté dans le ciel même, et saint Hilaire, sainte Radégonde, saint Fortunat, prosternés aux pieds du trône de l'Agneau, l'ont remercié avec effusion d'avoir envoyé sur leur contrée chérie l'image de sa douceur, un ministre de paix dont la main délicate touche à peine les plaies pour les guérir, et dont la vive éloquence achèvera l'ouvrage de sa mansuétude.

« Voilà la vue anticipée et filiale qui m'a donné connaissance, sans beaucoup d'efforts et de mérites, de ce qui s'est passé à Poitiers, à l'occasion de votre entrée. »

La lettre de Mgr Pie demandait des conseils. Son vieux maître lui répond : « Vous les trouverez tous dans la vivacité et la justesse de votre esprit. Puis vous aurez Dieu pour votre protecteur souverain ; et Marie, sous les ailes de laquelle vous vous êtes placé avec tant de confiance, sera votre inspiratrice et votre guide. Je me borne à vous recommander instamment votre santé, puisque de là dépendra le bien que vous pourrez faire. »

La fin de la lettre était aussi grave que tendre : « Adieu, mon très honoré Seigneur, et puisque vous me permettez ce nom, mon très cher fils en Jésus-Christ. Pénétrez-vous bien de cette idée que la vie n'est qu'un songe, et que votre grande, votre unique affaire, c'est de mériter d'être un jour réuni dans le sein de ce Maître adorable, et de lui offrir beaucoup d'âmes éclairées et sauvées par votre ministère. Je suis à vous avec une affection sans bornes. »

L'évêché où Mgr Pie avait été conduit n'était pas l'ancien palais épiscopal de Poitiers, confisqué et devenu hôtel de la Préfecture, depuis la Révolution. C'était l'ancienne maison de l'abbesse du célèbre monastère de Sainte-Croix, bâtie au XVI^e siècle par Flandrine de Nassau, protestante convertie, surnommée la « dévote abbesse » par le bon peuple qui l'aimait. Mgr Pie se trouvait là au centre des antiquités qui conservent si parfaitement l'aspect du moyen âge à ce religieux quartier qu'on a surnommé « la cité de Dieu ». Ce n'était, tout autour de lui, que monuments et souvenirs ecclésiastiques : la masse imposante de la cathédrale, le vieux baptistère gallo-romain de Saint-Jean, Sainte-Radegonde, vénérable de gloire et de vétusté ; puis, derrière des jardins descendant en terrasses dans la vallée du Clain, l'hospice des Incurables où le vénérable Grignon de Montfort avait passé en faisant le bien ; plus loin, par delà la rivière, le quartier Saint-Saturnin et les roches où trône maintenant Notre-Dame des Dunes. Un jardin planté d'arbres s'étagait le long de l'évêché ; la maison elle-même, fort modeste d'ailleurs, présentait, dans sa façade percée de fenêtres à meneaux, un aspect antique et claustral. C'était, en somme, une demeure de recueillement plus que de splendeur ; et tout l'éclat de ce palais ne lui vint que de celui qui l'habita vingt ans.

Un appartement spécial avait été réservé, dans la partie la plus salubre, à la mère de l'évêque, et tout près de son fils. « Ma chère mère est installée avec moi, écrivait-il à une de ces grandes dames qui s'en étonnaient. Sa chambre est tout près de la mienne. Nous avons un magnifique soleil qui visite nos chambres à coucher. C'est une température plus douce qu'à Chartres. Mais Chartres !... »

Mgr Pie était triste : c'était sa croix d'évêque, la croix du sacrifice qui commençait à lui peser lourdement sur le cœur. Tel est le sentiment qu'exprime, trois jours après, cette réponse à Solesmes : « Mon bien cher Père, mille

tendres remerciements de votre bonne lettre. J'ai le cœur bien triste depuis que je ne suis plus aux pieds de ma Notre-Dame, et les joies de la réception brillante et cordiale de mes Poitevins n'ont pu arriver jusque dans le fond de mon âme. » Il lui demandait de venir le trouver au printemps : « On sait assez, par mon mandement, ce que je pense des Réguliers, et l'on y a deviné déjà quelque amitié bénédictine ». Puis revenant sur Chartres : « Mon bon évêque n'a pas encore renoncé à me pleurer ; il a moins de courage qu'il n'en espérait. Et moi, je ressemblerai, je le crains, toute ma vie à ce disciple de Fulbert à qui l'Eglise de saint Hilaire ne put jamais ôter le regret de sa Notre-Dame ».

Une autre voix, celle d'un saint prêtre, connu de la France entière pour le courage de sa parole, comme par l'impétuosité de son ardente nature, l'abbé Combalot, vint avertir le jeune évêque que l'école romaine s'était réjouie de son avènement et qu'elle comptait sur lui : « Vous faites monter sur ce beau siège à la fois la science des saints et le zèle des apôtres. Vous y portez les doctrines les plus sûres de notre sainte Eglise romaine. Vous chasserez donc de vos séminaires et du cœur de vos prêtres tous les nuages, tous les préjugés, toutes les erreurs du gallicanisme, du rigorisme, du liturgisme français. Vous ferez un diocèse modèle, et, à l'ombre de vos bénédictions, les ordres religieux, les communautés ferventes, les familles d'apôtres verseront dans les entrailles de votre immense troupeau l'abondance des eaux de la grâce et du salut. »

Ces engagements au service de l'Eglise romaine, Mgr Pie venait de les prendre avec Rome elle-même, par une belle lettre latine adressée au Saint-Père, le 23 décembre. Il se disait tout à lui : *Tibi totus addictus sum ego*. Etant le plus jeune des évêques de France, il avait, comme Jean le plus jeune des apôtres, l'ambition de se tenir le plus uni à Pierre, attentif non seulement aux ordres, mais aux moindres désirs du vicaire de Jésus-Christ. Le plus petit

d'entre ses frères, il espérait, comme Benjamin, obtenir du Père commun une indulgente affection, qui le consolerait de celle qu'il avait trouvée près de l'évêque de Chartres. « C'est lui, écrivait-il, ce vieillard octogénaire qui, dès mon enfance, m'a appris les saintes Lettres et formé mon âme à la science du salut. Inséparable de lui, je fus constamment le témoin des combats que sa grande âme a soutenus intrépidement pour la sainte Église de Dieu et la sainte foi catholique. Mais voici qu'il a fallu que le fils s'éloignât du père, le conscrit du vétéran, le jeune homme du vieillard, après avoir reçu la grâce par l'imposition des mains de cet autre Paul qui a versé sur moi le chrême mêlé de ses larmes. » Il exposait ensuite l'état de son diocèse, et il demandait au Saint-Père d'alléger le poids d'une si grande charge, par la plus abondante de ses bénédictions.

L'Église que Dieu et le Pape lui donnaient pour épouse était une des plus illustres et des meilleures de la France. « Enfantée dans le sang du bienheureux Pierre, comme s'exprimaient les chroniques locales, puisqu'elle naissait à l'heure où saint Pierre mourait, elle avait été militante dès ses commencements. » Elle avait pour fondateur Martial, disciple des apôtres ; son premier évêque honoré d'un culte s'appelait Agon, c'est-à-dire athlète ; un de ses successeurs s'appelait Bellator ou guerrier ; et Mgr Pie remarquait que chacun de ces pontifes avait justifié son nom par son ardeur dans le combat de la foi. Hilaire, Martin étaient venus, et avaient jeté sur Poitiers et Ligugé un éclat incomparable de doctrine et de sainteté. « Hilaire ! Martin ! disait-il, ces deux noms sont à l'Église de Poitiers ce que sont à l'Église universelle les noms de Pierre et de Paul. Voilà les fondements de notre Sion, voilà les colonnes, les tours, les remparts de notre cité : Hi sunt Sion fundamenta, hi columnæ, fulcimenta, turres, propagnacula. » Radegonde, Fortunat avaient, à un autre âge, fait de Poitiers, au sein même de la barbarie, un foyer de sainteté et de civilisation, qui avait attiré à sa douce et

vive flamme des âmes innombrables. C'est l'époque de la floraison monastique. Saint Léger était sorti de la même contrée pour ceindre bientôt la couronne d'évêque, puis de martyr. Plus tard les comtes de Poitiers avaient fait à cette Eglise des fortunes diverses. C'est l'époque des guerres saintes. Ç'avait été encore une guerre sainte, au XVI^e siècle, que la Ligue catholique où le Poitou s'était montré au premier rang des tenants du pacte de religion. C'en avait été une autre toute récente encore que la guerre de Vendée, entreprise pour l'autel plus encore que pour le trône. Cette race de géants sortait donc, à cette époque, de son baptême de sang. Là des confesseurs de la foi, comme Mgr Beaupoil de Saint-Aulaire, des défenseurs de la foi, comme le poitevin Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, de grands pasteurs des peuples et restaurateurs de la religion, comme Mgr de Bouillé, et combien d'autres encore ! avaient tracé devant le jeune évêque une voie brillante d'exemples et jonchée de palmes.

Mgr Pie aimera, ravivera, exaltera ces souvenirs : il se sentait comme porté et engagé par eux. Il aimera cette terre de Poitou, de laquelle il disait ce que Caleb disait de la Palestine : « Terra quam circumus valde bona est : La terre que nous avons parcourue est excellemment bonne ». Il aimera l'énergie native de ses peuples : « Cette population est vaillante, disait-il, elle ne ressemble pas à d'autres qui se courbent devant l'opinion ou qui fléchissent devant la force ». Il en aimera le franc parler, et il citera volontiers, en le faisant sien, ce mot d'un évêque de Chartres sur le Poitou : « C'est le pays où il est permis de parler le plus librement : nam licet his linguâ liberiore loqui ; et par ce côté il sera plus Poitevin que personne. Il en aimera surtout la religion pratique, et il dira : « Le parfum de piété que répand mon fils est comme celui d'un champ plein d'épis sur lequel le Seigneur a versé sa bénédiction ». — « Quant aux villes, qu'importe, disait-il

encore, qu'elles ne soient pas fortifiées, s'il y a mieux pour les défendre que des murailles de pierre. J'ai lu dans les auteurs anciens qu'un étranger, s'étonnant de ce que Sparte n'avait point de remparts, un des magistrats lui montra la poitrine des jeunes gens et lui dit : Voilà nos remparts ! Ceux de nos villes, ce sont les. poitrines des chrétiens. »

Pour gouverner cette Eglise, l'évêque trouvait auprès de lui deux vicaires généraux d'une grande expérience : M. de Rochemonteix et M. Samoyault, qui, l'un et l'autre, on s'en souvient, avaient été sur les rangs pour l'évêché de Poitiers. M. de Rochemonteix, étranger au diocèse, était un parent de Mgr de Bouillé, qui l'avait attaché à sa personne. « C'était, par excellence, un homme de devoir, écrit Mgr Pie ; tout en lui sentait le prêtre ; et rien n'y exhalait en aucune façon l'esprit du siècle..... Ennemi d'une tolérance banale et pernicieuse, étranger à toute complaisance pusillanime, il aimait cependant à aplanir les difficultés, et il s'y employait souvent avec succès. Il avait pour cela des aptitudes particulières. Il avait un rare secret de se maîtriser et de se posséder. Son enjouement naturel se conciliait avec une charité exquise, avec une réserve respectueuse. Doué d'un esprit vif et délié, il n'en usait que pour répandre autour de lui une joie honnête, ou pour écarter les côtés difficiles des questions et des situations qui n'auraient rien gagné à être abordées de front. » Mgr Pie ajoute qu'ayant, pendant vingt ans, accompagné son vénérable parent dans le cours de ses incessantes visites épiscopales, c'était l'homme de son diocèse qui connaissait le mieux toutes les paroisses et qui y était le mieux connu.

M. l'abbé Samoyault était une plus grande figure ecclésiastique. Enfant du Poitou, élevé à Saint-Sulpice, ancien professeur, puis supérieur du séminaire diocésain, enfin vicaire général et archidiacre de Poitiers, supérieur des deux maisons des Religieuses du Sacré-Cœur de Poitiers et de Niort, confident, conseiller et ami de la

plupart des familles importantes du diocèse, directeur de deux ou trois générations de mères chrétiennes, « ce prêtre, dit Mgr Pie, était le serviteur de Dieu, prêt pour toute œuvre bonne, *ad omne opus bonum paratus* ». — « Vous savez, rappelait plus tard l'évêque à son clergé, ce qu'était auprès de nous, ce qu'était pour nous, ce beau et saint vieillard. Il était sexagénaire déjà depuis plus d'un an, quand nous fûmes envoyés vers vous : la date de son sacerdoce avait précédé celle de notre naissance. Et cependant nous pouvons dire qu'aucun de nos prêtres n'a été plus respectueux que lui envers nous, comme le veut saint Ignace écrivant aux Magnésiens : *Honorate juvenilem episcopum vestrum*. Pendant une durée de près de trente ans, quel appui, quelle force et en même temps quel charme et quelle douceur nous avons trouvés dans le commerce quotidien avec cet homme de notre droite ! »

Il faut marquer aussi, et au premier rang dans ce conseil épiscopal, la place de M. Cousseau, alors supérieur du grand séminaire. « Littérateur, historien, antiquaire, théologien, hébraïsant, écrivant et parlant le latin et le grec avec une égale facilité, il était familier avec toutes les branches du haut enseignement classique et sacerdotal. Sa vaste mémoire suffisait à tout, et l'étendue du savoir qu'il avait acquis faisait véritablement de lui cet homme docte dans le royaume des cieux, qui tire de son trésor les choses nouvelles et anciennes. » Mgr Pie, qui en parle ainsi, célèbre pareillement « sa piété ferme et douce, son respect de soi-même, et ce culte de la dignité sacerdotale qu'il portait jusque dans les moindres détails de la vie ». — Il allait lui être enlevé au bout de quelques mois pour occuper un siège dont il était digne. « A tout le moins, reprenait l'évêque, nous sommes-nous assez connus pour que cette trop courte année ait établi entre nous des relations d'intimité et une conformité de pensées que la séparation n'a jamais pu affaiblir. »

Cependant l'évêque de Poitiers, tout confiant qu'il était dans ses auxiliaires, avait résolu de ne se reposer de son devoir que sur lui-même. « Je suis entré dans la voie que vous m'avez indiquée, faisait-il savoir à l'évêque de Metz, et je m'en trouve bien. Je fais par moi-même le plus que je puis. »

Il fit beaucoup tout de suite, il fit beaucoup toujours, remplissant tous les devoirs de l'épiscopat avec une religion dont nous avons un précieux et gigantesque monument élevé par ses mains. C'est le recueil autographe de ses actes pontificaux, où toute fonction ecclésiastique accomplie par lui, ordination, confirmation, visite pastorale, bénédiction, mariage, prédication, office public, administration de sacrements, est enregistrée chaque soir, sous forme de procès-verbal, dans ce beau et grave latin qui jette comme un reflet de l'antiquité sacrée sur les actes de ce pontife, et le fait ressembler davantage encore aux évêques d'un autre âge ou aux Pères de l'Église. Six registres in folio, entièrement écrits de sa main, sont remplis par la suite ininterrompue de ces Acta qui, commençant par les lettres de sa consécration, 29 novembre 1849, ne se terminent qu'au 13 mai 1880, dans la semaine même de sa mort. Je ne connais rien qui soit plus à l'honneur de sa persévérance, ni qui témoigne plus hautement de la grande idée qu'il eut de ces fonctions saintes. Lui-même ne trouvait pas de plus puissant moyen de ranimer sa religion dans l'accomplissement de chacun des actes de son ministère que d'en fixer ainsi chaque jour authentiquement la mémoire sur ce livre qui le suivait partout et qui, disait-il un jour, le suivrait jusqu'au pied du tribunal de Dieu.

Le fleuve de doctrine et d'éloquence qui devait couler trente ans des lèvres de Mgr Pie sur l'Eglise tout entière commença par s'épancher sur la ville de Poitiers. Dès les premières semaines, l'évêque se mit en rapport avec les âmes et les œuvres. Presque chaque jour eut son discours.

Il commence, comme il convient, par le grand séminaire, où, la veille de l'ordination de Noël, il commente la parole du prophète : « Allez, anges rapides, allez à la nation bouleversée et qui se déchire elle-même... » *Ite, angeli, ad gentem convulsam et dilaceratam*. Là, à ces futurs prêtres, il rappelle la parole du Seigneur aux apôtres : « Toute puissance m'a été donnée ; comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie ». Voilà le titre de son autorité. Il rappelle cette autre parole du Maître au cénacle : « Je ne vous appellerai pas mes serviteurs, mais mes amis ». Voilà l'engagement de sa bonté : on avait un maître et un père.

Un autre jour, le lendemain, c'est aux Antiquaires de l'Ouest qu'il explique, à sa manière, cette parole du Seigneur : *quia si hi tacuerint, lapides isti clamabunt* ; là où l'histoire se tait, les monuments parlent encore et témoignent pour Dieu. L'historien de Notre-Dame de Chartres se trouva, pour quelques instants, reporté à de chers souvenirs ; et l'archéologie reçut de ses lèvres sa consécration et son baptême chrétien.

Le jour suivant, fête de l'apôtre saint Jean, c'est à un ouvrier d'enfants qu'il explique le devoir et le bonheur de se donner à Dieu, dès le matin de la vie : *Manè adstabo tibi et videbo* ; et d'aimer la pureté pour garder l'amitié royale de Jésus : *qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem*. A quelques jours de là, il recommande à la charité le Refuge du Bon-Pasteur, et lui-même est le pasteur « qui a laissé au désert quatre-vingt-dix-neuf brebis qu'il ne connaît pas encore, tant de familles chrétiennes, tant de jeunes hommes croyants, tant de vierges, orgueil et espoir des foyers qu'il n'a pas encore visités, pour s'inquiéter aujourd'hui de la brebis qui a péri ». Tous ces discours, toutes ces leçons jaillissaient du saint Évangile si naturellement qu'on croyait les entendre de Jésus-Christ lui-même.

Mais son triomphe en ce genre fut son allocution du 1^{er} mars aux jeunes gens du Cercle catholique de Poitiers. Ce cercle était composé en très grande partie des étudiants des Facultés du Droit et des Lettres. La ville de Poitiers est une ville d'écoles, l'Académie y possède une grande part d'action ; et l'Evêque avait à cœur de conquérir cette jeunesse, avenir de son diocèse et déjà sa gloire. Le Cercle avait appelé à cette réunion extraordinaire le premier président de la Cour d'appel, le procureur général, le recteur de l'académie, et toute l'élite d'une société déjà très attirée par les premiers débuts de la parole épiscopale. Elle se surpassa en ce jour. Les prédilections divines marquées dans l'Écriture pour les jeunes hommes, et spécialement pour les jeunes hommes distingués, electi juvenes, la tendresse de Jésus-Christ pour le jeune homme de l'Evangile qu'il regarde et qu'il aime, intuitus eum dilexit eum ; ses propres prédilections de pasteur et de père pour ces aimables diocésains qu'il aspirait à voir en face et dont chacun le tiendra désormais pour un ami ; son désir de les revoir et de goûter ce plaisir, qu'il appelle divin, puisque le Fils de Dieu l'a connu le premier ; enfin son exhortation à être forts, à être braves, à vaincre l'esprit du mal, à garder le Verbe de Dieu, selon la parole de saint Jean : Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis..... toutes ces pensées, toutes ces paroles ont, dans ce petit discours, une grâce et une force extraordinaires. Elles en font quelque chose d'une beauté si achevée qu'elle ressemble bien à la perfection.

Il enleva tous les suffrages. « Ce qu'on ne saurait rendre, dit l'Abeille de la Vienne, c'est l'indicible charme de cette parole douce et entraînante, c'est l'émotion qui dilatait tous les cœurs et illuminait tous les yeux ; ce sont les applaudissements qui ne pouvaient se contenir, et qui éclataient tantôt comme un remerciement, tantôt comme une promesse et un engagement, surtout à ces mots de la

fin : « Que votre devise soit celle de ces jeunes soldats, la plus pure gloire des derniers âges d'Israël : Et si omnes Antiocho obediunt, ego et fratres mei obediemus legi patrum nostrorum. Quand tous sacrifieraient à l'erreur, moi et mes frères nous obéirons à la religion de nos pères ! »

Ces jeunes hommes, parmi lesquels le regard de l'Evêque pouvait déjà deviner les futurs chefs chrétiens de l'enseignement, de la magistrature et du gouvernement, il aimait à les retrouver et à les grouper, dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à côté des vieillards assistés par eux. Là, dans une autre circonstance, il leur disait d'être bons, respectueux pour cet âge dont il est écrit : Ne réprimandez pas le vieillard, mais conjurez-le comme un père. « Messieurs, on a dit que le respect a disparu de la terre. Oh ! quelle grande leçon de respect vous donnez en ce moment ! Pour moi, je m'attendris en songeant qu'il y a, dans cette assemblée vénérable, plus de lustres réunis que le monde n'en a comptés depuis la création : nous avons en face de nous plus de soixante siècles. Ces têtes dégarnies par le temps, j'ai appris d'un disciple de Platon, Synésius, devenu évêque dans l'Eglise de Jésus-Christ, qu'elles sont le domicile de la sagesse, le temple de la divinité : *Depilatum caput prudentiæ domicilium, divinitatis templum*. Et parce que ma foi me fait ainsi considérer les choses, à cause de cela je verse des larmes en vous voyant entourer ces vieillards d'attentions et de respects qui se portent à Dieu : *Honora personam senis et time Dominum*. »

C'était donc à toutes les classes, riches et pauvres, jeunes et vieux, femmes et enfants, justes et pécheurs, que l'Evêque s'était adressé dès ces premières semaines ; et chacun de ses pas avait été marqué par une conquête.

Le bulletin en était arrivé jusqu'à Chartres, où Mgr de Montais s'était réjoui de ce premier fruit de son ouvrage. Surtout les attentions des jeunes membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour leurs vieux protégés émurent

l'octogénaire. Il écrit, le 19 mars : « Je n'ai pu lire que les larmes aux yeux toutes les bénédictions que Dieu répand sur votre ministère. En particulier ce que vous me dites de votre cercle catholique, et de ces bons jeunes gens qui soutenaient des vieillards pour aller à la sainte Table, est une chose qui excite l'émotion et l'attendrissement. Autrefois, même dans les temps où la foi était la plus simple et la plus vive, on ne voyait pas des marques d'une piété si touchante : cela nous attirera de grandes grâces de la bonté divine ».

Mais cet épiscopat qui s'annonçait sous de si favorables auspices, selon quel idéal était-il conçu, et quel type supérieur en fournirait le modèle ? Saint Hilaire fut, cette année-là, fêté très solennellement par son jeune successeur. En ce jour, 14 janvier, Mgr Pie fit l'homélie. En deux mots de son texte, il dit ce que fut Hilaire : d'abord l'homme de la foi, puis le maître de la foi. « J'ai cru et j'ai parlé : Credidi, propter quod locutus sum. » Or, expliqua l'Evêque, c'est ainsi que lui-même serait.

Ce discours est publié ; mais, ce qui ne l'a pas été, c'est la protestation par laquelle le jeune évêque prend cet ancêtre pour son docteur et maître ¹⁰. « Pour moi, ô grand docteur, ô héros de la foi ! je suis le plus indigne de vos héritiers et de vos successeurs. Ma faible voix devrait se taire, là où a retenti le tonnerre de la vôtre. Au lieu de m'asseoir sur ce siège où vous vous êtes assis, je devrais ne baiser que la poussière des degrés que vous gravissiez. Toutefois, qu'il me soit permis de le dire en face et pour l'étonnement des hommes qui ne croiraient pas : oui, ô Hilaire, je crois avec vous, comme vous, et pour les mêmes raisons. Ces vérités de la foi, j'ai passé tous les jours de ma vie à les étudier : hæc ita didici. Et maintenant, je les crois si bien que je puis mourir dans ma croyance, mais je n'en puis changer : in his nec emendari possum, sed commori

possum. Je crois, et mon mal, si c'est un mal, est un mal sans remède. His immedicabiliter imbutus sum ! »

La seconde ville du diocèse, Niort, attendait son Pasteur. Il voulut y entrer, comme à Poitiers, en une fête de Marie, le 2 février 1850, fête de la Purification de la Mère de Dieu. La réception y fut chaleureusement sympathique. En vain quelques patriotes essayèrent-ils de pousser le cri provocateur de : « Vive la république ! » L'Evêque, leur répondant par de grands signes de croix, leur montra à la fois tant de dignité et de bonté, qu'ils s'enfuirent aussitôt, bénis et éperdus. « Niort, écrivait Mgr Pie, le chef-lieu de mon second département, est une ville moins bien famée que Poitiers. Elle a été pour moi d'une vivacité et d'une expansion de sentiments auxquelles je ne devais pas m'attendre. Un très court séjour que j'y ai fait a obtenu d'excellents résultats. » L'affection particulière qu'il conçut, depuis lors, pour cette ville et la contrée dura autant que sa vie.

Mais ces premiers triomphes n'allaient-ils pas l'enivrer ? Mais ces premières fatigues ne l'épuisaient-elles point ? C'était l'appréhension de l'évêque de Chartres, qui n'avait abdiqué ni la tutelle de sa santé ni celle de sa sainteté : ce cher fils était resté un pupille pour lui. « Vous venez de faire des courses triomphales dans les Deux-Sèvres, lui écrivait-il le 6 février. Votre santé a peut-être été ébranlée de ces démonstrations. A ce sujet, je vous recommande très instamment deux choses : premièrement, de conserver l'humilité au milieu de tant d'applaudissements et de succès ; secondement, de donner beaucoup d'attention à votre santé, dont la délicatesse demande ces ménagements.

»

Mgr Pie était content. Cette première vue d'ensemble sur les dispositions de tout son diocèse lui permettait l'espoir d'y faire beaucoup de bien. Il le constate, le 22 février, dans ces lignes d'une lettre à l'évêque de Metz : « Poitiers est une bonne ville pleine de foi et de charité. J'y ai trouvé un

peuple très bienveillant pour moi, des sympathies universelles. Il me semble que, Dieu aidant, j'y ferai son œuvre. »

Il ne tarda pas d'ailleurs à se rendre compte que « cette immense province, envisagée dans son ensemble, avait son fort et son faible, ainsi qu'il s'exprimait, et que toutes les parties étaient loin de se valoir ». Si le pays de la plaine était plus fertile en certains produits, le pays du Bocage l'emportait, disait-il, pour la richesse des âmes. « Certaines portions de notre diocèse, si elles n'avaient ailleurs leurs compensations, seraient désespérantes par leur sécheresse et leur stérilité, par exemple, la lisière qui côtoie l'une et l'autre Charente. Mais notre haut et bas Poitou nous offrent des plages si plantureuses qu'elles nous permettent de nous consoler de l'aridité de quelques autres. » Et l'Evêque se comparait à Axa, fille de Caleb, qui, comme dédommagement de la terre desséchée qui formait sa dot au midi, avait reçu de son père une autre terre plus arrosée et plus fertile : *Dedit itaque ei Caleb irriguam terram superius et inferius.*

« Mais si là, comme partout, il y a du mal et il y a des mauvais », expliquait l'Evêque, « du moins le nombre des bons l'emporte beaucoup ici ; et si vous voulez y regarder de près, le bien y est indigène, tandis que le mal vient généralement du dehors. » Faisant allusion aux géants des guerres de Vendée, il disait que, contrairement à ceux dont parle la Bible, « les géants ici, les seuls vrais géants, s'étaient trouvés parmi les enfants de Dieu, et non dans la race d'Enac. Et, aujourd'hui encore, ceux qui sont d'une stature morale plus remarquée, on les rencontre parmi nous, tandis que la race de ceux qui sont figurés par les insectes sauteurs (les sauterelles), se trouve dans le camp d'Enacim ».

Cette terre recevait, cette année-là, une grande culture. « J'ai déjà été témoin de onze missions, écrivait Mgr Pie ; presque toutes ont converti toute la paroisse, moins

quelques bourgeois qui ne rendront les armes qu'au socialisme qui les égorgera... Ah ! si le pays entrait dans les voies qui lui sont montrées par l'épiscopat ! Mais non, nous sommes incorrigibles. Qu'allons-nous devenir ? »

Dès cette première campagne, Mgr Pie avait fait de la bourgeoisie le but de ses saintes poursuites. D'autres, justement émus de la prédominance croissante de la démocratie, feront porter l'effort principal de leur zèle sur les classes populaires. Mgr Pie, convaincu que la conversion sociale se fera moins par le nombre que par l'intelligence, croit que sa mission spéciale est de s'adresser premièrement aux classes dirigeantes, pour atteindre par elles les autres si chères à l'Eglise. C'est donc contre les hommes en place, les hommes d'affaires, les riches, les puissants, les bourgeois enfin, rois de l'opinion et rois de l'avenir ; contre leurs erreurs et leurs illusions, leur naturalisme, leur libéralisme, leur rationalisme et leur sensualisme, que son apostolat dressera ses batteries, pour les forcer de se rendre à Jésus-Christ vainqueur.

Cette attaque commença par le mandement de Carême de 1850, sur « le retour à Dieu, considéré comme devoir particulier des hommes d'ordre ». Il leur montre qu'ils ne réussiront à réformer le peuple qu'en se convertissant eux-mêmes, sincèrement, publiquement, pratiquement, entièrement : c'est le plan de cette instruction. Il ouvrit, par de grands sermons sur le même sujet, le carême d'abord, puis la retraite pascalle. « Je crois, écrivait-il à M. de l'Estoile, que la journée d'hier, 19 mars, ouverture de la retraite, aura été bonne pour la sainte cause qui m'est confiée. Priez pour moi. » On lit dans les feuilles publiques : « Jamais, même aux jours les plus solennels, nous n'avons vu réuni un aussi nombreux auditoire. Jamais plus religieux silence n'a répondu à une plus solide parole ».

Mais, où éclata la haute magnificence de son langage, ce fut le dimanche des Rameaux, lorsque, avant la procession, ayant béni les palmes, l'Evêque, entouré de tout son clergé,

se plaçant, la crosse en main et la mitre en tête, sur la dernière marche du sanctuaire, prit sujet de ce triomphe de Jésus à Betphagé pour proclamer le règne spirituel de Jésus, le triomphateur immortel : « Ces palmes que vous êtes venus recevoir de ma main et que je vois dans les vôtres, mes chers frères, à qui donc allez-vous les offrir ? Quel est ce roi auquel nous allons faire cortège ? Le roi ! que dis-je ? Mais c'est un nom qu'aujourd'hui on ne prononce plus impunément dans notre patrie. Ah ! Seigneur Jésus, gloire à vous : vous êtes un Roi dont la gloire est éternelle. Les trônes de la terre se sont écroulés, et les yeux les plus fidèles n'ont plus d'autre tribut à payer que le tribut de leurs larmes. Votre trône, ô Jésus, Roi des hommes, votre trône à vous est éternel. Ce qui se fit à Jérusalem il y a deux mille ans, la ville de Poitiers s'apprête à le faire aujourd'hui. Tous les siècles sont avec nous. »

Il s'emparait alors du commentaire de saint Hilaire sur une parole de l'Evangile de ce jour : « Turbæ autem quæ præcedebant et quæ sequebantur, les foules qui précédaient et qui suivaient Jésus-Christ, jetaient leurs palmes sous ses pieds ». Les foules qui précédaient, c'était la suite des patriarches et des justes de l'Ancien Testament ; et, les passant en revue, il les faisait défiler sur cette route de quarante siècles, portant chacun en leurs mains une palme triomphale, et chantant Hosanna au Roi des siècles qui s'avance. Voilà son cortège par devant : Turbæ autem quæ præcedebant. Et les foules qui suivaient ?... Au siècle d'Hilaire, c'étaient déjà quatre siècles de martyrs, de docteurs, de chrétiens de toute condition. Mais depuis ce saint prédécesseur, que le cortège s'est allongé ! Mgr Pie voyait les Pères de l'Eglise, les peuples barbares, les Francs, toute notre histoire qu'il appelle un hosanna de quatorze siècles à Jésus-Christ roi de la France et du monde. « Il est encore parmi nous la première majesté, majesté toujours debout. Aussi n'est-ce plus être Français que de ne pas être chrétien ; et, selon

une parole de saint Ambroise qui ne se rapporte pas moins à nous qu'à la nation sainte : Sed ipsi se amore patriæ qui Christo invident, abdicarunt : Ceux-là n'aiment pas leur patrie qui haïssent le Christ ».

Poitiers ne se lassait pas de l'entendre parler de Dieu, dans le langage même de Dieu. « Il nous semblait entendre saint Hilaire lui-même, disent les feuilles publiques. Béni soyez-vous, Monseigneur, d'être venu le ressusciter et le continuer parmi nous. » Il n'y avait que l'évêque de Chartres qui gourmandât ce zèle, tout en le bénissant, et qui s'alarmât d'un dévouement qui sauvait le troupeau, mais en épuisant le pasteur. « Vous n'y tiendrez pas, lui écrit-il d'un ton aimablement grondeur ; votre santé ne pourra pas jouer longtemps ce jeu qui en ruinerait de plus forts. Je ne veux plus vous prêcher, ni faire l'entendu à vos dépens ; mais je crains votre cœur qui vous fait trop redouter d'infliger des refus. Je vous le répète, on vous tuera, par ce désir insatiable de vous voir et de vous entendre. Partant, si vous vous laissez assommer et mettre sur les dents, je m'en lave les mains. »

Le lundi de Pâques fut encore une plus grande journée. Ces chrétiens de Poitiers qu'il venait de donner à Jésus-Christ, l'Evêque voulut les donner à la Mère de Jésus-Christ. Une tradition poitevine racontait que jadis, dans on ne sait quel siège de la ville, un traître en ayant dérobé les clefs pour les livrer à l'ennemi, celles-ci s'étaient retrouvées miraculeusement dans les mains de Marie. C'est pourquoi, autrefois avant la Révolution, chaque année, le 1^{er} avril, une fête et une procession se célébraient en l'honneur de la gardienne de la cité, sous le vocable populaire de Notre-Dame des Clefs. « Les clefs de la ville entre les mains de Marie : quel souvenir ! quel emblème ! quel gage pour l'avenir ! » s'écriait Mgr Pie. Il ressuscita la fête et la procession : toute la ville s'y porta : ce fut une grande date. L'Evêque parla dans la chaire de Notre-Dame-

la-Grande. « Je viens, dit-il, dans ce beau temple, acquitter pour ma part la dette traditionnelle de gratitude, de piété, d'amour, que le patriotisme poitevin a contractée envers sa Libératrice. Je m'agenouille avec vous devant l'image de votre protectrice, et je vénère dans ses mains les clefs d'argent que votre reconnaissance y a déposées. » Marie gardienne de la ville, gardienne des âmes, gardienne des grâces, était conjurée de se montrer toujours pour Poitiers la Vierge fidèle ; et le patriotisme poitevin commençait à vibrer sous cette touche douce et forte, comme avait fait ailleurs le patriotisme chartrain. Mgr Pie le sentait bien : « Il y a dans ce bon Poitou, écrivait-il lui-même, un vrai désir de me voir content de ce pays, comme ce pays est content de moi. Avec le temps, on me laissera faire bien des choses encore impossibles aujourd'hui. »

Cette sympathie générale, que l'on savait à Chartres, était ce qui réjouissait le plus le cœur de M. Lecomte. C'était bien là l'Evêque tel qu'il l'avait espéré, tel qu'il l'avait représenté dans les derniers conseils qu'il lui avait tracés. « Cher Seigneur, lui écrivait-il, je pense sans cesse à vous ; je vous suis de cœur ; je partage vos fatigues et vos consolations. Vous avez conquis tous les cœurs par votre aménité et votre douceur gracieuse. Tout cela nous revient comme une brise chargée de parfums. J'en bénis le Seigneur dont vous êtes la souriante image, et notre très douce Mère qui vous a fait son saint Luc, son évangéliste et son secrétaire, pour révéler aux hommes les plus aimables mystères de son cœur et du cœur de son divin Fils. »

Mgr Pie ne se reposait d'un travail que par un autre. De ce même lundi de Pâques, fête de Notre-Dame des Clefs, était datée une Lettre pastorale de lui, adressée au clergé avec lequel, disait-il, il était impatient de s'entretenir et de traiter leurs communes affaires de famille. Il y établissait, confirmait ou amendait trois institutions : les missions paroissiales, la caisse de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes et les conférences ecclésiastiques.

L'administrateur commençait à apparaître. Il annonçait ensuite sa visite pastorale, dans le dessein principal d'établir le précieux concert de l'Evêque et de ses prêtres. « Que ne nous est-il donné, dès cette première année de notre épiscopat, de réaliser notre vœu le plus cher ! Que n'avons-nous pas assez de loisir, assez de force, pour aller, le bâton du voyageur à la main, frapper le soir à la porte de votre presbytère, nous asseoir à votre table frugale, recevoir votre fraternelle hospitalité, converser avec vos enfants spirituels qui sont devenus les nôtres, étudier les besoins divers de votre paroisse, applaudir aux résultats déjà obtenus, aider de notre concours les entreprises que vous projetez encore ! Nous vous l'avons-dit : Nous ne nous croirons véritablement l'évêque de ce diocèse que quand nous pourrons dire, à l'exemple du divin Pasteur : Je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent. »

Dès le lendemain, 2 avril, Mgr Pie commençait une première tournée ; une seconde suivit de près. L'évêque de Metz lui avait écrit : « Allez partout, autant que votre santé vous le permettra. Je crois que c'est sur tout dans vos visites pastorales que vous ferez un bien solide et étendu, en apprenant à connaître votre clergé. » L'Evêque partait, emportant, sur chaque paroisse, chaque village, des notes indicatives que nous avons sous les yeux. Etat, ressources, difficultés, moyens, histoire, esprit de chaque population, mérite de chaque curé, action des autorités et des propriétaires : il atout écrit de sa main. Ces visites intelligentes se tournaient partout en ovations enthousiastes décernées au pasteur, au prédicateur, à l'homme distingué, à l'homme du peuple et à l'homme de Dieu qui se faisait tout à tous.

C'est au milieu de ces courses qu'une grande nouvelle arriva à Mgr Pie : Pie IX rentrait dans Rome reconquise par nos armes. L'Evêque fit chanter un Te Deum dans les églises. Un mandement daté du 3 mai donnait en substance les raisons supérieures de cette souveraineté temporelle du

Pape : « Nous avons remis sur un trône cette autorité souveraine d'où relèvent nos âmes, autorité dont l'indépendance est étroitement, liée à l'indépendance du monde entier. Car, si la papauté est, sans aucun doute, cette reine dont on doit dire que toute autre place qu'un trône ne serait pas digne d'elle, il faut ajouter surtout qu'il serait indigne de nous, indigne de la société européenne et catholique de souffrir le prince de nos âmes, le guide de nos consciences, dans un autre rang que dans le rang souverain. »

Mgr Pie ajoutait que cette délivrance de l'Église présageait celle de notre pays, qui venait d'en redevenir le soldat et le vengeur. « Non, cette France, qui, au jour de ses plus grands malheurs, de ses plus cruelles divisions, de ses plus terribles alarmes, se retrouve fidèle à son ancienne mission de protéger l'indépendance de l'Église romaine, cette France n'est point condamnée à recueillir la mort pour prix de ce service. Jamais peuple n'a péri le lendemain d'une telle victoire. »

Mais, si attaché qu'il fût à la souveraineté temporelle du Pape, Mgr Pie plaçait dans une sphère plus haute la souveraineté doctrinale et spirituelle du Vicaire de Jésus-Christ. La fête de saint Pierre, patron de sa cathédrale, lui permit de donner à ses pensées intimes, sur ce sujet du magistère et de l'autorité du Souverain Pontife, une pleine et solennelle manifestation. C'est le premier grand jour de ses déclarations de principes romains.

Il commença par quelques paroles d'effusion personnelle. Commentant à grands traits la scène où Jésus-Christ ayant demandé à Simon : « M'aimes-tu ? » lui confie son troupeau, en lui prédisant les liens qui attendent sa vieillesse, l'Evêque insista sur ces derniers mots : cum autem senueris, alius cinget te. « Mes frères, on est vieillard du jour où l'on est pasteur. Quand tu auras vieilli, dit le Seigneur à son apôtre, tu étendras tes mains dociles, d'autres te ceindront, et ils te conduiront là où tu ne

voudrais pas. Oh ! mes très chers frères, que c'est bien là le sort de l'évêque, la condition du pasteur ! Sa jeunesse est finie ; son bonheur humain est perdu ; sa liberté est engagée, irrévocablement engagée ; il n'est le maître de tous que pour être le serviteur de tous ; il n'a plus l'option ni la spontanéité de rien ; sa vie, en attendant sa mort, est un crucifiement par lequel, heureusement, il peut espérer de glorifier Dieu. »

Comme Pierre, il voulait donc être l'homme du sacrifice ; mais avant tout, comme lui, il sera l'homme de la doctrine, comme lui l'homme de l'Eglise. Ce dévouement à l'Eglise, c'est sa dévotion à lui, la forme de sa piété ; et il y a, à cet égard, un humble et noble aveu dans la prière suivante : « O Prince des apôtres, toujours vivant dans l'Eglise, ce que Jésus vous demanda autrefois, vous nous l'avez demandé à nous-même. Vous nous avez interrogé sur notre amour. Avant de nous faire pasteur d'une partie de la grande bergerie, vous nous avez demandé si nous aimions le divin Maître, si nous l'aimions plus que d'autres. Nous n'avons point eu la témérité de nous préférer à qui que ce soit. Autour de nous, nous apercevons des âmes plus assidues à la prière, plus tendrement appliquées à la piété dont elles ont le loisir de pratiquer les exercices ; mais ce qui nous console, c'est que Jésus a préféré Pierre à Jean. Oui, Seigneur, d'autres vous aiment avec plus d'expansion ; ce que nous pouvons dire, c'est qu'il nous semble que nous aimons votre Eglise, la sainte cause de la vérité ; et vous qui savez tout, vous savez à quel degré nous l'aimons. »

Il ne restait plus après cela qu'à se déclarer l'homme-lige de la papauté, en mettant ses deux mains entre les mains de Pierre : « O pasteur immortel, ô Pierre, ô vous qui êtes présent à la fois au ciel et sur la terre, paisez, paisez mes agneaux. Par la main de votre successeur Pie IX, vous me les avez donnés, ces chrétiens, ces fidèles. Mais que cette même main daigne les paître toujours : ma houlette ne

demande qu'à s'incliner devant cette houlette, ma voix ne demande qu'à se taire pour faire place à cette voix.

« Paissez aussi, paissez toujours mes brebis, je veux dire ces prêtres dont la tendresse envers les agneaux est une tendresse vraiment maternelle. Vous m'avez donné autorité sur elles ; mais que la direction leur vienne toujours de vous. Qu'elles repoussent la pâture que je leur présenterais, le jour où elle ne serait pas conforme à la pâture de Pierre. — Enfin paissez surtout, ô Pierre, paissez celui qui s'appelle ici pasteur par rapport à tout ce qui l'entoure, et qui n'est que brebis par rapport à vous. Daignez vous-même le conduire, afin qu'il conduise sûrement son troupeau dans la voie de la vérité et du salut. »

Ainsi ce grand épiscopat montrait-il tout de suite chacune de ses directions, entraînait-il dans toutes ses puissances, contractait-il toutes ses alliances. Il ne les contractait pas seulement avec la terre, mais encore avec le ciel. En épousant l'Église de Poitiers, Mgr Pie en avait épousé toute la parenté céleste. Ayant déjà honoré Hilaire, il se hâta de porter à deux autres gloires de sa ville et de son diocèse, saint Martin et sainte Radegonde, son tribut de bienvenue et de joyeux avènement.

Près de Poitiers, à deux lieues de cette ville, le village de Ligugé est célèbre par le séjour qu'y fit saint Martin, et par son ancienne abbatale bénédictine. Dès son premier mandement, Mgr Pie avait dit : « Le diocèse qui a vu s'élever par les mains d'Hilaire, la cellule de Martin et le premier monastère des Gaules, restera-t-il longtemps déshérité de ces antiques institutions dont la résurrection est venue consoler plusieurs Églises voisines ? »

Une lettre du 14 mars à Dom Guéranger laisse percer ses desseins sur cet antique berceau : « Mon très cher Père, combien un évêque est écrasé sous le poids de ses obligations ! Il y a une délicieuse lettre de saint Yves de Chartres à cet égard. Il y répand son âme en douces

plaintes de ce qu'il n'a plus de loisir ni pour l'étude, ni pour la prière : à tel point qu'il ne peut plus payer la dette de la prière canonique aux heures établies ; et la conclusion, c'est qu'il va établir un monastère aux portes de la ville, afin d'aller y rafraîchir son âme. Je voudrais bien, mon Père, donner cette conclusion à la présente lettre. Qui sait ? Cela viendra peut-être plutôt que vous n' imaginez ». Lui confiant alors qu'un legs lui a été fait pour une œuvre pie : « Qu'on me laisse libre, dit-il, dans ma préférence entre ses diverses destinations religieuses, et vous aurez de mes nouvelles. J'ai la confiance que je ne mourrai pas sans avoir mis des enfants de saint Benoît dans le diocèse de saint Hilaire ».

En attendant, Mgr Pie était venu pontifier solennellement en ce lieu, avec son grand séminaire. Il y avait trouvé le curé de la paroisse, M. Joseph de Lignon, fils d'un brave officier des guerres de la Vendée, occupé à restaurer la chapelle très ancienne, élevée sur l'endroit où, selon Sulpice Sévère, Martin avait ressuscité un de ses catéchumènes. Mgr Pie hâta cette restauration, et le 16 juin, amenant avec lui Dom Guéranger, avec ses grands-vicaires et un grand nombre de prêtres, il bénit la chapelle entièrement réparée, ornée de sculptures et bientôt de verrières. Le lendemain les reliques de Martin y furent portées en grande pompe. L'Abbé de Solesmes et M. Cousseau y prêchèrent tour à tour. La fête se prolongea jusque dans la nuit par des illuminations ; tout y fut à l'allégresse et l'espérance. On pressentait un plus grand jour ; et on entendit l'Evêque dire à l'Abbé de Solesmes, en passant sous les murs de l'ancien monastère : « Ah ! si nous en devenions possesseurs un jour, quel jour ce serait pour moi ! »

La même dévotion aux saints de son diocèse avait de bonne heure mis l'Evêque en présence de sainte Radegonde, la grande sainte poitevine. Il en aimait la vieille église. Il en aimait la famille monastique survivante

dans ces religieuses de Sainte-Croix, desquelles il écrivait, le 14 mars, à l'Abbé de Solesmes : « Ces humbles filles de sainte Radegonde sont dans un état de déchéance qui me désole. Le clergé séculier ne sait plus préparer de vraies religieuses, chantant le grand office, etc. Il n'y a plus entre nos mains de vocations de la vieille marque. Priez avec moi pour la renaissance de cette maison célèbre. Je veux, d'ici deux ou trois ans, qu'on y enseigne le latin aux novices et qu'on y rapprenne un peu les choses de l'Eglise, tant aux religieuses qu'aux jeunes pensionnaires pour qui je rêve une éducation semblable aux femmes vraiment chrétiennes d'autrefois. » L'ancien moule monastique, tel que l'avait conçu l'Eglise du moyen âge, ne cessa d'être l'idéal de l'état religieux pour l'évêque de Poitiers.

L'affluence des pèlerins au tombeau de la sainte reine fut très considérable en 1850. L'Evêque mêla ses hommages à ceux de cette multitude. « Nous ne le cédon's à aucun de vous, nos très chers frères, disait une Lettre pastorale, en gratitude ni en confiance envers votre bienfaitrice ; et, permettez-nous de le dire, si c'est avoir acquis le droit de cité parmi vous que de partager votre amour filial envers sainte Radegonde, nous sentons que nous ne sommes pas un étranger et un nouveau-venu dans cette province. Après la Vierge Marie, qui occupera toujours la première place dans nos affections, Radegonde est devenue notre seconde mère ; et nous avons la joie de penser qu'elle nous a agréé pour l'un de ses enfants. »

Mais l'Evêque « voudrait apporter quelque chose à cet autel d'où il remporte chaque jour tant de grâces ». Il voudrait restaurer la basilique délabrée. Il voudrait rendre sa splendeur à l'abbaye de Sainte-Croix : autant d'articles du programme de son épiscopat, qu'il exécutera. En attendant, il désire qu'un reliquaire précieux par son travail et la perfection de la forme reçoive le chef de la sainte reine, et « qu'il ne soit pas dit que Radegonde n'a pas parmi nous où reposer sa tête ». Il fait donc appel aux

familles poitevines, avec la promesse de déposer les noms des donateurs dans la châsse de la Sainte. « Il nous serait doux, disait-il, que pas une famille chrétienne ne fût oubliée dans ce nouveau diptyque des enfants de sainte Radégonde. » Il disait encore : « Cette œuvre sera comme la consécration de la première année de notre épiscopat ».

La relique put bientôt reposer dans un reliquaire d'un très beau travail, imité de l'antique. Une parcelle du précieux dépôt fut envoyée par l'Evêque dans son diocèse de Chartres, à l'église de Lanneray, dédiée à sainte Radegonde qui s'y était arrêtée. Une autre parcelle, sur la demande d'une dame poitevine, fut offerte à Madame la comtesse de Chambord. La lettre d'envoi de l'Evêque finissait par ces lignes : « Puisse ce précieux envoi porter avec lui des grâces, des consolations, des espérances ! Puisse l'exilée d'aujourd'hui venir bientôt rendre à sa devancière la visite que celle-ci va lui faire ! »

Cependant ses prêtres étaient convoqués à Poitiers pour la retraite annuelle, qui s'ouvrit le 20 août. Là, dans une suite d'entretiens, publiés plus tard, l'Evêque apprit à ses prêtres ce qu'il était pour eux, ce qu'ils devaient être pour lui.

Il était et il serait l'homme de l'autorité. « L'Esprit-Saint, dit saint Paul, a institué les évêques pour régir l'Eglise de Dieu. Voilà une constitution stable et qui n'est point sujette à révision. » L'Evêque ajoutait : « De même que l'Eglise est une monarchie dont le Pape, et le Pape seul, est le suprême hiérarque, de même chaque diocèse est une monarchie encore dont le chef est l'évêque, l'évêque seul, sous la dépendance du pasteur universel ».

De là, prenant occasion de faire sa profession de foi, il déclara, devant ses prêtres, comme naguère devant son peuple, qu'en tout il était romain et voulait l'être. Mais lui, si mesuré, se garda bien, en présence des vétérans du clergé, de froisser d'anciennes affections à des maximes « qui, disait-il, contenues dans certaines limites, envisagées

dans leurs rapports avec les temps où elles ont existé, se présentent encore à nos esprits investies de l'éblouissante autorité du grand génie des temps modernes, Bossuet, et ne se sont éteintes que dans la gloire plus éblouissante d'une génération de pontifes et de prêtres martyrs ou confesseurs de la foi ». C'est après ces réserves, et d'autres hommages encore à cette « Eglise de France cent fois honorée des éloges du Siècle apostolique », que, sans crainte « d'être accusé de manquer, dit-il, à la mémoire de nos pères et d'être rangé parmi les détracteurs systématiques de cette illustre Eglise », il regrette ce qui est regrettable, blâme ce qui est blâmable. Et il le fait sans faiblir.

Puis ayant raconté le progrès des doctrines romaines, et expliqué ses causes, il emprunte à l'histoire biblique cet éloquent souvenir : « A la suite de nos longs malheurs, en présence de l'esprit de révolte qui était partout, qu'a fait l'Eglise de France, cette grande école du respect et de l'autorité ? Ce qu'Israël avait fait, après un interrègne de scandales et de crimes, à l'élection de Jéhu. Tous les assistants, se dépouillant de leurs vêtements, en firent une sorte de pavois sous les pieds de l'élu, et sonnant de la trompette crièrent : Jéhu est roi, Regnavit Jehu. Ainsi l'Eglise de France, la grande maîtresse du respect, après une ère d'anarchie, et à la veille d'une autre, se dépouillant de ses livrées particulières, maximes, libertés gallicanes, et en faisant le sacrifice au principe d'autorité en même temps qu'à la saine doctrine et au droit commun, a placé tout cela sous les pieds du pontife romain, lui en a fait un trône et a sonné de la trompette, en disant : Le Pape est notre roi ; non seulement ses volontés seront pour nous des ordres, mais ses désirs mêmes seront pour nous des règles. »

Cette autorité de l'Evêque, à la fois subordonnée et souveraine, doit être une autorité obéie et respectée. « Aussi bien, Messieurs, disait Mgr Pie, nous n'avons rien,

du prestige humain qui entourait jadis nos prédécesseurs, la fortune, la naissance, la grande position dans l'Etat. Nous n'en formons aucune plainte. Mais enfin ne faut-il pas qu'aux yeux des peuples, ces avantages soient suppléés ? Car, n'est-ce pas, Messieurs, que vous ne voulez pas avoir un chef abaissé ? Vous voulez pouvoir être fiers de votre évêque, en qui se résume et s'incarne pour ainsi dire l'honneur de votre ordre. Eh bien ! il ne tient qu'à vous, à vos respects, à votre soumission, de le grandir ainsi. Ne le voulez-vous pas ? »

L'Evêque régnera donc, mais aussi il gouvernera. Ce sera le gouvernement pastoral que le sien, le gouvernement de l'amour. Son sceptre, c'est une houlette. Les évêques sont des pasteurs, et non des percussors, dit le concile de Trente : *ut se pastores, non percussores esse meminerint*. Quant à lui, ses prêtres sont des fils et des frères : *illos tanquam filios et fratres diligent*. Gouverner, c'est avertir : il les avertira donc ; déjà il le fait aujourd'hui, et avec quel sens profond des hommes et de leurs besoins ! Gouverner, c'est, de plus, donner à chacun la place qui lui sied : l'Evêque y pourvoira avec discernement. Enfin, voici le dernier mot, et c'est le mot du cœur : « Je suis lié à votre Poitou par un profond amour. Je suis venu en ce pays conduit par le devoir ; je m'y sens désormais retenu par l'affection, par celle que je lui ai vouée, et par celle que j'espère de lui en retour ».

La fête de saint Louis, patron de Mgr Pie, survenant au milieu de ces exercices et de ces instructions, fournit à ses prêtres l'occasion de lui répondre. Ils le firent par un seul mot, le mot de l'apôtre saint. Paul : « *Habemus pontificem magnum* : nous avons un grand évêque ».

Cette retraite était la revue de l'armée avant le combat. L'Evêque avait beaucoup entretenu ses prêtres du Jubilé qui venait d'être accordé par Pie IX à l'occasion de la moitié du XIX^e siècle : une campagne apostolique s'ouvrait

donc à leur zèle. La publication s'en fit par une Lettre pastorale, du 21 novembre 1850, fête de la Présentation de la Vierge Marie au Temple. Au lieu de considérations générales sur ce sujet, l'homme de l'Eglise exposa la doctrine de l'Eglise sur cette grâce insigne, ses figures chez les juifs, son institution chez les chrétiens, ses conditions, ses bienfaits, ses fruits, son histoire, sa particulière opportunité dans le siècle présent. C'est toute la théologie du Jubilé que ce mandement.

L'Evêque se disait heureux d'avoir à annoncer, presque à son arrivée parmi ses diocésains, la bonne nouvelle de l'Année sainte. « Il nous semble, disait il, que nous avons reçu à cet effet spécial l'onction de l'Esprit-Saint, et que la Providence nous a envoyé pour vous prêcher l'année de prédilection du Seigneur, l'année de réconciliation des hommes avec leur souverain Maître : Prædicare annum Domino acceptum... annum placabilem Domino. » Et, en effet, partout où se portait sa parole, on trouvait une image de cette première année de la prédication du Sauveur des hommes, alors que « le Jourdain et la Galilée des nations tressaillaient d'allégresse, parce que le royaume de Dieu était proche et que les peuples assis à l'ombre de la mort voyaient se lever devant eux une grande lumière ».

Il fit solennellement l'ouverture des exercices, le 1er décembre, premier dimanche de l'Avent, par une homélie à la cathédrale. Mais, pour lui, les grandes journées furent celles de la retraite des hommes, prêchée du 16 au 22 dans l'église de Saint-Porchaire, la plus centrale de la ville.

Surtout le discours du 17 fit événement. L'Evêque avait pris pour sujet la parabole de l'Enfant prodigue. Mais, au lieu de l'appliquer au dérèglement et à la conversion du cœur, Mgr Pie l'appliqua aux égarements de l'esprit, puis à son retour à la foi. La raison et la révélation, la nature et la grâce, sont les deux enfants du même père : homo habuit duos filios. Leur patrimoine fut d'abord indivis et devait rester tel ; mais la raison moderne a réclamé depuis trois

siècles la part que lui attribue la nature, pour vivre séparée de la foi : Pater, da mihi portionem quæ me contingit. Elle a voulu sa liberté ; Dieu la respecte, elle fut libre, mais à ses risques et périls : et divisit illi substantiam. Réalisant son avoir, rassemblant toutes ses ressources, congregatis omnibus, la science séparée, maîtresse de ses voies, s'est avancée seule, bien loin, dans le progrès et dans la nouveauté : peregrè profectus est in regionem longinquam. Mais il s'est trouvé qu'en somme le règne de la libre pensée n'a été jusqu'ici qu'une longue débauche d'esprit : Ibi devoravit substantiam suam vivendo luxuriosè. La ruine de la raison, voilà par où finit le premier acte du drame et l'histoire des trois siècles d'émancipation !

Mgr Pie trouve de même, dans la sublime parabole, la faim déchirante du scepticisme ou du philosophisme se mourant d'inanition : Facta est fames valida in regione illâ ; l'asservissement de la raison ne voulant pas de Dieu et se vendant à l'homme, à une école, à une secte : Et adhæsit uni virorum regionis illius ; la grossière abjection d'une intelligence fille de Dieu, condamnée à paître les pourceaux dans l'obscène littérature du matérialisme : misit illum in villam ut pasceret porcos ; enfin le désespoir de cette âme immortelle réduite à souhaiter le sort de ces bêtes immondes pour lesquelles la mort n'a pas de lendemain : Et cupiebat implere ventrem de siliquis quas porci manducabant, mais sans arriver à s'assouvir de ce bas espoir et de cette vile erreur : et nemo illi dabat.

La seconde partie du discours, non moins belle que la première, racontait le retour de la raison égarée ; les regrets de l'esprit humain au sein de son indigence ; les premiers efforts des grands convertis de ce siècle pour se lever et marcher vers le Père des lumières, surgam et ibo ad patrem ; les avances miséricordieuses de Dieu, et la restitution qu'il fait à la raison de ses trésors perdus ; le devoir pour les croyants d'ouvrir sans jalousie ni défiance leurs rangs à ce frère converti, encore infirme dans la foi ;

la joie de l'Eglise quand elle voit le Prodiges revenir enfin repentant dans ses bras. « Ah ! mes frères, nous sera-t-il donné d'être témoins de cette grande réconciliation de l'esprit humain avec la révélation, de la philosophie avec l'Evangile ? Un jour, en rentrant dans la maison paternelle, nous sera-t-il donné d'y entendre cette délicieuse symphonie, ce concert admirable de la raison et de la foi ? Et cum appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum. Quel jour ce sera que ce beau jour ! Quand l'intelligence de l'homme vibre sous les doigts de Dieu, quand la foi et la raison unissent leurs accents, rien n'est comparable à cette harmonie rivale de l'harmonie des cieux. »

Cette homélie eut un grand retentissement. « Ce discours, a raconté un très excellent juge qui en fut l'auditeur, est resté dans ma mémoire comme un des plus parfaits chefs-d'œuvre. Tout le Poitiers intelligent et lettré l'entendit ; la parole de l'Evêque fut l'événement de la cité ; pendant plusieurs jours on ne s'entretint que d'elle ; amis et ennemis n'eurent qu'une voix pour en admirer la force et la beauté. Les demeurants de cette époque pourront, après trente ans, dire si j'exagère. »

Après ces grands discours, Mgr Pie priait. Le lendemain de cette homélie, il se rendit en pèlerinage au bourg de Migné, pour s'agenouiller au pied de la croix, au lieu même où elle était miraculeusement apparue dans le ciel, en 1826.

Deux jours après, vendredi, l'apôtre remontait en chaire, avant le sermon du soir. L'art savant et ingénieux a disparu cette fois : c'est le cœur seul qui parle. L'Evêque s'adressait d'abord aux hommes déjà avancés dans la vie : « Vous qui êtes nos aînés, nos devanciers, leur disait-il, vous qui avez le pas sur nous de plusieurs années, oubliez que je suis votre évêque, et ne voyez en moi que votre fils qui prend l'accent de la prière et de la supplication, et qui vous demande avec larmes d'avoir pitié de votre âme en vous

réconciliant avec Dieu : *Miserere animæ tuæ placens Deo.* Ah ! un jour, qui n'est peut-être pas éloigné, votre fils, votre fille seront agenouillés autour de votre couche de douleur, versant des larmes, et n'osant pas vous dire que votre vie va finir, qu'il est urgent de rentrer en grâce avec Dieu, que bientôt il ne sera plus temps. Permettez-moi, mon frère, de leur épargner ce devoir si douloureux, et de substituer aujourd'hui ma prière filiale à la leur. L'Apôtre me dit de vous conjurer comme un enfant conjure son père : *Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem* : tout mon discours est donc une prière que je vous adresse ; toute mon argumentation, c'est une supplication. Ayez pitié de votre âme en vous réconciliant avec Dieu. C'est le but du Jubilé de chaque quart de siècle de déterminer des conversions longtemps retardées. Voulez-vous attendre encore vingt-cinq ans ? Vingt-cinq ans ! osez-vous y compter ? Non, vieillard. Je me mets donc à vos genoux comme un fils auprès de son père, et je vous supplie encore une fois d'avoir pitié de votre âme et de vous réconcilier avec Dieu ! »

Il se tournait vers les jeunes gens, et leur disait de même : « Jeunes gens, heureux sans doute ceux qui ne font jamais de faux pas ! Mais Augustin avait fait plus de chutes que vous, et vous savez comment il fut accueilli par Ambroise. Jeunes gens, je vous loue, vous qui n'avez pas péché ; mais je me jette à votre cou, je vous embrasse avec plus de tendresse, vous qui êtes tombés et qui voulez vous relever dans les bras de l'Eglise. »

Ces bras de la miséricorde, l'Evêque les ouvrait devant eux, en se mettant lui-même à leur disposition. « Quelques hommes, leur disait-il, ont désiré m'ouvrir leur âme et leur conscience. Vous savez que ma vie est surchargée de mille devoirs. Toutefois, mes journées les plus heureuses, celles où j'aurai trouvé le plus de repos seront toujours celles où j'aurai pu presser sur mon cœur un de mes frères, un de mes fils revenus à Dieu. » Il leur donnait donc ses heures

d'audience, en ajoutant : « Le vieillard qui viendra heurter à la porte de son évêque ne trouvera qu'un fils, le jeune homme ne trouvera qu'un frère : Seniore ut patrem, juvenes ut fratres ; que cette convention soit faite aujourd'hui pour toujours ».

Personne à Poitiers, dans le monde intelligent, ne voulait rester en dehors, sinon des bénédictions, du moins des affections de cet homme grand et bon. Nous trouvons dans ses papiers cette lettre que lui écrit, en ces mêmes semaines, un très haut fonctionnaire : « Ne nous retirez pas votre main, Monseigneur, parce que, par notre éducation, nous appartenons malheureusement à l'école du doute. Dites-nous souvent au contraire de ces suaves paroles dont vous seul avez le secret. Continuez, comme par ces jours passés, à porter dans nos cœurs un trouble jusqu'alors inconnu ; et peut-être, Dieu aidant, aurez-vous un jour à vous applaudir d'avoir bien voulu songer à nous ».

L'élan donné par l'Evêque dans la ville de Poitiers s'était communiqué à tout le diocèse, et, quelques mois après, une Lettre pastorale constatait avec joie ce réveil général. Elle disait : « Depuis trois mois, des larmes de bonheur coulent de nos yeux chaque matin, quand nous lisons dans les relations de nos coopérateurs que presque tous les fidèles de leurs cités ou de leurs hameaux ont satisfait aux prescriptions du Jubilé, et marchent comme un seul homme dans la voie des commandements divins.... Quant à nous, nous n'oublierons jamais le spectacle offert naguère par notre bien-aimée ville de Poitiers : ces dix mille fidèles qui formaient le cortège saint, et dont la plupart, nonobstant le froid, stationnèrent aux portes des églises de Notre-Dame et de Sainte-Radegonde ; ces visites solitaires et recueillies aux quatre sanctuaires que nous avons indiqués, la route qui conduit à l'humble bourgade où brilla le signe du salut toujours couverte de pèlerins ; cette affluence autour des chaires sacrées qui forma constamment et simultanément, pendant la station jubilaire, trois auditoires de plusieurs

milliers de chrétiens ; cette bienheureuse Retraite des hommes dans l'église de Saint-Porchaire, dont nous eussions voulu agrandir l'enceinte ; cette communion générale ; ces conversions nombreuses... Oui, le souvenir de toutes ces choses restera pour toujours gravé dans notre esprit. »

La santé de Mgr Pie avait à peu près suffi aux travaux dont nous venons de décrire une partie, mais non toutefois sans des moments d'arrêt et de prostration. Ce n'était pas, on le devine bien, faute d'avoir été vingt fois averti, repris, grondé, en même temps que béni, félicité, animé par l'évêque de Chartres, dans des lettres de la plus spirituelle tendresse : « On m'écrit que vous êtes souffrant. Il faut pourtant savoir, par raison et par humanité, frustrer le transport de ces Poitevins. Il faut pourtant qu'ils sachent que vous n'êtes pas un Hercule, et qu'ils doivent s'accoutumer à des privations que le Ciel compensera par le bonheur de vous posséder plus longtemps ». Ailleurs, c'est lui, le vaillant, le robuste, lui le chêne dont la compassion s'incline vers le roseau : « Mon Dieu ! mon cher Seigneur, que je voudrais vous faire héritier de mes forces et de la vigueur physique que me laisse encore la rigueur de l'âge ». Mais partout et surtout c'est l'évêque, l'homme de foi, qui n'appuie que sur Dieu sa confiance de père : « Mon très cher Seigneur, avec de sages ménagements vous sortirez sain et sauf des fatigues que vous donne l'empressement de ces peuples. D'ailleurs, je me fonde bien moins sur votre tempérament dont je sais la fragilité, que sur la protection divine dont vous avez reçu un gage qui me paraît assuré. La volonté de Dieu est si fortement marquée dans votre nomination vainement déclinée, que je regarde cette disposition du Ciel comme une promesse du secours dont vous avez besoin. Dieu vous a dit : Marche ! et vous avez marché sans plus de façon. Je vois là une source de grâces qui ne se tariront pas. Vous serez éprouvé, mais sans être abattu... »

Telle fut, en cette première année de Mgr Pie, sa parole et son action. Nous avons voulu l'exposer, dans ce chapitre, avec un détail que nous aurons le regret de ne pouvoir donner à la suite de cette histoire. Du moins, par ce commencement, pourra-t-on prendre l'idée de ce que furent l'œuvre et l'homme. Et s'il faut joindre aux faits que nous avons racontés un tableau qui les résume, un témoin de ces premiers temps, qui est aussi un peintre d'une rare excellence, nous le fournira dans ces souvenirs fidèles :

« On ne saurait rien imaginer de plus brillant, — de plus charmant, si je l'ose dire, — que cette aurore épiscopale. A Poitiers, le nouveau pontife s'était vu d'emblée en possession d'une véritable royauté intellectuelle, malaisée à conquérir dans une ville où la magistrature, les facultés de droit et de lettres, les fonctions publiques de tout genre, la vieille société poitevine, apportaient chacune leur contingent d'esprits distingués.

« Sa conversation, étincelante d'esprit, merveilleuse d'à-propos, de variété, de grâce sérieuse, tenait suspendu à ses lèvres quiconque venait le visiter dans son salon ou dans son cabinet également accessibles. Elle avait le miel des abeilles de l'Attique ; au besoin, elle en avait le dard ; mais, sous sa parure éblouissante, la beauté supérieure et la plénitude vigoureuse de la pensée chrétienne restaient toujours visibles. On sortait nourri et ravi tout ensemble ; et, ce qui ne gâte rien, on sentait que, sous l'influence de cette électricité de la parole, on avait, soi-même, mieux pensé et mieux dit que de coutume.

« Lorsqu'il parlait seul et sans réplique à attendre, dans les allocutions, dans les sermons, c'était un autre genre d'enchantement qui faisait dire déjà ! quand venait la fin du discours, quelles qu'en eussent été les dimensions. Toujours lumineuse et limpide, trouvant toujours « sa sérénité dans sa hauteur », servie par un organe d'une fraîcheur mélodieuse et de la distinction la plus rare, sa parole avait pour qualité maîtresse l'aisance avec laquelle

elle adaptait son caractère et son niveau à toutes les variétés possibles d'auditeurs. Qu'il s'adressât à la jeunesse des écoles, aux ouvrières, aux servantes, aux enfants qu'il allait confirmer, à l'élite de la société poitevine, aux foules immenses et mêlées de la cathédrale, aux prisonniers, aux familles réunies pour une messe de mariage, nous nous disions les uns aux autres après l'avoir entendu : C'est la même doctrine, ce sont les mêmes sentiments et les mêmes pensées ; mais, le ton, le langage, la dose diffèrent et sont, chaque fois, dans un point de perfection exquise, ce qui convient à chaque milieu et à chaque auditoire.

« Ajoutons, de peur que ce que j'ai dit ne suggère l'idée très fausse de quoi que ce soit d'apprêté, de mondain ou de léger, une majesté épiscopale qui eût corrigé la jeunesse, si la jeunesse eût été un défaut, mais qui plutôt se combinait avec elle en une harmonie également aimable et imposante. Très frappante dans l'homme extérieur, dans sa haute taille, dans sa démarche singulièrement noble, dans son regard ferme et doux, dans le sourire sérieux de ses lèvres pleines, dans tout son visage encadré d'une chevelure aux reflets plus que dorés ; dans son attitude en chaire, dans la gravité de son débit sonore, soutenu, maître de lui-même, cette majesté visible ne faisait que soutenir la majesté intérieure, celle de la pensée solidement établie au centre et au sommet de la vérité chrétienne, celle de l'autorité divinement instituée en vertu de laquelle l'Evêque est père, apôtre et docteur. L'âge, les épreuves, la grandeur des luttes et du rôle ajoutèrent, d'année en année, à cette dignité qui sied si bien aux pontifes. Mais, dès cette époque, dans les occasions les plus familières comme dans les plus solennelles, on sentait qu'on était en face d'un évêque, et qu'on entendait, non la parole qui cherche, qui discute ou qui plaide, mais la parole qui sait et qui

enseigne. Et l'on pensait involontairement aux Pères de l'Eglise ¹¹. »

Maintenant poursuivons et élargissons le tableau. Aussi bien, ce n'est pas à son Eglise de Poitiers que se bornent les travaux de Mgr Pie, en cette mémorable année de 1850. On n'en comprendra complètement l'étendue, et on n'en appréciera le caractère et la portée que lorsqu'on aura vu, après l'action du pasteur au milieu de son troupeau, l'action du Docteur au sein des assemblées conciliaires de sa Province ecclésiastique, et l'attitude de l'Evêque dans les affaires générales de l'Eglise de France.

CHAPITRE II.

LE CONCILE DE BORDEAUX.

LA LOI DE 1850 SUR L'ENSEIGNEMENT : LE DROIT DE L'ÉGLISE. — LE CONCILE DE BORDEAUX. — LA COMMISSION DE FIDE ET DOCTRINA. — DISCOURS A SAINT-MICHEL. — VOYAGE A CHARTRES. — AFFAIRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE. — GALLICANISME DE MGR DE CHARTRES. — SACRE DE MGR COUSSEAU. — MORT DE M. LECOMTE

(1850.)

« Evêque, rien que cela, mais tout cela ! » Telle était la devise de Mgr Pie. Elle voulait dire d'abord qu'il serait avant tout l'homme de son diocèse ; elle voulait dire ensuite qu'il saurait être aussi l'homme de la sainte Eglise, à son service, partout où elle l'appellerait.

On pouvait déjà présager que cette part d'action serait grande. Dès son arrivée à Poitiers, les évêques de la province ecclésiastique avaient fait un accueil très particulier à ce jeune collègue qui, dans leur pléiade d'un éclat assez divers, apparaissait déjà comme une étoile de première grandeur. L'un d'eux, Mgr Régnier, évêque d'Angoulême, devenu peu de mois après archevêque de Cambrai, lui écrivait, en décembre 1849 : « Il nous a suffi, Monseigneur, de savoir d'où vous venez pour savoir qui vous êtes. Vous possédiez la confiance du vénérable évêque de Chartres : la nôtre, dès lors, ne pouvait manquer de vous être acquise ». L'évêque de Périgueux salua en lui

l'envoyé de la Vierge Marie : « Le tendre amour que vous professez pour la Mère de Dieu me fait bien augurer de votre épiscopat ». De même, l'évêque de la Rochelle, Mgr Villecourt ; celui de Luçon, Mgr Baillès ; et en particulier le métropolitain archevêque de Bordeaux, Mgr Donnet, avaient ouvert leurs bras à celui qui venait apporter dans leurs rangs la jeunesse, la doctrine, l'éloquence, l'esprit, et les longues espérances de l'ouvrier de la première heure appelé, dès le matin de son âge, à cette vigne de choix.

A cette première bienveillance avait bientôt succédé universellement une faveur marquée, dès qu'on avait connu l'attitude magistrale qu'avait prise sur son siège ce jeune et grand évêque. Mgr de Dreux-Brezé, dès le lendemain de sa nomination à l'évêché de Moulins, demandait déjà à le considérer comme un frère et un modèle. Enfin l'archevêque de Reims, Mgr Gousset, bientôt cardinal, commençait à se concerter avec lui pour la diffusion des doctrines romaines : « A mon retour de Rome, je veux me procurer le plaisir de vous voir et de m'entretenir avec vous sur les besoins actuels de l'Eglise de France, et sur les mesures à prendre pour favoriser et développer, sans éclat et sans froissement, le mouvement qui tend à resserrer les liens qui nous unissent à la chaire de Pierre. »

En même temps que les lettres, les visites épiscopales affluaient à Poitiers. Ceux qui, dans le même palais, avaient vu jadis le vénérable Mgr de Bouillé, répétaient qu'ils venaient de voir « le jeune Salomon assis plein de sagesse et de gloire sur le trône de David ». C'est l'expression de plusieurs lettres de ce temps-là.

L'influence naissait. Elle allait s'exercer, en cette même année 1850, dans trois grandes affaires d'intérêt général ecclésiastique : la loi sur l'enseignement, le droit de la presse catholique, et, à leur sommet, le concile de Bordeaux, qui en forme le lien, en leur donnant une place dans ses délibérations et résolutions.

Il y a plus de cinquante ans que renseignement est le champ clos d'une lutte toujours renaissante entre. l'Eglise et ses ennemis ou ses concurrents. Or, on était alors à une de ces minutes où une grande position est près d'être enlevée. Grâce à l'initiative de M. de Falloux, qui n'avait accepté le ministère que pour cela, grâce aussi au sentiment de terreur salutaire qui, au lendemain de 48, avait rallié, sur le terrain de la conservation religieuse et sociale, les esprits la veille encore profondément divisés, une loi s'élaborait qui promettait à l'Eglise sa part de liberté dans l'exercice d'un droit qui d'ailleurs était pour elle l'accomplissement d'un devoir. Mais, parce que c'était en somme une loi de transaction, elle ne parvenait qu'à peine à satisfaire les partis dont chacun se plaçait à son point de vue propre et exclusif des autres.

Il y avait le point de vue de l'Etat enseignant, qui, tout en se dessaisissant du monopole absolu, s'obstinait cependant à en retenir encore une trop grande part, soit par la subvention accordée par le budget aux établissements universitaires, soit par la fixation des programmes d'examen maintenue au seul Conseil de l'Instruction publique, soit surtout par la collation des grades attribuée aux seuls jurys des Facultés d'Etat, soit enfin par la surveillance académique conférée aux inspecteurs de divers degrés sur les établissements de libre exercice, comme on les appelait.

Il y avait ensuite le point de vue du droit du père de famille, qui demandait liberté égale pour toutes les maisons d'enseignement, entre lesquelles sa conscience aurait à faire le choix qui lui agréerait. C'était surtout à ce point de vue que s'étaient placés les auteurs de la loi, mais sans pouvoir obtenir l'égalité complète, et affranchir l'enseignement que l'on appelait libre de la domination, de la protection et de l'inspection de son concurrent.

Il y avait enfin le point de vue de l'Eglise, qui demandait qu'au moins on affirmât le principe de son autorité de droit

divin dans l'enseignement. Et si, par le malheur des temps, au lieu de l'invoquer comme une puissance divine, on ne faisait appel à elle que comme à une force sociale, du moins fallait-il qu'on l'honorât assez pour ne pas l'assujettir à l'Université, en faisant pénétrer l'inspection de l'Etat jusque dans le sein même de ses petits séminaires.

Le premier point de vue, celui de l'Etat enseignant, était le point de vue de M. Cousin et d'un grand nombre d'universitaires. Le second, celui du père de famille et de la liberté pour tous, était celui des libéraux sincères, catholiques et autres. Le troisième, celui de l'Eglise et de son autorité, n'était à l'usage que d'un nombre plus restreint d'esprits théologiques qui, nourris de doctrine, voulaient que, tout en consentant à des concessions, l'Eglise obtînt encore la reconnaissance effective de sa souveraineté. Tel était, en particulier, l'esprit éminemment ecclésiastique de l'Evêque de Poitiers, qui demandait pour les évêques un droit de contrôle doctrinal sur les programmes et les livres de l'enseignement public, ainsi que nous le verrons.

C'était bien l'idéal ; mais était-ce le possible ? Et d'autre part le possible accordé ou promis par la nouvelle loi était-il suffisant ? La discussion du projet soulevait toutes ces questions. L'Univers le combattait, l'Ami de la religion le défendait. Mgr Morlot écrivait, le 7 février, à son collègue de Poitiers : « Voilà, comme je le prévoyais, qu'au sujet de la fameuse loi, le journalisme, guère plus raisonnable d'un côté que de l'autre, nous partage en deux camps C'est là, à mon avis, le plus triste de l'affaire. Quant à la loi, je dirais volontiers : Abeat quocumque libuerit... » Mgr Pie, tout en blâmant, lui aussi, les excès de plume des deux côtés, se plaignait particulièrement de ce que « l'Ami de la Religion ne produisait jamais ce qui le contrariait. — En somme, ajoutait-il, on veut pousser l'Eglise à faire alliance avec le grand parti du rationalisme conservateur. Hélas ! l'Etat-Dieu est encensé par tous ; et Jésus-Christ n'est plus qu'un

des demi-dieux rangés autour de son autel. Tout cela n'est pas chrétien ».

L'évêque de Chartres s'était inscrit en tête des opposants : c'était inévitable. Le premier il partit en guerre au cri de : Dieu le veut ! Le vieux croisé de 1826 écrivait le 20 février 1850 : « Je crois que Dieu veut que je combatte de toutes mes forces cette misérable Université. Je pousse toujours ma pointe, et je ne cesserai que lorsque cette affaire aura eu un terme, bon ou mauvais ».

C'était peu. Il demanda à son lieutenant d'autrefois de faire campagne avec lui. « Je crois, lui écrivit-il le 24, que vous feriez une chose très méritoire devant Dieu, mon cher Seigneur, si vous envoyiez tout de suite à l' Univers votre adhésion à l'opinion énoncée par Mgr de Nancy et par moi. Le silence perdra tout.

Il s'agit de parler avec courage. Je crois que votre conscience ne sera tranquille qu'à ce prix... Vous jouissez déjà d'une réputation assez étendue et qui prend un accroissement rapide. Je suis persuadé que, dès que vous aurez franchi le pas, d'autres vous suivront. »

Le jeune évêque n'avait pas cette fougue précipitée. Son rang de nouveau-venu dans l'épiscopat et plus encore peut-être l'embarras où le laissait la complexité de cette question, lui défendait de sortir, quant à présent du moins, de son poste d'observation et de son rôle de modération. Il fit mieux : il insinua les mêmes sentiments de paix à son vénéré maître, lequel finalement s'en remit, comme lui-même, à la bonté de Dieu. « J'espère donc, lui écrit le saint évêque de Chartres, cette fois fort radouci, que cette triste affaire de la loi sur renseignement, quoiqu'elle prenne un fort mauvais tour à l'heure qu'il est, aura plus tard un dénouement imprévu et où se montrera la bonté ineffable de notre bon et souverain Maître. » C'était, en définitive, cette confiance en Dieu qui devait avoir raison dans les résultats.

Volontiers l'évêque de Poitiers s'en fût donc tenu là, si, de Paris et du sein même de l'Assemblée, on ne l'eût mis en demeure de se prononcer. Le 25 février, une lettre de Mgr Parisis, membre de la commission parlementaire chargée de préparer la loi, demanda à ses collègues dans l'épiscopat leur avis sur le projet, près de passer en dernière lecture. Il fallait se déclarer. Telle fut, le 1^{er} mars, la réponse de Mgr Pie : « Mon bien cher Seigneur, je suis toujours resté sous l'impression des paroles que vous me dites à Chartres : La loi proposée, c'est l'Etat enseignant placé au-dessus de l'Eglise enseignante. Depuis cette époque, la loi n'a pas changé de caractère... ». Mais d'autre part ne pouvait-on pas finir par l'accepter, pour ne point se séparer du parti monarchique et conservateur qui y voyait le salut de la société ? Mgr Pie hésita : « Je n'ose donc point dire ce que j'eusse fait à votre place, mon cher Seigneur. Je comprends tous vos embarras ; et je suis et serai toujours, pour ma part, plein de reconnaissance et d'admiration pour le bien que vous faites dans le poste que vous avez accepté. »

On pouvait voter la loi par condescendance : c'était la conséquence de cette première partie de la réponse de Poitiers. Mais devait-on la voter ? C'était la question de la seconde partie. L'Evêque y faisait voir qu'en vertu de cette loi l'Eglise donnait entrée chez elle à l'Etat, tandis que l'Etat ne donnait pas sérieusement entrée chez lui à l'Eglise. « L'Etat entre chez nous par son inspection des petits séminaires, par son contrôle sur l'enseignement, au point de vue de la morale et de la politique, ce qui peut comprendre tant de choses et devenir quelque jour un joug intolérable ! L'Eglise n'entre dans l'Etat que par sa très faible part de représentation au Conseil supérieur, au Conseil académique, au Conseil départemental d'Instruction publique. Et que deviendra un jour cette représentation ? »

L'Evêque en revenait toujours au principe de l'autorité enseignante de l'Eglise, demandant du moins pour elle qu'elle ne subît pas de contrôle chez elle, et exerçât le sien ailleurs, dans ce qui la regarde. Il conclut donc de cette sorte : « Je ne croirai la loi admissible qu'à deux conditions : 1° pas d'autre inspection dans les séminaires que celle du procureur de la République ou du commissaire de police, absolument comme dans une réunion quelconque ; 2° droit souverain attribué aux évêques pour décider de la doctrine contenue dans tout ouvrage proposé pour l'enseignement...

« Mais, nos mœurs rationalistes ne comportant pas cette juridiction épiscopale, qui serait traitée d'inquisitoriale, je ne crois pas possible d'obtenir ce que je demande. C'est pourquoi, si j'avais l'honneur d'être représentant, je puis dire qu'en définitive je voterais contre la loi. »

C'était dire en d'autres termes : que l'Eglise paraisse en reine ou qu'elle s'abstienne de paraître !

On trouvera sans doute, et avec raison, que, justement effrayé des périls de la loi, Mgr Pie ne faisait pas assez de compte de ses avantages réels. Mais il faut dire aussi que cette appréhension était, à cette époque, tellement partagée par le clergé de France que, le jour du vote, 15 mars 1850, Mgr Parisis lui-même s'abstint d'y prendre part. Les autres ecclésiastiques de l'Assemblée l'imitèrent, et le nombre était grand des évêques qui alors se disaient, comme Mgr de Metz à Mgr de Poitiers : « J'attends à l'œuvre, avec quelque anxiété, la nouvelle loi sur l'instruction. Je ne puis m'empêcher de me défier du despotisme. Que les dispositions bienveillantes viennent à changer, et on tournera contre nous cette force concentrée en une seule main ».

C'était donc à ses fruits qu'on devait connaître l'arbre. Pendant plus de trente ans, ces fruits ont été portés ; et proclamons-le d'abord : tant de bienfaits ont été recueillis de cette loi, par la fondation de centaines d'établissements

libres, et par l'éducation religieuse d'une génération tout entière, tant de malheurs nous menacent par sa mutilation ou sa suppression, qu'on peut bien avoir quelque reconnaissance à ceux qui, sur un fond aussi peu consistant, nous ont élevé cet abri avec une confiance que le Ciel a bénie. Sans doute l'insuffisance de la loi à nous défendre et à nous protéger est devenue aujourd'hui plus palpable que jamais, par l'hostilité des pouvoirs publics ; et quand on voit, comme à présent, la même loi sur l'enseignement livrant cet enseignement, qu'on n'ose plus appeler libre, au monopole tyrannique et de plus en plus suspect de la collation des grades, à la merci des inspections hostiles ou tracassières, et à la jurisprudence docile des Conseils académiques de tout degré, est-il possible de s'aveugler sur les périls et les lacunes signalés alors par les meilleurs esprits ? Mais les législateurs eussent-ils pu faire mieux et obtenir davantage ? Ils ont déclaré que non : nous les croirons sur parole, et nous nous en tiendrons à ces lignes qu'un an après, 2 juillet 1851, M. de Montalembert écrivait à celui qu'il appelle un véritable successeur de saint Hilaire : « J'aime à croire, Monseigneur, que le temps modifiera les impressions de Votre Grandeur, qui s'est montrée si sévère contre la loi sur la liberté d'enseignement. Si vous n'êtes pas encore suffisamment édifié sur le bien considérable que cette loi a produit dans une foule de diocèses, au moins vous est-il possible d'admettre, en voyant la division actuelle des partis, que nous avons saisi le seul moment propice pour obtenir des concessions quelconques, et pour empêcher le monopole universitaire de s'enraciner plus que jamais ».

Cette justice, trois mois seulement après le vote de la loi, Mgr Pie lui-même, un peu revenu de ses craintes et de ses sévérités, la rendait aux législateurs, devant ses prêtres réunis, dans des paroles qui resteront comme son dernier mot sur cette difficile question : « Assurément, Messieurs, aucun catholique ne pouvait hésiter à appeler de tous ses

vœux la suppression du monopole universitaire. Quant à la liberté absolue de l'enseignement, des considérations de tout genre ne permettaient à l'Eglise ni de l'espérer ni de la demander. Des hommes très dévoués aux intérêts religieux, et pratiquement mêlés aux affaires, ont jugé qu'au delà d'une certaine limite et en deçà de certaines concessions, il serait impossible d'arriver à aucune des facilités et libertés tant désirées. Il y aurait eu, selon nous, imprudence et injustice à méconnaître les services et encore plus les intentions de ces hommes de bien. Ne pouvant obtenir tout ce à quoi nous avions droit, il était naturel que nous ne voulussions pas renoncer à ce qui nous était offert ». Ce jugement devait être justifié par l'expérience.

C'était le côté pratique ; mais il y en avait un autre : celui du droit de l'Eglise, de son autorité ; or, c'est à ce point de vue des principes catholiques que l'Evêque plaçait ses prêtres quand, dans la même conférence, il leur donnait ces hautes et substantielles maximes : « Ne l'oubliez pas, Messieurs : tout en laissant à ses défenseurs une grande liberté d'action et de parole, l'Eglise s'applique cependant à ne pas se laisser engager envers des principes qui ne sont pas les siens ; et elle sait que l'avantage équivoque et précaire du quart d'heure ne doit en aucun cas être acheté par un sacrifice de sa doctrine ou de sa discipline, qui serait un démenti à son passé et une arme fatale contre elle dans l'avenir. »

La conclusion qu'il en tire est que, tout eu acceptant que les laïques aient pris le parti de la transaction, il trouvait bon cependant que les hommes de l'Eglise eussent réservé le principe, en s'abstenant de consacrer la loi par leur vote. « Non, proclamait-il, non, cette loi de transaction n'est pas ce qu'on peut nommer une loi de l'Eglise, telle qu'on a le droit de l'attendre d'une législation vraiment catholique. Et si, d'une part, le clergé ne doit pas la repousser à cause du commencement de justice qu'elle accorde, d'autre part, dans l'intérêt des principes et dans l'intérêt de l'avenir, je

bénis le Seigneur de ce qu'aucun de mes frères dans le sacerdoce n'ait été compté parmi les législateurs. »

Ce jugement, quant aux principes et à leur application, venait d'ailleurs de recevoir sa confirmation dans une lettre du Nonce, adressée, le 15 mai, aux évêques de France. Mgr Fornari commençait par déclarer que « l'Eglise ne pouvait donner son approbation à ce qui s'oppose à ses principes et à ses droits ». Il ajoutait que « néanmoins elle sait assez souvent, dans l'intérêt même de la société chrétienne, supporter quelque sacrifice, compatible avec ses devoirs, pour ne pas compromettre davantage les intérêts de la Religion et lui faire une condition plus difficile ». En conséquence, Mgr le Nonce, traduisant les pensées du Souverain Pontife, conjurait les évêques de demeurer unis pour profiter de ce que cette loi avait de bon, et il les exhortait en particulier à s'entendre pour le choix de quatre de leurs collègues appelés à siéger dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique.

La ligne de conduite était tracée ; l'Évêque la suivit immédiatement. Il pressa Mgr Morlot de se laisser porter au Conseil supérieur par le vote de ses collègues. Celui-ci y éprouvait une vive répugnance : « Je ne vais pas trop loin, lui répondit-il, en disant que rien ne saurait m'être plus pénible ». Elu quelques jours après, l'archevêque effrayé écrivait encore : « Dieu veuille nous venir en aide et nous préserver de toute déviation et faux pas ! »

L'Évêque de Poitiers fut moins heureux auprès de Mgr de Chartres, qu'il ne put engager à nommer pour sa part les évêques délégués au Conseil supérieur. Et pourtant il lui faisait observer qu'après tout, « cette loi, bien qu'imparfaite, était cependant son œuvre dans ce qu'elle avait de bon. Si l'Université était affaiblie et diminuée, c'était assurément à son initiative que la religion en était redevable, à lui qui, depuis trente ans, combattait cette institution comme le premier-né de Satan ».

Mgr Pie croyait si bien la bataille gagnée par le vieux soldat qu'il sollicitait alors pour le vainqueur un Bref pontifical qui le mît à l'ordre du jour des meilleurs serviteurs et défenseurs de l'Eglise. « Sa course est bientôt consommée, écrivait-il à l'Abbé de Solesmes ; je voudrais que Pierre lui dit qu'il a combattu un bon combat. » La pourpre même ne lui semblait pas au-dessus du mérite de ce vaillant athlète. « En définitive, cela lui appartiendrait, et lui irait à merveille pour le peu de jours qu'il a à vivre. »

Hélas ! l'heure à laquelle Mgr Pie rêvait de resserrer ainsi les liens entre son père et Rome fut celle où l'évêque de Chartres fit contre Rome un éclat qui faillit tout briser. Au milieu de juin parut une Lettre de lui à son clergé, dans laquelle non content de refuser d'obtempérer aux instructions du Nonce pour l'élection des membres du Conseil supérieur, il infirmait à ce propos l'autorité du Pape, et tirait de l'arsenal du gallicanisme toutes les armes émoussées et mises hors de service depuis deux ou trois cents ans : la résistance de Paul en face de Céphas, la faillibilité pontificale et les prétendues défections de Libère et d'Honorius, le droit et le devoir qu'ont les évêques de redresser les Papes, de les juger, etc., etc. C'était le sujet d'une longue note finale, pire que le texte. Dans une de ses lettres, le vénérable auteur s'autorisait de « l'admiration » que, disait-il, Mgr Sibour lui avait fait témoigner pour ce nouvel écrit, par M. l'abbé Bautain, son vicaire général.

Mgr Pie fut navré. Cette lettre lui parut découronner un front qu'il voyait presque entouré de l'auréole des saints. « Oui, mon cher ami, écrivit-il le 28 juin 1850 à M. de l'Etoile, la lettre, la note surtout du vénérable prélat doivent contrister ses vrais amis. C'est un jour mauvais dans la vie d'un homme éminent que celui où il fait une action qui suffirait, malgré toutes les vertus et tous les miracles possibles, pour faire échouer toute introduction de la cause de sa béatification. L'auteur de cette lettre ne serait jamais déclaré vénérable. Devant Dieu, il est absous

par sa conscience, je l'espère ; devant les hommes, il trouvera grâce plus tard, quand on verra par les fâcheux effets de la mesure qu'il combat ; devant l'Eglise, il n'aura pas bien fait. C'est une tache dans une vie où il pouvait, où il devait si peu y en avoir. Le cœur me saigne en l'avouant. »

L'Evêque de Poitiers prit à tâche de couvrir ce père vénérable : il demanda aux journaux de faire le silence autour de sa malheureuse lettre. De son côté, le vieillard, averti de la blessure qu'il venait d'infliger à ce cœur si dévoué, sentit le besoin de faire une démarche vers lui. Il lui avait écrit : « Notre dissidence d'opinion ne m'empêchera pas d'aller vous voir bientôt ». Il ne cessa plus dès lors d'annoncer sa visite. Le vieux Jacob voulait voir son fils Joseph dans sa gloire. « J'ai un si grand désir d'aller vous voir, mandait-il le 3 juin, que j'ai été hier au moment d'entreprendre un voyage fabuleux, romanesque à mon âge, tout à fait digne d'un leste et vigoureux jouvenceau... Il faut que je puisse enfin trouver jour à m'échapper et à voler vers le Poitou, dont j'embrasserai avec un plaisir extrême l'apôtre chéri. »

Il y fut en effet du 1^{er} au 4 juillet, et tout parut oublié dans la cordiale effusion de leur embrassement et de leurs entretiens ! Mgr Pie avait invité l'élite de la société ecclésiastique et aristocratique pour fêter cette gloire de l'Eglise de France. Mais c'était trop de fatigues pour un octogénaire. Un malaise nerveux qui faisait redouter une apoplexie lui commanda de repartir. Le lendemain il était à Tours, chez Mgr Morlot, où il « charmait et étonnait tout le monde par la fraîcheur et la vivacité de ses souvenirs et de ses pensées ». — « Je ne sais combien de temps vous conserverez le vénérable Seigneur, écrivait à Poitiers l'archevêque de Tours, peut-être moins qu'il ne croit lui-même en ce moment ; mais il a été bien heureux de vous

voir, et il se complaît au récit de tout ce qu'il entend dire de votre beau diocèse et de son pasteur bien-aimé. »

Six jours après le départ de l'évêque de Chartres, Mgr Pie se mettait en route pour le concile de Bordeaux. Il allait y prendre sa part première d'une grande œuvre, et préluder aux services que, dans le cours de vingt années, cinq de ces assemblées allaient lui permettre de rendre à la cause romaine.

Rien n'avait plus réjoui Mgr de Poitiers que la renaissance des conciles, au dix-neuvième siècle. Il la tenait comme un rajeunissement de cette Eglise dont le règne était la passion de son cœur. Dès que, le 2 février, il eut reçu l'Edit d'indiction qui le convoquait pour le mois de juillet suivant, il écrivit à son peuple : « Les entraves qui retenaient l'Eglise viennent d'être rompues : il sera désormais permis aux pasteurs de l'Eglise de s'assembler. Déjà plusieurs provinces de cette grande nation se sont empressées de tenir leurs conciles. Reims, Paris, Avignon, Tours, ont vu leurs pontifes se réunir, et formuler des décisions soumises à la sanction du Pontife universel. Nous ne resterons pas en arrière, nous qui appartenons à cette Eglise d'Aquitaine, si fameuse entre les Eglises de France par le nombre de ses synodes et la science de ses Docteurs ; nous surtout qui foulons une terre, qui habitons une contrée où Hilaire et ses successeurs ont éclairé de leur doctrine plus de vingt de ces savantes et solennelles assemblées. »

C'était du jour de la fête de la Translation des reliques de ce saint docteur, 26 juin, que l'évêque de Poitiers datait cette Instruction, vrai traité magistral, où l'institution divine des conciles, leur histoire, leurs bienfaits généraux et particuliers, étaient mis en une ordonnance parfaite. Dans la même pensée, il choisit l'église de Saint-Hilaire pour y faire, le 7 juillet, ses adieux à son peuple avant son départ pour Bordeaux. Ayant raconté le présage de succès que, là même, Clovis avait reçu d'Hilaire avant la bataille

de Vouillé, il lui demanda une victoire d'un autre genre : « Aller au concile, ô saint Docteur, c'est aller combattre l'ennemi que vous avez combattu toute votre vie. Je ne vous demande point un miracle visible ; mais puisque nous sommes rassemblés dans cette basilique même d'où partit autrefois un globe lumineux qui présagea à Clovis sa victoire contre le roi arien des Goths, laissez-moi espérer qu'éclairé de votre lumière, je repousserai plus vaillamment les erreurs que vous avez terrassées. Ayant cette confiance que vous combattrez à ma place, j'irai plus joyeusement à la guerre, ainsi qu'il est dit de Clovis : *Altero pro se pugnaturus, processit ad bellum.* »

Mgr Pie était prêt. Depuis longtemps, le concile était le sujet de ses entretiens avec l'Abbé de Solesmes. « Ce sera pourtant une belle réunion, lui écrivait celui-ci, que celle où se trouveront MMgrs de Poitiers, de La Rochelle, d'Angoulême, de Périgueux, sans compter les autres » Cette beauté, à ses yeux, devait naître de l'unité des esprits et des cœurs dans la doctrine et l'amour de l'Eglise romaine.

Plein de ces dispositions, il avait déclaré, dans ses lettres à Solesmes, « qu'au concile de Bordeaux, il serait défavorable à certaines décisions du concile de Paris dont on pourrait abuser, et qui favoriseraient nos idées françaises de suprématie épiscopale, en fait de rites ». — « Quant à la question liturgique proprement dite, ajoutait-il, elle n'a pas seulement été touchée à Paris ; il n'y a pas un seul diocèse favorable au rit romain dans cette province. Mais à Tours, la moitié de la province est romaine, et, à Bordeaux, trois sur sept. Je voudrais bien que l'on arrivât à décréter qu'à l'avenir il ne se fera aucun changement ni aucune réimpression liturgique, si ce n'est pour revenir aux termes de la Bulle de saint Pie V et aux Décrets des conciles provinciaux qui ont suivi cette Bulle. Je travaillerai fortement à cela. »

Le même dessein lui avait inspiré le désir d'avoir un Bénédictin pour son théologien au concile provincial, où d'ailleurs il trouvait juste que l'Ordre monastique eût sa représentation. Il avait demandé Dom Pitra. A défaut de cet éminent religieux, il trouva un second lui-même dans M. l'abbé Cousseau, évêque nommé d'Angoulême, qui lui mandait de Paris, à la date du 24 juin : « J'ai beaucoup parlé du concile avec Mgr le Nonce. Il attend merveilles de vous, Messieurs de la province, et bien mieux qu'on n'a eu à Paris ».

Hâtons-nous de dire que ce nonce, Mgr Fornari, un des plus illustres que nous ayons eus dans ce siècle, était l'âme invisible de ces assemblées. C'était un vrai grand homme, ayant un but arrêté et y marchant sans relâche. En Belgique, où avait rempli les mêmes fonctions, il s'était fait estimer des amis de l'Eglise et craindre de ses ennemis, en se conciliant les respects de tous. En France, il avait fait de plus grandes choses encore, et c'est à lui que revient le principal honneur de l'initiative et de la direction de cette vigoureuse campagne pour les doctrines et pour les pratiques romaines, dans laquelle les conciles ont une place première.

Le concile de Bordeaux s'ouvrit le 15 juillet, par une messe solennelle à la cathédrale. L'on y inaugura le monument funéraire du cardinal de Cheverus, l'aimable et grand archevêque qui semblait ainsi reapparaître au jour, comme pour prendre, lui aussi, sa place dans l'assemblée. Le retour au grand séminaire se fit au sein d'une telle foule, malgré une pluie battante, qu'une lettre de Mgr Pie porte à trente mille le nombre des personnes qui se pressaient pour recevoir la bénédiction des Pères ¹².

Dès la première réunion, le jeune évêque de Poitiers fut élu par ses collègues Président de la Congrégation de la Foi et Doctrine. C'était le plus magnifique hommage que l'on pût rendre à son renom et déjà à son autorité de science

ecclésiastique. Préparé à cette fonction par une étude approfondie des erreurs contemporaines, il avait espéré que le concile élèverait jusque-là l'intérêt de ses délibérations. « Ne croyez-vous pas, écrivait-il dès le 10 mai à Dom Guéranger, que, sur l'article de Fide, il fallût surtout stigmatiser les prétentions de la raison humaine ?..... Un concile provincial n'est pas tenu, sans doute, d'aborder ces matières ; mais, s'il les aborde, ce doit être d'une façon sérieuse et décisive. » Dom Guéranger était dans les mêmes pensées, et la veille même du concile il lui écrivait : « Dieu veuille, mon très cher Seigneur, que vous ayez large part au décret de Doctrinâ sanâ et perversâ ! Que le concile de Bordeaux ne manque pas cette occasion d'enseigner enfin une doctrine complète et pratique ».

On sent combien l'introduction des matières doctrinales dans le programme des conciles provinciaux allait grandir l'importance, élargir le cadre et étendre la portée de ces assemblées.

Notre attention se doit donc premièrement à ce Décret de la Doctrine et de la Foi, comme étant principalement l'œuvre de Mgr Pie. C'est une exposition d'une ampleur magistrale. Après un premier chapitre professant la soumission la plus absolue à l'autorité du Souverain Pontife et de l'Eglise, proclamée indépendante du pouvoir civil, soit dans son origine, soit dans son exercice, le Décret oppose, sur chaque article du symbole, l'affirmation de la foi aux négations de la fausse philosophie ; au panthéisme la personnalité de Dieu ; au matérialisme la spiritualité de l'âme et l'acte créateur ; à la trinité abstraite de l'éclectisme, la Trinité personnelle du catéchisme ; au déisme et au règne de la seule raison, le christianisme et la révélation ; au Christ humain qu'on admire, le Christ divin qu'il faut adorer ; au libre examen, l'autorité de l'Eglise enseignante ; au naturalisme enfin, le surnaturel dans les faits de la Bible et dans les mystères de la foi. L'indifférence

en religion, principe de l'égalité des cultes ; le fatalisme dans l'histoire, la légitimité des faits accomplis, l'émancipation et la consécration des passions, la perfectibilité indéfinie de l'humanité ; toutes les erreurs religieuses et morales ; puis les erreurs sociales : l'omnipotence de l'Etat, le socialisme, le communisme, trouvaient leur condamnation dans ce même Décret où plongeant, le flambeau en main, jusqu'au fond des ténèbres où le siècle ne cesse de descendre, Mgr Pie l'invitait à remonter à la lumière, en lui montrant dans Jésus-Christ la voie, la vérité et la vie.

En conséquence, proscription des livres condamnés par Rome ou par l'Ordinaire ; promulgation du devoir et des conditions de la prédication ; institution des catéchismes de persévérance ; vœu pour l'unité du texte du catéchisme pour toute la province : tels sont les remèdes que le décret prend le soin de placer à côté de tant de maux.

Un remède semblait devoir être plus puissant que les autres : c'était une forte instruction théologique du clergé, par la création de Facultés canoniques, et le rétablissement de la collation de leurs grades. Le concile de Paris avait émis le même vœu, en spécifiant que ces grandes Ecoles théologiques seraient établies dans chacune des villes métropolitaines. Mais cette centralisation de l'enseignement supérieur ecclésiastique dans la métropole n'était pas sans soulever des difficultés dans le prudent esprit de l'évêque de Poitiers qui, le 14 mars, en écrivait ainsi à l'Abbé de Solesmes : « Je vous assure que l'établissement de la Faculté provinciale à la métropole sera, un jour, un grand embarras pour la province. Nous créons de la sorte au métropolitain un droit à diriger le haut enseignement ; ou du moins le fait que nous établissons deviendra bientôt par la coutume l'équivalent du droit. Puis le pouvoir, faisant des choix d'une certaine nature pour les archevêchés, se rendra ainsi maître de l'esprit du clergé, ou du moins réussira à lui donner sa

nuance sinon la couleur qu'il voudra. J'aimerais mieux que la Faculté fût établie dans une ville simplement épiscopale, et encore mieux qu'elle fût commune à deux ou trois provinces, ce qui s'accommoderait bien avec notre pénurie d'argent et de professeurs. »

Nous verrons que Mgr Pie ne fut pas le dernier à mettre la main à ce grand œuvre, et comment la fondation qu'il fit graduellement, dans sa ville de Poitiers, de la première Faculté canonique de France prépara les voies à l'institution de ces Facultés régionales, qui étaient dans ses vœux, et dont, vingt-cinq ans plus tard, les universités catholiques devaient procurer enfin l'établissement.

La même attention à ne pas enchaîner la doctrine de vérité à un siège particulier, lui avait inspiré de faire amender par les Pères de Bordeaux certaines décisions restrictives et prohibitives, portées par le concile de Paris. Encore sous l'émotion du dissentiment et des disputes de la presse sur la loi de l'Enseignement, les Pères de ce concile s'étaient montrés sévères envers les écrivains et publicistes catholiques, derrière lesquels l'Evêque de Poitiers s'alarmait de voir visés les idées et les défenseurs de l'Ecole romaine. Il jugea donc nécessaire de faire établir, sur ce sujet des droits et des devoirs de la presse religieuse, une plus juste mesure, par le concile de Bordeaux. Sur sa demande, les règles de l'Eglise à cet égard lui furent adressées par l'Abbé de Solesmes, qui, le 19 juillet, joignit à son envoi de très pressants avis sur l'importance qu'il y avait à « maintenir la franchise de ces écrivains », afin qu'on puisse, disait-il, se prémunir au besoin contre quiconque compromettrait gravement la doctrine. » Puis, il faisait remarquer qu'on ne devait pas faire tomber le poids de la loi de l'Eglise sur « les prêtres seuls, qui offrent, disait-il, plus de garanties, et qui ont besoin d'être honorés comme tels en présence des peuples : autrement, pourquoi n'établirait-on pas une censure pour les sermons, les prêches, les catéchismes ? —

Enfin dites bien, mon cher Seigneur, qu'il n'est pas permis de refaire ni d'écourter les lois de la sainte Eglise, qui sont si fort au-dessus d'un concile provincial. Si elles sont impraticables aujourd'hui, il faut en gémir sans doute, mais ne pas porter la main sur ce qui est au-dessus de soi ¹³ ».

Le concile les respecta, et, le 4 août, l'Evêque pouvait annoncer à l'Abbé de Solesmes qu'il avait fait renfermer le chapitre intitulé De libris approbandis dans les limites canoniques. « J'ai fait biffer des Décrets le chapitre des conseils aux auteurs catholiques. J'ai fait supprimer le *præsertim clericus*, qui soumettait les clercs à l'obligation plus stricte de l'approbation ; nous en avons réduit la nécessité aux *prælectiones theologicæ* et aux œuvres traitant *ex professo* de religion, ainsi qu'aux livres de prières. » C'est ainsi qu'en maintenant l'autorité de l'Eglise dans ses justes limites, l'Evêque avait sauvegardé pareillement la liberté, dans ce qu'elle a de bon. Tel est le vrai libéralisme, celui qui consiste dans le respect de tous les droits ; l'Eglise n'en connaît pas d'autre.

Parti de Poitiers sous les auspices et dans l'esprit de saint Hilaire, Mgr Pie ne l'oublia pas à Bordeaux. Une de ses initiatives les plus applaudies fut de proposer aux Pères du concile de se joindre à lui pour solliciter auprès du Saint-Siège que le titre de Docteur de l'Eglise fût conféré à ce grand défenseur de la foi. Ils souscrivirent donc cette requête latine : « Notre désir, Très Saint-Père, celui de tous les fidèles et de tout le clergé de France, et spécialement de la province d'Aquitaine, est que leur illustre père, saint Hilaire, évêque de Poitiers, obtienne le titre de Docteur, sous lequel l'honorent déjà plusieurs Eglises particulières, et qu'ainsi son office et sa messe soient célébrés dans l'Eglise universelle sous le rite double. Les Pères du concile de Bordeaux vous demandent donc humblement que vous daigniez faire pour lui ce que les Souverains Pontifes, dans

ces dernières années, ont fait pour saint Pierre Chrysologue, saint Pierre Damien et saint Bernard. »

A une époque plus rapprochée de nous, au siècle dernier, Mgr Pie trouvait, dans l'histoire religieuse du Poitou et de la Vendée, le nom et les œuvres du vénérable Grignon de Montfort, fondateur de la Congrégation si apostolique des Sœurs de la Sagesse. La cause de sa Béatification était introduite depuis de longues années. Mgr Pie demanda à ses comprovinciaux de solliciter du Pape, par une requête collective signée le 20 juillet, la reprise de ce procès et sa conclusion.

L'esprit d'union au Saint-Siège inspirait ce concile. On y émit le vœu, à l'unanimité, que, « conformément aux Constitutions des Papes et en particulier de saint Pie V, la liturgie romaine fût rétablie dans les diocèses de la province, le plus tôt qu'il se pourrait ». — La même unanimité se retrouva plus ardente encore pour « conjurer le Siège apostolique de vouloir bien définir comme dogme de foi la Conception immaculée de la sainte Mère de Dieu ». — Ailleurs, une profession de foi explicite était faite dans le souverain magistère de l'Eglise romaine, et l'on condamnait comme téméraires ceux qui, réfractaires à l'autorité du Souverain Pontife, en appelaient de son jugement à celui de l'Eglise. — Enfin le concile s'engageait « à recevoir humblement et exécuter docilement non seulement les ordres, mais les avis, conseils et désirs du Prince des pasteurs et du Père des fidèles ».

Mgr de Poitiers avait donc raison d'écrire, le 4 août, à l'Abbé de Solesmes : « Le concile a été parfait : il y aurait eu plutôt une sorte d'excès dans le sens romain. Imaginez que c'est moi qui ai fait modérer l'exécution du Décret sur la liturgie romaine, que l'on voulait rétablir immédiatement ! Indépendance de l'Eglise envers le pouvoir civil, suprême infaillibilité du Pape et acceptation de la Bulle *Auctorem fidei*, réprobation et condamnation du gallicanisme : Que pouvait-on de mieux ? »

L'Evêque fut appelé un jour à dérouler le tableau de tous ces actes devant le peuple. Ce fut dans la troisième session publique du concile, et l'homélie qu'il y fit resta pour Bordeaux l'événement et le grand souvenir de cette semaine. Il la prononça dans l'église de Saint-Michel ; et le mot de l'archange : « Quis ut Deus, qui est comme Dieu ? » lui en fournit le texte et le développement. Qui est grand comme Dieu ? qui est fort comme Dieu ? qui est bon comme Dieu ? qui est sage comme Dieu ? A chacune de ces questions il trouvait la réponse dans l'histoire contemporaine, dont ce concile lui-même était une belle page. « Ah ! sans doute, reprenait-il, nous n'avons pas la prétention d'opérer, dans ce premier concile, des choses éclatantes. Toutefois les grandes vérités du dogme catholique clairement énoncées, et mises en opposition avec les principales erreurs du temps signalées et condamnées ; l'autorité indépendante de l'Eglise et la suprématie infaillible de Pierre authentiquement reconnue ; le droit commun de l'Eglise accepté sans réserve, et le principe de l'unité rétabli dans la discipline, en particulier dans la prière publique et dans l'enseignement paroissial ; les études ecclésiastiques fortifiées et une nouvelle impulsion donnée au zèle sacerdotal ; enfin des vœux chaleureusement exprimés pour la multiplication de la tribu monastique, et de vifs encouragements accordés à toutes les œuvres de charité : tels seront les principaux fruits de ce concile, auquel il a été donné de poser sa tente quelques jours, au lendemain et peut-être à la veille des tempêtes, sous ce beau ciel de l'Aquitaine, au sein de cette ville religieuse et hospitalière qui nous accompagne de ses vœux, qui nous poursuit de ses respectueux hommages, et qui nous salue de ses bienveillants sourires, en échange de nos bénédictions semées dans ses rues ou déposées sur le front de ses jeunes enfants. Cité de Bordeaux, quoi qu'il arrive désormais, une page nouvelle est acquise à tes annales ».

L'Evêque en tirait ensuite les plus heureux présages pour la restauration prochaine du règne de Jésus-Christ. Mais si l'événement devait trahir ses désirs, du moins faut-il reconnaître que ces assemblées, lorsqu'elles furent ce qu'elles devaient être, ont puissamment contribué à opérer ce mouvement de concentration des choses catholiques autour du Saint-Siège, qui est bien la force la plus résistante de l'Eglise de France contre l'assaut de l'ennemi, dans la crise présente. C'est un autre de leurs bienfaits d'avoir préparé les voies au concile général du Vatican, dont le dernier concile de l'Aquitaine, tenu à Poitiers en 1868, semble ouvrir la porte et touche déjà le seuil. Or n'y eût-il que ce service, il vaudrait encore la peine qu'on en bénît Celui que Mgr Pie appelait l'Incomparable, et de qui il faut redire, avec son archange dans le ciel et son pontife sur la terre : « Quis ut Deus, Qui est semblable à lui ? »

Le 30 juillet, le concile de Bordeaux se terminait par une consécration générale de la province au Sacré Cœur de Jésus. Mgr Pie sortait de là grandi aux yeux de tous ; et le métropolitain se faisait simplement l'écho de son Eglise et de tous ses collègues, lorsque, le 9 août, il rappelait ainsi à son jeune suffragant ces journées glorieuses : « Je ne vous écrirai rien, Monseigneur, de la sensation que vous avez produite à Bordeaux. Ce serait à en devenir jaloux, si je n'avais subi moi-même la loi commune, et si l'estime et l'affection pouvaient laisser place à d'autres sentiments. »

Le 31 juillet, Mgr Pie put s'arracher aux paroisses et communautés qui se disputaient sa présence, pour reprendre le chemin de Poitiers. L'archevêque l'accompagna, avec Mgr Régnier et Mgr Dupuch, jusqu'au bourg de Carbon-Blanc, où ils consacrèrent une église dédiée à saint Paulin de Nole. Etant monté dans la chaire qu'il venait de bénir, Mgr Pie termina par cet adieu à l'archevêque et aux évêques présents : « Avant de nous séparer, Monseigneur, vous nous permettrez de vous demander et de vous donner, dans cette enceinte

religieuse, le fraternel et filial baiser d'adieu. Durant les jours trop vite écoulés de notre sainte cohabitation, nous avons travaillé de concert à une grande œuvre. Le saint et savant pontife de Nole ne désavouerait pas les décrets que nous venons de promulguer. En sa présence donc, nous vous redisons merci de votre gracieuse et délicate hospitalité, et nous aspirons à vous la rendre à notre tour. Pour ce prélat aimé et regretté qu'appelle avec impatience le trône de Fénelon, la séparation sera plus durable. Pour moi, qui viens de m'asseoir sur un siège déjà trop glorieux, je suis à jamais devenu l'hôte de l'Aquitaine, et ma proximité m'assure le bienfait de vos fréquentes visites. Nous vous quittons auprès de Paulin ; nous vous donnons rendez-vous auprès d'Hilaire. »

Le discours de Saint-Michel, publié dans les journaux catholiques de Paris, avait assez fait connaître le concile de Bordeaux pour que le gallicanisme en conçût des alarmes. L'évêque de Chartres écrivit à Mgr de Poitiers qu'il ne comprenait pas comment il avait pu dire : « 1° que Pierre, c'est-à-dire le Pape, avait une suprématie infaillible et authentiquement reconnue ; 2° qu'il fallait accepter le droit commun de l'Eglise sans restriction ; 3° qu'il fallait rétablir l'unité dans la discipline, en particulier dans la prière publique et dans l'enseignement paroissial, par un seul et même catéchisme. — Eh quoi ! s'écriait-il, vous voulez donc que tout plie, que tout se transforme, que la France entière devienne ultramontaine ! »

Toutefois, pour le moment, l'indignation du vieillard était contenue et corrigée par un meilleur sentiment : la joie de revoir le cher fils qui lui annonçait sa visite pour le 5 septembre. « Vous officierez à la cathédrale, lui répondit-il aussitôt ; vous pontifierez le jour de notre fête patronale de la nativité de Marie ; et tout le reste, que vous devez présumer avec joie. Rien ne vous sera plus doux que de revoir votre patrie que vous chérissez et dont vous êtes l'amour et l'ornement. » Il lui avait dit déjà : « Sachez bien

que vous ne pouvez avoir d'autre résidence dans notre ville que l'évêché. Vous logerez dans ce qu'on appelle l'appartement d'honneur ; vous y recevrez les visites que beaucoup de personnes s'empresseront de vous faire. Vous resterez avec nous le plus de temps que vous pourrez ; et plus votre séjour se prolongera aux pieds du sanctuaire de votre très chère et très aimable Protectrice, plus nous serons heureux. »

Cette réception et ce séjour de Mgr Pie à l'évêché de Chartres furent pour le vieillard un rajeunissement. Sa tendresse le poursuivait jusque dans ses visites aux châteaux voisins, où il lui adressait des lettres telles que celles-ci : « Je vous aime, très cher Seigneur, avec une sorte de passion que je ne m'occupe pas à refroidir.... Tous les châteaux que vous voyez, Courtalain, Bourgoïn, Sainte-Radegonde, joignent à un très grand fond de respect affectueux pour vous un goût très vif pour votre commerce, dont l'agrément égale toutes les autres qualités brillantes et rares que Dieu vous a données. » Triste de le voir repartir, le vieillard lui fit promettre de se refaire plus longtemps chartrain l'année suivante ; « si toutefois, ajoutait-il, à mon âge on peut encore se promettre des joies qui ne viendront que dans un an ! »

Mgr Pie se donna beaucoup à M. Lecomte. De son évêché de Poitiers il n'avait cessé de le combler de prévenances. Une de ses premières attentions avait été de lui envoyer, le 18 février, un rejeton du laurier que l'on disait avoir été planté par sainte Radegonde, et qui avait guéri les fièvres de saint Fortunat :

« Planté par toi, près de ton presbytère,
Il versera son baume salulaire

Et sur tes maux, père, pour les finir,
Et sur ta muse, ami, pour la bénir ! »

L'archiprêtre répondit qu'il avait planté l'arbuste dans son jardin. Quanta la muse, il lui en envoyait un fruit mûr, dans un recueil qu'il lui dédiait, sous le titre d'Effusions poétiques. Il lui répétait « qu'il était toujours d'esprit et de cœur avec lui ». Invité à venir le voir, il répondit que son martyre le rendait impuissant à se donner cette joie. « Vraiment le bon Dieu m'éprouve étrangement. C'est si long et si douloureux ! Le Ciel me semble d'airain, d'acier, de diamant. Excusez mes plaintes ; je vous afflige, et je devrais, cher et tendre seigneur, vous fortifier, vous encourager et vous réjouir. Priez pour votre pauvre ami qui semble, depuis tant d'années, projectus à facie cælorum Domini. Qu'à vous du moins, mon ami, votre santé soit parfaite ; que le Seigneur vous. cause de saintes joies. Personne ne vous apprécie et ne vous aime comme votre tendre et vieux père. »

Quand Mgr de Poitiers revit M. Lecomte dans cet état de souffrance et de sainteté consommée, il eut de tristes pressentiments. Il lui avait conféré le titre de grand vicaire de Poitiers ; le saint prêtre lui avait dit qu'il espérait aller prendre possession de sa stalle à l'automne suivant ; mais en lui disant adieu, Mgr Pie put craindre que ce ne fût le dernier.

Cependant il ne suffisait pas à l'évêque de Poitiers d'avoir fait prévaloir au concile de Bordeaux les doctrines et les règles de l'Eglise romaine, il fallait les soutenir contre la contradiction. Celle-ci partit de haut et se porta successivement sur deux points d'importance.

Le 1^{er} septembre 1850, l'Univers annonçait, en tête de ses colonnes, que Mgr l'archevêque de Paris, appliquant et expliquant un décret du dernier concile de cette ville

« touchant les écrivains qui traitent des matières ecclésiastiques », infligeait à ce journal un Avertissement. Il était motivé sur ce que : 1° cette feuille s'était arrogé l'initiative, la conduite et la décision de la question de la liberté d'enseignement ; 2° elle avait donné et interprété, sans les évêques et quelquefois contre eux, les actes émanant directement ou indirectement du Saint-Siège ; 3° elle avait récemment publié des lettres intempérantes sur l'Inquisition ; enfin 4° elle avait dénoncé des erreurs religieuses dans la première édition du dictionnaire de M. Bouillet, après que cet ouvrage avait été approuvé par l'autorité archiépiscopale.

L'Avertissement s'appuyait sur un mandement dans lequel le vénérable prélat « soulageait, disait-il, son cœur oppressé depuis longtemps, se bornant pour ce jour-là à cette solennelle monition, espérant que sa voix serait écoutée de ceux dont il venait de se plaindre, mais se réservant au besoin de prendre contre eux les armes de l'Eglise, et d'user avec une juste sévérité de tous les moyens qu'elle lui mettait en main, pour dompter, dans ses enfants égarés, les obstinations les plus rebelles ».

L'Univers répondit que, d'une part, « se refusant par respect à entrer en contestation avec son archevêque, et d'autre part hésitant à supprimer une feuille qui, de l'aveu du Pontife lui-même, avait fait du bien et en pouvait faire encore, il portait sa cause au tribunal du Souverain Pontife, promettant de se conformer provisoirement aux intentions de Mgr l'archevêque, et s'engageant à se soumettre sans délai et sans réserve à la décision de Rome ».

On n'attend pas de nous que nous entrions dans le détail d'un démêlé qui ne touche qu'accidentellement à cette histoire. Aussi bien, tandis que l'épiscopat français se partageait sur le sujet de cet Avertissement, Mgr Pie attendait qu'on s'adressât à lui pour donner son avis. Cet avis lui fut demandé par Mgr de Bordeaux, à qui l'archevêque de Paris venait de faire savoir que « ce lui

serait une douce consolation d'avoir l'approbation de ses vénérés collègues ». De Bourgoïn, près Châteaudun, où il était alors, Mgr Pie adressa, le 17 septembre, à Mgr Donnet une lettre fort mesurée, qui concluait au refus de l'approbation demandée, pour les raisons suivantes : « L'acte d'autorité de Mgr de Paris, disait-il en substance, est à la fois judiciaire et doctrinal : c'est une peine infligée à un journal particulier, et c'est une ligne tracée à toute la presse religieuse. Mgr de Paris a fait acte de juge et acte de docteur. De juge, il n'y en a plus d'autre désormais que le Pape, auquel le journal vient d'interjeter appel. Si l'on en vient ensuite à la question de doctrine, celle du mandement est d'une exagération dangereuse. L'extension qu'il donne aux principes émis par le concile ne serait rien moins que l'arrêt de mort du journalisme religieux ; et la direction doctrinale qu'il revendique serait la confiscation de l'opinion de tout le pays, au profit de la sienne. Laissons donc au Pape de juger dans ce débat et de se prononcer sur cette direction. Si l'Eglise croit opportun de licencier son armée laïque, qu'elle le dise par la bouche de son Chef suprême ; mais qu'on n'entreprenne pas de mettre en campagne des soldats qui auront les mains liées, en face d'adversaires à qui nos institutions accordent la liberté la plus illimitée. »

Mgr Pie termine sa lettre à Mgr Donnet, en lui montrant combien le concile de Bordeaux avait agi sagement en refusant d'insérer, comme on l'avait fait à Paris et à Reims, ces conseils à la presse dont il conjecturait que l'on serait fortement porté à abuser. « C'est une nouvelle preuve de l'assistance particulière qu'il a plu à Dieu de nous accorder, pendant la durée de cette assemblée qui nous a laissé à tous de si doux souvenirs, et en particulier celui de votre bonté et de votre cordiale hospitalité. »

L'archevêque de Bordeaux agréa cette réponse. Il informa Mgr Pie que « sa lettre, plus énergique, plus raisonnée peut-être que les autres de la même province, ne faisait

d'ailleurs que reproduire la pensée exprimée par six de ses collègues, et qu'il allait informer Mgr de Paris de ce refus unanime ».

Le même jour, du même lieu, Mgr Pie faisait partir pour le Nonce une lettre qui présentait les mêmes considérations, mais en précisant le point de ses appréhensions. Au fond, le débat était moins entre telles personnes qu'entre deux écoles, l'une justement extensive, l'autre indûment restrictive des droits et de l'autorité du Saint-Siège. Or, dans ce grave combat, la position de la presse, une position maîtresse, allait-elle tomber au pouvoir d'une de ces écoles, à l'exclusion de l'autre ? Mgr Pie se le demande : « Si l'évêque, dit-il, est armé d'un pouvoir aussi absolu et arbitraire, un évêque gallican, par exemple, ne laissera plus écrire un seul mot dans le sens romain. Toute opinion libre qui ne sera pas celle de l'évêque sera interdite dans toute l'étendue de sa juridiction. Il y a plus : l'évêque d'une capitale d'où le journalisme rayonne sur tout le territoire imprimera à la presse religieuse du pays une direction conforme à ses idées personnelles, qui peuvent se trouver opposées aux idées de la majorité de l'épiscopat ». Ajoutons que cette question, ici toute générale, se déterminait dans un sens très particulier pour ce qui concernait Mgr Sibour, surtout à l'heure où ce prélat travaillait à créer, parmi le clergé de France, un nouveau courant d'idées, par la fondation d'un journal spécial, le *Moniteur catholique*, qui s'annonça grandement, mais vécut peu.

La fin de la lettre de Mgr Pie était attristée par des adieux. Mgr Fornari, promu au Cardinalat, allait quitter la nonciature où son passage avait imprimé une si forte trace. L'Evêque de Poitiers lui disait : « Ah ! Monseigneur, combien votre départ de Paris, dans les circonstances où nous sommes placés, sera fâcheux à tous égards ! Heureusement vous porterez à Rome une connaissance acquise de notre situation et de nos besoins ; et la divine

Providence vous fournira mille occasions d'être utile à cette Eglise de France que vous avez appris à connaître et à aimer. En vous adressant mes félicitations pour la haute dignité où vous êtes appelé, je vous prierai, Monseigneur, de me continuer toujours votre bienveillance. Je suis une de vos victimes, puisque c'est par votre fait que j'ai été précipité dans ces obligations d'un épiscopat si pénible. Vous me permettrez donc, je l'espère, de m'adresser toujours à vous avec confiance et liberté, pour tout ce qui pourrait alléger mon fardeau. »

Très frappé des raisons de l'Evêque de Poitiers, Mgr Fornari lui demanda l'envoi d'une lettre ostensible, que lui-même placerait sous les yeux de Pie IX. Mgr Pie obéit, tout en s'excusant de prendre un si grand rôle, lui jeune et nouveau-venu dans l'épiscopat.

Dans cette seconde pièce, développant la première, il montrait le découragement qu'avait jeté l'Avertissement dans le camp des braves polémistes qui, comme il disait dans sa langue biblique, « n'auraient plus qu'à déposer leur carquois dégarni de ces flèches d'élite qu'ils dirigeaient contre le cœur des ennemis du grand Roi ». Il s'élevait à de fortes considérations sur la nécessité pour l'Eglise de s'emparer de ce levier de la presse, cette puissance moderne, dont la suppression ou la confiscation paralyserait en grande partie l'action de l'apostolat. Enfin il faisait voir le péril d'en laisser le monopole ou le contrôle à une école chez laquelle il notait les inconséquences suivantes : « Pour moi, je l'avoue, je ne comprends rien à cette école dont Mgr l'archevêque, démentant tout son passé, devient aujourd'hui un des chefs. L'attitude de ces hommes, que j'appellerais les doctrinaires du clergé, offre des contrastes singuliers. C'est un mélange de libéralisme et d'absolutisme également exagérés. S'agit-il des questions sur lesquelles la doctrine de l'Eglise est parfaitement connue et universellement acceptée, on les entend célébrer assez haut les avantages et les droits du

libre examen ; ils ont des éloges malheureux pour la liberté de la presse ; ils affichent une sorte de culte pour les institutions modernes d'une politique toute rationaliste, et ils blâment avec arrogance les institutions anciennes de l'Eglise. Puis, s'il s'agit de ces controverses semi-politiques et semi-religieuses, de ces questions du moment sur lesquelles il est naturel qu'il se produise des appréciations diverses, enfin de tout ce qui est du ressort d'une polémique quotidienne plus ou moins hasardée, parce qu'elle est nécessairement précipitée, tout à coup ces partisans d'un nouveau libéralisme confisquent toute liberté et lancent des avertissements acerbes, avec menace d'excommunication, contre ceux qui ne veulent pas assujettir leur plume à leur direction. De telle sorte qu'ils préconisent la liberté là où l'Eglise la condamne, et qu'ils la suppriment là où l'Eglise l'a toujours protégée. Il semble que, par une inversion doublement alarmante, ils aient pris pour devise : *In necessariis libertas, in dubiis unitas.* »

L'Evêque finissait par exprimer sa crainte que l'affaire ne se terminât par un arrangement qui laisserait encore pendante la question de principes, pour amener une paix fourrée, qui ne serait qu'une trêve. Ce fut ce qui arriva. Le recours au Pape fut retiré, parce qu'il pouvait lui créer des embarras politiques. « Aucun obstacle ne pouvait venir de nous, et n'en est venu », écrivait M. Veuillot, le 1^{er} octobre, à l'Evêque de Poitiers. Il se soumettait donc aux conditions sévères imposées par l'archevêché : « Voilà, Monseigneur, notre situation. Elle est fort difficile et très attristante. Nous pouvons dire que nous n'avons jamais donné une plus grande preuve d'attachement à notre œuvre et de dévouement au bien que nous espérons faire par elle, qu'en persévérant, malgré des obstacles si cruels pour nos cœurs. »

Mgr Pie regretta cette issue pacifique, parce qu'elle n'était pas une solution décisive. Le 8 octobre, il écrivit aux

rédacteurs de l'Univers que leur sécurité personnelle n'était rien auprès de l'intérêt des principes et des règles que cet accommodement laissait encore en litige. « Si ce dénouement, leur expliquait-il, n'était humiliant que pour les personnes, il faudrait s'agenouiller devant Dieu, accepter cette expiation des torts qu'assurément on a pu avoir souvent, et, tout en regrettant que le châtement ne fût pas appliqué avec discernement, dire après David : Bonum mihi quia humiliasti me. » Mais la notion des véritables principes sur l'autorité en matière de presse et d'opinions libres, méconnue, altérée et mal définie, appelait, croyait-il, une parole suprême qui fixât l'incertitude des esprits sur cet objet. Aussi, le 28 octobre, il écrivait encore ces lignes prophétiques : « L'intervention de Rome peut seule prévenir dans l'épiscopat une division qui finira par éclater. Il vaudrait bien mieux que le Pape parlât ». Mais du temps auquel il convenait de parler, Rome restait le juge : l'esprit de Dieu déciderait.

En attendant qu'il parle, s'il lui plait de le faire, la pratique du Saint-Siège paraît être de laisser les journaux catholiques agir en liberté, jusqu'à ce que des écarts notables de ces feuilles lui fassent une nécessité d'intervenir en juge ou en modérateur. Alors il leur prescrit une ligne de conduite dont l'harmonie nécessaire avec leurs pasteurs est la première règle et la dernière fin. Mais, en leur commandant de demeurer « unis et soumis aux évêques », comme il l'a fait encore dans une Lettre récente, le Saint-Siège ne manque guère d'encourager le dévouement des publicistes chrétiens, en même temps qu'il commande à leurs supérieurs ecclésiastiques une modération dans l'autorité, qui est l'esprit de l'Eglise et le plus sûr gage de la paix.

L'Evêque de Poitiers l'avait ainsi compris ; et lui qui savait dire la vérité à tous ne refusa pas de la dire à ces soldats ardents qu'on accusait d'avoir, dans le feu du combat, manqué parfois de la tenue, de la mesure et du

respect qui sont commandés à la polémique chrétienne. Ce fut incidemment le sujet d'une lettre d'ailleurs fort encourageante, lettre toute de sagesse, de piété et de charité, qui était, elle aussi, un avertissement, mais l'avertissement d'un père. Elle est adressée à M. l'abbé Morel, membre de la rédaction : « J'ai toujours cru, dit l'Évêque, que le journalisme religieux était, supposé la liberté de la presse, l'instrument indispensable du bien. Aujourd'hui je le crois d'une foi plus ferme encore. L'enfer ne peut susciter de telles épreuves qu'à une œuvre très puissante et très efficace. La conséquence de ce qui se passe : 1° c'est qu'il faut sans doute épurer encore plus son zèle pour la vérité, et enlever, s'il est possible, tout prétexte à la malveillance, en évitant toute taquinerie écrite ou parlée envers les personnes ; 2° c'est qu'il faut se tenir pour heureux d'avoir voué sa vie à une cause qui ne peut laisser l'enfer indifférent, et qui mérite à ses défenseurs la gloire de souffrir pour la justice ; 3° enfin c'est qu'au lieu de trembler et de se troubler, il faut se venger du mal qu'on nous cause en devenant meilleurs, et en puisant dans nos épreuves de nouveaux motifs d'avancer en nos âmes l'œuvre de sanctification qu'y veut opérer Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est le pape saint Pierre qui donne cette solution, dans sa première épître : « Qui donc pourra vous nuire si vous ne cher-

« chez à l'envi que le bien ? Que si vous avez à souffrir

« quelque chose pour la justice, soyez-en heureux.

« N'ayez donc ni crainte ni trouble, mais portez dans vos

« cœurs la sainteté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Une lettre pareille adressée à M. Louis Veuillot avait reçu cette belle et chrétienne réponse : « J'aurais quelque chose sur le cœur qui ressemblerait au poids de l'ingratitude, si je ne vous disais pas, Monseigneur, combien nous sommes consolés et fiers de l'encouragement que vous nous donnez. Moins suspect que je ne le suis, j'écritais volontiers que votre lettre n'est pas d'un prélat, qu'elle est d'un évêque, et

je n'aurais rien à ajouter. Saint Hilaire vous connaissait, Monseigneur, et c'est lui qui vous a mis où vous êtes, par l'effet de cette charité paternelle qui ne permet pas aux bienheureux de se laisser oublier. Ils veulent revivre, et ils ont bien raison.

« Quant à nous, Monseigneur, nous ne voulons point mourir, ou plutôt nous ne voulons point dormir. Nous sommes prêts à tout plutôt qu'à nous faire un oreiller de notre drapeau. Il est exposé sans doute à bien des insultes, mais pointa celle-là. Le coup que nous avons reçu ne nous a rendu ni la vérité moins sainte, ni l'Eglise moins chère, ni leurs ennemis plus sacrés. Grâce à Dieu, j'aime sa loi d'une amour immortelle, et il faudra qu'on m'arrache la langue pour m'empêcher de glorifier son saint nom.

« Daignez vous souvenir, Monseigneur, de la promesse que vous nous faites et de votre concours et de vos avis. L'un et l'autre nous seront également précieux, et j'ai hâte de vous prouver que nous ne sommes pas si rebelles qu'on le dit aux conseils qui ne sont pas eux-mêmes des rébellions ou des trahisons. »

Cependant la contradiction aux doctrines et décisions du concile de Bordeaux venait à peine d'éteindre son feu de ce côté, qu'il éclata sur un autre ; et ce fut contre son père dans l'épiscopat que Mgr Pie se vit contraint de défendre la vérité, en le défendant lui-même contre les conséquences de son illusion.

Mgr l'évêque de Chartres, que nous avons vu très indisposé contre ce concile, n'avait pas désarmé ; et, le 25 novembre 1850, encouragé par certaines influences du dehors dont sa correspondance nous fait suivre la trace, il lança un manifeste où le gallicanisme tirait ses dernières pièces. Sous le titre un peu long de : Lettre pastorale sur la gloire et les lumières qui ont distingué jusqu'à nos jours l'Eglise de France et sur les périls dont elle semble aujourd'hui menacée, cette Instruction reprenait, mais plus hardiment que jamais, les thèses cent fois réfutées contre

le magistère suprême et infaillible du Chef de l'Eglise, contre le retour à l'unité de la liturgie, contre tout le mouvement catholique ; et l'école qui y poussait n'était qu'une secte pernicieuse, destinée, si Dieu ne l'arrêtait, à déchaîner sur l'Eglise tous les maux ensemble.

En présence de cet acte du vénérable évêque, Mgr Pie comprit ce que lui commandaient la compassion pour son âge, le respect pour son caractère, la reconnaissance pour ses bienfaits. Il ne se contenta pas, comme précédemment, de demander à la presse religieuse de Paris de faire autour de cette pièce un respectueux silence ; il adjura Dom Guéranger, personnellement attaqué dans la lettre de Chartres, d'avoir à ménager la vieillesse de son père, lui signifiant que son amitié était à cette condition. En même temps il adressa au prélat abusé des réponses que nous n'avons plus, mais desquelles il écrivait alors à un ami : « Le pauvre cher évêque ! Il s'applique à gâter la fin de sa vie et à effeuiller sa couronne. Je lui ai tenu tête ; et, sans aborder le détail et répondre à ses provocations toujours mêlées d'assurances d'amitié, je lui déclare que la plupart de ses propositions et affirmations ne sont pas acceptées ni acceptables ».

Le vieillard se déroba à la discussion : « Ne prenez pas la peine de me donner les explications que vous me promettez, disait-il en feignant une assurance supérieure. Je vous lis toujours avec grand plaisir ; mais ne vous tuez pas : voilà mon principal désir. Vous pouvez innocemment parcourir avec votre vive intelligence les questions sur lesquelles je suis inébranlablement fixé ; mais le jubilé vous jette dans un tel abîme d'occupations, que je me ferais scrupule d'ajouter une once à la pesanteur de votre fardeau. »

Cependant Rome pouvait-elle tolérer une telle atteinte portée à la doctrine de son autorité ? La lettre pastorale fut dénoncée à la Congrégation de l'Index. Mgr Pie en fut terrifié, et désormais tout son effort tendit à conjurer ou du

moins à amortir le coup qui menaçait, de ces hauteurs de Vatican, une tête si chère. Il eut la joie d'y réussir, en partie du moins. A la condamnation qu'elle tenait déjà prête, la Sacrée Congrégation substitua une lettre que le Nonce fut chargé d'écrire, au nom du Pape, à Mgr de Chartres. Cette lettre était un blâme infligé à sa doctrine, mais combien mitigé par le respect de l'homme ! En même temps c'était aussi un exposé doctrinal, d'une grande lucidité comme d'une haute autorité, où se trouvait précisée toute la pensée de Rome sur le gallicanisme, les quatre articles de 1682, les liturgies particulières, et plusieurs autres points qui depuis longtemps partageaient les esprits dans l'Eglise de France.

Ne pouvant reproduire tout ce beau et long jugement, nous y remarquerons seulement la défense que le Nonce, au nom du Saint-Père, y prend de cette école romaine que, selon la tactique d'alors, on affectait de confondre avec celle de Lamennais. « La Sacrée Congrégation désapprouve hautement une inculpation qui, dans sa généralité, frappe des laïcs recommandables par leur piété et par leur zèle à servir l'Eglise, plusieurs ecclésiastiques aussi distingués par leur science que par leurs vertus sacerdotales, et des prélats vénérables, dont l'administration épiscopale est la mise en pratique de l'obéissance envers l'Eglise la plus parfaite et la plus dévouée. »

La fin de la lettre disait : « Tel est, Monseigneur, le jugement que, à l'unanimité, la Sacrée Congrégation de l'Index a déposé aux pieds du Saint-Siège apostolique. Ce jugement, le Saint-Père l'a confirmé de son autorité suprême.

« Cependant, en considération de l'épiscopat français, en considération d'un prélat, une des gloires de cet épiscopat, recommandable par ses cheveux blancs, par sa science, son zèle et sa fermeté à combattre l'erreur, autant que par ses vertus, Sa Sainteté n'a pas voulu mettre à l'Index la lettre pastorale en question. Elle m'a chargé de transmettre à

Votre Grandeur le jugement qu'Elle en porte et ses avertissements paternels. Vous aurez donc parfaitement compris, Monseigneur, qu'il ne s'agit point ici d'ouvrir aucune polémique. Vous communiquer le jugement de l'autorité Apostolique, tel est l'unique but de cette lettre. »

Le reste était un hommage rendu « au bon esprit, à la sûre docilité, à l'amour du Saint-Siège qui étaient, chez cet évêque, la garantie d'une soumission qui l'honorerait lui-même, en consolant le Pape ».

Mgr de Montais n'avait pas attendu ce coup pour sentir les conséquences de son malheureux écrit. Il s'exécuta lui-même ; mais là encore il excéda ; et, dépassant la mesure de la réparation, il fit savoir à Mgr Pie qu'il était décidé à donner sa démission.

L'Evêque de Poitiers était loin de s'attendre à cette extrémité. Ce fut alors à son tour de supplier, de conjurer son Père dans l'épiscopat, se jetant à ses pieds pour le dissuader d'un acte désespéré qu'il tenait pour malheureux et de mauvais exemple. « Mon cher Seigneur et très honoré Père, je vous écris ce petit mot le cœur tout plein d'une des plus grandes tristesses, — je ne dis pas assez, — que je puisse éprouver en ce monde. On m'assure que vous avez résolu de rompre les liens sacrés et indissolubles qui vous attachent à une des plus célèbres Eglises du monde et au plus beau de tous les sanctuaires de la très Sainte Vierge. Tout mon être se soulève de chagrin à cette idée. Je ne sais si votre bonté paternelle permettrait à ma piété filiale de produire, à l'encontre de vos résolutions, des objections qu'elle croit décisives. Je ne puis, en ce moment, qu'exprimer ma profonde et inconsolable douleur, et vous assurer que si j'avais le moindre accès auprès du Chef suprême de l'épiscopat, qui peut seul séparer ce que Dieu a uni, je le conjurerais à grands cris de ne pas se rendre à votre demande. »

Le dissentiment de leurs opinions serait-il entré pour quelque chose dans les motifs de sa retraite ? Mgr Pie ne

peut le croire : « Mon très honoré et très cher Père, pardonnez-moi ces mots jetés à la hâte. Ils tombent du cœur qui vous aura, je vous assure, le plus respectueusement, le plus invariablement et le plus tendrement chéri en ce monde, et qui ne pourra jamais croire que votre affection fût refroidie envers votre fils, parce qu'il aura usé quelquefois de la filiale liberté de ne point se prononcer en faveur d'opinions pour lesquelles il a d'autant moins de sympathie qu'il ne les voit guère embrassées que par les hommes qui ont le moins marché avec vous dans toutes les grandes et importantes circonstances de votre vie, et qui n'ont jamais eu, en ce qui concerne vos actes les plus éminents, que des paroles blessantes pour nos cœurs.

« Je m'arrête, mon très honoré Seigneur et très cher Père. Il y a des larmes dans chacune de mes syllabes. Aimez et bénissez celui qui est et qui sera toujours votre fils par le respect, la reconnaissance et l'amour, en même temps qu'il l'est par l'onction trois fois répétée de vos mains qui l'ont fait soldat de Jésus-Christ, puis prêtre, puis évêque. C'est là un triple faisceau qui ne se rompra jamais et qui m'unit à vous pour l'éternité, par des liens d'un ordre supérieur et des sentiments d'incomparable dévouement. »

Le vieillard fut attendri. Dans une réponse du 4 décembre, il remercie, il s'accuse, il reconnaît que « sa vénération particulière pour l'antiquité et pour les usages de nos pères l'a fait dériver un peu imprudemment, dans sa lettre pastorale, vers les paroles d'Horace : *Difficilis, querulus, laudator temporis acti* ». Mais quant à sa démission, il s'y obstine encore. « Je vous assure que mes motifs sont d'un très grand poids et qu'ils satisfont mon esprit et mon cœur. Depuis que j'ai conçu, mûri et pris enfin cette résolution, je goûte une satisfaction et un calme délicieux. »

Et comme Mgr Pie lui avait objecté que quitter son évêché, c'était pour lui, pauvre volontaire, pauvre par

charité, se condamner à tendre la main pour recevoir l'aumône du gouvernement : « Cette seule supposition m'a fait bondir, répondit-il. Non, je ne recevrai et ne veux recevoir de ce côté la moindre assistance. J'aimerais mieux mourir de faim que de m'abaisser à cet expédient. Adieu, mon très cher Seigneur ; je vous enverrai après-demain mes adieux au clergé du diocèse ».

Il n'en fit rien cependant. Cette fois encore, la prière du fils eut raison de la résolution découragée du père ; et ce fut seulement un an après que Mgr de Montais se déchargea du fardeau sur un coadjuteur, mais sans descendre encore de son siège de Chartres.

Le dernier mot de cette affaire fut, selon l'expression de Mgr Pie, « une surabondance de tendresse », comme celle qui déborde de ces lignes paternelles : « Mon très cher Seigneur, je sais que vous avez une belle âme, ouverte à tous les sentiments nobles et généreux. Je sais que vous avez une piété solide et tendre. Soyez donc bien persuadé que vous tenez dans mon cœur une place privilégiée. Je suis et je serai toujours à vous Réglez donc là-dessus vos propres sentiments ; et que cette pensée, puisqu'elle vous est douce, pénétrant votre âme, en bannisse tout nuage ».

Pour couronner l'œuvre du concile de Bordeaux, il ne restait alors à Mgr Pie qu'à honorer le prêtre qui y avait été son principal auxiliaire, et duquel il écrivait, à la veille de cette assemblée : « M. le supérieur du grand séminaire est de beaucoup l'homme le plus distingué de mon clergé. C'est ma principale ressource ». Le temps était venu d'élever M. Cousseau, par la consécration épiscopale, à cette dignité suprême dont l'Évêque de Poitiers lui disait, le 25 novembre, au grand séminaire, en la célébration du premier anniversaire de son propre sacre : « Quel formidable présent que celui-là ! La race d'Adam ne peut monter plus haut dans l'ordre des choses surnaturelles ; quand elle est arrivée là, elle n'aperçoit au-dessus d'elle

que l'humanité du Verbe fait chair et la dignité de la maternité divine ».

Mgr Pie avait appuyé chaleureusement la nomination de M. Cousseau à l'épiscopat. Consulté par M. de Parieu, auprès de qui il était en très particulière considération, il avait répondu par une lettre dont la conclusion était : « J'ai un immense désir de conserver M. Cousseau ; je serais inconsolable de le perdre. Mais je dois mettre ma conscience à l'abri du remords, en vous déclarant que les légères objections que l'on a pu faire contre sa promotion à l'épiscopat, s'évanouissent devant les qualités incontestablement rares et supérieures de cet éminent ecclésiastique ».

C'est d'après ces renseignements que, le 11 juin, le ministre avait fait savoir à Mgr l'évêque de Poitiers que son choix s'était fixé sur « un prêtre si capable de faire honneur à l'Église et au pays... ».

Mgr Pie, près de le perdre, voulut lui offrir une croix pectorale, en le priant « d'y trouver le souvenir de sa fraternelle et inaltérable amitié, avec le témoignage de sa gratitude pour les longs services rendus au diocèse de Poitiers et les trop courts services rendus à sa propre administration ». Une lettre au clergé disait pareillement « les regrets que lui laissait l'homme distingué auquel il se sentait lié par un attachement plein de sympathie ».

Le sacre de Mgr Cousseau se célébra le 29 décembre, dans la cathédrale de Poitiers. Il lui fut conféré par Mgr Régnier, son prédécesseur à Angoulême, assisté de Mgr Pie et de l'évêque de Limoges. Le lendemain, l'évêque d'Angoulême embrassait son frère de Poitiers et s'éloignait. C'était désormais entre eux à la vie, à la mort.

Cette séparation momentanée n'était rien auprès de celle qui, deux jours après, vint accabler le cœur de Mgr Pie. La mort de M. Lecomte termina cette année 1850, si pleine de travaux et de gloire pour son cher disciple ; comme si le guide de sa jeunesse n'avait attendu, pour le quitter et

partir, que de voir ses premiers grands pas dans la carrière. Le saint prêtre fut enlevé subitement, le 31 décembre, au moment où il se disposait à recevoir de ses paroissiens les vœux de la nouvelle année. La douleur de Mgr Pie, en recevant cette annonce, ne saurait se décrire. Il était atterré ; sa mère sanglotait. Il se jeta à genoux, et un flot de larmes put enfin s'échapper de ses yeux.

Le jour même il écrivit au frère de l'archiprêtre, M. Gabriel Lecomte. Ceux-là n'ont pas connu le cœur de Mgr Pie qui n'ont pas lu de lui des lettres comme celle-ci : « Je n'ai point de paroles, cher Monsieur et digne ami, pour vous exprimer l'excès de ma douleur, elle égale la vôtre. J'aimais comme un père, comme un frère, comme un ami unique, celui que la mort vient de frapper. Je ne puis arrêter le cours de mes larmes, et elles ne sortent point encore néanmoins avec assez d'abondance pour décharger mon cœur ».

Il le voyait dans le ciel. « Oh ! que Dieu aura reçu avec bonté, que la très Sainte Vierge aura présenté avec amour à son divin Fils ce pasteur qui fut parmi nous la plus douce image du Pasteur divin !... » Et un peu après : « Mon bien-aimé Père est avec Dieu, il est en possession de cette félicité dont il parlait si bien et qu'il a procurée à tant d'autres. Je prie, je prierai, je ferai prier pour lui ; mais déjà je l'invoque et j'attends de grandes grâces par son intercession. Il m'a tant et si particulièrement aimé ici-bas ! Il me continuera sa bonté paternelle du haut des cieux. »

Il évoquait sa belle âme : « Laissez-moi vous le dire, je n'ai aimé en ce monde que lui d'un semblable amour ; il fut toujours pour moi un être à part. Que de fois j'ai remercié Dieu de tant de dons accumulés dans cette âme ! Je n'ai jamais connu ni un pareil cœur, ni une pareille intelligence. J'ai un peu vu les hommes qu'on appelle éminents : il les dépassait tous par quelques endroits.... » Encore, un peu plus loin : « Une grande lumière vient donc de s'éteindre. Peu de personnes en ont apprécié tout l'éclat.

Humainement, cette vie devait avoir beaucoup plus de lustre encore qu'elle n'en a eu. Il faut adorer la divine Providence dans ses secrets mystères ». Enfin tout cet épanchement s'achève encore dans les pleurs : « Pardonnez à ma faiblesse ; ma mère qui est auprès de moi fond en larmes, et mes sanglots se mêlent aux siens ».

Le lendemain matin, après la messe célébrée pour son cher maître, Mgr Pie tomba malade. Quinze jours après, il écrivait : « Cette mort de mon ami est un deuil que je porterai longtemps. Les maux de tête ne m'ont pas quitté depuis cette triste nouvelle. Elle a profondément altéré ma santé. Je ne saurais vous dire mes impressions à cet égard, parce que je ne veux pas mouiller le papier de nouvelles larmes... » Ecrivant à tous ceux qui avaient connu le saint prêtre, à l'évêque de Chartres, au comte de l'Estoile, à M. l'abbé Brière qui fut son successeur à la cure de Notre-Dame, à M. Féron, son fidèle vicaire, aux Sœurs de la Maison-Bleue, Mgr Pie ne savait plus parler d'autre chose : « Mon cœur saigne et il saignera toujours de la plaie qui lui est faite par la mort de ce saint et unique ami ».

Il demanda à Dieu de faire passer en lui l'esprit de M. Lecomte. Il reprit, autant qu'il put, sa trace de charité en s'attachant à ses pauvres, et nous avons un billet par lequel il transmet une aumône régulière à tel vieillard de l'hospice de Josaphat, à qui M. le curé avait coutume de fournir quelques adoucissements.

Il s'attacha en même temps à faire vivre sa mémoire : il conçut le projet de raconter sa vie et de publier ses écrits. Dès le premier jour de son deuil, il avait conjuré la famille du saint prêtre de recueillir ses papiers à cette intention. Il s'en ouvrit de même à M. l'abbé Brière. « Dans un temps, j'aurai quelques pages à écrire sur ce sujet. Cette âme m'a révélé des richesses dont j'ai besoin de parler. » Il associa M. Féron à cette œuvre de piété filiale : « Ecrivez vos souvenirs. J'ai moi-même plusieurs pages dans le cœur.

Elles en sortiront dès que les larmes n'abonderont plus au même degré ».

Ces pages ne furent pas écrites. Il était dans la destinée, ou plutôt dans la mission de Mgr Pie de n'écrire jamais pour sa satisfaction ; il n'a écrit que pour l'action.

Or l'action venait de le reprendre : elle le tenait sans relâche, et elle allait l'emporter irrésistiblement dans de nouveaux combats pour la restauration ou la dilatation du royaume de Dieu.

CHAPITRE III.

LE JUBILÉ ET LE COUP D'ÉTAT.

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST ET LA BOURGEOISIE. — CARÊME A POITIERS. — RÉCEPTION DU PRINCE-PRÉSIDENT. — LE CLERGÉ ET LA POLITIQUE : MÉMOIRE POUR MGR DE CHARTRES. — LA PETITE ÉGLISE DISSIDENTE. — JUBILÉ A NIORT. — LE COUP D'ÉTAT. — LE SECOND JUBILÉ. — PÈLERINAGE AUX PYRÉNÉES : BETHARAM, SAINT-SAVIN, LOYOLA.

(1851.)

Quand on a voulu résumer en deux paroles l'épiscopat de Mgr Pie, on a écrit ceci : « Tandis que les hommes d'Etat et les sociétés ont dit et mis en acte le mot des révoltés de l'Évangile : Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous, *nolumus hunc regnare super nos*, Mgr de Poitiers a choisi pour devise le cri passionné de saint Paul : Il faut qu'il règne : *oportet illum regnare* ! »

En effet, d'un bout à l'autre de sa carrière d'évêque, Mgr Pie n'eut qu'une pensée : faire rentrer et régner l'Eglise de Jésus-Christ dans la société. — L'Eglise, il la voulait telle que l'avaient connue les beaux âges de la foi ; se prêtant sans doute aux nécessités de notre âge, mais revenue des préjugés et dégagée des servitudes et alliances gallicanes, et retrouvant dans son union totale avec le Saint-Siège, la tradition, l'esprit et les principes féconds qui avaient donné au monde les siècles d'Ambroise et de Théodose, d'Innocent III et de saint Louis. — La société : et par ce

mot l'Evêque entendait sans doute l'universalité des hommes de toute classe, mais particulièrement la classe frondeuse, libérale et sceptique, que la Révolution a faite parmi nous maîtresse souveraine des choses et qu'il voulait soumettre au domaine de Dieu.

Or le temps était venu, en 1851, de faire un nouvel effort pour l'avènement de ce règne social de Jésus-Christ. On voyait poindre à l'horizon un nouveau gouvernement, sans que chacun pût encore se rendre compte de ce qu'il serait. Ce pouvait être le salut ; mais encore fallait-il que le salut des peuples fût préparé par l'œuvre du salut dans les âmes ; et c'est à quoi nous voyons l'Evêque de Poitiers travailler, cette année-là, par tous les genres d'apostolats ; associations de charité, missions jubilaires et prédications, instructions pastorales, conversations et correspondances, prières publiques, institutions d'enseignement, fondations monastiques, pèlerinages diocésains ; c'est partout un immense effort auquel il se consacre jusqu'à l'immolation, s'inspirant d'un double et infatigable amour : l'amour de l'Eglise et de la France sur la terre, l'amour de Jésus-Christ et de Marie dans le Ciel.

J'ai parlé d'immolation : en cette laborieuse année 1851, L'Evêque était à bout de forces. Puis, en même temps que le corps languissait, le cœur souffrait. Dès le 29 janvier, une lettre intime disait : « Je vais médiocrement ; la tête et les nerfs sont presque constamment malades par suite des occupations incessantes. Vous savez que j'avais besoin d'entremêler l'action et l'étude de beaucoup de farniente. Cela me manque. Et puis, entouré d'excellentes gens, je n'ai point d'intimes, et le cœur n'a pas toute sa part. Que la volonté de Dieu soit faite ! L'épiscopat est bien en lui-même l'état le plus sanctifiant, et celui dans lequel on pêche le moins : on est toujours aux autres, jamais à soi. Priez quelquefois pour moi : j'ai mon lourd fardeau. »

L'immolation de la vaine gloire était un autre sacrifice qu'il offrait chaque jour à la seule gloire de Dieu. Quand on

le félicitait sur le succès croissant de ses lettres pastorales et de ses prédications : « La vérité, répondait-il agréablement, est que je deviens tous les jours plus hébété, et que je n'ai bientôt plus, pour me consoler, que l'histoire du succès de Samson, avec une mâchoire que vous connaissez ».

Ainsi dégagé de lui-même, l'Evêque pouvait espérer d'être l'homme de Dieu. Il entra donc en campagne, en commençant par se former une sorte d'avant-garde de l'apostolat, dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Elle avait, dès cette époque, pour président à Poitiers, M. le comte de Bizemont, un grand homme de foi et un grand homme de bien. Ancien officier dans les armées du roi, ce robuste chrétien avait gardé de sa première profession un vif sentiment de l'honneur, une indomptable franchise, avec le ton de l'autorité, et une certaine rudesse qui cachait les plus exquises délicatesses du cœur. La charité était sa vie. Successivement ou en même temps conseiller général, président des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, membre du Bureau de bienfaisance et de la Société maternelle, administrateur des hospices, trésorier de la cathédrale, il était prodigue de son temps, de ses forces, de sa fortune, de tout lui-même. Mgr Pie n'eut pas de plus zélé collaborateur parmi les laïques de sa ville ; la jeunesse charitable n'eut pas de plus noble modèle.

Mais cette jeunesse, en cette année d'effervescence politique, n'était pas sans avoir contracté quelque chose des idées libérales que, des bancs de l'Ecole de droit, elle apportait jusque dans les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Or Mgr Pie voulut que cette Société ne fût pas seulement là ce qu'elle est partout, un foyer de charité, mais qu'elle y fût aussi le foyer de la plus pure vérité religieuse. Il leur dit donc d'abord : « Je dois vous faire, Messieurs, une recommandation que les temps actuels rendent de plus en plus nécessaire. Soyez fidèles à vos principes. Notre siècle est celui des transactions, on tend à

amalgamer le bien et le mal, le vice et la vertu, la foi et l'incrédulité. C'est pourquoi je vous dirai avec l'Apôtre : ne vous assimilez point au monde, assimilez le monde à vous. Voilà votre mission ; mais commencez par vous assimiler à vous-mêmes la vérité pleine. Votre valeur c'est d'être appuyés toujours sur la doctrine la plus complète, la plus exacte, la plus préservatrice du mal, la plus conservatrice du bien ; or cette doctrine est reçue non de l'homme, mais de Dieu ». L'Evêque leur avait donné pour devise ces mots de saint Paul : In veritate et charitate.

Plus directement encore que l'année précédente, son mandement, pour le Carême de 1851, s'adressa particulièrement à la bourgeoisie. Là il fait de cette classe de la société, de ses avantages, de son activité, de son influence prépondérante, un portrait qui n'était pas de nature à lui déplaire. Il la respecte, il l'honore, il déclare même qu'il l'aime. Mais il ne la flatte point. Le véritable péril social, à l'heure présente, n'est pas dans les convoitises grossières de la masse du peuple, il est dans l'irrégion de « cette catégorie, soi-disant conservatrice, qui, dans chaque village, se compose du maire, du percepteur, du notaire, du médecin, des divers propriétaires, dont rien encore n'a pu vaincre la défiance à l'égard du prêtre ». Or de sa part c'est là premièrement une coupable ingratitude envers l'Eglise qui seule, dans le passé, a assuré à cette classe d'hommes le respect, l'autorité et la propriété ; c'est secondement une grave imprévoyance, à raison des dangers qu'ils attirent sur leurs têtes, en apprenant aux peuples le mépris de l'autorité, de la supériorité et de la divinité : « Qu'ils le sachent bien, même pour conquérir et pour conserver quelque bien-être sur la terre, il faudra, bon gré mal gré, en revenir à chercher premièrement le royaume de Dieu, en dehors duquel il est impossible d'espérer ce bienheureux surcroît qui fait l'objet de tant de vœux ».

Le premier mouvement de la bourgeoisie, en se voyant ainsi visée, était de se cabrer. « Qu'est-ce que la bourgeoisie fait donc à la théologie ? écrivaient quelques-uns. Serait-ce une nouvelle hérésie que celle-là ? » Le second mouvement était souvent de se soumettre ; et il n'était pas rare que Mgr Pie reçût des lettres telles que celle-ci signée d'un nom honoré dans la contrée, à la date du 18 mars 1851 : « Monseigneur, admirateur passionné de votre magnifique talent, j'ai soif de votre parole et de ces renseignements sublimes qui vous font autant de prosélytes que vous avez de lecteurs. Né en 1788, j'ai vu, sans en avoir alors la conscience, les premières phases du mouvement révolutionnaire qui menace aujourd'hui de tout emporter, et j'ai compris plus tard qu'une société façonnée au philosophisme du XVIII^{me} siècle, sans principes religieux, sans foi politique, cloîtrée dans un positivisme étroit, portait en soi le germe de la dissolution... Mais les enseignements que Dieu nous fait entendre par la voix de ses ministres sont une nouvelle preuve qu'il nous prend en pitié. Cette voix ne sera pas méconnue... Je suis un vieux pécheur, souillé d'iniquités, un pécheur relaps qui ne fait pas toujours le bien qu'il aime, et qui fait souvent le mal qu'il déteste. Mais la foi dont j'ai reçu les premières impressions à Sainte-Radegonde, du vénérable M. Pruel, la foi n'est pas morte en moi ; et Votre Grandeur ne voudra pas me refuser l'occasion de la corroborer par la méditation des belles pages où elle a épanché les trésors de sa sollicitude pastorale. »

La prédication du Carême reprit le thème du mandement, avec non moins de vigueur, mais plus de succès encore. C'était la continuation des exercices du jubilé.

L'Evêque ne s'y épargna pas, animant, dirigeant les âmes vers la conversion d'abord, vers la communion ensuite : là était le grand but. Il leur disait, par exemple : « Jésus instituant la Cène a prononcé deux paroles : « Ceci est mon

corps », c'est la première parole ; « Prenez et mangez, prenez et buvez », c'est la seconde, laquelle est inséparable de l'autre. Et vous, pourquoi donc les séparez-vous ? Ah ! mon frère, qui assistez chaque dimanche au Sacrifice et qui n'approchez point encore de la Table sainte, vous mutilez la religion : tout reste inachevé dans votre foi et votre vie. Vous venez à la messe, et vous avez sous les yeux une table divine chargée d'un mets délicieux. Mais se nourrit-on par les yeux ? Suffit-il d'avoir la vie devant soi, si on ne l'a en soi ? La vie sera autour de vous, dans le cœur de votre épouse, de votre fils, de votre fille qui viennent de communier. Mais en vous ? en vous ?... Et pourtant la parole de Dieu est formelle : « Si vous ne mangez cette chair, vous n'aurez point la vie en vous ».

« Oh ! venez donc ! ne vous contentez plus de regarder et d'adorer. Venite ! comedite ! Venez et mangez. Venez, jeune homme en qui j'aime encore la candeur, la bonté, la grâce. J'ai deviné le premier feu des passions dans vos yeux : venez chercher le rafraîchissement. O homme, ô époux, ô père, occupés à remplir les devoirs de la vie, venez chercher ici Celui qui est la vraie vie. Vieillards, venez chercher Celui qui s'est appelé la résurrection, et dont le corps vous gardera pour la vie éternelle. »

Cette éternelle patrie, l'Evêque, une autre fois, la montrait sous l'image de cette terre d'Italie qu'Enée et ses compagnons saluent avec transport, dès qu'ils la voient sortir du sein des flots : *Italiam ! Italiam !* « Et nous, mes très chers frères, est-ce que nous saluerons avec moins d'enthousiasme les rivages de notre patrie, la patrie éternelle qui nous apparaît aujourd' hui par delà l'océan orageux de cette vie, et à travers les flots du sang rédempteur ? Le Ciel ! le Ciel ! Ah ! la terre est si triste à regarder et si triste à habiter ; mes fils, je vous en prie, regardez, donc le ciel : *Peto, nate, ut aspicias cælum !* »

Mgr Pie payait chèrement ces fatigues apostoliques. « Que les pauvres évêques sont accablés ! s'écrie-t-il, le 13

mars. Cette année du jubilé offre un excédent d'ouvrage énorme. » Et encore à l'évêque de Metz : « Mon cher Seigneur, que le fardeau est lourd !... Mais les fidèles du diocèse sont ardents pour le bien ; les indifférents reviennent. Le jubilé porte partout de grands fruits ».

Cela seul était capable de le consoler de l'épiscopat. « Je ne suis pas plus résigné à être évêque que le premier jour, ajoute-t-il. Toutefois je me dis qu'assurément ces dix-huit mois écoulés auraient profité beaucoup moins au salut des âmes, si j'étais demeuré dans la bienheureuse tranquillité de Chartres : c'est le motif de ma résignation. » Puis, reprenant sa plainte : « Plus d'études, presque pas de temps pour prier ni pour penser ; obligation d'ajourner le soin de beaucoup de choses en souffrance, et surtout des communautés qui perdent dès qu'on n'y veille pas. Que vous dirai-je ? Je suis submergé dans le travail, et j'ai la douleur de ne pouvoir suffire à tout. Mon cher Seigneur, priez pour que j'aie plus de calme et plus de patience. »

C'était à se demander s'il y tiendrait longtemps. L'évêque de Chartres l'en avertissait : « Pour un vieillard comme moi, par exemple, exposer un pauvre reste de vie, c'est chose pardonnable. Mais vous qui êtes si jeune, qui êtes une des plus douces et des plus brillantes espérances du clergé français, vous devez vous conserver, non seulement pour obéir à la nature, mais pour préparer à l'Eglise des succès et des secours, éclatants dont elle aura besoin dans un avenir assez rapproché... »

Mais il fallait travailler, refaire l'opinion, et la refaire chrétienne, car l'heure était urgente. La lutte s'engageait entre le Prince-Président et l'Assemblée législative ; et le sort de l'Eglise entraînait pour beaucoup dans l'enjeu de cette lutte. Cette Assemblée allait sombrer, pour n'avoir pas cherché premièrement le royaume de Dieu et sa justice. « L'Etat-Dieu, disait l'Évêque, est plus que jamais en plein triomphe dans la Chambre. Dieu donnera son vote, et à sa façon, par quelque coup de tonnerre. Le conservatorisme

est inconvertissable : il ne veut pas être sauvé, il ne le sera pas. »

A défaut de l'Assemblée, c'était au pouvoir qu'il convenait d'adresser ces avertissements. L'occasion en fut donnée à Mgr Pie. Le 1^{er} juillet 1851, l'inauguration et la bénédiction du chemin de fer de Tours à Poitiers amena dans cette dernière ville le prince Louis-Napoléon escorté de ses ministres ¹⁴, avec tous les grands fonctionnaires de la région. L'Evêque dut parler. « Cependant, expliquait-il ensuite à un ami, il était très difficile de le faire ce jour-là ; et je ne pouvais risquer, dans mon allocution, ce que l'on appelle de la théocratie : les oreilles n'étaient pas capables d'entendre. Le Président était, à beaucoup près, le meilleur chrétien de toute l'assemblée officielle. Il est le seul qui ait répondu à mon signe de croix par un signe de croix. »

L'Evêque orna la leçon, mais la leçon fut donnée. Il la présenta sous une image empruntée au chemin de fer lui-même : « Messieurs, dit-il, la plupart de vous avez reçu, dans une certaine mesure, la mission de diriger le char de la société, lancée aujourd' hui à travers les voies nouvelles et les moins éprouvées. Or, en aucun temps du monde, la conduite des affaires fut-elle un métier plus rude et plus ingrat qu'elle ne l'est de nos jours ? Les rênes de ce chariot de feu ne sont-elles pas aussi des rênes brûlantes, qui dévorent les mains qui les tiennent ? Les passions et les rivalités des hommes ne sont-elles pas plus rebelles encore que les éléments les plus indomptés ? Et chaque fois que dans ce siècle la machine, ébranlée par un nouveau choc, n'a renversé et broyé que son conducteur, et que, rajustée d'une manière quelconque à la prochaine station, elle a pu reprendre sa route sans trop d'interruption, n'avons-nous pas vu l'égoïsme public s'émouvoir à peine d'un malheur qui semble le partage naturel d'une profession vouée aux catastrophes ? »

Ce n'était pas de la flatterie que cet avertissement. Il y en avait moins encore dans la prière finale où l'Evêque « conjurait le Seigneur d'envoyer la sagesse, qui assiste à ses divins conseils, sapientiam assistricem, assister aux conseils des princes de la terre, pour leur montrer ses voies, redresser leurs écarts, empêcher le char qu'ils dirigent de se briser contre la pierre, afin que la société, conduite au terme du repos, bénisse la prudence de ses conducteurs et de ses libérateurs »,

A Nantes, Mgr Jacquemet ne fut pas moins apostolique dans son allocution. Mais ces voix courageuses se perdaient dans l'isolement. « La prudence est partout, écrivait Mgr Pie, et bientôt le courage ne sera plus nulle part. Nous périrons de sagesse vous verrez. Nos devanciers n'étaient pas si tranquillistes. »

Cependant un prince, un seul, permettait de voir en lui le restaurateur futur du règne de Jésus-Christ ; mais ce prince était dans l'exil. Mgr Pie lui envoyait ses instructions pastorales, qui étaient comme autant de manifestes du Roi des rois. Il lui adressait en ces termes sa profession de foi : « Dieu m'a fait la grâce d'être de ces Français pour qui la religion de la seconde Majesté et le dévouement à la race de saint Louis occupent le premier rang, après l'amour de son saint nom et le service de sa sainte cause. Aussi je n'ai cessé de prononcer dans mes prières le nom du fils aîné de l'Eglise, et j'implore chaque jour pour lui l'abondance des dons qui lui seront nécessaires, pour accomplir la mission la plus importante et la plus difficile qui ait été confiée à un prince, depuis l'origine des temps chrétiens. L'espérance de tout ce que la France renferme d'âmes saintes ne sera pas confondue ; le pressentiment de tous les cœurs religieux est quelque chose d'infailible. »

Et comme cette lettre suivait de près la mort de M^{me} la duchesse d'Angoulême, Mgr Pie disait de cette fille de Louis XVI : « Elle seule avait tout vu, tout senti, tout enduré

; nous espérions qu'elle reviendrait au milieu de nous comme un pardon vivant. C'est en l'appelant à lui que Dieu lui a accordé d'entrer dans la patrie. J'ai la confiance que nul autre enfant de saint Louis ne mourra plus dans l'exil. »

Le prince remercia l'Evêque « du service que sa parole rendait non seulement à la religion, mais à la société ». Mgr Pie disait : « Le fils de saint Louis m'accable de félicitations par tous ceux qui de Poitiers se rendent vers lui à Venise. Mais à quand son retour ? Tout aujourd'hui est plus embrouillé que jamais ».

Cependant, en ces mêmes jours, et à la veille d'une nouvelle et grande révolution, la question politique et religieuse à la fois, considérée à son point de vue plus haut et plus général, était soulevée entre évêques, dans un débat auquel Mgr de Poitiers dut prendre une grande part.

Le 15 janvier 1851, avait paru un mandement de Mgr Sibour sur « l'Intervention du clergé dans la politique ». On sent combien ce sujet est toujours délicat, particulièrement dans un âge comme le nôtre, où, au sein de continuels bouleversements publics, il est souvent plus difficile de connaître son devoir que de l'accomplir. L'archevêque plaçait ce devoir, pour le clergé, dans l'abstention de toute participation aux choses politiques, avec lesquelles la religion n'avait rien de commun : telle était sa thèse et sa conclusion.

Des intentions pures et tout apostoliques avaient inspiré cet écrit. Le vénérable auteur était un homme de grand zèle, très dévoué aux classes populaires, très ami de l'instruction littéraire et scientifique des prêtres, laquelle lui est redevable d'utiles institutions ; et il est juste surtout de ne pas oublier qu'homme du devoir à tout prix il en a été finalement la victime, pour ne pas dire le martyr. Mais, arrivé à Paris en pleine agitation de 1848, empressé de conquérir à la religion des hommes qu'emportait ce mouvement, il ne sut pas assez défendre son zèle évangélique de l'entraînement vers les idées et le régime

de la démocratie, comme il ne sut pas, le lendemain, le défendre contre l'entraînement vers le césarisme de l'Empire. Cette affectation de faire litière de tous les anciens partis laissait trop voir d'inclination à servir les nouveaux. Il est juste toutefois d'ajouter à sa décharge que les dispositions du régime de 48 lui fournissaient une excuse, qui ne saurait être, hélas ! celle de toujours et de tous. Le pouvoir auquel Mgr Sibour donnait alors des gages, loin d'être persécuteur, se montrait favorable aux intérêts de l'Eglise, et il semblait devoir l'être persévéramment. L'archevêque excédait seulement, et il excédait gravement, en érigeant, comme il faisait, l'indifférentisme en principe, et l'abstentionnisme en système absolu pour des hommes qui, tout en étant d'abord les ministres de la cité de Dieu, n'en sont pas moins les fils et les serviteurs de l'autre. De trop grands intérêts, même de l'ordre spirituel, ne sont-ils pas en cause dans le choix et le jeu des institutions publiques, pour que le prêtre s'en désintéresse par insouciance, par lassitude, ou par un aveugle dédain des choses de ce monde ? En somme, le mandement de Paris se reconnaissait pour une de ces productions plus oratoires que didactiques, écloses hâtivement au souffle de l'opinion courante et pour le besoin d'un jour, plutôt que sous l'inspiration calme et toujours égale de l'esprit de l'Eglise.

Mgr Pie, effrayé des conséquences de ces doctrines, s'en était expliqué occasionnellement. Quelques pages de son mandement de carême de 1851 étaient une prudente et indirecte rectification des avances précipitées faites à la révolution par Mgr Sibour. A la variabilité du fait en politique, il opposait l'inviolable fixité du droit. « Non, disait-il, l'Eglise n'est pas une de ces puissances capricieuses qui apportent ou qui retirent à leur gré à une cause quelconque un appoint plus ou moins décisif. Il ne lui est pas loisible de se gouverner d'après ses affections ou ses répugnances, ni même d'après les règles de la

prudence humaine et la prévision des chances de l'avenir. Elle est invariablement tenue de pourvoir partout et toujours à l'observation de la loi divine ; et la loi divine entend protéger tous les droits. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier nos actes ; et le dogme commode de la neutralité politique ne saurait avoir ici son application. »

Les idées de Mgr Pie étaient vivement partagées par l'évêque de Chartres, dont le mandement de Paris avait particulièrement blessé le sentiment royaliste. Il se mit en devoir d'y répondre, lui aussi, mais sous une forme, hélas ! moins discrète et moins ménagée, comme on pouvait l'attendre de sa rude nature. Il crut de son devoir d'adresser au clergé de son diocèse une Lettre pastorale où, suivant pas à pas le mandement de son métropolitain, il le redressait à chaque déviation où il croyait le surprendre.

D'abord, en principe, il n'acceptait pas, à l'encontre de l'archevêque, que « l'Eglise, fille du Ciel, supérieure aux catastrophes des sociétés humaines, dût respecter en conséquence tous les gouvernements qu'elle trouve établis, même ceux que les révolutions font surgir, sans leur demander compte de leur origine et de leur droit, pourvu qu'ils accomplissent leur devoir », etc. De telles théories lui semblaient « légitimer tous les faits accomplis, faire primer le droit par la force, et, en ouvrant la porte à toutes les révolutions, acheminer la société vers sa ruine ». Et comme le mandement de Paris affectait de mettre sur la même ligne « les quatre ou cinq partis qui sont en France, sans vouloir, disait-il, peser la valeur de leurs prétentions respectives », avec quelle éloquence de fierté outragée le vieux royaliste faisait sortir du rang et s'avancer hors de pair le grand parti national et traditionnel qui, quinze cents ans durant, fut le seul parti de la France ! « Cela brille comme le soleil, s'écrie-t-il ; et un tel spectacle ne suffit-il pas à confondre les folies anarchiques qui nous ont amenés

au point de ne plus rien faire, de ne plus rien espérer et de tout craindre ? »

Il n'acceptait pas non plus que « les prêtres dussent s'éloigner du théâtre où se joue, pour le malheur des nations, la terrible tragédie de leurs destinées », etc. : ce qui signifiait qu'ils devaient s'interdire tout mandat politique, toute candidature à la députation. Il semblait au contraire à Mgr de Montais que « les intérêts religieux d'un pays ne perdraient rien à être représentés et défendus dans le parlement par les ministres de la plus grande des institutions ; et que l'Eglise, mère des nations de l'Europe à qui elle avait fourni de si grands hommes d'Etat, pouvait bien encore donner à ses filles même adultes d'utiles conseillers et de nécessaires leçons ».

Il n'acceptait pas davantage qu'on défendît absolument aux ecclésiastiques d'écrire dans les journaux, même sur les matières religieuses, de peur que « la robe du prêtre, en descendant dans cette arène, n'y soit déchirée et souillée par la morsure envenimée des passions humaines, etc. ». Moins sévère, Mgr de Chartres estimait que « le clergé a besoin d'auxiliaires en ce genre, autorisés pour cette œuvre, et que, dans un siècle qui lit tout, excepté les livres, des feuilles quotidiennes pouvaient rendre d'utiles services pour combattre les sophismes de l'incrédulité ».

Enfin il faisait remarquer que réduire tous les devoirs du citoyen à deux choses, « l'obéissance à la loi et l'amour de la patrie », c'était s'exposer à de graves malentendus, dans un temps où l'on abuse continuellement de ce nom trompeur de lois du pays, et où chaque parti politique se considère comme étant lui seul la patrie véritable.

La réponse de l'évêque de Chartres méritait qu'on la méditât. Mais le procédé de son attaque directe et publique n'était pas irréprochable. A cet éclat malheureux, Mgr de Paris crut devoir répondre par un autre ; et, le 18 mars, une Ordonnance de lui, insérée dans les journaux, assignait le vénérable Mgr de Montais à répondre de sa lettre devant

le concile provincial de Paris, qui devait, comme on le croyait, se tenir cette année même.

La profonde agitation qui s'ensuivit dans l'Église a son retentissement dans les lettres qui, d'un grand nombre d'évêchés de France, venaient aboutir à celui de Poitiers. Nous n'écrivons pas cette histoire pour nous laisser aller à l'intérêt ardent de cette correspondance. Disons seulement, en somme, qu'une double passion, également sacrée, anime ces lettres d'esprit et d'opinion diverse : ici l'amour de l'intègre doctrine et de la franche vérité ; là l'amour de la paix, de l'Église et de la charité. Est-il, de part et d'autre, de dispositions plus épiscopales que celles-là ?

Ajoutons que les deux évêques ne tardèrent pas à entrer en explications, par des lettres cordiales, déférentes, amiables. La charité était sauve. Pouvait-il en être autrement ? Mais il fallait qu'à son tour la vérité le fût ; et c'est sur ce terrain, élevé, tranquille, à l'abri des passions irritantes, que nous voyons Mgr Pie monter et se placer, comme conseil et comme défenseur, à côté de son père.

Sa première pensée, en apprenant l'Ordonnance, avait été de se rendre auprès de l'évêque de Chartres, qui l'en remerciait ensuite : « Je suis ravi et touché au dernier point de la disposition où vous étiez de prendre votre essor vers Chartres, aussitôt après avoir pris lecture de l'acte de l'archevêque de Paris. Mais je vous aurais empêché de le faire, pour peu que j'en eusse été instruit. Le zèle que vous mettez à ma défense m'édifie et me touche. Cependant ménagez-vous. » Mgr Pie venait alors de lui faire savoir qu'il préparait sur son affaire un mémoire pour le Pape. C'est à Rome qu'il fallait que la cause fût portée : c'est de là que la solution viendrait, si elle devait venir.

Le mémoire y pouvait espérer bon accueil ; car tandis que le mandement de Mgr Sibour, prôné perfidement par les feuilles révolutionnaires de la haute Italie, qui en dénaturaient à plaisir l'intention, était d'autant plus mal vu de la cour romaine, le dernier mandement de Poitiers au

contraire, loué chaudement par l'organe officieux du Vatican, l'Osservatore romano, était donné partout comme l'expression de la vraie doctrine politique de l'Église. Le nom de Mgr Pie en recevait un grand lustre ; et le cardinal Fornari, depuis son retour à Rome, ne manquait pas une occasion de répéter que ce jeune évêque était une des colonnes de l'Église de France. En France, de divers côtés on le pressait d'écrire, par des lettres telles que celle-ci de l'évêque de Luçon : « Vous avez obtenu du ciel les deux vertus que le ciel demande pour ses prélats, sapientiam et fortitudinem. Vous pouvez, par le tempérament de ces deux vertus, faire renaître le courage dans bien des âmes ».

Le mémoire de Mgr Pie fut prêt en peu de temps. Entre plusieurs questions qu'il examine successivement, la première, et la seule qui nous occupe ici, était donc de savoir si le clergé peut et doit s'immiscer dans la politique, et quelle attitude, en particulier, il doit avoir en face des changements de gouvernement. Le problème était vaste ; et un homme éminent, l'illustre Donoso Cortès, interrogé sur ce conflit par le directeur de l'Abeille de la Vienne, M. Emmanuel de Curzon, avait eu raison de lui répondre : « Vous êtes perdu, cher ami, si vous qualifiez cette affaire d'une autre manière que le fait le titre même du Mandement de Paris, et si vous ne la portez à Rome comme une affaire grave. Il s'agit en effet de décider la conduite à observer par le clergé catholique, au milieu des bouleversements du monde. Je ne sais, en vérité, s'il y a une question d'une portée plus grande et d'une plus haute gravité que celle-là. »

Le mémoire de Poitiers réduisait le mandement de Paris à deux propositions : « 1° L'Église doit planer au-dessus des conflits politiques ; elle ne doit pas descendre jusqu'à enseigner la vérité politique, qui n'a aucune relation nécessaire avec la vérité religieuse. 2° Il ne suffit pas que l'Église s'abstienne de prêter son concours à la vérité et au

droit politique, elle doit se déclarer en faveur du fait, quelle qu'en soit l'origine ».

Ainsi condensées dans cette formule toute brute, ces propositions se réfutaient elles-mêmes. Aussi Mgr Pie ne les discute pas ; il les soumet à l'Eglise dans la personne de son Chef. Seulement, écrivant pour Rome, il insiste très adroitement sur les conséquences que de tels principes doivent avoir sur la politique, à Rome. Il fait ressortir combien l'abus qu'on pourrait faire de ces théories, à l'insu de leur auteur sans doute et malgré lui, prêterait de facilités au renversement de la monarchie pontificale et à son remplacement par la république mazzinienne. Ailleurs l'Évêque remarquait que le prélat qui se faisait aujourd'hui l'apôtre de l'abstention politique n'en avait pas toujours donné le parfait exemple ; et le mémoire introduisait finement, à son adresse, un argument *ad hominem*, aiguisé d'une pointe de cette spirituelle malice, dont, il faut l'avouer, l'Évêque de Poitiers se privait rarement.

La défense du procédé de son vénérable client était plus difficile. Mais cette partie de sa tâche était celle du cœur : le cœur la fit éloquente. A défaut de la prudence, qui avait laissé à désirer, Mgr Pie relève la franchise du vieillard, il exalte son courage ; il le montre allant droit et visière levée à son adversaire : « Le vieil Eléazar, dit-il, eût rougi de déshonorer ses cheveux blancs par une feinte : *non enim ætuti nostræ dignum est fingere* ». Il tient à montrer surtout que, malgré certaines apparences contraires, « le dévouement de l'évêque au Saint-Siège est sans bornes ». Enfin il fait de lui ce portrait tracé de main de fils : « Je suis l'enfant et le disciple affectionné du vénérable évêque de Chartres. Il a mis sur mon front le chrême de la confirmation, quand j'avais onze ans ; et il n'a pas discontinué ses bontés jusqu'au jour où il a versé sur ma tête le chrême de la consécration épiscopale. Je puis le dire avec un orgueil filial : c'est l'âme la plus haute, c'est la foi la plus vive, c'est le courage le plus apostolique que le ciel

ait suscité parmi nous en ce siècle. Il a commencé la lutte contre le pouvoir, lorsque le pouvoir était représenté par un prince qui avait toutes ses affections. Serviteur dévoué des Bourbons, il a lutté en 1828 contre les ordonnances qui supprimaient les Jésuites et imposaient des entraves aux petits séminaires. Sous le dernier gouvernement, c'est lui qui a ouvert le feu et entretenu le combat contre la grande hérésie universitaire.... » Et le reste.

En considération de ces états de services, le mémoire concluait en demandant, non pas l'acquittement de Mgr de Chartres, — un père est toujours innocent, — mais des félicitations, un encouragement, un Bref du Pape au vieux soldat de la vérité, ou la collation du Pallium que personne n'avait mérité mieux que lui.

Le mémoire, présenté par le cardinal Fornari, avec les lettres admiratives adressées à Chartres par plusieurs sommités ecclésiastiques, Mgr de Bonald, Mgr Parisis et autres, fut bien reçu du Pape. Quatre évêques français, alors présents à Rome, l'avaient fortement appuyé ; et l'un d'eux, Mgr Rivet, évêque de Dijon, écrivait ensuite à Mgr Pie : « Votre mémoire est venu répandre sur cette affaire une vive lumière, qui n'a plus permis d'hésiter sur le parti qu'on devait prendre. On m'a bien promis d'en hâter la conclusion ».

Cependant, à cette époque, la conclusion demandée se présentait entourée de tels périls pour le Pape, que déjà l'évêque de Chartres ne la sollicitait plus. Il avait compris que presser Pie IX de se prononcer sur la conduite politique du clergé en face des complications présentes de la politique, soit en France, soit ailleurs, c'était lui susciter des embarras nouveaux, et le livrer aux représailles de la Révolution. Il n'hésita donc pas à se désister. « Je ne demanderai pas au Pape, écrivit-il à Mgr Pie, un acte qui serait capable d'exaspérer contre lui ces monstres de mazziniens, des mains desquels il n'est pas définitivement sorti. Pour rien au monde je ne voudrais que l'Eglise eût à

souffrir en considération de mon propre intérêt. Une règle dont je ne m'écarterai pas, c'est de rien faire qui puisse causer la moindre gêne ni au Souverain Pontife, ni à son conseil. L'intérêt du Saint-Siège, même le moindre intérêt, doit être placé par tout vrai catholique au-dessus de son propre intérêt. » Le mémoire avait raison : cet étrange gallican avait pour le Saint-Siège un dévouement sans bornes.

Une autre conclusion, et celle-là plus facile, était celle de la paix entre les deux évêques. Pie IX en ayant fait connaître son désir à l'archevêque, aussitôt Mgr de Chartres, accédant à « ce vœu vénérable et cher », comme il s'exprimait, adressa à son métropolitain ses excuses et ses regrets de l'offense involontaire qu'il avait pu lui faire. Il lui témoignait en outre l'édification qu'il recevait chaque jour de « sa piété, de son zèle et de son ardente charité pour son troupeau ». La réponse de Paris n'était pas moins déférente ; mais l'un et l'autre des prélats faisaient leurs réserves sur le fond même de la question. Rome seule pouvait prononcer, en mettant la doctrine dans une lumière complète.

Disons que, dans l'occasion, elle n'a pas manqué de le faire, du moins en établissant les principes généraux dont le mode d'application est ensuite subordonné à la diversité des temps et des lieux. Ainsi a-t-elle fait récemment, dans un document du Souverain Pontife aujourd'hui sagement et saintement régnant. Là elle commence par établir en principe que « l'Eglise ne blâme ni ne réprouve aucune forme de gouvernement, et que les institutions établies par elle pour le bien général peuvent fleurir et prospérer, soit que le pouvoir repose entre les mains d'un seul, soit qu'il appartienne à plusieurs ». Elle déclare ensuite « qu'au milieu des vicissitudes et des transformations politiques des peuples, l'Eglise doit traiter avec ceux qui sont à leur tête, c'est-à-dire avec les gouvernements de fait ». Mais, réservant les principes, « elle ne veut, ni ne peut vouloir

aller à l'encontre des droits de la souveraineté, quels que soient ceux à qui ces droits peuvent appartenir ». Ainsi sauvegarde-t-elle la légitimité, au nom de la justice. Cela posé, elle n'hésite pas à demander « l'obéissance envers ceux qui possèdent le pouvoir, mais seulement dans les choses justes, et cela uniquement pour le maintien de l'ordre et pour ne pas ébranler les fondements de la société ». Et encore ne veut-elle pas que « cette obéissance soit considérée comme l'approbation de tout ce qu'il y aurait d'inique dans la constitution ou dans l'administration de l'Etat ¹⁵ ». Qui ne voit combien il y a loin de cette nécessité, de cette hypothèse et de ce *modus vivendi*, pleins de conditions et de restrictions, à la thèse absolue de la neutralité et de l'indifférentisme proclamée par l'école des abstentionnistes d'hier et d'aujourd'hui ?

Quant à la conduite du prêtre dans l'ordre politique, régie par les mêmes principes, elle aboutira à une pratique semblable. Obéissant au gouvernement de son pays, dans les limites où sa conscience l'y autorisera, le prêtre ne le fera néanmoins que sous la réserve du droit et du devoir dont, comme chrétien et comme citoyen, il ne peut se départir. Comme chrétien, l'homme de l'Église ne peut ni ne doit être neutre entre elle et ses ennemis. Comme citoyen, il ne peut ni doit l'être davantage entre ce qu'il estime être le bien, l'honneur, le progrès de sa patrie terrestre, et ce qu'il croit en être le mal, la honte ou la ruine. Cela étant, le prêtre agira en conséquence, dans l'usage de son droit, dans l'exercice de son devoir, mais toute prudence gardée, et en plaçant l'intérêt de la religion et des âmes par-dessus tout le reste. Ne saurait-on s'entendre unanimement sur ces règles, et asseoir sa conduite sur ces conclusions ?

Au milieu de ces affaires, parmi ces controverses, la joie de Mgr Pie fut de voir et de savoir que la vénération et l'admiration de ses contemporains étaient demeurées

fidèles à Mgr de Chartres. Il apprenait en effet, peu de temps après, que Mgr Fransoni, archevêque de Turin, exilé du Piémont pour la cause de Dieu, s'était rendu à l'improviste auprès du vieil évêque, qu'il avait trouvé entouré de ses prêtres, dans un presbytère de la ville ; et là, s'avançant vers le soldat de Jésus-Christ : « Monseigneur, avait-il dit, je suis venu à Chartres pour saluer et vénérer, dans Votre Grandeur, le noble défenseur de la foi et des vrais principes politiques. — Et moi, repartit vivement l'évêque, souffrez que je m'incline devant le confesseur de la foi, qui a tant souffert pour l'Église ». Toute la scène qui suivit, puis l'entretien des deux évêques avaient été d'une grandeur et d'une beauté antiques. Cela se passait le jour de la fête de saint Thomas Becket, qui, proscrit, lui aussi, pour la défense des droits de l'Église, était venu à Chartres où il avait été reçu par le cardinal de Champagne. S'emparant de ce rapprochement, Mgr Pie répondit à son vénéré maître : « Cette scène est digne des plus beaux temps de l'Église. Saint Athanase arrivant chez saint Maximin de Trêves, ou saint Hilaire chez quelqu'un des vieux défenseurs de la foi de Nicée, en Orient, durent se saluer dans des termes analogues à ceux qui furent échangés entre l'exilé de Turin et l'intrépide athlète de Chartres. C'est une belle page de plus à enregistrer dans les riches annales de votre Église. Le vieux clocher qui se souvient d'avoir vu passer à ses pieds Geoffroy de Lèves avec saint Bernard, et plus tard saint Thomas Becket avec Guillaume-aux-blanches-mains, a dû tressaillir fièrement sur ses vieilles fondations et se croire encore à sa jeunesse, quand il a vu passer devant lui les deux nobles figures du visité et du visiteur, dont la gloire n'aurait rien à envier à celle de ces grands devanciers. »

Cependant, dès le mois de septembre, Mgr Pie, lui aussi, s'était rendu à Chartres, où l'appelaient ces graves intérêts religieux. Après Notre-Dame et l'évêque, sa première visite fut pour la tombe récente encore de M. Lecomte. « Cette

perte cruelle, écrivait-il, est toujours d'hier pour moi. Il est plus heureux que nous, car il jouit, tandis que nous souffrons. Je le prie et l'invoque tous les jours. »

Mgr Pie employa ces journées chartraines à préparer partout un bon accueil au digne coadjuteur que Mgr de Montais venait de se donner, dans la personne de Mgr Regnault. « J'ai été bien heureux de ce que vous m'avez dit du coadjuteur, répondait-il alors à l'évêque de Metz, et j'ai répété à tous ce que vous m'en disiez. J'ai pu, derrière le rempart de votre autorité, qui est très acceptée ici, travailler utilement pour le nouvel élu. Il aura des ennuis quelque temps ; mais son diocèse est des plus faciles : ainsi il sera heureux et fera des heureux autour de lui. Je ne connais pas de clergé moins ambitieux que celui de Chartres ; je ne lui connais que l'ambition d'avoir un chef dont il puisse s'honorer. Dès que j'ai su que Monseigneur avait la pensée de se donner un coadjuteur, j'ai prié tous les jours Notre-Dame de le diriger. C'est la seule participation que j'y ai prise ; et je suis tranquille sur le résultat, parce que je crois que c'est notre sainte Mère qui a tout voulu et tout fait. »

Dans son voyage à Chartres, Mgr Pie « n'avait fait que traverser Paris, sans y vouloir rester une heure », écrivait-il. C'était la première fois qu'il y mettait le pied depuis qu'il était évêque. Il en fuyait les intrigues ; il redoutait de s'y commettre avec les partis de toute sorte, politiques et religieux. La politique du roi Jésus lui paraissait la seule grande ; et, rentrant à Poitiers, il se remit à son service immédiatement.

Ce fut cette sainte politique qui lui conseilla d'écrire, en octobre, la première de ses Lettres aux Dissidents. Ces dissidents, appelés anti-concordataires, étaient une secte qui, au commencement de ce siècle, repoussant le Concordat comme une transaction révolutionnaire et un abus de pouvoir de la part du Saint-Siège, avaient fait schisme et constitué ce qu'on nomma la Petite-Eglise. Ils

étaient encore huit mille, cantonnés dans les Deux-Sèvres, autour du bourg de Courlay, aux environs de Bressuire, obstinément séparés du Pape, de leur évêque et de leurs prêtres légitimes. Leurs seuls ministres étaient deux vieillards octogénaires, dont l'un habitait Toulouse et était censé consacrer à distance, par l'envoi d'anneaux bénits, des mariages qui se trouvaient ainsi nuls de plein droit. Présidés par une femme, ces malheureux lisaient les prières de la messe ou psalmodiaient l'office dans le secret de leurs demeures. En vain les papes Léon XII, Grégoire XVI et Pie IX les avaient-ils appelés à la réconciliation : les opiniâtres Vendéens aimaient mieux expirer d'inanition spirituelle dans leur petite Eglise que de retrouver l'abondance en rentrant dans la grande.

Mgr Pie, si romain, avait donc dans son diocèse une secte en schisme avec Rome ! Mais il avait écrit cette belle parole : « Nous ne nous accorderons point de relâche tant que nous n'aurons pas reconquis tout ce qui doit appartenir à Jésus-Christ ». Il avait visité leurs paroisses, comme les autres, plus paternellement encore que les autres. Il les avait reconnus dès le premier aspect. « Tandis que les catholiques, attirés par l'amour, souriaient à son approche, lui apportaient les enfants à bénir, baisaient son anneau de pasteur ; les dissidents silencieux, tristes, cachés à l'angle des murs ou derrière les troncs des arbres, pour voir sans être vus, semblaient ne rien comprendre à cet échange des témoignages de l'affection chrétienne entre le père et les enfants. »

Mgr Pie avait fait mieux que de plaindre ces malheureux : il avait intéressé à leur salut sa Mère, la Reine du ciel. Dans sa première visite à la paroisse de Courlay, « la Rome de la dissidence », il avait fait publiquement la promesse d'élever dans l'église paroissiale un autel à la Sainte Vierge, le jour où les catholiques y seraient en plus grand nombre que les schismatiques. Il devait voir s'écouler

encore près de vingt ans avant qu'il lui fût donné de tenir sa promesse.

En attendant, le 15 octobre 1851, il adressa aux dissidents une Lettre pastorale qui est un chef-d'œuvre de doctrine et de charité. Après leur avoir montré les Souverains Pontifes qui leur ouvraient les bras, il leur posait ces questions qui contenaient leurs réponses : Qu'était-ce que leur Eglise ? Quels étaient les ministres qui les gouvernaient ? les sacrements qu'ils recevaient ? les fruits de vertus qu'ils portaient ? Tous ces points étaient traités avec de grands ménagements, toutes ces blessures étaient pansées d'une main délicate mais sûre, la main d'un médecin qui est en même temps un père. Il flattait ces braves Vendéens ; il leur rappelait le sang que, comme d'autres Machabées, ils avaient versé pour la foi, dans des combats dont le bruit avait rempli le monde, et il les conjurait de ne pas désertir une cause pour laquelle leurs pères avaient été martyrs. « Allez donc, nos très chers frères, au pied des saints autels, rentrez dans ces temples qui ne vous ont point vus depuis longtemps, jetez-vous dans les bras des prêtres que nous vous avons envoyés. Venez à nous, venez, et vous refleurirez bientôt, comme un rameau qui, quelque temps séparé de l'arbre, est enté de nouveau, et, reprenant ainsi une nouvelle vigueur, va pousser des fruits en abondance. »

Tout entier, cette année-là, à l'évangélisation des Deux-Sèvres, l'Evêque vint à Niort, à la fin de l'automne, pour y présider la mission du Jubilé, emmenant avec lui un prêtre d'un mérite supérieur, avec lequel il venait d'arrêter à Poitiers le plan de cette campagne.

La ville de Niort était réputée singulièrement mondaine. « On dit qu'elle s'est jetée dans les folies du carnaval avec une frénésie de bien mauvais augure », écrivait Mgr Cousseau à l'évêque de Poitiers. Celui-ci déclarait qu'il ne l'en aimait que plus miséricordieusement. « Les caractères y sont doux, disait-il publiquement, les relations, faciles ; et

si l'indifférence religieuse y a trop longtemps régné, si la vie n'y est pas toujours aussi grave, aussi sérieuse que l'Evangile le commande, du moins l'incrédulité, l'impiété en sont bannies, »

En arrivant à Niort, l'Evêque conjura Marie d'obtenir la conversion de cette chère Ninive : « C'est, disait-il, un miracle que je vous demande, ô Marie : vous le ferez, et Niort, qui est une ville de péché, où Dieu n'est pas assez honoré, où la vertu n'est pas assez pratiquée, Niort, grâce à votre sainte entremise, ô Vierge immaculée, va entrer dans un progrès religieux dont la marche ne s'arrêtera plus. »

L'Evêque avait commencé par ouvrir cette station, par un discours prononcé en la fête de tous les Saints. Il se promettait de continuer auprès de ce peuple sa vie de missionnaire : « Votre Evêque, mes chers frères, avait grandement à cœur de venir passer avec vous ce mois béni. Il s'écoulera trop vite à notre gré. Nous vous apportons un désir immense de contribuer au salut de vos âmes. » En conséquence, il demandait aux Niortais trois choses : la première de prier, la seconde de venir entendre la parole de Dieu, la troisième d'avoir foi en l'affection de leur Evêque. « Venez donc nous trouver. Vous serez devenus d'autres hommes après que votre cœur, touché par la grâce, et le nôtre inspiré par la charité, se seront ouverts l'un à l'autre, pendant un quart d'heure. Nous sommes les dépositaires du sang de Jésus-Christ ; et ce sang rédempteur, c'est plus que le salut d'une âme, c'est le salut du monde. »

Le prédicateur, le confesseur présumait trop de ses forces. Elles le trahirent presque au début. Une bronchite aiguë le mit hors de combat : « Une grande privation m'a été imposée. J'étais venu pour parler et agir, j'ai été condamné au silence et à la retraite. Que la sainte et adorable volonté de Dieu soit faite ! » disait-il ensuite à cette assistance.

Si quelque chose était capable de consoler Mgr Pie de son silence forcé, c'était l'abondance des fruits que produisait à Niort l'homme qui, dès lors son ami, fut plus tard son conseiller, puis son auxiliaire. C'est ici que nous voyons M. Gay apparaître pour la première fois. Il avait alors environ trente-six ans ; il habitait Paris. Après de remarquables études de théologie commencées au Collège romain, et achevées à Saint-Sulpice, il avait formé une communauté fraternelle d'étude, de ministère et de bonnes œuvres, avec quelques prêtres animés des mêmes sentiments que lui, l'abbé de Ségur, l'abbé de Girardin, l'abbé de Conny. Les prédications de Niort révélèrent à Mgr Pie la supériorité de ce prêtre à la fois théologien, orateur et écrivain, dont il mettait la doctrine encore au-dessus de la parole, et l'âme sacerdotale au-dessus de tout le reste. Il a avoué plus tard qu'il conçut dès ce moment le désir et le dessein de l'attirer à Poitiers et de l'attacher à sa personne. Mais il ne lui en dit rien. Seulement quelque chose de ce désir perça dans le remerciement qu'il lui adressa le 30 novembre, en faisant ses adieux : « Quelles saintes délices d'entendre la vérité chrétienne ainsi annoncée ! Dans le ciel, mes très chers frères, nous ne verrons pas autre chose que ce que nous avons entendu : sicut audivimus, sic vidimus ; et considérant la manière dont la vérité vous a été présentée pendant cette station, je puis bien dire que c'était un commencement de la vision bienheureuse... Mais, hélas ! cette voix si savamment et si saintement inspirée, nous ne la possédions que par emprunt, et voilà qu'elle va nous échapper. Puisse-t-elle ne pas nous échapper pour toujours ! »

D'importantes institutions furent les conséquences du jubilé de Niort. « Les églises y sont trop rares, avait dit l'Evêque ; le nombre des prêtres n'est pas en rapport avec les besoins d'une population croissante ; leur ministère ne peut suffire à ses obligations ni envers les vivants ni envers les morts ; de nouveaux centres religieux sont

indispensables. Nous trouverons parmi vous aide et appui pour réaliser les œuvres que nous projetons. » Le 17 novembre, il vint conférer, avec le maire de la ville, de l'établissement de deux nouvelles paroisses et de la construction de nouvelles églises ; nous les verrons s'élever.

En ces mêmes jours, célébrant le second anniversaire de sa consécration épiscopale, l'Evêque remerciait le Seigneur d'avoir pu, comme l'Apôtre, « prêcher partout le règne de Dieu et proclamer hardiment les droits du Seigneur Jésus-Christ ». Il établissait « que, pendant ce jubilé de 1851, on n'avait pas compté moins de cent mille conversions. Cinq cent mille diocésains avaient été confessés et communisés ». — « Je fléchis sous le fardeau, mais aussi sous la moisson, écrivait-il à Chartres. Elle a été immense, cette année. »

En même temps l'Evêque conjurait le Seigneur de maintenir à notre pays une tranquillité alors fort compromise. « Plaise à sa miséricorde, disait-il, que les complots des méchants avortent, que les inquiétudes cessent, que les rumeurs fâcheuses se dissipent, afin que, sortis du malaise qui trouble les meilleurs esprits, nous soyons mis en possession de cette paix qui permet à la parole de Dieu de courir et de multiplier les conquêtes de la vérité : Ut sermo Dei currat et clarificetur. Amen. »

Les inquiétudes publiques dont l'Evêque parle ici étaient celles qui précédaient, de peu de jours, le coup d'Etat. « Voilà la crise commencée entre Bonaparte et le parti de l'ordre, écrivait-il. Les fautes et les dissensions des nôtres sont inouïes. La plaie a besoin du fer et du feu ; le fer et le feu vont venir. »

Ils vinrent, et tout de suite. Rentré à Poitiers le 1^{er} décembre, Mgr Pie y apprenait, le lendemain, à onze heures, que le coup d'Etat venait d'être consommé à Paris, dans la nuit. Entre les cris d'indignation des uns et d'enthousiasme des autres, il écouta et retint ces paroles

d'une lettre de l'évêque de Metz : « A quel spectacle de division, d'aveuglement et de bassesse Dieu nous fait assister ! Et qu'il est propre à nous dégoûter du monde présent et à élever nos pensées vers le monde de la foi ! Unissons-nous de plus en plus en Dieu, mon cher ami, et redoublons nos prières pour l'Eglise, pour notre patrie, pour les troupeaux que Dieu nous a confiés ».

Mgr Pie pria. Déjà depuis le mois d'octobre, il tenait, pour ainsi dire, tout son peuple à genoux devant la croix de Migné. C'était là que, le 22 décembre 1826, et à la suite d'une plantation de croix qui terminait les exercices du jubilé, au moment où le prédicateur racontait l'apparition de ce signe à Constantin, toute une population avait pu voir une grande croix lumineuse resplendir au ciel durant plusieurs heures. Mgr de Bouillé, après onze mois d'examen, avait déclaré cette apparition miraculeuse, et Rome avait encouragé le pèlerinage de Migné par des indulgences.

L'Evêque appela ses diocésains à venir y célébrer le vingt-cinquième anniversaire de cet événement, « Il faut, leur écrivit-il, que des points les plus éloignés de ce diocèse on voie accourir là des hommes décidés enfin à se sauver. C'est peut-être l'heure des grandes miséricordes du Seigneur... Tout est tombé autour de nous ; mais que la France se rassure ! Le moment où Jésus-Christ a fait briller pour elle son étendard dans les nues, il y a vingt-cinq ans, est celui où une voix sacrée rappelait ces paroles auxquelles il ne sera pas donné de démenti : In hoc signo vinces : Tu vaincras par ce signe. »

Le 14 décembre, lui-même fut à Migné ; une foule immense l'y suivit. Du pied de la croix il prononça des paroles qui répondaient aux préoccupations de cette heure : « O Seigneur, votre bras ne s'est pas raccourci : ce que vous avez pu, il y a vingt-cinq ans, vous le pouvez encore. Que le miracle de Migné se renouvelle, non dans le firmament, mais dans les âmes. Croix de Jésus, qui avez

sauvé le monde, sauvez la France, sauvez la société tout entière. »

Un coup d'Etat de Dieu, pour établir le règne de son Fils dans les âmes, voilà donc ce qu'il demandait. Quant à l'autre, il disait dans une de ses lettres : « Je tremble que le régime de la force militaire n'ait pas assez d'avenir pour faire place immédiatement au régime du droit, et qu'il ne faille s'attendre à un nouvel intermédiaire qui serait infailliblement le régime de la Terreur. Et quelle Terreur ! Nous en avons eu un échantillon. »

Un pareil état de choses n'était pas de nature à conquérir son suffrage. A la question de oui ou de non posée au peuple français, les 20 et 21 décembre, l'Evêque ne crut pas devoir répondre. « Ici je m'abstiendrai, annonça la même lettre ; et les plus notables de ceux qui m'entourent feront de même. Mais la masse du clergé votera Oui, par haine des trois ou quatre brigands qui dans chaque paroisse portaient la terreur depuis quinze mois. »

Le résultat donna plus de sept millions de suffrages à l'auteur du coup d'Etat. Les noms de sauveur et de salut retentirent partout. La sainte jalousie du ministre de Jésus-Christ y vit une profanation du nom de l'unique Sauveur. Le jour de Noël, il monta en chaire et commenta ce texte : Un Sauveur nous est donné. — « Mais quel Sauveur ? demande-t-il. A Dieu ne plaise, mes frères, que j'amoindrisse l'importance des choses qu'un homme a accomplies dans ces derniers jours.... Mais, pour exalter l'œuvre de l'homme, gardons-nous de rabaisser celle de Dieu. Et, quand j'entends parler de toutes parts de l'événement sauveur, de l'homme sauveur, du vote sauveur, moi je persiste hardiment à dire : L'événement majeur de l'année qui s'achève, celui qui efface tous les autres par sa portée sociale autant que religieuse, c'est le jubilé. Voilà le Sauveur qui nous est né dans la cité de David, c'est-à-dire dans la sainte Église de Dieu. Il y a là bien plus que le triomphe d'un homme, d'un parti ; il y a le triomphe d'un

principe en dehors duquel rien de bon, rien d'utile n'aurait de chances de succès. Malheur à ceux qui placeraient leur espérance ailleurs ! »

Sur quoi, s'adressant aux bourgeois réfractaires, administrateurs, fonctionnaires et autres : « C'est donc à Jésus-Christ qu'il s'agit de dire Oui ou Non. Or, en face de ce suffrage magnifique de plus de vingt-cinq millions de Français, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, se déclarant par leur conversion du parti de Jésus-Christ, et venant à flots pressés déposer leur Oui sur les saints autels, qu'avez-vous fait, vous qui êtes préposés à vos frères, qui exercez la plupart des fonctions sociales et des magistratures publiques ? Ou bien vous vous êtes criminellement abstenus (je dis à dessein « criminellement », car l'abstention religieuse, celle-là, est incontestablement condamnable), vous vous êtes abstenus, vous n'avez pas voulu, cette fois encore, dire Oui à Jésus-Christ. Ou même, par vos actes, par vos exemples, vous avez dit Non, et il n'a pas tenu à vous que vous n'ayez enchaîné l'élan des populations qui apportaient dans le temple leur suffrage affirmatif. Or, qui que vous soyez, qui marchez dans cette voie, qui suivez cette ligne d'abstention, d'opposition religieuse, vous ne pouvez rien pour le salut de la société... »

Une autre et sévère leçon était tirée des mesures exercées alors contre l'opposition : « Vainement à l'heure présente, vous ordonnez des enquêtes pour connaître les citoyens qui se sont abstenus, ou ceux qui ont déposé un vote politique contraire à celui qui a prévalu ; vainement vous requérez des exils et des bannissements dans l'intérêt du salut public. Nous qui ne réclamons de rigueurs contre personne, et qui plaignons sincèrement, qui assistons efficacement ceux qui en sont victimes, nous osons vous dire que le vote coupable, que l'abstention pernicieuse, c'est le vote contre Jésus-Christ, c'est l'abstention à l'égard de Jésus-Christ. Parlez d'ordre tant qu'il vous plaira : aussi

longtemps que vous violerez publiquement la loi de Dieu et de son Eglise, vous resterez anarchistes au premier chef. Les deux ou trois pouvoirs précédents sont tombés, non pas à cause de la façon dont ils ont été combattus, mais à cause de la façon dont ils ont été servis. Malheur aux pouvoirs nouveaux qui subiront les mêmes services : ils auront le même sort ! »

Mais n'étaient-ce pas là des personnalités à l'adresse des fonctionnaires ? Mgr Pie ne s'en défend pas : « Nous ne serions pas l'évêque de tous, si nous faisons acception de personnes, et si, après avoir prêché la vérité aux petits et aux humbles qui l'ont accueillie, nous n'avions pas le courage de la dire aux grands et aux chefs du peuple qui la repoussent. »

Et, de fait, il la leur disait autrement qu'en chaire, et voici de quelle sorte. Après le vote du 20 décembre, le préfet de la Vienne, sachant que l'Evêque s'était abstenu, lui dépêcha son secrétaire pour lui en exprimer son mécontentement. « Quel bon exemple, Monseigneur, c'eût été dans ce pays où votre influence est si grande, si l'on eût vu Votre Grandeur venir voter à la tête de tout son clergé ; et quel immense bienfait en eût résulté pour la religion et la société ! » L'Evêque remercia le secrétaire de la trop flatteuse opinion que l'administration avait de son influence. « Et moi aussi, reprit-il, je sais le juste crédit dont jouit M. le préfet, et c'est pourquoi j'aurais bien un regret pareil à lui exprimer. M. le préfet n'ignore pas que, nous aussi, nous avons eu, il y a quelque temps, à donner notre suffrage à notre vrai Sauveur, dans les exercices qui ont terminé le Jubilé. Quel bon exemple donc c'eût été, dans ce pays où son action est si puissante, si l'on eût vu ce haut fonctionnaire, à la tête de tout le corps administratif, venir dire Oui à Jésus-Christ en s'approchant des sacrements ! Quel bien en eût résulté pour la société et la religion ! » On ne dit point ce que le secrétaire répondit à ces paroles, ni s'il les rapporta à son supérieur.

D'ailleurs l'Evêque de Poitiers sentait déjà que son abstention au scrutin de décembre avait rendu sa personne peu agréable au pouvoir. Son parti en était pris. « Je crois comme vous, écrivait-il à l'Abbé de Solesmes, qu'un évêque qui aime l'Eglise sera toujours mal en cour, et je m'y attends sous tous les régimes ; je commence sous celui-ci. »

Le césarisme approchait. Ce fut, pour l'évêque de Poitiers, l'heure de dresser plus haut que jamais dans l'honneur celui de ses prédécesseurs qui avait résisté le plus énergiquement au césarisme arien du quatrième siècle.

Il y avait plus d'un an que le concile de Bordeaux avait émis le vœu que saint Hilaire reçût le titre de Docteur de l'Eglise. Plus tard, 19 octobre 1850, Mgr Pie insistait par une lettre latine. « Si un tel décret, disait-il en finissant, peut compter parmi les grandeurs et les bienfaits de votre pontificat, je regarderai, moi aussi, comme une grâce insigne de recevoir de Votre Paternité cette consolation aux premiers débuts de mon épiscopat. » Le décret solennel fut donné le 19 mars 1851. Il conférait à saint Hilaire ce titre éminent, et prescrivait à toutes les Eglises du rit latin les modifications liturgiques qui en sont la conséquence.

Ce fut le 31 décembre 1851, au lendemain des événements politiques et religieux dont nous savons l'histoire, que Mgr Pie promulgua cet acte solennel par une Lettre pastorale, qui se termine ainsi : « La nouvelle auréole qui brille sur le front d'Hilaire réchauffera notre ardeur au milieu de la mêlée ; l'arsenal de ses écrits nous fournira des armes éprouvées ; et la victoire qu'il a remportée jadis est le gage de celle que nous remporterons sur les ennemis renaissants de la divinité de Jésus-Christ. »

Le jour même où se faisait cette promulgation au diocèse de Poitiers, l'Evêque en rendait grâces au Souverain Pontife, par l'envoi de quelques ossements du confesseur de la foi, et d'une lettre latine où il exprimait son regret d'être obligé d'attendre qu'il eût achevé la visite complète

de son diocèse pour aller « voir Pierre », lui le plus dévoué de ses fils.

Quinze jours après cette lettre, se célébrait à Poitiers la fête du nouveau Docteur, avec une solennité tout exceptionnelle. Deux évêques poitevins, Mgr d'Angoulême et Mgr de Blois, y assistèrent. Mgr Pie fit l'homélie. Evoquant éloquemment l'ombre du grand homme dont la parole et l'esprit remplissaient son discours : « Ah ! qu'il sorte de sa tombe, qu'il revienne au milieu de nous, le grand défenseur de la consubstantialité du Verbe, le champion de l'immutabilité de la vérité révélée. Nous sommes en plein arianisme, parce que nous sommes en plein rationalisme. »

Aux Vêpres, le panégyrique fut prononcé par le Père de Ravignan, dont la doctrine sûre et l'esprit toujours correct allaient mieux à Mgr Pie que les sublimes mais hasardeuses audaces de son émule, le Père Lacordaire. Le soir, il lui présenta, dans les salons de l'évêché, toute la jeunesse des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, cette avant-garde à la tête de laquelle il venait de faire une si belle campagne. « Mon Révérend Père, lui dit-il, voici les dignes enfants de celui que vous avez su célébrer avec tant d'éclat. Si le grand Docteur revenait en ce moment dans sa maison épiscopale, il trouverait ses plus chers désirs accomplis..... Dans une de ses homélies, le pontife déclare que Jésus-Christ aime ceux qui s'enrôlent à son service de bonne heure, afin que le combat soit plus long : vult longi prælii militera. Tous ceux que vous voyez ici, mon Père, s'y sont pris à temps pour fournir une longue carrière sous les drapeaux de la foi. Permettez-nous d'espérer que vous reviendrez « instruire leurs bras à la lutte et leurs mains à la guerre » ; et après avoir entendu aujourd'hui les deux points de votre discours, ils ne seront pas seulement les soldats, ils deviendront les héros de la vérité et de la charité. »

Nous ne ferons que mentionner un second jubilé, accordé par Pie IX pour 1852, et dans lequel l'Evêque ne s'épargna pas à consolider le bien produit l'année précédente. Ne pouvant reprendre le détail de ses travaux apostoliques, nous remarquerons seulement qu'il établit alors la grande nouveauté de la retraite pascalle prêchée pour les hommes, auxquels il réserva d'abord la moitié, puis la totalité de la grande nef de sa cathédrale. Il l'annonça lui-même en s'engageant à prendre la parole à chaque réunion, avant le prédicateur. Ces brèves allocutions toutes de feu sont restées célèbres à Poitiers.

Après ces années de missions, sa fatigue était telle qu'il dut se rendre enfin à l'avis des médecins qui l'envoyaient aux Pyrénées. Ce fut avec sa mère, et beaucoup pour elle plus souffrante que lui, qu'il entreprit ce voyage. « Nous ferons, écrivait-il, quelques excursions dans la montagne, et, j'espère, un peu en Espagne, à la fin. M. Samoyault est avec nous. »

Mais, pour un tel évêque, un voyage d'un mois ne devait pas être perdu pour le service de l'Eglise. Il ajoutait : « Je me rends par un circuit assez long qui me fera visiter les principaux établissements de nos Sœurs de Saint-André de la Croix dans le Midi.... Je compte donc me rendre de Bordeaux à Agen, Montauban, Toulouse, Auch et Tarbes. Dans ces trois diocèses, j'ai des établissements de nos Religieuses à voir ; et les évêques m'ont écrit à ce sujet. Cette visite sera pour connaître ces maisons, et nullement supérieure. »

Les lettres de l'Evêque de Poitiers donnent peu à la description des montagnes qu'il voyait pour la première fois. Naturellement plus ému des choses de la religion que de celles de la création, il parle, en vrai fils de Marie, de sa visite à Betharam, où il célébra et prêcha, le dimanche 4 juillet. La veille, il était allé visiter, à Saint-Savin, Notre-Dame de la Pieta. Le moine Savin avait été religieux à Ligugé, avant d'aller cacher sa vie sur la hauteur où s'éleva

plus tard le monastère qui porte son nom. L'Evêque voulut renouer ces liens de parenté avec ce Ligugé, qu'il venait d'acquérir pour les Bénédictins. Ayant célébré la messe patronale de saint Savin dans son église, il alla s'agenouiller devant son tombeau et vénérer ses reliques. « Là, dit-il, je priai le bienheureux anachorète, afin que, de concert avec saint Martin et saint Benoît, il obtint l'accroissement de la famille monastique qui commençait à renaître en France, et qu'en particulier il daignât favoriser mon dessein de rétablir le monastère de Ligugé, d'où la race des saints puisse ensuite se propager dans le reste de la France, et peut-être rentrer un jour dans l'antique monastère élevé sur cette montagne. » En attendant, il demanda et il obtint de l'évêque de Tarbes de prendre, dans la châsse du saint, quelque partie de ses ossements destinée à Ligugé.

Un autre pèlerinage couronna ce séjour sur la frontière française. Le 30 juillet, Mgr Pie se rendit à Loyola, pour y célébrer le lendemain, par la confession et la sainte messe, la fête du saint fondateur de la Compagnie de Jésus. Six Pères Jésuites rentraient ce jour-là, en qualité de missionnaires, dans la résidence qu'ils avaient dû quitter depuis 1840. M. le marquis de Molins, ancien ministre d'Espagne, y était venu en pèlerinage, et sa conversation sur les choses du temps resta gravée dans la mémoire de Mgr Pie.

Mais ce que l'Evêque chercha et trouva à Loyola, ce fut Ignace lui-même, son exemple, sa trace ; et dans Ignace l'apôtre de la gloire de Dieu et le fondateur de la société religieuse la plus militante de ces trois derniers siècles. Quelques-unes de ses impressions se retrouvent dans ces lignes à l'évêque de Chartres : « Quel magnifique palais que celui de cette résidence de Loyola ! Les Jésuites sont sortis de leurs traditions générales d'architecture quand il s'est agi du berceau de leur patriarche. La maison natale d'Ignace, conservée tout entière et encadrée dans un

bâtiment splendide, qui est tout en marbre poli, se relie à la superbe coupole placée au centre des édifices. J'ai passé là un jour et demi dont je garderai toute ma vie un précieux souvenir. J'ai célébré le saint Sacrifice avec la chasuble que saint François de Borgia apporta à Loyola pour y dire sa première messe, et j'ai fait mon action de grâces sous le ciel de ce lit où saint Ignace était retenu par la maladie, lorsqu'il fut touché par la grâce, et qu'il commença cette nouvelle vie dont trois siècles bientôt d'apostolat ont été le fruit sur tous les points du monde ! »

Mgr Pie ajoutait qu'il avait renouvelé, dans ce pèlerinage, sa résolution de combattre pour l'extension du règne de Jésus-Christ, à l'imitation de ce grand zéléteur de la gloire de Dieu. Nous allons voir comment, pasteur des âmes avant tout, il demeura fidèle aux intérêts des âmes, et à la politique du roi Jésus.

CHAPITRE IV.

L'EMPIRE ET LA POLITIQUE ÉPISCOPALE.

LE DEVOIR POLITIQUE DES CATHOLIQUES. — ALLIANCE ET AMITIÉ DE MGR DE SÉGUR. — RÈGLES POUR LA CONDUITE POLITIQUE DES PRÊTRES. — LE PRÉSIDENT A NIORT ; MISSION CHRÉTIENNE DU POUVOIR. — L'EMPIRE PROCLAMÉ. — DÉMISSION DE MGR DE CHARTRES. — L'OPPOSITION LIBÉRALE. — LETTRES A MONTALEMBERT. — L'IMPÉRIALISME ; LETTRES A MGR DE SÉGUR ET A DOM GUÉRANGER. — L'EMPIRE ET LE SENSUALISME : MANDEMENT DU CARÊME. — LE SACRILÈGE DE COURLAY. — DEUX CONVERTIS.

(1852-1853.)

L'Evêque de Poitiers, de retour des Pyrénées, était rentré, le 11 août, dans sa ville épiscopale pour la retraite de ses prêtres. C'était à la veille de grands événements politiques. Il avait hâte d'enseigner à son clergé l'attitude qu'il devait y prendre, en conformité avec celle que, depuis le coup d'Etat, il avait gardée lui-même.

D'abord il n'acceptait pas pour l'épiscopat la solidarité de l'acte dont il écrivait, le 27 décembre : « Je comprends le tressaillement de ceux qui voient le désarroi du parlementarisme. Mais si Louis-Napoléon a tué les rouges, il ne tuera pas les bourgeois sceptiques, qui sont la cause efficiente des rouges. C'est ce qui me fait croire au retour à une dictature rouge, à la suite de celle-ci ; et c'est ce qui

me fait trembler, quand je vois les évêques endosser la responsabilité de la réaction despotique exercée par l'ancien libéralisme conservateur, qui triomphe en ce moment à l'abri du sabre. »

Quelques hommes de l'Eglise s'étaient donc tournés du côté du météore qu'ils prenaient pour l'aurore du salut de la France. L'Abbé de Solesmes, qui alors assistait à Rome aux solennités du 8 décembre, écrivait de là, en parlant du coup d'Etat, qu'il « avait vu cet arc-en-ciel de l'espérance paraître sur la nuée parmi les splendeurs de Marie immaculée ! » Déjà même, dans son triomphe quelque peu précipité, « il plaignait son ami d'avoir, disait-il, donné de légers gages aux légitimistes ». Mgr Pie répondit, et répondit en pasteur. S'il avait des préférences pour les légitimistes, c'est que ces hommes, obstinément fidèles à leur roi, étaient aussi les hommes les plus fidèles à leur Dieu. « Vous dites des légitimistes des choses vraies, mon Père, mais exagérées et dangereuses. Comment parler ainsi des seuls hommes riches qui accomplissent leurs devoirs religieux, dans les neuf dixièmes de la France ; des seuls hommes entre les mains de qui la fortune se met au service des œuvres catholiques ? Vous me parlez des gages que je leur ai donnés ; mais vous parlerai-je de ceux que j'en ai reçus ? Voulez-vous que je mette sur le même rang les bourgeois enrichis, libéraux avant 1830, conservateurs avant 1848, un peu opposants avant décembre 1851, autocrates aujourd'hui, dont tout le mérite est de me donner un grand dîner quand j'en vais dans leur paroisse et de se présenter à l'église ce jour-là ; voulez-vous que je les mette sur le même rang avec les vrais chrétiens que l'on rencontre fidèlement devant les autels, qui soutiennent nos séminaires, qui répondent à tous nos appels, etc. ? Les bourgeois, certes personne ne s'occupe plus d'eux que moi, parce que, tant qu'on ne les convertira pas, le peuple ne sera qu'imparfaitement converti. Aussi tous mes mandements vont-ils aux bourgeois. Mais aujourd'hui que

les roués du conservatorisme sont les plus assidus conseillers des préfets, pour grossir la liste des suspects et des déportés, il n'est pas dans le rôle d'un évêque de donner dans l'enthousiasme et d'afficher son concours à un tel gouvernement. »

Voilà comment, subordonnant la politique à la religion et réglant les intérêts de l'une sur ceux de l'autre, Mgr Pie déclarait, comme le Seigneur dans l'Évangile, que ceux-là étaient ses frères et ses sœurs qui faisaient la volonté de son Père et suivaient ses lois.

Mais n'y avait-il pas autre chose à faire pour la cause royale ? Et l'homme hardi qui venait de rétablir l'ordre, ne saurait-il servir à rétablir le droit, en relevant de ses mains le trône de saint Louis ? Un an auparavant, Mgr de Montais était allé vers le prince, et, avec l'autorité auguste de ses cheveux blancs, l'ancien aumônier de M^{me} la Dauphine lui avait demandé, à cette fin, une audience dont il rendait compte ainsi à l'Evêque de Poitiers : « Je lui parlai de la situation effroyable où est le monde, et des moyens de salut que je croyais que la Providence nous réservait encore.

« Vous craignez Dieu, lui dis-je, et vous êtes chrétien
« (il me répondit en inclinant la tête). Eh bien,
« Monseigneur, c'est de là que partent les grands
« desseins et les grandes actions. Donc il faut vous
« résoudre à vous élever au-dessus de toutes les
« opinions indignes d'un chrétien. En conséquence, je
« suppose que vous deveniez souverain : vous ne
« pouvez garder pour vous le pouvoir suprême ;
« vous ouvririez une nouvelle source de révolutions ; et
« vous ne manqueriez pas d'être renversé un jour par
« d'autres prétendants qui n'auraient pas plus que vous
« à faire valoir un principe inviolable et éternel. Le
« rôle que vous avez à jouer est le rôle de Monck :
« voilà ma conclusion. Si vous sauvez la France de
« cette manière qui est, je crois, la seule possible,

« alors toutes les grandeurs, excepté la première, vous
« seront dévolues, et vous acquerrez une gloire aussi,
« étendue mais plus durable que celle de votre oncle ».

« Cela fut senti, et fit impression », ajoutait ce récit.

Mgr Pie trouvait bon, grand et digne de l'Eglise, qu'un évêque eût fait entendre en face du prétendant le langage du droit et celui du devoir. Mais, beaucoup moins convaincu de l'efficacité de l'impression produite sur l'esprit du prince, il demandait aux catholiques de valoir par eux-mêmes ; et il leur faisait entendre, sur le devoir d'être hommes, des vérités qu'il faut avoir le courage de se redire encore. « Hélas ! cela est triste, écrivait-il à un ami ; mais depuis vingt ans qu'il y a des Cercles catholiques, des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qu'est-il sorti de là ? Des jeunes gens chrétiens à la manière du XIX^e siècle, en assez bon nombre. Mais des esprits assez fermes, des hommes pratiques, le parti catholique n'en a pas plus préparés que le parti légitimiste. Et, au fond, pour l'avenir comme pour le passé, nous sommes forcément aux mains de la bourgeoisie orléaniste, et désormais aux mains de l'orléanisme découronné de ses chefs. Que voulez-vous que Napoléon fasse avec cela ? Il a défait avec le sabre, mais il ne refera pas avec le sabre. Il est condamné à substituer le mal au mal : il ne pourra pas durer. Puisse-t-on après lui être fort autant que sage ! Mais cet « après lui », mais ce régime à la fois fort et sage, quand nous sera-t-il donné ? »

Un jeune gentilhomme, qui était un saint prêtre, venait de faire savoir à Mgr Pie qu'il était appelé à ce double service de l'Eglise et du pays, par la confiance commune du Pape et de l'Empereur. Mgr de Ségur, dont la vie et la mort ont embaumé l'Eglise d'un si rare parfum de sainteté apostolique, avait été nommé auditeur de Rote auprès de la cour de Rome, en mars 1852. C'est à Paris, dans la petite communauté libre de la rue Cassette, où il était déjà allé chercher M. l'abbé Gay, pour le jubilé de Niort, que Mgr

Pie avait connu le mérite de l'abbé de Ségur. Celui-ci, de son côté, sans l'avoir vu encore, lui avait déjà voué une impérissable admiration. A peine nommé, l'auditeur de Rote lui exprima son désir d'aller prendre ses conseils et sa direction. « Ma fonction nouvelle, lui écrivit-il, va me mettre en rapports nécessaires avec plusieurs de nos évêques. Peut-être le Souverain Pontife ou quelques-uns des membres du Sacré-Collège, qui ont des rapports ecclésiastiques avec nos Eglises, me demanderont-ils des renseignements pour aider à leur action dans ces affaires. Pour répondre il faut savoir et bien savoir ; et pour savoir bien, il faut examiner et surtout interroger. Or, Monseigneur, c'est ce que je me propose de faire en ces pressantes circonstances, si vous voulez me le permettre. Jose donc vous demander l'hospitalité pour un jour ou deux à Poitiers. » L'archevêque de Paris devait ignorer ce voyage ; mais le Nonce était dans le secret et approuvait fort cette démarche.

On devine la réponse : « C'est un grand bienfait du ciel que votre nomination ; c'est une preuve de plus des pensées très miséricordieuses que Dieu nourrit en ce moment pour cette portion de l'Eglise à laquelle nous appartenons. Je n'ai guère éprouvé dans ma vie de joie comparable à celle que votre lettre m'a apportée et confirmée. Je suis le moins apte de tous à vous servir et à vous renseigner ; mais j'y mettrai toujours la meilleure volonté. Usez donc de moi comme d'un ami plutôt que comme d'un évêque... Nul ne saura le motif de votre venue ici. »

Les deux hommes qui, ce jour-là, nouaient entre eux des relations qui se changeront bientôt en une si belle amitié sacerdotale, ne se touchaient presque par aucun côté de leurs natures. Et, chose singulière ! dans ce contraste, c'était le fils de l'ouvrier qui, par la distinction, la finesse, la bonne grâce, la dignité, la noblesse aristocratique de ses manières, de son langage, de toute sa personne, semblait

être le grand seigneur ; tandis que, par son abandon plein de simplicité, sa cordiale franchise, sa bonté expansive, sa gaieté familière, son amour tendre et dévoué des classes ouvrières, c'était le grand seigneur, le fils des Ségurs et des Rostopchine, qui semblait l'enfant du peuple, tant sa sainteté servie par un noble et grand cœur savait se faire tout à tous !

Ce qui présentement avait réuni ces deux hommes de Dieu, c'était un commun amour, ardent et passionné de l'Eglise de Jésus-Christ et du Saint-Siège. A peine arrivé à Rome, et dès ses premières lettres à l'évêque de Poitiers, Mgr de Ségur faisait cette profession de foi : « Quoique je ne sois ici que depuis deux mois, déjà on m'accuse d'être un ultramontain exalté. Mon ultramontanisme consiste, et, avec la grâce de Dieu, il consistera toujours à aimer Dieu plus que tout, et son Vicaire plus que le gouvernement démon pays. L'amour de Dieu se résume pratiquement dans l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; la fidélité à Notre-Seigneur Jésus-Christ se résume dans la fidélité à son Eglise ; et l'Eglise se résume et se concrétise dans le Pape, qui en est le Chef : *Hæc requies mea in sæculum sæculi. — Tenui nec dimittam.* » Il disait à la fin : « Prions pour notre patrie, afin qu'elle soit, qu'elle devienne toute catholique. Elle ne sera vraiment française que quand elle sera romaine ».

La communauté des idées avait promptement engendré celle des affections. Une lettre du 1^{er} septembre disait à Mgr Pie : « Mon bien cher Evêque, je ne saurais vous dire quelle belle place vous avez dans mon cœur. Je vous aime et je vous vénère tant en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le maître de ce pauvre cœur ! Si jamais vous avez quelque note confidentielle, quelque utile avertissement à faire parvenir non officiellement jusqu'au Souverain Pontife, souvenez-vous de moi... Je me mets à votre disposition pour cela comme pour tout. Adieu, ne m'oubliez

pas à l'autel. Je vais tout à l'heure à Saint-Pierre où je dirai un Veni Creator et trois Ave Maria pour vous. »

L'offre de ces services et de ce dévouement, placée comme à l'entrée de sa carrière militante, parut à Mgr Pie une de ces grâces insignes que la Providence n'avait jamais manqué de lui ménager, aux heures solennelles de son existence. Il sut bientôt combien le jeune auditeur de Rote était cher à Pie IX, qui le traitait en fils de prédilection, et il connut que désormais il possédait à Rome l'intermédiaire officieux le plus obligeant et le mieux écouté, entre le Pape et lui.

Le sujet le plus ordinaire de leur correspondance était la recherche des moyens de rendre plus chrétien le nouveau pouvoir politique, auquel Mgr de Ségur s'était dévoué tout entier, comme il savait se dévouer.. Mgr Pie n'était pas si prompt à se livrer. Son devoir d'évêque lui demandait plus de circonspection ; et c'est pourquoi, à l'issue du synode qu'il tint, les 6, 7 et 8 septembre 1852, durant la retraite de ses prêtres, il réunit les archiprêtres et les doyens, en une congrégation plus particulière, « afin d'y exposer plus librement, leur dit-il, des pensées et des vues qui intéressent l'honneur du corps sacerdotal, en même temps que le devoir du sacré ministère ».

Ces vues sont remarquables, et par leur compréhension des choses du présent et par leur pénétration des choses de l'avenir. D'abord « il ne veut point que le clergé jette l'injure à la période républicaine expirante. Ce serait plus qu'une indélicatesse, ce serait une ingratitude et une injustice envers un régime auquel nous devons la loi de l'enseignement, l'expédition de Rome et la liberté des conciles. La parole de Brennus : Væ victis ! ne saurait jamais être la devise de l'Eglise ».

Quant au régime du lendemain, Mgr Pie l'accepte comme un fait imposé, mais avec un profond regret pour la royauté traditionnelle de la France, et avec un sentiment quelque peu dédaigneux pour cette souveraineté d'expédient et de

hasard, de laquelle il dit : « Des rivalités et des divisions, qu'il appartiendra à l'histoire de qualifier, n'ayant pas permis à la représentation nationale de proclamer l'ancienne royauté, le coup d'État du deux Décembre a été couronné d'un facile et incontestable succès. Ce n'est pas le temps ni le lieu de placer ce grand fait dans la balance morale du droit et des principes, mais de reconnaître à travers l'imprévu des événements humains l'accomplissement des oracles sacrés où il est dit : On verra la nation, ne sachant à qui se donner dans sa détresse, prendre pour prince le premier qui s'offrira avec un habit un peu propre, et l'investir d'un plein pouvoir, dans l'espoir qu'il relèvera le pays de sa ruine : Apprehendet vir fratrem suum, et dicet : vestimentum tibi est, princeps esto noster, ruina autem hæc sub manu tuâ. »

En fait, « le nouveau pouvoir pouvant faire également beaucoup de bien ou beaucoup de mal », Mgr Pie demande « qu'on ne décourage pas les bonnes intentions qu'il peut avoir, mais aussi qu'on se garde de faire tourner l'obéissance en adulation, et encore moins en complicité à quoi que ce soit de contraire à la vérité ou à la justice. — Ce serait un vrai malheur, ajoute-t-il, pour la dignité et pour l'indépendance du caractère sacerdotal, que de fournir le moindre prétexte à des adversaires qui sont trop disposés à nous signaler comme des courtisans intéressés. Nous devons respecter la réserve des hommes très honorables qui se sont tenus à l'écart du régime nouveau, et, par-dessus tout, nous devons leur enlever tout droit de nous mésestimer, à cause ou de l'esprit de servilisme, ou seulement de la précipitation aveugle, qu'ils apercevraient dans nos cœurs et dans nos actes.... »

Au fond, qu'est-ce que Mgr Pie augure de ce régime ? Il espère et il craint. Il espère, en entendant le chef de l'Etat prononcer avec respect le nom de Jésus-Christ. Il espère en l'entendant dire : « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent » ; mais, d'autre part, il

craint. Il craint, parce qu'il a lu les écrits où le Prince, avant et après sa captivité, a consigné ses idées révolutionnaires. Ce qui le rassure un peu, c'est que l'exercice du pouvoir a souvent mûri et transformé les âmes ; c'est que surtout « quand Dieu, dans ses conseils mystérieux et impénétrables, prend par la main un homme, quel qu'il soit, pour l'élever à la gloire d'être, ne fût-ce que momentanément, le chef d'une nation telle que la France, il lui offre toujours des grâces au moyen desquelles il pourra accomplir sa mission ».

Cinq jours après, 13 octobre, Mgr Pie se trouvait devant le Prince lui-même, à Niort, où le président venait inaugurer le prolongement de la ligne ferrée. Il le reçut à l'entrée de l'église Notre-Dame, et il lui adressa un discours public. Le compliment fut court. L'Evêque remercia Louis-Napoléon du bien fait à la religion sous sa présidence, en y mêlant le souvenir des jours de paix dont son père Louis, le roi de Hollande, avait fait jouir autrefois l'Eglise de ce pays. La leçon venait ensuite, et elle était plus longue que le compliment. « Prince, dit-il, votre mission n'est pas achevée... Au-dessus de la morale vulgaire des intérêts et des jouissances, il s'agit de rétablir à tous les degrés de l'échelle sociale et politique la sainte morale des principes et des devoirs. Que les vertus d'abnégation et de renoncement, que l'esprit de foi et de sacrifice, en un mot, que les préceptes chrétiens redeviennent la devise et la loi de tous les hommes appelés à exercer ou à seconder le pouvoir ; et la France, qui, pour se relever de ses abaissements, n'attend qu'une impulsion généreuse, redeviendra bientôt la nation incomparable qu'ont connue nos pères, le pays des grandes choses et des nobles caractères. »

Le Prince répondit par un remerciement, auquel le futur empereur ajouta ces mots fort significatifs : « Je pense comme vous, Monseigneur, que la mission que j'ai reçue de la Providence et du peuple, n'est pas accomplie. Aussi je

prie le Ciel, et je demande au clergé de le prier pour moi, afin que je devienne de plus en plus digne de servir ses vues ».

Dom Guéranger écrivit à Mgr de Poitiers que son discours l'avait ravi. « C'était épiscopal dans tous les sens, sage, prudent, cligne et chrétien. Je n'ajoute pas que c'était très spirituel aussi, parce que j'ai mieux à dire... J'espère que vous me ferez l'amitié de m'écrire quelques lignes pour me dire à moi ce que vous avez vu au fond. »

Ces quelques lignes, nous les avons, à la date du 20 octobre, et voici ce qu'elles disent : « J'ai longuement et franchement entretenu le président. Il a été de la plus bienveillante et de la plus encourageante attention, et, pendant le long dîner du second jour, il m'a remis de lui-même sur les questions abordées par moi les jours précédents. Il semble comprendre et accueillir ce qui est vrai et bon ».

Ce vrai et bon langage, nous en trouvons l'écho dans la page suivante de Mgr Pie, écrite dans le même temps : « Il n'est personne qui ne sente que le souffle de l'esprit public est présentement meilleur et plus sain qu'il n'a été. Un souverain résolu à gouverner honnêtement n'aura peut-être jamais trouvé l'immense majorité du pays mieux disposée à le seconder. Cette génération naguère affamée et altérée d'indépendance n'éprouve en ce moment que les dégoûts de la saturation et de l'ivresse. Assurément, et cela est désirable, cette prostration malade cessera. Mais l'expérience des excès et des abus de la liberté aura pourtant porté ses fruits. En même temps, le sentiment religieux, qui s'est affermi chez les vrais chrétiens, a fait un très grand nombre de prosélytes, parmi les hommes de toute condition que les révolutions ont effrayés et désabusés. Le nom adorable de Jésus-Christ prononcé par le chef de l'Etat a été entendu partout avec respect. Ainsi un pouvoir vraiment conservateur, un pouvoir sage et ferme, obtiendra promptement l'estime de tous les gens de

bien, dans la France chrétienne. Mais s'il venait à se tourner contre les intérêts religieux, ce nouveau gouvernement serait plus coupable et plus inexcusable que ses devanciers... »

Qu'en serait-il ? Mgr Pie ne va pas au delà. Mais déjà, dans sa lettre à l'Abbé de Solesmes, il remarquait « qu'à un coup de force succédait aux affaires une faiblesse désespérante ». Il avait fait avouer au Prince-président qu'aucun des préfets de la région ne représentait sa pensée, si elle était chrétienne : « Croyez-moi, concluait la lettre à son ami, ce pouvoir n'est pas viable. Il périra par ceux qui sont admis à le servir, et dont le concours a renversé les gouvernements précédents ».

Le public, non admis à ces entretiens, avait du moins pu remarquer, au repas officiel, la distinction dont l'Evêque avait été l'objet de la part du Prince, qui l'avait à sa droite. Un petit trait montre bien où en était alors l'opinion sur l'imminence de la proclamation de l'Empire. La flatterie, ingénieuse à prendre toutes les formes, avait fait figurer sur la table de ce banquet, devant le futur empereur, le produit par excellence de la confiserie niortaise, l'angélique, sous la forme d'un aigle, aux ailes déployées. Le Prince, en le remarquant, dit à l'Evêque son voisin : « L'à-propos est manqué : j'abhorre l'angélique ». — « Prince, parlez plus bas, dit l'Evêque à demi-voix, car si l'on vous entendait, assurément l'empire ne se ferait pas... à Niort. » — « Comment donc ! mais j'ai dit : j'adore l'angélique », répliqua Napoléon, se voyant si bien deviné par le spirituel prélat. » Que de palinodies, moins inoffensives que celle-là, Mgr Pie devait surprendre dans la diplomatie du futur souverain !

A quelques jours de là, 21 et 22 novembre, la nation donnait l'Empire au prince Napoléon, par plus de huit millions de suffrages. Mgr Pie, encore une fois, s'abstint de prendre part au vote. Ses alarmes s'étaient accrues : il avait constaté, et il écrit quelque part, que depuis le coup

d'Etat, le mouvement des conversions s'était arrêté tout à coup dans le diocèse. C'est pourquoi, le 25 novembre, ayant réuni ses prêtres autour de lui, pour le troisième anniversaire de son sacre épiscopal, il ne craignit pas de leur dire : « Un pressentiment secret nous avertit, Messieurs, que désormais notre action ne sera plus la même, et ne s'exercera plus dans des conditions aussi propices. Les esprits, plus rassurés, ne donneront plus un accès aussi libre à la vérité. Déjà autour de nous renaissent des symptômes de sensualisme, de matérialisme qui nous ramèneraient bientôt aux mauvais jours d'autrefois. Ah ! que la bonté divine nous épargne le spectacle des ingratitude et des infidélités qui contrarieraient si profondément le cœur de notre Père qui est aux cieux ! »

Ce troisième anniversaire de son épiscopat coïncidant avec la fin de la seconde république et le commencement du second Empire, avait quelque chose de mémorable. Rappelant le triennium de l'apostolat de saint Paul à Ephèse : « J'oserai, dit-il, attester avec lui que, pendant ce temps-là, je ne me suis point arrêté, que je n'ai point pris de repos et que le travail de la nuit s'est ajouté plus d'une fois au travail des jours : per triennium nocte et die non cessavi, monens unumquemque vestrum. Et sans méconnaître la distance infinie qui sépare mon indignité de la sainteté du grand Apôtre, j'alléguerai pourtant le témoignage qu'il se rendait à lui-même ; car vous-mêmes voulez bien dire que notre arrivée vers vous n'a pas été vaine et sans fruit : nam ipsi scitis, fratres, introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit. Cette première période de mon épiscopat à laquelle une autre va succéder désormais, laissera dans mon cœur d'impérissables émotions. »

A cette époque, l'Evêque revenait de Chartres, où il avait passé la dernière semaine d'octobre et la première de novembre. Il ne savait pas alors que c'était la dernière fois qu'il voyait le vénérable Mgr de Montais sur le siège de

cette Eglise. Il apprit bientôt avec désolation qu'il venait d'en descendre : sa démission était donnée. Il le supplia d'abord de retirer un acte qui mettait l'Eglise en deuil : il était pour l'univers catholique l'Evêque de Chartres, il devait l'être jusqu'à la fin, à la vie à la mort. Le 22 décembre, Mgr Pie adressa une autre lettre sur le même objet à Mgr le Nonce, joignant à ses raisons ces instantes prières : « Pour ma part, j'aurais la plus profonde gratitude envers Notre Très Saint-Père, s'il daignait opposer à cette démission un refus fondé sur l'estime particulière de Sa Sainteté et sur le prix que tout l'épiscopat français met à conserver dans ses rangs celui qui, depuis trente ans, a donné le signal de tous les combats contre les ennemis de la foi. Je serai reconnaissant envers Votre Excellence de vouloir bien elle-même faire parvenir à Sa Sainteté cette requête de ma piété filiale envers un Pontife chargé d'années et de mérites, et qui a droit aux plus hauts témoignages de la considération et du respect de tous les amis de la cause de l'Eglise. »

Deux jours après, Mgr Pie apprenait par la réponse du Nonce qu'il n'était plus temps : « la démission était dans les mains du Saint-Père depuis le 14 courant, de sorte que l'acceptation était peut-être déjà en route pour la France. »

Mgr Clausel de Montais rentra dans la vie privée, entouré de la vénération de sa ville épiscopale, où il vécut comme un pauvre et comme un saint. La démarche de son cher fils l'avait attendri jusqu'aux larmes ; et, répondant à une lettre que nous n'avons plus, il lui disait, le 2 janvier : « Mon très cher Seigneur, l'impression que j'en ai reçue ne s'effacera pas, dans le peu de jours que j'ai à compter. Je ne puis plus varier même légèrement sur votre compte, et je serai inébranlable dans l'affection que je vous ai montrée pendant vingt années.

« Je suis convaincu, autant que je puis l'être, qu'en me démettant je me suis conformé à la volonté de Dieu ; et le parti que j'ai pris me fait sentir dans tous les instants une

véritable joie et un calme délicieux. Je suis heureux ici, dans mon appartement qui touche à la chapelle, à gauche du sanctuaire, sur lequel s'ouvre une porte inaperçue jusqu'ici, et par où il ne faut qu'une douzaine de pas pour arriver à l'autel où j'offre le Saint-Sacrifice. Adieu, très cher Seigneur, mon affection pour vous n'a pas de bornes. »

Au cours de son voyage au pays chartrain, Mgr Pie n'avait pas oublié Pontgouin. On l'y avait revu à l'église, à l'autel, en chaire. Lui qui venait de s'asseoir à la droite du futur empereur des Français, se fit une joie et, un honneur d'aller vénérer, dans sa maisonnette, son grand-père maternel, vieil ouvrier cordonnier, qu'il soutenait de ses secours, et qui, se sentant malade, l'avait pressé de venir recevoir ses adieux. « Mon cher petit-fils, la lettre qui m'annonce ton arrivée m'a fait pleurer de joie, car tu sais que je n'ai pas de plus grand bonheur que de parler avec toi encore un peu de temps, comme cela convient à un pauvre vieillard qui voudrait encore te voir, avant sa fin prochaine. » Accourant donc auprès de lui, l'Evêque se montra plein de prévenances attentives pour sa santé, pour son bien-être, pour son âme surtout. Il ne devait plus le revoir. A quelques semaines de là, le 19 novembre, le grand-père Gaubert expirait, dans les sentiments d'un bon chrétien, entouré de ses petits enfants et des religieuses de l'hospice. Ses dernières paroles avaient été pour bénir « le bien-aimé petit-fils qui lui faisait tant de bien ! »

Cependant, là même encore, durant ces vacances chartraines, Mgr Pie n'était pas parvenu à se soustraire au conflit des partis religieux et politiques, qui venaient le solliciter dans des sens divers. Nous avons vu l'admiration qu'il professait pour le beau talent du comte de Montalembert. Il était moins épris — nous le savons également — des théories par lesquelles le grand orateur, au lieu de défendre les droits immortels de l'Eglise au nom de l'autorité souveraine qu'elle tient de Dieu, ne les revendiquait qu'au nom du droit commun des libertés

publiques et de la constitution des sociétés modernes. Telle était encore la thèse qu'il venait de soutenir dans sa brochure : Des intérêts catholiques au XIX^e siècle, chef-d'œuvre de mâle éloquence dont l'esprit se résumait dans cette conclusion : « La grande Révolution de 1789 n'a été permise que pour assurer à l'Eglise un incomparable triomphe. L'esprit révolutionnaire, qui est le péché originel dans la vie politique, n'aura abouti qu'à faire éclater le glorieux mystère de la rédemption sociale du monde par l'Eglise. On se prend à dire avec la sainte audace de la liturgie : O felix culpa ! en la voyant partout refleurir, partout relever sa vénérable tête, partout étendre ses puissantes mains pour conquérir les cœurs, après les avoir pacifiés. La Révolution a cru tout lui ôter ; sans le vouloir et sans le savoir, elle lui a tout donné, en lui rendant la liberté, seul bien qui lui reste et qui lui suffit pour récupérer ou remplacer tous les autres. »

En adressant à Mgr de Poitiers ce brillant écrit, M. de Montalembert s'en expliquait de cette sorte : « Persuadé que la reconnaissance envers le présent ne doit exclure ni la justice envers le passé, ni une prudente appréhension de l'avenir, je me suis efforcé, dans cet essai, de rester sur le terrain où la cause catholique a remporté des succès si imprévus. J'ai cherché en même temps à ménager quelques ressources, pour le cas éventuel où l'on pourrait avoir lieu de regretter les armes et les arguments que certains journalistes religieux ont si promptement et si complètement abandonnés. Du reste, Monseigneur,

Je ne suis qu'un soldat et je n'ai que du zèle.

« Votre Grandeur voudra bien remarquer que je n'ai traité aucune question dogmatique, mais seulement des

questions mixtes, plus politiques évidemment que théologiques. Je me suis cru permis de les examiner, selon mes forces et selon l'expérience qu'ont pu me donner vingt années de vie publique. Je sou mets humblement à ceux qui ont mission de gouverner l'Eglise le résultat tel quel de cet examen. »

Il y avait deux choses dans le livre. Il y avait premièrement la thèse libérale dont M. de Montalembert provoquait le jugement. Mais, n'ayant pu encore prendre connaissance de l'ouvrage qui l'attendait à Poitiers, l'Evêque se contenta d'exprimer, dans une réponse datée de Châteaudun, « le regret et l'étonnement qu'il avait éprouvés de voir qu'un ouvrage, signé d'un tel nom, fût loué surtout par les hommes les moins sympathiques à l'Eglise, lesquels, l'appréciant par son seul côté dissolvant, n'y voyaient qu'un auxiliaire contre l'organe le plus accrédité des idées catholiques ».

Et puis, secondement il y avait, dans le livre et un peu dans la lettre, le reproche adressé au journalisme religieux de ne pas entendre le service de l'Eglise à sa manière, en se faisant de la liberté une arme contre l'Empire. Lui, le grand orateur monarchique et catholique, qui venait d'attrister ses amis politiques par son adhésion chaleureuse au coup d'Etat, maintenant éclairé et désabusé par la confiscation des biens de la Maison d'Orléans, s'était jeté par contre dans une opposition désormais implacable ; et son livre, s'en prenant à ses frères d'hier, n'avait plus aujourd'hui assez d'invectives contre ces infortunés journalistes catholiques qu'il appelle « les chantres du succès, les Pindares de l'autocratie, les Thersites du camp victorieux, les tristes adeptes du culte de la victoire et de la fortune, les pontifes de la force, rallumant leurs encensoirs pour de nouvelles idoles », et le reste.

Mgr Pie se contenta d'exprimer à l'illustre comte la douleur qu'il éprouvait de le voir ainsi tirer sur ses propres troupes. C'est pourquoi, le rappelant à des sentiments plus

en harmonie avec le souvenir de son récent passé : « J'ose vous le demander, Monsieur le comte, lui écrivit-il, n'y a-t-il pas lieu de montrer quelque indulgence et quelque longanimité envers des publicistes qui n'ont d'autre tort que celui de persévérer plus longtemps que vous, dans une voie où vous les avez, sinon engagés, du moins précédés et encouragés ? Et ne pourrait-on pas attendre patiemment le jour où des premiers actes attentatoires à la liberté de l'Eglise viendront désabuser ces écrivains, comme vous avez été désabusé vous-même par certaines mesures que vous avez jugées attentatoires à la justice et à la propriété ? »

Il insistait encore sur le devoir de rester unis, pour le jour où la résistance à un pouvoir oppresseur, loin d'être une provocation, serait une légitime et nécessaire défense. Tout est à remarquer dans les lignes suivantes : « Je crois comme vous, Monsieur le comte (et chacune des publications pastorales que j'ai faites depuis le 2 Décembre en fait foi), que l'Eglise doit s'attendre, pour un avenir prochain, à rencontrer beaucoup d'embarras et d'entraves dans la prétendue protection d'un pouvoir trop personnel pour ne pas mêler à ses dons de déplorables exigences. Mais je crois aussi que, ce jour-là, tous les soldats de la cause sainte seront d'accord, et qu'il importe, dans la prévision de ces futurs combats qui doivent les réunir infailliblement sous un même drapeau, de ne pas jeter présentement sur eux et sur leurs intentions un discrédit funeste pour l'avenir ».

Pourquoi n'a-t-on pas compris ces lignes sagement prévoyantes ? Ces autres, rejetées à la fin, sont toutes au respect, à la concorde, à la paix : « Inutile d'ajouter, Monsieur le comte, que je n'entends en aucune manière approuver la ligne politique ni les articles récents de l'Univers en ce qui vous regarde, et que je serai toujours plein du plus sympathique et respectueux dévouement envers votre personne chère à l'Eglise à tant de titres, et

particulièrement au plus humble et au dernier de ses ministres ».

Montalembert récrimina ; et avec quel fier courroux ! Sa philippique contre le parti qu'il avait trop aimé pour pouvoir lui pardonner, ne vint briser son flot d'éloquence irritée qu'aux pieds de celui auquel il rendait cet hommage : « Pardonnez-moi, Monseigneur, cet épanchement douloureux sur ce point où je tremble de n'être point d'accord avec vous. Rien que je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, j'ai suivi avec tant de sympathie votre carrière, que je me sens à la fois affligé et surpris de ne pas penser comme vous sur toutes les questions. »

En même temps qu'il contenait, chez certains catholiques, les emportements de l'opposition libérale, Mgr Pie s'efforçait de modérer, chez quelques autres, l'empressement à donner imprudemment des gages à un pouvoir duquel ils attendaient en vain le salut de l'Eglise. A l'Univers, dont la barque inclinait vers ce rivage, il écrivait, le 8 janvier, que ce n'était point le port : « A mon sens, on se replonge dans le régime de juillet ; et les choses vues de près sont en plein désaccord avec les promesses religieuses.... Ce régime ne sauvera rien. Le musellement de la mauvaise presse et le silence de la tribune retarderont peut-être l'explosion ; mais elle n'en sera que plus terrible au jour où elle éclatera... Je ne fais pas un crime de cet état de choses au souverain qui, presque toujours, en France, a été meilleur que la plupart de ses conseillers. Mais, n'importe d'où vienne le mal, il existe et il se développera tous les jours. »

M. Veuillot répondit en expliquant que lui non plus « ne croyait pas qu'un Charlemagne sortît de cet état de choses ». — « Mais, demandait-il, que servirait de donner là-dedans des coups d'épingle qui pourraient attirer aux catholiques des coups de massue ?... On ne peut irriter la puissance présente sans beaucoup de péril. On peut, sans

péril, et non sans quelque espoir de profit pour l'Eglise, essayer de la gagner. Reste donc le temps présent qu'il faut prendre tel qu'il est. » — « J'avoue, continue-t-il, que l'avenir du monde fait trembler. Mais, comme dit le proverbe populaire, le ciel ne tombera pas, et l'âme a des ailes. Dieu fera miséricorde à ceux qui l'auront aimé, et donnera la gloire éternelle à ceux qui auront souffert pour lui. »

Une autre âme, et celle-là plus candidement éprise, sinon de l'Empire, du moins et surtout de l'empereur, était celle du saint Mgr de Ségur. Plein de la naïve confiance que les hommes droits ont dans la droiture d'autrui, il voit « Napoléon III devenir de plus en plus papiste », c'est son expresion. « Aussi tourne-t-il à cette fin unique le peu d'influence qu'il a sur son esprit, parce qu'en lui disant de s'unir intimement au Souverain Pontife, il lui dit d'être un véritable grand homme. Restaurateur de la religion en France, le Prince le sera, par contre-coup, dans presque toute l'Europe. » Dans la même intention il lui écrit souvent ; il négocie le voyage de Pie IX en France pour le sacre de l'empereur, « ce qui serait la signature du traité d'alliance entre le Saint-Siège et l'Empire, et la consolidation du pouvoir temporel du Pape ». L'Evêque de Poitiers recevait ces confidences avec plus de curiosité que de crédulité : « Les Tuileries, répondait-il, seront ultramontaines jusqu'au sacre, s'il a lieu : cette disposition n'ira pas au delà. Il est trop avantageux au pouvoir d'être gallican. » Du reste, il lui paraissait fort douteux que le Pape vînt donner à un pouvoir si précaire, si incertain, cette consécration solennelle de l'Eglise. En somme, il s'excusait auprès de son ami de ne pas voir comme lui sur le gouvernement, en le conjurant de ne pas s'offenser de ses invincibles défiances. Mais combien Mgr de Ségur était au-dessus de cela ! « J'ai bien ri, répondit-il, en voyant que vous me croyez blessé par vos déclarations touchant la politique. Pour l'amour de Dieu, jugez-moi mieux que cela,

et ne croyez pas que de pareilles épines puissent pousser dans mon jardin. Je n'ai qu'une politique : la paix et la gloire de l'Eglise. Adieu, cher Seigneur. Je prie tant que je peux pour vous, au tombeau de saint Pierre. »

Il y avait plus de mordant chez l'Abbé de Solesmes qui, n'osant presser l'Evêque d'embrasser son parti, commençait, comme cela se fait, par le dissuader d'en embrasser aucun. « Il faut, lui écrivait-il, qu'un évêque se garde de l'esprit politique Quand un évêque est d'un parti, ses actes épiscopaux en ressentent quelque chose. C'est toujours aliquid humanum pati. Il faut se mettre en bons termes avec les autorités. » L'Evêque souriait un peu de cette « préoccupation évidente à son endroit », c'est son expression. « Sans doute, répondait-il, je désire être aussi bien que possible avec nos fonctionnaires ; mais il faut d'autre part que ceux-ci conçoivent pour nous un amour révérentiel et mêlé de quelque crainte. On n'en tire rien de sincère qu'autant qu'ils nous sentent une volonté forte et une action puissante. »

Telle est la politique de Mgr Pie, la politique épiscopale, la politique pastorale, celle qui, fondée sur les préceptes et les exemples du Pasteur divin, se préoccupe avant tout de l'intérêt du bercail et du salut du troupeau. Ce qui ressort de cette conduite, c'est que, tout en plaçant fidèlement ailleurs le droit et l'espérance, l'Evêque de Poitiers n'eut jamais, comme évêque, de parti pris contre l'Empire, sauf du moment où l'Empire prit lui-même parti contre l'Eglise. Il fallait le constater. En attendant ce moment qu'il entrevoyait et qu'il redoutait, mais qu'il n'a garde de provoquer, il s'efforce de maintenir les catholiques de tous les partis dans cette attitude expectante, résignée et réservée, où se trouvent l'équité, le calme, la dignité, la force. Or savoir ainsi garder un juste équilibre entre des conduites extrêmes n'est pas le secret du grand nombre, et l'âme qui le possède est une âme maîtresse.

Mais bientôt il dut constater que la situation morale empirait, et qu'il y avait urgence de dénoncer le mal. On lisait dans ses lettres des lignes comme celles-ci : « L'abnégation, le sentiment du devoir, l'esprit de sacrifice n'est plus nulle part. Ce que les uns regrettent et désirent, c'est ce que les autres détiennent : argent plaisir pouvoir. Ah ! qu'il y a loin de nous à l'Evangile ! » Son mandement pour le carême de 1853 prit donc pour sujet : « L'esprit de renoncement et de sacrifice ». Il y expliqua cette parole d'une de ses lettres : « Le régime dont on a dit : L'Empire c'est la paix, sera celui de la cupidité et de la volupté ». Il dénonça le sensualisme comme le grand ennemi, et il en donna un signalement qui hélas ! demeure toujours vrai. Là, il décrit « cet amour du luxe, cette recherche du bien-être, de l'aisance, du confortable, de ces superfluités de détail et de mode, qui n'ont pas même l'excuse de ce goût des grandes choses qui dominait dans notre nation jadis si magnifique ». Il décrit « cette génération de jouisseurs qui, n'ayant plus d'autre Dieu que le ventre, place exclusivement sa gloire dans la production et la consommation, dans le développement de l'industrie, du commerce, de la culture ». — « Les affaires reprennent, les capitaux abondent ; l'or et l'argent circulent comme l'eau dans les rues et sur les places publiques ; on achète, on dépense, on bâtit : que voulez-vous de mieux ? — Grand Dieu, s'écrie l'Evêque, la société se meurt de matérialisme, et vous la croyez sauvée, parce qu'un nouvel élan a été donné à la matière ! » — Il s'en prenait ensuite de notre décadence à ces femmes frivoles qui, « convives à la fois de la table des anges et de celle des démons », associent sacrilègement le temple et le théâtre, le voile de la communion et les toilettes sans voiles. Il décrivait surtout cette fureur d'agiotage et de spéculation, ces entreprises scandaleuses de la cupidité, cette rage de faire fortune, et, comme conséquence, le dimanche violé par les hommes d'affaires, les églises abandonnées, le saint sacrifice

négligé, la parole sainte dédaignée par les chefs du peuple, par les gardiens de la loi et les dépositaires de l'autorité ». C'était presque nommer tous ces fonctionnaires, desquels ses lettres disaient : « On vise, en ce moment, à une certaine religion officielle et de surface dont font parade les hommes en place, avec laquelle on espère que l'on remettra l'ordre dans la société ! »

Mais il déclarait qu'avec ces semblants de religion on ne sauverait rien. Il osait dire : « L'Empire, en amenant la sécurité, a emporté la sagesse. Volontiers même la religion tournerait-elle officiellement en auxiliaire moral de l'intérêt consolidé, et de la jouissance tranquille. Voici qu'en effet reprend, à l'ombre des cultes honorés, le culte de l'argent et la fureur d'en jouir. Mais cela ne saurait durer. Est-ce que la sécurité telle quelle d'aujourd'hui vous garantit la moindre sécurité pour demain ? Est-ce que la terre encore imbibée de sang n'en sera pas rougie de nouveau ? Mon frère, il vous faut la peur : eh bien, la peur viendra. Vous ne voulez être guéri que par le fer et le feu : le fer et le feu vous seront rendus. Saint Augustin nous a montré les Romains du Bas-Empire se réfugiant dans leurs églises contre la fureur des Barbares, puis, l'ennemi une fois parti, revenant à l'idolâtrie et à la licence païennes. Le Ciel alors garda quelque temps le silence. Puis, pour toute réponse, il envoya les Barbares une seconde fois. Et les Barbares eurent beau jeu. »

Ces mâles accents furent traités d'exagération : ce n'était cependant qu'une juste prédiction. Les Barbares devaient mettre dix-huit ans à venir ; mais nous les avons vus, et les plus redoutables ne sont pas ceux qui ont repassé la frontière, emportant un lambeau sanglant de la patrie.

Cependant le partage qui se faisait alors entre les camps politiques n'allait-il pas se faire et produire la division dans les associations religieuses et charitables ? C'eût été leur ruine. On commençait à se trier ; on allait se diviser. Dans ces mêmes jours, 20 février, présidant à Poitiers une séance

générale des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, l'Evêque signala le danger, et en montra le remède. Il leur rappela leur mot d'ordre : in veritate et charitate. « Il y a la confusion partout ; la société, depuis soixante ans ; est devenue une Babel. On ne s'entend plus sur le terrain des intérêts de ce monde, mais il reste un terrain commun sur lequel tous peuvent se rencontrer : c'est celui de la vérité et de la charité, telles que Jésus-Christ les a prêchées à tous les hommes. Des deux éléments qui, selon Cicéron, constituent l'amitié, de rebus divinis et humanis concordia, nous n'avons plus la seconde, mais la première nous reste. Soyons-y fidèles : c'est le moyen d'arriver à l'autre. Lorsque le concert sera parfait sur les choses divines, il sera plus que commencé quant aux choses humaines. Des bras accoutumés à se lever toujours d'accord vers le Roi du ciel pour l'honorer, et à s'abaisser toujours d'accord vers les misères d'ici-bas pour les soulager, ne tarderaient pas à se rencontrer et à s'étreindre dans un embrassement sans restriction. » C'est le résumé de son discours.

Le nom de « parti catholique » avait été critiqué. « Mais qu'importe le nom ? répond Mgr Pie. Messieurs, votre jeune milice peut et doit faire bon marché de telle ou telle appellation, pourvu qu'elle garde toujours le même étendard, et qu'elle soit fidèle au même programme... Le parti dont vous êtes, c'est le parti du bien aux prises avec le mal, le parti de la vérité aux prises avec le mensonge, le parti de l'abnégation aux luttes avec l'égoïsme, et de la charité contre la cupidité, le parti de la vertu et de la retenue à l'encontre des mauvaises mœurs et des plaisirs réprouvés par la loi chrétienne. Soyez toujours de ce parti, Messieurs ; et l'Eglise, de quelque nom qu'on vous appelle, n'aura jamais pour vous que des applaudissements et des bénédictions. »

Naguère, la première fois que l'Evêque s'était trouvé à Poitiers en présence de ces jeunes catholiques, il leur avait donné les Machabées pour modèles ; il leur disait

aujourd'hui d'être constants comme eux : « D'autres ont-ils accepté de périlleuses capitulations avec l'armée d'Antiochus ? Je veux l'ignorer, Messieurs. Je ne veux savoir qu'une chose : c'est que vous que j'aime à nommer mes fils, vous demeurerez inébranlablement rangés autour de votre chef qui est Jésus-Christ, fidèles à votre drapeau qui est l'Evangile ; en un mot, c'est que vous serez des soldats constants de la grande et sainte cause de la vérité et de la charité : Convenerunt cum Judâ constantes corde.... Mathathias et filii ejus constanter steterunt.

Mais c'était peu de prêcher, Mgr Pie combattait. Et quand, dans ces mêmes années, à la faveur de ces troubles, le schisme et la révolte voulurent relever la tête sur un point de son diocèse, on y vit l'Evêque se porter lui-même sur le terrain, et payer de sa personne.

La Petite-Eglise des dissidents, qui lui tenait tant au cœur, avait repoussé ses avances. Un prêtre prévaricateur, chassé successivement des deux diocèses de Nevers et de Reims, était venu, dans l'année 1852, s'établir à deux reprises, et durant plusieurs semaines, au hameau de la Planière, dans la paroisse de Courlay, où il avait baptisé, célébré, donné la communion aux enfants des schismatiques, béni de nombreux mariages, étalé dans tout le pays le spectacle de ses usurpations et de ses sacrilèges, jusqu'à ce qu'enfin, à la réquisition de l'Evêque, l'autorité civile le forçât de partir.

La Lettre pastorale que l'Evêque écrivit d'abord sur ce sujet, le 21 novembre, est un cri d'horreur et d'indignation contre l'abomination de la désolation dans le Lieu saint : « Hélas ! s'écrie-t-il, le loup était entré dans la bergerie, il y portait le désordre et la mort. Cet homme dénué de pouvoirs, suspendu, irrégulier, à qui sa vie coupable interdit le saint autel et le ministère des âmes, non seulement il trempe chaque matin ses lèvres impies dans le calice du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais il fait partager son crime à tous ceux qui s'approchent de lui ; et,

durant ce temps, le soleil ne se lève sur cette contrée, si longtemps bénie du ciel, que pour éclairer de nouveaux sacrilèges ! »

L'Instruction de l'Evêque fait éclater tour à tour la colère, la pitié, la menace, contre ces obstinés à qui il rappelle que « l'Eglise n'a jamais tiré le glaive de l'excommunication, sans que cette sentence ait été ratifiée, sur la terre même, par le bras tout-puissant de Celui à qui obéissent la vie et la mort ». Il s'élève contre « les mères, ou plutôt les marâtres, qui préparent de nouvelles hécatombes de jeunes enfants, pour des autels sacrilèges, et disposent les vêtements blancs, les bandelettes et les couronnes de fleurs qui doivent parer ces victimes. — O mes très chers frères, ressaisissez avec indignation et horreur vos chers enfants, que des mains perfides veulent encore vous ravir pour les immoler au démon ».

Mgr Pie avait menacé, mais il ne frappa point ; il alla vers les dissidents, mais il y alla en père, entraînant avec lui les fidèles du Poitou auxquels il venait de dire : « Venez donc, âmes pieuses, jalouses de l'honneur du Très Saint-Sacrement, venez avec nous, et allons réparer cette abomination sacrilège, près du lieu même où elle s'est accomplie. »

En conséquence, le 8 décembre, l'Évêque se rendit à la paroisse de Courlay. Il avait choisi ce jour de l'Immaculée Conception de Marie pour intéresser, comme précédemment, au retour de ces malheureux, la Vierge que, par un vœu, il avait faite solidaire de son entreprise. Son arrivée y fut mal vue des schismatiques, qu'avaient irrités les mesures préfectorales. L'Evêque les voyait passer, le murmure sur les lèvres, la malveillance dans les yeux, affectant dédaigneusement de ne pas se découvrir. Il ne s'en émut pas. Une messe de réparation fut célébrée par lui, au sein d'une affluence venue de toutes les paroisses voisines. Le nombre des communiant fut si grand que les hosties manquèrent, et que plusieurs fidèles durent

remettre leur communion aux messes du lendemain. Mgr Pie par la au peuple : plusieurs des dissidents se cachèrent pour l'entendre. Il fut très pathétique. Une procession solennelle du Saint-Sacrement parcourut la bourgade, se dirigeant vers un reposoir magnifiquement orné, où l'Evêque prononça une amende honorable, au milieu de plus de trois mille fidèles prosternés. Au retour, toute cette foule chanta les litanies de la Sainte Vierge, puis, se mettant à genoux devant son image dressée sur un trône, l'invoqua pour la conversion des frères malheureux dont l'Evêque avait remis le sort entre ses mains.

Il partit, mais cette journée avait semé des remords. A la suite de ces prières et de ces larmes réparatrices, l'ébranlement commença dans la Petite-Eglise. L'Evêque de Poitiers poussa la condescendance jusqu'à demander au Pape d'envoyer lui-même personnellement le pardon à telle schismatique obstinée, qui avait mis cette condition audacieuse à son retour. Pie IX eut cette indulgence. Nous verrons tant de travaux porter enfin tous leurs fruits.

Naguère, dans son mandement de prise de possession, l'Evêque, on s'en souvient, avait comparé ses prêtres aux « filles de saint Vincent de Paul, qui, le combat fini, descendent sur le champ de bataille, où elles trouvent dans les deux camps des blessures à panser, des infirmités à guérir ». Ainsi lui-même avait-il fait pour les blessés politiques du coup d'Etat et de l'Empire. « Nous, qui ne reclamons de rigueurs contre personne, nous plaignons sincèrement, nous assistons efficacement ceux qui en sont victimes », avait-il proclamé dans sa chaire épiscopale. Deux exemples contraires mettent bien en lumière ce rôle de sauveur et de père, chez ce pasteur des âmes.

Un journaliste du Poitou, naguère collaborateur au journal La Presse, très ardent démocrate et fort irreligieux, avait, en cette double qualité, écrit contre l'Evêque dans une feuille locale. C'était sans péril qu'il s'était attaqué au représentant de Dieu ; mais il avait aussi écrit et même agi

contre l'auteur du Deux-Décembre. On l'avait proscrit. L'exil lui remit en mémoire ce même Évêque de Poitiers qu'il avait injurié, et le sentiment de son malheur lui inspira de s'adresser à son intercession pour obtenir sa grâce. IL lui écrivit donc, de la ville espagnole de Saint-Sébastien : « Dans l'espace d'un mois, j'ai perdu un petit enfant, j'ai été banni, et je me suis trouvé subitement jeté du sein de ma famille dans l'isolement de l'étranger... J'étais si heureux jadis parmi les miens ! Il me parut alors qu'ils étaient tous morts. La fièvre me prit, je fus pendant deux jours littéralement fou. J'en étais là, quand, le dimanche qui suit la Fête-Dieu, je passai désolé, n'ayant plus la tête à moi, devant Sainte-Marie-Majeure. J'y entrai : une heure après, ma fièvre m'avait quitté, je me trouvais tranquille ; aujourd'hui je sens encore l'abattement du chagrin, mais j'ai la paix de l'âme. »

Il écrivait que cette paix lui était venue de la prière ; il se disait revenu à Dieu par le chemin de la douleur ; mais il désirait en outre revenir à ses foyers : « J'allais m'adresser à des amis puissants ; mais c'est à vous, Monseigneur, que je voudrais devoir ce bienfait, car j'estime aujourd'hui qu'après avoir été offensé par moi, Votre Grandeur voudra faire les plus énergiques efforts pour obtenir mon rappel et me rendre ma famille. »

Il ne s'était pas trompé. Sauver son détracteur d'autrefois était digne du cœur de cet Evêque. Des Eaux des Pyrénées où il était alors, Mgr Pie lui écrivit qu'il voulait aller le voir : « Je ne rentrerai pas dans mon diocèse, sans aller à Saint-Sébastien prendre des nouvelles de l'exilé, pour les rapporter à ceux qui le pleurent et pleurer avec eux. » En effet, raconte ici le réfugié lui-même, « le prélat fit soixante lieues, dans de méchantes voitures, par une chaleur tropicale, afin de rendre visite à un adversaire ».

Le rappel du proscrit fut demandé et obtenu. Ce. furent alors des transports de reconnaissance attendrie :

« Permettez-moi de vous le dire, écrivait le gracié à son généreux bienfaiteur, je vous aime beaucoup. Depuis que je vous ai près de moi, de l'autre côté des montagnes, je ne me sens plus aussi seul dans l'exil. Il me semble que c'est ma famille qui s'est rapprochée ; et j'en éprouve un bien-être qui amortit un peu mon impatience de rentrer. »

Il rentra dans son pays, au diocèse de Poitiers. Plus tard, sur sa nouvelle prière, l'Evêque consentit encore à s'intéresser à ses compagnons d'exil ; et il fit agir efficacement pour eux le général de Goyon. L'amnistié témoignait sincèrement de sa conversion, mais il en donnait à l'Evêque des raisons singulières, toutes de sentiment plus que de bon jugement. Mgr Pie s'en défiait ; et à ses bons services, il joignit ses bons conseils. « Laissez-moi vous dire franchement que votre manière d'apprécier la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ est celle d'un homme du monde, encore plein de préjugés, et à qui manquent de solides et nécessaires connaissances sur cette grande matière. Marchez dans le sentier battu. La route des simples et des humbles est celle qui conduit le plus sûrement à la vérité. »

Oserons-nous dire le reste ? Dix ans après, au fort de la persécution exercée contre Mgr Pie par le pouvoir impérial, un homme accepta de servir ces violences en se faisant l'exécuteur des hautes œuvres du préfet dans la rédaction du Journal de la Vienne. Et cet instrument de l'Empire contre Mgr Pie, ce fut l'homme naguère proscrit par l'Empire et sauvé par l'intervention de Mgr Pie !...

Mais Dieu l'a rappelé à lui, peu après son bienfaiteur. Demandons que grâce lui soit faite par la clémence de Celui que vendit un ingrat ; et détournons nos regards de cette triste figure pour les porter sur celle d'un vrai et saint converti de Mgr de Poitiers.

Issu de la famille la plus notable de la Mothe-Saint-Héraye, chef-lieu de canton des Deux-Sèvres, M. Jules Richard, homme très intelligent, très sympathique, et fort

riche, avait été, en 48, député républicain à la Constituante dont il fut un des secrétaires. Promoteur sincère et ardent de la Révolution, il avait déposé dans les affaires de Rome un vote d'opposition qu'il ne se pardonna jamais. Le coup d'Etat de Décembre 1852 lui ferma la carrière parlementaire, mais lui ouvrit celle de la foi et de la charité. Rentré dans la retraite, après avoir fièrement refusé de se prêter aux avances du nouveau pouvoir, il y chercha Dieu et le trouva. Mgr Pie fut le premier à qui il demanda la chemin qui mène vers Lui. Des prêtres amis l'y guidèrent. Les lettres admirables que le néophyte leur écrivait se trouvent parmi les papiers de l'Evêque de Poitiers, qui ne craignait de dire : « Gardons-les précieusement, car celui qui les écrit pourra bien, après sa mort, donner du travail à mes successeurs ». Il le tenait pour un saint à béatifier.

Sa communion de converti eut lieu le 2 décembre 1853, anniversaire de ce coup d'Etat qui s'était trouvé être le coup de la grâce pour lui.

Ecoutons-le désormais : « Je ne comprends que depuis le grand jour de ma communion ce que signifient les mots de paix, de grâce, de religion. A aucune époque de ma vie, je n'ai été heureux à ce point. Je me propose de me confesser tous les mois. — J'ai presque achevé de lire les saints Evangiles, ils m'ont pénétré l'âme ; je ne peux lire haut sans pleurer. — La foi m'est arrivée par tous les vents du ciel. Le fanal de la vérité s'est allumé dans mon âme. C'est une autre vie que je mène. — Je ne regrette rien du monde politique et administratif. Déjà, par un sentiment de fierté et d'honnêteté, je m'étais mis à l'écart. Aujourd'hui, je préfère ma vie de retraite studieuse à tous les triomphes de l'amour-propre. — Quel aliment que la communion ! J'attends ce grand jour avec impatience pour recevoir mon unique Empereur et Roi. — Depuis le Jeudi-Saint, il me semble que le bois de la croix est planté dans mon cœur, il en remplit tout l'espace. — J'ai une si grande soif de

l'éternité que rien ne me coûterait à sacrifier pour ne pas compromettre un tel bonheur. » — Ces traits de feu sont tirés de ses lettres, entre mille.

Ce travail de conversion était dû, en grande partie, à Mgr Pie, à sa fréquentation, à sa correspondance. Le néophyte se nourrissait de ses Instructions : « Je pense à Monseigneur de Poitiers avec bonheur ; je ne veux pas cesser d'être sa brebis. » — « La lettre de Monseigneur ne sort pas de ma mémoire, je l'ai lue et relue. » — « Le Mandement de Monseigneur est une véritable Epître digne de celles des apôtres. Je veux m'imprégner tout entier de son esprit. » — « Est-il possible, croyez-vous, que j'aille à Poitiers, sans me présenter à Monseigneur ? Je me promets trop d'espérances, de force, de joie, pour ne pas me hâter d'aller m'incliner sous sa bénédiction. »

Quand il allait chez l'Évêque, celui-ci le recevait en ami intime, seul, dans son cabinet de travail, où il avait avec lui de longs entretiens. « Il me semblait, racontait ensuite M. Richard, être avec saint Hilaire. Nous parlons sur bien des sujets. Monseigneur le fait avec une ampleur et une grâce tout apostoliques. C'est le grand flambeau du diocèse. »

Bientôt l'Évêque voulut que, durant ses passages à Poitiers, le néophyte prît domicile chez lui à l'évêché, dans une chambre choisie exprès à côté de sa chapelle domestique : « Voyez ! Le bon Dieu loge à côté de vous, lui disait-il en lui désignant cette pièce ; allons-y faire ensemble notre prière. » Quand, plus tard, Mgr Pie put à son tour être reçu à la Mothe-Saint-Héraye, dans la demeure et à la table du saint homme, ce fut pour celui-ci un triomphe dont il disait : « Mon cœur était bien joyeux : j'étais en compagnie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de son apôtre, de mon Évêque, de celui qui m'avait cherché pour me conduire à la vérité ».

De ce disciple Mgr Pie fit un missionnaire : « J'ai bien avant dans le cœur ceci, lui écrivit-il. Vous serez un de mes plus utiles auxiliaires dans la grande œuvre qui consiste à

faire connaître Notre-Seigneur dans cette pauvre contrée. » Il le mit en rapport avec M. de Bizemont, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; la vue de cet homme de bien l'impressionna vivement : « Veuf depuis quelque temps, écrit M. Jules Richard, père de plusieurs enfants dont un était dans un berceau, près de son lit, M. de Bizemont m'a paru un saint. »

De la Mothe-Saint-Héraye, M. Jules Richard ne tarda pas à répandre par toute la contrée la charité de Jésus-Christ. Il établit partout des Conférences rurales ; trente au moins lui doivent naissance dans les deux départements du diocèse de Poitiers. « Tout va, dit-il, porté par le flot de la grâce. » Ici il fait des conversions, là il prépare des retraites ; partout il pousse à la communion des populations entières entraînées sur ses traces. Il lui semble alors que « l'Eglise s'est comme soulevée pour monter recevoir le pain descendu du Ciel ».

L'Evêque l'encourageait. « Poursuivez, lui mandait-il, votre courageuse mission à travers cette contrée. La récolte viendra un jour, si nous semons. Combien il faut prier pour la sainte Eglise de Dieu ! » Il n'était pas besoin de le lui rappeler. « Je chéris l'Eglise, écrivait l'apôtre, et si j'avais mille vies, je donnerais mille vies et cent mille vies pour la servir partout, dans toutes les conditions, dans tous les ordres, sous tous les régimes et tous les climats. »

L'Evêque le vénérait : « Bien cher Monsieur Jules, je ne connais point dans mon diocèse d'âme qui soit plus que la vôtre esprit et cœur à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à sa sainte Eglise. C'est vous dire que mon attachement à vous ne connaît point de mesure, et qu'il s'étend à toute votre chère maison. Vous voir et lire vos lettres m'est toujours un vrai bonheur. »

Mais une épine restait enfoncée dans ce beau cœur : c'était son vote de 1848 contre l'expédition de Rome. Il écrivit au Saint-Père pour obtenir son pardon, et il demanda à Mgr Pie d'appuyer sa requête. L'Evêque fit

parvenir au Nonce les lignes suivantes : « M. Jules Richard, ex-député de la gauche, est devenu un des plus admirables chrétiens de cette province, et je ne connais personne dont la grâce ait touché plus profondément le cœur que cet homme de bien. Ce lui est un si cruel souvenir d'avoir été un fils révolté, qu'il n'a pu résister au besoin et au devoir de demander pardon à son père. La lettre du Pape sera couverte de baisers et baignée de larmes si elle arrive à M. Jules Richard, et je prie Mgr le Nonce de n'en pas différer l'envoi. »

Le Bref du Pape lui arriva affectueux, clément. L'Evêque l'en félicita : « Votre faute sera devenue pour vous l'occasion d'une des plus signalées faveurs d'en haut. Le Christ visible de l'Eglise a toute la mansuétude miséricordieuse et paternelle de Celui qu'il représente et qui est tout amour. »

Qu'est-ce que Mgr Pie pouvait faire de mieux que de se recommander aux prières d'un homme qu'il considérerait comme un prédestiné ? « Il n'y a pas, lui écrivait ce prélat, de plus grande charité en ce monde que de prier pour les évêques, qui portent tant de charges et ont tant de devoirs. Merci donc de votre chaleur d'âme envers moi ! Continuez, vous et les vôtres, à vous intéresser pour nous auprès de Dieu et de ses saints, et que Dieu vous récompense, en vous unissant de plus en plus à Lui ! »

Faut-il s'étonner qu'un tel Pasteur attirât tout à lui ? Nous en trouvons le témoignage dans ces lignes de l'évêque de Blois, Mgr Pallu du Parc, un Poitevin, qui, heureux et fier pour son pays, lui écrivait : « Vous faites, Monseigneur, le bonheur et la gloire de votre diocèse ; et vos diocésains, comme tous vos amis, n'ont à désirer qu'une chose, c'est que vous vous conserviez afin de vivre longtemps :

« Sint modo virtuti tempora longa tuæ ! »

CHAPITRE V.

LE CLERGÉ ET LES INSTITUTIONS DIOCÉSAINES.

LA MAISON DE L'ÉVÊQUE. — LES SÉMINAIRES. — MAUROC. — INSTRUCTIONS AUX PRÊTRES. — RETRAITES ET SYNODES. — LES GRADES THÉOLOGIQUES. — LES RELIGIEUX. — LES BÉNÉDICTINS A LIGUGÉ. — LES JÉSUITES : RÉSIDENCE ET COLLÈGE. — LES OBLATS DE SAINT — HILAIRE. — LES MISSIONNAIRES ET LES MARTYRS : AUGUSTIN BOURRY.

La formation de son clergé, sa formation doctrinale, spirituelle, pastorale, avait été la principale sollicitude de l'Evêque, dès les premières années de son épiscopat. Son dessein bien arrêté, bien mûri devant Dieu, était le rétablissement de l'Ordre ecclésiastique dans son ancienne forme : « L'Eglise, écrivait-il, a de nouveaux devoirs auprès d'une société miraculeusement revenue des portes de la mort. Rien de ce qui pourra rétablir son ancien tempérament et lui rendre son ancienne vigueur ne saurait échapper à notre sollicitude. Tant de choses parfaites qu'une folle imprévoyance a détruites, nous nous appliquerons à les refaire, ou du moins à les remplacer par des institutions analogues, appropriées au caractère nouveau des sociétés et aux nécessités des circonstances. »

Il faut commencer par dire que lui-même, dans sa personne et dans tout son entourage, offrait un type excellent des habitudes pastorales et épiscopales. Sa

maison, d'une tenue à la fois grande et simple, était celle d'un vrai ministre de l'Évangile. L'ordonnance spirituelle en avait été confiée, dès 1850, à un de ses plus remarquables amis de Saint-Sulpice, M. l'abbé de la Forest, qu'il avait appelé près de lui, fait chanoine honoraire de sa cathédrale, son secrétaire intime et promoteur diocésain, en attendant qu'il le mît à la tête d'une des premières paroisses de la ville. Chacun sait quel esprit de dignité sacerdotale et de grave distinction était entré, avec ce prêtre, dans le palais de l'Évêque.

C'est entre les mains de sa mère que Mgr Pie avait remis l'intendance et le gouvernement temporel de sa demeure. Elle n'était pas au-dessous d'une pareille tâche, et son fils ne la flattait point en appliquant à sa personne les principaux traits de la Femme forte de l'Écriture : « Remplir les devoirs de son sexe avec un cœur viril, opérer par le conseil de ses mains, c'est-à-dire appuyer le commandement par l'exemple et l'action ; pourvoir à la nourriture des membres de la famille ; faire la part des pauvres et tenir la main étendue vers les familles indigentes ; prévoir de loin et acquérir chaque chose au temps propice ; avoir les yeux ouverts sur toutes les parties de la maison et ne pas manger son pain dans l'oisiveté ; à force d'ordre et de vigilance donner au maître de la demeure la facilité d'offrir à tout venant une hospitalité simple, mais large et honorable ; y apporter personnellement le relief que donne la force du caractère et l'agrément de l'esprit ; n'ouvrir la bouche que pour parler le langage de la raison, tempéré par celui de l'indulgence... est-il un seul de ces coups de pinceau qui ait manqué au portrait ? »

L'Évêque disait encore : « Il n'était aucun des hôtes et des convives du palais, prêtres ou laïques, qu'ils fussent de la société poitevine ou qu'ils vinssent du dehors, qu'ils appartenissent à la jeunesse des écoles, ou aux fonctions civiles, ou aux grades plus ou moins élevés de l'armée, qui

ne se louât de l'avoir approchée, et qui ne gardât le souvenir de sa présence et de son rôle dans cet intérieur ecclésiastique. »

C'était sa mère encore que l'Évêque avait chargée de distribuer ses aumônes. « Il est de très ancienne tradition, dans notre ordre, expliquait-il, que le département de la charité soit mis dans les attributions maternelles. Ainsi en était-il sous le toit épiscopal de Nazianze. » Ainsi en fut-il sous celui de Poitiers : « Tantôt l'argent, tantôt le linge et les vêtements, ici les bons hebdomadaires de pain et de viande, là l'envoi d'un vin choisi aux pauvres femmes en couche, les secours particuliers aux ouvriers malades et sans ouvrage ; puis le placement des jeunes filles dans les asiles charitables, l'entretien des jeunes gens dans les écoles lévétiques, surtout le soutien des veuves qu'elle aidait à élever leur famille jusqu'au jour où les enfants pouvaient apporter quelque gain à leur mère : c'étaient là, on le peut dire, ses préoccupations habituelles. Quel bonheur pour elle quand, par quelque surprise aimable, par quelque provision extraordinaire et inattendue, elle avait pu faire rayonner la joie autour d'un pauvre foyer ! »

Tandis que sa mère distribuait aux pauvres le pain de la charité, l'Évêque leur distribuait le pain de sa parole. Les plus délicates homélies de Mgr Pie sont certainement celles qu'il adressa soit aux pauvres, soit en faveur des pauvres. Un jour, c'étaient les vieillards assistés par les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qu'il glorifiait, en plaçant sur leur tête blanchie la couronne d'honneur qu'il empruntait aux écrits de saint Paul, de saint Chrysostome, et des autres Pères de l'Eglise. Une autre fois c'étaient les détenus d'une prison cellulaire qu'il consolait dans leurs fers. Il les appelait « mes amis » ; il leur montrait Jésus-Christ captif comme eux, et captif pour eux, in carcere eram, dans la cellule centrale qui servait de chapelle. Il leur rappelait la parole que Jésus fit entendre à son compagnon de supplice : « Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis ».

Une exhortation à une confrérie de servantes, celle des Blandines, est un vrai chef-d'œuvre d'éloquence paternelle. Il leur montre le Seigneur qui, ceint d'un linge comme elles, lave les pieds de ses apôtres, et qui leur dit, à elles aussi : *Beati eritis si feceritis ea*, si vous faites ainsi, vous serez heureuses : se dévouer ainsi c'est le bonheur de leur état. Il leur fait voir Jésus-Christ lui-même dans la personne de leurs maîtres : *sicut Christo, ut servi Christi* ; leurs humbles travaux deviennent ainsi des exercices de piété : c'est la grandeur surnaturelle de leur état. Il leur rappelle ensuite la recommandation de Jésus à ses apôtres : *colligite fragmenta*, né pereant : recueillir les restes, ne laisser rien se perdre, c'est un des devoirs de leur état. Surtout il leur commente l'histoire de cette servante du riche syrien Naaman, qui procura la guérison de la lèpre de son maître, et il leur recommande pareillement la guérison spirituelle des pécheurs ou des égarés qu'elles servent : c'est l'apostolat de leur état. Voilà à quel prix, servantes fidèles, elles entreront un jour dans la joie de grand Maître de l'éternité.

Il faudrait citer aussi le discours pour l'institution du vestiaire des pauvres, où la parole de l'Evêque transfigure merveilleusement tous les détails qu'elle touche. « Il ne sera pas dit, s'écrie-t-il, qu'à côté de nous nos frères périront de froid et de misère, tant qu'il nous restera un manteau à couper en deux, pour en donner la moitié, comme Martin le catéchumène, non pas au pauvre, mais à Jésus-Christ lui-même. » C'est Jésus-Christ en effet qui dit à ses élus : « Ce vêtement que vous avez donné au plus petit de ceux-ci, c'est à moi que vous l'avez donné ». Ensuite ayant dressé l'inventaire des objets de rebut que la charité va rajeunir : « Faites de l'or, mon frère, avec ce bagage inutile. Les vers en feraient leur pâture : laissez en revêtir les membres de Jésus-Christ, et composez-vous-en un trésor dans le ciel, où les vers ne rongent pas, et où la rouille ne détruit pas ». Puis finalement, derrière le chariot

des confrères de Saint-Vincent de Paul qui va recueillir par la ville ces misérables trésors, il fait voir aux yeux de la foi les anges qui s'en vont de maison en maison, inscrivant le bienfait et le nom du bienfaiteur sur le livre de la vie. C'est un tableau achevé, comme le cœur seul en sait peindre.

Mgr Pie avait retenu des dernières instructions de M. l'abbé Lecomte, « qu'il fallait se montrer, mais sans se prodiguer, et laisser un nuage de vapeur mystérieuse entre le peuple et lui ». C'est ainsi que, sans être familier, ni ce qu'on appelle populaire, l'Evêque entourait les paysans, les ouvriers, les petits, de ces égards respectueux qui sont une partie de la religion des ministres du Dieu de Nazareth.

Un fait, entre beaucoup d'autres, nous le fait bien comprendre. Le 6 février 1854, l'Evêque allait célébrer, dans sa cathédrale, un mariage des plus aristocratiques, quand arrive, dans la même église, un jeune couple d'ouvriers, qui venait demander à un autel modeste la bénédiction nuptiale, de la main du vicaire de semaine. Monseigneur les aperçoit, et s'informe de ce que c'est. — C'est un petit mariage, lui dit-on. — Mais tout mariage est grand, reprend l'Evêque avec saint Paul : *magnum sacramentum* ; et il déclare qu'il veut lui-même bénir l'union de ces pauvres, à la suite de l'autre. Ainsi fit-il. Il parla, il exhorta les deux humbles époux à remplir les devoirs de leur condition, non moins belle aux yeux de l'Eglise que celle des grands du monde qu'il venait d'unir. Puis lui-même consigna cette fonction épiscopale sur le registre de ses actes dans les mêmes termes que la précédente : c'était le même sacrement et le même ministère, exercé par le même ministre, au nom du même Dieu, sans acception de personne.

Le recrutement d'un clergé qui fût ainsi tout à tous parut être à Mgr Pie le premier de ses devoirs. Au printemps de l'année 1852, il écrivit en faveur de ses grand et petit séminaires un mandement dans lequel il demandait deux choses : « des hommes pour faire des prêtres, du pain pour

nourrir les hommes ». Les hommes, il les demandait à tous les rangs de la société. Il les demandait d'abord aux anciennes races françaises, qui ne donnaient plus de prêtres. « Elles restées si fidèles aux dynasties déchues, refuseraient-elles des ministres à la seule majesté qu'il leur était toujours loisible de servir ? » Il les demandait pareillement à la bourgeoisie si particulièrement redevable à cette religion qui est la seule sauvegarde de la propriété et de la prospérité. Enfin aux uns et aux autres, nobles et bourgeois, il demandait du pain pour ces enfants des pauvres, « ces Moïse, ces David, ces Vincent de Paul, qui ont commencé peut-être par garder les troupeaux, en attendant qu'ils deviennent les pasteurs des peuples ».

Dans cette vue, l'Evêque favorisait l'établissement et l'accroissement de ses petits séminaires. Le premier de tous était ce « vaste noviciat ecclésiastique » de Montmorillon, que lui-même appelait « une des plus hautes richesses de son Église de Poitiers ». Montmorillon, ancien couvent d'Augustins, acheté au lendemain de la Révolution par un prêtre généreux, M. l'abbé de Moussac, qui l'avait d'abord mis entre les mains des Jésuites, était ensuite devenu, depuis l'expulsion des Pères, en 1828, un séminaire purement ecclésiastique. L'Evêque en faisait cet éloge : « Soit que je considère la beauté et la salubrité du site, la grandeur et l'étendue des bâtiments, la nature des traditions et des souvenirs, je ne sache point d'établissement de ce genre qui soit préférable au nôtre. Là s'épanouit aujourd'hui une famille lévitique plus nombreuse qu'à aucune autre époque, et aussi plus pénétrée d'estime et d'amour pour la pratique des vertus cléricales ».

D'autres établissements, fondés à Poitiers, à Bressuire, à Niort, à Châtillon-sur-Sèvre, versaient à Montmorillon des recrues annuelles fournies par les régions les plus chrétiennes du diocèse. « Aussi, disait l'Evêque, les cadres du clergé, loin de se dégarnir, vont-ils en se recomplétant, et pouvons-nous prévoir le jour où, malgré la création de

tant de nouveaux ministères, tous nos besoins seront satisfaits. »

On proposait à l'Évêque de profiter de la loi de 1850 pour faire de Montmorillon un établissement mixte, où seraient également élevés de jeunes chrétiens pour le siècle. Mgr Pie s'y refusa : « Notre séminaire, disait-il à ses prêtres réunis, doit rester séminaire. L'avenir donnera raison à cette mesure, en dehors de laquelle nous aurions tout à craindre pour le recrutement d'un clergé nécessaire à un diocèse aussi vaste que le nôtre. »

Il fit davantage encore. Voulant donner à cette maison une forme entièrement ecclésiastique, il établit que, conformément aux règles de l'Eglise, les élèves y prendraient, dans les classes supérieures, le vêtement des clercs. Il conférait donc la tonsure aux élèves de troisième, et chacun des trois premiers ordres mineurs aux trois autres classes supérieures, de manière à ce que les élèves de philosophie entrassent au grand séminaire déjà honorés de l'ordre d'exorcistes. « Nous osons dire qu'aujourd'hui, proclamait l'Évêque, le gouvernement de notre petit séminaire, restitué à son caractère véritable, se distingue entre tous les autres par la fidèle observation de la discipline de Trente, et fait revivre parmi nous, autant que notre siècle le comporte, les règles salutaires de la sainte cléricature. Là est pour nous la principale joie de notre épiscopat ; là est pour notre Eglise la source de toutes ses espérances. »

C'était le dimanche d'avant celui de la Passion que l'Évêque venait conférer ces premiers ordres, et faire à Montmorillon cette visite paternelle, qu'on eût voulu lui voir renouveler plus souvent. Il aimait beaucoup ces charmantes ordinations d'enfants et de tout jeunes gens ; et, un jour, il leur faisait part ainsi à eux-mêmes de cette joie de son cœur : « Quand, levant aujourd'hui mes yeux, s'écria-t-il, j'aperçois devant moi cette multitude de jeunes têtes déjà ornées de la couronne cléricale, cette blonde

famille de lévites déjà parés de leur tunique pour le service des autels, je constate ainsi de mes yeux que désormais l'hiver est passé, que les jours de l'été sont venus, et que les plaines ont blanchi pour la moisson ; et regiones jam albæ sunt ad messem. »

L'Evêque s'était promis de travailler beaucoup à la culture de cette pépinière sacerdotale. « Notre plus grand bonheur, disait-il encore, sera toujours de cultiver ce jardin de la science et de la piété ecclésiastique. » Il dut regretter plus tard, et on regretta avec lui, qu'occupé et éloigné, — Montmorillon est à treize lieues de Poitiers, — il n'eût pu lui donner des soins plus assidus. Mais il lui en procura d'un prix inestimable, par un autre lui-même. Les retraites spirituelles que, de 1857 à 1879, il fit prêcher annuellement au petit séminaire, par Mgr de Ségur, sont demeurées célèbres. Chacune d'elles était comme un coup de soleil sur cette moisson qu'elle mûrissait. L'Evêque le constatait : « Quand, disait-il, après une de ces retraites bénies qui ont éveillé dans tous ces jeunes cœurs les plus purs élans de la foi, de la piété, de l'amour, nous rentrons dans cette chapelle, nous y trouvons une odeur de froment qui nous fait dire comme à Jacob : Voici l'odeur de nos fils, pareille à l'odeur d'un champ plein d'épis que le Seigneur a béni. »

L'éducation intellectuelle allait au même but : le grand but de l'Eglise, qui est l'apostolat et le salut des âmes. L'Evêque voulait que le prêtre fût « un homme bien élevé » pour pouvoir élever les autres ; et c'est pourquoi il demandait qu'on inspirât aux jeunes clercs ce goût intelligent des choses littéraires, qu'il tenait pour un goût excellemment sacerdotal. « Si le goût de la saine littérature était exilé du reste de la société, disait-il un jour à ses séminaristes, il faudrait, comme par le passé, qu'il trouvât son dernier asile dans l'Eglise. » C'était, en 1851, dans une distribution des prix, qu'il parlait ainsi, et il commenta dans ce sens le commandement des saints Livres : Dilige

sapientiam : Chérissez la sagesse. « La sagesse a pour forme une parole grave et belle ; et le chaste amour des belles-lettres est l'épanouissement terrestre du saint amour de Dieu, beauté universelle reflétée dans toutes ses œuvres visibles et invisibles. » Puis, dans ces lauréats d'aujourd'hui saluant l'espérance des conquérants de demain : « Voici, leur disait-il, que l'horizon s'agrandit, et que ma pensée s'étend à de plus vastes proportions. Un de nos rois a dit que le poète donne plutôt qu'il ne reçoit la couronne. Vous aussi vous aurez ce glorieux privilège, qui est l'apanage du prêtre bien plus que celui du poète. Aussi, mes enfants, ne saurais-je vous le dissimuler : quand je vois, comme ici, un aimable jeune homme tenir entre ses mains les palmes réunies de la sagesse et de la poésie, mon regard et mon cœur de père cherchent à le suivre dans l'avenir ; et je crois déjà voir s'échapper de ses mains sacrées des multitudes de diadèmes, qui, parmi les applaudissements des anges et des élus, vont se placer sur autant de fronts qui vous devront leur gloire dans l'Eternité. »

Est-il besoin de dire que lui-même était un maître d'une rare perfection dans cet art du style ecclésiastique, dont il fournissait l'exemple plus encore que les règles ? Il ne voulait rien que de pur et de parfaitement correct sous la plume du prêtre ; et, un jour félicitant un de ses amis chartrains, M. l'abbé Brière, curé de Notre-Dame, de quelques pages excellentes : « C'est, lui écrit-il, quelque chose de si nouveau et de si extra-académique aujourd'hui, que de lire du vrai français où le vieux dictionnaire est respecté, où les points d'exclamation trois fois répétés n'apparaissent pas à chaque ligne, où chaque phrase n'a pas la prétention d'être une sentence et de faire à elle seule un alinéa, où la nature est peinte selon ses vraies couleurs et non selon les couleurs de l'imagination ; où la modestie de l'écrivain arrive à enfanter des périodes qui ont le mérite inouï de ne pas commencer par je et de ne pas finir par moi. Le maître d'hôtel de Napoléon disait un jour à

l'Empereur, qui l'interrogeait sur le caractère du bon vin :
« Sire, c'est celui qui n'étonne pas le
« palais, mais qui laisse un bouquet et un parfum à
« celui qui l'a goûté ». Voilà l'image du bon style. Mon
Dieu ! que nous sommes descendus ! Ce qui diminue notre
honte, c'est que les laïques, exerçant les professions et
occupant les positions libérales, sont tombés, en fait de
culture d'esprit et d'amour des belles-lettres, à un niveau
plus bas encore. Mais est-ce que l'Eglise se contentera de
faire un peu moins mal que le siècle ? »

Après la promotion à l'épiscopat de M. Cousseau, si
excellent modèle du bon goût comme du reste, le grand
séminaire avait été offert aux prêtres de Saint-Sulpice.
« Mes instances n'ont pu vaincre leur refus, écrivait
l'Évêque à Mgr de Metz ; ils n'ont pas de sujets. J'ai
recomposé ma maison avec avantage. » Cette maison, une
de celles qui lui doivent leur agrandissement, dans tous les
sens de ce mot, constituait pour lui une sorte de « famille »
épiscopale, comme on l'entendait autrefois. C'était là,
qu'aux anniversaires de son sacre ou autres solennités, il
réunissait ses prêtres avec ses séminaristes. Il aimait à
s'entourer de ces jeunes clercs, à son trône, à l'autel, en
chaire, dans les pompes religieuses, et à s'en composer
cette couronne de majesté qui n'était qu'une des formes de
sa religion. Mais, une fois rentré chez lui, et à peine dévêtu
de ses ornements, le pontife, redevenu père, les remerciait
avec une bonne grâce aimable, ne manquant jamais, par
exemple, d'embrasser le séminariste qui venait de remplir
près de lui l'office de caudataire. C'était une noble manière
de le relever de cette humble fonction que de le recevoir
dans ses bras.

L'Evêque partageait avec son grand séminaire une
maison de campagne qui était pour lui ce que Germigny
avait été pour Bossuet : un lieu de repos, de solitude, et
quelquefois aussi de travail plus recueilli, plus suivi qu'à la
ville. Distante seulement d'une lieue et demie de Poitiers,

assise sur un rocher peu fertile, comme l'indique son nom, la maison de Mauroc n'offrait que l'aspect d'un grand bâtiment de ferme, avant que Mgr Pie lui eût donné plus tard cet aspect de décence et de simple grandeur dont il avait le goût. Un filet d'eau, le Miosson, en arrose le pied. D'un côté s'étendent de grandes chênaies, coupées d'allées sans art, et parsemées de clairières. De l'autre côté, la colline descend rapidement par des pentes rocheuses vers des prairies, au delà desquelles la ville se dérobe aux yeux derrière les plis et replis formés par le rideau des coteaux environnants. Un peu plus loin, au pied des bois à haute futaie et des hauteurs abruptes que perce le chemin de fer, se déroule une vallée où le cours sinueux du Clain se dessine par les courbes d'une belle bordure d'arbres. Près de là, le bourg monastique de Saint-Benoît dresse son clocher de pierre par-dessus les massifs, tandis qu'à l'autre point de l'horizon se laisse apercevoir la tour de Ligugé rappelant quinze siècles de foi, de miracles et de sainteté. Tel est le lieu où l'Évêque venait chercher un repos qu'il ne trouvait plus que là, près de la nature et de Dieu.

Il en aimait les souvenirs ; il y cherchait les traces de ses devanciers : « Placé à mi-chemin entre la cité d'Hilaire et la cellule de Martin, ce coteau, disait-il, a vu l'évêque docteur et le moine thaumaturge passer et repasser le long de ses sentiers qui conduisaient à l'ermitage de l'évêque Benoît et de son prêtre Vivence. Le jeune Léobin paissait ses brebis dans la plaine voisine, en étudiant les lettres : petit pâtre qui s'acheminait à son insu vers l'épiscopat. De leurs cloîtres de Ligugé, de Nouaillé, de Saint-Benoît et de Saint-Cyprien, les Ursin et les Defensor, les Junien et les Ruremond, les Fulbert et les Achard, les Benoît d'Aniane et les Bernard de Ponthieu, ont dirigé leurs promenades solitaires vers ces rochers abrupts, vers ces grottes escarpées. Sur tout ce territoire sont empreints les vestiges des serviteurs de Dieu. Leur œil semble nous regarder du fond de la corolle des fleurs : Sancti tui, Domine, floreant

sicut liliū, et l'odeur balsamique des plantes exhale comme le parfum de leurs souvenirs : Et sicut odor balsami erunt ante te. »

Mgr Pie aimait donc la nature, ainsi vivifiée parla foi. Il disait le même jour : « Le charme de la campagne, la fraîcheur de la prairie, la limpidité des eaux, le parfum des plantes, l'ombre des grands arbres, la beauté des sites, l'étendue des horizons, tout cela parle puissamment à mon cœur. Et, quand la vie de l'histoire vient animer le monde extérieur, quand les lumières du passé jettent leurs riches reflets sur le présent ; quand le souffle sacré de la religion introduit comme une âme vivante dans la création matérielle qui nous entoure, alors cette création n'est plus qu'un voile transparent à travers lequel le monde invisible se laisse déjà apercevoir. »

Ce fut quelquefois à Mauroc, mais c'était le plus souvent dans son grand séminaire, que Mgr Pie entretenait ses jeunes séminaristes. Il leur demandait avant tout la science sacerdotale : « La vie du prêtre, leur disait-il, est une lampe où doit briller l'ardeur du zèle, le feu de la charité. Mais le zèle ne s'entretient et la charité ne s'alimente que moyennant l'huile de la doctrine. » Il pressait donc ces jeunes gens d'utiliser les années où l'on apprend encore : « Avec quelle ardeur, ô jeunes clercs, vous embrasseriez toutes les parties de la science sacrée, si vous pouviez soupçonner maintenant le repentir, les regrets, le remords d'un prêtre qui n'a pas suffisamment utilisé les années du séminaire, et qui, dans un moment favorable, en présence d'un grand bien à opérer, d'une multitude d'âmes à sauver, se reconnaît dénué et impuissant, parce que l'huile manque à sa lampe, qu'il est impossible de se la procurer d'emprunt, et qu'il est trop tard pour l'acheter. »

Si le prêtre doit être toujours la lumière du monde, il doit l'être surtout dans les jours de ténèbres et de troubles où nous sommes. « D'ailleurs, disait-il, ces jours stériles dans lesquels l'esprit humain n'enfante plus n'ont-ils pas été,

dans l'histoire de l'Eglise, des époques fécondes ? N'est-ce pas sous la meule de la persécution, sous le pressoir du vieil Empire romain que les premiers défenseurs du christianisme ont fait jaillir leurs chefs-d'œuvre ? » Mgr Pie rappelait saint Jérôme écrivant au bruit de la chute de Rome, saint Augustin dans Hippone assiégée par les Vandales. « Non, Messieurs, les événements qui frappent de frayeur, et d'immobilité les hommes de la terre ne doivent ni glacer nos courages, ni briser nos armes. Or, nos armes à nous, ce sont les livres sacrés, les écrits des Pères, la doctrine de l'Eglise. La cité serait déjà prise, les soldats seraient déjà entrés dans la place, que nous devrions être trouvés, comme Archimède, occupés à résoudre les problèmes de la science divine, qui est la nôtre. Et ne serait-ce pas encore là le plus sûr moyen de trouver grâce devant la barbarie triomphante ? »

Outre la direction de doctrine, l'Evêque donnait à ses prêtres une direction de sainteté. Ces hommes du sanctuaire, il élevait leur état au-dessus de tous les états du siècle, dont il disait : « J'avoue que lorsque je me trouve parmi les hommes du monde, et que je vois à quelles choses de rien ils consacrent leur vie, je me sens pris pour eux d'une commisération profonde. Que leurs plus grandes affaires sont petites ! Je regretterais un quart d'heure de ma vie d'évêque ou de votre vie de prêtre employé à ce qui fait l'occupation de leurs jours, de leurs semaines, de leurs années. »

Il leur montrait dans le prêtre le sanctificateur de toute la création. Ce fut le sujet d'un entretien aimable, familial, poétique, à la manière de saint François de Sales, dans lequel il leur livra les pensées que lui suggérait, durant ses visites pastorales, la vue de leurs belles campagnes : « Je me dis alors à moi-même : Evêque de ce territoire, c'est mon devoir d'état de faire servir toutes ces belles choses à la gloire de Dieu. Or, ce matin, par le sacrifice précédé de la méditation, ai-je donné l'âme à tous ces êtres, pour les

porter à Dieu ? Le prêtre, mon auxiliaire, qui réside dans ces paroisses, et qui voit chaque jour ce que je n'aperçois qu'en passant, a-t-il les yeux de l'esprit assez ouverts, le cœur assez grand, les mains assez pures, pour vivifier tant de choses ? Puis, si je m'incline et que je cueille la fleur qui borde le chemin, je me dis : Mais si je me penchais sur les âmes, pourrais-je cueillir aussi des fleurs ? Y trouverais-je cet éclat, ce parfum, et le reste ? » Ainsi tout se surnaturalise dans le cœur et sur les lèvres de Mgr Pie.

L'action pastorale, le zèle, trouvaient dans ces entretiens des règles pleines de sagesse. Le zèle doit être éclairé. Il se rendra donc compte du caractère des temps, du caractère des lieux, du caractère des âmes. — Le zèle doit être doux. De l'activité sans douceur, c'est de la lumière sans chaleur, comme celle de ces jours de mars dont un vent aigre arrête la fécondité. — Le zèle doit être prudent, prudent et circonspect dans la prédication, prudent dans les affaires d'administration, prudent dans les affaires politiques et séculières. — Le zèle doit être universel, sans acception de personne, de classe, d'âge, de sexe. — Le zèle doit être discipliné, concertant son action entre évêque et curés, entre curé et vicaires, entre pasteur et missionnaire. — Le zèle doit être vivifié par l'exemple et la prière. « Le prêtre est le consul des âmes, le chargé d'affaires du Christ : *pro Christo legatione fungimur*. Or le grand ministre que le Poitou adonné à la France, Richelieu, a dit que le grand art de la politique c'est de négocier toujours. Négocions, par la prière, entre la terre et le ciel. Il doit y avoir dans votre église une seconde chaire, non moins riche en enseignements que la tribune sacrée : je veux parler de votre stalle et de votre prie-Dieu. » Que d'instructions étaient renfermées dans un tel cadre ! L'autorité, la conviction, la raison, la bonté, permettaient d'y tout mettre ; et la réprimande elle-même, quand elle était nécessaire, y revêtait une forme si fine et si aimable que

ceux même qu'elle visait étaient plus touchés qu'ils ne se sentaient blessés.

La grandeur n'y manquait pas. Elle se déployait surtout quand il abordait l'objet central de sa pensée : le règne de Jésus-Christ. « Le monde est à Satan ; la Révolution a un caractère satanique déjà signalé par de Maistre. Il faut l'exorciser ; vous êtes ordonnés exorcistes pour cela : Ut sitis spiritalis imperatores. » Il leur répétait donc : « Tandis que la royauté de l'homme s'affirme obstinément comme un dogme de la société moderne, affirmons plus haut que jamais la royauté de Dieu, son droit à être honoré, servi et obéi. Ne nous bornons pas, comme les simples fidèles, à dire chaque jour : « Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre règne arrive » ; vouons notre vie entière à procurer cet avènement. Ce sera d'ailleurs rendre aux hommes leur seule chance de royauté véritable, car il n'y a pas pour l'homme de royauté possible en dehors du service de Dieu : Deo servire regnare est. »

Ces instructions de toute sorte, l'Evêque les donnait à ses prêtres particulièrement durant les retraites annuelles qu'il faisait avec eux, dans son grand séminaire, habitant sous le même toit, vivant de leur vie, présidant leurs exercices, se mettant tout le jour à leur disposition. Il n'y manqua jamais. Il les saluait de ces paroles qu'Augustin Valère, évêque de Vérone, disait à son clergé : « Aucun jour ne m'est plus doux que le jour de cette réunion ; aucun ne m'apporte plus de repos et de consolation ; car, dans ce jour, ce sont mes yeux, mes mains, mes oreilles, mes pieds que je crois voir en vous ; nam eâ die videor videre oculos meos, aures meas, manus meas, pedes meos. » C'était par eux en effet qu'il voyait, qu'il entendait, qu'il bénissait, qu'il abordait son diocèse entier.

La première chose qu'il faisait, dans ses instructions, était de promulguer devant eux, en les commentant, les actes pontificaux les plus importants, publiés par le Saint-Siège, depuis la dernière retraite. C'était le moyen de tenir

son Eglise particulière en union continue avec l'Eglise universelle, et d'entretenir dans ses prêtres cette union d'esprit et de conduite avec Rome qui devait être la première règle et le suprême bienfait de son épiscopat. Puis venaient les choses du temps, les intérêts de la France liés à ceux de l'Eglise, les grands événements publics vus de haut, à la lumière de Dieu : ces vues faisaient partie de la direction de ses prêtres, parce que de là dépendait la direction qu'eux-mêmes imprimaient à leurs peuples.

Mgr Pie commandait, et il savait le faire : « J'ai été fait Évêque à un âge où l'on est peu préparé à commander ; il me faudra faire un effort sur moi-même pour maintenir ces droits nécessaires de l'autorité ; mais je les maintiendrai par la grâce de Dieu. » C'était un gouvernement paternel sans doute, mais un gouvernement personnel que le sien. « Messieurs, expliquait-il, ce serait user d'un langage impropre que de dire : l'autorité, l'administration, le conseil épiscopal m'a nommé à ce poste. Dites : Mon Évêque m'a nommé. Sans doute votre Évêque a consulté son Conseil, mais c'est lui seul, conformément à la constitution hiérarchique de l'Eglise, qui a fixé votre destination. »

Il avait, comme dit Bossuet en parlant de Condé, le commandement honnête, mais le commandement fort ; et son autorité voulait être honorée en même temps qu'obéie. « En cet âge d'universelle anarchie, disait-il, les hommes du sanctuaire doivent au monde le spectacle d'une plus grande subordination à la hiérarchie. Messieurs, c'est votre honneur autant que votre devoir de porter haut votre chef. Le clergé, comme Israël acclamant son roi Saül, doit vouloir porter toujours, en la personne de son Évêque, sa tête plus haut que tout ce qui brille dans le siècle : et altior fuit universo populo ab humero et sursum. »

A partir de l'année 1852, Mgr Pie rétablit l'antique usage du Synode à la suite de la retraite. « Se complétant l'une par l'autre, expliquait-il à ses prêtres, ces deux institutions

seront désormais de la plus grande utilité. A l'heure présente, mes vénérables Frères, je vous estime tous, je vous vois tous bons et résolus au bien ; j'ai entretenu ceux qui m'avaient causé des craintes, j'ai embrassé ceux qui m'avaient contristé. La retraite a réalisé, avant le synode, le fruit le plus important du synode ; elle a fait de vous de saints prêtres : or la discipline est facile à régler, quand la sainteté est dans les âmes. »

Le synode avait donc pour objet de régler la discipline locale. Célébré selon l'ordre exposé dans le traité de Benoît XIV, alors archevêque de Bologne, le synode, comme les conciles, avait ses congrégations particulières, ses congrégations générales et sa session solennelle. L'Évêque remarquait que « ces assemblées canoniques avaient fourni la forme et le modèle aux Etats généraux ou provinciaux, et aux diverses assemblées délibérantes de la société civile ». Il voulait que le « respect et la déférence s'y mêlassent à une honnête liberté » ; mais il se défendait d'y introduire le parlementarisme ; et il ne laissait pas oublier que, si l'initiative, la proposition, l'élaboration, la discussion des projets pouvaient émaner des prêtres, en définitive, la décision, la conclusion, la promulgation et la sanction des décrets ou ordonnances ne ressortissaient qu'à lui.

D'excellents règlements diocésains sur la prédication, l'administration des sacrements, la célébration des fêtes, la vie ecclésiastique, l'organisation des paroisses, sortirent de ces synodes. Leur but général était de ramener le diocèse à l'observation du droit commun, bien plus que d'introduire des innovations. « En toutes choses, disait l'Evêque à ses prêtres, ma grande règle est de ne figurer ni parmi les premiers novateurs, ni parmi les obstinés retardataires. Je ne me sens jaloux ni du mérite de l'initiative, ni de celui de la résistance extrême. »

Toute cette construction de l'Eglise de Poitiers appelait à sa base un ciment de doctrine qui en assurât la solidité. La réglementation des conférences ecclésiastiques, les

ordonnances synodales sur les études et examens des jeunes prêtres, n'avaient fait que préparer une institution qui déjà avait été l'objet d'un vœu spécial du concile de Bordeaux : c'était le rétablissement des grades théologiques pour les étudiants ecclésiastiques de toute cette province. Mgr Pie demanda au Souverain Pontife de revêtir ces grades du caractère canonique. « Très Saint-Père, écrivit-il, sans prétendre à conférer la dignité doctorale, qui est quelque chose de trop noble dans l'Eglise, nous nous tiendrons pleinement satisfaits si Votre Sainteté veut bien nous accorder que les diplômes de bachelier et de licencié, délivrés maintenant et désormais dans la province de Bordeaux, au nom du Saint-Siège, auront la valeur canonique et permettront de se présenter de plain-pied aux examens pour le doctorat à l'Université romaine. »

L'Indult fut gracieusement accordé pour dix ans, avec un Bref personnellement flatteur pour l'Evêque, qui en ce temps de ténèbres savait revêtir ses prêtres des armes de lumière. « Une sainte émulation va donc s'établir, écrivait Mgr Pie, et nous verrons renaître les meilleures traditions des anciens sanctuaires de la doctrine catholique. » Des jurys d'examens furent institués à Poitiers, sous la présidence des évêques de la province ou de leurs délégués. Ils inaugurèrent leur première session le lendemain de la fête de saint Hilaire. Les candidats furent nombreux et quelques-uns des examens fort brillants. Chaque année donna de nouveaux lauréats. L'Evêque concevait déjà de plus vastes desseins, et une note mise par lui à la marge de son Ordo, à la date du 31 octobre 1854, laisse percer quelque chose de ses projets pour l'avenir : « Aujourd'hui entretien avec le Père Provincial des Jésuites concernant un cours de théologie supérieure, etc. Promesse d'entrer dans mes vues, si l'on peut trouver des sujets. » Ces vues ne tarderont pas à se manifester.

Nous n'avons encore parlé que du clergé séculier ; l'Evêque en appelait un autre, le clergé régulier, au service de son Eglise. Nulle part il n'en a mieux fait sentir l'utilité que dans ces paroles d'un entretien qu'il eut plus tard avec Pie IX : « L'élément diocésain, laissé à lui-même, tombe très souvent dans la stagnation et engendre le marasme. Sous l'action continue de deux ou trois générations d'évêques, de vicaires généraux, de supérieurs de séminaires, on a vu quelquefois le christianisme, qui est si grand et si large, se rétrécir, se rapetisser. Il arrive qu'alors la chose catholique, c'est-à-dire universelle, s'est localisée, particularisée ; une fraction de l'Eglise s'est trouvée avoir sa discipline, sa forme de prière, sa morale, sa casuistique, et jusqu'à un certain point sa dogmatique, distinctes du reste de la chrétienté. Les réguliers, qui sont cosmopolites, qui n'ont pas sucé le lait d'une nourrice particulière, mais qui se sont nourris aux mamelles de l'Eglise catholique, et surtout de l'Eglise romaine, sont parmi nous très utiles pour réagir contre ce genre de particularisme. Dans cette atmosphère épaisse et renfermée de la vie diocésaine, l'élément religieux est un ventilateur qui renouvelle et épure l'air, en y établissant des courants salutaires. »

En conséquence, l'Evêque s'était fait une loi, non seulement de ne pas contrarier, mais de seconder les vocations religieuses de ses prêtres. Outre qu'il savait entrer ainsi dans l'esprit de l'Eglise, il savait également qu'il devait ce respect à la liberté la plus sacrée de l'homme et à la souveraineté du domaine de Dieu. D'ailleurs l'expérience lui avait appris que se dépouiller de la sorte c'était encore s'enrichir : « Pour un prêtre que je lui donne ainsi, disait-il quelquefois, le Seigneur m'en rend deux. »

Il n'avait pas cessé, depuis son épiscopat, de désirer restituer Ligugé aux Bénédictins. Cette restauration fut principalement l'œuvre d'une grande prière. On lisait dans ses lettres à l'Abbé de Solesmes : « Ah ! : priez chaque jour

saint Hilaire et saint Martin, et dites à saint Benoît de se joindre à eux, pour hâter le dénouement de cette affaire importante qui ne me laisse pas dormir. » Et dans une autre lettre : « Priez donc pour cela. C'est la prière seule qui rendra tout cela possible. » Enfin le 24 février 1852, l'Evêque put commencer une lettre par cette ligne : « Ligugé est à moi ! » Il venait de l'acquérir pour y mettre, disait-il, garnison monastique, et s'y ménager à lui-même un arsenal et un refuge : « La charge pastorale m'est bien lourde, écrivait-il. Persuadez saint Martin, saint Benoît et tous vos saints amis de là-haut que ma pauvre personne peut vous être utile, afin qu'ils me protègent et me guident pour vous. Quand vous serez dans mon voisinage, je me porterai mieux, parce que vous me serez : d'un grand secours. »

L'acte de vente de Ligugé fut passé le 1^{er} mars. « Bénissez Dieu avec moi de ce grand acte de mon : épiscopat, écrivait Mgr Pie. Remerciez-le de ce qu'il daigne se servir d'un si triste instrument, dans des vues qui peuvent être si excellentes à ses yeux. Puissent mes péchés n'y pas mettre obstacle ! »

Cependant, en vertu de certains arrangements, on dut attendre jusqu'aux derniers mois de l'année suivante pour l'installation. Elle eut lieu le 25 novembre 1853, quatrième anniversaire du sacre de Mgr Pie. « Le 25 novembre est un trop beau jour pour que nous manquions au rendez-vous », écrivait Dom Guéranger à l'Evêque de Poitiers. — Et dans une lettre précédente : « Voilà donc le secret de ce lien mystérieux que Dieu a formé entre vous et moi, depuis tant d'années. Qu'il en soit loué, et daigne aussi répandre sur votre épiscopat toutes ses bénédictions ! »

Une insigne bienfaitrice de l'église et du monastère, M^{me} Dupaty de Clam, secondée par M^{me} Pie, avait tout disposé pour cette grande journée. « Néanmoins, écrivit l'Evêque, bien des choses vous manqueront dans les

commencements. Mais je sais, mon Père, que vous avez appris le deficere plus que l'abundare, et je vous trouverai résignés. Ce sera un sujet de mérite et aussi de gaieté pour le nouvel établissement. »

Le jour venu, Mgr Pie se trouva à Ligugé, avec tout son séminaire. L'Abbé et six de ses Religieux prirent possession authentique « du berceau de l'Ordre monastique dans les Gaules ». L'Evêque fit une belle homélie sur cet événement, dont il ne parlait qu'avec allégresse : « Je me fusse résigné à toute une vie de travaux, disait-il, pour acheter une grâce que le Ciel m'accorde dès la quatrième année de son épiscopat ! » Il raconta l'histoire merveilleuse de ce lieu illustré par l'amitié d'Hilaire et de Martin. « Il est vraiment temps que la réparation se fasse envers nos saints. Tours la fera avec éclat, et dans de grandes proportions. Mais, puisque c'est ici que Martin a été le plus protégé contre l'impiété des révolutions, c'est ici que son culte vraiment national doit commencer à refleurir. »

La liturgie romaine entra à Ligugé avec les fils de saint Benoît, le 1er dimanche de l'Avent, ouverture de l'année ecclésiastique. Mgr Pie avait écrit à l'Abbé de Solesmes : « Ce sera le prélude monastique du retour prochain de tout le diocèse à cette même liturgie, que nous prendrons dans deux ans. »

Mgr Pie s'appliqua dès lors à agrandir, réparer et embellir l'église bénédictine, où l'on peut voir encore, dans les verrières du sanctuaire, son image en regard de celle de l'Abbé de Solesmes, comme une réminiscence d'Hilaire et de Martin. Quelquefois, de sa campagne voisine de Mauroc, on le voyait tourner les yeux vers la colline ombragée qui porte l'antique monastère, et on l'entendait dire : « Quand je n'aurais fait autre chose dans tout mon épiscopat, c'en serait assez pour la joie de mon cœur et mon mérite devant Dieu ». Il avait fait le rêve de s'y retirer dans sa vieillesse, et d'y finir ses jours. Cette consolation ne lui fut pas donnée. Mais la mort, en le prévenant, lui en procura une

autre : celle de ne pas voir ces lieux où il avait replacé la prière et l'étude, violés et vidés deux fois par la barbarie d'une révolution qu'il prophétisait dès lors à son pays.

Bien que les habitudes d'esprit de Mgr Pie, plus portées vers le moyen âge, l'inclinassent à mieux comprendre l'Ordre monastique que l'Institut moderne des clercs réguliers, il ne les avait pas moins en très haute reconnaissance et vénération. Lui, le pèlerin de Loyola, affectionnait particulièrement la Compagnie de Jésus. Les contradictions que rencontre l'illustre Compagnie l'animaient d'une chevaleresque vaillance à la défendre hautement à la face de tous. Dans un des entretiens de la retraite de cette année 1853, prêchée par le Père Millet, il félicita ses prêtres de ne pas concevoir à cet égard de ces ombrages jaloux, que des esprits moins supérieurs peuvent laisser monter jusqu' à eux. « J'aime à le dire devant vous, mes vénérables frères : mon estime et ma sympathie pour cet Institut se mesurent sur l'opposition et la haine dont il est l'objet de la part des ennemis de Dieu et de l'Eglise. Ce sentiment de votre Évêque, je sais que vous le partagez tous. C'est que le clergé du diocèse de Poitiers est incontestablement un clergé de bons prêtres, et l'amour des Ordres religieux, de celui-ci en particulier, est un des traits caractéristiques du bon prêtre. »

Cette estime reconnaissante reçut un semblable témoignage, l'année suivante, à la consécration qu'il fit de la belle église de la résidence de ces pères : « Parmi les grâces innombrables qui ont été faites au diocèse et à la cité d'Hilaire, j'aime à placer au premier rang la présence presque continuelle des enfants de saint Ignace sur cette terre bénie. » Puis, ayant raconté l'histoire de ce séjour de la Compagnie à Poitiers et à Montmorillon, essaim d'abeilles qui toujours recommence paisiblement, sans regret et sans colère, une ruche nouvelle à côté de celle qu'on vient de lui soustraire : « Jouissez en paix de celle-ci, mes Révérends Pères, leur dit-il, et accomplissez-y toutes

les œuvres de sanctification qui vous sont confiées, et qui sont assurément conciliables avec la prospérité des paroisses qui vous entourent. Plus vous formerez ici de vrais chrétiens, plus les temples de la cité seront remplis d'adorateurs assidus. »

C'était aller au-devant d'une objection vulgaire. Il fit plus ; et tout son cœur s'ouvrit dans ces derniers mots : « Nous ferons ici, mes frères, une profession solennelle de nos sentiments. Nous aimons les Ordres religieux ; et, n'ayant pas eu le bonheur d'en faire partie, nous voulons du moins leur appartenir par notre sympathie et notre dévouement... Que d'autres, aux vues étroites, se préoccupent exclusivement de détails et d'inconvénients ; pour nous, mes Pères, nous vous aimons, et nous sommes heureux que notre peuple vous aime, vous et cette autre famille monastique plus ancienne que nous avons eu la consolation de rétablir près de vous. Puissé-je mériter, devant Dieu et devant les hommes, ce témoignage rendu par l'histoire à l'évêque de Chartres, saint Fulbert, issu de cette Eglise de Poitiers : « S'il ne fut pas moine, dit sa légende reproduisant les propres paroles de Mabillon, du moins il fut le meilleur et le plus chaud protecteur de l'Ordre monastique. Ipseque si non monachus, at certé monachorum perquam studiosus, ac in eos optimè affectus est. »

Il faudrait mentionner ici les homélies que l'Evêque prononça, en août 1854 et en mai 1855, lors de la solennité de la béatification des Jésuites Jean de Britto, André Bobola, Ignace Azevedo et ses compagnons, martyrs. Il faudrait pouvoir du moins citer l'éloquente page où, dans ce martyr polonais, André Bobola, personnifiant l'infortunée Pologne tout entière : « Pour moi, dit-il, quand je lis le récit de la conservation miraculeuse des restes de Bobola, quand je considère ce corps horriblement défiguré et néanmoins incorruptible, cet assemblage de membres mutilés et cette flexibilité pareille à celle des chairs vives,

cette odeur suave s'échappant d'un linceul en dissolution, je me dis à moi-même : Cette association du supplice et de la gloire, de la vie et de la mort, c'est l'image de la Pologne, de ce peuple de martyrs et de héros, toujours torturé et toujours conservé, de cette nation qu'on dirait embaumée dans son sang, et dont les blessures exhalent une odeur de triomphe. »

Enfin l'idée du martyr, qui est de tous les temps, l'élevant à des vues qui, pour des temps trop prochains, étaient des vues prophétiques : « Je ne sais, disait l'Evêque, à quelle épreuve le ciel réserve notre foi. Mais ce que nous devons tous savoir, c'est qu'il est des rencontres où il n'y a pas de milieu entre l'héroïsme et l'apostasie ; et que le courage du chrétien n'est pas assez haut, s'il ne va pas jusqu'au mépris de la vie. Courage donc, mes Révérends Pères et mes bien-aimés frères dans le sacerdoce, et vous aussi, jeunes lévites, courage !... » On eût dit que l'Evêque entrevoyait les massacres de Mazas et de la Roquette : c'était une exhortation au baptême de sang.

La grande preuve d'affection que l'Evêque donnait aux ordres religieux, était le respect de leurs règles, de leurs immunités, de leurs droits. On lit dans ses instructions : « Telle qu'elle est ordonnée par le droit, la discipline des réguliers se concilie parfaitement avec les prérogatives des Ordinaires, et les évêques songent d'autant moins à leur porter atteinte que ce serait toucher aux propres droits du Siège apostolique ».

Il leur rappelait aussi le devoir de l'union parfaite avec le clergé séculier, leur citant ces paroles d'une Encyclique de Pie IX : « N'oubliez jamais que la charité et la concorde doivent vous unir à nos vénérables frères et au clergé séculier, afin de travailler avec eux et par vos efforts réunis à l'œuvre du saint ministère et à l'édification de l'Eglise ». Cette union existait très étroite à Poitiers, et l'Evêque répétait qu'elle était sa force et sa plus grande joie.

Cependant Mgr Pie s'apprêtait à donner un plus grand gage à la Compagnie de Jésus. Depuis plus de vingt ans que ces Pères avaient dû quitter le collège de Montmorillon, les familles du Poitou ne les avaient pas oubliés. Parmi les lettres nombreuses qui les lui redemandaient, nous citerons de préférence celle-ci, qu'un de ses jeunes diocésains de dix-neuf ans, M. Emmanuel de la Rochethulon, plus tard député, lui écrivait, le 29 décembre 1850, du collège de Brugelette, où il terminait ses études : « L'éducation que nous donnent ici les Pères Jésuites tend à une seule fin, comme l'exprime leur devise : *Ad maiorem Dei gloriam*. J'espère, Monseigneur, que bientôt sera fondé en Poitou le collège que vous désirez y voir s'établir ; et j'ai l'intime conviction que de ce centre religieux rayonnera la vie de piété sur notre jeunesse poitevine. En attendant, Brugelette continue à prospérer. Nous formons ici, sur cette terre belge, une petite oasis toute française ; et ceux qui, il y a huit ans, ont osé, en pleine Chambre des députés, nous accuser d'oublier notre patrie, auraient honte de leur mensonge s'ils voyaient combien tout ce qui touche à la France fait exulter nos cœurs. Après Dieu, c'est bien à cette patrie que, dans nos rêves d'avenir, nous vouons nos fortunes, notre bras, nos forces, notre vie. Chez moi, à mon âge, tout cela est de peu de valeur. Toutefois, Monseigneur, tout cela sera à vos ordres, quand vous en aurez besoin. Chrétien comme je le suis, je dois consacrer tout ce que j'ai à Dieu, et il en sera ainsi pour sa plus grande gloire ! »

C'est à former de tels hommes qu'aspirait Mgr Pie. Déjà, le 2 avril 1852, il avait acquis, au nom du diocèse, le collège de Saint-Vincent-de-Paul, ancien couvent des Frères-Prêcheurs à Poitiers, où, depuis dix ans, des prêtres séculiers faisaient avec succès l'éducation de la jeunesse laïque du pays. Cette maison était due à la générosité d'un grand homme de bien, M. Charles Dupont, autrefois honoré des ordres mineurs, conseiller général du département et député à l'Assemblée législative, que Mgr Pie tenait pour

un insigne serviteur de l'Eglise. « J'ai acquis le collège de Saint-Vincent-de-Paul, faisait-il savoir alors à un ami. La bourgeoisie y met ses enfants autant et plus que la noblesse. C'est le côté par lequel je me réconcilie avec une classe que j'ai lieu d'attaquer trop souvent. Ils acceptent pour leurs fils l'homme et les doctrines dont ils s'accommoderaient médiocrement pour eux-mêmes. Je suis à même, s'il ne survient pas de contre-temps, de marcher avec mon clergé séculier, et de parvenir au but que cette maison doit atteindre. »

Ce fut le 6 août 1854 que l'Evêque put enfin annoncer à ses amis que ce collège serait remis aux mains des Jésuites, à la rentrée suivante. « J'ai dû me taire, ajoutait-il, pendant le cours de cette négociation commencée il y a trois ans, mais que le manque de sujets n'a pas permis de faire aboutir plus tôt. »

Cette installation du nouveau corps enseignant fut le sujet d'un discours solennel aux familles. « Enfin nos désirs sont devenus des réalités. Le collège catholique dont Henri IV avait favorisé l'établissement à Poitiers retourne aux mains auxquelles il l'avait confié. Les arrière-descendants des vieux Poitevins des XVII^e et XVIII^e siècles, les fils des élèves de Montmorillon retrouvent les maîtres qui ont élevé leurs pères et leurs aïeux. Après tant de renversements et de ruines, une restauration de plus est accomplie parmi nous ; et nous considérons avec bonheur ce nouveau pas fait dans la voie où il nous est commandé de marcher, jusqu'à ce que nous ayons tout rétabli en Jésus-Christ : Instaurare omnia in Christo. »

Il eut à cœur, là encore, de donner aux Jésuites un salut de bienvenue qui répondit à la calomnie ou à l'ineptie du siècle : « Pourquoi ne point le répéter ? Ce peuple, qui nous est cher sans doute à bien des titres, nous l'aimons surtout, mes Pères, parce qu'il vous aime, et qu'il ne cède point à tant de misérables préjugés dont une infinité de gens

honnêtes se laissent encore impressionner. Que Dieu leur fasse grâce en considération de la pusillanimité de leur esprit ! Mais je ne reconnais pas aux intelligences étroites le droit de dédaigner ce que l'autorité de tant de grands hommes et de tant de siècles a consacré... Soyez donc les bienvenus parmi nous, mes Révérends Pères. Les plus chères traditions de votre Compagnie vous appelaient ici. Quand vous revenez à Poitiers, vous revenez chez vous. »

M. Dupont n'était plus là pour jouir de ce grand jour : il venait de mourir. La reconnaissance de Mgr Pie n'eut garde de l'oublier, dans une solennité qu'il avait préparée : « Il me reste à rendre un hommage public au chrétien ferme et éclairé, à l'enfant dévoué de la sainte Eglise qui, étant clerc minoré, ne s'est arrêté sur les premiers degrés du sanctuaire que pour défendre plus librement le droit d'enseigner réclamé par l'Eglise, en se faisant, à la Chambre, un des promoteurs de cette loi de 1850, dont il avait voulu faire ensuite à Poitiers une si généreuse application. C'est son initiative généreuse qui nous a facilité la création de cet établissement. Dieu l'a récompensé, dans les cieux, de la sollicitude avec laquelle il s'est employé ici-bas au triomphe de la liberté ecclésiastique, dans la grande question de l'enseignement chrétien. Ce jour lui apportera un surcroît de gloire et de félicité, car il est le couronnement bienheureux de son œuvre. » Mgr Pie expliqua comment la mission que l'Eglise a reçue d'enseigner la religion entraîne comme conséquence la mission d'enseigner aussi les sciences humaines, qui s'y rattachent en effet plus ou moins directement, sans exclure toutefois l'enseignement donné par les séculiers, pourvu qu'il soit chrétien : « Sans doute, nos très chers frères, nous sommes prêts à seconder l'enseignement séculier dans les efforts qu'il fera pour se constituer sur la base du christianisme. Mais nous ne pouvons le dissimuler : si tous les peuples de la terre ont toujours reconnu dans le sacerdoce une aptitude

particulière pour la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse, c'est surtout au sein des sociétés chrétiennes que ce ministère revient aux prêtres comme de droit. Depuis que Jésus-Christ a dit aux apôtres : Euntes ergo docete, allez et enseignez, il n'y a que le sophisme qui puisse établir un mur de séparation entre l'enseignement des vérités chrétiennes et l'enseignement des lettres, attendu que la nature n'a point établi, elle, de mur de clôture entre l'esprit et le cœur, entre l'homme littéraire ou scientifique et l'homme religieux. »

Puis, s'adressant à ceux qui, pour vouloir restreindre ou confisquer ce droit, mettaient en péril les âmes et la chose publique : « Le jour viendra, dit-il, où la société, la famille, la propriété repousseront plus énergiquement que nous-mêmes certains axiomes de sécularisation exclusive et systématique qui leur auront été plus funestes qu'à l'Eglise. Et, s'il est vrai que le sacerdoce doive être désormais sévèrement relégué dans le sanctuaire, on reconnaîtra du moins que l'âme de l'enfant, du jeune homme, est le plus auguste des sanctuaires, et que ce n'est pas trop du prêtre, ni même du religieux pour entretenir le feu sacré dans ces temples vivants où tant de mains coupables avaient jeté des torches incendiaires. »

Cependant, à côté de ces anciennes congrégations répandues dans l'Eglise universelle, les Bénédictins, les Jésuites, puis les Dominicains venus plus tard à Poitiers, Mgr Pie rêvait de faire jaillir du sol même de son diocèse une nouvelle institution qui, née dans le pays, vivrait de lui et pour lui. Il remarquait que le Poitou avait été, de tout temps, le point de départ ou le champ d'action des plus illustres missionnaires, depuis saint Amand jusqu'à Fénelon et le vénérable Louis Grignon de Montfort. Les missions de l'époque de la Restauration y étaient célèbres. Aujourd'hui, et malgré le zèle des ordres religieux, la disparition de la Mission diocésaine y laissait une triple lacune qu'il était temps de combler : lacune dans l'enseignement des

séminaires, lacune dans le ministère de la prédication extraordinaire des villes et des campagnes, lacune dans l'évangélisation et l'administration en communauté de certaines paroisses plus difficiles ou plus distantes, et considérées comme pays de mission. Pour combler ce déficit et accomplir ce dessein, Mgr Pie n'attendait que le signal de la Providence. La Providence le lui donna.

Dès 1850, les besoins du jubilé avaient suscité, dans le clergé de Poitiers, des dévouements spontanés auxquels l'Évêque disait ainsi sa reconnaissance : « Au sein d'un clergé aussi dévoué qu'est le nôtre, il suffit qu'un vide soit senti pour être comblé aussitôt. Obéissant à l'Esprit divin qui souffle où il veut et quand il veut, et répondant à un désir que nous avons exprimé à Dieu seul, des prêtres généreux vinrent s'offrir à nous, désireux de vivre de la vie commune, et disposés à se donner aux œuvres que nous leur confierions. »

Un premier noyau de communauté sacerdotale existait déjà dans l'association de trois prêtres de zèle, membres d'une Société du Verbe incarné, résidant à Niort, et fondée par le P. Baudouin, mort, en 1834, en odeur de sainteté. Dans la retraite pastorale de 1851, Mgr Pie fit connaître que « volontiers il verrait quelques-uns de ses prêtres aller se joindre aux missionnaires du Verbe incarné ». Deux directeurs du grand séminaire de Poitiers, MM. Baudry et Laurent, se déclarèrent prêts à se rendre auprès de ces hommes apostoliques, pour faire parmi eux l'apprentissage de la vie religieuse, qu'ils rapporteraient ensuite à ceux de leurs frères qui la voudraient embrasser. Ainsi, le 18 août 1852, ils commencèrent leur noviciat en la maison de la Société, à Mouilleron-en-Pareds, au diocèse de Luçon, sous la conduite d'un Jésuite expérimenté, le P. Bazin. Le noviciat achevé, le diocèse de Poitiers revendiqua ses prêtres, qui, au mois de septembre 1853, furent réintégrés à Niort, où les suivirent bientôt de nouvelles recrues. L'heure était venue de leur donner des constitutions.

L'Evêque les emprunta aux Oblats de Saint-Ambroise, institués à Milan par saint Charles Borromée ; et semblablement il leur conféra le nom d'Oblats de Saint-Hilaire. En 1854, les Oblats vinrent de Niort s'établir à Poitiers, au lieu même où le premier des Oblats de Saint-Hilaire, saint Martin, le grand missionnaire des Gaules, avait vécu près de son maître. Le petit séminaire de Montmorillon leur fut ensuite attribué. Enfin une œuvre complémentaire, celle des Clercs de Saint-Hilaire destinés au service des curés et des paroisses, naquit presque en même temps. Ainsi l'année suivante, août 1855, à la fin de la retraite, l'Evêque avait la joie de promulguer hautement que ses vœux les plus chers étaient exaucés : l'Institut existait, et au dernier jour de ces exercices, dimanche 12 août, après les premières vêpres de sainte Radegonde, patronne de Poitiers, dans la chapelle du grand séminaire, dédiée au Verbe incarné sous le vocable de l'Annonciation de Marie, il recevait les vœux de dix Oblats de Saint-Hilaire, quatre pour les vœux perpétuels, six pour les vœux de cinq ans. En outre, huit novices faisaient leur première oblation. Le P. Baudry était élu Supérieur général à l'unanimité, et la Congrégation, appliquée à divers œuvres, se partageait entre les résidences de Poitiers, de Niort et de Montmorillon.

L'Institut devait grandir, soutenu par la même main. Et, quelques années plus tard, l'Evêque rendait de ses Oblats ce témoignage qu'il renouvela vingt fois sous toutes les formes : « Nous leur devons cette justice qu'ils n'ont jamais reculé devant aucun travail, devant aucune fatigue, et que plutôt nous avons dû nous-même les défendre contre l'entraînement de leur zèle. »

Lorsque l'Evêque parlait ainsi, ils étaient plus de trente ; et il avait le droit de dire : « Voilà un des meilleurs fruits de notre épiscopat ; et combien il faut remercier le Seigneur, quand il daigne ainsi varier et multiplier les familles d'ouvriers ! » Puis alors, les lançant par tout son diocèse :

« Allez donc ! leur dit-il. Avant tout c'est aux paroisses chrétiennes et conservées qu'il faut vous adresser, conformément à cette parole de l'Apôtre : « Operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei : faisons du bien à tous, mais principalement à ceux qui sont de la famille des fidèles. Là est le sel de la terre ; à tout prix, il faut l'empêcher de s'affadir. Mais ensuite que de conquêtes à faire dans les cantons livrés à l'hérésie et à l'indifférence ! Jamais la charité sacerdotale ne s'est exercée sans fruit au milieu de ces quartiers isolés ; et le zèle des prêtres attachés à ces paroisses s'est toujours utilement aidé du concours temporaire des hommes apostoliques. Allons, mes frères, puissions-nous, en nous immolant tout entiers au service de Dieu et des âmes, continuer la chaîne glorieuse du passé de notre Eglise, reproduire en nous une partie des vertus de nos saints devanciers, et, après avoir vénéré et chéri ici-bas leur mémoire, obtenir une place auprès d'eux, dans le ciel ! »

Plus loin que leur diocèse, plus loin que leur patrie, plus loin que notre continent, des prêtres de Poitiers partaient sous la bénédiction de leur premier pasteur. C'était avec une fierté toute paternelle que Mgr Pie voyait s'embarquer pour les missions étrangères ceux de ses prêtres qui en avaient reçu le signal d'en haut. Habitué à se placer au point de vue des intérêts de l'Eglise universelle, qui se suscite en tout lieu des héros et des martyrs, il considérait en outre comme un honneur et un bienfait pour son Eglise particulière que de tels exemples domestiques y maintinssent l'idéal de l'héroïsme en permanence parmi le sacerdoce. « Mes frères, écrivait-il un jour à son clergé, pour ne pas laisser affaiblir en nous, parmi les exhalaisons de mondanité que nous respirons dans l'exercice même de notre ministère, la grâce que nous avons reçue par l'imposition des mains, remettons-nous sous les yeux l'exemple de ces héros, nos enfants et vos frères, qui s'arrachent à leur famille, à leur patrie, à notre tendresse,

pour aller affronter sur des terres inhospitalières la faim, la nudité, la torture et la mort, avec la seule perspective de sauver l'âme de quelque inconnu, d'arracher à la corruption de la nature et aux étreintes du démon quelques pauvres sauvages perdus dans l'obscurité de leurs forêts. »

Il félicitait donc son Eglise de Poitiers de ce grand nombre d'apôtres : « O chère et illustre Eglise, garde toujours ce caractère d'universalité qui te distingue depuis ton berceau. Si noble et si fécond que soit ton propre sol, jamais tu ne t'es laissée emprisonner dans les limites étroites d'un nationalisme rapetissé. Lève les yeux et vois : aujourd'hui encore tes enfants sont partout ; ils évangélisent les Indes, le Maduré, la Mandchourie, le Sutchuen, la Tartarie chinoise, le royaume de Siam, le Japon. »

Alors l'Évêque montrait Mgr Maigret faisant éclore une forêt d'églises sur le soldes îles Sandwich ; M. Boulanger, préfet apostolique du Sénégal, portant la rosée de la grâce aux côtes brûlantes de l'Afrique, et combien d'autres encore ! En 1852, il avait béni le départ d'un futur martyr, le jeune Théophane Vénard, dont nous l'entendrons plus tard célébrer la merveilleuse mort. A quelque temps de là, on apprenait qu'en février 1854, un enfant du Bocage vendéen, Augustin Bourry, avait été massacré par le sabre des Michemis, aux confins du Thibet. C'était une gloire pour la paroisse de ce jeune prêtre, une gloire pour sa famille d'avoir donné à Jésus-Christ ce témoin et au ciel cet élu. L'Évêque écrivit au curé de son village, la Chapelle-Largeau, une lettre où il disait, dans son grave langage : « Votre paroisse, Monsieur le curé, vient de recevoir du ciel une magnifique récompense, et de conquérir une gloire nouvelle à cette Eglise de Poitiers, si féconde dans tous les temps en hommes apostoliques. Au nom du vénérable martyr loudunais, Charles Cornay, nos diptyques du Poitou ajouteront désormais. celui de cet intrépide enfant du Bocage, Augustin Bourry, massacré par les infidèles, dans

la première fleur de son sacerdoce, sur les frontières du Thibet, où il aspirait à planter le drapeau de l'Évangile...

« Recevez donc pour vous-même, Monsieur le curé, et portez aux pieux parents de ce confesseur de la foi mes condoléances et mes félicitations. Les larmes dont j'ai mouillé la lettre qui m'apprenait cette mort si tragique me font ainsi comprendre celles qui ont coulé des yeux de ce père, de cette mère, de cette famille entière. Par la miséricorde de Dieu, leur religion ne s'est pas montrée moins robuste que le cœur n'a été sensible ; et ils ont compris de quelles bénédictions ce malheur est le gage. »

Cette lettre devait être communiquée à tous les prêtres du diocèse ; car cette gloire du jeune martyr était celle de tout ce clergé pour qui de telles pertes étaient finalement un gain : « Si le sang des martyrs est une semence de chrétiens, à plus forte raison est-il une semence de prêtres », écrivait le Pasteur. Il adressait donc à son Eglise de Poitiers cette exhortation : « Continue, continue d'envoyer tes fils à tous les horizons du monde. Plus tu donneras aux autres, plus tu seras assurée de conserver pour toi-même. Non, ils ne s'enrichiront pas à tes dépens. En cette matière, donner c'est acquérir, répandre c'est amasser, s'étendre c'est s'accroître et se fortifier... Et vous, mon Dieu, merci ! Merci de tant de grâces, merci de tant de gloires. Si la voix de votre Esprit parle à d'autres âmes, qu'elles lui obéissent. Allez, dirai-je, allez, anges rapides, allez, prompts messagers, reprendre les travaux de vos frères, et récolter peut-être des gerbes joyeuses là où ils jetèrent la semence dans les larmes. Nous n'arrêterons point votre ardeur. Nos apôtres, nos martyrs, c'est notre honneur, c'est notre richesse. La tribu sacerdotale ne se maintient et ne s'accroît chez nous, que parce qu'elle fournit son ample contingent au recrutement apostolique. Les sacrifices que nous faisons à Dieu pour les missions étrangères nous seront payés en bénédictions sur nos

missions indigènes. Dieu ne se laisse pas vaincre en
générosité. »

CHAPITRE VI.

LES ÉCOLES CATHOLIQUES ET L'UNIVERSITÉ..

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — LETTRES A. M. EUG. RENDU. — L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE. — LES INSTITUTEURS. — LES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES. — LA SŒUR DES ÉCOLES. — LES ENFANTS. — ATTEINTES A LA LOI DE 4850. — INSPECTION ACADÉMIQUE DES MAISONS CLOITRÉES. — LETTRES AU MINISTRE, — REFUS DE SIÉGER AU CONSEIL ACADÉMIQUE. — VAILLANCE ET SOUFFRANCE.

(1852-1854.)

Dès le lendemain de la loi sur la liberté de l'enseignement, Mgr Pie avait dit à son clergé assemblé « qu'il était résolu d'en tirer profit, pour le bien du diocèse, sous la réserve formulée dans les instructions. du représentant du Saint-Siège, particulièrement par l'établissement de petites écoles primaires. Nous allons le voir à cette œuvre de la diffusion, de la direction et de la défense des écoles chrétiennes. Mais pour connaître entièrement sa pensée à cet égard, il nous faut ouvrir d'abord une belle correspondance, où l'un de ses disciples d'autrefois, devenu homme public et placé près du pouvoir, se montre dans cette œuvre son auxiliaire zélé, en attendant que bientôt, sur le terrain politique, il devienne le plus courtois de ses contradicteurs, en demeurant toujours son grand admirateur et son ami dévoué.

M. Eugène Rendu, que nous avons distingué au catéchisme de Saint-Sulpice parmi les jeunes auditeurs de M. l'abbé Pie, était devenu en 1850 secrétaire de M. de Parieu, ministre de l'instruction publique et des cultes. Le maître n'avait jamais entièrement perdu de vue cet enfant de grande espérance, lorsque, dans les premiers mois de son épiscopat, une affaire scolaire lui avait fait renouer avec lui des relations restées chères au souvenir de l'un comme de l'autre. La première lettre est du 25 mai 1850. Mgr Pie écrit : « Monsieur, je suis bien heureux d'avoir une occasion de vous rappeler nos réunions, anciennes déjà, de la Persévérance de Saint-Sulpice. Le temps a amené bien des choses depuis lors. Il m'a fait évêque, et vous êtes secrétaire du ministre des cultes. J'ai souvent demandé de vos nouvelles, et souvent je me suis réjoui de vous savoir toujours dans la voie de votre première jeunesse. Dieu en soit béni ! »

La réponse de M. Rendu fut une effusion de joie. L'ancien élève parlait d'abord de « sa reconnaissance envers celui qu'il avait appris à aimer comme le guide de son adolescence, avant de le vénérer comme un des prélats dont l'Eglise de France s'honore davantage ». Puis la fin de la lettre était celle d'un fils : « Je ne puis terminer ces lignes, Monseigneur, sans placer sous l'égide de votre paternelle sollicitude le jeune homme qui vous doit en grande partie le trésor de sa foi religieuse, et qui serait heureux de penser que parfois votre prière veille sur son avenir, comme votre parole a fortifié l'inexpérience de sa première jeunesse. Permettez-moi, Monseigneur, de marcher dans la vie avec cette confiance qui serait un appui ».

Mgr Pie avait retrouvé son « cher Eugène d'autrefois » : c'est ainsi qu'il demandait licence de l'appeler ; esprit et cœur, il l'avait reconnu tout entier. « Vous n'écrivez jamais une ligne sans y mettre cette grâce dont je me souviens de vous avoir félicité, dans mes vieux comptes rendus de la

crypte de Saint-Sulpice. Je voudrais bien vous dire que vous êtes toujours Eugène pour moi, et obtenir la permission de vous appeler ainsi, tant que je n'aurai pas à révéler en vous un nouveau sacrement. Saint François de Sales, que vous aimez, demande cette permission quelque part ; et, séance tenante, il commence à en user. »

Ce retour de paternité arrivait à M. Rendu dans une circonstance qui en doublait le prix. La réponse du jeune homme est du 18 octobre 1850. Dans la même semaine, il perdait sa mère ; et la lettre suivante racontait à l'Évêque les derniers moments, les dernières prières et les admirables adieux de cette grande chrétienne, en implorant des prières pour elle, des consolations pour lui.

Peu de temps après, M. Rendu était nommé inspecteur général de l'Instruction primaire. En même temps M. de Parieu quittait son portefeuille, après un ministère auquel l'Évêque rendait cet hommage, qui en restera l'honneur dans l'histoire : « Seriez-vous assez bon, mon cher Eugène, pour exprimer à M. de Parieu tout le regret que j'ai de le voir remplacé. Chargé de pourvoir aux intérêts les plus importants de la sainte Eglise de Dieu, il l'a fait avec une délicatesse de conscience et une pureté de foi qui honoreraient un évêque ministre, combien plus un homme du monde ! La moindre chose faite pour la cause sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ obtient, dès ce monde, de grandes récompenses. M. de Parieu peut se flatter d'avoir beaucoup acquis pour lui et les siens, dans son trop court passage à un ministère qui lui a donné l'occasion d'engager envers lui la reconnaissance même de Dieu. »

A partir de ce moment, il n'y eut plus un événement dans la vie de M. Rendu, voyages, mariage, baptême, où l'Évêque n'intervînt comme confident, comme ami, comme conseiller, comme père, par les lettres les plus finement délicates et les plus tendrement paternelles.

La première communion du catéchisme de Saint-Sulpice restait toujours le souvenir vers lequel se retournait cette

correspondance, qui en recevait une sorte de caractère sacré. Une lettre se termine ainsi : « Il y a aujourd'hui quinze ans, vous en souvient-il, Monseigneur ? que, sous vos regards et votre bénédiction, je m'approchais pour la première fois de la Table sainte : je vous demande avec confiance, à cette occasion, un souvenir spécial dans votre prière ». A quoi l'Évêque répondait : « Oui, mon cher enfant, je me souviens, et de votre première communion, et de vos petits troubles de conscience que vous m'exprimiez quelquefois avec une naïveté que je n'ai pu oublier. J'avais, vous le savez, un faible marqué pour vous ».

D'autre part, M. Rendu s'était remis de loin à l'école de son ancien maître, en lisant et relisant ses instructions pastorales. « L'âme de l'Evêque, lui écrivait-il, y palpite en même temps qu'y brille le coup d'œil de l'homme d'Etat. Pour ma part, je ne connais rien de plus beau que ces pages où vous tracez le rôle assigné par Dieu à la France, pour sa gloire si elle s'en montre digne, pour son châtiment si elle n'a pas l'énergie de répondre à sa vocation. Je ne connais rien de plus audacieusement épiscopal, que ces conseils aux hommes d'ordre, et ces flagellations par lesquelles vous les forcez à regarder le ciel. De tels avertissements donnés d'une telle manière ne retentissent pas en vain ; et je ne m'étonne point d'entendre dire que partout, sur vos pas, Monseigneur, les populations s'inclinent et obéissent. »

C'était là qu'en était cette correspondance, et déjà M. Rendu s'était fait un bonheur de servir, au Ministère, tous les intérêts scolaires de l'Eglise, de Poitiers, lorsque commencèrent à se traiter entre eux des questions religieuses, sociales, politiques, dont l'intérêt n'allait faire que grandir chaque jour. La première qui s'offrit fut la grave question de l'instruction obligatoire. A la fin de l'année 1852, M. Rendu avait présenté à l'Empereur, en faveur de l'obligation, un mémoire qu'il communiqua à l'Evêque, en l'en faisant juge. Mgr Pie s'excusa de ne pas

partager la manière de voir du jeune et cher publiciste. Ses raisons sont aujourd'hui aussi décisives, aussi actuelles qu'il y a trente ans.

« L'Etat, répondit-il, veut obliger à recevoir son enseignement. Mais l'Etat, qui était-ce hier, et qui sera-ce demain ? Quand je considère l'esprit public et les mœurs politiques de nos contemporains, j'affirme que cette façon d'entendre l'ordre ramènera les mêmes désordres qu'hier et les mêmes renversements. C'est donc à la veille d'une nouvelle et plus terrible explosion des passions populaires que l'on préparerait au pouvoir irrégulier et peut-être sanguinaire qui les dirigera, l'instrument tout-puissant de l'enseignement public obligatoire ! Car, remarquez que dans 25,000 communes, il n'y aura jamais d'école que l'école officielle. Non, je vous crois dans l'erreur. Le but que vous vous proposez est excellent, cher ami ; le moyen est dangereux ; et, de plus, il serait impuissant pour mille raisons que je ne puis déduire... »

Mais si, dans sa pensée, l'enseignement ne doit pas être officiellement obligatoire, il doit être nécessairement et premièrement religieux. Cela ne veut pas dire qu'il doive être partout et toujours congréganiste, comme on l'a nommé, c'est-à-dire distribué par les Congrégations. Rien d'exclusif, rien d'outré dans cet esprit si sage et ce cœur si généreux. Mgr Pie n'est pas, de parti pris, l'ennemi des instituteurs laïques, quand ceux-ci sont des instituteurs chrétiens. Au lendemain de la loi de 1850, réunissant son clergé, il déclara au contraire que le concours de ces hommes lui paraissait utile, précieux, nécessaire même. Il fit plus : il prit hautement contre leurs détracteurs la défense de ces maîtres d'école, qu'il était alors devenu de mode de dénigrer, autant qu'on les avait naguère exaltés, en leur qualité d'agents ordinaires des révolutions. Mgr Pie expliqua que, s'ils avaient eu le tort de prendre feu trop facilement en 1848, aux circulaires du ministre de l'Intérieur, Carnot, la faute en remontait au régime

précédent, qui avait entassé dans ces esprits échauffés tant de matières inflammables et d'idées explosibles : « Ne leur a-t-on pas répété sur tous les tons qu'ils étaient les mandataires de la société moderne auprès des enfants du peuple, que l'école normale était désormais le séminaire, dans la haute et moderne acception de ce mot ; qu'enfin ils exerçaient un sacerdoce laïque au nom de l'Etat-Dieu ? N'était-ce pas ainsi qu'on avait allumé une hostilité contre nature entre l'école et le presbytère, l'instituteur et le curé ? »

Ces malheureux égarés, le pasteur leur ouvre ses bras, et les bras de ses prêtres : « Il faut que, sur tous les points de ce grand diocèse, les instituteurs sachent que leurs amis et leurs protecteurs d'aujourd'hui sont ces mêmes prêtres contre lesquels on les a mis en défiance dans le passé. Par là, nous les préparerons peut-être à se garder dans l'avenir contre de nouvelles influences que quelques années de tranquillité matérielle ne manqueraient pas de faire renaître ». On sait aujourd'hui combien était fondée cette prévision, combien sage cette précaution de l'évêque de Poitiers.

Autre question soulevée par la nouvelle loi : « Là où les ressources manquent pour la fondation d'une école libre, faut-il placer des religieux dans les écoles communales ? » La réponse de Mgr Pie a prévu tous les périls que nous devons connaître, toutes les expulsions, laïcisations, et spoliations que nous devons subir. Sans interdire absolument cette combinaison où elle est réalisable, l'Evêque cependant ne veut pas qu'on oublie « que la périodicité des élections municipales et les révolutions fréquentes du suffrage populaire doivent amener souvent un vote d'exclusion, quelques années après un vote d'admission. Il se trouve bien qu'aujourd'hui ce sont les évêques qui ont à modérer le zèle des anciens adversaires de l'enseignement congréganiste. Mais on ne peut faire grand fond sur des dispositions inspirées par la peur, et les

écoles des Frères ne doivent être établies que dans des conditions convenables de stabilité et d'indépendance ».

Un autre danger que signale la prudence épiscopale, c'est l'épuisement que ne manquerait pas de produire, dans le personnel des congrégations enseignantes, la multiplication des fondations d'école, au préjudice de la formation religieuse et pédagogique des sujets jetés trop tôt dans les périls de l'action. Quelle justification le temps n'a-t-il pas donnée à toutes ces instructions presque prophétiques ?

La principale sollicitude de l'Evêque se portait sur les écoles de filles. C'était le département dont était chargé particulièrement M. Eugène Rendu, à l'Instruction publique. La fondation de ces écoles, leurs intérêts, leur défense, faisaient le sujet le plus habituel de la correspondance de l'Evêque et de l'inspecteur général. Mgr Pie lui disait : « Mon cher ami, vous m'écrivez que vous avez visité, à ce point de vue professionnel de l'instruction primaire, l'Angleterre, l'Allemagne, etc. Il vous reste un voyage plus important et plus essentiel à faire : c'est de visiter, dans le détail et avec votre esprit d'observation pratique, une de nos provinces éloignées. Vous êtes particulièrement chargé de ce qui concerne l'enseignement des femmes. Il y a là un bien immense à faire. Ecoutez-moi un moment. Ce sont les femmes qui ont sauvé la France. Si nos bourgeois voltairiens et nos conservateurs révolutionnaires avaient eu, depuis soixante ans, des femmes semblables à eux, les églises n'eussent été ni relevées ni entretenues depuis un demi-siècle ; le culte extérieur aurait disparu du milieu de nous ; et aujourd'hui vingt-cinq millions au moins de Français seraient plongés dans la barbarie. Et la preuve de ceci, c'est que la barbarie a repris son règne dans quelques contrées, assez restreintes il est vrai, où les femmes ont partagé la défection religieuse et l'apostasie des hommes. Une partie des Deux-Charentes en est là, et j'ai dans mon diocèse, sur

la limite de ces deux départements, quatre cantons tout entiers qui sont tombés dans ce malheur. Or vous dire le degré d'abaissement de ces populations est impossible : il faut le voir pour y croire. La femme une fois dégradée descend plus bas que l'homme. »

L'Évêque concluait en demandant : « Où est le remède ? Il est entre vos mains. Il faut là l'enseignement chrétien par les femmes. Il faut, dans chacune de ces agglomérations rurales où l'instituteur meurt de faim, deux Sœurs qui vivent des six cents francs assurés à l'instituteur, et qui, en allant soigner les malades, obtiendront seules des mères que leurs enfants quittent les champs pour l'école et l'église. J'ai essayé et réalisé cela sur quelques points : le succès est infaillible. Mais, avec mes ressources, je ne puis travailler que fort en petit. Vous m'aidez, mon cher ami, et surtout vous viendrez et vous verrez... »

Mgr de Poitiers avait le droit de se préoccuper, plus qu'un autre peut-être, du présent et de l'avenir de ces congrégations, car peu d'autres évêques pouvaient se glorifier d'une famille religieuse plus nombreuse que la sienne. Dans la première relation latine qu'il adressa au Souverain Pontife sur l'état de son diocèse, il en fait l'énumération et les passe en revue, en donnant à chacune la qualification qui la caractérise, par un mot ordinairement tiré de l'Écriture, qui attache à leur nom comme un titre de noblesse décerné par Dieu même. Nous ne mentionnons ici que les congrégations enseignantes.

Les Frères des Ecoles chrétiennes du Vénérable de la Salle n'élevaient pas moins de huit cents enfants, dans la seule ville épiscopale. Mgr de Bouillé, pendant un régime de dix-huit ans, avait porté lui seul tout le poids de cette grande œuvre, sans la participation des pouvoirs publics, moyennant des quêtes annuelles et avec le concours des âmes les plus chrétiennes et les plus généreuses du pays. Mgr Pie les nomme au Souverain Pontife. C'est M. Charles

Dupont, et M. Guerry de Champneuf à Poitiers, c'est M^{me} de la Boutterie à Niort, c'est M. Eustache Cousseau de Lépinois à Châtillon-sur-Sèvre, qui ont relevé, doté, soutenu ces établissements scolaires. Maintenant l'administration municipale de Poitiers prenait sa part de cette charge ; et l'avenir semblait assuré à cette pépinière d'enfants à qui l'Évêque disait : « Dans notre pensée, vous êtes une des portions les plus intéressantes comme des plus considérables du troupeau que Dieu et l'Eglise nous ont confié ; et notre âme s'attendrit toujours en présence de ces huit cents jeunes têtes sur qui repose l'avenir de la cité ».

De leur Maison-Mère de Saint-Laurent-sur-Sèvre, les Frères de Saint-Gabriel avaient pris position au diocèse de Poitiers, où ils dirigeaient plusieurs écoles florissantes. L'Evêque les admire particulièrement dans leur charitable institution de sourds-muets. « Là, dit-il, ces hommes puissants en bonnes œuvres font entendre les sourds, et littéralement font parler les muets. » L'éducation de ces pauvres enfants le ravissait d'admiration et de reconnaissance pour le génie de la charité chrétienne, sacerdotale, qui avait créé cette merveille. A ces modestes Frères de Saint-Gabriel, il donnait pour ancêtres le bienheureux Jean de Beverley, archevêque d'York, le bénédictin Pierre de Pons, saint François de Sales ; puis au siècle dernier « le généreux abbé de l'Epée, l'admirable abbé Sicard, véritables Orphées chrétiens dont la lyre a éveillé l'oreille des sourds et fait jaillir un hymne de la bouche des muets ». Mais l'Evêque entendait bien que ce devait être un hymne à la gloire de Jésus-Christ, et c'est à ces religieux, ainsi qu'à leurs sœurs, les filles de la Sagesse, qu'il rappelait ce devoir : « Ne l'oubliez jamais : c'est la connaissance et l'amour de Jésus-Christ qu'il faut allumer avant tout dans cet entendement et dans ce cœur. Qu'on ne matérialise pas ce que le spiritualisme seul a

réussi à inventer ; qu'on laisse toujours le premier rang à ces connaissances divines qui éclairent, qui purifient, qui sauvent les âmes. Que cette création de l'Eglise reste toujours au service de Jésus-Christ ; que l'Eglise soit maintenue dans la paisible possession de ce qu'elle seule a produit sous les inspirations de l'Esprit créateur ; qu'elle fasse avant tout des chrétiens, c'est-à-dire non seulement des citoyens honnêtes dans la patrie terrestre, mais des héritiers du royaume éternel. »

Les congrégations enseignantes de femmes peuvent à peine se nombrer, répandues qu'elles sont sur toute la surface de ce diocèse chrétien. Mgr Pie nommait au Pape en premier lieu les Filles de Notre-Dame, fondées au XVI^e siècle par la Vénérable Jeanne de Lestonac, marquise de Montferrant, une nièce du célèbre Michel Montaigne, laquelle les avait établies à Poitiers. Elles y tenaient un pensionnat d'une centaine d'élèves abritées à l'ombre de l'ancienne abbaye et église bénédictine de la Trinité, restaurée par leurs soins. Mgr Pie en estimait particulièrement la vénérable supérieure, la Mère de Rivaud, femme de tête et de caractère, qu'il signalait au Pape comme une âme-éminente. Il ne manqua jamais de lui être secourable dans toutes les entreprises qui ont fait l'honneur de son gouvernement. Avec elle, il eut à cœur de faire introduire la cause de béatification de la fondatrice de cet Institut, et il fit commencer, le 15 septembre 1854, ce que l'on appelle le procès de l'Ordinaire. Cette supérieure, elle aussi, avait compris son Evêque. Le mâle et symbolique présent qu'elle lui offrit, comme don de bienvenue, fut une des mules ou sandales que le pape Pie VII avait portée dans sa captivité, et qu'elle tenait de son père, général de l'Empire, et ancien gouverneur du duché de Brunswick. Mgr Pie s'en servait dans les solennités, pour s'animer à marcher dans les mêmes sentiers de courage et de justice.

Des Religieuses du Sacré-Cœur, établies dans le diocèse à Poitiers et à Niort, l'Evêque faisait cet éloge : « Elles gouvernent les deux pensionnats avec la distinction qu'elles portent en tout lieu ; et elles brillent, dans ces deux villes, entre toutes les pierres précieuses qui parent notre Eglise : hic et illic inter præcisas Ecclesiæ nostræ gemmas enitent.

Les Picputiennes, ou religieuses des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie, possédaient trois maisons, une à Poitiers, l'autre à Châtellerault, une troisième à Coussay-les-Bois, patrie de leur fondateur, le Père Coudrin, et de leur fondatrice, la Mère Aymer de la Chevalerie. Mgr Pie les félicitait d'avoir résisté, elles et leur courageuse supérieure générale, aux innovations qui alors jetaient tant de perturbation dans cette ruche de vierges.

L'Evêque se faisait un orgueil de considérer comme siennes les Sœurs de la Sagesse. Elles avaient eu, en effet, leur berceau à Poitiers même, où le vénérable Père de Montfort avait fondé d'abord leur congrégation à l'hôpital général, en empruntant à cette ville leur première supérieure, M^{lle} Trichet, et ses premières compagnes. Transférée ensuite à Saint-Laurent-sur-Sèvre, au diocèse de Luçon, leur maison-mère envoyait de là à son diocèse d'origine des centaines de religieuses qui y desservaient un très grand nombre d'hospices, d'asiles et d'écoles, dans la Vienne et les Deux-Sèvres : « Vierges vraiment sages, qui portent dans leurs lampes allumées l'huile de la piété, de la science et de l'humilité », écrivait l'Evêque au Souverain Pontife.

Dans cette revue épiscopale, nous ne pouvons guère que nommer, avec Mgr Pie, tant d'autres sociétés d'instruction et de charité, qui fleurissaient sous sa houlette. Il mentionne avec honneur les dignes Religieuses du Bon-Pasteur d'Angers, appelées dans le diocèse par Mgr de Bouillé, et soutenues par un digne prêtre, M. le chanoine

de Villemort, toutes dévouées à l'âme des pauvres filles perdues. Il bénit les Sœurs de la Charité du Sacré-Cœur-de-Jésus qui se consacrent aux enfants des paroisses rurales : « Ce sont de saintes filles, dit-il, et dont nous tenons grand compte, à cause de leurs mœurs douces et modestes, de leur caractère excellent, et du fruit que nous recueillons de l'éducation qu'elles donnent. » Les Sœurs de l'Union-Chrétienne, les Sœurs de la Providence, les Ursulines de Jésus, les Filles de la Retraite, puis les Religieuses hospitalières Augustines et de Sainte-Marthe ; les Sœurs de la Présentation, les Sœurs de la Sainte-Espérance, sont présentées au Pape comme la parure royale de l'Eglise de saint Hilaire et de sainte Radegonde. Enfin, comme couronnement, au faîte de l'édifice il place les Filles de la Charité ou de saint Vincent de Paul, qu'il suffit de nommer.

Quelques-unes de ces congrégations étaient plus spécialement chères au pasteur de Poitiers : c'étaient celles qui, originaires de son diocèse, y avaient encore leur maison-mère et le siège de leur gouvernement. Telles étaient les Sœurs du Saint-et-Immaculé-Cœur-de-Marie. Etablies à Niort et dans dix autres paroisses de la même contrée, elles s'étaient donné la mission particulière d'évangéliser, par l'enseignement, la charité, la prière et l'exemple, les régions assises dans l'ombre du protestantisme, où elles faisaient reluire l'humanité et la bénignité du Sauveur Jésus-Christ.

Les Sœurs de Sainte-Philomène avaient l'humble ministère d'élever les pauvres filles destinées aux soins domestiques et aux travaux des champs. Une chrétienne de grande foi, M^{lle} Pauline Dauvilliers, leur avait choisi pour centre le domaine de Salvart, où l'Evêque se donna la consolation de consacrer leur église. Il leur disait alors : « Des Religieuses principalement vouées aux occupations manuelles ou aux travaux champêtres, et qui, par leurs

exemples, autant que par leurs leçons, sont propres à inspirer aux jeunes filles généralement destinées à la domesticité, l'estime de leur condition et l'amour d'une vie pauvre et laborieuse : voilà ce que vous êtes, mes chers Sœurs, voilà ce que vous faites. Et combien une telle œuvre est digne de l'intérêt le plus particulier de votre pasteur ! » Il en faisait honneur au pieux et saint fondateur, M. l'abbé Gaillard, dont il leur demandait de bien garder l'esprit humble et mortifié. « Vous devez toujours demeurer, sous votre bure austère, les pauvres filles de Salvert, telles que vous a conçues et que vous a voulues sa pensée première. » Enfin il leur donnait leur patronne pour modèle : « Vivez, mes chères Sœurs et mes chères enfants, de la vie de Philomène, de sa vie cachée en Dieu, de sa vie d'immolation, pour un jour obtenir sa vie de félicité et de gloire au ciel ! »

Mais la congrégation poitevine, par excellence, était celle des Filles de Saint-André-de-la-Croix. C'est au village de la Puye, à quelques lieues de Châtellerauld, sur les restes d'un ancien monastère, qu'au commencement de ce siècle, un homme de Dieu, le Père André Fournet, et une sainte fille, Elisabeth Bichier des Ages, avaient jeté les fondements de cet Institut. Depuis lors il n'a cessé de croître et de fleurir. On dirait que Dieu se plaît encore chaque jour à exaucer la prière que lui faisait autrefois la fondatrice : « Mon Dieu, on me demande des Sœurs, et je ne puis en donner : faites-en donc pleuvoir du ciel ! » Vers 1855, trente diocèses de la France et de l'étranger possédaient des communautés et des écoles de ces saintes filles. Elles avaient chez nous soixante-cinq maisons, et deux en Italie. C'était, en tout, mille huit cent trente Religieuses, réparties en cinq provinces, et partout dignes de cet éloge que leur premier pasteur leur décernait dans une lettre adressée à elles-mêmes : « Depuis que Dieu m'a appelé au gouvernement de l'Eglise de saint Hilaire, j'ai toujours considéré les nombreuses familles de vierges qui ornent ce diocèse,

comme le plus beau fleuron de ma couronne. En particulier, la congrégation des Filles de la Croix, que le divin Redempteur a fait naître sur notre sol, m'a toujours été très chère, et à cause des vertus éminentes de ses fondateurs manifestement suscités d'en haut, et à raison de l'esprit de pénitence, de piété et d'immolation auquel ses membres sont demeurés religieusement fidèles, et enfin en considération des services rendus à la religion et à la société par la tenue d'un si grand nombre d'écoles chrétiennes. » Le 29 novembre 1854, l'Evêque institua un tribunal diocésain pour l'examen de la cause de béatification du fondateur et de la fondatrice de cette grande famille. Il travaillait en même temps à faire approuver canoniquement ses règles : c'était une autre forme de sa reconnaissance ; et Rome, ici encore, était au sommet de son œuvre, pour la consacrer.

C'était une chose nouvelle que cette floraison universelle des congrégations enseignantes de femmes, et leur répartition par petits groupes dispersés sur la surface du pays. Mgr Pie ne se lassait pas d'admirer cette récente et puissante forme de la fécondité de notre mère l'Eglise, et particulièrement de l'Eglise de France. « Ce qui n'a commencé qu'avec notre siècle, disait-il, ce qui ne s'est produit du moins dans d'aussi vastes proportions que chez nous et de nos jours, ce sont ces innombrables familles de pauvres Sœurs qui, fondées depuis trente ou quarante ans, et multipliées avec une incroyable fécondité, se sont répandues jusque dans les quartiers les plus délaissés des villes, et jusque dans le fond des campagnes les plus abandonnées, pour y prendre soin des malades et y instruire les enfants. Dans notre Poitou, on les nomme principalement les Filles de la Croix ; ailleurs, on les appelle de noms divers. Toutes elles ont le même esprit, toutes elles vont au même but. »

L'Evêque ne manquait pas de relever, par son côté divin et surnaturel, la mission de ces utiles servantes de l'Eglise.

Il faisait d'elles les substituts du prêtre dans l'enseignement des petits. Écoutons-le : « Il a été dit au prêtre : Allez et enseignez. Mais impuissant à distribuer par lui-même la céleste doctrine à toutes les brebis et aux nombreux agneaux de son troupeau, le prêtre appelle devant lui cette faible et timide vierge. Quelquefois elle est née dans un château, plus souvent dans la chaumière : il n'importe. Le prêtre lui impose les mains, il la couvre d'un voile, il place une croix sur sa poitrine, et il lui dit : Euntes ergo docete. Elle va, et elle enseigne. « Elle enseigne « comme ayant puissance, et non pas comme les scribes et les pharisiens » : je veux dire, ce n'est pas un emploi humain qu'elle remplit ; elle n'est pas la mandataire, la déléguée d'aucune autorité séculière. C'est une œuvre spirituelle qu'elle accomplit, un sacerdoce participé qu'elle exerce. »

Dans la modeste école, tout se montrait divin aux yeux de l'homme de Dieu. L'alphabet lui-même devenait une sorte de sacrement : « Ne voyez-vous pas que, sous l'écorce des lettres et des syllabes, c'est le Verbe de Dieu apparu en ce monde, que ces épouses de Jésus-Christ s'appliquent à faire entrer dans l'âme de ces enfants ? » La personne de ces écoliers et de ces écolières devenait à ses yeux celle de Jésus lui-même, selon cette parole que l'Evêque mettait en une belle lumière : « Quiconque reçoit un de ces petits me reçoit ». L'école elle-même se transformait en une sorte de sanctuaire. L'Evêque la regarde « comme déjà bénie par la présence de ces innocentes créatures, à peu près comme certains vases seraient consacrés par le seul contact qu'ils auraient avec nos adorables mystères ». Enfin les religieuses sont les anges gardiens de ces petits, dont le Seigneur a dit qu'ils voient sans cesse la face du Père qui est aux cieux. « Qu'est-ce à dire ? Est-ce que tous nos anges gardiens ne jouissent pas en même temps de la vision béatifique de Dieu ? Oui, mais les anges des enfants ont ce privilège qu'en outre ils retrouvent Dieu dans l'âme

innocente de ces petits, où son visage se reflète comme en un miroir fidèle. Que vous êtes donc heureuses, mes sœurs, d'avoir affaire à des âmes dont la transparence, à peine obscurcie par un premier souffle du mal, laisse apercevoir clairement la face du Roi des cieux ! »

Un jour, il fut donné à Mgr Pie de présenter solennellement, dans un tableau d'ensemble, la grandeur, le mérite et l'efficacité de cet apostolat des maîtresses religieuses. Ce fut le 23 juillet 1854. Appelé par Mgr l'archevêque de Toulouse à prononcer le panégyrique de la bienheureuse Germaine Cousin, en son village de Pibrac, devant une grande foule, il voulut que cet éloge fût tout entier celui des institutrices de campagne. Appliquant ingénieusement chacun des traits de la légende de la sainte bergère à ces bergères d'âmes, il montrait la Sœur de l'école dans la simplicité et la sublimité de son ministère. « La voyez-vous, cette pauvre Sœur, née ordinairement dans une position modeste, jetée au milieu d'une contrée où l'esprit a disparu dans la matière ? Son dévouement méconnu ne se déconcerte pas des premiers rebuts qu'il rencontre. Par ses charitables industries auprès du lit des malades, elle gagne le cœur des parents, et bientôt obtient d'être entourée de ces pauvres petites filles qui deviennent son troupeau. Dès ce moment, elle est devenue comme le bon ange de ce pays. Sa prière vient en aide à son zèle, et la paroisse ne tarde pas à prendre une physionomie nouvelle... Depuis que la pieuse Sœur a planté sa houlette dans cette contrée, les brebis, autrefois vagabondes, maintenant serrées autour de ce signe de ralliement, ne sont plus la proie du loup cruel, et on ne les surprend plus à s'égarer dans les pâturages défendus. En retour, le temple est fréquenté, les instructions du pasteur sont écoutées et comprises, les sacrements sont en honneur, l'image de Marie est entourée de fleurs et de prières ; en un mot, Germaine est présente au milieu de ce peuple, par

ses leçons et ses exemples, et elle y renouvelle les merveilles de sa vie. »

Mais cette vie d'apostolat, c'est une vie de privation, de dénuement, de sacrifice. L'Evêque le sait ; il le dit ; et, glorifiant l'humble Sœur comme l'Eglise a glorifié l'humble et pauvre bergère, sa parole transfigure leur misère d'un jour. C'est à elles-mêmes qu'il s'adresse : « Le toit qui vous abrite ressemble assez souvent au réduit de Germaine ; la pauvre couche sur laquelle vous passez vos nuits n'est guère plus molle que les sarments qui formaient son grabat ; le pain que vous. mangez, et qui n'est guère plus blanc que le sien, ne vous est pas même toujours assuré. Mais courage ! le lit de Germaine s'est changé, vous le voyez, en un trône et un autel ; sa demeure dès ici-bas est devenue un temple. Et, quant au pain qui doit vous nourrir, deux des plus éclatants miracles de Germaine vous diront que, pour les maisons religieuses en détresse, il est désormais au ciel une Providence qui multiplie la farine et le pain ».

Voilà les femmes qu'il voulait voir dans toutes les bourgades du pays, et desquelles il disait, dans sa conclusion : « Mes frères, ce sont trente ou quarante mille Germaines qu'il nous faut aujourd'hui en France, pour livrer un assaut général à toutes nos misères morales. Il les faut : Dieu les suscite ». Il venait de le montrer.

Mais alors ce n'était plus seulement d'établir, de diriger, d'encourager l'enseignement congréganiste, qu'il s'agissait pour l'Evêque ; c'était de le défendre et de sauvegarder les droits sacrés du cloître contre l'Université et le gouvernement. Mgr Pie fut là ce qu'il était partout : l'homme des règles de l'Eglise, envers et contre tous. Dans son premier mandement il avait adjuré saint Hilaire de lui enseigner « aussi bien les temporisations de la charité que les hardiesses de la résistance ». Nous n'avons guère vu encore de lui que les premières ; voici venir les secondes.

Depuis quelque temps, de graves atteintes avaient été portées aux droits de l'Eglise dans l'enseignement. Un décret présidentiel du 9 mars 1852, abrogeant l'article de la loi de 1850 qui appelait à siéger au Conseil supérieur de l'Instruction publique, « quatre archevêques ou évêques élus par leurs collègues », portait à cinq le nombre de ces prélats, dont il réservait la nomination et la révocation au chef du gouvernement. On avait vu ensuite le choix de l'Empereur se porter sur deux évêques de sa droite : Mgr Sibour, archevêque de Paris, qui nous est connu, et Mgr Cœur, évêque de Troyes, qui s'était fait remarquer par de tels éclats envers la cour de Rome, que Mgr Pie avait cru de son devoir de le dénoncer au Pape. Quoi qu'il en fût, l'Eglise de France ne pouvait plus désormais se regarder comme officiellement représentée dans un Conseil où les évêques n'étaient pas ses élus, et où d'ailleurs les derniers venus n'étaient guère l'image fidèle de la généralité de l'épiscopat.

Le 31 décembre 1853, un décret impérial concernant les écoles primaires dévoila mieux encore les tendances restrictives du régime nouveau. Ce décret portait, entre autres dispositions : « Toutes les écoles communales ou libres de filles, tenues soit par des institutrices laïques, soit par des associations religieuses non cloîtrées, ou même cloîtrées, sont soumises, quant à l'inspection et à la surveillance de l'enseignement, en ce qui concerne l'externat, aux autorités universitaires ». Un autre article disait que « l'inspection des pensionnats de filles tenus par des associations religieuses cloîtrées ou non cloîtrées serait confiée, lorsqu'il y aurait lieu, à des ecclésiastiques nommés par le ministre de l'Instruction publique, sur la présentation de l'évêque diocésain. Les rapports concernant les résultats de cette inspection devaient être transmis directement au ministre ».

Cette intrusion de l'inspecteur ou de son délégué dans l'intérieur du cloître avait paru à l'Évêque une atteinte aux

règles de la clôture religieuse. Cette clôture, dont la tradition remonte à la plus haute antiquité de l'Eglise, a été établie en loi, au XV^e siècle, par le pape Boniface VIII, puis confirmée et sanctionnée par le concile de Trente, édictant la peine d'excommunication contre quiconque violerait ces asiles sacrés. Bien qu'aujourd'hui, en France, les vœux solennels n'existant plus pour les congrégations de femmes, la grande clôture papale, ainsi qu'on la nomme, ait cessé de subsister, ainsi que la pénalité portée contre les transgresseurs, il n'en reste pas moins que la clôture moins stricte, nommée épiscopale, oblige encore gravement, selon l'esprit et la volonté de l'Eglise. Pouvait-on attendre de Mgr Pie qu'il méconnût cette loi ?

En second lieu, c'était un affront porté à l'autorité épiscopale que la nomination de ce délégué ecclésiastique par l'autorité laïque, à l'effet de connaître des choses enseignées et pratiquées dans des maisons qui de leur nature sont essentiellement du for de l'Eglise seule. Pouvait-on espérer de Mgr Pie qu'il connivât à ce désordre ?

Cependant le rapport adressé à l'Empereur par M. Fortoul, successeur de M. de Parieu à l'Instruction publique, affirmait que « les évêques du Conseil supérieur avaient approuvé le décret à l'unanimité ». Mgr Pie voulut d'abord vérifier cette assertion, en écrivant, le 2 janvier 1854, aux trois évêques de Tours, de Reims et d'Arras, les seuls prélats qui y siégeassent encore en vertu du suffrage de leurs collègues. Il y disait : « Monseigneur, Votre Grandeur me permet-elle de lui demander si elle accepte comme exacts les termes du rapport à l'Empereur, du 31 décembre dernier, entant que ce rapport affirme que les mesures proposées pour la visite ou surveillance des maisons religieuses d'éducation même cloîtrées « ont réuni « tous les suffrages de l'Episcopat, et en particulier

« obtenu l'assentiment des évêques qui siègent dans
« le Conseil impérial » ?...

« Je ne vous exprimerai jamais assez, Monseigneur, combien je désire, devant Dieu, que l'intervention directe de Votre Grandeur vienne nous épargner le triste devoir de manifester un désaveu et un dissentiment dont la publicité semble devenir inévitable. »

Cette publicité nécessaire, l'Evêque devait y pourvoir par une lettre pastorale, comme il en faisait confidence à un de ses amis. « Ma pastorale, lui écrivait-il, aura peut-être les honneurs du Conseil d'Etat, ou, ce qui est plus vraisemblable, le journal qui la reproduira recevra un avertissement qui en sera un à mon adresse. Je me résigne à tout cela. Nous nous taisons depuis trop longtemps, et nous pardonnons à ce pouvoir tout ce que nous reprochions au précédent. Il devient nécessaire de rouvrir le feu. Si nos collègues ne se séparent pas de ceux de Paris et de Troyes, et s'ils acceptent l'affront que leur inflige le rapport officiel du 31 décembre, mon parti est pris de faire éclater mon désaveu. »

Le cardinal de Reims confessa « qu'ayant combattu trois ans, dans le Conseil, pour empêcher l'inspection laïque des écoles cloîtrées, il s'était montré satisfait d'obtenir que l'inspection fût ecclésiastique » : en ce sens du moins qu'un ecclésiastique devait en être chargé, quoique au nom de l'Etat. Le cardinal de Tours s'excusa sur ce que le décret avait été discuté durant son voyage à Rome ; mais il pensait, quant à lui, « qu'il ne fallait pas, en acceptant ce qui nous sert dans la loi de 1850, en repousser ou en vouloir éluder ce qui nous gêne ». Quant à Mgr Parisis, le courageux évêque d'Arras, il parlait d'autre sorte. Il venait de « réclamer auprès du ministre contre l'unanimité que le rapport attribuait à l'acceptation de divers points du décret. Il déclarait qu'il lui était impossible d'endosser la solidarité de certaines dispositions qu'il avait formellement combattues dans le sein du Conseil ».

En effet, le décret, dans plusieurs de ses dispositions, procédait, pierre par pierre, à la démolition de la loi de 1850. Par exemple, les conditions requises par la loi pour l'ouverture d'une école se trouvaient désormais singulièrement aggravées. Des attributions nouvelles étaient données au préfet, jusque dans la fixation des listes d'élèves gratuites ; l'inspection des pensionnats laïques de filles était dévolue à des dames désignées par le recteur, à l'exclusion de la surveillance du curé. Enfin, pour les pensionnats des religieuses cloîtrées, le gouvernement, dans son rapport, leur faisait l'injure d'alléguer son « besoin d'avoir enfin des renseignements sur l'esprit et la direction de ces établissements » ! Manifestement c'était un acte de défiance, un retour offensif de l'Université, et un commencement de mainmise sur les droits de l'Eglise.

Quelques jours après, 28 janvier 1854, on annonça qu'un nouveau projet de loi était élaboré par le Conseil d'Etat. Ce projet prenait pour base la suppression des quatre-vingt-six rectorats, et le retour à seize puissantes satrapies universitaires, formant autant de foyers de centralisation administrative. C'était une radicale et despotique transformation de l'organisation de 1850. La mauvaise presse triompha ; la bonne jeta des cris d'alarme. Le cardinal Gousset, archevêque de Reims, donna, le 12 février, sa démission de membre du Conseil supérieur. Le 18, le journal l'Ame de la Religion reçut un avertissement pour avoir signalé le piège. Le même jour, Mgr Pie écrivit au rédacteur, M. Charles de Riancey, pour le féliciter des coups qu'il avait portés et de celui qu'il venait de recevoir : « Vous et Monsieur votre frère avez écrit des pages parfaites de modération, de bon sens, comme de courage. Voici que votre langage, si réservé qu'il soit, vous attire les colères de ceux qui ont résolu l'anéantissement de nos plus saintes libertés. Soyez heureux devant Dieu de cet affront reçu des pouvoirs humains. C'est le sort le plus ordinaire des vrais défenseurs de l'Eglise d'être en butte à ces

hostilités ; et la liturgie romaine nous fait dire dans le Commun de ses Pontifes : *Dùm esset Pontifex, terrena non metuit.*

« Je n'ai point à vous demander de ne pas laisser refroidir votre courage, par suite de cette première rigueur. Que si, en persistant dans la même sagesse, votre liberté d'écrire vous attirait de nouveaux ennuis, soyez assuré, Monsieur, que la cause religieuse n'aura qu'à gagner à ces violences injustes dont vous serez l'objet.....

« N'ayant pas été tout à fait au même point de vue que votre journal dans d'autres temps et sur d'autres questions, je m'en crois plus obligé à vous exprimer, sur l'attitude qu'il vient de prendre dans ces conflits, ma sympathie entière et ma gratitude. »

Ces nouveaux attentats ne prenaient pas au dépourvu l'Evêque, dont on se rappelle les défiances motivées à l'égard de la loi de 1850, et les appréhensions pour le jour où un pouvoir moins favorable à l'Eglise se trouverait chargé de son application. Quelques prélats, comme, par exemple, Mgr l'évêque d'Angers, prêtant main-forte à Mgr Pie, faisaient vigoureusement campagne contre le décret. Mais on ne pouvait attendre, on le conçoit bien, la même décision de ceux qui, ayant préparé la loi de l'enseignement, en devaient accepter l'exécution fidèle, avec toutes ses conséquences ; et de ce côté on faisait répondre à Mgr Pie, « qu'on réfléchissait encore et qu'on n'avait pas pris de parti à cet égard ». Tel autre, comme l'archevêque de Tours, Mgr Morlot, ennemi par nature de toutes les complications, faisait observer à son cher collègue que « réellement la position, n'avait jamais été aussi compromise qu'on avait pu le croire au loin ; et, pour le présent, elle était bien meilleure qu'on ne se l'imaginait. — Je suis convaincu, ajoutait-il, que nous servirons mieux ces graves intérêts avec de la discrétion, de la mesure et des ménagements, qu'en procédant d'autre sorte. Le

mauvais vouloir n'est pas au ministère de l'Instruction publique, et bien moins encore aux Tuileries », etc.

En somme cependant, l'ingérence défiante du gouvernement inquiétait l'épiscopat. Des lettres nombreuses reçues de divers diocèses avaient ému le ministre, qui, par deux circulaires, l'une du 26 janvier et l'autre du 20 mars, adressées aux évêques, avait cherché à atténuer l'effet de son décret. Il y protestait de son respect pour tout ce qui tient à la juridiction spirituelle des évêques, notamment en ce qui concerne les communautés religieuses. L'inspecteur ecclésiastique délégué par l'Etat serait révocable à la volonté de son Ordinaire ; donc, entièrement dans sa main. L'inspection ne porterait que sur les choses extérieures, logement, conditions d'hygiène, surveillance des livres, au seul point de vue politique et moral, etc.

C'était une première victoire que cette mitigation. Une lettre de M. Rendu à l'Évêque de Poitiers protestait que « les efforts du gouvernement avaient tendu à rendre aussi douce que possible pour l'épiscopat l'application d'un principe déposé dans la loi de 1850 ». Dans toute cette lettre, exquise de délicatesse, le fils dévoué de l'Eglise couvrait discrètement le fils non moins dévoué de l'Université ; et les affaires elles-mêmes parlaient le langage du cœur.

Mgr Pie, non moins affectueux dans la forme, mais plus insistant sur le fond, tint d'abord à faire parvenir à M. Fortoul, par le jeune inspecteur son intermédiaire, ses sentiments véritables : « Ai-je besoin, mon cher ami, de vous dire que je n'ai jamais eu qu'à me louer personnellement du ministre actuel ; que je suis plein d'une douloureuse compassion pour ceux qui occupent un poste dans lequel les évêques mêmes, NN. SS. Frayssinous et Feutrier, n'ont pu réussir à servir utilement l'Eglise ; que je fais la part des difficultés que rencontre le pouvoir dans un grand nombre de ceux qui ne partagent pas ses vues ?

Non ; vous savez assez que je suis, par nature, enclin à juger les personnes avec grande indulgence, et vous ne croirez à aucune amertume possible chez moi. »

« Mais, ajoute l'Evêque dans un très ferme langage, il a plu à Jésus-Christ de me prendre dans la poussière pour m'élever au rang des princes de son Eglise. Je ne me sentirai digne de tout ce que Jésus-Christ a fait pour moi qu'autant que, pour ma part, je saurai me mettre au-dessus de la chair et du sang, pour plaider la cause de l'Eglise ; et le jour où j'aurais pu, non seulement faire, mais encore souffrir quelque chose pour elle serait le plus heureux jour de ma carrière épiscopale. »

Une autre lettre, adressée personnellement au ministre, caractérise franchement le décret du 31 décembre et le rapport qui le précède. « C'est à la fois, Monsieur le ministre, l'entreprise la plus considérable du pouvoir sur le dernier débris de l'immunité ecclésiastique, et l'acte de défiance le plus immérité envers l'épiscopat et les maisons religieuses. Franchement nous pouvions croire que la société avait d'autres dangers à conjurer en ce moment que ceux qui peuvent naître pour elle auprès des grilles ; et les sentiments que le clergé n'a cessé de professer en France par rapport à la puissance civile semblaient de nature à écarter de tels ombrages. J'ose le dire à Votre Excellence : il sera éternellement regrettable que de pareilles mesures soient venues démentir hautement dans les faits le thème officiel de l'alliance définitive entre l'Eglise et l'Université, si souvent proclamée, depuis quelque temps, dans les discours. »

Quant à la conduite qu'il comptait tenir à cet égard, l'Evêque s'en expliquait catégoriquement : « Votre Excellence, dans sa lettre du 20 mars dernier, s'applique à atténuer, autant que possible, la portée du décret et de ses annexes. J'en suis, pour ma part, sincèrement reconnaissant. Toutefois je ne puis prendre sur moi de concourir directement, en aucune manière, à l'exécution

d'une loi qui atteint l'Eglise dans ce qu'elle a de plus cher, l'intégrité de ses maisons religieuses ; et qui blesse Dieu lui-même, j'ose le dire, à la prunelle de ses yeux.

« Je saurai endurer dans le silence de la résignation et de la prière, et avec confiance dans la justice de Dieu, ce que ma conscience me permettra et ce que la prudence me commandera de subir. Je supplie Votre Excellence de me permettre de m'en tenir à ce rôle passif. Et qu'elle soit assurée que mon abstention sur ce point, commandée par le devoir, ne m'empêchera point de rendre une entière justice, ni d'exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et à la personne de Sa Majesté l'Empereur, pour plusieurs autres preuves de dévouement intelligent aux véritables intérêts de l'Eglise. »

Ce fut seulement le 20 juin que le ministre répondit à l'Evêque de Poitiers. Mgr Pie persista dans son rôle passif. Il avait dit au préfet : « Je proteste contre la chose ; si elle se fait, je pourrai la subir, mais jamais je n'y concourrai par un acte quelconque. Puisque M. le ministre proclame que c'est un devoir indispensable pour l'Etat de nommer un inspecteur, qu'il le nomme sans moi ; je n'en aurai pas la responsabilité. Je ne consentirai jamais, à moins que le Pape ne me le commande, à présenter et à désigner au pouvoir civil la main par laquelle il me déclare que son intention est de souffleter l'Eglise sur nos joues et sur celles des épouses de Jésus-Christ ».

Les choses en étaient là quand le nouveau projet de loi sur l'instruction publique, voté le 8 juin, vint encore demander à l'Evêque de Poitiers une nouvelle connivence, qui devait aboutir à un nouveau refus. L'article 5 appelait à siéger au Conseil académique de chaque nouvelle circonscription rectorale un évêque du ressort. Celui de Poitiers était naturellement indiqué pour l'académie de cette ville. Mais lui qui venait de récuser comme représentants du clergé les évêques nommés par le Gouvernement au Conseil supérieur de l'Instruction

publique, allait-il accepter d'être, au Conseil académique, le délégué, lui aussi, non de l'Eglise, mais de l'Etat ? On le nomma ; il refusa avec l'urbanité qui lui était habituelle, mais aussi avec sa forte et calme persistance.

Ce fut donc un autre évêque, du même ressort académique, que nomma le ministère, et celui-ci accepta de venir occuper dans la ville de Poitiers, la place refusée par l'Ordinaire du lieu. Mgr Pie, en ayant reçu avis de ce collègue, se contenta de lui répondre : « En effet, ni ma conscience ni mon honneur ne m'ont permis d'accepter la délégation ministérielle et le mandat laïque, en vertu desquels j'avais été appelé à représenter l'Eglise dans un Conseil universitaire. Mais à Dieu ne plaise, Monseigneur ; que je me constitue juge de ceux de mes vénérables frères plus anciens que moi dans l'épiscopat, dont la conscience, pour un motif ou pour un autre, est formée autrement que la mienne. Il me suffit d'obtenir d'eux, pour mes convictions, le même respect que j'accorde aux leurs ».

Il finissait en faisant entendre poliment, finement, mais fermement à son collègue, que sa visite à Poitiers serait très bien reçue, mais avant l'époque où le Conseil académique l'appellerait dans cette ville. « J'en éprouverai d'autant plus de satisfaction qu'il me sera souvent difficile, pour plusieurs raisons, de profiter de votre séjour à Poitiers, pendant les sessions. » Cette dernière réserve, très significative, n'avait rien de personnel à l'évêque délégué : elle n'était commandée à Mgr Pie que par le seul honneur de l'Eglise, comme il s'en expliquait avec un prélat de ses amis, avant même de savoir sur qui tomberait ce choix : « Je ne veux pas que la conscience publique de mes diocésains confonde l'autorité divine dont je suis revêtu avec le zèle patriotique et civique de mon collègue du Conseil ; et c'est pourquoi je le supplierai de me considérer comme absent, toutes les fois qu'il viendra dans ma ville épiscopale pour cet objet. Je ne dois point paraître l'accréditer sur mon territoire, pour l'exercice d'une

fonction à laquelle l'ignorance des principes constitutifs de la hiérarchie ecclésiastique n'attribuera que trop déjà un caractère sacré qu'elle n'a pas ».

Tel est l'Évêque de Poitiers, absolu sur les principes, jaloux des droits et de la dignité de l'Eglise, ne transigeant sur rien de ce qui y porte atteinte, d'une fine et élégante correction dans la forme, d'une inflexible et opiniâtre fermeté sur le fond, attentif à reconnaître la gravité du mal dans ses premiers symptômes, vigilant à la dénoncer dès le commencement.

Un tel esprit devait paraître outré aux yeux de ceux qui considèrent plus les personnes que les idées, plus le jour présent que le lendemain, et qui ne savent pas voir, dans la première fissure qui se fait au flanc du navire, l'ouverture à la voie d'eau qui va causer le naufrage. L'Evêque pensa autrement, et sa clairvoyance courageuse fut bénie. Sans doute il ne réussit pas à sauver entièrement la situation ; mais du moins, premièrement força-t-il l'Etat à compter avec cette résistance et à modérer ainsi ses exigences premières. Ensuite il ouvrit les yeux à un grand nombre de ses collègues ; et plusieurs, au lieu de nommer le délégué demandé, prirent l'habile parti de se réserver à eux-mêmes l'inspection scolaire des pensionnats cloîtrés, se chargeant de renseigner ensuite le gouvernement, s'il en était besoin. Il fallut s'en contenter. Ainsi finalement la conduite de Mgr Pie donna-t-elle raison à ceux de ses collègues qui, comme Mgr de Nantes, lui écrivaient alors : « Je crois que si vingt évêques seulement entraient dans cette voie de demi-résistance, on nous laisserait tranquilles ».

Cependant, dans son fond intime, on voit que Mgr Pie souffre de ces débats. Il se sent isolé ; mais sa conscience lui suffit. Il n'a pas obéi à des passions politiques ; il n'a pas été poussé par l'esprit d'opposition ; il n'a fallu rien moins que l'amour de l'Eglise et la vue de l'intérêt de la France chrétienne pour le jeter dans cette lutte, et l'y jeter malgré lui. Il combat, mais il souffre ; et quand, le 21 avril, il ouvre

son âme dans une lettre à un de ses amis, c'est une âme vaillante, mais une âme gémissante que nous livrent ces lignes : « Plusieurs évêques s'affligent comme moi de l'accession d'un grand nombre aux conseils perfides de l'Université ; mais je suis le seul évêque d'un chef-lieu d'académie qui ait refusé d'entrer dans ses assemblées. Quelques amis m'entourent, mais des amis comme on en peut avoir après que l'on est évêque. D'ailleurs l'exagération politique des uns me refroidit ; la passion l'emporte chez eux sur le sentiment qui domine tout chez moi, c'est-à-dire l'amour de l'Eglise. Je ne veux ce qu'ils veulent qu'autant que Dieu y verra l'intérêt de sa gloire, le bien de la religion, et aussi l'avantage durable et l'honneur sauf de celui que nous ne sommes pas dignes d'avoir pour maître, et que nous pousserions malgré lui dans la voie où ont péri les siens. » C'est du roi, des royalistes, et de la royauté que parlent ces dernières lignes.

Puis voici la plainte du cœur : « L'amitié donc, je la trouve à peine dans le présent. L'éloignement et le temps l'ont refroidie, du moins dans ses rapports extérieurs, là où je la trouvais dans le passé. Encore une fois, la vie c'est le devoir, c'est Dieu ; c'est le milieu d'occupations dans lequel sa volonté sainte nous place. Par la grâce d'en haut, ce milieu est plein d'intérêt et d'importance pour moi. Si je me portais bien, j'y trouverais un bonheur extrême. Dieu, qui veut que la croix de son Fils touche à tout, ne permet pas que je m'attache à aucune satisfaction de la nature. Je veux espérer que l'âme y gagnera. »

Nous venons d'entendre Mgr Pie en appeler à Dieu de la justice de sa cause, de la droiture de son âme, et de son généreux dévouement à le servir. Bientôt nous le verrons porter, devant l'Empereur lui-même, les mêmes questions relatives à l'enseignement, aux cloîtres, à l'Université ; et cette fois, au point de vue de l'honneur et des intérêts de la France et de son chef. Comme l'Apôtre, Mgr Pie devait en

appeler plus tard du ministre de César à César lui-même :
Cæsarem appello.

CHAPITRE VII.

L'AUTORITÉ ET L'UNITÉ ROMAINES.

LES CLASSIQUES. — LA DÉCLARATION. — LA DÉFENSE DES OUVRAGES DE M. AUG. NICOLAS. — NOUVELLE AFFAIRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE. — L'ENCYCLIQUE *Inter multiplices*. — LE CONCILE DE LA ROCHELLE. — DÉFENSE DE SAINT-SULPICE. — SAINTE THEUDOSIE D'AMIENS. — LA DÉFINITION DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(1852-1854.)

L'autorité de Rome, celle de ses doctrines, de ses pratiques, de ses lois, ne cessait de grandir dans l'Eglise de France. Ce progrès, auquel s'emploie tout le zèle de Mgr Pie, nous allons le suivre ici dans l'intervalle qui sépare le concile de Bordeaux, en 1850, et le concile de la Rochelle, en 1853 ; puis nous le verrons de là se poursuivre et monter encore, jusqu'à la définition de l'Immaculée Conception de Marie, un de ces sommets qui marquent la première des trois grandes étapes parcourues, sous Pie IX, par cette autorité, dont le concile du Vatican atteint la cime suprême.

Une telle marche cependant ne s'accomplit pas sans trouver des résistances. Elle en rencontra, qui, pour être souvent inconscientes de leur portée et de leur résultat, n'en créèrent pas moins des retards ou des obstacles au mouvement voulu de Dieu pour le salut de son peuple.

C'est d'abord à les prévenir, puis à les écarter, que se porte l'effort de l'Evêque de Poitiers. Ce devoir est pénible parfois. Il lui faut tenir tête à la contradiction, même quand elle lui vient du côté de ses frères. Son courage ne recule pas devant cette rude tâche : mais, au sein de ces conflits qui le désolent sans le troubler, nous le voyons conserver indivisiblement un respect de la vérité et un respect des hommes, qui lui sont une force, comme ils nous seront un exemple dans ce récit. D'ailleurs, il n'intervient guère au sein de ces débats que pour évoquer la cause au tribunal sans appel de l'autorité suprême de laquelle relèvent les pasteurs et les peuples. C'est sa mission de tout faire converger à ce centre. Ainsi travaille-t-il à l'unité d'un pouvoir auquel il subordonne tous les autres pouvoirs. Ainsi se prépare-t-il la consolation de voir tous les partis, faisant trêve à leurs luttes momentanément, se réunir pour acclamer l'acte solennel du magistère infaillible par lequel le Souverain Pontife définit le dogme de Marie conçue sans péché, et s'embrasser, dans une soumission unanime, entre les bras de ce père et sur le cœur de cette mère.

La question liturgique, la question de l'enseignement, la question de l'intervention du clergé dans la politique, la question des droits de la presse catholique, en mettant aux prises des esprits faits, ce semble, pour s'entendre sur tous les points, avaient déjà montré chez l'Evêque de Poitiers la préoccupation de ne pas laisser prévaloir, ni de fait ni de droit, dans l'Eglise de France, un autre centre d'autorité que celui que Jésus-Christ a établi sur le monde. Les mêmes ombrages allaient se produire sur un autre point qui, minime de sa nature, prit bientôt, par l'accession d'une question de principes, des proportions considérables. Ainsi devint-il parmi l'épiscopat, le clergé et les fidèles, l'occasion d'un partage, qui a été un malheur, et qui serait encore aujourd'hui un péril, sans cet esprit de fidèle docilité au Saint-Siège qui heureusement suffit à répondre

d'une soumission dont tant d'exemples ont fait un des plus consolants spectacles de ce siècle.

A la suite de la loi de 1850, les catholiques, non contents d'établir des foyers d'enseignement chrétien, crurent le moment propice de l'améliorer, en l'épurant davantage. Un prêtre de savoir et de zèle, M. l'abbé Gaume, avait constaté sans peine combien l'esprit religieux avait perdu de son influence sur le monde contemporain ; et, estimant qu'une des causes du mal, — la principale selon lui, — était la prédominance à peu près exclusive de la littérature païenne dans les classes, il en fit le sujet d'un livre qu'il intitula : *Le Ver rongeur des sociétés modernes*. Une vive controverse s'engagea sur cette thèse, qui avait trouvé de chauds partisans dans l'Eglise, la presse, le monde et les écoles ; mais qui trouva, par contre, dans les mêmes milieux, de nombreux contradicteurs, à la tête desquels se plaça, par son talent, par son autorité et par l'ardeur de sa polémique, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

Nous avons hâte de le proclamer : Mgr Dupanloup, que nous verrons, dans cette histoire, différer fréquemment de pensée et d'e conduite avec Mgr Pie, fut un grand évêque, par de nombreux côtés de son œuvre et de sa vie. Depuis deux ans qu'il occupait le siège d'Orléans, son action, considérable déjà dans son diocèse, n'avait cessé de prendre au dehors une extension qui avait pour centre Paris, d'où il était sorti. Il y gardait la direction supérieure du journal *l'Ami de la Religion*, dont il avait été l'éminent rédacteur, C'était lui qui, dès le 17 octobre 1848, présentant au public ce journal avec sa nouvelle rédaction, en avait séparé la ligne de conduite de celle de *l'Univers* et des hommes dont il disait : « Combattant avec eux et comme eux, nous avons cru utile de demeurer à un autre rang, et dans un autre ordre : sous le même drapeau, à chacun ses armes ». Il venait de publier le premier volume de son grand ouvrage sur l'Éducation, et la célébrité qu'il y avait acquise lui donnait qualité pour intervenir dans une

question d'enseignement. Une Lettre de ce prélat adressée, le 19 avril 1852, aux supérieurs et professeurs de ses petits séminaires, ouvrit un feu très vif contre le livre de M. Gaume, dont il regardait justement la thèse comme exagérée et la campagne comme dangereuse. L'Univers, qui avait pris parti pour la réforme avec un excès d'ardeur qu'il sut reconnaître et regretter plus tard, se crut permis de discuter non point l'acte juridictionnel de l'évêque, mais le jugement personnel de l'éducateur sur un sujet pédagogique. M. Veuillot ayant donc répondu à la Lettre épiscopale par quatre articles également fort vifs, Mgr d'Orléans y vit une atteinte à son autorité. Il s'arma pour la maintenir ; et le 30 mai, jour de la Pentecôte, un mandement de lui porta défense à tout le personnel enseignant de ses petits séminaires de s'abonner à ce journal.

Des hauteurs doctrinales qu'habitait son esprit, Mgr Pie s'était peu préoccupé jusqu'alors d'une question qu'il tenait en somme pour libre, et dont il ne voulait pas troubler la tranquillité de l'Eglise de France. Il le disait plus tard à ses prêtres assemblés : « Je laisse de côté la question en elle-même, sur laquelle le mot propre serait facile à dire, en s'aidant des distinctions de temps et de lieu qu'on trouve parfaitement exprimées dans la tradition du quatrième et du cinquième siècle, comme dans celle du seizième et du dix-septième ». Mais, derrière cette question, il y en avait une autre qui faisait le sujet de toute la seconde partie de la lettre d'Orléans, et le sujet presque unique de la lettre d'envoi aux évêques de France. « Une question plus grave que celle du choix des auteurs pour l'enseignement classique se présente ici, disait expressément Mgr Dupanloup. Il s'agit de savoir si désormais les plus graves affaires de l'Eglise seront gouvernées par les journalistes religieux. » Au lieu de « gouvernées », qu'on mette le mot « discutées », et la question se trouvera rétablie dans ses termes. Or le prélat déclarait que là était un danger pour la

foi des chrétiens ; et comme la foi était grande chez Mgr d'Orléans, elle le faisait s'élever avec une véhémence extraordinaire contre « des ironies et des sarcasmes qui, disait-il, vont troubler dans les âmes le travail de la grâce, et éteindre les premières espérances du retour ». L'ardeur de cette polémique, comme de plusieurs autres que nous suivrons plus tard, avait en grande partie son explication dans cette préoccupation pastorale des âmes, très vive, très excitée : il n'est que juste d'en tenir compte.

On se retrouvait donc en face de la question générale du droit de la presse catholique ; et on remontait ainsi à ces hauteurs doctrinales où l'Evêque de Poitiers plaçait ses sollicitudes. Le 11 juin, Mgr Morlot vint le presser d'adhérer à la lettre d'Orléans. L'archevêque de Tours faisait ses réserves sur le « ton peut-être trop vif des considérants » ; mais d'autre part il laissait voir discrètement la crainte que le « journal n'exerçât son influence sur tels personnages », parmi lesquels Mgr Pie se sentit classé, et en première ligne. L'Evêque de Poitiers écarta tout d'abord et d'un mot cette prévention : « Très cher Seigneur et Père, répondit-il, je suis depuis longtemps sans rapport avec aucun des messieurs de l'Univers. Je n'ai aucune influence sur eux, et, en retour, je crois que ni eux ni leurs écrits n'ont aucune influence sur moi ».

Donc d'abord Mgr Pie agissait d'un esprit libre et indépendant ; il fallait qu'on le sût. Ce qu'il pensait du journalisme, c'est ce qu'en pense l'Eglise. Officiellement l'Eglise n'a pas de journal qui lui soit propre : ce rouage n'entre point dans son organisme et sa constitution. L'autorité d'un journal ecclésiastique se tire, non d'un mandat de l'Eglise, mais de la valeur des doctrines dont il est l'organe ; et la valeur de ces doctrines se pèse au poids du crédit qu'elles trouvent auprès des chefs et surtout du Chef suprême de la doctrine et de la foi. Ainsi compris, un tel journal n'est pas pour l'Eglise un drapeau avec lequel elle identifie sa cause ; mais ce peut être utilement le

clairon qui porte sa voix, quand le signal lui en est donné par ceux qui sont à la tête de la milice sainte. Est-il besoin de dire que, n'étant qu'un instrument, il doit attendre ce signal et s'y conformer, en sachant diversifier ses accents, selon la diversité des temps et des manœuvres commandées par le Chef suprême ? Or, cette époque était celle d'une grande bataille livrée au gallicanisme et autres erreurs semblables, dont il fallait faire tomber le rempart par de grands coups. Ce fut la mission de Pie IX de leur donner l'assaut pour en délivrer l'Eglise. Et comme, en France et ailleurs, le journalisme catholique lui fournissait pour ce combat des hommes de talent et de vaillance ; comme ces hommes étaient, de plus, des hommes de dévouement et de fidélité, et que le clairon, attentif aux signaux du Vatican, donnait habituellement le son de la vraie doctrine, le Pape ne lui épargna pas ses encouragements ; mais en se faisant toutefois un devoir de le modérer quand il en était besoin, et en se réservant la ressource de l'arrêter quand plus tard l'heure serait venue de faire cesser le combat, et de contenir cette puissance de la presse religieuse, dont d'ailleurs la docilité avait déjà fait ses preuves.

Mgr Pie se contenta donc de répondre à Mgr Morlot qu'en réservant sa liberté sur une question libre, il s'en rapportait du reste au jugement de l'Eglise : « Quant à la question du journalisme religieux, — disons plutôt : quant au droit qu'ont les écrivains particuliers de traiter des matières ecclésiastiques, — je suis tout prêt à me joindre à ceux qui entreprendront de fixer à cet égard le point précis de la doctrine de l'Eglise. »

Sur la part de liberté permise au journalisme dans la discussion des affaires religieuses, Mgr Pie faisait une comparaison que nous le verrons reprendre plus d'une fois. Il disait que le journalisme était à l'Eglise enseignante ce que le barreau était au tribunal, ce que les avocats étaient aux magistrats et aux juges. « Tâchons sans doute, écrit-il,

de modérer le langage des avocats et de réprimer leur licence. Mais ne créons pas l'anarchie, par cela seul que des hommes font leur métier de discuter sur le thème de la loi ; ayons confiance dans les juges ; et, n'exagérant pas outre mesure la portée de ce qui se passe au parterre, répétons bien haut que le parterre n'est pas le tribunal. Ici, Monseigneur, je joindrai ma voix à la vôtre. »

Enfin, plus haut que l'intérêt de plus en plus secondaire des classiques chrétiens, plus haut que l'intérêt du journalisme et du journal, un intérêt doctrinal n'était-il pas en cause dans la cause de la feuille la plus absolument dévouée aux doctrines romaines ? Mgr Pie, eût-il voulu se dissimuler, ne l'aurait guère pu, quand, à côté des plaintes élevées contre l'Univers, la lettre de Mgr l'archevêque de Tours en élevait d'autres contre « une école qui minait chaque jour, disait-il, les habitudes et les traditions les plus chères à l'Eglise de France, afin de nous faire ressembler davantage à l'Italie, en prétendant nous rattacher au centre de l'unité », etc. Inutile d'ajouter que l'Univers, lui aussi, tenait à honneur d'élever jusqu'à cette région des intérêts romains l'intérêt de sa cause, et la portée du coup dont il se sentait menacé. M. Du Lac écrivait à l'Evêque de Poitiers : « On ne songe nullement à détruire le journalisme dans l'Eglise : on veut simplement remplacer un journal par un autre. Mgr d'Orléans en a un tout prêt. Au lieu d'un journal catholique, placé sous l'influence des évêques ultramontains, on aura un journal catholique dirigé par Mgr l'évêque d'Orléans : voilà tout ». Mais c'est de Rome surtout, et, à Rome, du Pape lui-même, que Mgr Pie apprenait ce qu'il fallait penser, sinon de l'intention, du moins du résultat futur de ce conflit. Mgr de Ségur lui en écrivait de cette sorte : « Le Pape parle beaucoup de cette affaire, et il ne dissimule point sa manière de voir à ce sujet. « C'est une ruse du démon, me disait
« Pie IX, il y a deux jours. Toute cette affaire ne tend

« qu'à arrêter le mouvement régénérateur de l'unité
« romaine. »

C'est pour toutes ces raisons, sagement pesées par lui, que Mgr Pie se défendit d'entrer, contre un journal orthodoxe et romain, dans un procès où d'ailleurs il voyait les catholiques de l'Ami de la Religion trouver un appui suspect parmi les organes les plus retentissants du rationalisme et du libéralisme. Et puis il s'inquiétait de ce qui allait en résulter pour la paix dans l'Eglise ; et il en parlait ainsi à Mgr Cousseau : « Le mandement d'Orléans vient de donner à la question du journalisme toute l'explosion possible. Mgr Dupanloup m'écrit un mot pour m'annoncer son « acte grave ». Malheureusement, de part et d'autre, on outrepassa le but... Je n'aime de guerre que celle qui fait la paix. La paix ne peut résulter de cette manière de guerroyer. »

En conséquence de cette réserve, Mgr de Poitiers adressa, le 12 juin, à son collègue d'Orléans, une réponse dont la bonne grâce et la courtoisie se feront remarquer, non moins que la ferme décision. Je ne sais s'il serait possible d'en imaginer une où éclatent en traits plus flatteurs le désir de rester unis d'affection, avec le regret de se trouver séparés d'opinion :

« Cher et vénéré Seigneur, Dieu m'est témoin du désir particulier que j'aurais de conformer en tout ma manière de penser et d'agir à la vôtre. Notre divin Maître vous a beaucoup donné, et son Eglise, qui a déjà beaucoup reçu de vous, en attend beaucoup encore.

« C'est parce que je ne crains pas de me mettre au premier rang parmi les appréciateurs de votre talent si riche et si fécond, que je ne puis prendre sur moi de vous manifester une adhésion complète à ceux de vos actes et de vos écrits sur lesquels il me semble qu'il y a quelques réserves à faire.

« Pardonnez-moi cette sincérité. Je serais moins digne de votre bonté pour moi, si je parlais autrement. Saint

François de Sales cite quelque part ces deux vers :

« Non eadem sentire bonos de rebus eisdem
« Incolumi licuit semper amicitia.

« Veuillez agréer, bien cher et bien vénéré Seigneur,
l'assurance de mon respectueux et inviolable attachement.
»

Cependant le différend n'en était encore qu'à sa première phase. Bientôt l'initiative de Mgr d'Orléans le fit entrer dans une seconde, par un acte qui cette fois côtoyait de bien près la question d'autorité et de hiérarchie. C'était une Déclaration en quatre articles, rédigée, paraît-il, en collaboration avec Mgr Sibour et Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, très saint prélat, mais notoirement défavorable aux choses et aux hommes de l'école romaine. Ces quatre articles portaient : « 1° que les actes épiscopaux ne sont en aucune façon justiciables des journaux, mais seulement du Saint-Siège et de l'épiscopat ; 2° que l'emploi, dans les écoles secondaires, des classiques anciens soigneusement expurgés et chrétiennement expliqués n'est ni mauvais, ni dangereux ; 3° que l'emploi de ces classiques anciens ne doit pas toutefois être exclusif de l'étude des auteurs chrétiens ; 4° que c'est aux évêques seuls qu'il appartient, dans leur diocèse respectif ; et sans que nuls écrivains ou journalistes aient à cet égard aucun contrôle à exercer, de déterminer dans quelle mesure les auteurs, soit païens, soit chrétiens, doivent être employés », etc. Plusieurs de ces articles, pour gagner plus d'adhérents, étaient conçus dans les termes d'une vérité tellement incontestable et incontestée, que la déclaration en semblait superflue à qui n'entrevoyait point la portée

ultérieure qui leur serait donnée, et l'application personnelle qui devait en être faite.

Cette pièce fut adressée, le 23 juin, à tous ou presque tous les évêques de France, avec demande d'y répondre par leur adhésion. Une telle initiative était grosse de conséquences. Mgr d'Orléans expliquait bien à ses frères que « sa démarche n'avait pour but que de faire cesser les bruits répandus dans le public au sujet des prétendues divisions des évêques, sur des questions touchant à l'autorité de leur ministère et à l'enseignement des lettres ». Mais, à moins d'obtenir une unanimité qu'il ne pouvait guère espérer, le vénérable prélat, en demandant à ses collègues de prendre parti, par leur signature, pour ou contre son manifeste, et ainsi de se compter, de se grouper, de se dresser en face les uns des autres, n'allait-il point, par là même, les scinder ouvertement en deux camps opposés, et voir la guerre allumée par l'acte même qu'il destinait à assurer la paix ?

On ne le vit que trop tôt : l'épiscopat se partagea immédiatement. Tandis qu'un grand nombre adhéraient, plus ou moins complètement il est vrai, à l'acte de Mgr l'évêque d'Orléans, d'autres élevèrent en public ou en particulier des réclamations soit contre le fond, soit contre la forme et l'esprit de cette pièce. La plus autorisée de ces réclamations fut une consultation qu'une des lumières de l'Eglise de France, le cardinal Gousset, archevêque de Reims, adressa, dès le 30 juin, aux évêques qui lui en avaient fait la demande. Là, il examinait la Déclaration d'abord au point de vue de l'autorité. N'était-ce pas pratiquement une sorte de déplacement du centre de l'autorité que cet appel fait à l'ensemble de l'épiscopat et que cette direction imprimée à tout le corps par le mouvement privé d'un de ses membres ? N'était-ce pas un procédé nouveau et anormal que cette déclaration collective des évêques, sur des matières graves de doctrine et de conduite, faite en dehors du Pape qui est divinement

constitué le juge des controverses, et sous cette forme insolite de correspondance, que dom Guéranger appelait « un concile par courrier » ? Le cardinal disait : « Ce système d'adhésions provoquées ou sollicitées personnellement, en dehors de toute vue d'ensemble et de toute délibération, sans intervention aucune du Vicaire de Jésus-Christ, n'est point consacré par l'Eglise ». — Il examinait ensuite la Déclaration au point de vue de l'unité qu'elle cherchait à produire, et montrait qu'au contraire elle courait risque de la rompre, soit entre les évêques, soit avec le Pape lui-même. « Il est facile de comprendre, répondait-il gravement, combien il serait fâcheux qu'il y eût, de la part d'un certain nombre d'évêques, une manifestation désavouée par les autres et non sanctionnée par le Saint-Père. » — Enfin il examinait la Déclaration au point de vue des doctrines dont elle s'inspirait, et sa conclusion était : « La polémique sur l'usage des classiques n'est plus qu'un prétexte pour plusieurs adversaires de l'Univers. On veut faire tomber ce journal, parce qu'il est plus zélé pour les doctrines romaines, travaillant de plus en plus à resserrer les liens qui unissent les Eglises de France à l'Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises » ¹⁶.

Du fond des Pyrénées où il était alors, Mgr Pie eût désiré pouvoir se soustraire à des sollicitudes dont une de ses lettres disait : « Je n'ai pas trouvé ici toute la santé que je cherchais. L'affaire de Mgr l'évêque d'Orléans m'a coûté plus d'écritures que ne permet d'en faire le régime des eaux ». Ces écritures étaient des lettres particulières à plusieurs de ses collègues, sur cette pénible affaire. Il y voyait d'abord un préjudice porté à la dignité et à la considération de l'épiscopat. Que pouvait-on gagner à signer des articles comme celui où on lisait que les actes épiscopaux ne sont aucunement justiciables des journaux ? « C'est comme si, écrivait-il à l'archevêque d'Avignon, je venais proposer à tous nos pères de famille de venir

déclarer à la face de la France que les parents, en 1852, et dans le diocèse de Poitiers, ne sont pas justiciables de leurs enfants !... » Mais surtout sa grande douleur, à lui comme à Pie IX, était de voir arrêté « le mouvement régénérateur de l'unité romaine ». C'était de voir s'opérer le désagrègement dans cette masse de l'épiscopat français, jusqu'alors si serrée, autour d'une autorité « à laquelle, disait-il, on semble vouloir substituer une dictature sous laquelle, quant à lui, il ne se résignera jamais à courber la tête ». Ici il se reprend, et craignant d'avoir dépassé la mesure, il demande qu'on lui pardonne de laisser échapper un sentiment de douleur qu'il eût voulu pouvoir retenir sous sa plume : « Mais, dit-il, si l'on songe que jamais l'autorité épiscopale n'a été plus forte et plus compacte qu'en ce moment, on excusera qu'un évêque ne puisse parler froidement du coup le plus fâcheux qui ait été porté à l'Eglise et à l'épiscopat, à l'heure même où la Providence lui avait donné un relief dont les derniers siècles n'offrent pas d'exemple ».

Les amis de Mgr Pie le pressaient d'écrire, « de tirer, comme ils disaient, le glaive de sa parole, pour ne plus jamais le remettre dans le fourreau ». C'était l'expression d'une lettre de dom Guéranger, qui lui montrait « sa place marquée au premier rang de ceux à qui étaient dévolus l'honneur et le devoir de sauver l'Eglise de ce péril ». Mais, outre qu'il était loin de s'attribuer cette importance et de convoiter ce rôle, l'Évêque se trouvait de plein droit dispensé de répondre, par cette bonne raison qu'on ne lui avait pas écrit. Par une exception dont il cherchait la cause, la Déclaration n'avait été adressée, ni à lui-même aux Pyrénées, ni, en son absence, à l'Evêché de Poitiers. Il garderait donc le silence, ainsi qu'il l'expliquait à son vénérable ami, Mgr Angebault, évêque d'Angers. Seulement, si la Déclaration, avec ses signatures, était livrée au public, il parlerait à son tour, mais uniquement chez lui, au clergé de Poitiers dont il avait la charge, pour

l'informer des motifs de sa non-adhésion. Puis, s'il y avait lieu, plus tard il en référerait au Souverain Pontife dont le tribunal est seul au-dessus de tous.

C'est dans cette attitude tout épiscopale et dans ces vues sereines d'ordre hiérarchique qu'était Mgr Pie, quand, le 15 juillet, une lettre de Mgr d'Orléans lui apporta la liste des évêques signataires, au nombre de quarante-quatre, mais quelques-uns avec d'importantes réserves. « Vous verrez, disait la lettre, que la Déclaration déjà revêtue de tant de signatures en reçoit tous les jours de nouvelles. La détermination de ne pas donner à cet acte une plus grande publicité, et les dispositions manifestées par plusieurs de nos vénérables collègues nous permettent d'en attendre encore d'autres. » Mgr d'Orléans lui demandait la sienne, déclarant, à la fin, qu'il espérait de l'heureuse conclusion de cette affaire « la plus haute et la plus douce consolation que des évêques puissent éprouver : celle de donner au monde, selon l'esprit et le devoir de notre divin ministère, l'exemple de la paix et de l'unité dans la simplicité et la vérité ». Enfin, comme quelques-uns de ses vénérables frères avaient pu s'étonner de le voir prendre, de son propre chef, une initiative aussi magistrale, l'Evêque en faisait ses excuses, et en disait sa peine, « adoucie seulement par la pensée des grands et saints intérêts qu'il avait à défendre ».

La réponse de Mgr Pie fut un dernier effort de respectueux courage pour lui faire abandonner l'entreprise que, quant à lui, il estimait malheureuse. Il fit remarquer à Mgr d'Orléans que la liste des adhérents à la Déclaration, — que, d'ailleurs pour sa part, il n'avait pas reçue, — ne représentait tout au plus que la moitié de l'épiscopat. On était donc bien loin de l'unanimité dont on s'était flatté : ainsi l'intérêt de la paix demandait qu'on s'abstînt de donner suite à une démarche de laquelle on pouvait si peu espérer l'union : « La vraie conclusion, dit-il, est qu'il faut regarder la Déclaration comme non avenue, et l'affaire

comme abandonnée ». Il terminait ainsi : « Ce qui restera de cette triste affaire, c'est qu'elle n'aurait jamais dû être engagée ; et ceux qui se plaindront le plus de la Déclaration seront la plupart de ceux qui ont cru pouvoir y accéder ».

Mgr d'Orléans répondit, mais seulement pour expliquer l'omission qu'on avait faite de l'évêché de Poitiers dans l'expédition de la Déclaration. « Quant à ce que vous m'écrivez de la Déclaration elle-même, ajouta-t-il à la fin, permettez-moi de vous dire que je ne puis vraiment l'accepter ». Ce fut tout sur cet objet.

Mgr Pie n'y revint plus ; et là se termine, sur ce sujet de leur dissentiment, la correspondance échangée entre ces deux vaillants chefs qu'il faut nous résigner à voir marcher séparément à des combats où ils portent sans doute le même zèle, mais non point le même esprit, non plus que les mêmes armes. Il est clair qu'ils ne prennent pas leur mot d'ordre au même lieu ; et si l'unité de foi et de charité demeure, hélas ! l'unité d'action est compromise pour longtemps dans l'Eglise de France.

Une fois qu'il eut accompli le devoir de dire sa pensée à qui devait l'entendre, l'Evêque de Poitiers se crut encore celui de modérer ses amis. « Croyez-moi, écrivait-il, le 22 juillet, à l'Abbé de Solesmes, si nous sommes prudents et réservés, toute cette bourrasque tournera au profit de notre cause.... La défaite est certaine, et nous la compléterons par notre modération. »

Cette modération n'éclate nulle part davantage que dans une lettre de l'Evêque à Mgr de Montais. Ce vénérable pontife — il était encore alors sur le siège de Chartres — avait pris parti pour la Déclaration, comme il s'en était ouvert, et presque excusé à son fils de Poitiers. Mgr Pie employa toute sa déférence à lui rendre compte de ses pensées et de sa conduite contraires, dans la réponse suivante : « Mon très cher Père et Seigneur, si dans ces grandes questions on pouvait se déterminer par l'exemple

d'autrui, c'est votre exemple qui eût fait loi pour moi, c'est votre avis auquel je me fusse rangé. Que si, du reste, la publication presque textuelle de cette Déclaration par le Siècle et la Presse, pour lesquels il n'y a rien de caché dans toute cette affaire, nous obligeait à exposer au Saint-Père les motifs de notre non-adhésion, nous lui dirions les fondements de notre répugnance par rapport à toute Déclaration extra-conciliaire. Nous lui ferions connaître les raisons théologiques de notre abstention par rapport à cette Déclaration en particulier ; et alors le jugement du Saint-Père nous apprendrait si nous avons bien ou mal fait. C'est là, comme l'ont dit nos devanciers, que se trouve la fin de toutes les controverses. » On remarquera combien Mgr Pie est attentif à renvoyer le vénérable demeurant du gallicanisme à l'autorité de ce juge suprême.

« Mais, dit-il, je veux espérer que l'affaire est finie, que personne n'aura l'imprudence de s'autoriser de cette Déclaration comme d'un jugement rendu par l'épiscopat français, et que signataires et non signataires respecteront les motifs divers qui les ont déterminés, les uns à l'adhésion, les autres à l'abstention : in dubiis libertas.

« Dieu m'est témoin aussi, mon très cher Père et Seigneur, que cette divergence pratique n'a pas fait dévier d'une ligne la direction qui porte mon cœur vers vous, avec des sentiments de respect filial, de reconnaissance profonde, et de religieuse admiration pour un zèle et un courage qui sont la gloire incomparable de vos cheveux blancs. »

Sans entrer dans les derniers incidents de cette affaire, disons seulement que, le 8 août, l'Ami de la Religion annonça que décidément la Déclaration ne serait pas publiée ; « parce que les lettres de NN. SS. les évêques sur ce sujet étaient confidentielles, et que ce qu'on publierait serait nécessairement inexact et incomplet ». Puis, comme dernier témoignage de ses intentions pacificatrices, Mgr d'Orléans s'élevait à de hautes considérations sur le prix

inestimable de « cette pacifique et touchante unanimité qui fait la beauté autant que la force de l'Église, et qui, dans ces temps de trouble et de confusion, sera plus que jamais notre gloire singulière, comme la leçon du monde ! »

Il est vrai qu'à la même date, Rome venait de parler. Le 31 juillet, le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat, avait adressé au cardinal Gousset une réponse où, ayant d'abord rappelé le crédit que trouvaient toujours auprès du Saint-Siège les communications de Mgr de Reims, Son Éminence disait : « Cette assurance anticipée de votre sagesse et de votre discernement que le Saint-Père, à bon droit, partage avec moi, a été parfaitement confirmée par la lecture du document adressé par Votre Eminence à quelques-uns de vos collègues qui vous avaient consulté. Sans avoir l'intention de censurer ici qui que ce soit, il faut bien remarquer, dans l'intérêt de la vérité, qu'il y a un point de la plus grande importance pour les évêques, et que Votre Eminence a signalé fort à propos : c'est la nécessité de conformer aux règles et coutumes établies par l'Eglise, la nature et la forme des actes émanant du corps épiscopal ; sans quoi on court un trop grand danger de rompre l'unité si nécessaire d'esprit et d'action, même dans les démarches par lesquelles on pourrait quelquefois chercher ardemment à l'établir. »

« La force de cette observation fondamentale et des autres que Votre Eminence a si bien appliquées au cas présent, fait pressentir l'influence que sa Lettre a dû avoir pour arrêter la marche d'une affaire aussi grave du côté des parties intéressées que grosse de conséquences déplorables, par suite de la manière dont elle avait été engagée. »

Il terminait ainsi : « Maintenant, grâce au parti prudent auquel s'est décidé le prélat qui avait le principal rôle dans cette discussion, il semble qu'il y a lieu de la considérer désormais comme assoupie, et que dès lors l'intervention

suprême que sollicitait Votre Eminence a cessé d'être nécessaire ».

Six mois après, l'Encyclique *Inter multiplices* prononçait incidemment, parmi d'autres décisions, que auteurs païens et auteurs chrétiens pouvaient être étudiés concurremment dans les classes, à certaines conditions. Ces conditions étaient celles d'une solide piété fondamentale, et d'une consciencieuse épuration des auteurs profanes. « Continuez, comme vous le faites, Nos vénérables Frères, disait le Saint-Père, de ne rien épargner pour que les jeunes clercs soient formés de bonne heure, dans vos séminaires, à toute piété et vertu ecclésiastique, et pour qu'en même temps ils soient si exactement instruits et des lettres humaines et des sciences sacrées, qu'ils puissent, sans être exposés à aucun péril d'erreur, apprendre l'art de parler avec éloquence et d'écrire avec élégance, en étudiant et les ouvrages si excellents des saints Pères et les écrits des auteurs païens les plus célèbres, après qu'ils auront été complètement expurgés. »

Que résultait-il de toute cette discussion ? On a pu en juger d'après cet exposé, d'où nous avons pris soin d'écarter tout ce qui blesse, pour ne produire que ce qui éclaire, rectifie et fortifie. Sur la première question, celle de l'enseignement des classiques païens, le Pape, par son Encyclique, avait donné raison aux deux opinions, en montrant que la sagesse était dans leur pacifique conciliation. Sur la seconde question, celle de la Déclaration et de l'initiative qu'elle s'était attribuée, le Pape, par la lettre de son secrétaire d'Etat, avait rappelé qu'à Rome seule était le vrai centre de l'autorité, le vrai juge des controverses, et reconstitué ainsi l'ordre hiérarchique.

C'était tout ce qu'avait, en somme, voulu et demandé l'Évêque de Poitiers, dont la conduite s'était montrée aussi réservée que sa conviction avait été assurée, dans cette affaire. On ne saurait d'ailleurs mieux juger de l'une et de

l'autre que par ces paroles au clergé de Poitiers, qui ont été ensuite imprimées dans ses œuvres :

« Vous n'ignorez pas, Messieurs, l'effort qui a été fait pour donner à ce débat une sorte de solution juridictionnelle et canonique, sous forme d'adhésion soit au mandement publié d'abord par un de nos vénérés collègues, soit à une déclaration de quatre articles arrêtés dans une réunion d'évêques présents à Paris. Plein de respect et de déférence pour les personnes, je n'ai pu ni n'ai voulu à aucun prix m'associer à cette manifestation qui, abstraction faite du fond, me semblait pleine de périls dans la forme. Le système des déclarations d'articles n'a pas été assez heureux dans le passé pour qu'il me semblât avantageux de revenir à ces actes extra-conciliaires dans un temps où la liberté des conciles nous est rendue.... De toute cette longue et infructueuse négociation, une seule chose restera acquise pour l'avenir : « c'est

« la nécessité de conformer aux règles et coutumes de
« l'Eglise la nature et la forme des actes émanant du
« corps épiscopal, sans quoi on court un grand risque de
« rompre l'unité si nécessaire d'esprit et d'action, même
« dans les démarches par lesquelles on pourrait quel-
« quefois chercher ardemment à l'établir. » Ces dernières lignes sont du cardinal Antonelli.

Cependant, à Rome, se dénouait pacifiquement, par les soins de Mgr Pie, une autre affaire dans laquelle se trouvaient en conflit, sinon les mêmes personnes, du moins les mêmes idées.

Nous avons déjà vu les ménagements extrêmes que certains hommes de zèle exigeaient des publicistes catholiques, en faveur des dissidents et même des ennemis, dans l'intérêt prédominant de leur conversion possible. Mais n'était-ce pas parfois au préjudice d'un autre intérêt supérieur, imprescriptible : celui de la vérité et celui de l'autorité de l'Eglise ? Quelques-uns le pensaient et en concevaient des alarmes ; c'était, à leur sens, le libéralisme

religieux qui s'insinuait par cette belle porte. Elle devait s'élargir encore.

En avril 1851, on avait beaucoup remarqué un discours dans lequel M. Guizot, présidant une réunion de la Société biblique, conviait le catholicisme et le protestantisme à s'embrasser sur le terrain indéterminé des croyances chrétiennes et de la liberté religieuse, en vue du salut social : « Entre les chrétiens des communions diverses, disait-il, il ne peut plus y avoir désormais que des luttes de foi et de piété libres, seules permises par la loi de Dieu et seules dignes de ses regards. » Une préface à un recueil de Méditations et Etudes morales, publié en septembre de la même année, donnait le sens de ces avances. L'auteur ne demandait pas à ces diverses communions de « mettre de côté leurs dissentiments, et d'en venir à la fusion, pour ne plus former qu'une seule et même Église » ; il croyait l'unité ni possible, ni même utile. Il leur demandait seulement « de se réunir par ce qu'elles ont entre elles de foi commune, pour sauver, contre l'invasion patente de l'anarchie et du socialisme, à la fois le christianisme et la société ». Sa pensée finale était que « désormais l'Église catholique, sans rien délaissier de son autorité, avait besoin, pour le gouvernement des âmes, d'admettre, de la part des fidèles, plus de mouvement intellectuel et spontané que n'en ont exigé d'autres temps. — Or je suis convaincu, disait-il en finissant, que, dès qu'elle aura reconnu elle-même ce nouvel état moral de la société chrétienne, l'Église catholique saura y pourvoir ».

Qu'était-ce que ce mouvement intellectuel spontané, que l'Église moderne devait admettre, sinon une plus grande part faite au libre examen ? On pouvait assez le comprendre, de la part d'un protestant.

Les journaux catholiques surent rendre justice à ces intentions conciliantes, « mais en mêlant à leur hommage de respect et de sympathie, leur regret profond de ce qu'un si grand et si généreux esprit, si bien fait pour comprendre

l'unité, si naturellement appelé à s'y soumettre, ne s'aperçût pas qu'il n'était point à sa place parmi les membres séparés de l'Eglise mère ». Ainsi écrivait M. Louis Veuillot. Avec la même bienveillance, d'autres faisaient remarquer que, sur le terrain de la doctrine, il n'y avait d'alliance possible que dans cette unité que M. Guizot déclarait ni possible ni même désirable, tant le catholicisme lui-même avait à profiter de la concurrence ! Ce fut à réfuter l'illusion de l'écrivain et de ses trop faciles et trop nombreux adhérents, qu'un homme, déjà haut placé dans la reconnaissance de l'Eglise et des âmes, M. Auguste Nicolas, consacra un volume sous le titre : Du Protestantisme dans ses rapports avec le socialisme. Il y démontrait que rien ne faisait mieux le jeu du protestantisme que ce compromis auquel il n'avait rien à perdre ; et que rien ne serait plus dommageable au catholicisme, lequel d'ailleurs y répugne par son essence même. L'auteur en avait écrit à l'Evêque de Poitiers : « Je sou mets mon livre à votre jugement, lui disait-il, avec la double confiance que j'ai dans vos lumières et dans votre piété, et avec l'assurance que Dieu sera pour beaucoup dans la réponse que j'aurai de vous. Si je ne me trompe, il a été pour beaucoup aussi dans la composition du livre, et je peux dire que j'ai senti cette assistance à proportion que je me mettais dans les conditions les plus propres à la recevoir. »

Mgr Pie avait déjà fait savoir à M. Nicolas son approbation par Mgr de Bordeaux, à qui il écrivait : « Ce que l'auteur a cherché à démontrer, c'est toute la question du temps présent. J'aspirais depuis longtemps à ce qu'une plume catholique et savante réfutât tant de dangereux paradoxes ». Pareillement les évêques les plus dévoués à Rome avaient pressé de leurs vœux cette publication. C'étaient en particulier les évêques d'Amiens, de Reims, d'Arras, de Montauban et de Nantes. « Je leur ai soumis la question, écrivait l'auteur à Mgr Pie, mais par-dessus tout à

Dieu dont je vous prie d'implorer pour moi les lumières et au besoin le secours, pour marcher sur l'aspic et sur le basilic, et fouler aux pieds le lion et le dragon. »

M. Nicolas se sentait déjà en butte à des hostilités, qui lui étaient suscitées par d'anciens frères d'armes. Ceux-ci, abusés par un malheureux esprit de condescendance, taxaient d'intolérance un écrit qui, repoussant des avances si honorables, courait le risque d'arrêter de nobles intelligences sur la voie du retour. L'auteur commença dès lors à être tenu pour un écrivain d'un esprit peu sûr, et d'autant plus dangereux que l'autorité de son nom était considérable. Son premier et grand ouvrage : les Etudes philosophiques sur le christianisme, avait reçu partout un accueil extraordinaire ; et nous ne saurions dire s'il s'est trouvé de nos jours un autre livre du même genre qui ait conquis plus de suffrages et surtout qui ait opéré plus de bien. Mais cette apologétique portait quelque trace de ce qu'on nomme le Fidéisme, système qui, par une dangereuse exagération, déprécie et infirme la valeur de la raison, pour surfaire la puissance et le rôle de la foi. On se fit de cette tendance une arme auprès de Rome, et, le 23 avril 1852, l'auteur poussait vers Poitiers ce cri d'étonnement et de détresse : « Il ne s'agit de rien moins que de la mise à l'Index de mes Etudes. Le bruit en court, Monseigneur. Le vent qui me l'apporte souffle d'un lieu qui le rend très vraisemblable, de Besançon. Cette redoutable mise à l'Index vient de faire des victimes d'un certain côté ; on ne serait pas fâché de lui en faire faire de l'autre, et d'immoler les Etudes aux mânes de Bouillet ¹⁷ ».

Il faut qu'il nous soit permis de citer la suite de cette lettre, pour qu'on puisse bien juger de ce qu'étaient l'homme et le livre qui venaient s'abriter sous la houlette du pasteur et du docteur de Poitiers : « Vous savez mieux que moi, Monseigneur, y lisait-on, ce qui peut y avoir à reprendre dans mes Etudes. Je sais seulement qu'elles ne

m'ont été inspirées que par le plus vif désir de servir Dieu et les âmes, et qu'en effet la grâce de Dieu a daigné assez souvent faire du bien par elles. Qu'elles ne renferment pas des expressions inexactes, des propositions douteuses, rien ne serait plus étonnant sous une plume laïque peu versée en ces matières. Mais ce qui est, je crois, certain, c'est que d'une part l'esprit général est orthodoxe, et d'autre part que, loin d'éviter les corrections, je les provoque et les désire. J'en ai déjà fait plusieurs, j'en attends de nouvelles, j'accepterai toutes celles que l'Eglise jugera nécessaires. Je fais connaître ces dispositions au P. Modena, secrétaire de la Congrégation de l'Index, à qui j'écris aujourd'hui par le R. P. Jandel, Général des Frères-Prêcheurs.

« Dans ces dispositions toutes filiales de ma part, la mise à l'Index ne serait plus qu'une immolation gratuite, non seulement de mon livre, mais du bien qu'il peut faire et de celui qu'il a fait. Tout ce que je ferais désormais serait frappé du même coup ; et je ne dis pas seulement que l'encre de ma plume serait séchée à jamais, ce qui serait peu de chose, mais on tarirait ainsi par le découragement celle de plumes bien autrement utiles que la mienne.

« Telle est, Monseigneur, le rapide exposé de ma situation. J'aurais cru manquer à votre haute sollicitude pour les intérêts de l'Eglise et de la foi, non moins qu'à la bienveillance dont vous voulez bien m'honorer, si je n'avais pas épanché ce souci dans votre âme pastorale. »

Il ne le fit pas en vain ; et, « profondément touché et reconnaissant, comme il disait, de la vive sympathie et de la bienveillante intervention de Mgr de Poitiers dans l'affaire de ses Etudes », l'auteur pouvait écrire, le 31 août : « Je dors en repos sous votre patronage, et je me sens heureux même de l'accident qui m'en a valu le secours et l'honneur ».

Cette défense fut l'objet d'une correspondance suivie entre Mgr Pie et Mgr de Ségur, qui y mit l'ardeur généreuse qu'il portait dans toute œuvre de charité. Enfin,

le 12 décembre, il faisait savoir que l'ouvrage, déferé depuis plus de deux mois à l'Index, non seulement ne serait pas condamné, mais que le Pape en avait entendu la lecture avec admiration, et envoyait à l'auteur une décoration, avec un Bref conçu en des termes tels qu'il fermait à jamais la bouche aux détracteurs. Cet acte avait une haute signification, et le nouveau chevalier de l'Ordre de Pie IX en reportait une partie de sa reconnaissance à Mgr de Poitiers : « Dans l'intention du Saint-Père et dans les circonstances où elle m'arriver cette précieuse faveur est une bénédiction ; c'est une consécration et un préservatif. Sa paternelle sollicitude s'est émue, elle a voulu me mettre à l'ombre de ses ailes. Je bénis les épreuves qui m'ont valu un tel dédommagement. Vous y avez pris, Monseigneur, une part trop généreuse et trop directe pour que vous n'en ayez pas une très grande dans mes remerciements. »

Mgr Pie en reçut une joie personnelle, comme il lui répondit immédiatement : « Nous avons tous contracté une dette envers vous, Monsieur. C'est notre Père qui s'est chargé de l'acquitter à sa manière : ce qui ne nous empêchera pas de vous rester encore grandement redevables. » La joie qu'éprouvait l'Évêque de Poitiers était celle d'avoir soutenu une bonne cause, honoré un bon serviteur, et conservé à l'Eglise la valeur entière d'une œuvre apologétique dont le P. Lacordaire n'avait pas craint de dire, écrivant à l'auteur : « Dans les combats que nous sommes destinés avoir encore, vous aurez la consolation d'avoir donné à l'Eglise, seule espérance du monde, une épée et un bouclier ».

La lettre de l'Evêque de Poitiers est du 4 janvier 1853. A quelques jours de là, le 17 février, éclatait une autre affaire que nous traiterons rapidement. L'Univers était frappé, et plus sévèrement que la première fois, par Mgr Sibour, qui, mettant dès lors son Avertissement à exécution, interdisait à ses prêtres de collaborer à cette feuille, sous les peines les plus graves. L'occasion de cet interdit était la défense,

trop railleuse évidemment, que le journal avait prise d'un beau livre de l'illustre Donoso Cortès contre la critique très rigoureuse qu'en avait faite, dans l'Ami de la Religion, un vénérable vicaire général d'Orléans. Le livre de l'éminent catholique espagnol, grand orateur, grand écrivain, était une œuvre de haut vol, dont les doctrines, il est vrai, absolues jusqu'à l'excès, ne se montraient pas tendres pour le libéralisme. Il fut en conséquence dénoncé comme dangereux, par des esprits sincères mais trop peu ménagers de leurs coups de fêrule envers un si grand homme. Cependant il faut le dire : là encore la cause principale de la rigueur déployée contre l'Univers était ailleurs ; et l'archevêque lui-même ne prenait pas la peine de la dissimuler. Le journal était poursuivi du chef d'afficher « la hautaine prétention de défendre la pure doctrine de l'Eglise romaine ». Il fallait, disait Mgr Sibour, « lui arracher publiquement ce masque d'un plus grand dévouement au Saint-Siège ». Il expliquait en outre que « le journalisme n'était autre chose que la démagogie, laquelle, aujourd'hui comprimée dans la société civile, avait fait invasion dans l'Eglise par le moyen d'une presse appelée catholique. La démagogie dans l'Eglise, c'est le presbytérianisme et le laïcisme voulant se substituer à l'épiscopat pour l'enseignement et le gouvernement des âmes », etc.

Le débat s'échauffait. Les évêques de Moulins, d'Avignon et de Châlons, s'étant publiquement prononcés pour le journal, furent à leur tour traités avec sévérité par Mgr de Paris. Des voix autorisées, se tournant vers Mgr Pie, poussaient des cris d'alarme, et appelaient au secours : « Je vous en supplie, cher Seigneur, par le caractère sacré qui fait que je vous appelle mon seigneur et mon père, écrivez au Souverain Pontife... Parlez haut et ferme. Votre devoir va être désormais de mettre la main à la défense générale de l'Eglise. Commencez votre carrière de défenseur de l'Eglise au delà des limites de votre diocèse. C'est pour cela,

croyez-le bien, que Dieu vous a pris par la main, et qu'il vous a fait asseoir sur la chaire des Pontifes. Que Dieu vous assiste, et Notre-Dame de Chartres ! »

Mgr Pie se refusa à agiter l'Eglise, en se jetant dans cette mêlée ; mais non pas à la servir, en renseignant son Chef sur la vérité de la situation. Le 1^{er} mars, l'Évêque s'adressa au Pape lui-même, mais là encore en se renfermant dans la question de droit. « Très Saint-Père, l'Ordinaire de la ville impériale, dans les considérants de sa dernière ordonnance, reproduit la prétention d'imposer ses opinions à la presse qui de son diocèse rayonne sur tous les nôtres et envahit tous les territoires et toutes les juridictions ». La question ainsi posée, Mgr Pie rappelle les dangers de ce qu'il nomme une « dictature de la presse » abandonnée aux mains de l'archevêque d'alors. Il voudrait cependant éviter, de la part de l'épiscopat, « des protestations qui seraient un scandale pour les faibles et un sujet de joie pour les ennemis. C'est pourquoi il supplie Sa Sainteté d'intervenir de la manière que sa haute et souveraine sagesse jugera la plus utile et la plus efficace ».

Nous n'avons plus à revenir sur ce litige de droit, déjà posé plus haut. Mgr Pie d'ailleurs savait à quoi s'en tenir sur les dispositions du Souverain Pontife. Il lisait dans les lettres de Mgr de Ségur : « Le Saint-Père comprend la portée de tout ce qui se fait ; il sait parfaitement qui a conduit toute l'affaire. Enfin, il connaît les siens, et il est prêt à les soutenir fortement ». A la plainte de Mgr Pie, le Pape répondit premièrement par une lettre de son secrétaire des Brefs, datée du 9 mars. Cette lettre, adressée à M. Louis Veuillot, s'ouvrait par un bel éloge du journaliste et du journal, de son esprit de piété, de son dévouement à la cause romaine, de l'orthodoxie de ses doctrines. Venaient ensuite, vers la fin, des conseils nécessaires de modération : « Tel sera, disait-elle, le vrai moyen de persuader plus aisément aux lecteurs combien la

cause que vous défendez l'emporte sur toutes les autres. Mais quoique les ressentiments qui se sont produits paraissent avoir atteint un certain degré de gravité, je ne parviendrai pas à me persuader que cela puisse durer. J'ai même la confiance que ceux qui vous sont présentement contraires, seront bientôt unanimes à louer le talent et le zèle avec lesquels vous ne cessez de soutenir la religion et le Siège apostolique. »

Enfin le 21 mars 1853 parut l'Encyclique du Pape aux évêques de France. Ce n'était pas une nouvelle règle de droit, c'était une règle de conduite qu'il leur adressait. Il commençait par leur demander de « soutenir, en les honorant de leur juste prédilection, les hommes qui, animés de l'esprit catholique, consacrent leurs veilles à écrire des livres et journaux pour la défense et propagation de la doctrine orthodoxe, le soutien des droits et actes du Saint-Siège, la ruine des opinions et sentiments contraires à son autorité ». Puis venaient ces décisives recommandations : « Votre charité et sollicitude épiscopale devront donc exciter l'ardeur de ces écrivains animés d'un bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause catholique avec zèle et science. Que si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose, vous les avertirez, mais avec des paroles prudentes et paternelles ».

Ainsi le laïcisme était à la fois réintégré dans ses droits et rappelé à ses devoirs. Le même encouragement était donné, dans toute cette Lettre, à la diffusion des doctrines romaines, qui enregistraient ce jour-là une victoire de plus.

Mgr Sibour s'honora alors par ses offres de paix. Le 8 avril, il déclara et publia que, « voulant entrer sans réserve dans les intentions du Chef de l'Eglise, contribuer à l'apaisement des récentes discussions et réjouir le cœur du Souverain Pontife, il levait spontanément les défenses portées dans son Ordonnance du 17 février 1853 ».

Mgr Pie, en s'interdisant de faire intervenir, dans une question de principes, le nom des personnes en cause, ne

s'était pas interdit de leur témoigner sa sympathie, ni de les consoler dans leurs peines. A cette époque, M. Louis Veuillot, si traversé dans son œuvre, était cruellement frappé dans son bonheur domestique : sa femme, puis plusieurs enfants lui furent enlevés coup sur coup. Au premier de ces deuils, Mgr Pie lui écrivit des lignes toutes pénétrées de l'esprit de la croix : « Dieu ajoute pour vous épreuves sur épreuves. Saint Paul a dit : Que personne de vous ne soit ébranlé par ces tribulations ; vous savez bien que c'est pour cela que nous sommes à ce poste. Croyez-le bien, Monsieur, vous auriez moins de luttes douloureuses et vous goûteriez quelques joies de plus sur la terre, si vous n'étiez pas un des adversaires des méchants. Mais c'est une joie aussi que celle d'avoir été trouvé digne de souffrir pour le nom et la cause de Jésus-Christ. ».

M. Veuillot, du chevet de ses enfants mourants, lui fit une réponse où il se montrait digne d'entendre ce langage : « J'ai véritablement passé par une terrible épreuve et qui n'est pas finie. Mais quelle différence de la main de Dieu à la main des hommes ! Ceux-ci blessent et font voir leur passion. Dieu relève, épure, console et découvre les plus profondes tendresses de son incomparable bonté. Dans la plus vive douleur, je suis à me demander si je voudrais ne la point sentir, et si j'accepterais maintenant qu'un miracle m'ôtât toute cette croix et séchât toutes ces larmes. Il est vrai que les douces et consolantes vertus de la femme chrétienne que je pleure, et tant de bonnes prières faites pour elle par les serviteurs de Dieu, me font espérer qu'elle jouit maintenant de cette paix dont chaque jour m'enseigne davantage à connaître le prix. »

Tandis que les consolations de Mgr Pie relevaient les uns, ses exhortations encourageaient les autres. Il rappelait ses frères, même les plus haut placés, à la pensée des grandes nécessités de leur temps. L'un d'eux, Mgr Morlot, venait d'être élevé au cardinalat. Il avait, à cette occasion, épanché toute son âme dans celle de Mgr Pie, lui vantant

« le grand bien qu'un jeune évêque comme lui était appelé à faire dans sa longue carrière, et de la gloire qu'un épiscopat comme le sien était destiné à répandre sur l'Eglise de France ». Mgr Pie, enhardi par cette bienveillance, répondit au cardinal, mais en lui parlant moins de ses honneurs que de ses devoirs, dont le premier serait celui d'une intervention pacificatrice, soit entre l'Eglise et le gouvernement, soit entre les divers partis de l'Eglise de France : Dieu l'avait fait cardinal principalement pour cela. « Monseigneur, lui disait-il, les importants services que l'Eglise veut recevoir de vous, vous rendront tous les jours plus cher aux amis de la paix, qui chérissent à la fois le Saint-Siège et la France. Evidemment, Monseigneur, il faut du coton entre ces verres qui vont se briser. Votre intervention pacifique sera indubitablement réclamée d'ici à quelque temps. Et ce n'est pas flatter Votre Eminence que de lui dire, après avoir un peu étudié la situation que se sont faite ses éminentissimes collègues, qu'elle seule sera appelée à négocier les grandes et délicates questions qui sont aujourd'hui dans l'air. »

Mais encore, pour cela, fallait-il que lui-même, cardinal de l'Eglise romaine, fût fortement enraciné dans les doctrines romaines. Mgr Pie prend la hardiesse filiale de le dire : « Le grand fait, ajoute-t-il, incontestablement providentiel, et qui domine tout le reste, et contre lequel ce serait à la fois peine perdue et chose affligeante de lutter, c'est que si, entre deux opinions libres dont l'une est moins favorable et l'autre plus favorable à l'extension et à l'application des droits du Saint-Siège, les deux siècles précédents, sous l'empire de causes et de faits qui n'existent plus, ont adopté l'opinion plus restrictive, le XIX^{me} siècle, qui a commencé par l'acte le plus extrême et le plus illimité de l'autorité du Saint-Siège, est emporté avec une force irrésistible vers l'opinion plus extensive de ces mêmes droits. Cela étant, Monseigneur, il me semble

que tout ce que nous avons de plus digne et de plus utile à faire, c'est de nous mettre à la tête du mouvement, pour le diriger et le dominer. Pour ma part, je crois y avoir entièrement réussi dans mon diocèse. »

Mais c'était au delà qu'il fallait étendre cette action. Un second concile d'Aquitaine allait travailler à ce résultat. Le premier avait promulgué les principes ; le second va s'efforcer d'en procurer l'application. Et comme cette application doit être une affaire de sagesse et de mesure, c'est la sagesse de l'esprit et la modération du caractère qui vont reluire ici particulièrement dans la doctrine et la conduite de l'Évêque de Poitiers.

L'archevêque de Bordeaux avait clos le dernier concile de sa province, en annonçant, du haut de l'autel de son église primatiale de Saint-André, que la célébration de ces synodes provinciaux serait désormais triennale, et que la prochaine assemblée serait célébrée en 1853, au lieu et au temps ultérieurement indiqués. Le lieu fut la Rochelle, et l'époque le 24 juillet, X^e dimanche de la Pentecôte.

Un mois d'avance, Mgr Pie l'annonça à son clergé comme un des grands moyens, et le plus régulier, de procurer cette unité d'esprit et de conduite que d'autres cherchaient ailleurs si périlleusement et si inutilement. « Un des résultats de nos conciles, disait-il d'abord, sera de procurer de plus en plus dans les rangs du clergé et des vrais fidèles, l'unanimité des esprits et des cœurs ; de resserrer encore davantage les liens déjà si étroits qui nous rattachent à l'Eglise mère et maîtresse de toutes les autres, sans l'autorité de laquelle aucune de nos décisions ne sera publiée. » Là était le point capital.

Puis, se reportant aux dissentiments que nous venons de raconter, il attribuait à ces conciles la puissance « de calmer les controverses, d'obvier aux procédés insolites, aux démarches et aux manifestations irrégulières ». Aux conciles aussi il appartenait « d'adoucir et de corriger ce

que certaines opinions et convictions, même les plus dignes d'être encouragées, peuvent avoir de blessant et d'agressif ». C'était là enfin que les évêques, « entourés de tant de secours, éclairés de tant de lumières, et assistés de tant de grâces, pouvaient utilement faire des déclarations qui devenaient des décrets, et formuler la vérité sur les questions les plus brûlantes, avec une mesure, une précision, une délicatesse, un mélange de fermeté et de douceur, en un mot avec une perfection surhumaine et comme inspirée, que n'avait pas su atteindre la sagesse même concertée des sages, ni la prudence combinée des prudents ; combien moins la vivacité des caractères ardents et l'emportement des esprits passionnés ou prévenus ! »

Dom Guéranger prêta son concours à l'Evêque pour préparer le programme de cette assemblée. En général, on y travaillerait à faire rentrer les Églises particulières dans la loi commune, ou à faire régulariser, par la sanction de Rome, les exceptions et dérogations. On rendrait grâces au Pape de sa dernière Encyclique, en y donnant l'adhésion la plus complète. On appuierait beaucoup l'autorité de l'Index, quoique avec prudence et discernement, repoussant l'étrange et audacieuse proposition qui prétend que « l'Index n'oblige pas en France ». Le dernier concile d'Amiens était le modèle qu'on suivrait. « Il faut que Bordeaux et Amiens s'entrelacent, écrivait l'Abbé de Solesmes : à cette condition nous n'aurons que de bons conciles, ou nous n'en aurons plus. Je crois que vous serez en force ; mais il faudra du nerf. Dieu et saint Pierre vous le rendront avec usure : Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime. »

Le concile de la Rochelle, réuni dans le grand séminaire de Mgr Villecourt, bientôt après cardinal, s'écarta peu de ce programme ¹⁸. « L'obéissance due au Souverain Pontife et à ses jugements » y fut l'objet d'un beau et principal

chapitre ; l'Encyclique y fut glorifiée, les écrits contraires réprouvés ; l'Index accepté ; un mauvais livre schismatique, « l'Histoire de l'Eglise de France, » par M. l'abbé Guettée, condamné ; l'unité liturgique encouragée ; les prescriptions disciplinaires du dernier concile renouvelées et amplifiées ; enfin la province ecclésiastique consacrée au saint Cœur de Marie, comme elle l'avait été au Sacré Cœur de Jésus, en 1850.

Mgr Pie pouvait écrire à un de ses amis, en parlant de ces travaux : « Ce concile, à une nuance près, est beaucoup plus mon concile que l'autre ». Il s'expliquait ainsi : « Son caractère dominant est assurément d'être en tout romain, mais, en même temps, d'être assez français pour que ce caractère premier soit accepté ». Voilà pourquoi il l'appelait « le concile le plus pratiquement romain qui ait encore été tenu en France ». Il ajoutait : « Quelques exagérés lui reprocheront ce qui leur semblera des concessions aux gallicans ; mais la masse des modérés sera obligée de se tourner vers nous et d'accepter notre doctrine ».

L'opposition qu'il prévoyait de la part des exagérés ne lui fut pas épargnée. Elle servit à mettre en une belle lumière la modération de cet esprit, et la noblesse de ce cœur. Sachant qu'un parti d'ultramontains à outrance en voulait à Saint-Sulpice, comme à la dernière citadelle du gallicanisme, et ne demandait rien moins que sa suppression, lui, élève de Saint-Sulpice, n'avait vu là qu'un excès injuste, maladroit, et compromettant pour la cause romaine. Il avait donc fait spécifier par le concile de la Rochelle qu'en condamnant telle ou telle école de gallicanisme, « les Pères n'entendaient en rien comprendre dans cet arrêt les prêtres de Saint-Sulpice, auxquels ils se disaient plutôt redevables des sentiments de dévouement qu'ils avaient appris à professer à l'égard du Souverain Pontife ». Saint-Sulpice s'était montré fort touché de ce témoignage ; et le Supérieur général, M. l'abbé Carrière,

lui en fit ainsi parvenir son remerciement : « Je ne saurais assez vous témoigner notre reconnaissance pour tout ce que vous avez daigné faire et dire en notre faveur au concile de la Rochelle. Nous ferons tous nos efforts pour que vous n'ayez jamais lieu de vous en repentir ».

Mgr Pie répondit. Dans une longue lettre au Supérieur général, il expliqua « qu'en présence de la fidélité séculaire de Saint-Sulpice au Saint-Siège, en présence de ses bons combats d'autrefois contre le jansénisme, contre la Constitution civile du clergé, contre les prétentions schismatiques de Napoléon, le silence du concile eût été une trahison et une ingratitude. Dénoncer la compagnie au monde catholique comme l'asile du schisme et de la dissidence, c'était de plus faire injure aux dix-huit ou vingt évêques, archevêques, cardinaux, tous ou la plupart dévoués aux doctrines romaines, qui donnent l'éducation ecclésiastique à leurs clercs par le ministère de cette Compagnie ». — « Donc, Monsieur le Supérieur, ne me sachez aucun gré, je vous en supplie, de l'humble participation que j'ai pu avoir à cet acte d'autant plus nécessaire que la modestie accoutumée de votre Compagnie lui interdisait à elle-même toute pensée d'apologie. Nous sommes à cent lieues d'avoir par là acquitté suffisamment notre dette personnelle de reconnaissance envers nos maîtres ; combien moins celle de nos diocèses et de toute l'Eglise de France, envers l'Ecole où toutes les générations ecclésiastiques ont puisé les principes fondamentaux du dévouement à ce Saint-Siège dont les doctrines seraient soutenues par vous jusqu'au martyre. Et quant aux applications de détail de ces principes, je veux dire, quant à certaines opinions plus extensives des droits du Saint-Siège, je déclare, pour ma part, que, les ayant toujours préférées aux opinions plus restrictives de ces mêmes droits, je n'ai jamais rencontré un blâme ou une contradiction à Saint-Sulpice, pendant le cours de mon éducation théologique. »

Mais les intransigeants n'étaient guère aptes à comprendre ces ménagements de personnes. Mgr Pie — qui l'eût cru ? — fut accusé de trahir la cause de toute sa vie. On l'informa que quelqu'un s'était rendu à Rome pour mettre la Congrégation du Concile en garde contre le concile de la Rochelle, « organe d'un certain parti semi-gallican dont Mgr de Poitiers serait devenu le chef ! » La même lettre — elle est de Mgr Cousseau — nous apprend que « dans cet état de choses, le cardinal de Bordeaux avait dû intervenir auprès de S. E. le cardinal Antonelli pour justifier les décrets de cette assemblée ». Mgr Pie s'en émut peu. « Pitié que tout cela ! écrivait-il alors ; la Sacrée Congrégation est placée plus haut. »

Autre grief contre ces décrets et leur principal auteur : n'avaient-ils pas allégué en faveur de l'autorité du Souverain Pontife une parole de Charlemagne au concile de Tribur, en l'empruntant à Bossuet, au gallican Bossuet, et la corroborant de son autorité ! On rougit, pour les contradicteurs de Mgr Pie, de dire qu'ils le forcèrent à s'en justifier. Il ne put le faire sans ironie : « Il y a certains esprits qui voient le gallicanisme partout où le nom de Bossuet est proféré. Se figurent-ils que Rome, dans ces derniers temps, ait été atteinte d'une telle délicatesse nerveuse toute féminine, qu'elle ne puisse sans pamoison entendre prononcer le nom de ce grand homme ? » Il déclara que, quant à lui, « le nom, le génie, le savoir de Bossuet lui tenaient au cœur, et qu'il ne consentirait jamais à livrer aux adversaires du Saint-Siège le monopole de cette gloire de l'Eglise et de la France ».

Il écrivit donc à Rome. Dans une lettre ostensible, que Mgr de Ségur communiqua aux cardinaux, il expliqua le sens tout romain du concile, et surtout insista fortement et bravement en faveur de Saint-Sulpice. La disparition d'une si estimable Compagnie serait un désastre irréparable en France. Au contraire, la gagner à l'école romaine, ce serait gagner par elle plus de cinquante évêques, ses élèves ou

ses amis. Or c'est ce qu'avait cherché le concile de la Rochelle par ses ménagements. Il importait que Rome, dans son propre intérêt, n'infirmât en quoi que ce fût l'autorité d'un concile tenu par la province la plus romaine de France. Enfin, en venant à ses maladroits délateurs : « Il est vraiment bien fâcheux, dit-il, que les meilleures causes aient de ces dangereux amis. Je ne demande pas de rigueurs contre eux. Même je m'interposerais entre eux et la massue, si on voulait jamais s'en servir pour les écraser. Mais un peu de fêrule ne serait pas de trop, et leur enseignerait à mettre plus de circonspection dans un zèle qui paralyse en partie notre action pour l'avancement en France des doctrines romaines ».

Rome approuva le concile, et donna pleinement raison à l'Évêque de Poitiers. Saint-Sulpice s'empressa d'adresser au Pape ses protestations d'obéissance. Pie IX en prit occasion de faire connaître à cette Compagnie son désir de lui voir adopter le Bréviaire romain. Mgr de Ségur négocia à Rome cette affaire, que Mgr Pie pressait en même temps à Paris ; et l'auditeur de Rote put bientôt écrire à son ami de Poitiers : « Dieu soit béni, et vous aussi, mon cher Évêque ! Votre œuvre touchant Saint-Sulpice est terminée, le succès dépasse nos espérances, J'ai reçu la réponse de M. l'abbé Carrière, je vous l'envoie sous le sceau du secret. Cette réponse est parfaite. Saint-Sulpice va prendre immédiatement la liturgie romaine, à la solitude d'Issy et au séminaire central de Paris, et n'enseignera désormais aucun auteur qui ne soit approuvé par le Saint-Siège.... Que vous en semble ? Et notre bon Pape n'avait-il pas le droit de s'écrier : « E la Madonna chi l'ha fatto ? » Il m'a chargé, en attendant le Bref, d'envoyer à Saint-Sulpice ses meilleures bénédictions et ses sentiments de gratitude pour la joie qu'il lui avait causée, pouvant enfin appeler les prêtres de cette Compagnie : *gaudium meum et corona mea*. »

Un autre et puissant moyen de romaniser de plus en plus l'enseignement des clercs avait été suggéré au concile de

la Rochelle par Mgr Pie : c'était d'envoyer à Rome chaque année un certain nombre d'ecclésiastiques de la province de Bordeaux, pour y étudier au Collège romain, et « y sucer la pure doctrine aux mamelles mêmes de l'Eglise-mère ». Tels sont les termes d'une Lettre latine que lui-même avait adressée au Pape à cet effet. Le concile de la Rochelle s'associa à ce vœu très agréable à Pie IX. Le Séminaire français allait naître de là. Mgr Pie se disposa à y diriger une première colonie de Poitevins, en la recommandant à Mgr de Ségur, qui l'en entretenait ainsi par lettre du 24 octobre 1853 : « Si tous nos évêques étaient disposés pour cette fondation comme vous l'êtes, Monseigneur, ce serait trop beau, et le Pape serait trop content. Je crois réellement que cet asile régulier, tenu comme nos séminaires français, quoique avec un peu plus de latitude, pourra devenir, avec l'aide de Dieu et de saint Pierre, un puissant auxiliaire pour notre épiscopat, en lui fournissant des sujets spéciaux pour l'enseignement de la théologie dogmatique et morale et du droit ecclésiastique dans les séminaires... et le reste. Envoyez-nous donc, au commencement de novembre, les deux jeunes ecclésiastiques que vous avez eu la bonté de nous promettre ». — Les lettres suivantes témoignent de l'accueil que l'auditeur de Rote avait fait à ces deux jeunes fils de son illustre ami.

Nous venons de voir en quelle estime l'Evêque de Poitiers tenait les actes tout romains du dernier concile d'Amiens. Là siégeait un homme de savoir, de piété et distinction, Mgr de Salinis, avec lequel il avait vécu récemment, aux Eaux-Bonnes, dans une communauté vraiment fraternelle. Mgr de Salinis en avait profité pour l'inviter à la translation des reliques de sainte Théodosie, ou Theudosie, une martyre amiennoise, dont les Catacombes venaient de restituer les restes à sa ville natale. Mgr Pie accepta. Selon une de ses lettres, « le bien réel qui devait sortir de cette réunion, c'était une manifestation éclatante et une

expansion plus grande des doctrines romaines, dont les plus fermes appuis allaient se concerter aux pieds de la sainte martyre que Rome leur envoyait ».

Ce fut, en effet, une grande manifestation. Le jeudi 13 octobre 1853, Amiens vit réunis vingt-huit pontifes, presque tous dévoués aux mêmes doctrines. C'étaient les cardinaux archevêques de Reims, de Westminster, de Tours, L'archevêque de Dublin, primat d'Irlande et légat du Saint-Siège ; les archevêques de Sens, de Cambrai, de Bogota, de Tuam, de Babylone ; les évêques d'Amiens, du Mans, d'Arras, d'Autun, de Beauvais, de Versailles, de la Basse-Terre, de Soissons, d'Angoulême, de Namur, de Grand, de Tournay, de Bruges, de Lausanne et Genève ; l'ancien évêque d'Alger, les vicaires apostoliques de Siam, de Tahiti, l'évêque d'Adras in partibus. L'Eglise de France n'a pas eu, en ce siècle, que nous sachions, de réunion d'évêques plus imposante que celle-là. L'affluence des fidèles dans la cathédrale dépassa toute attente. Pour la première fois peut-être, depuis six cents ans, cet édifice gigantesque se trouva trop petit. Mgr Pie le disait : « Cité d'Amiens, tes aïeux ne furent que prévoyants ; et, s'ils ne t'avaient légué cette merveilleuse église, tes édiles eussent dû la créer pour la fête d'hier. Je me trompe, l'église d'hier, c'était la cité d'Amiens tout entière, transformée en un temple par le zèle pieux de ses enfants ».

Le cardinal Wisemann avait parlé le premier jour de la fête. Mgr Pie fut prié de parler le lendemain. Une inscription gravée sur une pierre de marbre avait été trouvée dans le tombeau de Theudosie, avec une fiole de son sang et autres indices de son martyre. AURELIÆ THEUDOSIÆ, BENIGNISSIMÆ ET INCOMPARABILI FEMINÆ. AURELIUS OPTATUS CONJUGI INNOCENTISSIMÆ. DEPOS. PR. KAL. DEC. NATA AMBIANA. B. M. F. ¹⁹. Chaque mot de cette inscription devint, sur les lèvres de Mgr Pie, non seulement l'éloge de

Theudosie, mais celui de la femme telle que l'Eglise la voulait au XIX^e siècle, bonne, charitable, austère, dévouée jusqu'au sacrifice, fidèle jusqu'au martyre. Et dans cette ancienne Theudosie gauloise, saluant des milliers de Theudosies françaises, ses imitatrices et émules, l'Évêque voulait que l'on s'écriât avec lui : « Seigneur, vous êtes juste dans vos voies, car, si splendide que soit la fête, elle n'est que digne de l'héroïne ; le ciel n'a rien fait de trop : bené merenti fecit ».

Ce n'était pas Mgr Pie qui pouvait oublier de donner à cette réunion sa signification et sa portée toute romaine. « Pour vous, Messieurs et mes Pères, disait-il en terminant, votre réunion ici et aujourd'hui n'aura pas été sans objet. Cette Gauloise qui, la première, il y a seize siècles, franchissait les Alpes pour aller chercher la foi à sa source, voici qu'une seconde fois les Alpes se sont abaissées sous ses pas, et que Rome nous la renvoie, comme un présent d'amour, dans un temps où, par le concours de mille circonstances diverses, les évêques de France ont appris, plus que jamais, le chemin qui conduit à Rome. Oui, Messieurs et mes Pères, cette Théodosie, gauloise et romaine, romaine et française, c'est le symbole de l'embrassement séculaire et non interrompu de l'Eglise de Rome et de l'Eglise des Gaules, de la fille et de la mère ; et c'est aussi le baiser de paix et d'amour de notre bien-aimé pape Pie IX à la France d'aujourd'hui, sa fille de prédilection, et en particulier à la cité religieuse d'Amiens et à son illustre Pontife. Béni soit donc le Seigneur qui nous a tous rassemblés ici ! Les princes de l'Eglise et les évêques de toutes les nations qui sont venus se joindre à nous pourront dire partout ce que le monde sait depuis longtemps, que nulle part plus qu'en France les prêtres ne sont unis entre eux et à leur Chef, qui est aussi leur Père. »

Il y avait eu dans ce discours une part d'inspiration, car ce chef-d'œuvre n'avait été arraché à l'Evêque qu'à

l'extrémité, et par l'aimable violence de Mgr d'Amiens. Ce prélat le lui rappelait ainsi familièrement : « C'est à Dieu seul, Monseigneur, lui écrivait-il, que nous devons rapporter cette merveilleuse manifestation religieuse, et dans son ensemble et dans toutes ses circonstances. Il est bon de vous dire cela, pour vous aider à vous défendre de tous les sentiments humains, auxquels, comme homme, vous pouvez être exposé, en pensant aux paroles que vous avez fait entendre dans cette occasion. Vous n'êtes pour rien dans ce discours, le plus ravissant qui ait été prononcé depuis bien longtemps. Rappelez-vous que vous n'en aviez pas écrit le premier mot en venant à Amiens ; que, lorsque je vous demandai de prêcher, vous accueillîtes ma prière de la manière la plus maussade. C'est Dieu et sainte Theudosie qui vous ont inspiré, comme ils auraient inspiré le dernier vicaire d'Amiens, si les convenances m'avaient permis de le faire parler devant cette assemblée de vingt-huit princes de l'Eglise. »

La réunion d'Amiens avait lié Mgr Pie avec deux hommes supérieurs, dont l'un était une gloire et l'autre une espérance de la cause romaine. Le premier était le cardinal Wisemann, que l'Evêque de Poitiers accompagna jusqu'à Paris, et avec lequel il entretint dès lors une fidèle correspondance sur les intérêts généraux de l'Eglise. Le second était l'abbé Gerbet, vicaire général d'Amiens, âme mystique et poétique, en qui revivait l'attachement au Saint-Siège aussi bien que la grâce littéraire de Fénelon. Le discours de Mgr Pie avait célébré en lui « le chantage éloquent et pieux de Rome et des catacombes, dont la plume était chérie de tous les amis de l'Eglise ».

Moins de trois mois après, l'abbé Gerbet, nommé évêque de Perpignan, invitait à son sacre celui que sainte Theudosie lui avait appris à admirer et à aimer. « Ce qui me rassure, lui disait-il, au milieu des craintes que me fait éprouver le fardeau de l'épiscopat, c'est que ma nomination est approuvée par les prélats les plus attachés

au Saint-Siège. Vous êtes dans leurs rangs, Monseigneur, et, quoique jeune, vous y occupez une des premières places. Votre suffrage est un grand encouragement pour moi. Permettez-moi d'ajouter que votre affection, j'espère dire plus tard votre amitié, m'est aussi douce que votre autorité est rassurante. Elle sera pour moi une consolation bien sentie parmi d'inévitables peines. Je sais qu'il n'y a rien de plus élevé que votre esprit, si ce n'est votre cœur. L'un est aussi plein de bonté que l'autre de lumières. Votre Grandeur me soutiendra par ses sympathies comme par ses conseils. »

Les rangs de l'école romaine se serraient donc de plus en plus. Ses doctrines se formulaient et se proclamaient hautement. Parmi les inscriptions composées pour la châsse de sainte Theudosie, et qui devaient marquer le millésime de cette translation de ses reliques, on distinguait celle-ci dont l'abbé Combalot avait fait le commentaire : « Suprema, infallibilis et irreformabilis Summi Pontificis auctoritas suaviter et fortiter vincens, imperans, regnans : la suprême, infaillible et irréformable autorité du Souverain Pontife, doucement et fortement triomphant, commandant, régnant ». C'était donc bien le triomphe des doctrines romaines que cette solennité ; la châsse de Theudosie en devait être le trophée, le discours de Mgr Pie en avait été l'hymne.

Cette fête et cette réunion en préparaient une autre : celle que, peu après, Pie IX convoqua autour de lui, pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, et dans laquelle le Pape allait faire acte solennel de cette infaillibilité, qui n'aurait plus à attendre que sa définition.

Mgr Pie sentait la gravité de cet acte. Dans un beau mandement du 1er octobre 1854, il déclara que l'heure était venue pour l'épiscopat et pour tous les fidèles, de ne faire qu'un avec leur Chef pour l'affirmation de ce point de doctrine. « Nous sommes les ruisseaux, et Pierre est à la

source. Les eaux que nous vous transmettons ne sont salutaires qu'à la condition de rester telles que la source nous les transmet. Si jamais une syllabe tombait de nos lèvres en désaccord avec la voix de Pierre, vous devriez, mes frères, corriger et réformer notre parole d'après la sienne, parce qu'il est dans la vérité, et qu'il enseigne la voie de Dieu dans la vérité. »

Les évêques de la catholicité prirent donc le chemin de Rome, pour y voir se lever cette grande lumière. On pressait Mgr Pie de s'y rendre, comme un des représentants les plus autorisés de l'épiscopat romain dans l'Eglise de France. C'étaient, outre des chefs d'Ordres religieux, outre des théologiens et plusieurs princes de l'Eglise, le cardinal Wisemann qui se souvenait d'Amiens et qui voulait revoir celui qui y avait été la grande voix de ces fêtes : « Il faut, lui disait-il, que la France se montre ouvertement avec Rome dans la question présente. J'ai parlé au Saint-Père des sentiments de Votre Grandeur ; je suis dans l'espérance de vous embrasser à Rome. »

On voulait opposer la présence, la parole, le prestige de Mgr Pie à ceux d'une autre école qui s'appropriait à y produire ses chefs avec éclat. On lui écrivait dans ce sens, de Rome même. Mais l'Evêque de Poitiers ne voulait pas d'autre triomphe que celui de l'Eglise. Il répondit « qu'il était d'esprit et de cœur avec ses frères réunis, mais qu'il ne serait prêt à faire ce voyage qu'en octobre 1855 ». — « Si alors ? reprenait-il ; car le monde est si agité ! Je crois au remaniement de la carte, mais par le doigt de Dieu dont le grand ministre est le temps et la guerre. »

Le jour même où Pie IX proclamait à Rome la définition du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, Mgr Pie était dans sa chaire de Poitiers. Il y prononça une homélie qui est un splendide monument de doctrine élevé à la gloire de la Mère de Dieu. « Peut-être, disait le pontife, peut-être à l'heure qu'il est, cette croyance générale de l'Eglise est-elle devenue sa foi expresse et définie. Et si ce grand acte

de l'autorité de l'Eglise est consommé ; si Pierre, entouré de ses frères venus des quatre vents et de toutes les extrémités du monde, a prononcé sa sentence, préparée par le travail et l'enfantement de tant de siècles, amenée par la marche mystérieuse et par le développement providentiel des choses, c'est-à-dire par la volonté de Celui qui a promis d'être avec son Eglise tous les jours jusqu'à la fin des temps, nous avons hâte de vous assurer, Nos Très Chers Frères, que nous n'en éprouvons aucun embarras en face des adversaires de notre sainte religion. »

Partant de là, il s'adressait à ces adversaires ; et à ceux qui autrefois avaient prétendu montrer comment les dogmes finissent, il montrait aujourd'hui comment les dogmes commencent. C'était une belle thèse sur le développement progressif de la doctrine révélée. Il en saluait l'éclatante manifestation avec allégresse ; et, selon sa coutume de faire saisir la vérité à l'aide d'images empruntées aux actualités présentes, faisant allusion à la récente découverte d'une planète par M. Le Verrier, dont il devint l'ami : « Qu'un astronome, dit-il, parvienne, par la persévérance de ses investigations, à démontrer l'existence d'une étoile longtemps soupçonnée, quelquefois entrevue, cette découverte devient l'événement d'une époque ; les corps savants s'empressent d'admettre l'heureux inventeur dans leur sein ; le monarque l'introduit dans le sénat de la nation, et tous ceux qui ne sont pas envieux applaudiront à cette juste distinction... Mais, Nos Très Chers Frères, cette autre étoile, Marie, cette étoile du ciel des cieux, dont la merveilleuse configuration a été l'objet de tant d'études, je ne puis apprendre sans tressaillir que toute hésitation est désormais impossible au sujet d'une ombre d'une tache que quelques-uns avaient voulu y apercevoir ; et je ne puis dissimuler ma joie quand une autorité irréfragable me déclare qu'en cet astre tout est lumière, et que rien n'y est ténèbres. Cela ne vous touche pas, mon frère, parce que vous êtes de la terre, de terrâ terrenus. Pour moi, qui suis

du ciel, de cælo cælestis, j'ai d'autres aspirations, d'autres pensées, d'autres amours, qui me mettent en rapport avec des réalités invisibles et plus hautes, qui sont les choses du ciel. »

Mgr Pie espéra que ce 8 décembre 1854, qui avait été une si grande journée pour Marie, pour l'Eglise, pour le Saint-Siège romain, serait aussi un grand jour pour le monde et la France. « Voici, écrivait-il à un de ses amis, voici finir une année bien grosse de fautes en tout genre : ce qui peut faire craindre que celle qui commence ne soit pas moins grosse de châtiments. Heureusement la très sainte Vierge est comme forcée de faire tourner ces châtiments au profit de l'Eglise, qui vient d'affronter tant d'outrages pour augmenter sa gloire. »

L'Evêque voulut qu'un monument domestique consacrat le souvenir de cet événement. La veille même de la fête de la définition du dogme par Pie IX, il posa la première pierre d'une chapelle dédiée à Marie, sous ce vocable de l'Immaculée Conception, dans sa campagne de Mauroc. « Ce temple modeste, disait-il, sera le mémorial d'un grand acte. Nous en avons posé la première pierre dans la solennité même de la définition de la Conception immaculée, et il sera à nos yeux comme une médaille d'un jour à jamais illustré dans les fastes du culte de Marie. »

Cependant dans la seconde ville du diocèse, à Niort, un autre monument, un monument vivant, s'élevait, au même jour, en l'honneur de l'Immaculée, dans une Congrégation qui en prenait le nom. Dès 1850, lors de sa première visite à Niort, le 3 février, l'attention de l'Evêque de Poitiers avait été attirée très spécialement sur quatre jeunes chrétiennes dirigeant une humble école de plus de trois cents enfants pauvres. Il les avait recommandées à M. l'abbé Taury, archiprêtre de Niort. « Dieu a des vues sur ces dignes filles, tenez-les bien dans l'humilité », lui avait-il dit. On les appelait alors les filles de la Providence ; bientôt elles résolurent de se consacrer à Dieu. C'était un fruit qui

mûrissait pour la Vierge Marie. Le grand jour du 8 décembre 1854 fut celui que l'Evêque choisit pour leur première vêtue. Il leur donna le nom de Sœurs de l'Immaculée-Conception de Marie. Il vit grandir ce petit arbre qu'il avait planté : plus de cent cinquante Religieuses s'abritent aujourd'hui sous ses branches. « Le nom que vous portez, leur répétait-il souvent, vous impose de grandes et belles obligations ! » Un des derniers actes du Cardinal de Poitiers fut d'obtenir de Rome l'approbation de leurs Règles.

Poitiers était impatient de solenniser les fêtes de la promulgation du dogme de Marie conçue sans péché. Mgr Pie attendit d'avoir reçu les lettres authentiques de Rome. « A d'autres, disait-il, de faire comme saint Jean et de courir plus vite que Pierre, dans un bel élan d'amour. Quant à nous, imitant saint Jean d'une autre manière, nous attendrons docilement, au pied du monument, que Pierre nous ait prévenu pour entrer à sa suite, et promulguer après lui la grande joie qui nous sera annoncée par lui. »

Les fêtes de Poitiers furent splendides. Parmi les décorations qui remplissaient les rues, partout on lisait inscrit le mot Credo. Au retour de la procession, toutes les voix chantèrent le symbole de Nicée, et quand on en fut venu à cet article : « Je crois en l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique », l'assistance tomba spontanément à genoux. L'Evêque reconnut là son peuple : « Le jour où notre antique cité rajeunit son aspect séculaire sous des ornements de fête, disait l'Evêque, le jour où Poitiers sort de son silence pour glorifier la Vierge Marie, c'est le fond même des âmes qui se met à découvert ».

Disons en terminant que ce fut pour Mgr Pie une dernière joie d'être appelé, peu après, le 31 mai 1855, à aller célébrer le même triomphe de Marie à Notre-Dame de Chartres, dont le couronnement avait attiré un grand concours de fidèles de la France entière. En présence de Mgr de Montais, de Mgr Regnault, de l'archevêque de Paris

et des évêques de Blois, de Versailles, du Mans, Mgr de Poitiers prononça le discours. C'était la première fois qu'il montait dans cette chaire depuis la démission de Mgr de Montais. Il le félicita d'avoir obtenu enfin la consolation de voir Marie couronnée dans le temple où il avait reçu des marques si multipliées de sa protection. « Il nous en souvient, lui dit-il, lorsque notre respectueuse tendresse se permettait d'applaudir à vos anciennes luttes, si nobles, si apostoliques, et dans lesquelles nous admirions à la fois l'intrépide fermeté d'un évêque et la franchise loyale d'un chevalier, vous nous répondiez, avec l'accent d'une modestie convaincue, qu'il n'en fallait pas attribuer le mérite à vous, mais à votre chaire, à votre siège ; et nous avons lu avec attendrissement cette page récente où de toutes les gloires d'un épiscopat qui appartient déjà à l'histoire, vous ne vous réservez que celle d'avoir été, pendant trente ans, comme l'aumônier et le chapelain de l'auguste Vierge. Accueillez en ce moment, ô mon Père, ce nouveau tribut de ma piété filiale, qui, en tombant de mes lèvres fatiguées, n'arrive pas jusqu'à vous, je le crains, avec toute la chaleur dont mon cœur voudrait l'animer. »

Le vieillard pleurait. « Quant aux paroles que vous m'avez destinées, mon cher Seigneur, lui écrivait-il ensuite, je n'ai pu les entendre sans être fort touché et sans verser quelques larmes que j'ai cachées comme j'ai pu. Vous avez sans doute exagéré mon mérite. Mais c'est une preuve de la bonté de votre cœur qui a fort touché le mien, quoiqu'une belle âme comme la vôtre soit fort sujette à ces exagérations. »

On remarqua beaucoup dans cette réunion la présence de Mgr Sibour, archevêque de Paris, qui venait cimenter solennellement la paix faite précédemment avec le vénérable Mgr de Montais. Le prédicateur, en saluant en lui « le pontife de la grande cité qui préside aux destinées temporelles de la France », ne manqua pas de le remercier « d'être venu resserrer le lien séculaire qui unissait l'Église

de Notre-Dame de Chartres à l'Eglise de Paris ». On comprit de quelle autre union plus particulière il s'agissait encore. C'était bien à Mgr Pie qu'il appartenait de joindre ainsi les mains de ces deux évêques entre les mains de Marie, en attendant que bientôt Dieu les unît autrement par un lien éternel, en les appelant le même jour à paraître devant Lui.

Cette fête chartraine voyait s'accomplir un vœu qui avait été celui de toute la vie de Mgr Pie, comme de son cher M. Lecomte : Notre-Dame de sous-terre était rendue au culte. Le prédicateur en fit justement honneur à Mgr Regnault : « Enfin, Monseigneur, vous avez été inspiré de la rouvrir, cette église souterraine. L'autel du sacrifice a été relevé en ce même lieu où tout ce que le sacerdoce français a eu de plus éminent est venu célébrer la messe de la bienheureuse Vierge. J'ose le prédire : Chartres redeviendra, plus que jamais, le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde. Levez-vous donc, et portez à cette statue révérée la couronne que le Siège apostolique lui décerne, et qui sera le complément de cette grande restauration. Venez, ô Marie, venez, vous serez couronnée : Veni, coronaberis ! »

CHAPITRE VIII.

CÉSARISME ET LIBÉRALISME.

LA GUERRE D'ORIENT ; PREMIÈRES ALARMES DE L'ÉGLISE. — LE LIBÉRALISME DOCTRINAL A L'ACADÉMIE : REMONTRANCE DE L'ÉVÊQUE. — LA PREMIÈRE LETTRE SYNODALE SUR LES ERREURS DU TEMPS. — PLAINTÉ DU MINISTRE DES CULTES. — RÉPONSE DE L'ÉVÊQUE. — AUDIENCE AUX TUILERIES. — L'ENTRETIEN AVEC L'EMPEREUR. — DÉPART POUR ROME.

(1853-1855.)

L'Empire et le sacerdoce allaient entrer bientôt dans ce conflit de tous les temps, qui n'est autre chose que la lutte de la cité des hommes contre la cité de Dieu. Mgr Pie l'avait déjà pressenti et prédit. Il en reconnut le premier symptôme dans l'importance significative que la France et l'Angleterre venaient d'attribuer soudainement au Piémont, en admettant ce petit Etat dès lors inquiétant pour l'Église, à l'honneur de leur alliance militaire et politique dans la guerre d'Orient. C'était le 28 mars 1853 que cette guerre avait été déclarée. Maintenant nos flottes victorieuses mouillaient devant Sébastopol, et les regards de toute l'Europe se tournaient vers ces rivages déjà remplis de notre gloire.

Dom Guéranger, très ébloui par cette expédition, qu'il espérait voir tourner au profit de la foi, écrivit, le 31 décembre, à l'Evêque de Poitiers, qu'il fallait faire un

mandement en faveur de cette croisade. C'est ainsi qu'il l'appelait : « Je le désire bien vivement, et j'attends de votre part un vrai coup de canon. Pensez-y donc, mon cher Seigneur. L'intention providentielle de cette guerre est de christianiser l'Asie et de catholiciser l'Europe. Mais il faut devancer et préparer ces événements, en en donnant la clef. Vous pouvez faire cela, et vous le devez. »

Mgr de Poitiers, moins séduit par ce mirage oriental, se contenta de répondre : « J'y réfléchirai ; et je vais prier, et faire prier pour cela ». La courte circulaire qu'il envoya sur ce sujet à ses prêtres se borna à ordonner des prières publiques, « se réservant, disait-il, d'adresser plus tard et à tête reposée une pastorale aux fidèles ». En attendant, il étudiait l'attitude du Pape, épiait un mot de ses lèvres, un signe de ses yeux. « Je remarque que le Pape diffère d'adresser l'Encyclique et de prononcer l'allocution annoncées. Priez pour moi, mon cher Père. »

Quatre mois après, Dom Guéranger sollicitait encore ce qu'il appelait maintenant une solennelle homélie ad populum Pictaviensem : « Il est important que le peuple chrétien apprenne de son Evêque la manière dont il doit juger les événements contemporains, des que l'Eglise y est mêlée. Et votre parole, grâce à Dieu, s'étend au delà de votre diocèse ». Le Pape, cette fois, venait bien de parler ; mais son Encyclique, concernant le Jubilé, ne contenait pas un mot sur cette expédition. On eût dit que « le Saint-Siège ne voulait pas rompre avec sa politique séculaire d'hostilité aux Turcs, et de ménagement envers le schisme grec ». C'était la remarque de Mgr Pie : « Nous aurons, ajoutait-il, d'ici à quelque temps, des révélations inattendues à cet égard ».

Les révélations qui déjà se faisaient jour dans l'esprit expectant et clairvoyant de l'Evêque, c'est que la place faite au Piémont dans les rangs des grandes puissances belligérantes n'était pas sans cacher quelque dessein en faveur de l'agrandissement de cet ambitieux Etat, aux

dépens de ses voisins, et spécialement de l'un d'eux ; c'est que le profit de cette guerre n'en reviendrait ni à la paix européenne, ni à la civilisation chrétienne de l'Orient, ni à la force et à la sécurité de la France, mais à une tentative d'unité italienne ; c'est que, finalement, ce n'étaient pas les intérêts de l'Eglise que cette guerre allait servir, mais uniquement ceux de la Révolution, faisant cause commune avec l'irrégion.

C'est pourquoi, tandis que tant de battements de mains, que tant de battements de cœurs, même de cœurs catholiques, accompagnaient les trois drapeaux unis sur le Bosphore et au rivage de la Crimée, la Lettre pastorale de Mgr Pie fut plus que circonspecte. Elle s'en référa simplement au Pape pour le jugement qu'il convenait de porter sur cette affaire : « C'est, disait Mgr Pie, la seule autorité placée dans une région assez haute et assez sereine pour dominer tous les aspects particuliers et n'envisager les choses qu'au point de vue de l'œil de Dieu lui-même ».

C'était encore le Pape, et le Pape seul, pour lequel ce mandement demandait de s'inquiéter et de prier. « Pénétrés de ces sentiments, nous adresserons chaque jour nos prières au Pasteur invisible de l'Eglise, Jésus-Christ, afin que, dans un moment si solennel et si décisif, et en face d'éventualités dont la portée est incalculable, il couvre de son assistance plus particulière le pieux et digne Pontife qu'il a préposé au soin de la chrétienté entière, et au gouvernement spirituel de l'Orient comme de l'Occident. Puisse le résultat définitif des longues luttes qui se préparent se résumer, avant la fin du siècle, dans ces deux lignes : l'Asie devenue chrétienne par le concours de toutes les puissances de l'Europe, redevenues elles-mêmes catholiques sous le sceptre religieux des successeurs de Pierre. »

Ces pages, où la défiance se lisait entre les lignes, ne furent pas du goût du gouvernement. Mgr Pie disait dans

une lettre à Mgr l'évêque de Montauban : « Si vous avez eu sous les yeux ma circulaire ordonnant des prières pour les nécessités publiques, Votre Grandeur comprendra qu'elle ait été l'objet des plus grandes colères du ministre et même d'un personnage plus élevé, en même temps qu'elle a été bannie des colonnes du Moniteur ».

Mais où les prévisions et les appréhensions de l'homme de l'Eglise se montrent à découvert, c'est dans ces paroles d'un discours prononcé, à Bordeaux, le jour de la fête de saint Pierre ès liens, le 1^{er} août 1854 : « Mes frères, l'affinité de saint Pierre et de la croix n'est pas à la veille de finir. Il est vrai qu'aujourd'hui, grâce aux armes de la France, Pierre n'est pas prisonnier, il n'est plus exilé. Si des soldats veillent encore autour de sa demeure, c'est pour protéger sa liberté. La France catholique a été cet ange de lumière qui a apparu à Pierre et qui lui a dit : Levez-vous promptement, ceignez-vous librement de votre ceinture de voyage, et suivez-moi ! Mais que cependant nos prières ne se ralentissent point ; car voici que les plus grands intérêts de l'Eglise et du monde entier sont mis en question de toutes parts, sans que nous puissions être suffisamment rassurés ni sur les lumières, ni sur les intentions et les volontés des hommes. »

Plus précises, et plus alarmantes encore étaient les paroles suivantes : « Ne nous laissons pas aller à une fausse sécurité. De sombres nuages chargent encore l'horizon. J'entends partir du pied des Alpes des paroles de menace, qui ne sont pas sans écho de l'autre côté. On dirait que des complots se trament, que des iniquités se préparent. J'aperçois, dans un avenir prochain, de terribles tempêtes, d'effroyables ébranlements. Encore une fois, prions pour l'Eglise et pour le Pape, car, selon la doctrine d'un Saint dont on peut être parent sans en avoir l'esprit : « L'Eglise et le Pape, c'est tout un. » — M. de Cavour se glorifiait d'être de la famille de saint François de Sales !

Voilà la guerre que redoutait l'Evêque de Poitiers, et qu'il voyait venir : la guerre au Pape et à l'Eglise. Nous ne pensons pas que personne, dans l'épiscopat français, ait donné avant lui l'éveil sur ces périls, et fait entendre aussi matin le premier cri d'alarme.

A côté du césarisme qui menaçait l'Eglise dans sa sécurité, Mgr Pie voyait grandir, à l'encontre de la vérité, un esprit de libéralisme, déjà dénoncé par lui, et qui, non content d'entourer l'erreur de ses respects et de la couvrir de ses ménagements, lui décernait aujourd'hui des honneurs publics et de solennelles glorifications. Mgr Pie dénonça le mal, en lui déclarant ouvertement une guerre, où il allait trouver en face de lui des adversaires, qui ne désarmeront plus.

L'Académie française, dans sa séance du 24 août 1854, avait partagé son « prix annuel pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs », entre deux livres de provenance et d'esprit fort différents : La Connaissance de Dieu de M. l'abbé Gratry, et le livre déiste de M. Jules Simon sur le Devoir. Ce pied d'égalité entre la doctrine chrétienne et la philosophie rationaliste avait paru à l'Evêque, et à beaucoup d'autres avec lui, une injure pour la religion, un amoindrissement du droit de la vérité, un encouragement pour l'incrédulité, un acheminement à la tolérance doctrinale et à l'indifférentisme universel. Était-ce exagéré ? Il ne le semble pas. « On ne peut nier, expliquait-il à ses prêtres plus tard, que tout appoint nouveau donné à l'éclectisme, à l'indifférentisme, prend une singulière gravité dans un siècle déjà si enclin à traiter toutes les religions, toutes les croyances sur un pied d'égalité, et à étaler l'une à côté de l'autre toutes les doctrines les plus contraires, comme on expose les produits les plus divers de l'industrie. De tels faits ont beaucoup plus de portée encore que les théories, et ils sont de nature à achever le renversement du sens chrétien, déjà si profondément altéré parmi nous. » Aussi bien, la séduction devait être ici d'autant plus dangereuse

que l'Académie française possédait dans son sein, et appelait encore chaque jour à y entrer, des catholiques éminents, dont le nom et le suffrage semblaient, aux yeux des fidèles, revêtir d'une sorte de consécration cette alliance des ténèbres avec la lumière. A quelles illusions ne pouvait-elle pas conduire ? Mgr Pie, crut de son devoir de pousser le cri d'alarme : « Nous fûmes donc, continue-t-il, péniblement affecté de ce chaos d'éloges et de ce pêle-mêle de récompenses, qui consacrait le chaos et le pêle-mêle des principes, et notre sollicitude pour la pureté de la doctrine nous obligea de parler ».

Il parla en effet. Une Lettre pastorale, du 1er octobre 1854, contenait cette remontrance et cet avertissement : « D'illustres compagnies, satisfaites d'elles-mêmes, pourvu qu'elles aient laissé poindre leur opposition aux pouvoirs terrestres, s'appliquent à observer d'ailleurs la neutralité entre le parti de Dieu et le parti du mal. Par de soigneuses combinaisons, retenues d'un régime malheureux que Dieu a châtié de son fouet vengeur, on trouve le correctif diligemment placé à côté de tout suffrage dont pourrait s'effaroucher l'impiété. La philosophie chrétienne, qui montre de son doigt le chemin du ciel, reçoit la couronne ex æquo avec la morale naturaliste qui n'aboutit qu'à ces « vertus dont l'enfer est plein », — le mot est de Bossuet, — vertus, hélas ! scandaleusement louées sur des tombes où l'homme de foi ne devrait porter que des larmes inconsolables. »

C'est à l'éloge de Lamennais que cette dernière ligne faisait allusion.

Mgr Pie continuait : « Par une progression naturelle, et qui n'a rien de rassurant, l'éclectisme en action a pris la place de l'éclectisme doctrinal ; et le scepticisme pratique apporte son appoint aux théories qui l'ont préparé. On dirait que de toutes parts, et avec le concours involontaire de quelques-uns des apôtres mêmes du christianisme, c'est un parti pris de donner un démenti à l'Évangile, et de

tromper la conscience publique par une confusion et un pêle-mêle plus funestes peut-être que l'incrédulité affichée ».

Ces lignes firent explosion au sein de l'Académie et autour d'elle, parmi ceux qui en étaient, et ceux qui voulaient en être. Les libéraux catholiques se reconnurent visés et se sentirent atteints. Bientôt après, le 9 novembre, la réception solennelle de Mgr Dupanloup dans ce grand corps littéraire leur fournit l'occasion de prendre leur revanche contre un autre évêque. Le Correspondant se chargea de l'exécution. S'armant des palmes académiques de l'évêque d'Orléans pour en flageller l'Evêque de Poitiers, M. Charles Lenormant, directeur de ce recueil, dans un compte rendu de cette mémorable séance, fit tourner l'éloge de l'un en une sévère leçon pour l'autre : « La charité chrétienne, s'exprimant par la politesse française, disait-il, n'a jamais tenu un plus parfait langage. Et c'est une leçon, — nous ne craignons pas de le dire, car la conséquence est grave — c'est une leçon de bonne éducation que Monseigneur d'Orléans a donnée à ceux qui se persuadent que le zèle suffit à tout, et qu'il n'y a pas d'inconvénient à blesser les sentiments ou à choquer la délicatesse, pourvu qu'on ait pour objet la plus grande gloire de Dieu et le triomphe de la vérité ».

Ce préambule amenait le nom de Mgr Pie : « Est-il possible que Monseigneur l'Evêque de Poitiers ait trouvé, dans le sujet des prix de l'Académie, des paroles de blâme sévère contre l'Académie, et cela au moment même où s'accomplissait au sein de cette société la victoire de la vérité religieuse ?... C'est une erreur déplorable que de dire que le P. Gratry et M. Jules Simon ont été couronnés ex æquo, quoiqu'ils aient partagé le prix et obtenu une égale somme d'argent. L'Académie a manifesté hautement sa préférence pour une philosophie appuyée sur la religion ; et elle a récompensé dans M. Jules Simon une morale très pure et tout à fait chrétienne. La morale cesserait-elle

d'être bonne, parce qu'il lui manque la base de la foi ? L'Académie n'est pas un concile ; elle pouvait donc rendre la première moitié de sa sentence sans s'occuper de la seconde ; et l'on n'aurait de reproches à lui faire que si, pour me servir des expressions de Monseigneur de Poitiers, elle avait couronné un ouvrage de morale naturaliste. — Et qui donc approuverait le zèle assez imprudent pour venir troubler, par d'amères critiques et des défiances injustes, les hésitations et le travail qui précède et mûrit, chez plusieurs des hommes de l'Académie, de grandes résolutions dont le fruit est de revenir à la pratique religieuse ? »

Les amis de Mgr Pie, parmi lesquels Dom Pitra, furent les premiers à s'émouvoir de cette sortie contre lui. L'illustre religieux s'étonnait qu'une école, naguère si scandalisée de voir discuter par la presse catholique une Lettre à des professeurs sur les auteurs classiques, se fît aujourd'hui le censeur de l'Instruction pastorale d'un évêque à ses diocésains, sur un sujet qui était bien autrement du for ecclésiastique. Profitant de ses anciennes relations d'érudit avec M. Lenormant, Dom Pitra s'efforça de lui faire entendre d'abord combien il y avait d'inconséquence dans cette conduite et de haute inconvenance dans cette invective. Et puis, était-il bien sûr, en se prononçant ainsi, de ne pas se constituer juge d'une question de foi ? Était-il bien sûr de ce qu'il appelait « la morale très pure et très chrétienne » du livre de M. Simon ? Était-il bien sûr que Mgr de Poitiers n'avait pas raison de trouver le naturalisme soit ici, soit dans tels autres écrits émanant du sein de l'Institut, qu'il lui remettait sous les yeux ? « Mais vous, Monsieur, vous êtes chrétien ; et je conçois votre joie lorsqu'une heure plus sereine vient vous consoler des humiliations que l'Eglise a subies au palais Mazarin, et que vous entrevoyez des retours et des réactions qui promettent, croyez-vous, un avenir meilleur. Mais puis-je cependant concevoir votre étonnement de ce qu'un Evêque,

au courant de tout, s'afflige même alors que vous vous réjouissez !...Ne demandez pas surtout, je vous en conjure, Monsieur, une transaction du genre de celles que vous proposez, au successeur de saint Hilaire ; à aucun prix, il n'y souscrirait. Cent fois plutôt il s'attirerait encore les reproches de zèle imprudent, d'amère critique, de défiance injuste, qui couronnent la mercuriale académique que vous lui décernez. »

A cette lecture, M. Lenormant, se rappelant sans doute le sort de l'Univers, commença à craindre quelque rigueur pareille pour le Correspondant : « Il est possible, mon Révérend Père, répondit-il sur un ton de victime résignée, que vous exagériez les inconvénients de mon langage ; il est possible aussi que vous ayez raison. Si j'ai tort, le coup qui me sera porté me réduira au silence. Dans la presse catholique je ne suis qu'un volontaire. Si mes services ne sont pas agréés, je retournerai à mes études, et il en sera du maintien de la modération dans la presse catholique ce qu'il plaira à Dieu. »

Il s'effrayait en vain : il n'avait pas de coup à craindre de la main de Mgr Pie. L'Evêque savait d'ailleurs reconnaître dans M. Lenormant un parfait homme de bien et un homme de foi ; il ne pouvait oublier en particulier comment jadis, professeur d'histoire à la Sorbonne, il avait su porter témoignage de cette foi, et souffrir persécution pour une si belle cause. Ce fut dans ces sentiments qu'il lui écrivit le 29 novembre ; et le digne publiciste put constater de quel côté se trouvait réellement cette modération dont il faisait honneur à ses seuls amis, quand il reçut cette lettre aussi clémentine que ferme de l'Evêque de Poitiers : « Monsieur, on me parle de tous côtés d'un article du Correspondant, dans lequel vous vous occuperiez de moi. Je n'ai pas l'avantage de recevoir ce Recueil où j'ai lu seulement, depuis deux ou trois ans, quelques articles, dont les uns m'ont paru excellents, et dont quelques autres m'ont moins

satisfait. J'espère n'être pas désobligeant pour vous, Monsieur, en vous priant de me faire parvenir cette pièce.

« Les lettres que je reçois de quelques-uns de mes vénérables collègues me font supposer que vous attaquez le jugement même que j'ai porté sur l'œuvre de M. Simon auquel vous délivrez un certificat de morale chrétienne. Je dois vous dire que le livre de M. Jules Simon a été lu et annoté par moi dans le cours de cet été, et que l'approbation donnée par l'Académie à un tel écrit m'a paru chose si grave que j'ai dû faire entendre ma voix de pasteur chargé de veiller à la pureté de la doctrine. Il est vrai, j'ai dix autres livres et articles de ce genre sur ma table ; j'ai négligé de les signaler parce qu'ils ne se présentaient pas au public sous un patronage tel que celui du premier corps littéraire de la nation. Et si je m'étais servi du pluriel, par rapport à « d'illustres assemblées », c'est que l'Académie française n'est pas la seule compagnie savante qui ait besoin, en ce moment, d'être avertie par les juges de la foi. Peut-être, Monsieur, aurais-je droit à ce que vous me sachiez, en particulier, quelque gré de ma modération.

« Mon mandement pastoral a été publié le 1^{er} octobre dernier ; et ce n'est pas ma faute si de nouveaux incidents sont venus rajeunir son à-propos, et si, au milieu de ce qu'on se plaît à appeler les triomphes de la religion, la sainte cause de la vérité a reçu de nouvelles blessures, qui me donnent lieu, ainsi qu'à plusieurs de mes vénérables frères, de ne regretter aucunement la juste sévérité de ma parole.

« Evêque d'une ville qui n'est pas tout à fait en dehors du mouvement des lettres et des sciences, j'ai des obligations particulières à remplir envers une jeunesse que je ne dois pas laisser égarer par une fausse direction. C'est donc avec l'autorité que je tiens de Dieu, que je m'adresse aux âmes qui me sont confiées. Et si je fais bon marché de la prétention que pourraient avoir à l'inviolabilité certains

écrits de polémique plus profane que sacrée, j'ajoute que je ne connais d'autre juge que le Saint-Siège, et d'autres conseillers, que mes vénérables frères dans l'épiscopat, lorsque je parle du haut de la chaire où j'ai l'honneur très immérité de siéger après saint Hilaire, et la longue série de ses successeurs.

« Vous avez, Monsieur, rendu des services à la religion. Si ce titre acquis à la gratitude de tous les membres de la hiérarchie ne suffit pas cependant à vous placer au-dessus d'elle, croyez que, pour ma part, et précisément parce que c'est moi-même qui suis en cause, je serai en cette circonstance le plus indulgent de vos contradicteurs. »

Tant de grandeur et d'autorité jointe à tant de respect obtinrent les excuses de M. Lenormant. A l'envoi de l'exemplaire du Correspondant, il ajouta ces lignes : « Quant à l'article qui vous concerne, Monseigneur, s'il s'y trouve quelque expression qui ait pu vous blesser, veuillez recevoir sur ce point mes excuses très humbles et sans aucune restriction. La circonstance était délicate, et bien que j'aie fait tous mes efforts pour veiller sur ma plume, il m'aura été difficile de ne point faillir ».

C'était plus de soumission que n'en demandait Mgr Pie à l'homme très estimable et très sincère dont il n'attribuait l'écart qu'à de malheureux engagements de parti : « Ce pauvre M. Lenormant est enlacé dans un filet ! » écrivait-il, le 7 décembre, à l'Abbé de Solesmes. Et plus tard à ses prêtres : « Nous ne devons pas naturellement compter sur cet adversaire, que nous ne saurions cesser d'estimer, et dont les récriminations ont pour seule excuse la distraction d'un esprit préoccupé et atteint de cette funeste disposition aux conciliations les plus impossibles, qui est un des grands périls religieux du moment ».

Quand l'Évêque de Poitiers vit se lever contre lui la coalition du libéralisme de toutes nuances, il sentit que désormais c'en était fait de son repos pour la vie entière. Tel est le sujet de cette lettre du 4 janvier 1854, à M. de

l'Estoile : « Me voici donc, mon ami, malgré la disposition contraire de mon caractère, engagé assez avant dans une série de luttes, luttes particulières avec le ministre, luttes avec l'espèce de doctrinarisme catholique qui est venu se poser en bien malencontreux médiateur. Il y a un parti fusionniste en religion qui nous montre ce que nous devons attendre du même parti fusionniste en politique ». Et un peu plus loin : « L'Université est complice du parti académique qui couronne aujourd'hui Simon, hier Weiss, demain Saisset... Le pire de tout cela, c'est que l'épiscopat ne veut pas voir le mal. Il faut beaucoup prier pour l'Eglise : ce doit être le premier besoin de tous ceux qui l'aiment. »

Le second de ces besoins était de connaître la vraie doctrine. Dom Pitra pressait l'Évêque de parler publiquement : « Dans quelle confusion nous met l'absence de principes, le vide de doctrines où nous expirons ! Il est grand temps, Monseigneur, que votre éloquente parole fasse la lumière dans ce vide et dans cette nuit humiliante, et je me console en pensant que votre fiai est déjà prononcé ». Du moins il allait l'être. Celui qui avait refusé de frapper ses contradicteurs s'était mis en devoir de les éclairer. Dès le 7 décembre 1854, Mgr Pie mandait à l'Abbé de Solesmes : « Je vais écrire sur le sujet des erreurs contemporaines. J'entends en moi une voix si nette de la conscience que j'aborde la nécessité du surnaturalisme tout d'abord. Je vous en enverrai les épreuves. En ce moment ma tête est si pleine de la question que je serais impuissant à traiter toute autre affaire. Toute la végétation d'idées est là. »

Une allocution pontificale, prononcée deux jours après cette lettre, vint encore presser ce travail, en lui fournissant son cadre. C'était celle que Pie IX avait adressée aux évêques venus à Rome pour la proclamation de Marie immaculée : « C'est une allocution admirable que celle du Pape, écrivait l'Evêque à un ami ; elle démonte

toutes les batteries du parti rationaliste catholique ». — « L'allocution du 9 décembre, expliquait-il le 4 mars, est une pièce essentielle et du plus grand à-propos. J'en ferai le commentaire, dans une instruction contre le naturalisme philosophique qui déborde aux Débats, à la Revue des Deux-Mondes, à la Sorbonne, etc. On cherche à établir des courants d'opinion qui tendent à dévoyer le sentiment religieux, ou, si vous aimez mieux, à le fourvoyer. Paris est mauvais jusque dans ses bons. »

Des lettres reçues de Paris, dans le courant de juin, ne révélèrent que trop à Mgr Pie quelle était la confusion des esprits sur la question du maintien de l'entière vérité et de l'intolérance doctrinale de l'Eglise. Elles lui révélèrent aussi combien s'était creusé, par ces dissentiments, le fossé qui désormais allait le séparer de certains catholiques éminents, auxquels le rattachaient les sentiments particuliers d'une reconnaissance datant de sa nomination à l'épiscopat. Le principal reproche qui lui était adressé était celui de couvrir de sa protection une école et un journal, contre lesquels se déchaînait une passion trop ardente pour laisser place au langage nécessairement plus calme de la vérité et de la justice.

Il est vrai qu'à cette époque Mgr Pie ouvrait ses bras, plus largement et plus tendrement que jamais, au rédacteur en chef du journal l'Univers. C'étaient les bras d'un consolateur et d'un père. Le 22 juin, Mgr Pie lisait dans cette feuille que M. Louis Veuillot, déjà en deuil de sa femme, se voyait encore enlever une de ses filles. Aussitôt l'Evêque accourut à lui, par cette lettre qu'il avoue avoir mouillée de ses larmes : « Monsieur, le journal de ce matin nous apprend que vous avez donné un ange au ciel, et envoyé une vierge à la suite de l'Agneau. Ces lignes me font sentir encore plus vivement combien je vous suis dévoué et affectionné, puisque j'ai la faiblesse de me laisser aller à une sensibilité dont l'objet ne saurait être celle qui est bien heureuse, mais vous qui êtes malheureux. Si les

plus tendres et les plus fortes sympathies peuvent vous être de quelque consolation dans cette circonstance, soyez assuré que les miennes sont au-dessus des expressions dont je me sers pour vous les dire. Nous lisons dans l'office de saint Hilaire, qui avait été époux et père : O beatum Hilarium qui uxorem et filiam secum fecit esse in regno ! Tout à vous avec le plus entier dévouement. »

Quelques jours après, 2 juillet, le malheureux père répondait à l'Évêque, auprès d'un troisième cercueil qui venait de s'ouvrir : « J'ai lu votre lettre, Monseigneur, à travers de nouvelles larmes. Une autre de mes filles est morte hier, de la même maladie qui a enlevé sa sœur ; et les trois autres sont mal rétablies. Pendant vingt jours la mort a plané sur la tête de mes cinq enfants, et Dieu en a pris deux. Je n'ose lui demander de me laisser les autres, parce qu'il sait ce qu'il donne et ce que j'ai mérité. Mais mon frère, mes sœurs, ma mère, sont bien à plaindre. Ils m'aiment et ils aiment tendrement ces enfants. Nous avons besoin que l'on prie pour nous. J'ai besoin de ne pas perdre le fruit de ces grâces formidables. Secourez-nous, je vous en conjure, par la charité de Jésus et de Marie. »

Cinq jours après la lettre qu'on vient de lire, le 7 juillet, durant la retraite ecclésiastique, l'Évêque, de Poitiers adressa à son clergé l'Instruction synodale sur les principales erreurs du temps, qu'il publia plus tard. Au lieu de descendre dans la lice des disputes personnelles, il montait en docteur dans sa chaire d'Evêque, et parlait à son Eglise. C'était la seule réponse qui fût digne de lui.

Il y avait deux ans déjà que, le 20 mai 1852, le cardinal Fornari avait adressé à Mgr Pie, ainsi qu'à plusieurs évêques, et même à quelques laïques d'une doctrine sûre, un questionnaire latin en vingt-huit chapitres sur le sujet des erreurs contemporaines. C'était déjà la préparation au grand acte que Pie IX devait accomplir, plus de douze ans après, par l'Encyclique Quantâ curâ et le Syllabus. Au questionnaire le cardinal avait joint cette lettre :

« Monseigneur, Notre Très Saint-Père le Pape ayant donné ordre d'entreprendre des études sur l'état intellectuel de la société moderne par rapport aux erreurs généralement répandues relativement au dogme, et à ceux de ses points qui régissent les sciences morales, politiques et sociales, a désiré que des renseignements plus amples et plus certains fussent demandés aux personnages qui, par leurs travaux et leur position, seront jugés capables de remplir cette mission.

« Ayant été chargé par Sa Sainteté de donner cours à ses ordres, appréciant d'ailleurs le mérite de vos connaissances et la vivacité de votre zèle pour tout ce qui concerne le bien de l'Eglise, je n'ai pas hésité un instant, Monseigneur, à vous appeler à participer à ce travail qui ne peut être que très utile aux intérêts de toute la chrétienté.

« Pour obtenir une certaine uniformité dans l'ordre de ces études, vous êtes prié de suivre le modèle ci-inclus, autant que le permettront les remarques que vous trouverez bon de me faire connaître, remarques que vous pourrez écrire dans la langue qui vous est la plus familière.

« Pour l'heureuse et prompte réussite du dessein du Saint-Père, il est extrêmement nécessaire que Votre Grandeur garde un religieux silence sur toute cette affaire, qui est de la plus haute importance ».

Mgr Pie s'était donc tu ; mais il avait étudié. Puis il avait prié et fait prier ses amis. « Ah ! puisse l'huile de la doctrine, disait-il à ses prêtres, abonder dans ma lampe, afin qu'en face du paganisme renaissant dans nos académies, je sache prouver au naturalisme contemporain la nécessité de la foi chrétienne pour le salut ! »

De même que le questionnaire de 1852, l'allocution pontificale de 1854 touchait aux questions politiques, religieuses et sociales les plus brûlantes de l'heure présente. Un commentaire sur un tel sujet fait par un évêque français ne devait pas être sans périls. M. Rendu, parfaitement placé pour s'en rendre compte, crut devoir

l'en avertir : « Cette initiative dont votre conscience d'évêque vous impose le devoir est chose fort considérable ; mais vous savez marcher sur des charbons ardents. Et votre parole n'est-elle pas elle-même ce charbon ardent destiné par Dieu à purifier les lèvres ? Mais que de lèvres à purifier ! »

L'Évêque n'écouta que son devoir. S'étant proposé pour modèles particuliers de son épiscopat Hilaire et Athanase, il commença sa synodale par se placer sous leurs auspices. Ce qu'ils avaient fait, au quatrième siècle, contre les subtilités des semi-ariens, il voudrait essayer de le faire, au dix-neuvième, contre celles du naturalisme et du philosophisme. — Mais pourquoi venir soulever ces questions irritantes ? La suprême prudence ne consiste-t-elle point à ne pas se créer d'affaires et à éviter les difficultés ? — « Ah ! sans doute, répond-il, il nous serait plus doux, plus avantageux d'acheter, au prix du silence, cette renommée de tolérance et de conciliation que les maîtres de l'opinion et de la politique mondaine ne nous refuseraient pas, si nous laissions en repos les adversaires de la vérité, pour monter au Capitole. » Mais il ne le fera pas : ce serait présenter la paix là où n'est pas la paix. Au contraire, profitant de la réunion de ses prêtres, il fera retentir parmi eux le mot d'ordre que l'épiscopat a reçu de son vénéré Chef, et qui les dirigera dans les combats qu'ils doivent soutenir au temps présent pour l'honneur de l'Eglise.

D'abord, avec le Pape, Mgr Pie constate volontiers un certain retour des esprits supérieurs vers le christianisme. Une allusion transparente permet de reconnaître M. Augustin Thierry dans « l'historien éminent qui eut longtemps le malheur de méconnaître l'action divine du christianisme parmi les éléments confus de nos origines nationales, et qui désormais, éclairé d'une lumière plus précieuse que celle même des yeux, demande au Ciel le temps de revoir ses œuvres, pour y restituer au Verbe fait

chair la grande part qui lui revient dans l'histoire de l'humanité régénérée par son sang et par ses doctrines ».

Ces retours à Jésus-Christ, lui, pontife de Jésus miséricordieux, en ausculte chaque mouvement, en épie chaque symptôme. Mais combien, parmi ces hommes dont il porte les noms chaque jour au saint autel, s'attardent encore dans les limbes d'un naturalisme qui les abuse et qui nous trompe ! Combien, par conséquent, les institutions du pays dont ils sont les inspireurs ou les arbitres sont loin d'être chrétiennes ! Un double mur sépare l'Europe et la France du vrai catholicisme : le mur d'un droit public trop souvent hostile aux libertés essentielles, imprescriptibles, de l'Eglise ; le mur d'un esprit public né d'une philosophie jalouse d'égaliser ses titres à ceux de la religion. Voilà le mal tout entier, le mal du dehors et le mal du dedans : voilà ce que Mgr Pie n'a cessé de signaler, soit dans les actes du pouvoir, soit dans l'enseignement des écoles, soit dans les manifestations des académies.

Il y a un droit public qui est antichrétien. Les nations européennes sont légalement et pratiquement en rupture avec l'Eglise. Le Pape l'a dit ; l'Évêque le précise. Il dénonce « les attentats sacrilèges de la politique dans ces derniers temps ». Il spécifie les malheurs qui sont près de fondre sur les catholiques des Etats Sardes et de l'Espagne. L'Espagne portait alors le poids des lois spoliatrices de janvier et février 1855, suivies de l'exil de l'évêque d'Osma. Le Piémont venait, par décret royal du 28 mai, de supprimer trente-deux communautés religieuses. « Il nous est commandé de nous taire à cet égard, disait la Synodale ; le Saint-Siège avisera ; et nous savons qu'il n'est pas plus déshérité de sa force que de sa sagesse. Malheur aux puissances qui appellent les foudres de l'Eglise sur leurs têtes ! Dix-huit siècles d'histoire nous apprennent que tout ce que Pierre aura lié sur la terre sera lié également dans les cieux. »

Quelques jours après, le Pape donnait pleine raison à ces paroles, en excommuniant, dans un consistoire secret, les auteurs et les complices des attentats du Piémont. Mgr Pie avait été à l'avant-garde des justices de la Papauté contre l'usurpateur, qui ne faisait cependant que préluder ainsi à des spoliations plus radicales encore. On verra ce que pensa de cette hardiesse de langage le cabinet de Paris.

La déprédation des biens des couvents, encouragée aux Débats, même par la plume attique de M. de Sacy, en présageait une autre, celle des biens de l'Eglise. Mgr Pie l'entrevoyait dans un avenir qui aujourd'hui pour nous est bien près d'être le présent. Enfin, avec la clairvoyance et le courage d'un prophète, il faisait voir comment cette confiscation de la propriété ecclésiastique préparait logiquement celle de la propriété privée universelle. « Derrière ce coin de terre et ce pauvre toit de tuiles où vous vous abritez, chers coopérateurs, disait-il à ses prêtres, nous défendons un principe ; nous luttons contre une tendance que nos devanciers ont combattue au prix de leur vie ; et tout à la fois nous repoussons un levier de démolition qui se retournerait bientôt contre toute propriété quelconque : car si Dieu est débouté de son droit de propriétaire ici-bas, en ce qui concerne les nécessités de son culte, tous les titres sur lesquels se fonde la propriété humaine seront logiquement lacérés demain. »

Cette plainte était tout actuelle. Le 27 mai 1854, M. Fortoul, dans une correspondance administrative avec Mgr de Langres qui réclamait certaines propriétés de son Eglise, avait affirmé que « les droits de l'Etat sur tous les édifices diocésains, la cathédrale, l'évêché, le grand séminaire et les bâtiments annexes, n'étaient ni contestés ni contestables ». Il s'autorisait, dans cette prétention, « du silence des évêques qui n'avaient élevé contre cet état de choses aucune réclamation ». L'évêque de Langres en ayant appelé à l'opinion de tous ses collègues de France, la réponse de Mgr Pie lui avait apporté un applaudissement et

un encouragement : « Je m'empresse de vous exprimer toute la sympathie avec laquelle j'applaudis aux efforts que vous faites dans l'intérêt de la sainte cause de la liberté et de la propriété ecclésiastiques, de plus en plus menacées. Nous reprenons la thèse, depuis trop longtemps abandonnée, de votre vénérable devancier (Mgr Parisis). Il est certain que la plupart des tendances signalées par lui sont aujourd'hui des faits accomplis ; et il est inouï qu'ils aient pu s'accomplir au milieu d'hymnes de reconnaissance et de chants lyriques en l'honneur de la liberté recouvrée et de tous les droits reconquis, etc. J'apprendrai avec un vif intérêt la suite de cette affaire ; et si je puis apporter quelque concours à Votre Grandeur, je la prie de compter sur moi. »

Plus encore que le droit public, l'esprit public était vicié par la philosophie. Cette philosophie naturaliste et rationaliste, déjà condamnée par le concile de Bordeaux, l'Evêque la dénonce comme personnifiée dans M. Cousin, son coryphée. Et comme on se leurrerait de la conversion de l'ondoyant chef d'école, Mgr Pie déclare qu'il n'en saurait être dupe : « Son livre des Rétractations, dit-il, est encore à faire, car s'il a beaucoup retouché, il n'a rien rétracté ». Et, en effet, il le prouve : c'est toujours la raison seule qui suffit à la sagesse, toujours la nature seule qui suffit au bonheur. Vainement donc se laisserait-on éblouir par quelques phrases que cet artiste en sophismes a ciselées en l'honneur du Christ et de l'Evangile : « Non, s'écrie l'Evêque, dans un magnifique élan de foi et d'éloquence, non, le Christ de ces philosophes n'est pas le Seigneur Jésus-Christ que j'adore. C'est un Christ psychologique, conçu de l'esprit de l'homme, né de son intelligence. Celui que ma foi me révèle est conçu du Saint-Esprit, né de la bienheureuse Vierge Marie. Leur Christ est venu d'en bas, jailli des entrailles de l'humanité ; mon Jésus est descendu d'en haut, il est sorti du sein du Père éternel. Leur Christ

n'est que consubstantiel à l'homme ; le mien est consubstantiel à Dieu ».

Le parallèle se poursuit ainsi, tout animé de cette passion de la vérité toute seule et tout entière qui faisait écrire à saint Jean : « Si quelqu'un vous apporte une autre doctrine que celle de Jésus-Christ, ne le recevez pas, ne le saluez pas ». — « Qu'importe donc, répond l'Evêque, la colère de ceux qui voudraient exploiter le silence des pasteurs ? Qu'importent aussi les murmures et les étonnements de certains hommes trop peu dociles qui se font juges de ce qu'ils ignorent ; et les plaintes de quelques esprits tournés à la paix quand même ?... La paix n'est possible que dans la vérité. Or la question est de savoir si Notre-Seigneur Jésus-Christ demeurera sur nos autels, ou si, sous une forme plus ou moins adoucie, la déesse Raison le supplantera parmi nous. La question ainsi posée ne comporte la neutralité pour aucun chrétien. »

Après la doctrine, la morale. C'était le tour de l'examen du livre du Devoir de M. Jules Simon, c'est-à-dire du « devoir sans Jésus-Christ, sans l'Evangile, sans la foi, sans l'Eglise, sans la rédemption, sans la grâce, sans les sacrements ». C'est la définition motivée qu'en donne l'Evêque de Poitiers. Les contradictions qu'il a essuyées dans le Correspondant et dans les Débats, lui arrachent à peine une mention attristée ; mais elles lui imposent le devoir de rétablir la doctrine sur l'obligation du surnaturel de croyance et de conduite pour tout chrétien baptisé. La prétention contraire est une méconnaissance et du souverain domaine de Dieu sur sa créature, et des conséquences nécessaires de la venue de Jésus-Christ, et du véritable état de la nature humaine dans sa condition présente. Pour se parer du nom de spiritualisme, la morale de la simple nature n'en est pas moins une morale insuffisante, incomplète, impraticable dans son ensemble, sans le christianisme. D'ailleurs, on l'a vue à l'œuvre ; et Mgr Pie admire ce que « les hommes qui se font un mérite

d'avoir ressuscité le spiritualisme dans les régions philosophiques, ont fait de la morale et des lois de la pudeur, dans leurs écrits littéraires, historiques et autres. Le sensualisme y coule à pleins bords ».

Mais le naturalisme ne saurait-il du moins sauver la « Morale sociale, c'est-à-dire celle qui concerne le devoir de l'Etat et des citoyens, la propriété, la famille, l'éducation, la liberté, l'égalité, l'organisation du pouvoir, la sûreté intérieure et extérieure ? » C'était la prétention de M. Adolphe Garnier, de la Faculté de Paris. « — Eh bien ! non, reprend encore le pressant dialecticien ; non, le philosophisme soi-disant conservateur ne sauvera pas la société. Si vous n'avez à opposer aux passions des multitudes d'autres barrières que les lois de la nature, vous apprendrez bientôt que la nature a des penchants qui rompront cette barrière, ou qui passeront par-dessus, pour se ruer sur vous. »

Au fond, du reste, qu'est-ce que le naturalisme, sinon le paganisme, ce paganisme immortel qui survit au christianisme, dans les lois, dans les mœurs, dans les idées comme dans les livres ? Tel est le culte de M. Henri Martin pour le druidisme et ses divinités ; tel celui de M. Jean Reynaud, l'auteur de *Terre et Ciel*, pour la métempsycose ; tel celui de M. Garnier pour le stoïcisme de Sénèque. Il n'y a pas jusqu'au démon et à l'enfer que le *Journal des Débats* n'ait tenté de réhabiliter dans une débauche d'esprit qui n'est qu'un long blasphème, « capable, dit Mgr Pie, de faire frémir des chrétiens de l'ancienne marque, mais qui a perdu de son horreur pour je ne sais quels chrétiens énervés de notre temps ».

A la mauvaise philosophie Mgr Pie s'empresse d'opposer la bonne. Où se trouve-t-elle ? demande-t-il. « J'aurai la franchise de le dire. Elle est aujourd'hui dans les corporations religieuses, dans les séminaires et les universités catholiques ; et si vous voulez trouver des hommes qui aient foi dans la raison humaine, cherchez-la

dans les rangs de ceux qui ont gardé la foi chrétienne dans leurs cœurs. » Une note de Mgr Pie vengeait particulièrement l'excellence des études philosophiques, telles qu'elles se pratiquent, et qu'elles ont toujours été pratiquées et cultivées dans la Compagnie de Jésus.

Le docteur avait condamné les erreurs ; le père plaignait les personnes. Et comme une autre école affectait de se réserver le monopole de ce charitable souci : « Les personnes ? s'écrie-t-il, mais Dieu nous en est témoin, nous demandons chaque jour au ciel leur amendement. Nous donnerions notre vie pour les conquérir à la vérité et à la grâce, pour leur procurer le don de la foi et leur ouvrir la porte du ciel. S'il y a quelque chaleur de vivacité dans notre langage, c'est sans doute parce que la tiédeur sur la doctrine serait un crime, et toute capitulation serait une trahison ; mais aussi parce que ce serait de plus une cruauté envers tant d'esprits égarés dont plusieurs pèchent par ignorance plus encore que par impiété : ignorant et errant. Qu'on ne nous reproche donc pas comme un acte d'intolérance ce qui n'est que le cri de notre foi et de notre charité envers Dieu et nos frères. La philosophie conteste à Jésus-Christ son empire ; et, en face de cette négation, on réclame notre silence ! non, non : *Vae mihi si non evangelizavero !* Malheur à moi si je n'évangélise pas ! »

L'histoire de l'arianisme avait fourni à l'Évêque l'exorde de son Instruction ; elle lui en fournit cette belle péroraison : « Au fond des sanctuaires de l'Orient, parmi plusieurs autres peintures qui décorent l'abside, il est une représentation qu'on retrouve souvent. C'est un évêque, saint Pierre d'Alexandrie, étonné et comme dans la stupeur. On voit, devant lui, Jésus-Christ nu et transi de froid. L'évêque l'interroge de son regard plein d'émotion. Jésus lui répond : C'est Arius, l'impie Arius, qui m'a dépouillé de ma tunique. Ah ! mes vénérables frères, le même Jésus, dépouillé du manteau de sa divinité et de sa royauté par la main glaciale du nouvel arianisme, est apparu à vos

regards et aux miens. Et chacun de vous s'est écrié comme les prêtres à qui saint Pierre d'Alexandrie raconta sa vision : « Tant qu'il me restera un souffle de vie, j'élèverai la voix contre l'impie Arius ! »

Cette grande revue de l'état doctrinal et moral de la France d'alors réjouit les yeux des chrétiens, qui retrouvaient dans cette Instruction la parole du Pape, avec une lumière d'autant plus intense qu'elle convergeait tout entière au foyer de notre siècle et de notre pays. C'était comme un réflecteur, recevant et renvoyant plus ardents sur la France, les feux que le phare du Vatican projette sur le monde entier.

Les théologiens, comme de juste, furent les premiers à applaudir. L'un d'eux « remerciait Dieu du fond de son cœur, de ce qu'il s'était enfin trouvé un évêque pour dire toutes ces choses, et il se disait fier de ce que cet évêque fût celui de Poitiers ». Un autre « se félicitait de ce que nous avions enfin sur l'ordre surnaturel, sur sa nature, sa nécessité, sa distinction essentielle de l'ordre naturel, une parole aussi nette, aussi claire qu'elle est éloquente et imposante. — Cela nous manquait même à nous, théologiens ; et, dans la confusion qui, depuis trois à quatre ans, allait croissant sur ce sujet, vous rendez service à tous, Monseigneur... » Un troisième y admirait « ce mélange de vigueur et de vraie modération qui est le caractère propre des choses que Dieu inspire. — J'ai souri quelquefois de la finesse de votre esprit, j'ai été profondément touché de la bonté de votre cœur. C'est une vraie parole d'Evêque, et c'est tout dire que de dire cela ».

Entre les évêques, le premier qui se leva pour témoigner en faveur de cette œuvre magistrale fut Mgr Regnier, pontife de ferme jugement et de haut caractère, que son diocèse de Cambrai n'oubliera pas de longtemps. A sa manière brève et forte, il écrivit à Mgr Pie que c'était là une parole « excellente et très opportune, ne laissant rien à désirer ni pour le fond ni pour la forme ». Mgr Pie se

déclara raffermi par cette assurance tombée d'une telle plume : « Ayant subi l'inspiration impérieuse de ma conscience, lui répondit-il, j'étais fort en paix sur l'opportunité qu'il y avait de parler. Cependant le gros bataillon des partisans du silence me faisait bien quelque impression, pour ce qui est de l'utilité et de l'efficacité de cet enseignement. Votre autorité est décisive et me fixe entièrement. »

Un autre genre de suffrage fut la contradiction du parti libéral, et la colère du parti révolutionnaire qui éclata dans le Siècle. Le Journal des Débats, dans un article du 27 novembre 1855, s'efforça de répondre, tout en se défendant de le faire : « Nous ne suivrons pas le savant auteur, disait-il, sur le terrain où il a su déployer un talent que nous apprécions infiniment, et faire un si puissant usage de la raison contre la raison elle-même. Nous respectons profondément son rôle et nous gardons le nôtre, en nous y renfermant ; c'est notre seule prétention ». Cette fin de non-recevoir se réduisait à dire : « L'Evêque oublie qu'il est évêque et que nous sommes laïques : que les choses de l'ordre surnaturel et révélé le regardent, et ne nous regardent pas. » L'Evêque répondra plus tard.

Mais ce qui le toucha, plus que l'admiration de ses amis et la contradiction de ses adversaires, ce fut la reconnaissance des chrétiens dont il avait dessillé ou réjoui les yeux. Tel fut, par exemple, M. Louis Lacroix, professeur d'histoire à la Faculté de Nancy, plus tard à la Sorbonne, qui, dans une longue et belle effusion de cœur, remercia Mgr Pie de « l'avoir fortifié contre les doctrines qui avaient autrefois présidé à son éducation, et avaient longtemps inspiré son enseignement. — Quel affermissement la méditation de votre éloquente et victorieuse Lettre m'a fait trouver dans la voie religieuse où je suis engagé ! »

Enfin, il n'y eut pas jusqu'aux ministères d'où ne partissent vers Poitiers de pareils remerciements. Il est vrai qu'ils étaient dus à la plume filiale de M. Eugène Rendu,

dont nous devons citer, à un autre titre encore, cette réflexion et ce vœu : « Qui nous donnera de maîtriser le matérialisme ? La tâche avancerait si nous avions partout des évêques tels que Mgr l'Évêque de Poitiers, des évêques qui agissent, qui écrivent, qui parlent, qui inspectent, des ἐπίσκοποι en un mot, et non pas des fonctionnaires ecclésiastiques, qui croient tout sauvé lorsqu'ils ont paperassé avec tous les ministères, et qu'au sein de la pétrification générale ils se sont décerné le titre qui dispense de tant d'autres, celui de bon administrateur ! »

Mais, dans ces mêmes régions, il s'en fallait de beaucoup que tout le monde en jugeât de la même manière. Comme l'avait fait craindre ce haut fonctionnaire, le pouvoir se déclara atteint par la Synodale de l'Evêque ; et, le 30 novembre 1855, M. Fortoul, ministre des cultes, lui en adressa cette solennelle remontrance : « Monseigneur, le bien que produit le concours mutuel du gouvernement et de l'épiscopat ne peut être entretenu que par la confiance et la franchise. L'Empereur m'a chargé de vous exprimer, avec une sincérité fondée sur une réelle estime, la peine que lui a fait éprouver la lecture de quelques-uns des passages de votre dernière Instruction synodale. Dans cet écrit où, en posant, avec le talent qui vous distingue, les limites de la foi et de la raison, vous avez su rendre justice à la philosophie et à Descartes lui-même, Sa Majesté a regretté que vous n'ayez pas montré des sentiments aussi bienveillants pour les alliés qui défendent avec nous la cause du bon droit et de la civilisation. Votre Grandeur, j'en suis sûr, est trop attachée à cette cause et à celle de la France pour n'être pas peignée elle-même de l'effet produit par les passages auxquels je viens de faire allusion. »

Ce défenseur du bon droit et de la civilisation, envers lequel un évêque français avait le devoir de montrer des sentiments bienveillants, était — le croirait-on ? — le roi Victor-Emmanuel, qui venait de traverser la France entouré d'hommages étranges, desquels le ministre disait : « Au

moment où les hommages spontanés du clergé français touchaient vivement le cœur de l'un de nos alliés et lui faisaient sentir d'une manière plus particulière le prix d'une union sincère avec l'Eglise et avec son Chef vénéré, n'est-il pas fâcheux qu'une voix autorisée fasse entendre des paroles trop éloignées des pensées qui naissent naturellement dans les esprits ? Si j'ajoutais que Sa Majesté l'Empereur a le désir et la mission d'opérer un arrangement si souhaitable, Votre Grandeur ne regretterait-elle pas sérieusement de rendre cette négociation plus difficile ? » Mgr Pie répondra.

Le ministre poursuivait hardiment sa leçon, en posant cette thèse éternellement renaissante de la non-intervention de l'Eglise dans l'Etat, où le sophisme éclate en traits incomparables : « Est-il besoin de vous rappeler, Monseigneur, combien la religion a toujours eu soin de séparer son domaine de celui de la politique, et combien elle a eu à s'applaudir, aux diverses époques de notre histoire, d'éviter une confusion dont notre législation a voulu prévenir les nuisibles effets ? Votre Grandeur ne peut ignorer l'intérêt qui s'attache au maintien des limites placées entre l'Eglise et l'Etat. Il n'est pas de question qui ait éveillé plus facilement dans notre pays les susceptibilités et les inquiétudes ; et au moindre signe, au moindre soupçon, les esprits les plus honnêtes s'effraient et demandent avec instance que les lois soient appliquées. Le gouvernement, qui peut ne pas s'émouvoir aussi vite, sait réserver la liberté de son action. Mais, en se portant, pour ainsi dire, garant des prélats dont les écrits inquiètent des hommes graves et des plus dévoués à nos institutions, Sa Majesté doit être autorisée, à son tour, à compter sur une plus grande vigilance, sur une plus grande réserve, dans toutes ces questions qui ont le privilège de passionner et les esprits d'élite et la multitude.

« Je ne doute pas, Monseigneur, que vous ne sachiez apprécier les sentiments qui ont dicté la communication

que je suis chargé de vous faire en ce moment ; et, j'en ai aussi l'assurance, je n'aurai pas fait inutilement appel, au nom de Sa Majesté, à la prudence et à la haute intelligence de Votre Grandeur. »

C'était dire, en d'autres termes, à l'auteur de la Synodale que l'Empereur, pour cette fois, voulait bien lui faire grâce du Conseil d'Etat, mais en se réservant d'appliquer ultérieurement ce qu'il appelle les lois, à l'instigation soit des esprits d'élite et des légistes de cour, tels que M. Dupin, soit de la multitude, comme les lecteurs du Siècle.

Mais ce n'était pas grâce pour sa propre personne, c'était justice pour l'Eglise et pour la vérité que l'Evêque demandait. Le 1^{er} décembre, il répondit au ministre des cultes que, devant passer à Paris, les 7 et 8 de ce mois, il sollicitait de Son Excellence un entretien sur cet objet. En attendant, une note contenait en substance les réponses suivantes :

1° La publication de l'Instruction synodale, prononcée en juillet et imprimée en septembre, n'a coïncidé que fortuitement avec le voyage du roi du Piémont en France. 2° Si l'écrit de Poitiers contraste avec les harangues louangeuses adressées au roi sarde par plusieurs prélats du Midi, de quel côté est l'opinion des catholiques et des gens de bien ? 3° Si le roi de Piémont est devenu notre allié, le Pape n'est-il pas le premier et le plus ancien de tous ; et un évêque français, en prenant la défense de l'Eglise et du Pape contre le comte de Cavour, peut-il être taxé d'avoir manqué au « patriotisme » et méconnu la cause du bon droit et de la civilisation ? 4° Si l'Evêque a le droit reconnu par le ministre d'attaquer la mauvaise philosophie, n'a-t-il pas celui d'attaquer la mauvaise politique, qui en est la conséquence et le résultat pratique ?

Le ministre a demandé à l'Evêque la franchise ; la franchise de l'Evêque ajoute donc à sa note les remarques suivantes ; c'est une page prophétique et vengeresse que

celle-là : « Depuis deux ans, plusieurs journaux importants de Paris sont notoirement acquis, quelques-uns disent vendus, à la cause qu'on appelle la cause italienne. Ils n'omettent pas une occasion de soutenir les prétentions et les agressions du gouvernement piémontais, non plus que de dénaturer et de dénigrer les actes du gouvernement pontifical. D'autre part, les pensées et, comme on dit, les aspirations des hommes de Turin, se sont produites trop librement et trop hautement dans les deux dernières sessions des Chambres piémontaises, pour qu'il soit permis à personne de méconnaître que ce petit Etat, en même temps qu'il rompt avec le Pontife spirituel de Rome, n'est point désintéressé dans la question du prince temporel.

« En présence de ces faits, tous les hommes qui savent prévoir, et qui ont souci des destinées de l'Eglise et de la France, se demandent quelle sera l'attitude de celle-ci, et de quel côté se porteront les préférences du gouvernement impérial. Déjà l'admission des troupes sardes dans notre armée d'expédition a fait prononcer aux journaux italiens des demi-mots très significatifs. Les feuilles françaises signalées plus haut ont laissé échapper elles-mêmes des paroles indiscrètes. Dans ces conditions, les plaintes qu'on a accueillies contre la Synodale du 7 juillet, et la lettre même de M. le ministre, malgré son caractère de modération, ne sont-elles pas de nature à augmenter ces appréhensions ?

« C'est pourquoi, si d'une part l'Empereur demande
« une plus grande vigilance et une plus grande réserve
« sur toutes les questions qui ont le privilège de pas-
« sionner et les esprits d'élite et la multitude », d'autre part, ce serait mal répondre aux bons procédés de Sa Majesté que de déguiser la gravité des symptômes actuels aux yeux de tous ceux qui suivent le mouvement des choses et des idées.

« Plaise à Dieu que l'Empereur dissipe ces alarmes en réalisant « le désir » et en accomplissant « la mis-

« sion qu'il a d'opérer un arrangement aussi souhaitable
« que l'est le rapprochement sincère du Piémont avec
« l'Eglise et avec son Chef vénéré ! » Mais si un tel négociateur venait à échouer, aucun esprit sérieux voudrait-il croire que l'avortement de la négociation dût s'expliquer par un incident aussi secondaire qu'est celui de la publication de la pastorale de Poitiers ? »

C'était la première fois qu'une voix épiscopale venait dire au pouvoir qu'il était deviné, que la question du domaine temporel du Pape était posée dans ses conseils, que l'Eglise voyait la menace et en sentait le péril, que le gouvernement entraît dans une voie funeste, et que l'en avertir dès le commencement c'était encore la meilleure manière de le servir.

Mises sous les yeux de l'Empereur, cette lettre et cette note amenèrent une entrevue que l'Evêque sollicita et que Sa Majesté fixa au dimanche suivant. Mgr Pie en effet allait traverser Paris pour se rendre enfin à Rome, accomplissant un voyage ajourné longtemps à cause du trouble des esprits et des tristesses d'alors. « Les partis révolutionnaires continuent à remuer, faisait-il savoir à dom Guéranger. Le voltairianisme rentre partout au pouvoir. L'Italie est sur un volcan ; on s'effraie beaucoup. Le choléra est sur plusieurs points. Le voyage de Rome sera-t-il possible ? »

Quant à lui, il était prêt. Il avait visité son diocèse tout entier ; il avait depuis six ans soutenu le bon combat pour la cause romaine ; il avait fondé partout d'importants établissements d'études, d'enseignement, de prière ; il venait de produire solennellement, dans ses instructions sur l'Immaculée Conception et dans sa Lettre synodale, sa profession de foi touchant l'autorité, les croyances, la théologie, la philosophie, la politique de l'Eglise ; il avait pénétré son diocèse entier du plus pur esprit de ces doctrines ; enfin, il allait le doter de la liturgie romaine, et Rome venait d'approuver les offices propres de son Eglise,

avec cet éloge de la Sacrée Congrégation des Rites que « tout l'ouvrage était composé avec une critique si exacte et tant de charme de piété qu'il méritait la plus entière approbation » !

Il n'y avait plus qu'à partir. Le 25 novembre, l'Evêque, solennisant au milieu de ses prêtres le sixième anniversaire de son sacre, leur déclara qu'il commencerait la septième année de son épiscopat par aller visiter Rome et le seuil des Apôtres. Ce serait son année sabbatique, celle de son repos : « car n'est-ce pas se reposer que d'aller vers son Père ? Oportet me et Romam videre, disait l'Apôtre. Or, pour les Evêques, voir Rome c'est voir Pierre ; pour eux Rome c'est le Pape, et le Pape c'est Rome ».

Dans une Lettre à son diocèse sur le même sujet, il confia à tous les fidèles le soin des pauvres pendant l'hiver : *Tantum ut pauperum memores essetis !* Il leur rappela l'accomplissement du devoir chrétien pour le Carême et les Pâques. Il se recommanda à la Vierge Marie, aux Anges de son Église, à saint Hilaire, saint Martin et sainte Radegonde, dont là protection devait le couvrir sur le chemin et lui obtenir un heureux retour. C'était une bénédiction et un adieu.

Mgr de Poitiers arriva à Paris le 1^{er} décembre. A partir de ce moment, un journal fidèle de tout ce long voyage, écrit par lui-même, nous en fournit la relation la plus circonstanciée, comme la plus authentique. Il commença, à Paris, par se renseigner à fond sur les affaires de l'Eglise et le courant des idées dont il devait se faire l'organe auprès de Rome. Il y vit les représentants de la presse catholique, et les principaux personnages ecclésiastiques : le nonce Mgr Sacconi ; Mgr Parisi, évêque d'Arras ; Mgr l'évêque de Nancy, grand-aumônier de l'Empereur ; M. l'abbé Carrière, supérieur général de Saint-Sulpice ; le supérieur des Missions étrangères ; le P. Studer, provincial de la Compagnie de Jésus ; le Père de Ravignan, qui lui rapporta

cette parole remarquable de M. Guizot sur son Instruction synodale : « L'Évêque de Poitiers a raison : quiconque se dit chrétien et n'admet pas le surnaturel est un hypocrite et un menteur ».

Le samedi, 8 décembre, Mgr Pie préluda à l'audience impériale par une visite au ministre de l'instruction publique et des cultes. Le besoin d'avoir des écoles primaires tenues par des Religieuses ; les griefs du gouvernement contre le passage de la Synodale qu'on avait failli déférer au Conseil d'État ; le refus de siéger au Conseil académique remplirent l'entretien. M. Fortoul souhaita que cette visite de l'Évêque aboutît à un rapprochement entre eux : « Monsieur le Ministre, répondit le prélat, que Votre Excellence se tienne pour assurée qu'entre la volonté du ministre et les actes de l'évêque il n'y aura jamais d'autre dissidence que celle dont ma conscience me fera un devoir ». — « Et moi, Monseigneur, dit M. Fortoul, responsable d'une partie des intérêts temporels de l'Eglise de France, je sens la gravité d'une telle position ; et Votre Grandeur voudra bien me tenir compte des grandes difficultés que j'y trouve. Mais, au moins, je me rends à moi-même cette justice que j'aime et que j'honore l'Eglise, parce que l'Eglise est tout ce qu'il y a de plus haut et de plus grand parmi nous. »

Ce fut le dimanche, 19 décembre, jour auquel se célébrait la solennité de l'Immaculée Conception de Marie, qu'à dix heures du matin, l'Evêque de Poitiers se rendit aux Tuileries. Les abords en étaient encombrés de curieux, attirés par le départ du roi Victor-Emmanuel, revenant alors d'Angleterre ; et l'on entendait encore les derniers coups de canon tirés en son honneur. C'était le flagrant délit de l'alliance néfaste qu'avait eu le courage de dénoncer l'Instruction de l'Evêque de Poitiers.

L'accueil de Napoléon III fut poli et obligeant. La circonstance de la matinée rappelait naturellement le passage de la Synodale relatif au roi de Piémont et à sa

politique. Mgr Pie s'empara du premier mot qui parut y faire allusion : « Je sais, Sire, répondit-il, que plusieurs de mes collègues ont visité et harangué le roi de Piémont sur sa route. Mais ces évêques se trouvaient en face de sa personne, et je comprends certains égards qu'ils ont cru lui devoir. Quant à moi, lorsque j'ai parlé et écrit, j'étais en face d'un acte, et cet acte je l'ai censuré, parce qu'il le méritait. »

L'Empereur expliqua alors que lui-même avait cherché à ramener ce prince à de meilleurs sentiments envers le Saint-Siège. A quoi Victor-Emmanuel avait allégué « qu'avant tout il était roi constitutionnel ; que d'ailleurs personnellement il entendait médiocrement la question de l'Eglise, dont il laissait la décision à M. de Cavour » ! — « Du reste, reprit l'Empereur, ce pauvre roi m'est revenu de Londres assez triste et humilié. Il m'a dit hier, avec l'accent du chagrin, que la reine d'Angleterre l'avait abordé en le félicitant de son zèle pour la propagande protestante, et de la gloire qu'il s'est acquise par le fait de son excommunication. Rien ne le rend plus confus qu'une pareille gloire. »

Mgr Pie était trop évêque pour ne pas saisir cette occasion de dénoncer le prosélytisme, parfois peu loyal, que faisait le protestantisme en France, avec l'appui de l'Angleterre et sous le couvert du gouvernement de Sa Majesté. L'Empereur alléguait l'égalité des cultes et la constitution. On arriva enfin à la question personnelle : « Sire, dit l'Evêque, je sais que, depuis quelques années, on m'a présenté à Votre Majesté comme un ennemi sinon de sa personne, du moins de son gouvernement, et, si vous le permettez, je m'expliquerai à cet égard ».

L'Empereur fit de la tête un signe d'acquiescement. « J'accorde, dit l'Evêque, à un seul de vos ministres le droit de se plaindre de moi. C'est M. le Ministre de l'Instruction publique, qui, par son rôle de chef de l'Université, a été amené à me demander plusieurs choses que ma conscience

d'Evêque a du lui refuser. Par exemple, dans la question d'inspection civile des couvents, je me suis refusé à indiquer au ministre le prêtre qu'il devrait charger de cet office, au nom de l'Etat : je m'y suis refusé, parce que j'y ai vu une injure à l'Eglise, une injure imméritée. Je m'y suis refusé, parce que j'y ai vu un précédent qui, dans un siècle où les révolutions ont fait souvent passer le pouvoir dans des mains hostiles à l'Eglise, deviendrait une arme terrible au service d'un gouvernement moins délicat et moins religieux que celui de Votre Majesté. Je m'y suis refusé, parce qu'il m'a semblé que, si l'Eglise, sur mes joues et sur celles des saintes filles du cloître, devait recevoir un soufflet, il était indigne de moi de désigner et de choisir la main qui me l'administrerait, et surtout de choisir pour cela la main d'un prêtre..... J'ai donc déclaré à M. le Ministre que je ferais ouvrir les grilles, mais que je lui laisserais, à lui-même, le soin de choisir les agents de son genre de contrôle. N'a-t-il pas le commissaire de police pour surveiller, s'il le veut, le régime alimentaire, et le procureur général ou impérial pour prévenir les tentatives d'insurrection politique, dans les couvents de filles ? »

L'Empereur ne put s'empêcher de sourire.

« Enfin, continua l'Evêque, je m'y suis refusé, non pas seulement parce que ma conscience d'Evêque y répugnait, mais aussi ma dignité d'homme et de Français, et, j'oserai l'ajouter, le respect que j'ai conçu pour Votre Majesté. Eh quoi ! cette grande chose religieuse dont quatorze siècles de notre histoire sont remplis, et qui s'appelait l'immunité ecclésiastique ; cette grande chose que les révolutions ont supprimée, et dont la disparition a détruit le lien le plus intime qui rattachait l'Eglise à la France ; cette grande chose ne subsistait plus que dans un dernier débris qui avait survécu au principe de sécularisation universelle. Le pouvoir du prince se reposait avec confiance sur la vigilance de l'Episcopat (dont les membres sont d'ailleurs à sa présentation), pour tout ce qui se passe chez ces vierges

consacrées à Dieu et dans les écoles de petites filles qu'elles dirigent. Or voici qu'un acte de défiance auquel ni le premier Empire, ni le rationalisme voltairien et universitaire du gouvernement de Juillet n'ont songé, c'est au nom de Votre-Majesté que l'Université l'accomplit aujourd'hui ! Et l'on me demande d'indiquer gracieusement à l'Etat celui ou ceux dont il se servira pour l'accomplir ! Mon sens intime de Français s'y refuse, autant que mon sens d'homme d'Eglise. »

Ici l'Empereur objecta quelques faits à la charge de certaines maisons congréganistes enseignantes. L'Evêque les repoussa, soit comme non prouvés, soit comme non probants dans la question présente. Puis il reprit : « Que dirai-je encore à Votre Majesté ? Cette inspection des cloîtres est chose antifranaise, non seulement en ce qu'elle outrage l'institution la plus nationale en France, qui est l'Eglise, mais en ce qu'elle blesse la courtoisie française, par une injure gratuite envers les femmes. En vérité, a-t-on à se plaindre des femmes en France depuis soixante ans ? Sont-ce les femmes qui ont fait les révolutions, qui ont créé des embarras aux gouvernements ? N'est-il pas vrai qu'en sauvant la religion, à laquelle elles se sont montrées seules fidèles, pendant plus de trente ans, elles ont sauvé le pays ? A côté de ces hommes d'opposition, socialiste dans le peuple, libérale et voltairienne dans les fonctionnaires, les propriétaires et les bourgeois, n'avions-nous pas vu presque partout une femme chrétienne, vertueuse, douce ; en un mot, la femme fidèle qui finissait par adoucir, par convertir l'homme infidèle ? Or, où ont été élevées ces femmes ? Dans les couvents, presque toutes. Et c'est l'Université, l'Université qui a trempé dans toutes les conspirations, dans toutes les révolutions, c'est elle qui veut pénétrer encore sur ce terrain, et apporter ici son action et son contrôle ! »

L'Evêque fit entrevoir le jour où l'inspection, aujourd'hui confiée à des prêtres, serait, le principe admis, remise à

des laïques. Et de tout cela il conclut que « l'intervention de la pédagogie universitaire dans l'éducation des femmes était la chose la plus antinationale et la plus dangereuse qui se puisse concevoir ».

S'élevant à des régions de plus en plus hautes : « Enfin, dit-il, un dernier motif m'a empêché de souscrire aux vues de M. le Ministre. Je sais à quel point Votre Majesté a besoin du secours de Dieu, et, par suite, des prières et des sympathies des âmes pieuses, pour tenir tête à l'orage et pour faire quelque bien. Mû par ce sentiment, je ne veux pas conniver à une mesure qui tarirait dans les cœurs les plus agréables à Dieu la prière pour Votre Majesté. Toucher à l'intégrité, à la virginité de la clôture des religieuses, c'est les blesser au vif. Or, leur intégrité personnelle leur semble comme atteinte, si la sainteté de leur clôture est violée. Pour elles, le pied d'un profane qui foule leur sol est toujours odieux. J'ai eu l'honneur de le dire à Votre Majesté : son avènement au pouvoir a été accueilli par ces saintes âmes avec un sentiment de confiance. Ces cœurs purs et pieux, qui n'avaient éprouvé aucune sympathie pour le pouvoir qui nous a longtemps gouvernés, ont eu une impression toute différente par rapport à vous. Leur désappointement a donc été immense lorsqu'on leur a parlé d'un procédé que le gouvernement de Louis-Philippe n'avait pas imaginé. »

L'Evêque donnait des preuves de ce mécontentement et de cet étonnement. — « Eh bien ! Sire, concluait-il, je crois, moi, mieux servir Votre Majesté, en ne permettant pas que, dans mon diocèse, ces saintes filles reçoivent une semblable impression envers vous. Voilà les divers motifs pour lesquels je n'ai point voulu désigner d'inspecteur à M. Fortoul.

« Je pourrais dire pareillement à Votre Majesté tous les motifs qui ne m'ont pas permis d'aller m'asseoir sur les bancs des Conseils départementaux ou académiques de l'Université. Ils sont aussi graves et aussi raisonnés. Je le

répète donc : il y a dans votre gouvernement un ministre à qui j'ai donné lieu de se plaindre de moi. J'ajoute que ce n'est pas aujourd'hui celui qui s'en plaint le plus ; et ici j'ai un pénible devoir à remplir. »

Mgr Pie, depuis l'Empire, avait eu à souffrir de mesquines vexations de la part d'un magistrat qui s'était fait un mérite de le représenter à M. le garde des sceaux comme un adversaire du gouvernement. C'était tantôt une ancienne formule de prière pour le Roi, laissée dans une édition postérieure du catéchisme, tantôt la prétendue non-insertion du Domine salvum fac imperatorem dans les livres d'église, tantôt et surtout l'établissement récent du collège des Jésuites, dont on lui faisait un crime politique et social. Mgr Pie expliqua et justifia les faits. Il fit aussi connaître son dénonciateur, ses précédents démagogiques, son esprit irréligieux, son influence désastreuse. Et comme l'Empereur mécontent proposait de le transférer immédiatement à une autre Cour d'appel : « Non, répondit l'Évêque, je saurai le supporter. Il suffit qu'à l'avenir Votre Majesté connaisse quel est le personnage qui représente le parquet dans le ressort de Poitiers, et qu'elle veuille bien se rappeler qu'entre elle et moi il y a un homme qui a intérêt à dénaturer mes sentiments et tous mes actes. »

Ses actes étaient publics. Quant à ses sentiments politiques, il demanda la permission de les exposer brièvement. Le premier de tous était une inviolable fidélité à l'ancienne royauté. « Assurément, dit-il, tant qu'il restera une goutte du sang de saint Louis quelque part, un Français ne peut refuser d'envoyer, du fond de son cœur, respect, sympathie, amour vers le représentant d'un principe qui a fait la gloire et régi les destinées de la France, depuis quatorze siècles ; surtout lorsque la personnalité qui le représente est si digne d'admiration. » Après cela, Mgr Pie se hâta de protester qu'aucun acte d'opposition politique, soit à la personne, soit au pouvoir de l'Empereur, n'émanerait d'un évêque qui savait tenir

compte des services rendus, et qui demandait à Dieu d'aider le Souverain actuellement régnant à en rendre de plus grands encore.

L'Empereur exprima à Mgr Pie sa grande satisfaction de cet entretien dont il se dit très touché. Il le chargea de présenter ses hommages au Souverain Pontife ; puis il lui serra la main, en l'accompagnant et le quittant.

Cette conversation ne faisait que préluder à celle qui, six ans plus tard, posa si nettement devant l'Empereur des Français le droit et l'urgence du règne de Jésus-Christ. Aujourd'hui, l'Evêque de Poitiers avait voulu, avant tout, définir nettement sa situation personnelle en regard du pouvoir. Il l'avait fait dignement, en acceptant sans doute, comme l'Eglise elle-même, le gouvernement de fait, mais en accusant avec courage ses préférences et son attachement au gouvernement de droit. Enfin, moins préoccupé de sa propre défense que de la cause de la vérité, il avait su mêler à ses éclaircissements de grandes et utiles leçons pour le prince qui s'étonnait de l'audace de ces discours, mais qui ne pouvait leur refuser sa plus attentive considération. Quant au pauvre magistrat contre lequel Mgr Pie avait tant de raisons de se mettre en garde, on verra bientôt comment il se comporta envers le grand et généreux Evêque qui s'était opposé à son déplacement, ou à pis encore.

L'Empereur garda de cette visite une bonne impression, ainsi que Mgr de Ségur le fit connaître, les jours suivants, à Mgr Pie : « J'ai de bonnes nouvelles de votre audience impériale. Mon frère, le maître des requêtes, m'écrit que l'Empereur en a parlé de la manière la plus avantageuse, et que vous avez fait sur son esprit l'impression favorable que nous désirons tous. Il faut même qu'il se soit exprimé sur ce point d'une façon peu ordinaire, car mon frère ajoute qu'on en parle à Paris partout, et qu'on estime que ce sera une chose fort utile à la cause de l'Eglise ».

L'Empereur, au début de tout cet entretien, avait été remercié par Mgr Pie de la facilité qu'il laissait aux évêques de se rendre à Rome. Le prince avait répondu que même il en était bien aise, « car, dit-il, il est bon que tout pouvoir remonte de temps en temps à sa source, pour retrouver là sa force et sa pureté ». Parti des Tuileries, pour se rendre au Vatican, Mgr Pie allait mieux mesurer encore la distance qui sépare les pouvoirs de la terre de ce pouvoir surhumain dont la source jaillit à Rome, mais descend de hauteurs plus sublimes encore.

CHAPITRE IX.

PREMIER VOYAGE A ROME.

MGR PIE A ROME : PIE IX. — AFFAIRE DE LA DÉMISSION DE MGR DE LUÇON. — ROME PAÏENNE ET ROME CHRÉTIENNE. — LA THÉOLOGIE DE L'ART. — MÉMOIRE SUR LES FACULTÉS THÉOLOGIQUES DE L'ÉTAT. — RETRAITE SPIRITUELLE A SAINTE-SABINE. — PAQUES ; L'ADIEU AU PAPE. — PARME ET LA MAISON DE FRANCE. — RETOUR ; VISITE A L'EMPEREUR.

(1856.)

Outre les intérêts du diocèse de Poitiers, d'autres et plus graves intérêts appelaient Mgr Pie à Rome. Trois affaires principales préoccupaient alors l'Episcopat français et demandaient l'intervention d'un évêque tel que lui. Le gouvernement voulait obtenir la déposition de Mgr Baillés, évêque de Luçon, pour des raisons politiques : Mgr Pie avait mission d'un grand nombre de ses collègues d'arrêter ce coup qui les atteignait tous indirectement. Le gouvernement, par M. Fortoul, demandait à Rome de décerner l'institution canonique aux Facultés de théologie de l'Etat : Mgr Pie avait le projet de démontrer le péril de cette concession, et de demander par contre l'érection de Facultés libres de théologie. Enfin le parti libéral s'efforçait d'obtenir un bill d'amnistie pour les écrits rationalistes de M. Cousin : Mgr Pie avait la mission d'éclairer les congrégations romaines sur le caractère de l'homme et le

danger de ses ouvrages. Des lettres de divers évêques l'investissaient de ce triple mandat, qui d'ailleurs cadrerait pleinement avec sa propre conception de l'indépendance, de la dignité et de l'intégrité doctrinale de l'Eglise.

Une lettre latine de Mgr de Bordeaux l'accréditait auprès du Pape, par ce magnifique éloge : « Il est jeune, mais personne n'est tenté de mépriser sa jeunesse. Il ne se recommande pas seulement par sa piété et son zèle, mais il se distingue par sa science et son talent éminent entre tous les évêques de France. Il a particulièrement bien mérité de la Religion, dont il a naguère vengé la doctrine et les institutions contre les attaques de la fausse philosophie par sa vigoureuse parole et ses écrits courageux ».

Parti de Paris, le lendemain de sa visite à l'Empereur, avec deux compagnons de voyage, M. le secrétaire général de son évêché et M. l'abbé Bernaud, alors aumônier de la Visitation ; arrivé à Lyon, le même soir ; reçu chez le cardinal de Bonald, qu'il trouva dans la compagnie du célèbre P. Hermann, Mgr Pie voulut placer son voyage sous les auspices de Notre-Dame de Fourvières, où il fut dire la messe. Puis, ayant visité le vénérable Mgr Frasoni, archevêque exilé de Turin, et le Provincial des Jésuites, il reprit sa route pour Marseille. Là, le jeudi matin, saluant Notre-Dame de la Garde, il monta à bord du bateau l'Hellespont, et après une traversée qui l'éprouva beaucoup, il arriva en rade de Civita-Vecchia, où le commandant de la garnison française, M. Monnier, le reçut avec distinction. C'était le samedi 15 décembre, octave de la fête de l'Immaculée Conception de Marie.

Arrivé à Rome le soir du même jour, il voulut que sa première visite fût pour l'abbé de Ségur. Il y avait un an que cet ami lui adressait les plus pressants appels : « Pourquoi, mon bon Seigneur, n'êtes-vous pas venu à Rome ? L'on vous y désirait tant, et l'on vous y aime tant ! J'aurais eu bien de la joie à vous y voir, et nous aurions pu

combiner ensemble de bonnes choses pour le bien de la France ecclésiastique »

Hélas ! celui qui l'appelait ainsi ne devait plus jouir de sa vue : l'abbé de Ségur était devenu aveugle. C'est à Mgr de Poitiers qu'il en avait porté la première annonce, par ces lignes vraiment sublimes, qu'on lit dans son histoire et qui se terminent ainsi : « C'est une si bonne et sainte chose que la croix qu'il faut vraiment être bien peu chrétien pour oser s'en plaindre ; et s'il ne s'agissait que de moi seul, je me sentirais plus disposé à me réjouir qu'à m'affliger... Ne sommes-nous pas tous à Notre-Seigneur, dans la mort comme dans la vie ? Et qu'importe, au fond, de voir ou de ne voir pas la lumière du dehors, pourvu que les yeux illuminés du cœur perçoivent la lumière véritable et éternelle, qui n'est autre chose que Jésus-Christ vivant en nous ? »

L'Evêque l'avait exhorté, animé, relevé, dans des lignes religieuses que nous ne possédons plus. « Merci mille fois, cher et bon Seigneur, répondait l'abbé de Ségur, merci de vos prières, de votre affection et des bonnes pensées que vous me communiquez. Je suis plus heureux que je ne puis le dire d'avoir à souffrir quelques privations pour Notre-Seigneur. » Et, trois lignes plus loin : « Je suis encore tout novice dans mon métier d'aveugle, et il faut que je connaisse par cœur, comme je le fais, la campagne où je me trouve, pour ne pas me casser le cou douze fois le jour. Vous savez que volontiers les aveugles in foveam cadunt. C'est de foi ».

Le 10 décembre, il finissait sa lettre par ces lignes : « Mes pauvres yeux vont bien, puisqu'ils vont comme Dieu veut qu'ils aillent, mais ils ne voient pas plus clair qu'auparavant. Si je ne m'abuse fort, je ne désire la vue que pour travailler d'une manière un peu plus étendue à la gloire de notre divin Sauveur vivant dans les âmes ; ou plutôt je ne désire rien que d'accomplir le moins mal possible sa très sainte et très bonne volonté. Que Dieu nous

garde dans son amour, et dans ces sentiments de charité toute cordiale et chrétienne que j'ai pour vous, et que vous voulez bien avoir pour moi depuis longtemps ! »

Un pareil prêtre était un saint ; et il avait bien le droit de dire à son ami que les évêques, eux surtout, ont le devoir de l'être. Il lui écrivait, le 7 février 1855 : « Quand donc aurons-nous la joie et la gloire de voir un saint sortir de notre Episcopat ! Voici bientôt cinq ou six siècles que l'Eglise ne trouve plus en France un évêque ou un docteur à placer sur les autels. Les chefs semblent abandonner la gloire aux simples soldats, et l'on ne trouve plus à canoniser que de pauvres religieux, des frères convers, des bergères ou des frères cuisiniers. Quelle humiliation pour nous autres prêtres de Dieu, dépositaires de la science suréminente de son Fils, posés dans la sainte Eglise comme des lumières ardentes, et comme la source de toute la vie des âmes ! Mitte, Domine, quem missurus es ! »

Mgr Pie le comprenait. « La vertu de l'abbé de Ségur se perfectionne dans l'infirmité, écrivait-il alors. Il m'adresse des lettres qui me font pleurer et prier. »

Après cette chère visite, l'Evêque de Poitiers, installé bientôt, via Frattina, avec sa maison ecclésiastique, consacra la première semaine de son séjour à Rome, à faire, comme à Paris, la revue de l'opinion, dont il visita les représentants les plus autorisés. Ce furent successivement son ancien collègue, l'évêque de La Rochelle, Mgr Villecourt, tout récemment créé cardinal ; le P. Rubillon, assistant de la Compagnie de Jésus pour la France ; le P. de Villefort ; Mgr de Mérode ; le R. P. Régis, fondateur d'une Trappe dans l'agro romano ; le R. P. Jandel, réélu en cette même semaine Général des Dominicains ; le chevalier de Rossi et Jacques Ampère, l'un son guide aux catacombes, l'autre parmi les ruines de Rome ; l'ambassadeur de France, M. de Rayneval ; le général français, M. de Montréal ; surtout le Sacré Collège : le cardinal Antonelli et le cardinal d'Andrea, que ses notes jugent avec un rare

discernement ; les cardinaux Altieri, Barnabo, Patrizi ; surtout le cardinal de Reysach, préconisé, lui aussi, peu de jours auparavant, et qui lui inspira une estime qui allait à l'admiration.

Tous ces prélats, tous ces religieux rivalisèrent d'empressement à le féliciter de la courageuse doctrine de sa dernière Synodale : « Il est heureux, lui écrivait l'évêque de Périgueux, que cette pièce vous ait précédé à Rome, où elle vous aura préparé les voies pour toutes les grandes affaires qui vous y ont appelé. Elle vous aura fait connaître à votre juste valeur. » Un plus précieux avantage qu'en retirait le cœur de Mgr Pie, était la joie de reconnaître, par tous ces témoignages, que sa parole était bien à l'unisson de celle de l'Eglise romaine.

Le 22, l'Evêque fut reçu à l'audience du Pape. C'était un samedi, jour consacré à Marie, comme si toutes les grâces insignes devaient lui venir par elle.

C'est une heure solennelle, dans la vie de Mgr Pie, que celle qui le mit en présence de Pie IX pour la première fois. Le visage du Saint-Père s'illumina de son bon sourire, quand il vit s'approcher le cher fils que depuis longtemps il appelait de ses désirs. Il le reçut dans ses bras. L'Evêque ayant protesté de son dévouement à l'Eglise romaine : « Je le crois bien ! dit Pie IX. Vous vous nommez comme le Pape : comment serait-il possible que vous ne fussiez pas papiste ? » L'Evêque répondit en latin : « Sanè plus ego, imo et piissimus erga Pium patrem amantissimum. »

Ce fut le commencement d'un entretien plein d'abandon sur Poitiers et le Poitou, son clergé, ses congrégations, les Oblats de Saint-Hilaire, les Ordres religieux et leur utilité. L'Evêque déclara « qu'il ne trouverait jamais son territoire diocésain traversé par un assez grand nombre de ces courants ». Ce sujet amena le nom de Dom Guéranger. « Ecrivez-lui qu'il vienne, s'il le peut, dit Pie IX ; je serais content de le voir. Je suis plein d'estime pour sa personne et pour sa science. » Le Pape à cette époque voulait

l'employer à reprendre les travaux inédits de Benoît XIV pour une revision projetée du Bréviaire romain.

Pie IX loua la Synodale de Poitiers, qu'il avait lue. « C'est, dit-il gracieusement, un bien beau commentaire de ma pauvre parole. » Il s'étendit sur cette Instruction : l'évêque avait bien fait ; il était dans la vérité, il en était le bon soldat ; c'est ainsi qu'il fallait parler, agir, souffrir pour elle. Le Pape s'expliqua ensuite sur les doctrines libérales et le mal qu'elles font en ce siècle. Ce fut un vrai discours, très éloquent, très vif, très énergique, entremêlé d'anecdotes et semé de ces mots heureux qui donnaient à sa parole tant de piquant et de charme. Mgr Pie était ravi. Le Pape, dans cette effusion, se laissa entraîner à parler en italien, répétant à Mgr Pie les choses les plus affectueuses, par exemple qu'il était bien un évêque selon son cœur, et autres paroles semblables. Soudain, à l'attention devenue plus laborieuse de l'Évêque français, s'apercevant qu'il n'était plus aussi fidèlement suivi : « Ah ! j'oublie..... Mais vous comprenez l'italien ? » — « Très Saint-Père, j'ai bien compris que vous êtes un père pour moi. »

S'étant ainsi entretenu de ses convictions avec le Pape, l'Évêque prit la confiance de s'ouvrir de même à lui de ses plus chères affections. Après dom Guéranger, dont il venait de lui parler, ce fut son ami l'abbé de Ségur, que sa cécité allait forcer de retourner en France où l'attendait, croyait-on, la grande Aumônerie militaire. Dans cette vue, Mgr Pie crut pouvoir solliciter pour lui le titre d'évêque in partibus. Pie IX lui répondit que lui aussi n'aimait personne plus que ce cher fils ; mais il lui fit entendre que, respectueux des règles de l'Eglise, il ne pouvait lui accorder le sacre épiscopal auquel son infirmité était un empêchement.

Mgr de Poitiers parla au Pape de sa mère, c'était le couronnement de cette ouverture d'âme. Pie IX s'informa d'elle avec affection, la félicitant du double bonheur d'avoir un tel fils et de vivre auprès de lui ; et il lui accorda une bénédiction toute particulière.

Dès cette première audience, le grand Pape et le grand Evêque s'étaient compris par le cœur, comme ils s'étaient compris de tout temps par l'esprit : c'étaient bien le père et le fils en présence l'un de l'autre.

De trop graves intérêts remplissent ce séjour de Mgr Pie à Rome pour que nous parlions d'abord de ses impressions de pèlerin et d'antiquaire. A Rome comme partout, l'action, chez Mgr Pie, l'emporte sur la contemplation. Il lui fallait être premièrement, lui aussi, « aux choses qui regardent le royaume de son Père ».

La plus urgente de ces affaires était celle de la démission de l'évêque de Luçon. Mgr Baillés était un prélat de savoir et de vertu. Entre les évêques de la province de Bordeaux, aucun n'était plus dévoué aux doctrines romaines ; et Mgr de Poitiers l'avait eu constamment à ses côtés, comme ami et comme auxiliaire, soit aux conciles de la province, soit ailleurs, dans ses combats livrés à l'erreur libérale ou à l'erreur césarienne. Mais, chez Mgr Baillés, tout cela manquait de mesure. Son administration, inspirée par plus de zèle que de prudence, oublieuse des égards et des tempéraments, lui avait aliéné une grande partie de son clergé. C'était là son premier tort.

Il en avait un autre : il avait fait à l'Empereur une opposition personnelle et offensante. C'est ainsi qu'il avait formellement refusé de prescrire aux messes paroissiales de son diocèse le chant du Domine salvum fac imperatorem. Seul aussi il avait refusé d'ordonner un Te Deum quand Napoléon III avait échappé à un attentat récent contre ses jours, ainsi que des prières pour l'heureuse délivrance de l'Impératrice. Le ministre des cultes s'était adressé à Rome, et, au nom du gouvernement, il avait demandé sa révocation.

Ce fut un grand embarras pour le Souverain Pontife. On était encore à l'époque où l'Empereur, indécis de ses voies, oscillait entre la Révolution qui le sollicitait par l'organe du Piémont, et l'Eglise à laquelle il avait donné des promesses

et des gages. Le Pape pouvait-il ne pas lui accorder ce que celui-ci estimait être une juste satisfaction ? Mais, d'autre part, pouvait-on poursuivre juridiquement un évêque, imprudent sans doute, compromettant, mal vu de son diocèse, mais personnellement irréprochable, et le déposer sans raison canonique ?

On prit un moyen terme : ce fut de lui faire donner à lui-même sa démission. Mais là encore gisait plus d'une difficulté. On l'eût obtenue peut-être en n'alléguant que le besoin de pacifier un diocèse en incandescence ; mais on alléqua surtout les griefs politiques, et, traitant l'affaire diplomatiquement, on la remit aux mains du cardinal ministre d'Etat. C'était s'exposer à ériger l'évêque en victime de l'Empire, et, par ce côté, intéresser à sa cause l'Episcopat tout entier, blessé et effrayé de voir qu'en définitive la stabilité de la situation dépendait du bon plaisir du gouvernement.

Cette solidarité, Mgr de Luçon n'avait pas négligé de la faire valoir. Une lettre de lui à ses collègues disait, entre autres choses : « Si l'on m'attaque aujourd' hui, et que les efforts incroyables de la diplomatie et d'une autorité placée encore plus haut parviennent à m'ébranler pour de prétendus méfaits politiques, ne pourra-t-on pas demain tourner les mêmes armes contre un autre évêque, et puis contre un autre encore ? »

Dès les premiers entretiens que Mgr de Poitiers eut sur ce sujet avec les chargés d'affaires de son diocèse, MM. Estrade et Bernier, il put se convaincre que des considérations d'intérêt général inclinaient le Saint-Siège à donner satisfaction au gouvernement, mais sans juger ni condamner l'évêque de Luçon, et en lui demandant de se retirer de lui-même. A cela, Mgr Pie, au nom de ses collègues, voyait de graves objections. Il résolut de les présenter respectueusement, mais fermement, sauf à s'incliner ensuite devant l'autorité du Saint-Siège, dès

qu'elle se prononcerait dans un sens différent, en raison du plus grand bien, ce dont le Pape était juge.

Le Sacré-Collège était partagé sur cette affaire. Les cardinaux Marini, d'Andrea, de Reysach, quelques autres encore, les uns par estime pour Mgr de Luçon, les autres par respect pour l'Episcopat, eussent voulu qu'on ne cédât point au cabinet des Tuileries. Mgr Pie les confirmait dans ces dispositions, en leur montrant le danger de provoquer en France une réaction gallicane par une conduite si rigoureuse envers un défenseur des droits et des idées de l'Eglise romaine. D'autre part, le nouveau cardinal Villecourt, très au courant des embarras du diocèse de Luçon, demandait la démission. Le cardinal Antonelli, de son côté, en faisait une affaire d'Etat. Très favorable et sympathique à Mgr Pie sur toutes les autres questions, il se déroba sur celle-ci. La première fois qu'elle se présenta dans leur entretien, il se contenta de prendre tranquillement la main à l'Evêque, et de la lui serrer en silence, comme pour lui dire : « Restons amis ; mais quant à cela, il n'en faut pas parler ». Aussi bien on venait d'appeler l'évêque de Luçon à Rome, pour le déterminer à descendre de son siège : on l'attendait de jour en jour.

Le 12 janvier, jour de samedi comme la première fois, Mgr Pie reçut une seconde audience de Pie IX. Le Pape, depuis qu'il l'avait vu, n'avait pas manqué une seule occasion de faire son éloge. En même temps, il le comblait de toutes sortes de prévenances, lui envoyant, par exemple, des fruits de son jardin, notamment au lendemain d'une prédication très admirée et très fructueuse que l'Evêque avait faite à Saint-André delle frate, en faveur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Aussi, à peine le Pape le vit-il entrer que, tendant les bras vers lui, il s'écria : « Carissimo mio Pio ! » C'est ainsi qu'ils entrèrent en conversation.

Le Saint-Père le premier aborda le sujet de l'évêché de Luçon : « C'est pour moi un grand chagrin que cette affaire, dit-il. J'ai soutenu l'évêque tant que j'ai pu, depuis

trois ans ; mais ses nouveaux refus de prier pour l'Empereur et pour l'Impératrice ont empiré la situation. Vous êtes, mon cher Fils, l'ami de l'évêque de Luçon ; il va venir à Rome ; exhortez-le à donner simplement sa démission. Qu'il sache dire : Si propter me tempestas ista ingruerit, projicite me in mare. Je sais d'ailleurs qu'ici plusieurs personnes s'intéressent à ce pieux évêque, et vous êtes, je crois, du nombre. »

— « Oui, Très Saint-Père, et je ne suis pas, loin de là, le seul évêque de France qui soutienne sa cause. » Mgr Pie lut au Pape quelques lettres des évêques de Périgueux, d'Agen, d'Angoulême et autres, qui le priaient d'intervenir en faveur de ce prélat, sans toutefois s'illusionner sur certains de ses torts. Il représenta fortement quel contre-coup la disgrâce de Mgr de Luçon porterait à tout le corps de l'Episcopat français. Il atténua les torts politiques qu'on lui prêtait, et qu'exagéraient à dessein les rapports de certains magistrats, courtisans de l'Empire. On lui en voulait surtout pour un certain ouvrage sur les sentences épiscopales rendues *ex informata conscientia*, dont la préface contenait des révélations désobligeantes pour plusieurs. Et même, pour ce qui regardait son administration, son crime unique n'était-il pas d'urger l'observation des règles ecclésiastiques, sans tenir assez compte de la faiblesse humaine ? Mgr Pie ajouta : « Que si l'évêque de Luçon vient réellement à Rome, permettez-moi, Très Saint-Père, d'insister sur l'avantage qu'il y aurait à amener cette affaire à un dénouement plus doux, tel que serait, par exemple, sa translation à un autre siège, après une lettre convenable adressée par lui à l'Empereur ».

Le Pape manifesta qu'il seconderait ces intentions, si l'évêque trouvait le moyen de rentrer en grâce auprès du gouvernement. Mais c'était fort difficile : « Que ces choses me donnent d'embarras et de chagrin ! répéta-t-il encore. L'évêque de Luçon m'a envoyé une lettre qui est vraiment magnifique. Mais cela ne change rien à la situation. » Pie

IX aimait cet évêque. — « Et cependant, disait-il, vous pouvez bien comprendre que je ne puis m'exposer à une rupture avec votre gouvernement, à cette occasion ! »

Le même jour, Mgr Pie était à peine sorti de l'audience du Pape qu'une lettre de Mgr Baillés lui fut communiquée : il refusait de se rendre à Rome, à moins, disait-il, que ce ne fût pour y être jugé canoniquement. C'était gêner sa cause, désobliger le Saint-Siège et embarrasser ses amis. L'Évêque de Poitiers lui fit répondre sur-le-champ que, tout en rendant justice à ses raisons, il estimait qu'ayant été mandé positivement par le Pape, et ayant promis d'avance de se rendre à cet appel dès qu'il se ferait entendre, il ne pouvait plus reculer.

Et, en effet, le Saint-Père s'émut fort de ce refus. Un prélat de sa maison, Mgr Berardi, fut député sur-le-champ à l'évêque de Poitiers pour le prier de presser l'évêque réfractaire ou de venir ou d'envoyer promptement sa démission. Mgr Pie venait de lui écrire dans ce sens. Il remercia le Pape de la confiance que Sa Sainteté avait eue d'agréer son intervention, mais il en profita pour insister de nouveau en faveur de la translation de Mgr Baillés à un autre siège. « Ce sera, pour lui, dit-il, un sacrifice immense ; mais j'espère de sa vertu qu'il s'y déterminera. Si le gouvernement n'y consent pas, ou il faut se résigner aux résultats des mesures les plus graves que l'autorité suprême du Pape ait jamais prises, ou il faut avoir le courage de dire au gouvernement : Non possumus. »

Toutes ces paroles portaient coup. Le 21 janvier, Mgr Pie trouva le cardinal Antonelli plus communicatif. Il put réfuter plusieurs des griefs politiques dont le secrétaire d'Etat lui montra le dossier. Il put aussi négocier des conditions favorables pour l'avenir temporel de Mgr de Luçon. « Qu'il vienne à Rome, dit le cardinal : il verra quel intérêt Rome ne cesse de prendre à la dignité des évêques et à leur indépendance. » Le lendemain l'Évêque de Poitiers sut, par le comte Edgar de Ségur, secrétaire à

l'ambassade, que Son Eminence se montrait maintenant très préoccupée de l'effet moral qu'une solution rigoureuse ne manquerait pas de produire sur l'Episcopat français. « On ne s'était, disait-il, arrêté à cette conclusion que sur l'assurance donnée par le gouvernement que tous les évêques verraient la chose sans émotion et sans protestation. » Le Pape, lui aussi, se montrait assez perplexe ; et quoiqu'il mît les objections de Mgr Pie en partie sur le compte d'un légitimisme qui le disposait mal à seconder les vues du régime impérial, il ne pouvait s'empêcher d'en être très saisi et fort embarrassé.

C'était le moment d'obtenir de Mgr de Luçon une démarche qui pût rétablir ses affaires. Le 24 janvier, Mgr Pie la lui suggéra comme « attendue et jugée nécessaire par tous ». Il lui conseilla d'écrire soit directement à l'Empereur, soit à Son Eminence le secrétaire d'Etat, une lettre ostensible, brièvement justificative des griefs politiques allégués contre lui, avec l'assurance de l'innocuité de ses intentions, et de son désir de ne s'occuper désormais que du soin et des intérêts de son troupeau. Il lui demandait d'ajouter ces paroles : « Si, dans le mode à observer pour la défense de ces intérêts sacrés, le Saint-Siège daigne me donner des conseils et me tracer une ligne de conduite, les sentiments que je n'ai cessé de professer envers le Chef vénéré de l'Eglise sont un fidèle garant de la docilité filiale avec laquelle j'observerai ce qui me sera indiqué ».

L'Évêque de Poitiers crut utile de donner cet avis en finissant : « Je dois vous ajouter que la situation est des plus graves, et qu'elle se complique de difficultés qui proviennent des côtés les plus divers ; que tous ceux qui écrivent ici en votre faveur, le font en des termes pleins de restrictions ; et qu'ils attendent évidemment de vous, mon bien cher et vénéré Seigneur, que vous faciliterez l'accommodement ; enfin qu'aux yeux de tous il faut éviter

d'avoir paru chercher l'honneur comme le bienfait contestable de la persécution ».

Le cardinal Antonelli avait demandé vingt jours pour obtenir la démission de Luçon. Mais, dans son impatience, le cabinet français télégraphiait dépêches. sur dépêches. Pie IX était inquiet. Le 26 janvier, comme Mgr Estrade, camérier de Sa Sainteté, était de service au Vatican, le Pape, le faisant appeler, lui parla de cette affaire avec une très grande vivacité : « Voyez-vous, lui dit-il, l'évêque de Luçon a fait une faute énorme, grosse comme la coupole de Saint-Pierre, en ne donnant pas sa démission, comme l'ont fait précédemment l'archevêque de Cologne et beaucoup d'autres. Ecrivez-lui de la donner. Il serait très grave de laisser, à son sujet, le gouvernement français entrer dans une voie de persécution, où il ne s'arrêterait peut-être plus. Le procès canonique que l'évêque réclame n'est qu'un moyen de donner de l'éclat à son affaire ; il a tort en cela. Il se trompe également en supposant que Rome agit sous le coup d'une pression diplomatique quelconque. Le Saint-Siège ne se détermine à demander cette retraite nécessaire de l'évêque qu'en conséquence des charges que les réclamations venues de son diocèse font peser sur sa tête. — D'ailleurs, ajouta le Pape, un traitement honorable lui sera alloué par la France ; sinon Rome le lui fournira. En conséquence, ce jour étant celui du départ du courrier pour la France, il faut immédiatement lui écrire d'en finir : c'est son propre intérêt, celui de son diocèse et celui de l'Eglise. »

Après la signification d'une volonté si formelle, appuyée de si fortes raisons, il n'y avait plus à lutter ; Mgr Pie céda : « Ecrivez donc, dit-il à Mgr Estrade. Je ne m'opposerai jamais à la volonté positive du Pape. La chose est d'ailleurs en elle-même hérissée de difficultés. Celui qui a grâce et autorité vient de s'expliquer nettement. Amen ! »

Le caractère de l'obéissance de Mgr Pie au Souverain Pontife se fait assez connaître par toute cette conduite. Ni

sa docilité n'est de la servilité, ni ses observations ne sont de l'obstination. Il sait d'abord dire en face ce qu'il croit la vérité, même au risque de déplaire. Mais quand la voix souveraine a fait entendre ses ordres, la tête de l'Évêque s'incline, et il n'y a plus qu'un fils sous la main de son père.

Il écrivit lui-même à l'évêque de Luçon : « Vous savez quels sentiments le Saint-Père a pour vous. Il a tout examiné, tout entendu ; et il ne se dissimule aucune des difficultés, aucune des conséquences. Mais il croit très fermement et il voit très nettement qu'il n'y a pas d'autre solution vraiment digne pour vous, honorable pour le Saint-Siège et avantageuse pour l'Eglise. Vous pensez bien que toutes les représentations possibles ont été faites. Par conséquent, c'est en pleine connaissance de toute la situation que le Père commun et le Chef universel s'attache à ce parti et attend de vous cet acte de dévouement. »

Il ne s'agissait donc plus maintenant d'une translation, mais d'une démission pure et simple. « Dieu, qui sait toutes les intentions et qui lit au fond des cœurs, tirera de là sa plus grande gloire et le bien de son Eglise : il le faut espérer. Et vous, mon cher Seigneur, en passant par ces épreuves, et les acceptant avec la grande vertu qui anime votre cœur épiscopal, vous deviendrez de plus en plus cher à tous ceux qui aiment l'Eglise de Jésus-Christ. »

Lui conseillant ensuite de « se démettre grandement, noblement, saintement », l'Évêque lui écrivait qu'il l'attendait à Rome ; et il l'embrassait d'avance, en se disant « son serviteur, son ami et son frère ». Ce fut irrésistible, ainsi que nous le verrons.

La faveur universelle allait cependant grandissant autour de l'Évêque de Poitiers. Ses prédications à Saint-André delle frate et à Saint-Louis lui avaient conquis toute la colonie française. Seul le monde officiel lui témoignait quelque froideur, à cause de son attitude dans l'affaire de Luçon. On le recherchait partout ; les ecclésiastiques de toutes les nations redoublaient d'empressement autour de

lui. Nommons, en première ligne, M. l'abbé Howard, alors encore étudiant à l'Académie pontificale, en qui Mgr Pie semble avoir pressenti un futur prince de l'Eglise. Des prêtres irlandais, polonais, autrichiens, espagnols, américains, des missionnaires de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie, lui montraient dans leurs personnes et dans leur entretien l'image vivante de l'Eglise universelle. De jeunes clercs français, comme M. l'abbé d'Outremont, MM. les abbés de Briey, ses diocésains, tous trois évêques plus tard, lui faisaient fréquemment compagnie. Le 22 janvier, il avait eu le regret de recevoir les adieux de l'abbé de Ségur, qui rentrait en France en compagnie de son frère, avec le titre de Protonotaire apostolique et le privilège des insignes épiscopaux. A quelques jours de là, Mgr Pie offrait à son cher aveugle, pour être enchâssées dans sa croix pectorale, des reliques de saint Léger, évêque-martyr, qui avait perdu les yeux au service et pour la défense de l'Eglise. Il n'y avait que Mgr Pie pour avoir ces recherches d'une amitié saintement et délicatement ingénieuse.

Le 3 février, lendemain de la fête de la Purification de Marie, il fut admis à remercier le Pape, qui venait de le nommer comte et assistant au trône pontifical. « Très Saint-Père, lui dit-il, comment n'apprécierais-je pas la faveur de m'asseoir au pied de votre trône ? N'est-ce pas là, en vous voyant, que l'on apprend à prier ? » La prière de Pie IX, son recueillement angélique, durant les saints offices, avaient fait l'admiration de l'Évêque de Poitiers, comme de tous ceux qui le voyaient en la présence de Dieu. « Comment ferais-je si je ne priais pas ? répondit le saint Pape. C'est Dieu qui me soutient, je ne suis fort que par lui. »

Une audience reçue le lendemain même d'une fête de la Mère de Dieu parut propice à l'Evêque pour présenter au Pape une requête chère à sa dévotion. C'était l'autorisation d'ajouter à la dernière phrase de l'Ave Maria, ces trois mots : sine labe concepta, en les plaçant ainsi : sancta

Maria, Mater Dei, sine labe concepta, ora pro nobis peccatoribus. Aux raisons théologiques, il joignait celle-ci. « L'acte du 8 décembre 1854 a été assez notable, assez majeur dans l'Eglise pour que le souvenir en soit consacré par trois mots dans la prière quotidienne des chrétiens ». Mgr Pie obtint une indulgence pour tous ceux qui réciteraient l'Ave Maria avec, cette addition, dans sa chapelle de Mauroc, hors de l'office liturgique.

Mais le principal objet de cette audience pontificale fut la présentation faite par Mgr Pie de sa Relation diocésaine, selon les prescriptions du concile de Trente. C'est un mémoire latin, d'une grande étendue, établissant la situation du diocèse de Poitiers dans toute sa vie spirituelle, matérielle, doctrinale, morale, avec une fidélité et une précision de statistique qui en font un document de premier ordre pour l'histoire contemporaine de cette Eglise ; et tellement parfait que plusieurs évêques l'empruntèrent ensuite comme un type sur lequel ils voulaient se modeler.

Pie IX reçut la Relation en étendant sur elle ses deux mains : « Elle est bien romaine, celle-là ! » L'Évêque lui ayant demandé de bénir, en qualité de père, les ouvriers et zélateurs des œuvres diocésaines dont il venait de lui présenter le tableau : « Oui, dit le Pape, car je suis leur père ; mais l'Evêque l'est aussi ; et je bénis Dieu chaque fois que c'est, comme à Poitiers, un Evêque digne de ce nom. Oh ! que la France est privilégiée du bon Dieu ! »

Le 7 février, dom Guéranger arriva, et s'établit provisoirement chez son ami. Le 10, l'évêque d'Angoulême arriva à son tour, et prit domicile chez Mgr Pie définitivement. Il ne manquait plus à leur société que la chère présence de Mgr de Ségur, qui de Paris leur écrivait sa joie de n'être plus rien que le serviteur des pauvres, des apprentis et des soldats. Une lettre du 15 février se terminait ainsi : « Si jamais le Saint-Père venait à vous reparler de moi, répétez-lui, cher Monseigneur, combien je

lui suis profondément reconnaissant de toutes les bontés qu'il a eues pour moi, pendant les quatre ans de mon séjour à Rome. Le crucifix, l'image de la Vierge immaculée et le portrait de Pie IX sont les trois seuls ornements de mon salon. — Rappelez-moi au souvenir de vos compagnons de pèlerinage, et souvenez-vous de moi dans les sanctuaires de Rome. Le court séjour que nous venons de faire ensemble dans la ville de saint Pierre a rendu plus vifs encore les sentiments chrétiens et bien affectueux qui nous unissent, et servira ainsi, je l'espère, au développement du bien que nous pourrons faire dans l'avenir. »

Le successeur de Mgr de Ségur arriva dans les mêmes jours : c'était M. l'abbé de la Tour d'Auvergne, que Mgr Pie savait être en pleine communion de pensées avec lui. Il confia à l'Evêque qu'il venait au nom de l'Empereur remercier le Pape d'avoir accepté d'être le parrain de l'enfant que portait l'Impératrice. La charité de Pie IX ne voulait rien épargner pour gagner le souverain, qu'il eût voulu retenir sur le penchant de l'abîme.

Cependant l'affaire de Luçon touchait à sa conclusion. La lettre de Mgr de Poitiers avait été décisive sur Mgr Baillés. Le 6 février, celui-ci lui écrivit qu'il « n'avait pas hésité à entrer dans ses vues ». — « Je n'ai jamais voulu que me conformer aux désirs de Sa Sainteté, quels qu'ils fussent, aussitôt qu'ils me seraient manifestés. Quand on voit la volonté de Dieu, on est si heureux de l'accomplir ! En obéissant au Souverain Pontife, j'obéis à Dieu lui-même. La lettre que vous m'aviez demandée précédemment pour l'Empereur me coûtait plus qu'une démission ; et je ne cesserai de remercier le Seigneur de n'avoir plus à porter la charge épouvantable qui pesait sur mes épaules. Dès que la lettre de Sa Sainteté me sera parvenue, je lui enverrai ma démission, et je lui écrirai le plus finalement possible, car je suis son fils le plus soumis.

« Le voyage de Rome, qui me répugnait extrêmement quand j'étais encore évêque, ne me présente plus de

difficultés, après que ma démission sera bien connue, quoique je n'aie pas le premier sou pour me mettre en route.... Je suis touché de ce que Sa Sainteté veut bien faire pour m'assurer une existence honnête : le victus et le vestitus dont se contentait l'Apôtre sont plus que suffisants pour celui qui n'est plus chargé des âmes ; et je désire qu'on n'ait aucune espèce de sollicitude à cet égard. Après le sacrifice de ce que j'aime le plus au monde, mon peuple, rien ne peut plus me toucher. »

Le 14 février, la démission arriva, et fut remise au Pape par Mgr Estrade, avec une lettre où l'évêque faisait éclater toute sa grandeur d'âme. Il venait d'être malade pendant trente-six heures, quand, au reçu de la lettre de Rome, il avait pris la plume et accompli ce grand acte de résignation. Pie IX en témoigna une joie extrême : « Basta, répéta-t-il à plusieurs reprises, ce papier me suffit ! » Et s'adressant alors à Mgr Estrade : « Comme cette démission arrive bien ! Le gouvernement m'a écrit quatre fois depuis que je vous ai parlé ». Puis, congédiant le prélat : « Vous ne m'avez jamais fait tant de plaisir », lui dit-il, et il se répandit en éloges sur le grand cœur de Mgr Baillès, et sur la soumission de cet homme de foi.

Quand, sortant de là, Mgr Estrade eut informé Mgr Pie de ce qui s'était passé, lui et l'évêque d'Angoulême s'entretinrent toute la soirée du beau rôle que finalement venait de conquérir l'évêque démissionnaire.

Mgr Pie acheva son œuvre, en se rendant le lendemain auprès d'Antonelli, pour obtenir que le sort temporel de Mgr Baillès fût assuré par la France. Il en profita pour dissiper dans son esprit les nuages amoncelés par de nombreuses lettres du clergé de Luçon. Il en revenait surtout à son grand argument de défenseur, de zélé des doctrines romaines : « Ce que fait en ce moment Mgr de Luçon vous montre bien, Eminence, à quel point est respecté et obéi en France le primatus Petri. Mais il ne suffit pas qu'il soit obéi et respecté ; il faut encore qu'il

soit aimé. Ce qui se consomme présentement est chose très grave. Sur un désir du Pape, qui est reçu d'un évêque français comme un ordre, cet évêque se retire devant les manœuvres combinées du césarisme et du presbytérianisme. Le plus grand nombre des évêques va se sentir atteint, et redouter pour soi ces deux influences qui ont eu gain de cause dans cette circonstance. Il importe donc que le Saint-Siège prévienne la désaffection et la défiance qui peuvent naître de cet évènement... » Le cardinal comprit : il affirma que plus que jamais les évêques seraient soutenus par Rome dans l'indépendance de leurs droits et la dignité de leur personne.

L'évêque de Luçon arriva le 17 février, avec M. Gallot, missionnaire diocésain. Une première entrevue avec Mgr Pie lui fit comprendre que, ne pouvant penser à demeurer désormais à Luçon, il ne lui restait plus qu'à faire choix d'une retraite. « D'abord, lui déclara-t-il, que Votre Grandeur sache que si un point quelconque du diocèse de Poitiers est à sa convenance, je le mets dès ce moment à sa disposition. » Mgr Baillès hésitait entre Montmorillon, Solesmes et la Grande-Chartreuse. Dans cette indécision, il alla prier dans l'église de Saint-André d'elles fraie où il fit le Chemin de la Croix. Il en sortit déterminé à aller trouver le Pape et à le laisser juge et maître de tout : « Allons au pilote, dit-il, et laissons-nous jeter à la mer, s'il en est besoin ».

Cette audience, que pressa Mgr de Poitiers, eut lieu le 20 février. Le Pape reçut l'évêque démissionnaire dans ses bras. Il désira le voir se fixer dans la ville de Rome ; et ce fut à ce dernier parti qu'il s'en tint en effet. Mgr Pie avait dit au secrétaire d'Etat : « Le sentiment de l'épiscopat demande que l'on traite avec une distinction marquée un prélat de tant de docilité et d'abnégation ». Tout aussitôt Mgr Baillès fut nommé consultant des sacrées congrégations des Rites et de l'Index.

Disons enfin, pour terminer, que, le 5 mars, Mgr Pie allant le visiter, le trouva lisant et relisant le Bref qui le relevait de ses fonctions épiscopales. Il était à la fois très courageux et très ému. Il lui confia qu'un évêque, dont il lui dit le nom, lui ayant « écrit qu'il ne comprendrait pas pratiquement comme lui la question de démission, même demandée par le Pape », il avait répondu : « Il y a une parole qui, à mes yeux, prime tous les textes du droit canon, parce que cette parole est un canon de droit divin : Quodcumque solveris, erit solutum ». L'ancien pasteur était alors à rédiger sa lettre d'adieux à son diocèse ; et comme, en la lisant à Mgr Pie, il baignait le papier de ses larmes : « Pardonnez-moi, lui dit-il, si je fais ainsi l'enfant ». — « Non, lui répondit l'Évêque de Poitiers, vous ne faites pas l'enfant, Monseigneur ; vous faites le père. »

Quand maintenant on regarde, de haut et à distance, la suite et la fin de cette épineuse affaire, on ne peut que bénir Dieu qui la mena à bien. Le plus grand bien, dans les vues de Mgr Pie, c'était qu'on ne sacrifiât rien de l'inviolabilité et de la dignité du corps épiscopal, rien non plus du crédit et de l'autorité du parti le plus romain, en frappant un de ses membres. Le plus grand bien, aux yeux de Rome, était qu'on ne rompit pas en visière avec la France, et qu'on ne mît pas en péril les intérêts religieux de toute une chrétienté, par égard pour une personne respectable sans doute, mais notoirement compromise par ses propres excès. Dans cette situation, la démission que Rome avait sollicitée et enfin obtenue n'était-elle pas le moyen le plus propre à sauvegarder le droit et l'honneur des uns, les intérêts des autres et la paix pour tous ?

C'est pourquoi Mgr Pie, ayant d'abord, comme toujours, défendu le principe, fut amené, par sagesse et par soumission, à condescendre à la pratique du parti le plus utile à la cause de l'Eglise, et à le faire triompher par sa médiation.

En effet, dans cette grande âme, autant l'esprit était absolu, autant le caractère était modéré, et disposé à tenir partout un juste compte de ce que pouvaient porter les hommes et les époques. Dans ces mêmes jours, dom Guéranger lui ayant soumis le projet d'un ouvrage qu'il intitulait : « La vraie constitution de l'Eglise », et dans lequel il se proposait d'exalter la puissance de la Papauté jusqu'à ses extrêmes conséquences pratiques, Mgr Pie le détourna de le publier présentement : « Ce serait inopportun, irritant, compromettant pour la cause même de Rome, dont la victoire est assurée sans cela. S'il faut entreprendre une nouvelle campagne, mieux vaut que ce soit sur le terrain de l'histoire. » Il lui conseilla d'écrire l'histoire de saint Benoît, projetée depuis longtemps. L'Abbé de Solesmes le comprit ; il abandonna l'ouvrage, mais pour le reprendre plus tard. C'est le même, croyons-nous, qu'il publia quinze ans après sous le titre de : La Monarchie pontificale, et qui fut une arme de précision de très grande portée, dans les combats soutenus au Concile du Vatican, en faveur du magistère infallible du Pape.

Tels étaient les sujets de l'entretien de ces hommes. La présence de : Mgr l'évêque d'Angoulême, esprit très cultivé, y ajoutait un grand charme. Il avait imaginé de présenter le tableau des IV^e et V^e siècles dans le cadre d'une fiction dont le héros était saint Jovinus, diacre de Poitiers. On y voyait Jovinus, envoyé vers saint Hilaire, alors exilé en Phrygie, parcourir les Eglises de l'Orient et de l'Occident, pour revenir vivre et mourir au monastère de Ligugé, sous la conduite de saint Martin. Les extraits qu'il en lisait à la société de la via Frattina donnaient un plaisir très vif à ces esprits distingués. D'ailleurs tout ce qui, à Rome, tenait aux souvenirs poitevins était l'objet des investigations de Mgr Pie. La découverte d'un autel dédié à saint Hilaire, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, et

la vue d'un manuscrit fort ancien de ses œuvres l'avaient ravi de joie.

Les antiquités chrétiennes faisaient presque chaque jour le but de ses explorations. On se figure aisément quel intérêt une telle étude devait lui offrir, dans la compagnie d'antiquaires comme MM. Rossi et Ampère, d'artistes comme le Père Besson des frères-prêcheurs, d'éloquents théologiens comme Mgr d'Angoulême et le Père Caussette, de savants annalistes comme le Père Theiner et Dom Guéranger. C'est avec celui-ci qu'il avait visité Sainte-Cécile et touché des yeux l'histoire si bien racontée par le savant bénédictin. On parcourut ensemble les grandes catacombes, celles de Saint-Callixte, de Sainte-Agnès, de Saint-Laurent, de Saint-Sébastien, des Saints-Nérée-et-Achillée, recherchant les traces des premiers chrétiens, déchiffrant les inscriptions, interrogeant les sarcophages. Chaque pas y découvrait l'empreinte de nos croyances : invocation des Saints, prière pour les morts, culte de la Mère de Dieu. Mgr Pie voyait là des matériaux précieux pour la reconstruction de l'histoire sacrée. « Ce sera l'œuvre de ce temps-ci, disait-il. De même que les premières pages de la Genèse ont été retrouvées dans les entrailles de la terre, les origines historiques, dogmatiques, hiérarchiques, liturgiques de l'Eglise chrétienne semblent sortir, en ce moment, des souterrains de Rome, des couches du tuf et de la pouzzolane creusées par nos ancêtres et pétries de leurs cendres. »

L'art chrétien le trouvait très intelligent et très épris de ses beautés. Mais il le jugeait encore plus en homme d'Eglise qu'en homme de goût. Sa grande préoccupation était, là comme partout, le règne de Jésus-Christ. Par exemple, ce qui le frappe d'abord, dans la magnifique salle de Constantin, au Vatican, c'est l'inscription : Hic tandem Christum liberè profiteri licet, puis le tableau où cet empereur est représenté dotant l'Eglise romaine. Il admire au plafond la fresque où la Croix se dresse triomphante sur

les débris des idoles. « Cette façon d'entendre la conciliation, dit-il dans ses notes, ne m'a pas moins plu que la peinture où l'on voit saint Cyrille, qui devictum philosophum conculcat. »

Il porte le même esprit devant les merveilles de la sculpture païenne. Au Belvédère, s'arrêtant devant le groupe de Laocoon : « Hélas ! mon Père, disait-il à l'Abbé de Solesmes, c'est ainsi que les serpents infernaux du paganisme avaient enlacé tout ce monde ancien, dont nous voyons encore l'image autour de nous ; et ce marbre mythologique n'est que la représentation historique, fidèle, de la destinée de ces milliers d'empereurs, de philosophes, de héros, dont l'erreur et le péché avaient étouffé les âmes ».

Ses notes disent encore : « Le monde moderne a beau faire : pour tout ce qui est du naturalisme et du sensualisme, il est vaincu ; il ne fera pas mieux que cela. Si le monde moderne veut s'assurer une meilleure supériorité, il n'a qu'un moyen, mais celui-là est souverain : qu'il entre résolument dans la voie du surnaturel. Là il trouvera encore la nature et la matière, mais il les transfigurera. Ainsi de la poésie, ainsi de la philosophie : qu'elles s'inspirent de l'Evangile, pour assurer leur victoire ». Cet évêque voyait tout avec les yeux de la foi.

S'arrêtant de préférence devant les statues d'enfants, Mgr Pie disait : « Ici, sur ces visages, on lit que la grâce pourrait couler encore ; elle ne serait pas repoussée. Le baptême transformerait tout ; il en serait encore temps ». C'était le contraire quand il passait devant les bustes d'empereurs, d'impératrices, d'orateurs et de philosophes, dont le stoïcisme et l'épicurisme avaient endurci ou flétri les traits : « Là, disait-il, le paganisme a tout tué. C'est Lazare au tombeau ; jam fætet ; à moins d'un miracle, cela ne pouvait revivre ».

En présence du superbe Apollon du Belvédère, et de sa beauté grecque, plus féminine que virile : « C'est peut-être,

disait-il, le speciosus formâ præ filiis hominum, tel que le rêvaient les païens. Mais ce n'est pas, loin de là, la beauté divine du Christ. C'est peut-être l'homme, ce n'est pas l'Homme-Dieu. Il y manque le rayonnement de l'union hypostatique. O vrai Dieu ! il n'y a pas de divinité dans ce marbre ! »

Ce fils de Rome chrétienne se montrait fier de la dot opulente de sa Mère. « On aime, disait-il, à la voir occuper le premier rang dans le monde, même par ses richesses humaines. A tout bien considérer, Jésus-Christ s'est donné la première des capitales. Et quand on songe que le principal trésor des autres cités n'est ici qu'un hochet, qu'un ornement accessoire, et que, par-dessus ces beautés de l'art et de la nature, par-dessus ces restes d'un monde éteint, s'élève et subsiste un monde toujours debout, toujours vivant, un ordre de choses immortelles qui trouve sa force même dans l'infirmité des hommes qui sont ses instruments, que Notre-Seigneur Jésus-Christ paraît donc grand et glorieux ! *Laustibi, Domine, Rex æternæ gloriæ !* »

A chaque pas, les mêmes contrastes arrachaient à l'Evêque les mêmes exclamations. Dans la prison Mamertine où Pierre fut plongé : « D'ici au Vatican, mesurez la distance ! » disait-il à ses compagnons. Et à l'Ara coeli desservie par les Capucins : « Le Capitole foulé par les pieds nus du pauvre ! Les mendiants sur les hauteurs où Auguste sacrifiait ! Les fils de François d'Assise en possession du temple de Jupiter Capitolin ! *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles* ».

Rome éclatait pour lui surtout aux yeux de l'esprit, selon l'expression de Pascal. Le cardinal Marini lui ayant dit un jour : « J'espère bien, Monseigneur, que, de retour en France, vous ferez lire à toute l'Eglise une belle Lettre pastorale sur Rome, que vous savez si bien comprendre et tant aimer. — Oui, Eminence, répondit-il ; mais mon attachement pour Rome n'est pas affaire de sentiment,

c'est affaire de foi. J'ai vu en elle le centre de l'autorité divine qui gouverne le monde : c'est cela avant tout que j'admire, que je vénère, que j'aime ».

La fierté filiale qu'il ressentait pour l'Eglise le rendait jaloux des droits de cette reine et de cette mère. On le vit bien dans la seconde des affaires qu'il avait mission de traiter à Rome : celle des Facultés universitaires de théologie, pour lesquelles le Ministre demandait l'institution canonique du Pape.

La question, déjà portée, en 1848, devant l'Assemblée constituante, se représentait sous l'Empire. Un projet en neuf articles avait été soumis par M. Fortoul à l'approbation pontificale. On y demandait le maintien des six Facultés existantes en France avec leur personnel ; puis la provision aux chaires vacantes et la surveillance de l'enseignement laissée, il est vrai, à un Conseil d'évêques, mais le tout placé sous le contrôle de délégués du gouvernement et l'autorité suprême de M. le Ministre de l'Instruction publique. C'était, en définitive, la mainmise de l'Etat sur l'enseignement supérieur ecclésiastique. De là, la juste défiance de Mgr Pie, qui, dans les conciles de la Province de Bordeaux, y avait opposé l'institution des examens et grades théologiques conférés en vertu d'un induit pontifical. Le Ministre s'en était ému, et, par plusieurs lettres, il avait supplié le métropolitain de surseoir au fonctionnement de cette institution, jusqu'à ce que lui-même eût obtenu de Rome l'érection canonique de ses Facultés officielles. La province d'Aquitaine avait cru devoir passer outre. « L'Etat, écrivait Mgr d'Angoulême, veut marier son éclectisme avec notre théologie. C'est l'arianisme ressuscité. Heureusement Hilaire n'est pas mort. » — Le clergé recevrait-il un enseignement d'Eglise ou un enseignement d'Etat ? Tel était le fonds de l'affaire.

Dès sa première visite au cardinal Antonelli, le 19 décembre, Mgr Pie lui avait exposé la situation avec une grande netteté. « Qu'est-ce que l'enseignement théologique

des Facultés officielles, sinon l'enseignement universitaire ? Et qu'est-ce que l'enseignement universitaire, sinon celui de l'Etat ? Or la constitution fondamentale de l'Etat, en matière religieuse, n'est-elle pas le régime de la liberté de conscience et de pensée ? N'est-ce pas ainsi que l'entendent et la pratiquent les hommes du gouvernement ? Or, ni le Ministre de l'Instruction publique, ni son Conseil supérieur, ni les inspecteurs généraux, ni le recteur d'Académie n'étant tenus en droit d'être catholiques, et souvent, de fait, ne l'étant pas du tout, comment le Saint-Siège pourrait-il commettre l'anomalie de soumettre un doyen et des professeurs de Facultés de théologie catholique à des rationalistes, protestants, juifs ou mécréants de toutes les nuances ? »

Mgr Pie le montrait : tout cet effort tendait à atteler le clergé au char de l'Etat. « Le moyen est déjà trouvé, expliquait-il. Il n'y aura qu'à exiger de tout prêtre désigné pour l'obtention d'un titre, les grades théologiques conférés par les Facultés reconnues, sous peine de n'être plus agréé pour aucun poste, cure, canonicat, grand-vicariat ou charge quelconque à la nomination de l'Etat. Alors le coup sera fait. Et ce même clergé de France qui a lutté, pendant trente ans, contre l'impiété universitaire, sera conduit par Rome même à venir fléchir la tête devant cette Université canoniquement maîtresse ! »

Ces raisons furent présentées avec une telle vigueur de démonstration que, dès ce premier jour, Antonelli se déclara éclairé, convaincu et déterminé. Aussi quand, au mois de janvier, notre ambassadeur insista pour la conclusion de l'affaire, le secrétaire d'Etat lui objecta des raisons et lui posa des conditions qui l'étonnèrent par leur force et par leur nouveauté. Ces conditions étaient : « que les professeurs présentés par les évêques seraient pareillement révocables par eux ; que l'Etat ne prétendrait à aucune inspection ni intervention dans les matières et le programme de l'enseignement ; que l'Etat ferait le sacrifice

de celles de ses lois qui contrariaient les doctrines romaines ; que le Droit canon serait enseigné selon l'esprit de Rome, dût-il se trouver en opposition avec beaucoup de points de la législation civile ecclésiastique de la France ». D'où venaient ces nouvelles exigences de Rome ? Ceux-là l'ignoraient qui n'étaient pas au courant des éclaircissements de l'Evêque de Poitiers. L'ambassadeur de France s'en douta cependant ; car, le surlendemain, son secrétaire, M. le comte Edgard de Ségur, disait à Mgr Pie : « L'ambassadeur a trouvé le cardinal passablement renseigné et muni d'arguments qui semblent lui venir de bonne source. Mais c'est bien tard les produire ; et il regrette que, dans le principe, on lui ait donné des espérances qu'il lui faudra apparemment abandonner aujourd'hui ».

Ces arguments et ces clauses, le Cardinal demanda à l'Evêque de les écrire. Mgr Pie le fit dans un mémoire étendu, d'une grande lucidité et d'une grande logique. Il y établit d'abord, par des discours authentiques soit du Ministre, soit des premiers fonctionnaires de l'Empire, l'intention où l'on était d'obtenir par ce moyen une théologie d'Etat, et de la « pénétrer du même esprit supérieur qui anime toutes les parties de l'enseignement ». C'étaient les expressions mêmes de M. Fortoul. Cette intention manifeste d'assujettissement résultait en second lieu des principaux articles du projet présenté par le gouvernement. Tels étaient : le maintien du personnel actuel, plus ou moins suspect de gallicanisme ; le contrôle de l'Etat sur les Facultés, entraînant le contrôle de l'enseignement lui-même ; conséquemment son contrôle sur les points de dissidence, tels que les quatre articles de 1682, les articles organiques, les immunités ecclésiastiques, etc. ; la nomination et révocation des titulaires, recteur, professeurs, délégués, inspecteurs, par le pouvoir civil, qu'on instituait par là même l'arbitre de l'esprit plus ou moins orthodoxe de cet enseignement ;

enfin la collation des grades et des diplômes de science ecclésiastique, faite au nom et de la main de ce même pouvoir laïque. Quelle confusion ! Et quel filet jeté sur tout le corps de nos croyances et de nos libertés !

Comme conclusion, le mémoire disait : « Rien n'est possible, sinon par le Saint-Siège laissé à son initiative et à sa liberté d'action, et par les évêques agissant avec indépendance dans leur sphère spirituelle ».

L'Evêque ajoutait : « Je prévois que le Ministre de l'Instruction publique n'acceptera pas nos conditions. Les choses en resteront donc là où elles en sont. Les Facultés théologiques universitaires continueront à végéter sans valeur ecclésiastique et canonique, pendant quelques années encore. Cependant l'œuvre de nos grades, conférés par les évêques au nom du Saint-Siège, ira en augmentant et en produisant ses fruits, surtout si les évêques font de la collation des grades une institution provinciale et non pas seulement diocésaine. A ce compte, au bout de quelques années, le gouvernement comprendra qu'il n'a rien autre chose à faire que de donner l'exequatur civil aux diplômes délivrés par le jury épiscopal. L'Eglise de France aura évité un des pièges les plus dangereux que l'enfer lui ait jamais tendus, et le complot de l'éclectisme contre l'Eglise aura été déjoué. »

Le Pape entra pleinement dans les vues du mémoire : « Je ferai, répondit-il, des conditions telles que tous les droits de l'Eglise seront sauvegardés ». Le 5 mars, le cardinal Antonelli donna lecture à Mgr Pie du projet de la commission saisie de cette affaire. C'était la reproduction des clauses de son écrit, avec celle-ci qui termine : « De plus, le Saint-Siège se réserve l'approbation des règlements qui lui seront soumis ».

Ils ne le furent jamais. Le gouvernement refusa de traiter sur cette base ; les négociations furent rompues pour de longues années ; et, avant de quitter Rome, l'Evêque put

recevoir du cardinal Antonelli l'assurance qu'il avait bien mérité de l'Eglise, en déjouant le projet de ses adversaires.

Une autre et troisième affaire entamée par l'Evêque durant son séjour à Rome fut celle relative aux écrits de M. Cousin. Nous en renvoyons l'exposé et le récit au chapitre suivant, en les plaçant à l'époque où cette affaire se dénoua définitivement.

Une si courageuse ardeur à défendre la vérité contre les puissances de toute sorte avait porté très haut le nom de Mgr Pie dans l'esprit du Sacré-Collège. Un jour, le cardinal d'Andrea, lui lisant une lettre du Père Ventura, souligna le passage où ce religieux donnait à l'Evêque de Poitiers le surnom d'Athanase : « Eh bien ! vraiment, cela me fait du chagrin pour saint Athanase », répondit en souriant le spirituel Evêque.

Il avait, en effet, d'autres pensées sur lui-même. L'atmosphère romaine l'avait pénétré de piété. Chaque jour quelque nouveau sanctuaire recevait ses prières ; il recherchait spécialement ceux que la Mère de Dieu avait marquées de ses faveurs. Il faisait le plus qu'il pouvait son Chemin de croix au Colysée ; et un riche Américain ayant fait un soir illuminer de feux de Bengale l'amphithéâtre immense, il sembla à Mgr Pie y voir une apothéose des martyrs qui avaient souffert en ce lieu, et qui lui apparaissaient aujourd'hui baignés dans la lumière de gloire.

D'éminents Religieux, comme son confesseur le Père de Villefort, le Père Régis, le Père Jandel, le Père Besson, lui avaient montré la sainteté vivante dans la ville des saints. Lui-même voulut profiter de son séjour à Rome pour s'y sanctifier par les exercices de la retraite spirituelle.

Dans la semaine de la Passion, il alla s'enfermer chez les Dominicains, au couvent de Sainte-Sabine, sur le sommet de l'Aventin, berceau de cette Rome immortelle qui de là-haut déploie aux yeux de si belles ruines, et qui a groupé là tant de souvenirs sacrés. Il y entra le 10 mars. Le premier

jour il célébra dans la chapelle qui fut la cellule de saint Pie V. Le lendemain était la fête de saint Grégoire le Grand, qui lui-même avait pontifié en ce lieu et y avait prononcé une de ses homélies. L'Évêque demanda à ce docteur-pontife de lui prêcher sa retraite : son Pastoral fut son livre de lecture spirituelle. Il en tira des notes et des réflexions sur les devoirs des évêques. Ses méditations étaient empruntées à l'évangile de saint Jean. Une de ces méditations les plus instructives fut celle qu'il fit sur ce texte : « Alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis, d'autres ont travaillé, et vous, vous êtes entré dans leurs travaux ». A cette lumière, il repassa la vie et les œuvres de ses prédécesseurs sur le siège de Poitiers, depuis la Révolution ; et avec quels sentiments de charité, d'humilité et de reconnaissance, ne s'anima-t-il pas à continuer l'œuvre de ses devanciers ! « Dieu veut que l'œuvre avance, lui qui travaille toujours, écrit-il dans ses notes : ce sera l'œuvre de l'unité avec le Saint-Siège, l'œuvre de la vérité divine et surnaturelle, l'œuvre de la charité. Ce sera une œuvre de combat. Qu'importe ? C'est dans le combat qu'est née l'Église de Poitiers. »

Le P. Besson lui fit faire une revue de sa vie entière. Les résolutions du retraitant sont fortes, humbles, pénitentes. Nous ne croyons pas devoir les livrer à l'histoire, qui doit s'écrire bien plus avec les actions des hommes qu'avec leurs résolutions. Nous dirons seulement que le recueillement, l'union à Dieu, la fidélité à Marie dominant et inspirent son règlement de vie, qu'il place sous la garde des saints patrons de son Église.

Quand le samedi, 15 mars, au soir, Mgr Pie descendit de la colline de l'Aventin, il trouva dans sa demeure un cierge que Pie IX venait de lui envoyer comme un symbole expressif de ce qu'il attendait de lui : *Lucerna erat ardens et lucens*.

Le lendemain, dimanche des Rameaux, il assistait à la fonction papale de Saint-Pierre quand arriva, pendant

l'office, la nouvelle de la naissance du prince impérial, venu au monde à trois heures de cette matinée. En mentionnant la joie qu'une grande partie de la colonie française fit éclater à cette annonce, le journal de Mgr Pie ne peut s'empêcher d'y joindre une note mélancolique : « Dans le débordement de l'esprit révolutionnaire qui renverse toute chose, qui donc, se demande-t-il, oserait assurer à cet enfant d'un jour la succession au pouvoir ? »

Mgr Pie voyait partout la Révolution monter à l'assaut de l'Eglise. M. Sauzet lui révélait ce qu'il avait appris de M. de Cavour ; l'évêque de Cagliari, ce qu'il avait souffert de la cour de Turin ; le cardinal de Reysach, les sourdes agitations de l'Allemagne ; enfin l'abbé Howard, les secrètes complaisances du cabinet anglais pour une politique italienne dont le Pape serait la première victime.

Le mercredi saint, l'Évêque de Poitiers prit congé de Pie IX. Le Pape lui dit quelques mots sur les conséquences heureuses que la naissance du prince impérial, son filleul, pourrait avoir pour l'union de l'Eglise et de la France. — « Très Saint-Père, répondit discrètement l'Evêque, chacun sait que la reconnaissance est une des qualités de l'Empereur des Français. J'espère que Sa Majesté se fera toujours un devoir de vous payer de retour. » On sait ce qu'il en fut.

Un nom que Mgr Pie ne pouvait oublier n'avait pas encore été prononcé dans ces audiences, et ne devait pas l'être sans de grands ménagements : « Très Saint-Père, dit l'Évêque, que Votre Sainteté me permette de lui demander une dernière grâce : c'est une bénédiction pour l'ancien évêque de Chartres. » Pie IX ne voulut pas laisser passer ce nom sans réclamer contre de récents procédés de ce prélat à l'égard du Saint-Siège. — « Néanmoins, reprit-il, je sais faire, dans les opinions de cet excellent vieillard, la part de l'âge et des préjugés d'éducation. Je lui sais gré des grandes choses qui ont honoré sa vie, laquelle est belle devant Dieu. Par égard pour ses derniers jours, et, en

considération du fils qu'il a donné à l'épiscopat, je vous charge de lui exprimer mes sentiments paternels et de lui porter ma bénédiction. »

L'Evêque termina en demandant au Saint-Père l'honneur de communier de sa main le lendemain, Jeudi Saint, selon l'usage de la sainte Eglise en ce jour : — « Oh ! oui, répondit le Pape, étendant ses mains vers lui ; et l'Evêque de Poitiers priera beaucoup pour moi ! » — « Plus que jamais, Très Saint-Père, depuis que j'ai vu de près quel fardeau est le vôtre. » Pie IX l'embrassa avec effusion.

Le lendemain Mgr Pie se retrouvait encore près du Pape, à la Loggia, où, selon le rit annuel, le Souverain Pontife sert douze pauvres à table. Le jour de Pâques il assista au Te Deum chanté à Saint-Louis des Français, pour la naissance du prince impérial. Le mardi de Pâques, à l'issue de la fonction papale, le Saint-Père le reçut encore, à la sacristie de la Minerve, pour un dernier congé. « Mon cher fils, répondit-il à ses remerciements, sachez que j'ai conçu et que je conserve pour vous de vifs sentiments d'estime, de considération et surtout d'attachement. » Ce dernier mot fut très accentué, c'était l'adieu ; Mgr Pie devait partir deux jours après.

Lorsque, près de son départ, s'entretenant avec dom Guéranger, l'Evêque de Poitiers énumérait les heureux résultats de son voyage à Rome, il mettait en premier lieu « sa bonne retraite spirituelle à Sainte-Sabine », puis l'élargissement de ses idées et de ses sentiments devant le spectacle incomparable de Rome, l'accueil fait à sa Relation diocésaine, les projets gouvernementaux tenus en échec, les ennemis de la vérité réfutés et combattus, le prieuré de Ligugé bientôt érigé en abbaye, et partout l'encouragement au service de l'Eglise.

Il partit le 27 mars, jeudi de Pâques. Il l'eût fait depuis longtemps, s'il eût écouté les insinuations de la police française à Rome, dont le chef, M. Mangin, lui avait fait

savoir obligeamment qu'il avait reçu mission de s'occuper de lui.

Nous ne suivrons pas l'Évêque à Viterbe, à Sienne, à Florence, à Pise, à Bologne, à Modène, qu'il visita en pèlerin de la foi plus encore qu'en pèlerin de l'histoire et de l'art. Parme l'arrêta deux jours. Outre un établissement des Filles de la Croix dont il fit la visite, M^{me} la duchesse de Parme le retint par son grand accueil. L'infortunée princesse était dès lors aux prises avec la Révolution, à laquelle elle n'opposait que la bonté courageuse et la résignation d'une digne fille de saint Louis. « Pourvu que je sois assurée de faire la volonté de Dieu, peu m'importe le reste », disait-elle magnanimement. Dans son palais, à sa table, on s'entretint beaucoup de Mgr Frayssinous, catéchiste de Son Altesse, mais en passant condamnation sur son gallicanisme ; et tous convinrent que les Etats ne pouvaient plus se sauver que par la plus étroite union avec le Saint-Siège. Mgr Pie distribua la parole de Dieu à cette famille dans laquelle il aimait à reconnaître les antiques vertus de la Maison de France. Les enfants, qui s'attachaient à ses pas, furent consacrés par lui à Notre-Dame de Chartres, la Vierge aimée de saint Louis. Mgr Pie venait d'avoir une apparition vivante de l'ancienne monarchie dans sa dernière et fidèle représentation.

Il la toucha de plus près encore. Le soir même de son arrivée, M^{me} la gouvernante des jeunes princes et princesses l'informa que Mgr le comte de Chambord s'était rendu à l'improviste auprès de la duchesse sa sœur, et qu'il devait repartir dès le lendemain matin. Mgr Pie s'empressa de monter dans une voiture du palais. Etant allé d'abord saluer l'évêque de la ville, il vit un autre personnage que son journal ne désigne que par plusieurs points... Nous apprenons de ses compagnons de voyage que cette réticence cache une visite secrète à l'auguste héritier, laquelle n'a pas laissé d'autre trace dans ses notes. On

constata seulement qu'elle fut longue, et l'on sut que le Prince en garda une forte et durable impression.

Arrivé à Paris le samedi soir, le 12 avril, Mgr Pie y employa encore cette semaine en conférences importantes. Il en eut une avec l'Empereur, bien que le journal de son voyage, qui s'arrête à cette date, n'en fasse point mention. Mais une lettre du 6 mai à l'Abbé de Solesmes en rapporte quelque chose :

« J'ai vu l'Empereur, pendant près d'une heure. J'ignorais encore alors le protocole du 8 avril ; j'ai été bien inspiré sur ce point. Il m'a demandé comment les choses allaient à Rome et en Italie. Je lui ai répondu que le peuple romain était le plus heureux de toute l'Europe, qu'il mangeait du bon pain et de la viande, ce qui n'arrive ni en Belgique, ni en Angleterre, ni trop souvent en France ; qu'il payait peu d'impôts ; qu'il avait d'autant plus de libertés pratiques qu'elles n'étaient point écrites dans les constitutions ; enfin que ce pays pourrait se passer, dès demain, d'occupation étrangère, si l'Europe voulait bien ne pas l'occuper d'une autre façon par sa presse démagogique.

« Au fond, lui ai-je dit, les baïonnettes de l'étranger ne sont là nécessaires que par suite des provocations révolutionnaires qui partent de l'étranger. Ne pesons sur Rome et sur l'Italie par aucune mauvaise doctrine, et nous n'aurons plus à intervenir par les armes. Jusque-là notre concours par la voie de la force armée sera un acte de justice et d'expiation de nos propres méfaits.

— « Il y a bien à dire sur tout cela ! me répondit l'Empereur.

— « C'est vrai, Sire ; mais je puis vous assurer qu'il n'y aura de révolution en Italie que par suite de l'esprit révolutionnaire des grands États. Quant à la révolution indigène, elle y est très circonscrite dans ses moyens d'action. Vous ne trouveriez pas, dans toute l'étendue de la Romagne, les six mille hommes qui ont failli égorger et incendier toute la ville d'Angers, à vos portes, il y a six

mois. Plaignons un peu moins Rome, et craignons un peu plus pour nous. » « L'Empereur me parla ensuite du Pape avec une grande cordialité. Je lui répondis que les sentiments du Saint-Père étaient bien connus par rapport à Sa Majesté ; qu'il s'en exprimait toujours avec affection et confiance ; que nous avions été heureux de voir le Saint-Père accéder au désir de Sa Majesté en acceptant d'être le parrain du prince impérial, et que nous avions trouvé là un nouveau gage d'espérance pour l'Eglise, etc.

« La question du grand-maître de l'Université, à la fois ministre des cultes, a été abordée par moi avec une franchise de langage et une chaleur d'expression que je n'ai pas toujours, et que le bon Dieu m'inspirait. Ce long entretien sera écrit, et je vous le communiquerai. J'en attends quelque chose. Je sais que l'Empereur a parlé de moi, à la suite de cette audience, dans les termes les plus satisfaisants. Puisse-t-il ne pas écouter successivement tous les langages, surtout ceux qui réveillent ses souvenirs de 1831, et qui touchent les cordes de sa lettre à Edgar Ney ! »

Cet entretien ne fut pas autrement écrit, que nous sachions du moins. Nous apprenons seulement que Mgr Pie, par précaution, tint à instruire lui-même l'Empereur de sa visite à la duchesse de Parme. L'Empereur répondit que « Mme la duchesse de Parme était une personne dont il honorait depuis longtemps le caractère ».

Le samedi suivant, 19 avril, Mgr Pie était de retour dans sa ville de Poitiers.

CHAPITRE X.

LA FAUSSE PHILOSOPHIE.

LA LITURGIE ROMAINE A POITIERS. — LE CONCILE DE PÉRIGUEUX ET LA SECONDE SYNODALE SUR LES ERREURS DU TEMPS. — LETTRE SUR ROME SIÈGE DE LA PAPAUTÉ. — LA PHILOSOPHIE DE M. COUSIN DÉFÉRÉE A L'INDEX. — PROCÈS DE L'UNIVERS. — ELOGES FUNÈBRES DE MGR DE CHARTRES ET DE LA MARQUISE DE LA ROCHEJAQUELEIN.

(1856.)

Dans une de ses lettres de Rome à M. de l'Estoile, Mgr Pie disait : « Je rentrerai chez moi plus évêque de Poitiers, plus désireux de retraite que jamais. Un évêque doit être convaincu qu'il peut beaucoup en restant dans sa sphère diocésaine, et qu'il pourrait beaucoup moins s'il en sortait pour se produire ailleurs, afin de chercher ou de subir d'autres contacts que celui qu'il doit avoir avec son chef hiérarchique. »

Dans le même esprit il écrivait à ses prêtres, au lendemain de son retour, que toutes ses instructions étaient avant tout pour eux et ses diocésains. « Que si toutefois, ajoutait-il, il arrive que notre parole ait un retentissement auquel elle ne prétendait pas ; si parfois notre cri d'alarme est répété par des échos qui le font arriver bien au delà de la portée naturelle de notre voix, c'est que le divin Maître l'aura voulu ainsi : car notre unique ambition, c'est de repousser de notre territoire l'erreur qui nous assiège de

toutes parts ; c'est de préserver notre peuple contre l'invasion d'un rationalisme qui semble être devenu le démon familier de ce siècle ; enfin, c'est de maintenir dans l'intelligence de ceux qui nous sont soumis, le règne de la vérité, ébranlé de tant de manières, et dans leurs cœurs la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, hors de laquelle il n'y a que ruine et damnation éternelle. »

C'était dire que, selon la recommandation du Seigneur, il voulait aller d'abord aux brebis de sa maison, et être de plus en plus l'Evêque du dedans. Son cœur, d'ailleurs, l'y portait au moins autant que sa raison. Quelqu'un lui ayant exprimé sa crainte que le Pape ne l'eût retenu à Rome auprès de sa personne : « Si le Pape l'eût ordonné, j'aurais obéi, répondit-il ; mais j'aurais commencé par lui demander de me mettre en Extrême-Onction ».

Donc, plus Poitevin que jamais, et plus que jamais aussi attaché au Chef suprême de l'Eglise, Mgr Pie voulut signaler son retour de Rome par le rétablissement général et définitif de la liturgie romaine dans son diocèse.

Il y avait plus d'un an qu'il l'avait fait prendre à son grand séminaire ; et les prêtres qui s'y rendaient pour la retraite annuelle, témoins de la célébration de ces offices romains, y avaient vu tomber plus d'une prévention. « Plusieurs, disait l'Evêque, m'ont déclaré que leur cœur se sentait grandement soulagé, attendu qu'ils allaient embrasser avec amour ce qu'ils avaient craint de subir seulement avec résignation. » Il fut convenu d'ailleurs que cette liturgie serait adoptée par eux tout entière et sans restriction, « aimant mieux, comme il disait, sacrifier quelques habitudes locales que d'ouvrir la porte à l'arbitraire et à l'anarchie, par un trop grand nombre de dérogations au droit commun ». D'ailleurs le nouveau calendrier n'en faisait pas moins une très large part à toutes les gloires diocésaines, de sorte, disait-il encore, que « le retour à l'unité de la prière romaine avait été l'occasion d'un retour heureux vers les anciennes richesses

domestiques, trop négligées par les réformateurs du siècle précédent ».

Alors, d'une vue d'ensemble, embrassant tout ce travail d'unification dans l'Eglise : « Dieu bénira, dit-il, ce mouvement magnifique qui emporte l'Eglise d'Occident tout entière vers Rome. Et tandis qu'autour de nous deux phénomènes opposés se produisent dans le monde du dehors, je veux dire une tendance à l'unification matérielle proportionnée à la disparition de toute unité intellectuelle, l'élite chrétienne qui reste sur la terre reconstituera un monde nouveau, où, comme dans les temps primitifs, la terre n'aura qu'une même langue et une même parole : *Erat autem terra labii unius et sermonum eorumdem*.

Un troisième concile de la province de Bordeaux, convoqué à Périgueux, contribua à ce grand ouvrage. L'Évêque en annonça l'indiction à ses prêtres par une Lettre pastorale, le 14 juillet 1856. Mais, avant de le voir entrer dans cette assemblée, il faut dire, avec la réserve que commandent les confidences d'une sainte amitié, par quelles sollicitations il y amena un prêtre dont la vie va bientôt prendre une place première à côté de la sienne.

Il manquait à Mgr Pie quelqu'un qui fût auprès de lui un frère d'esprit et de cœur. « Il vous faut un ami, lui disait parfois sa mère. Je vous trouve trop seul. » Cet ami, Mgr de Poitiers en avait entrevu l'espérance dans M. l'abbé Gay, au temps de leur station jubilaire à Niort, en 1851. « Dès notre première rencontre, j'eus la pensée et le désir de vous attirer à Poitiers, convaincu que j'obéissais aux vues de Dieu sur vous », lui écrivait-il plus tard. Il ne lui en dit rien cependant. Il attendit que la fatigue prêchât d'elle-même le repos, pour s'ouvrir à lui « de la préoccupation constante où il était devant Dieu de le voir encadré dans une sphère de dimensions circonscrites où il ferait le même bien, mais avec plus de suite, de consolation et de durée. « Ce sont les expressions générales et vagues par lesquelles il lui fit d'abord entrevoir ses désirs. Ayant reçu la confiance de

ses aspirations vers une vie régulière en communauté, il lui offrit la direction de son grand séminaire. Après avoir prié, examiné, consulté, M. Gay refusa. Il avait néanmoins le sentiment « que, à ce point de sa vie, quelque chose allait décider de sa position. Je suis, disait-il, comme un homme en voyage, et qui est arrivé à un carrefour : il s'arrête pour voir l'écriteau à chaque route. J'attends que la main de Dieu me désigne la mienne ».

Mgr Pie insista, mais sous une autre forme. Le 3 mai, ce fut un canonicat dont il lui fit l'offre. « Dieu m'a mis dans le cœur que, pour le bien de son Eglise, pour le bien des âmes, pour mon propre bien spirituel, concernant lequel je suis dans un délaissement absolu depuis sept ans, je puis et dois attendre un grand secours de vous. Ce sentiment, Dieu me l'a mis si avant dans le cœur que je demeure convaincu qu'un canonicat qui a vaqué jeudi dernier, au moment où je recevais votre lettre, ne peut être donné qu'à vous. »

Huit jours après, nouvelles instances. L'Évêque appuie sur les motifs les plus déterminants pour une âme sacerdotale. « Je me tiens comme assuré, écrit-il, que la gloire de Dieu et le salut des âmes seront par là procurés ; que vous contribuerez ainsi à la défense de la foi et au bien de notre sainte Mère l'Eglise ; que vous exercerez ici votre ministère au profit des prêtres et des simples fidèles ; enfin qu'il en résultera beaucoup de bien pour moi personnellement. Je prierai avec vous et autant que vous, durant cette retraite, pour que le bon Dieu vous incline du côté où il veut. »

Des pèlerinages à des sanctuaires célèbres furent faits à cette intention en Suisse, en Savoie, en France. M. Gay fut consulter le saint curé d'Ars : « Allez vers cet Evêque ; vous ferez du bien avec cet Evêque ». En parlant ainsi, l'homme de Dieu versait des larmes, dont M. l'abbé Gay se demandait le sens.

Une retraite faite à Issy, chez les Sulpiciens, au commencement d'octobre, devait être le moment de la

parole décisive. La veille encore, Mgr Pie écrivait à son ami : « Le divin Maître des âmes a uni la mienne à la vôtre par des liens que lui seul a formés. Il en a déjà établi de très intimes entre une partie de mon troupeau et vous. Ne l'empêchez pas d'achever son œuvre. A revoir donc ; je vous embrasse en Notre-Seigneur. »

Cette confiance eut raison, cette prière fut victorieuse. Le 11 octobre, une lettre du retraitant d'Issy annonçait la bonne nouvelle : « Dieu me donne à vous, Monseigneur.... Je n'ai voulu dans cette retraite que prier, croire et obéir. Aussi ai-je une paix profonde, et je me livre de toute mon âme à ce dessein de Dieu sur moi. Les sacrifices que cette volonté m'impose ne me sont rien auprès de la joie que je sens de la connaître avec certitude, et de pouvoir m'y dévouer. Monseigneur, vous aurez été l'instrument d'une grande miséricorde de Dieu envers moi ; car quelle grâce plus précieuse qu'une vocation qui permet de mieux servir l'Eglise et de se rendre plus semblable à Jésus-Christ ? Vous ne doutez pas de ma reconnaissance : je tâcherai de vous la prouver mieux que par des paroles, et je ne souhaite rien tant que d'en trouver beaucoup d'occasions... Que dire de plus, Monseigneur ? Vous serez mon évêque et je serai votre prêtre : je ne sais rien de plus éloquent, et j'admire la bonté de Dieu d'avoir mis tout d'abord tant d'amitié pour moi dans un cœur où il avait résolu de placer sa sainte autorité sur moi. Croyez bien qu'il n'a pas laissé l'ouvrage à moitié et qu'il a rempli d'affection pour vous le cœur qui va vous devoir l'obéissance..... »

La réponse de Poitiers fut une effusion d'actions de grâces : « Que Dieu soit mille fois béni ! Votre lettre m'a procuré un des plus grands témoignages de sa bonté que je puisse espérer en ce monde... C'est mon patron saint Edouard, qui m'a apporté hier ce bienfait du bon Dieu... Dans cette tranquille vie de province, vous ferez beaucoup de bien. Adieu. Vive la bonne Vierge qui s'est montré si bonne Mère ! »

Il faut renoncer au charme de continuer ici l'édifiant dialogue de cette correspondance, pendant les mois suivants. Qu'il nous suffise d'avoir montré à quelles inspirations supérieures ces hommes avaient demandé la lumière et la grâce, pour nouer la destinée qui devait les unir.

M. l'abbé Gay fut nommé théologal, vicaire général honoraire, et, six ans après, chanoine titulaire de la cathédrale de Poitiers.

Il n'avait pas attendu l'heure d'appartenir à son Evêque par tous ces titres pour lui prêter assistance, dans les travaux préparatoires au concile de Périgueux. « Je ne crois pas, nous écrit-il lui-même sur ce sujet, qu'un évêque ait, à cette époque, attaché plus d'importance à ces saintes assemblées et dépensé plus de zèle et plus d'intelligence pour qu'elles attinsent leur but, qui était de relever le niveau de l'Eglise de France. Usant, avec une grande habileté de son vénérable métropolitain, à qui il n'a cessé de témoigner la plus religieuse déférence, encore qu'il le jugeât en toute connaissance et vérité, l'Evêque de Poitiers savait tout disposer de loin, en laissant l'honneur du succès à qui de droit. Il correspondait avec les évêques, étudiait et faisait étudier les questions, signalait les erreurs qu'il croyait opportun de dénoncer, et demandait à des prêtres ayant sa confiance des travaux écrits qui pourraient être ensuite discutés en séance et soumis aux évêques pour entrer dans les décrets ou les instructions. »

Le concile de Périgueux devait être dirigé spécialement contre la fausse philosophie contemporaine. Elle redevenait le grand mal de l'Eglise et de la société. Après l'avènement de l'Empire, qui l'avait rassurée contre le socialisme, la libre-pensée, un moment effrayée mais jamais désarmée, se reprenait à de nouvelles et plus graves erreurs. Sous une nouvelle forme une nouvelle école allait prévaloir. Du spiritualisme rationaliste et déiste de M. Cousin on allait passer au positivisme matérialiste et athée de M. Littré, en

traversant le creux scepticisme de M. Renan. C'était l'heure d'une transition dans les idées, c'était l'heure conséquemment d'une évolution dans les mœurs et dans les faits. Le radicalisme doctrinal prépare le radicalisme politique et social ; les doctrines grossières produisent les mœurs abjectes, et les négations totales, les subversions fondamentales. Nous devons voir toutes ces choses se confondre ou se succéder dans le dernier tiers de ce siècle.

Mgr Pie reconnut là une dernière phase de ce naturalisme si souvent signalé par lui, et qui cette fois touchait à ses conséquences extrêmes. C'était donc un devoir, pour le troisième concile d'Aquitaine, de travailler à redresser les démarches de la société, en éclairant ses yeux.

L'Evêque demanda à M. l'abbé Gay d'y travailler avec lui. Il importait d'abord de bien établir les rapports de la raison et de la foi, à l'encontre des doctrines de MM. Bautain et Bonnetty, récemment censurées par la sacrée Congrégation de l'Index. Dans le même ordre d'idées, il fallait établir contre M. Ad. Garnier, que l'homme une fois baptisé ne peut licitement se replacer, même un instant, dans le domaine de la seule raison et du libre examen, pour faire choix de la religion et du culte qui lui agréait. Enfin il importait de démontrer clairement que l'homme public ne peut faire, dans sa vie officielle, par exemple dans son enseignement professionnel, abstraction de sa croyance, en s'abstenant de toute confession religieuse. Sur chacun de ces sujets, Mgr Pie demanda à M. l'abbé Gay des dissertations fondées sur la doctrine la plus authentique de l'Eglise, voulant s'assurer d'abord ce terrain d'avant-poste avant d'aborder les positions ennemies.

L'Evêque lui demanda ensuite, pour le même concile, une exposition et réfutation du système de M. Jean Reynaud sur la transmigration des âmes. « Il nous faudra une bonne affirmation sur le sort définitif de l'âme après cette vie. La certitude d'un enfer éternel, et d'un enfer certainement

inévitables, dans la totalité de ses peines, pour quiconque a refusé d'adhérer à l'ordre surnaturel : c'est là une forte leçon à bien accentuer. Si tu ne veux aimer, tremble au moins, malheureux ! Quis mihi det saltem ut timeant !... Je sens, mon ami, que j'abuse de vous. Mais j'attends pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour les âmes un assez grand fruit de ce que je vous demande, pour me permettre de devenir vraiment dur et impitoyable. »

Un service plus général qu'il sollicita du même conseiller fut de venir avec lui au concile de Périgueux, en qualité et avec le titre de son théologien. « Vous n'avez pas encore vu un intérieur de concile. Votre part se concentrerait dans les questions sur la foi que vous avez traitées. Votre appoint nous serait du plus grand prix. Venez donc ! » Le théologien hésita, puis accepta avec reconnaissance : « L'assistance à un concile me semble, répondit-il, une très grande grâce, à cause de l'amour plus grand que cela ne peut manquer d'inspirer pour l'Eglise ».

En outre, l'Evêque désira qu'un Bénédictin du monastère de Ligugé lui fût pareillement adjoint ; et son choix se fixa sur le savant dom Pitra. « Il y aura un Carme, un Capucin, un Jésuite : on tient à ce que l'Ordre de Saint-Benoît, qui a pris pied dans la province, s'y trouve représenté. »

Ce pied était devenu plus ferme encore, depuis le Décret pontifical qui venait d'ériger Ligugé en abbaye, selon que l'Evêque l'avait sollicité de Rome dans son dernier voyage. Le Bref était fort beau. « Dieu soit béni, écrivait l'Evêque à son ami de Solesmes, et aussi nos saints Hilaire et Martin, et tant d'autres qui ont dû s'intéresser à ce berceau de l'Ordre monastique dans les Gaules ! » Un peu plus tard, il disait : « J'avais un prieuré ; j'ai fondé une abbaye. On m'a un peu critiqué : on trouvait que je me donnais des airs royaux. Maintenant on s'aperçoit que c'est une bonne spéculation... Tout prospère quand on s'est assuré la protection de Dieu par l'office canonial célébré dans les monastères. »

Dom Guéranger, consulté, lui aussi, comme toujours, sur ce qui devait faire l'objet du concile de Périgueux, ne chercha pas bien loin. La synodale de Poitiers était toujours là, présente à ses yeux. N'écoutant que son admiration pour elle, il répondit carrément, le 23 juillet 1856, par cette proposition dont l'expression fort vive n'est que le relief un peu forcé de sa pensée : « D'abord, mon très cher Seigneur, l'honneur du concile et le zèle de la foi exigent impérieusement que l'on adopte votre dernière Synodale, par un décret d'adhésion. Elle est orthodoxe, elle est courageuse, elle est un signe de contradiction : vos collègues ne sont pas des évêques, s'ils ne la vengent pas... Si ce décret est porté, l'Eglise en sera soulagée, et votre concile sera digne d'être appelé un concile : voilà qui est clair. » Et un peu plus loin : « Je le répète, si vous vous trouvez à ce concile, et que vous n'y soyez pas vengé, il n'y a qu'à secouer la poussière de ses pieds. Je conçois que certaines personnes lisant ces lignes me trouveraient bien gothique, mais je ne puis écrire que ce que je sens. Quiconque a le zèle de la foi, comme aux jours antiques, me comprendra. »

Mgr Pie n'eut garde ni de provoquer ni d'accepter quoi que ce fût qui pût paraître une exaltation de son œuvre ou de lui-même. Il lui importait au contraire de s'effacer dans cette assemblée, plus encore que dans les conciles précédents. En effet, on allait y voir siéger deux nouveaux évêques dont on savait les tendances notablement différentes de celles de la majorité de leurs comprovinciaux. Le premier était Mgr Landriot, évêque de la Rochelle, qu'avait mis en évidence pour l'épiscopat son intervention très retentissante dans l'affaire des classiques. On disait que le Pouvoir, dont il avait mérité les hautes sympathies, s'était proposé, en le plaçant à ce poste, de rompre le faisceau de l'ultramontanisme dans la province de Bordeaux, et d'opposer son influence à la prépondérance de l'Evêque de Poitiers. Le second était

Mgr Delamarre, évêque de Luçon, que nous verrons graviter dans le même cercle d'idées politiques et religieuses. Mgr Pie n'ignorait rien de ces dispositions ; et ce lui fut un motif de prodiguer à ces nouveaux frères encore plus qu'aux autres, ces trésors de bonne grâce, d'égards et d'aménité qui lui assuraient ordinairement tant de conquêtes.

Le concile de Périgueux s'ouvrit le 2 août 1856. Sept évêques y prirent part ²⁰. Les autorités civiles, militaires, judiciaires, municipales, tinrent à honneur d'assister à la séance d'inauguration, tenue dans la cathédrale. Elle était richement décorée ; et les armoiries du Pape, dominant celles des évêques, disaient assez quel était le président invisible de cette assemblée.

Le souvenir de Mgr Villecourt, naguère évêque de la Rochelle, maintenant cardinal, et celui de Mgr Baillés, étaient présents à la pensée de tous. Le métropolitain, dans son discours d'ouverture, « loua particulièrement Mgr l'ancien évêque de Luçon, pour le témoignage qu'il venait de donner de son attachement au Siège apostolique, de son amour pour l'Église, et d'un désintéressement que personne ne serait tenté de lui contester aujourd'hui ».

Dès la première réunion, Mgr Pie fut nommé, comme à Bordeaux, président de l'importante congrégation de la foi. L'adhésion à la Bulle Ineffabilis Deus, définissant l'immaculée Conception de Marie ; l'action de grâces au Pape pour sa belle allocution aux évêques assemblés à Rome, la condamnation de certains livres de philosophie rationaliste ; la répression de la propagande protestante ; l'encouragement donné à la collation des grades ; l'hommage rendu aux congrégations religieuses, furent les principaux actes de la commission doctrinale dont il était le chef. Mais il n'est que juste d'ajouter qu'il fut l'âme de toutes les autres, comme l'attestent les notes abondantes qui en sont conservées. Outre les questions religieuses, de

graves questions économiques et sociales furent portées par lui à l'ordre du jour, tel que le devoir pour les propriétaires d'habiter leurs terres, et d'y participer aux œuvres de l'Eglise. « Il faudrait, disent ses notes, présenter de fortes considérations sur les maux produits, en religion et en politique, par l'absentéisme, sur la nécessité de la vie des provinces, etc. On peut faire un très intéressant et très utile chapitre sur cette matière pleine d'actualité religieuse et sociale. Nos devanciers traitaient ces questions, qui rendent leurs conciles si historiques. » Dans le même ordre de choses, il demanda au concile des « conseils paternels pour les malheureux ouvriers engagés dans la société La Marianne ». Enfin, juste envers tous, il voulut que le gouvernement fût remercié d'avoir procuré des aumôniers à l'armée, et il y joignit des vœux pour la régularisation et l'extension de ce service religieux de nos troupes. En servant ainsi l'Eglise, quel service Mgr Pie rendait encore au pays !

D'ailleurs, content d'agir, il s'abstint cette fois de la parole solennelle. Ce fut pour en laisser l'honneur à Mgr Landriot, qui, dans le discours public de la séance de clôture, se borna à montrer dans l'œuvre du concile : « 1° une œuvre de bon sens ; 2° une œuvre de civilisation ». C'est l'argument de son discours.

Mgr de Poitiers, qui, lui, avait vu autre chose dans cette assemblée ecclésiastique, emprunta à ses décrets et à ses actes le thème de sa seconde Instruction synodale sur les erreurs du temps. Quoique publiée plus tard, cette Instruction se place naturellement ici, à la suite du concile dont elle ne voulait être que l'explication.

Elle n'avait pas paru que déjà les prudents la tenaient pour compromettante : « A quoi bon provoquer, irriter l'ennemi ? » demandaient-ils. L'Evêque s'en émut peu. Il répondit : « De tout temps il s'est rencontré des esprits ainsi faits qu'ils n'envisagent jamais la défense que comme un scandale ajouté à celui de l'attaque, et que volontiers ils

unissent leur indignation à celle de l'ennemi, quand les apôtres de la vérité s'efforcent de rendre leur voix aussi retentissante que celle du mensonge ». L'Evêque de Poitiers leur renvoie la réponse de l'Evêque d'Hippone à ceux qui, à lui aussi, lui criaient de se taire : « Je ferai mon devoir ; et si ma parole suscite des violences criminelles et des tempêtes, le Seigneur est là ; il ne fera pas défaut à son Eglise ».

Mais enfin n'a-t-il pas peur ?... « La peur, messieurs ? reprend-il, s'il en est une à laquelle un évêque doive se montrer accessible, c'est celle que manifestait saint Hilaire quand il disait : J'ai peur, moi, des dangers que court le monde, du crime de complicité qui résulterait de mon silence, du compte qu'il me faudra rendre à Dieu : *Mihi metus est de periculo mundi, de silentii mei reatu, de judicio Dei.* »

D'ailleurs, si son courage est ferme, son langage sera calme. L'Evêque a une manière de procéder toute didactique, dont il rend bien compte : « Heureux de voir, explique-t-il, un grand nombre de ses frères continuer avec infiniment plus de doctrine, d'autorité et d'éloquence ce qu'il avait si faiblement commencé, il ne s'est pas hâté de redescendre dans la lice où combattaient des athlètes plus forts et plus exercés que lui. Il lui répugnerait même de se laisser entraîner à une polémique ardente et suivie, qui ne sied pas à son caractère, et que d'autres soutiennent avec tant de zèle et d'éclat. Il craindrait par là de passionner le débat. et de lui donner un caractère personnel. » Aussi bien est-ce plutôt de la théologie que de la polémique qu'il fait ; et voilà pourquoi, au lieu de jeter ces questions brûlantes devant le public, il s'est prescrit de ne les déférer qu'au tribunal des conciles, puis de ne les exposer qu'en présence de ses prêtres, dans les synodes annuels, d'où elles seront ensuite portées à ses fidèles.

L'Evêque montre d'abord la société s'émancipant du règne de Jésus-Christ. L'Etat moderne est laïque, le

législateur est laïque, la morale est laïque, l'enseignement est laïque. C'est la formule que le naturalisme a adoptée et répétée, particulièrement dans le Journal des Débats, à l'encontre de la dernière Synodale de Poitiers. L'inanité de cette formule est mise à jour par sa réponse, qui ramène ces laïques, ces hommes du monde, ces philosophes, tous ces indépendants, sous le sceptre du Christ, et sous la surnaturelle et obligatoire domination de la foi : *nemo sapiens, nisi fidelis*, a dit Tertullien.

Ce n'était là qu'un prologue. Avec la même autorité, sa haute magistrature fait comparaître devant elle les doctrines adverses qu'elle interroge et qu'elle juge. L'Évêque, appelant d'abord la cause du déisme, demande raison à M. Jules Simon de son dernier ouvrage : *La Religion naturelle*, « dans lequel, écrit-il, ma conscience m'oblige de dire que je n'ai pas trouvé une religion, et que, dans le peu de religion qu'il contient, j'ai trouvé beaucoup de surnaturel ». L'auteur serait-il donc plus chrétien qu'il ne le dit ? Mgr Pie le pense. « Il m'est doux, dit-il, de reconnaître dans M. Jules Simon un esprit et un cœur très imprégnés de christianisme, un désir incontestable de modération et d'équité au sein d'un livre qui cependant est un livre antichrétien. » Il avait dit, dans une lettre à Mgr Cousseau : « Ce livre est évidemment l'œuvre d'un chrétien qui oublie qu'il l'est. Jamais la théodicée naturelle des païens, qui cependant n'était pas elle-même sans mélange de révélation et de tradition, n'avait pu arriver à cela. Or, si M. Jules Simon, qui n'est pas de la taille d'Aristote et de Platon, parvient à quelque chose de plus substantiel, est-ce dans son fond naturel que ce philosophe baptisé et nourri d'écrits chrétiens a trouvé tout cela ? » C'était à lui, à eux tous que la Synodale disait : « Tournez le dos à cet astre tant que vous voudrez ; votre stature ne sera jamais un obstacle suffisant à la diffusion de ses rayons ; au-dessus de vous, à côté de vous, ils s'avancent, se prolongent, ils se croisent, se rejoignent, et, nonobstant le petit espace

d'ombre et d'obscurité que vous avez pu conquérir sur eux, voici que, malgré vous, ils éclairent encore votre marche. »

C'est la philosophie séparée de la religion que préconise l'Ecole. Or, cette philosophie séparée, souveraine, indépendante de la foi, est une philosophie antirationnelle, impossible et impie. L'Evêque en fait autant de points de sa démonstration ; et c'est la raison qu'il défend, non moins que la révélation, contre ces séparatistes téméraires, auxquels il dit : « Mon frère, prosternez-vous à deux genoux devant le christianisme, car lui seul est le conservateur, le restaurateur, le promoteur de la religion naturelle ; lui seul en maintient toute l'intégrité doctrinale, au moyen de ses enseignements précis et inflexibles ; lui seul en obtient toute l'observation pratique au moyen de ses grâces. » Telle est sa conclusion. Le déisme est condamné. Après quoi, le juge appelle une nouvelle affaire, et ouvre de nouveaux débats pour une nouvelle sentence.

C'est le tour du druidisme et du pythagorisme que M. Jean Reynaud a poétiquement réveillés dans son livre de Terre et Ciel, ouvrage de brillante imagination, où demandant à l'astronomie réformée de réformer à son tour la théologie, il représente les astres comme des stations successives où les âmes accomplissent une série d'existences de plus en plus parfaites, qui sont les phases progressives de leur immortalité. Un pareil système devait être accueilli avec « la faveur assurée à toute doctrine qui renverse la barrière la plus forte que le christianisme oppose aux mauvaises passions : l'éternité de l'enfer ». Le concile de Périgueux avait fait longuement justice de ces rêves commodes, et l'Evêque, démolissant cet enfer moderne, astronomique et poétique, venge la vérité de « ce vieil enfer scolastique », dont un fin railleur venait d'écrire aux Débats que « il répugne aujourd' hui à la délicatesse des chaires de la capitale, et qu'on ne le prêche plus que dans les départements ».

Mais l'erreur monte. C'est l'athéisme, c'est le scepticisme qui comparait avec M. Renan, sous la prévention d'avoir nié le Dieu personnel dans ses récentes Etudes d'histoire religieuse. « La nouvelle école de la libre-pensée, qui aspirait à se créer quelque chef digne d'elle, a poussé des cris de joie et d'espérance en accueillant ce champion de la critique moderne, honoré tout aussitôt des palmes de l'Institut. » Et pourtant rien de neuf ni d'original dans ce livre de seconde main, qui ne fait que rafraîchir le philosophisme germanique et l'éclectisme français expirant. « Qu'ils le veuillent ou non, déclare Mgr Pie, ces ingénieux rhapsodes restent à beaucoup d'égards les disciples des maîtres qu'ils renient ou qu'ils bafouent, et personne ne leur délivrera de brevet d'invention. » Aussi bien, le principal titre de M. Renan à la renommée, c'est l'audace de son irréligion. Et s'il en a un autre, celui de l'éclat du style, c'est à l'enseignement classique de nos séminaires qu'il en est principalement redevable. Cependant qu'on le sache bien : « la langue française n'a toute sa vraie grandeur que lorsqu'elle est parlée chrétiennement ».

Ayant démontré l'erreur de ces doctrines impies, l'Evêque en montre le crime. Ils s'abusent, ces hommes qui se disent conservateurs, s'ils croient que leurs négations sont choses inoffensives pour la société : l'erreur engendre le mal, les idées deviennent des faits, derrière l'école il y a la rue, derrière les sophistes les bourreaux. « De tels écrits, déclare le Docteur, salués comme un événement par une portion considérable du jeune professorat, ne sont pas seulement une attaque violente contre Dieu et contre le christianisme ; mais ils sont gros de conséquences sociales et politiques. » Le premier donc il en dénonce le péril social. A la suite de M. Renan qui proclame que « les temples matériels du Jésus réel s'écrouleront, que les tabernacles où l'on croit tenir sa chair et son sang seront brisés », il fait entendre Quinet déclarant, avec Marnix,

qu'il faut « étouffer le catholicisme dans la boue ». Après de semblables menaces, l'Evêque de Poitiers est en droit de conclure : « Assurément il est à cent lieues de mon esprit de vouloir, dans les conjonctures actuelles, dénoncer ces publications à une autre autorité qu'à celle de l'opinion. Mais au public je n'hésite pas à dire, avec un grand magistrat : « La menace de l'avenir est là. »

Aussi bien ce travail de négation et de subversion est-il l'effort collectif d'une vaste coalition internationale, qui a pour but la ruine du christianisme, et qui ne s'en cache pas. « Une ligue européenne s'est formée dans le but avoué de composer un corps d'armée qui puisse résister glorieusement aux doctrines qu'on veut imposer à l'esprit humain de par la révélation. » Ce sont leurs propres discours. « Les corps savants, l'histoire, la politique, la littérature, le théâtre, la chanson, le roman, les journaux, tout est entré dans cette conspiration immense contre l'ordre surnaturel. Nier que l'ennemi soit là pour déplacer le champ de bataille, et retourner d'un autre côté tout un appareil de guerre qui doit être employé seulement contre les superbes et les rebelles, c'est méconnaître le vrai péril, et ménager complaisamment, sinon perfidement, des diversions au profit de l'ennemi. »

Ces diversions, le libéralisme de certains catholiques n'y voit que des habiletés, ou des bontés charitables pour les dissidents. L'Evêque, lui, y voit des complicités pour l'erreur, des cruautés pour les âmes, des abaissements pour l'Eglise. A ces chrétiens respectables et bien intentionnés qui demandent des accommodements, il délimite le point où ces accommodements seraient pour le christianisme des amoindrissements ; et le christianisme ne peut se laisser amoindrir qu'au détriment de l'humanité elle-même. « Supposons, leur dit-il, qu'en temps d'épidémie, le pharmacien de la cité eût la barbarie de couper de moitié eau l'antidote qui aurait besoin de toute sa puissance pour triompher du fléau mortel : cet homme

serait-il moins criminel qu'un empoisonneur public ? Or, messieurs, la société moderne a les entrailles rongées par un mal terrible qui peut la précipiter au tombeau. Médecins appelés auprès du malade, ne commettons pas le crime d'obéir à ses fantaisies, et de délayer le remède qui pourrait le guérir. Le miel au bord de la coupe, à la bonne heure ; mais que le breuvage conserve toute sa force : sinon la société périra par cette funeste condescendance. La condescendance, messieurs, c'est l'abaissement. Le mot ne le dit-il pas ? Loin donc de demander à l'Eglise de Jésus-Christ de descendre avec nous *ad ima de summis*, demandons-lui de rester où elle est et de nous tendre la main, afin que nous remontions par elle de *imis ad summa*, de la région basse et agitée où nous sommes descendus et où nous sommes en voie de descendre encore davantage, à la région haute et sereine où elle fait habiter les âmes et les peuples qui lui sont fidèles. »

C'était la situation doctrinale tout entière du temps et du pays que présentait ce tableau, dont le concile de Périgueux avait dessiné le fond et tracé les grandes lignes. Aussi l'Evêque tenait-il de plus en plus pour précieuses, à tous les points de vue, les réunions conciliaires, desquelles il disait dans une lettre privée : « D'ailleurs, fussent-elles moins significatives, ces assemblées nous décentralisent par rapport à Paris. Elles sont ainsi un obstacle sérieux opposé à toutes les tentatives irrégulières vers lesquelles on s'est efforcé de revenir pendant la réunion des quatre-vingts dans cette ville. »

La réunion dont il parle était celle que l'Empereur avait provoquée récemment, le 14 juin, pour le baptême de son fils. « Nous désirons, Monsieur l'Evêque, que vous ayez à vous y rendre », disait en termes étranges la lettre impériale. L'Episcopat français s'était divisé sur le sujet de la convenance de sa présence à une cérémonie dont le caractère politique n'échappait à personne. Le plus grand nombre avait cédé. Mgr Pie, alors en tournée au fond du

Poitou, s'était d'abord excusé auprès du ministre des cultes. Il en reçut une réponse dont le ton comminatoire ne permettait plus de doute sur le mécontentement excité en haut lieu : « Votre Grandeur, disait le Ministre, me permettra de lui parler avec une entière franchise, et de lui faire observer qu'il n'était peut-être pas inutile, en ce moment, de dissiper sur ses sentiments véritables certains doutes que les indiscretions de la presse ont pu inspirer ou autoriser. » Et après d'autres phrases semblables : « J'espère encore que Votre Grandeur se rendra à ces conseils ».

De tels conseils étaient des ordres. Pressé par Mgr l'Evêque d'Angoulême, qui lui représenta et l'indifférence de l'acte en lui-même et le péril de l'abstention au point de vue religieux, Mgr Pie se résigna et fit ce sacrifice aux intérêts de l'Eglise. Plus tard il se félicita d'avoir déjoué ainsi certaines intrigues qui se fussent tournées contre lui. « Oui, vous aviez raison, les absents ont tort, écrivait-il à Mgr Cousseau. Et, au fond, quel bonheur que nous ayons été présents à Paris ! Et comme il est évident que certains habitués de la campagne n'étaient à la ville, à cette époque de l'année, que pour faire campagne contre nous ! Moriamur in simplicitate nostra ; ou plutôt : Non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini. Les fabricateurs de toutes ces petites manœuvres ne sauraient être bénis d'en haut. »

Ce que son refus d'abord, puis sa résignation contrainte, auraient voulu combattre, c'était une tendance que Pie IX lui-même lui avait naguère dénoncée à Rome, comme un grave péril pour l'Eglise de France : l'asservissement du clergé à la puissance politique. « Les évêques et les prêtres inclinent trop vers le pouvoir », lui avait-il dit. Mgr Pie ne le savait que trop, et c'était une inquiétude qu'il portait sans cesse, dans ses discours, dans ses lettres, dans ses prières surtout.

Peu de semaines après le concile, il entraîna son peuple à un pèlerinage à Notre-Dame de Pitié, dans le Bocage. Une Lettre pastorale rappela les souvenirs religieux et patriotiques attachés à ce lieu où, naguère, les héros de la Vendée catholique venaient faire bénir leurs armes par la Mère des douleurs. Lui-même, si fidèle au culte de la Compassion de Marie, y était venu l'année précédente placer son voyage de Rome sous sa protection, en lui promettant d'en rapporter de particulières faveurs pour ce sanctuaire. On ne compta pas moins de cent mille pèlerins qui s'y rendirent durant le mois de juillet. L'Evêque disait dans sa Lettre : « O Notre-Dame de Pitié, ayez pitié de nos souffrances de tout genre, de celles du corps et de celles de l'âme, de celles des individus et de celles de la patrie ! » C'était sa constante préoccupation.

Mais où se firent jour ses appréhensions, ce fut dans l'Instruction qu'il adressa à son clergé, les 12 et 13 septembre 1856, sur Rome considérée comme siège de la Papauté. Une première partie doctrinale et historique rappela l'établissement du Chef de l'Eglise sur la terre : l'Occident prédestiné à remplacer l'Orient, Japhet venant s'établir dans les tentes de Sem, selon l'antique prophétie ; Rome venant remplacer Jérusalem : Venient Romani et tollent locum nostrum et gentem. Et dans cette Rome, le Pape, « Pierre confesseur de la divinité du Christ portant sur lui tout le môle de l'Eglise, sans en être écrasé ; et tenant d'une main ferme les clefs du royaume des ci eux : Beatus Simon, post sacramenti confessionem Ecclesiæ ædificationi subjacens, et claves regni cælestis accipiens ». C'est une des plus fortes paroles de saint Hilaire qu'il cite et qu'il explique.

Dans une seconde partie, il montre que cette Rome des Papes n'est pas déchue, quoi qu'on dise. C'est la ville de la sagesse, sagesse lente il est vrai, mais on peut bien être lent quand on est éternel. C'est la ville de l'autorité : autorité respectée parce qu'elle est sacrée ; autorité

bienveillante parce qu'elle est paternelle. Or cette autorité, nous n'avons qu'à l'accepter, non à la contrôler : « Nous sommes le bras de l'Eglise, mais Rome en reste la tête. J'oserais dire, Messieurs, que Paul, l'apôtre des nations, décapité sur la route d'Ostie, à quelque distance de Rome, nous a jeté son épée par delà les mers, à nous autres Français : l'épée de la parole qui fait le missionnaire, et l'épée d'acier qui fait le soldat. Mais Pierre, crucifié auprès de la muraille de Rome, y a déposé ses clefs, les clefs du gouvernement ecclésiastique ; elles y sont à leur place ; il serait insensé autant que criminel de songer à les en arracher pour les fixer ailleurs. »

Mais, comme pouvoir temporel, ce gouvernement des papes est-il encore acceptable ? N'est-il pas arriéré ? incapable de se soutenir sans le bras des étrangers ? Le peuple romain n'est-il point un peuple malheureux et abaissé ? Mgr Pie a une réponse à chacune de ces questions. Il montre dans Rome la monarchie la plus solide, en somme, qui soit encore dans l'Europe. Celle-là seule règne et gouverne ; et cette reine, toute flagellée et couronnée d'épines qu'elle soit présentement, il lui fait dire aux sociétés menacées de périr et qui s'apitoient sur elle, la parole du Maître : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ».

Après la Papauté l'Évêque célébra le Pape. Il avait vu Pie IX ! Il l'avait vu dans le secret de ses audiences intimes ; il l'avait vu dans l'éclat de ses pompes publiques. Il l'avait vu le jour de Pâques, à la Loggia de Saint-Pierre, bénissant la ville et le monde-Cette vue lui avait rappelé Jésus-Christ bénissant l'univers au sein du nuage glorieux sur lequel il s'élevait au ciel. « Eh bien ! Messieurs, jusqu'au jour où Jésus-Christ reparaitra sur les nues plein de majesté, il n'y a pas de spectacle qui puisse nous en donner une plus parfaite idée que cette bénédiction solennelle du Pape à la multitude accourue vers lui de tous les points du globe. En cet instant, quand ses yeux se lèvent, quand ses bras

s'étendent, quand sa main forme le signe sacré, alors il n'a plus les proportions ordinaires de sa taille naturelle, il occupe à lui seul tout l'espace qui sépare la terre du ciel ; l'édifice colossal dans lequel il n'avait d'abord apparu que comme un point dans l'immensité, semble s'effacer, s'abaisser derrière lui, pour ne laisser apercevoir que lui. C'est une apparition du ciel ; c'est Jésus-Christ, non point juge terrible des vivants et des morts, mais père miséricordieux, dont les paroles ne sont point des sentences, mais des bénédictions, dont les bras ne s'ouvrent que pour appeler le ; monde entier et ne se referment que pour le presser sur son cœur. »

Une telle parole devait avoir partout son retentissement. Mais elle ne le trouva nulle part plus sympathique qu'à Rome, où nous voyons les cardinaux, les prélats, les chefs d'Ordre, les grandes Revues comme la Civiltà, les théologiens comme le Père Ballerini, les orateurs comme le P. Curci, — le Père Curci d'alors, — faire parvenir à l'Évêque leur admiration. Le Pape lut cette page : « C'est admirable ! dit-il à deux jeunes époux poitevins admis à son audience. Je suis content de tout ce qu'écrit votre Évêque ; je l'aime davantage depuis que je l'ai vu. C'est un homme de grand talent et du plus haut mérite. »

Mais dans cette instruction Mgr Pie avait osé dire : « Les gouvernements rationalistes ne sauraient rien édifier de solide et de durable ; et, pour être retardé, leur châtiment n'en est pas moins inévitable ». Le gouvernement français prit l'admonition pour lui, et il prépara ses représailles.

Le jour de la rentrée solennelle de la Cour d'appel de Poitiers, 4 novembre 1856, en présence de l'Évêque et à l'issue de la messe du Saint-Esprit, le discours fut prononcé par le procureur général. C'était le même magistrat que Mgr Pie avait précédemment signalé à l'Empereur, et qui ce jour-là-crut séant de profiter d'une si auguste assistance pour faire, lui aussi, sa profession de foi.

Il avait pris pour sujet la conciliation, qui est le thème obligé du libéralisme de toute nuance. Ce conciliateur dénonçait donc d'abord « les esprits malheureux, enclins à perpétuer la lutte sur le terrain des idées politiques, philosophiques et religieuses, bien que l'exagération et la violence de leurs paroles rencontrent le blâme même sous leur propre drapeau ». Ensuite il appelait de ses vœux « un travail d'éclectisme pacificateur qui, pour le bien et le progrès véritable de l'humanité, amènerait la tolérance de toutes les opinions consciencieuses, lesquelles ne diffèrent entre elles que faute de s'entendre ». Aussi bien, « propriété et travail, autorité et liberté s'étaient-elles enfin mises d'accord » : les difficiles questions qu'elles soulevaient jadis n'avaient plus de ténèbres depuis que le soleil de l'Empire les avait élucidées, en faisant lever sur la France sa bienfaisante lumière.

Mais le point particulier où voulait en venir l'orateur de la paix était l'accord parfait de la philosophie et de la religion, qu'il faisait s'embrasser par-dessus la tête humiliée et meurtrie de l'Evêque de Poitiers. « La raison est le flambeau naturel qui montre à l'homme, dans son propre cœur, la règle de ses actions » ; tandis que la foi est l'affaire « de hardis éclaireurs, de nobles aventuriers, d'esprits mystiques, avides de s'élancer d'une aile audacieuse dans l'abîme de l'infini, au risque de s'y perdre ». Que les philosophes veuillent donc bien condescendre à « ne pas éteindre la consolante lumière de la foi », et alors la paix se fera dans l'oubli réciproque des torts d'autrefois. « On oubliera 1572 et 1793 (la Saint-Barthélemy et la Terreur) ; car qui voudrait sérieusement ressusciter les fantômes sanglants d'un autre âge ? » Aussi bien, partout aujourd'hui, la liberté ouvre ses bras. D'une part « l'Eglise se souvient que le christianisme, à son origine, porta le nom de philosophie ». D'autre part, l'Université, « toujours chère à la France, nécessaire au progrès libre de l'esprit humain, accepte d'avoir des

émules ». Et voici que les organes les plus accrédités de la philosophie, M. Cousin, M. Simon, renvoient généreusement à l'école de la religion tous ceux qui n'appartiennent pas à la classe supérieure des intelligences, c'est-à-dire à peu près tout le monde ! Qui ne se montrerait satisfait de ce partage ?

Mais ce n'était pas assez de viser les doctrines de l'Evêque de Poitiers : on visa sa personne, en lui opposant certains autres grands dignitaires ecclésiastiques de la même région. A l'encontre de ses refus d'accepter une place au Conseil académique, on exaltait « les prélats qui, siégeant aux Conseils universitaires, donnaient hautement leur concours à la conciliation de l'Ecole et de l'Eglise ». On aimait à citer les premières paroles de Mgr Delamarre, le nouvel évêque de Luçon, qui, dans son mandement de prise de possession, « insistait sur le devoir de seconder le gouvernement, dont la mission providentielle éclate par tant de bienfaits ». On produisait surtout avec applaudissement le discours prononcé, le 12 août, dans la cathédrale de la Rochelle, par Mgr Landriot « venant proclamer la paix, là où jadis l'implacable cardinal de Richelieu avait apporté une si effroyable guerre ». « Il faut la paix, mes frères, avait-il dit ; il la faut pour le bien de la société et de la religion. Il la faut pour répondre aux vœux pleines de religion et de patriotisme de notre magnanime Empereur ! » — « Nobles accents, reprenait le procureur général, nobles accents qui ne sont pas seulement d'éloquents paroles, mais de bonnes actions. Elles sont au-dessus de nos éloges ; mais je veux au moins, Messieurs, leur rendre grâce en les signalant à vos plus sympathiques hommages. »

Ce discours trouva l'Evêque plus ému de sa triste doctrine que de son impertinence. « Vous lirez, mon cher Père, écrivit-il à Solesmes, un discours prononcé avant-hier, en ma présence, par le procureur général. La Cour, en la personne du premier président et du doyen des présidents

de chambre, est venue me faire ses excuses. Le côté de l'inconvenance est le seul qui les touche. Mais comment tolérer de pareilles propositions débitées en ma présence ? Cela est grave et demande de ma part beaucoup de prudence. MMgrs du Conseil universitaire et les évêques de Luçon et de là Rochelle auront à réfléchir sur ces éloges. Celui de Luçon vient d'émettre des principes inouïs, en sens inverse de son prédécesseur. Nous voilà livrés à la philosophie par l'un et à l'administration rationaliste par l'autre ! » Assurément ni l'un ni l'autre n'avaient voulu rien livrer, mais ils s'étaient montrés l'un et l'autre trop confiants ; et c'était déjà trop.

Racontant le même scandale à M. l'abbé Gay, l'Évêque de Poitiers disait : « Le diable se remue violemment dans le sens du christianisme modéré. Il voit que l'on a découvert à peu près partout que le christianisme est le contre-poison efficace et unique de notre universelle démoralisation, et il a inventé de couper le remède de moitié eau, si ce n'est de moitié poison. Le mal est bien grand. Vous en pourrez juger par un produit poitevin : c'est le discours de notre procureur général, La Cour, qui est venue me faire excuse de cette inconvenance dans la personne de ses chefs et d'un grand nombre de ses membres, ne voit pas le côté doctrinal de cette œuvre, née des inspirations du Siècle. Ce journal triomphe désormais sur toute la ligne et jusqu'au sommet. Il y a dans les esprits des signes de ruine très manifestes. Mais la très Sainte Vierge nous adoucira tous les maux. »

Afin de prévenir ces maux et de combattre ces doctrines dans l'esprit de ses fidèles, Mgr Pie avait appelé le R. P. Félix à prêcher la station de l'Avent dans sa cathédrale. L'éminent orateur entra dans ses vues, comme l'Évêque le témoignait par ces lignes spirituelles à l'Abbé de Solesmes : « Le P. Félix nous prêche une bonne station. Je crois que, comme Rebecca, il assaisonne ses mets au goût de Jacob : Sicut eum velle noverat. Toujours est-il qu'il me

satisfait pleinement. Il a fait un discours sur le pseudo-christianisme, comme nouvelle phase succédant à l'antichristianisme : il était en plein dans nos thèses. »

Ce que Mgr Pie appelait l'antichristianisme et le pseudo-christianisme avait sa plus puissante personnification dans un nom sur lequel se livrait alors une ardente bataille. M. Cousin n'avait pas cessé d'être le coryphée de l'école rationaliste. Il est vrai que, délaissé par quelques-uns de ses disciples, dépassé par beaucoup d'autres, il cherchait présentement à combler le vide de ces défections, en faisant des avances au camp libéral conservateur, dont il flattait les chefs. Mais, pour s'être tant soit peu rangé en vieillissant, il n'avait rien rétracté de ses anciennes erreurs. Et ni ses déclamations sur les bienfaits sociaux du christianisme et sa nécessité pour la majorité plébéienne des esprits, ni ses éloquentes effusions d'admiration, de tendresse et de respect platoniques sur la religion chrétienne et son sublime auteur, n'empêchaient l'obstination systématique d'un esprit qui d'ailleurs se démasquait, dès qu'il descendait de la scène pour se retrouver lui-même, en présence des siens.

Quelques catholiques excellents s'y laissèrent prendre néanmoins ; et comment ne l'eussent-ils pas fait ? Le sophiste avait de si prestigieuses dextérités de langage ! La publication du livre *Du Vrai, du Beau, du Bien*, compléta la séduction, en jetant sur la surface d'un enseignement déjà vieux de vingt ans, un vernis de christianisme qui semblait le corriger en le rajeunissant. Beaucoup de lecteurs crurent l'ancien incroyant converti, ou bien près de l'être. Dès lors n'était-ce pas le devoir comme intérêt de l'Eglise d'assurer son retour ? Et le moyen de l'obtenir, n'était-ce pas d'éviter de cabrer son amour-propre, en voulant le contraindre à tourner trop court ?

Cet intérêt charitable, Mgr Pie l'avait autant et plus que personne. Lui aussi avait dit : « Attentif au mouvement des esprits de mon siècle, épiant dans les anciens chefs de

l'école antichrétienne un signe sincère de retour à la foi... je porte chaque jour à l'autel le nom de plusieurs de mes frères, qu'un sentiment de charité sainte rend présents à mon âme, depuis qu'il me semble que le nom de Jésus-Christ s'échappe de leurs lèvres ou de leur plume, avec cet accent qui ne se contrefait point et qui dénote la touche intérieure de l'Esprit-Saint. » Mais cet accent sincère, l'Evêque pouvait-il le trouver dans ces professions de foi qui variaient avec les années et les mois, annuas atque menstruas fides, selon la pittoresque expression d'Hilaire, et qui tenaient plus de compte des temps et des circonstances que de l'Evangile : Et facta est fides temporum potius quam Evangeliorum ?

Si M. Cousin était chrétien, que ne le déclarait-il nettement ? L'Evêque le sommait de le faire. « On assure de divers côtés que ce philosophe est en voie d'un certain retour, et que, nonobstant le caractère de plus en plus frivole de ses écrits, et la réimpression de ses anciennes leçons pseudo-philosophiques, il nourrit des pensées plus sérieuses. Nul ne demande avec plus d'instance que nous à Dieu d'éclairer son esprit et de toucher son cœur... Mais qu'alors il se prononce entre le catholicisme et le rationalisme, sans vouloir tendre une main aux amis de Jésus-Christ et une autre à ses ennemis ²¹. »

En vain donc le philosophe essayait-il de gagner la confiance de Mgr Pie, en lui faisant parvenir par différentes personnes et de différents lieux, ses fastueuses protestations de bonne volonté ; l'Evêque l'attendait aux actes. « M. Cousin, écrivait-il, déclare qu'il serait très chagrin d'être mis à l'Index. Il voit les Dominicains, le Père Félix, l'abbé Maret ; il me fait parler indirectement. Mais de rétractation, point. »

Le livre de M. Cousin, Du Vrai, du Beau, du Bien, était donc à cette époque menacé de l'Index : le cardinal Villecourt poursuivait cette affaire. A Paris, on s'en alarma.

Mgr Sibour prit sur lui d'écrire au Pape pour se porter garant des dispositions chrétiennes de l'auteur. Mgr d'Orléans, le P. Lacordaire, M. de Montalembert et M. de Falloux s'adressèrent, de leur côté, aux personnages influents de la cour romaine. Ils considéraient la personne ; Rome considérait les doctrines. Là, les meilleurs théologiens, tels que Le P. Modena, secrétaire de l'Index, et plusieurs savants Pères de la Compagnie de Jésus, étaient contraires à l'ouvrage, ainsi qu'ils s'en expliquèrent avec Mgr Pie. Pie IX lui avait dit dès sa première audience : « On va extraire de ce livre des propositions qui seront envoyées à l'archevêque de Paris : si M. Cousin consent à les signer, on le laissera en paix. » C'était tout ce que désirait l'Evêque de Poitiers : mais on trouvait que c'était trop. Un certain abbé Deschamps publia une pauvre brochure, où il prenait la liberté d'accuser Mgr Pie de n'avoir pas compris les ouvrages du maître. L'Evêque s'étonna d'avoir affaire à ce juge : « Jusqu'à ce jour, disait-il ensuite à ses prêtres, il n'avait pas été ordinaire dans l'Eglise que l'enseignement direct d'un évêque à son clergé et à son peuple, en matière doctrinale, fût discuté et redressé publiquement par une autre autorité que celle de l'Episcopat et du Saint-Siège. » De divers côtés on écrivit aux cardinaux d'avoir à se défier de lui. Le cardinal d'Andrea, lui communiquant ces lettres, ne put s'empêcher de lui dire : « Je vous avoue, Monseigneur, que si de pareilles lettres eussent pu faire quelque impression sur moi, la réserve et l'abstention de Votre Grandeur, dans toute cette affaire, durant son séjour à Rome, me seraient la réfutation plus que suffisante de tels propos. »

Un rapport en italien, sur le livre de M. Cousin, en trente-quatre pages in-quarto, imprimé en mars 1856, et que nous avons sous les yeux, concluait à ce qu'il fût demandé à l'auteur de souscrire deux propositions. La première était dirigée contre son panthéisme, la seconde contre son naturalisme et son rationalisme. Le rapporteur, d'ailleurs

bienveillant et modéré, finissait de la sorte : « S'il est vrai que l'auteur commence à avoir les bonnes intentions que plusieurs personnages respectables lui attribuent, ce que je désire de tout cœur et que je crois très possible, on aura ainsi un moyen d'enlever tout doute sur la sincérité de ses intentions », etc. N'était-ce pas l'embrassement de la vérité et de la charité, de la justice et de la paix, qu'un pareil mode de procéder ?

Les amis de M. Cousin, le voyant mis en demeure de se prononcer, ne virent plus pour lui qu'une issue possible : c'était de prévenir le coup dont il était menacé, en adressant au Pape une lettre déférente. C'était bien, pourvu que ce fût un acte de rétractation et de soumission. Ecrite le 30 avril 1856, cette lettre disait seulement : « Oui, Très Saint-Père, on vous a dit vrai : loin de nourrir aucun mauvais dessein contre la religion chrétienne, j'ai pour elle les sentiments de la plus tendre vénération ; j'aurais horreur de lui porter directement ou indirectement la moindre atteinte, et c'est dans le triomphe et la propagation du christianisme que je place toutes mes espérances pour l'avenir de l'humanité. »

Bienveillance, vénération, vœux de prospérité pour le christianisme, bons sentiments à son endroit, qu'y avait-il dans cette lettre qui désavouât le passé, et que l'obstiné rationaliste n'eût répété cent fois, sans cesser de l'être ?

Plus loin, M. Cousin prenait l'engagement de se conformer, pour la correction de ses ouvrages de philosophie, « aux conseils d'ecclésiastiques éclairés et autorisés ». Nous ne savons s'il en consulta de tels. Mais lorsque, peu de jours après, le Nonce se rendit chez lui, avec un formulaire contenant les propositions que Rome lui demandait de souscrire, M. Cousin, serré de près, se déroba de nouveau. Il répondit « qu'il verrait à faire les corrections qui lui seraient indiquées par les théologiens. Mais, quant à ces propositions dont les termes, à quelques égards, dépassaient sa pensée, il ne les signerait pas ».

A Paris, de hauts personnages, dont nous avons les lettres, se plaignirent vivement de ce qu'ils appelaient « les exigences maladroites de Rome et d'un parti qui perdrait l'Eglise, si elle pouvait être perdue ». L'amour vrai de l'Eglise avait un autre langage ; et voici les lignes toutes de paix et d'équité écrites, le 28 juillet, par l'Evêque de Poitiers à l'Abbé de Solesmes : « Vous savez que M. Cousin par le toujours de sa conversion, et qu'il s'abouche avec le P. Félix. Je ne désespère pas qu'on l'amène à signer des propositions. Mais s'il ne le fait pas prochainement, la Congrégation ne peut guère laisser son Décret éternellement en suspens. Le Pape dit à tous que la Congrégation l'a mis à l'Index, et qu'il faut une soumission authentique pour qu'il y échappe. »

Une des dernières habiletés de M. Cousin fut d'extraire de ses livres tous les passages à décharge, et les ayant ainsi isolés du contexte, de les envoyer à Rome, pour se disculper. Ce faux-fuyant ne parvint pas à tromper la vigilance du Docteur suprême, qui, le 28 octobre, faisait ainsi connaître à Mgr Pie, par le cardinal Villecourt, ses dispositions et ses résolutions : « Je voudrais que l'Evêque de Poitiers, et tous les bons catholiques qui pensent comme lui, fussent bien convaincus que les retards que j'ai mis jusqu'ici à la condamnation de M. Cousin ne sont point une amnistie accordée à cet écrivain. Non, non, il n'est point amnistié. Mais je n'ai pas cru devoir me presser de publier la condamnation de ses écrits, jusqu'à ce que j'aie vu l'effet qu'aura produit la réponse que je lui ai fait faire à la nouvelle lettre qu'il m'a adressée. Dans cette lettre, il avait réuni bon nombre de propositions excellentes qu'il avait extraites de ses ouvrages. Ma réponse a été qu'il ne pouvait pas être question de réprouver ce qu'il y avait de bon dans ses livres ; mais qu'il y avait une quantité d'autres assertions dont le poison était incontestable, et que j'attendais de sa loyauté qu'il les condamnât expressément et sans réserve. S'il le fait, comme vient de le faire

honorablement un auteur allemand dont le livre nous a été déferé, je n'aurai qu'à en bénir le ciel et à féliciter l'auteur de sa soumission ; sinon, il ne pourra imputer qu'à lui-même une sentence que nul n'accusera de précipitation. »

Cette sentence ne fut pas rendue. Quelle cause y mit obstacle ? La seule charité de Pie IX. « Nous nous adressâmes alors au cœur de Pie IX », nous écrit un des hommes qui, dans cette affaire, ne cessèrent de prêter à M. Cousin leur indulgent appui. C'était bien connaître Pie IX. En présence d'opinions ainsi contradictoires sur une question de personne, l'indulgence qui était dans le cœur du bon Pape était aussi dans son rôle. Il attendit patiemment la réalisation des espérances de retour qu'on lui avait fait concevoir.

Il attendit en vain ; et Mgr Pie n'obtint pas la joie, la seule qui fût digne de sa grande âme : celle d'avoir à reconnaître qu'il s'était trompé. Dans cette même année 1856, M. Cousin protestait que, « n'en déplaise à Mgr l'Evêque de Poitiers, en dépit de ses mandements d'aujourd'hui et de ses mandements d'autrefois, il continuerait à prêcher l'accord si naturel, et qui, grâce à Dieu, se répand chaque jour davantage, du christianisme et de la philosophie ». Or, remarquait Mgr Pie, les doctrines du nouveau volume dont la préface proclamait cet accord ne tendaient à rien moins qu'à le faire.

Ardent contre l'erreur, modéré envers les personnes, toujours docteur, mais toujours père, Mgr Pie fut donc, dans cette circonstance, tel qu'il fut dans toutes les autres : l'homme de la vérité et l'homme de l'Eglise. C'est encore la meilleure manière d'être l'homme des âmes.

Cependant, au cours de la poursuite du livre de M. Cousin, le parti qui l'appuyait avait repris l'offensive ; et le journal l'Univers s'était vu soudainement en face d'une machine de guerre qui, celle-là, tirant toutes ses pièces à la fois, devait être l'instrument de sa définitive extermination.

Au mois de juillet 1856, parut, chez Dentu, une brochure anonyme, portant le titre de : l'Univers jugé par lui-même ; Etudes et documents sur le journal l' Univers, de 1845 à 1855. C'était un tissu d'extraits d'articles de ce journal, liés entre eux par un commentaire dont cette conclusion finale suffit à faire connaître le sens et le ton : « L' Univers, depuis dix ans, a été et ne cesse d'être un journal révolutionnaire, turbulent, sans respect, sans charité, plein d'injures et d'insultes, qui s'est jeté au nom de l'Eglise dans des contradictions et des palinodies dont la solidarité doit la déshonorer. »

On s'étonna, dans le public, que de telles attaques n'eussent pas été signées, et que la main qui portait des coups si personnels n'eût pas cru plus digne d'elle de se montrer à découvert. On dut se contenter d'accepter comme excuse que la brochure était une œuvre collective, celle de tout un parti, et que plusieurs écrivains y avaient collaboré solidairement. Tandis qu'on l'honorait d'une profusion de réclames et de distributions, l'Univers prit d'abord à tâche de la réfuter ; mais, ayant bientôt reconnu que les textes allégués étaient loin d'être tous fidèles, il renonça à en saisir l'opinion publique ; et, s'estimant calomnié, il déféra aux tribunaux cette œuvre clandestine.

Dans la vaste agitation que cette affaire jeta au sein de l'Eglise de France, Mgr Pie ne montra nul empressement à intervenir. Outre que la fougue n'était guère dans son tempérament, il voulait que son devoir d'agir fût clairement établi, pour descendre sur ce terrain des luttes intestines, d'où il savait que l'Eglise remporte ordinairement plus de perte que de profit. Or ce devoir, dom Guéranger vint le lui mettre devant les yeux. Ayant cité l'exemple des archevêques et évêques de Reims, de Sens, d'Arras et autres : « Venez donc, lui écrit-il, au secours de ce pauvre journal, seul organe de la liberté de l'Eglise. Vous le devez à l'Univers, qui s'est toujours fait gloire de transmettre votre parole ; vous le devez à votre rang et à votre

personne, qui ne saurait être confondue avec ceux qui n'osent l'avouer. Votre carrière publique est ouverte ; il faut que l'on sache que quiconque aime et défend l'Eglise est sous votre garde. Vous connaissez mon amitié. Elle voit si clairement que vous devez faire ce qu'elle vous demande aujourd'hui, que je me croirais coupable de ne pas vous le dire, avec la même franchise dont j'aurais usé jadis envers le vicaire de Notre-Dame de Chartres. »

Mgr Pie attendait, pour avoir à se prononcer, d'être invoqué comme juge. Il le fut, lui et ses collègues, par l'Ami de la Religion, dont le directeur, M. l'abbé Sisson, pressait chaque jour les évêques d'évoquer à leur tribunal le procès dont la brochure était censée le dossier. Ainsi mis en demeure, Mgr Pie parla. Il le fit à sa manière, avec autorité, non point en avocat qui défend sa partie, mais en juge d'instruction qui, la cause examinée, prononce pour ou contre la mise en jugement. C'est le sujet de cette lettre du 22 août 1856, lettre d'un sentiment ardent mais contenu, où blâmant cette guerre et cette manière de la faire, Mgr Pie en rend responsable qui de droit, et conclut à la paix. « Monsieur l'abbé, écrit-il au directeur de l'Ami de la Religion, je suis votre lecteur depuis longtemps ; et j'ai l'honneur de siéger parmi les juges au tribunal desquels vous avez prétendu déférer publiquement la cause de vos confrères du journal l'Univers. A titre d'abonné et à titre d'Evêque, je me serais cru obligé de vous dire, dès le principe, toute ma pensée sur la nouvelle campagne que vous venez d'entreprendre, si l'éminentissime Doyen des cardinaux et des évêques français, ainsi que plusieurs autres prélats éminents, ne s'étaient exprimés à cet égard avec une autorité supérieure à la mienne. Aujourd'hui, j'éprouve un vif regret, Monsieur l'abbé, en vous voyant persister dans la voie fâcheuse où vous vous êtes jeté, et où vous marchez à la suite d'un anonyme qui vient de risquer un dernier effort et une tentative désespérée. »

M. Sisson, paraît-il, s'était mis très à l'aise avec l'autorité. Les remontrances des évêques, qu'il désignait sous le nom de « plaidoyers épiscopaux », avaient été traités par lui de « pailles légères ». Mgr Pie lui en adresse quelque observation : « Permettez-moi de vous dire que l'Ami de la Religion, au temps de son ancienne rédaction, ne nous avait accoutumés ni à ces emportements passionnés, ni à ces allures irrévérencieuses. L'un des plus jeunes d'âge encore dans l'épiscopat, j'oserai me plaindre de vos répliques peu mesurées, et réclamer envers nos aînés plus de convenance et de respect. En enregistrant les lettres de Nosseigneurs les cardinaux, archevêques et évêques, vous affectez de rappeler ces illustres pontifes à la question ; croyez, Monsieur l'abbé, que le véritable état de la question n'a point échappé à leur pénétration, et que les leçons ou admonitions plusieurs fois répétées que vous prenez la peine de leur donner à ce sujet sont au moins inutiles. »

Cela dit, l'Évêque prononçait nettement la décision demandée : « Dans tous les cas, vous voulez des juges, dites-vous ; vous vous adressez à vos pères dans la foi, et vous les mettez en demeure de porter un jugement public et solennel sur chacun des griefs que vous dénoncez. Mais oubliez-vous, Monsieur l'abbé, que l'autorité indépendante des juges doit s'exercer avant tout sur la question préalable, c'est-à-dire décider si la dénonciation est ou n'est pas recevable, et s'il y a lieu de poursuivre l'affaire ? Or, je n'entends préjuger le sentiment de personne à cet égard ; mais je ne crains pas de vous assurer, et avec connaissance de cause, que la parole de plusieurs et le silence significatif d'un grand nombre, équivalent certainement de leur part à une ordonnance de non-lieu.

« Les considérants de cette décision, ne nous les demandez pas, Monsieur. Ils sont concluants et péremptoires contre vous, mais ils ne vous sont pas dus ; et

il serait imprudent et téméraire à vous d'en provoquer ou d'en nécessiter la publicité. »

Il était impossible que le pasteur n'eût pas la parole, après le juge. Mgr Pie disait donc, en terminant : « Je finis en vous assurant, Monsieur l'abbé, que l'Ami de la Religion conserve son utilité incontestable à mes yeux, et qu'il me semblerait affligeant de le voir baisser dans l'estime publique. C'est pourquoi je vous conjure d'abandonner ce malheureux système d'attaque contre des frères que leur talent, leur courage, leur foi, leur dévouement, leur soumission, leurs épreuves, ont rendus chers à l'Eglise, et envers lesquels elle ne pourrait se montrer sévère ou seulement indifférente, sans que ses adversaires fussent les premiers à l'accabler bientôt de leurs sanglants reproches ou de leurs ironiques félicitations. »

Mgr Pie, en attendant que l'Ami de la Religion publiât cette lettre, et ne sachant s'il le ferait, la communiqua, mais en confidence, à M. Veuillot, qui sentit que pour lui elle était une force. « Cette lettre est bien belle, bien épiscopale, bien vivifiante, bien écrasante, lui répondit-il. Je prie Dieu qu'elle ne voie pas le jour ; mais j'avoue que je ne le prie pas de bon cœur... Comme je me suis senti fort, et comme j'ai remercié Dieu en lisant, ce matin, certaines phrases de cette lettre qui sent le terroir de saint Hilaire ! »

L'Episcopat français se partageait dans ce litige, mais d'une manière inégale. La plupart des évêques, même parmi les moins favorables à l'Univers, répugnaient à prendre parti ostensiblement pour une brochure anonyme. D'autres, en bon nombre, écrivirent publiquement pour la défense du journal. La note dominante de toutes ces lettres épiscopales est celle-ci : l'Univers a rendu des services à l'Eglise : sa condamnation serait une ingratitude. L'Univers peut en rendre encore : sa disparition serait un malheur. Sans doute ce journal n'est ni infailible, ni impeccable, et il n'a point échappé aux périls de langage inévitables dans

l'improvisation d'une polémique quotidienne. Mais quel journal en est exempt ? — « La seule question sérieuse est de savoir non point si l'Univers n'a pas un mot à retrancher ou à modifier ; mais s'il soutient les bonnes doctrines et combat les mauvaises. Qui oserait dire que non ? » Ces dernières lignes sont de Mgr Parisi.

D'autres voulaient demeurer neutres. Ainsi l'archevêque de Bordeaux avait imaginé d'adresser une même lettre à l'Univers et à l'Ami de la Religion, en leur démontrant le devoir de la concorde par l'Ecriture sainte et la tradition. M. Veuillot en fit, dans l'intimité, la réflexion suivante à Mgr Pie : « Saint Grégoire de Nazianze, saint Bernard, saint Augustin, saint Paul et le Souverain Pontife paraissent dans cette lettre pour exhorter Etéocle et Polynice à se donner le baiser fraternel. En un mot, on ramasse l'assailli et l'assaillant, et on les mène tous les deux au violon. Dire que cela me paraît tout à fait juste ? Non. »

Nous avons aussi des lettres de Mgr Landriot qui propose à Mgr Pie le désarmement, mais sous les conditions vraiment par trop débonnaires : « 1° qu'on ne dira plus rien dans les journaux que de doux et de modéré ; 2° qu'on ne s'y plaindra plus d'être attaqué ou poursuivi, en tant qu'ultramontains ; 3° qu'on ne répliquera plus en alléguant que l'adversaire a pour lui la mauvaise presse, et que conséquemment il fait le jeu de l'ennemi. » C'était demander à l'Univers, et seulement à lui, d'abandonner ses positions et d'enclouer ses pièces. Nous n'avons pas la réponse de Mgr de Poitiers.

Cependant tout ce conflit, en somme, était funeste ; et il y avait quelque chose d'infiniment préférable à la victoire d'un parti : c'était la paix de l'Eglise. C'était la paix de l'Eglise qu'avait prêchée Mgr Pie, par sa lettre au rédacteur de l'Ami de la Religion. C'était la paix de l'Eglise que cherchait à procurer l'intervention officieuse de Mgr le Nonce ; et M. Veuillot, quoique les hommes de loi l'assurassent que « son procès était imperdable », écrivait,

dès le 4 août, à Mgr Pie que « si l'éditeur faisait en justice un désaveu de la brochure, il l'accepterait de bon cœur ». Dans des lettres très généreuses, très élevées, très chrétiennes, adressées à Mgr de Poitiers, « il appelait, disait-il, une parole de l'autorité, ne fût-ce que pour avoir à donner l'exemple de la soumission ». Il s'effrayait des suffrages dont il était honoré, comme d'une tentation pour lui et comme d'une obligation formidable pour son œuvre. Il se déclarait prêt à donner aux exigences de l'épiscopat toutes les satisfactions qui seraient équitables : « Vous me rendrez la justice, Monseigneur, que je ne cherche pas à reconquérir plus de liberté qu'il ne m'en faut. Jamais je n'ai été aussi résolu de faire de mon mieux et de ne ménager aucun sacrifice, non pas seulement de langage, mais d'opinion, pour éviter de faire des blessures. » Quelque temps après, un des rédacteurs de l'Ami de la Religion, M. l'abbé Cognat, ayant accepté devant les tribunaux la responsabilité personnelle de la brochure, les mêmes dispositions persistèrent envers cet ecclésiastique, et le même souffle de paix continue d'animer la correspondance entre Paris et Poitiers.

Cependant l'affaire avait été appelée et plaidée dans deux audiences, quand un événement terrible en interrompit le cours. L'archevêque de Paris venait d'être assassiné, dans une église, par un prêtre ! Il était commandé aux journaux catholiques de ne pas ajouter le scandale de leurs débats judiciaires à celui que ce crime affreux venait de donner au monde. La suite de l'affaire, appelée le 13 janvier, fut remise d'un commun accord ; et, peu de jours après, M. Veuillot se désista de sa plainte.

En même temps que succombait Mgr Sibour, expirait à Chartres, plein d'âge et de mérites, un des plus vaillants soldats de l'Eglise. Le 4 janvier 1857, Mgr de Montais mourut subitement. Le vieil évêque n'avait cessé d'être le même pour Mgr Pie : c'est-à-dire tendrement sympathique à sa personne, très obstinément antipathique à ses idées.

Sa dernière lettre disait : « Je vous porte toujours une vraie affection, et je suis pour vous l'ami que j'ai toujours été. Mon cœur est bien à vous ; mais mon esprit n'approuve pas tout ce qui séduit le vôtre. » Cependant la droiture de l'âme n'avait pas dévié ; et son disciple pouvait dire de lui, dans une lettre à un ami, en apprenant cette mort : « Que la sainte Vierge a été bonne et fidèle à ce bon et fidèle serviteur ! Elle ne l'a laissé compromettre ni son âme, ni sa renommée, par quoi que ce soit de grave et d'irréversible. Comprenez ce qui eût pu arriver si la Reine des Anges n'était intervenue pour le protéger contre les manœuvres du mauvais esprit !..... Mais j'ai toujours été convaincu que la droiture de ses intentions, la vivacité de son amour pour l'Eglise, lui attireraient une protection évidente et décisive..... »

Mgr Pie, appelé rapidement à Chartres, fut chargé d'y prononcer, pour le jour même des obsèques, l'oraison funèbre que personne n'était à même de faire mieux que lui. Elle s'inspira de celle de saint Athanase par saint Grégoire de Nazianze : *Athanasium laudans, virtutem laudabo*, « louer Athanase, c'est louer le courage », dit-il dès la première phrase. Il loua un courage semblable dans le vieil athlète de la foi. Il n'oublia pas non plus de placer en regard l'aimable suavité de l'ancien archiprêtre, le fidèle et doux Jonathas de cet autre David. « Tous deux sont inséparables dans mon cœur, disait-il. Nous avons été l'enfant béni, puis l'humble collaborateur de l'un et de l'autre, du prêtre et du pontife ; et, nous le disons avec l'assurance de n'être pas entraîné trop loin par notre affection : si splendide et si grande que soit cette basilique, elle a de notre temps abrité sous ses voûtes des splendeurs intellectuelles et des grandeurs vivantes assorties à ses proportions. »

Devant ce cercueil du vieux héros de l'Eglise, comment ne pas se demander qui désormais serait de taille à revêtir son armure ? « Grand Dieu ! s'écriait l'Évêque, qui

sommes-nous, pour continuer l'œuvre de nos devanciers et de nos pères ? Nos faibles mains sauront-elles tenir ce glaive saint, trempé dans la force céleste, avec lequel ils renversaient tous les adversaires du Seigneur ? Laissez-nous l'espérer, ô intrépide Pontife : une vertu puissante émanera de votre cercueil. Oui, nous marcherons fidèlement sur vos traces ; et jamais on n'entendra sortir de votre tombe ces plaintes amères qui s'échappèrent autrefois du cœur d'un de vos plus grands prédécesseurs : « Et il n'y a pas d'évêque dans la Gaule, nec est præsul in Galliis ; pas d'évêque qui se lève pour briser le choc des erreurs, qui consurgat. ad frangendos impetus errorum ; et pour relever l'espoir des fidèles qui sèchent de douleur, ad relevandas spes dolore tabescentium ». Non, ces paroles ne seront plus jamais dites, parce que vos exemples resteront toujours notre loi. »

Quelques jours après, Mgr Pie était appelé à glorifier un autre soutien de sa jeunesse, et le type d'une autre vaillance. La vénérable marquise de La Rochejaquelein venait d'expirer. Les obsèques furent célébrées à Saint-Aubin de Baubigné, au sein de cette Vendée illustrée par une croisade dont l'épouse de Lescure et de La Rochejaquelein avait été l'héroïne et s'était faite l'historien. Dans une première partie de son éloge funèbre, l'Évêque raconta ces guerres plus religieuses que politiques, où les géants combattaient pour les autels d'abord, pour les foyers ensuite. Il rappela cet intrépide paysan du Bas-Poitou, haché par vingt-deux coups de sabre, à qui l'on crie : « Rends-toi », et qui, frappant toujours, répond : « Rends-moi mon Dieu ! » et expire aussitôt. Il y voyait l'image de la Vendée luttant durant sept ans pour sa foi ; il y trouvait l'explication de ce qu'un célèbre conventionnel appelait « l'inexplicable Vendée ». — « Nos pères, reprenait l'Évêque, disaient qu'ils ne craignaient qu'une chose, c'était que le ciel ne tombât sur leurs têtes. Mes frères, il est un autre ciel plus haut et plus désirable que le

firmament visible : c'est le ciel que Jésus-Christ nous a conquis par sa mort, le ciel de la foi, le ciel de la piété, de la grâce, des sacrements. Or, c'est ce ciel qui allait en quelque sorte tomber et se fondre sous les coups de la Révolution. Que firent les Vendéens ? « Si le ciel venait à tomber, disaient encore les vieux Gaulois, nous le soutiendrons de nos lances. Et la Vendée prit la lance, et elle soutint le ciel. »

Toute la Vendée militaire et aristocratique assistait à ces obsèques, pleurait à ce discours. C'est pour cette noblesse fidèle que l'Évêque fit à Dieu cette prière finale : « Seigneur mon Dieu, ils sont accourus ici en grand nombre, les rejetons de vos soldats et de vos martyrs. Etendez sur eux votre bras puissant, et prenez possession des fils de ceux qui ont donné leur vie pour vous : Secundum magnitudinem brachii tui, posside filios mortificatorum. Que cette génération demeure à jamais une génération de vrais chrétiens et de vrais Français ! Que les mœurs antiques se conservent toujours dans cette province privilégiée, et qu'elle garde son énergie avec sa simplicité ! Que cette terre du dévouement et de l'honneur reste invariablement fidèle à toutes les pratiques comme à toutes les croyances de la religion, qu'elle a défendue au prix de tant de courage et de sacrifices, de cette religion qui enfante les vertus civiques comme les vertus chrétiennes, et qui est le principe de tous les biens pour le temps et pour l'éternité. »

Mais était-ce la vieille France qui venait de descendre dans la tombe, avec ces deux nobles vieillards : la vieille France catholique et ecclésiastique avec l'un, la vieille France monarchique et chevaleresque avec l'autre ? Mgr Pie l'ignorait. Il ne savait qu'une chose ; et il le disait à ces mêmes gentilshommes dans une de ses lettres d'alors : c'est qu'il ne leur servirait de rien d'attendre le salut d'un roi, s'ils ne commençaient à le mériter de Dieu. « Tant qu'une constitution catholique ne sera pas en train de

revivre, Dieu ne laissera aucun établissement durer, pas même ceux qui auraient le plus l'apparence du droit humain ou divin. » Il leur donnait en exemple « le beau Concordat, si excellemment catholique, que l'Autriche venait de signer avec le Saint-Siège », et il ajoutait : « Si ce n'est pas là le signal d'un revirement complet chez nous, il n'y a rien à attendre ».

Ce Concordat autrichien parut toujours à Mgr Pie l'un des événements les plus significatifs de ce siècle : c'était l'aube de l'avènement prochain de ce royaume de Dieu qu'il appelait de tant de vœux. N'allait-elle grandir et nous montrer le règne de Jésus-Christ se levant radieux sur un grand peuple ? Hélas ! sa foi comptait sans les nuages formés par tant de vapeurs malsaines qui montaient de la terre et qui allaient bientôt noyer dans une tempête ces premières clartés.

Avec les mauvaises doctrines étaient venues les mauvaises mœurs ; elles furent bientôt suivies des mauvaises actions et de la politique révolutionnaire. Tel Mgr Pie avait été en face des principes, tel il va nous apparaître en face des conséquences, et de la conjuration des puissances du mal contre la loi de Dieu et le droit de son Christ.

CHAPITRE XI

L'ÉGAREMENT MORAL ET POLITIQUE.

L'ÉGAREMENT MORAL. — LE CULTE DE LA JOUISSANCE.
— LE REMÈDE DE LA CHARITÉ ET DE LA PRIÈRE. —
CONJURATION DES PUISSANCES, ET MENACES A
L'EGLISE ROMAINE. — LE COMMENTAIRE DES
PSAUMES. — RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-
HILAIRE. — LA POLITIQUE DE SPOLIATION. —
AVERTISSEMENTS. — L'EVÊQUE DEVANT
L'EMPEREUR.

(1857-1858)

Dès l'avènement de l'Empire, Mgr Pie avait prévu et prédit que ce serait le règne de la jouissance sensuelle sous ses deux formes : l'argent et le plaisir. Aujourd' hui il le touchait. Ses instructions tendent toutes à préserver son peuple de cette contagion ou à l'en guérir. De plus, l'égarement moral se complique et s'aggrave de l'égarement politique ; la France et l'Europe s'engagent dans les voies de la Révolution spoliatrice et impie. « La société est entrée dans une phase rétrograde, disait l'Evêque à ses prêtres durant leur retraite de l'automne 1857. L'esprit public s'altère de jour en jour. Des gages inconcevables ayant été accordés aux aspirations révolutionnaires, celles-ci attendent avec assurance la réalisation du programme énoncé, des espérances données. La situation de l'Europe empire à vue d'œil ; les hommes

du mal se posent en maîtres de l'avenir.... Qui leur résistera ? »

C'était d'abord au clergé que l'Evêque demandait l'exemple de la résistance, et la protestation par l'éminente vertu. « En de telles conjonctures, il faut en vous la sainteté. Soyez saints ! soyez saints ! » Il leur avait dit déjà, dans son mandement sur l'esprit de renoncement ou de sacrifice : « Malheur à moi et à vous, prêtres de Jésus-Christ, si nous ne luttons pas d'exemples et de paroles contre l'envahissement des maximes et des vanités d'un monde ennemi de la croix de notre Maître ! Puisse-t-il nous être donné à tous de comprendre enfin que les vertus ordinaires ne suffisent plus ni pour nous sauver, ni pour sauver les autres ! Ce n'est qu'avec le levier de la croix, et en lui donnant pour point d'appui notre propre vie, que nous ébranlerons le monde et que nous le sauverons. »

L'effroyable scandale de l'assassinat de Mgr l'archevêque de Paris, par une main sacerdotale, était l'épouvantail qu'il plaçait sous leurs yeux. « Sans doute, répétait-il, ce prêtre était un monstre, c'était une exception, et ce crime a été un crime isolé. Aussi, pour ma part, je ne souffre pas qu'on tire de cet attentat aucune conclusion légitime contre la grande et noble Eglise de France. » Mais, cela dit, l'Evêque prenait texte de ce forfait pour prémunir ses prêtres contre des défaillances qui, plus que jamais, seraient des scandales sans remède.

Puis, leur ouvrant son âme et y montrant des blessures récentes, les plus grandes qui puissent être faites à une âme d'Evêque qui, devant Dieu et les hommes, est responsable de l'intégrité et de l'honneur de ses prêtres : « Ah ! que d'angoisses, que de tourments, que d'insomnies ! disait-il. Et combien le sceptre pastoral devient lourd aux mains qui le portent ! Seigneur Jésus, vos pleurs, vos tristesses, vos abattements, vos ennuis du jardin des Oliviers sont entrés dans mon âme. Je la connais, cette sueur qui coule jusqu'à terre, semblable à des gouttes de

sang ! Mes frères, disait saint Paul, nous ne voulons pas que vous ignoriez la tribulation qui nous est survenue et qui nous a écrasé par delà nos forces, au point que la vie nous était devenue un fardeau. »

Il faut que cette douleur ait été bien amère, car Mgr Pie y revient, dans un autre endroit, à plusieurs mois de là. Ces tristesses, il l'avoue, lui ont fait perdre l'aspect de sérénité joyeuse que l'Évêque doit avoir, à l'exemple de Jésus-Christ : *Mitis atque festivus tibi aspectus Jesu Christi appareat*. A cause de cela, il s'est montré parfois maussade et brusque, même envers les bons. Il en demande pardon avec saint Augustin : « S'il m'est arrivé de ne pas entendre quelqu'un comme il le désirait, si quem fortè non ut poscebal audivi ; si j'ai regardé quelqu'un avec un air plus chagrin qu'il ne fallait, si quem tristius quàm opus erat aspexi ; si j'ai laissé tomber une parole plus dure qu'il ne convenait, si in quem verbum durius quàm oportebat emisi ; vous, envers qui je me reconnais en dette pour ces offenses, croyez pourtant que je vous aime, pro his me esse fateor debitorem, simul me vestrum credite dilectorem. » Avec le même docteur, il se justifie par l'exemple de la poule qui, tout en froissant parfois légèrement de son pied les poussins qu'elle couve de son aile, ne cesse pas pour cela d'être mère : *calcat et mater, nec ideò desinit esse mater* : « Pardonnez-nous, ajoutait-il ; et par les joies que nous apportera votre ferveur, dissipez les nuages que de trop justes tristesses ont mis sur notre front, et effacez les rides qu'ont creusées les pesants soucis de notre charge. »

Ailleurs, l'Évêque suppliait ses frères dans le sacerdoce de revenir aux règles de la saine théologie, pour l'admission aux sacrements. « Vous le dirai-je, Messieurs, il y a, dans ce temps, je ne sais quelle disposition à mettre la religion au rabais. On se met à considérer l'Épouse de Jésus-Christ comme trop heureuse qu'on veuille bien encore venir à elle, pour qu'elle ait le droit de se montrer difficile envers ceux qui lui font la grâce de ne pas

l'abandonner. Mais, Messieurs, ou il faut déchirer toute la théologie, ou les sacrements ne peuvent pas, ne doivent pas être donnés aux indignes... Sans doute l'Eglise est et elle sera toujours une mère pleine de tendresse, mais elle n'oubliera jamais sa dignité ni la dignité de son divin Epoux. » Et il leur montrait que cet abandon des principes désaccoutumait les esprits de l'estime de notre foi comme de notre loi.

Un de ces symptômes de la perversion générale était l'amoindrissement de la population provoqué, au sein des familles, par des causes coupables. Mgr Pie pressait ses prêtres de se faire, au saint tribunal, les gardiens et les vengeurs des lois de la nature, de l'humanité et du mariage chrétien. Sa parole était prophétique, quand elle proclamait que là était non seulement le grand crime, mais aussi le grand péril de la patrie française. « En vain nous voudrions nous rassurer par le simulacre d'une société chrétienne toujours subsistante. Le moment de l'épreuve survenant, il serait trop manifeste qu'elle n'existe plus en réalité. Dieu ne permettra pas que ce malheur arrive dans notre patrie : c'est au clergé français de le conjurer. » Le moment de l'épreuve est venu : on sait ce qu'elle nous a coûté.

Mgr Pie interdit sévèrement les danses indécentes, les réunions déshonnêtes, les divertissements dangereux. Aux dames il fit une loi de ne jamais céder, pour elles ou leurs filles, à la pernicieuse séduction de la valse. On l'écouta docilement ; et l'Evêque pouvait écrire dans une de ses instructions : « Nous aimons à le proclamer, la société la plus distinguée de notre ville épiscopale et d'une grande partie de notre diocèse, par sa docilité respectueuse et sa soumission persévérante aux injonctions de l'autorité spirituelle, a mérité une large part dans notre éloge. » Une autre de ses prohibitions tomba sur les Cercles d'hommes, qu'avec le concile de Périgueux il dénonça comme une

ruine de l'esprit de famille, de la foi, des mœurs, souvent de la fortune même.

L'amour de l'argent, la fureur des spéculations dévoraient ces provinces, impatientes de s'enrichir. « Non, leur disait l'Evêque, le nom complaisant de théorie du crédit public ne saurait faire absoudre journellement des pratiques que vos pères eussent stigmatisées comme de flagrantes iniquités. Quelques formes qu'elles revêtent, les usures et les fraudes ne changent point de caractère devant Dieu ; et « les voleurs n'entreront pas dans le royaume des cieux. »

Une occasion solennelle se présenta à l'Evêque de faire entendre à Poitiers ces leçons de probité : ce fut, un peu plus tard, dans la cérémonie de la bénédiction du marché Saint-Hilaire. « Le commerce poitevin, disait-il, s'est toujours fait respecter par ses principes de justice. Gardez, vous dirai-je, mes Frères, gardez cette loyauté scrupuleuse dans les affaires, cette modération dans vos désirs, et cette persistance dans vos labeurs. Vos pères bâtissaient leur fortune lentement, mais solidement, honorablement ; ils ne l'élevaient ni sur les ruines de leur probité, ni sur celles de leur religion et de la religion de leur descendance. L'entraînement des mœurs modernes n'a-t-il pas placé le commerce sur une autre pente ? »

Le marché Saint-Hilaire était bâti sur les ruines des anciennes arènes romaines. Mgr Pie, archéologue de savoir et de goût, avait été choqué de cette transformation. Mais une leçon restait attachée à ces souvenirs. Prenant acte des malédictions proférées autrefois par son saint prédécesseur contre les combats du cirque : « Messieurs, demandait l'Evêque, qu'aurait pensé le grand Hilaire, et quel conseil eût-il donné à vos pères, si la civilisation romaine n'avait légué à son temps, comme au nôtre, que des ruines informes, des débris épars, ignoble réceptacle de toutes les dégradations morales, tristement cramponnées à des murs démantelés, et ne cachant qu'à demi leur nudité honteuse

sous les lambeaux de ce suaire païen ? Je n'ai garde de le présumer. »

Puis, c'était à tout ce siècle matérialiste que l'Evêque disait, généralisant sa leçon : « Mes Frères, saint Paul a écrit : Le royaume de Dieu n'est pas dans le boire et dans le manger. Et je dirai après lui : La suprématie d'une nation, d'une province, d'une cité n'est pas dans le perfectionnement de la vie matérielle. Ce genre de prééminence s'achète trop cher. » Et il comparait ces villes, ces nations qui échangeaient leur ancienne gloire religieuse, morale et intellectuelle contre le bien-être matériel, à Esaü vendant son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

Avec le sensualisme, le luxe débordait de toutes parts. C'était le grand ennemi de l'Evêque de Poitiers, parce qu'il était le grand ennemi de la piété, de la sainteté et de la charité. On entendait le Pontife répéter, après Bossuet : « Quel siècle a-t-on vu où la vanité ait été plus désordonnée ? Quand est-ce qu'on a étalé plus de titres, plus de couronnes, plus de manteaux, plus de vaines magnificences ? Quelle condition n'a pas oublié ses bornes ?... O justesse dans la vie, ô égalité dans les mœurs, ô mesure dans les passions, riches et véritables ornements de la nature raisonnable, quand est-ce que nous apprendrons à vous estimer ! » — Il disait encore ailleurs : « Le luxe moderne a produit chez nous une sorte d'enivrement et de vertige, dont les effets sont comparables à ceux du vice auquel une nation voisine a opposé ses sociétés de tempérance. Chacun se plaint chaque jour de ses débordements ; chacun reconnaît qu'il est temps d'y opposer une digue. On se raconte chaque matin la ruine de quelque famille ; nous entendons journellement mille homélies sur cette matière. Malheureusement, elles sont toujours sans péroration pratique. Ne se trouvera-t-il pas quelque cité, quelque province pour prendre une courageuse initiative de

réformation à cet égard ? En vérité, ceux-là mériteraient bien de la chose publique qui formeraient une ligue de résistance et de réaction contre ce torrent. » Il prescrivit cette ligue et il en traça le programme aux familles chrétiennes.

A la passion du luxe Mgr Pie opposa la charité. Il fit son mandement, pour le Carême de 1857, sur ce qu'il appelle : L'urgente nécessité de l'aumône. Là il se constitue le défenseur du pauvre. Cet infortuné qu'on accuse trop facilement d'être paresseux, exigeant et ingrat, ne l'est-il pas souvent par notre faute ? « Si c'est un crime d'être oisif, nous appartient-il tant d'insister sur ce péché ? Comptez vos heures inoccupées ; comptez celles qui s'écoulent dans des œuvres futiles ; rendez-vous compte à vous-mêmes, dans le secret de la conscience, de celles dont vous n'oseriez pas avouer l'emploi sans rougir. » Aux riches et aux nobles qui allèguent le devoir de pourvoir aux luxueuses nécessités de leur position, pour se dispenser de l'obligation de l'aumône, il fait entendre ces belles paroles : « Mais votre position vous commande la générosité plus impérieusement encore qu'elle ne vous commande le luxe. L'Écriture sainte s'unit à l'histoire pour nous apprendre que les aumônes sont un principe d'ennoblissement pour les familles qui la répandent largement, et que la charité exercée dans certaines proportions ne tarde pas à conférer un blason qui ne le cède à aucun autre. Les langues humaines, dans leur profonde philosophie, confondent le privilège de la race, genus, avec la générosité, *generosus*. La vraie grandeur consiste à donner : toute noblesse, à son origine, est provenue du sacrifice. Quiconque se concentre, s'isole dans la préoccupation de soi et des siens, et retombe par là dans le vulgaire des simples particuliers. La condition libérale ne peut subsister sans la libéralité. Vous voulez ne pas déchoir, et vous faites pour cela étalage de votre luxe ; et voilà qu'en manquant à la générosité vous

dérogez au contraire de la pire façon ! » Quel aiguillon que ces paroles et si fines et si fortes !

Enfin la démence débordait en même temps que le vice. Les esprits affolés s'étaient, à cette époque, jetés, avec une sorte de fureur, dans les pratiques de la divination, par le moyen des tables tournantes et l'évocation des esprits frappeurs. C'était, sous une de ses formes les plus mystérieuses, l'illuminisme qui, comme toujours, marchait parallèlement avec le rationalisme, dans les intelligences qui n'avaient plus d'équilibre, comme pour venger la foi par l'extravagance, et la religion par la superstition. L'Évêque de Poitiers transmettait à ses prêtres les instructions du Saint-Siège sur ces égarements que nous devons revoir encore. « Ainsi, concluait-il, il demeurera constaté qu'au XIX^e siècle, comme aux âges les plus reculés et les plus ignorants, l'espèce humaine, qui est naturellement portée vers le merveilleux, ne se détourne des merveilleuses réalités de la religion révélée que pour se jeter dans les bras de la superstition et de la magie ! »

Il y a, dans la balance de la bonté divine, un contrepoids au débordement du siècle et de ses vices : ce sont les vertus, les prières et les sacrifices du cloître. Mgr Pie employait tout son zèle à fonder ou à faire prospérer ces maisons religieuses ; et si, comme nous l'avons vu, les congrégations enseignantes lui étaient un trésor qu'il aimait à multiplier et à faire fructifier en tout lieu, les congrégations contemplatives lui étaient une autre force qu'il faisait tourner à l'exemple des hommes et à la satisfaction de la justice de Dieu.

Poitiers, qui est une terre essentiellement monastique, possédait un bon nombre de ces maisons bénies : l'abbaye de Sainte-Croix, le Calvaire, la Visitation, le Carmel. Il les dirigeait, selon la vérité de l'esprit de l'Eglise, avec une paternité dont nous reparlerons. L'Evêque aurait désiré placer un de ces bastions dans chacun des lieux où l'action

du mal avait le plus besoin d'être contrebalancée par celle de la prière et de l'immolation. Dès 1851, durant le jubilé prêché par M. l'abbé Gay, à la ville de Niort, l'idée d'y établir un monastère de Carmélites s'était produite dans l'entretien du zélé prédicateur avec Mgr Pie : « La vie déborde ici, lui avait dit M. Gay ; mais elle s'égare souvent ; la pénitence lui serait une digue ». L'Evêque y accéda d'autant plus volontiers qu'il avait appris qu'autrefois, dans cette même ville, existait un Carmel, fondé en 1648, au lieu où depuis s'était installé le théâtre. C'était donc une ruine à relever, une tradition à reprendre, une réparation à accomplir, selon le programme de tout son épiscopat. Il avertit les Carmélites de Poitiers de se tenir prêtes à y envoyer un essaim, quand il plairait à Dieu. Puis, plus tard, un jour, à la suite d'un dîner chez le maire de Niort, dans une nombreuse réunion de prêtres et de laïques, il amena la conversation sur son pieux projet. Le maire, M. Paul Proust, quoique très homme de bien, ne se rendait pas parfaitement compte de cette utilité. — « Monseigneur, demanda-t-il, mais que font ces Religieuses ? — Elles prient ; elles font pénitence, Monsieur le maire, et c'est beaucoup. — Sans doute ; mais ne pourraient-elles pas prier pour nous à Poitiers, aussi bien qu'à Niort ? — Ah ! non, non, dit l'Evêque de son ton le plus fin ; les choses ne vont pas ainsi. Assurément on priait de loin pour Sodome ; car Lot était parent d'Abraham ; et comment supposer que le patriarche ne fît pas souvent mention de son neveu dans ses prières, sachant le triste état de la ville où il résidait ? Or, vous savez ce qui advint... Dieu ne se montrait pas pourtant très difficile : dix justes eussent suffi. Mais il fallait que ces dix justes fussent résidents à Sodome. Ils ne s'y trouvèrent point : vous savez la suite. — Oui ! Monseigneur, dit le maire, je comprends maintenant, et je vous remercie. Faites donc, si vous le voulez, venir vos Carmélites. »

Elles vinrent, en effet, dans l'automne de l'année 1858, et s'installèrent d'abord dans une maison de jardinier. Disons, pour terminer, que, le 27 octobre 1864, M. l'abbé Gay bénissait le nouveau monastère, qui ne cessa de prospérer sous la sollicitude paternelle de l'Evêque, et sous la protection bienfaisante du maire. « La vie du Carmel, écrivait Mgr Pie à cette occasion, c'est 1° la vie du paradis pour celles qui l'habitent ; c'est 2° la voie du paradis pour ceux et celles qui le fréquentent et surtout qui l'assistent. » Tel était tout le discours qu'il avait préparé pour cette circonstance.

La multiplication de ces maisons de Dieu était bien le meilleur présage de la rédemption de la France, aux yeux de l'Evêque de Poitiers. « Il y a là un signe de salut, disait-il un jour. Dieu ne s'apprête-t-il pas à nous faire grâce, puisque, entre lui et nous, entre sa sainteté et nos péchés, il place ainsi des médiateurs, des anges de prière et de réparation, des holocaustes vivants qui apaiseront sa colère et qui obtiendront le salut de la patrie ? »

Aussi ne manquait-il pas de les intéresser à ce salut de son peuple, et il leur demandait d'être militantes, guerrières, dans les assauts de la prière contre les ennemis de Dieu. « Votre vie cachée en Jésus-Christ, disait-il un jour aux Carmélites, vous met plus que personne en communion avec la vie générale de l'Eglise. Vous devez donc être au courant des épreuves, des combats, des humiliations, des besoins, des souffrances de l'Eglise, pour y apporter concours et remède. Dirigez toujours de ce côté vos intentions, vos mortifications, toutes vos œuvres. Sans cela vous ne seriez ni les filles d'Elie, ni les filles de Thérèse. Vous auriez peut-être ce qui suffit à d'autres Ordres religieux ; vous n'auriez pas le principal de votre vocation. »

C'était bien l'heure de prier ; car la malice des puissances conspirait avec le pervertissement des mœurs pour le renversement de l'ordre et de la paix, au préjudice

de l'autorité de l'Eglise et de son Chef. Déjà, dès le mois de mars 1856, une note diplomatique remise au congrès de Paris par le comte de Cavour et le marquis de Villamarina avait soulevé l'étrange question de détacher les Légations du domaine de saint Pierre, et d'introduire dans tous les Etats pontificaux la sécularisation de l'administration et le code Napoléon. Le pouvoir temporel du Pape était devenu dès lors une question ouverte dans les cabinets et les parlements de France, d'Angleterre et de Piémont. La presse, de son côté, apprenait chaque jour à l'opinion publique que le gouvernement du Pape était impopulaire, odieux, impossible. Ç'avait été pour répondre à ces calomnies qu'en mai et en septembre 1857, Pie IX avait fait dans les Romagnes un voyage où il avait été reçu avec des transports d'enthousiasme par les populations. C'était un appel au peuple, sincère, franc, généreux, que cette visite pontificale, et la réponse avait été une explosion spontanée et libre de tous les cœurs.

Cette réponse, Mgr Pie tint à l'enregistrer dans son mandement pour le carême de 1858. Il expliqua que le déplacement d'un pontife romain était chose inaccoutumée et exceptionnelle. « En principe et en fait le Pape ne se meut pas ; Pierre est assis ; il occupe le Siège apostolique ; c'est le repos de la royauté et du gouvernement suprême. Pierre, comme tous les grands centres de vie, de chaleur, de lumière, ne se déplace pas. Du sein de sa majestueuse immobilité il meut toutes choses. Si Pie IX a fait ce voyage, c'est donc qu'il lui était commandé par les besoins de l'Eglise et l'utilité temporelle de ses sujets. L'impiété, qui aspire à ébranler l'œuvre divine du christianisme, refuse aux guides de nos âmes le droit de siéger souverainement sur une terre indépendante, et la puissance de tenir convenablement un sceptre humain. Pie IX lui a répondu en visitant son peuple d'Italie ; et ce peuple a répondu à son tour, en faisant de ce voyage de son Père et de son

Souverain un perpétuel triomphe pour la religion et pour lui. »

C'est sur ces entrefaites qu'éclata l'attentat des bombes d'Orsini contre la vie de l'Empereur, le 14 janvier 1858. Mgr Pie, comme tout le monde, en fut épouvanté ; mais moins que personne il en fut étonné. Sa Lettre du 16 aux curés de la ville dit tout en une demi-page : son horreur du crime, sa pensée sur les coupables et les premiers auteurs, sa crainte qu'on ne leur ait déjà donné trop de gages, ses vœux pour que cette leçon soit du moins profitable. Ailleurs, une lettre privée exprime le doute que l'Empereur sache jamais réagir contre l'impression terrifiante de ce coup, qui n'a pas tué sa personne, mais qui tuera son pouvoir. « Son sort sera celui de tous les pouvoirs qui ne proclament pas le droit de Dieu : Dieu s'en servira quelque temps et le brisera. Quand et comment ? Ce n'est pas la question ; mais toujours bientôt ; car, depuis soixante-dix ans, il en a toujours été ainsi. »

A partir de ce moment on put s'apercevoir que le gouvernement en France n'était plus moralement libre vis-à-vis de cet autre gouvernement clandestin qui donnait le mot d'ordre aux carbonari et qui armait leur bras. Les bombes d'Orsini retentissaient toujours aux oreilles de l'Empereur, et troublaient ses conseils. Il n'eut plus qu'une pensée : obéir à son passé, à ses serments peut-être, en affranchissant la haute Italie de la domination de l'Autriche. Aussi bien un grand crime, un crime irrémissible pesait aux charges de l'Autriche : c'était le concordat excellemment romain qu'en 1857 elle venait signer avec le Saint-Siège. Or c'était pour les sectaires une double bonne fortune de faire expier cet acte à l'Autriche et au Saint-Siège, en enlevant à l'une ses provinces d'Italie et en y déchaînant la Révolution contre l'autre ; car, qu'on le voulût ou non, c'était le chemin de Rome qu'on ouvrait au Piémont sur les ruines de la souveraineté temporelle du Pape.

En attendant que vînt l'heure où ces idées se traduiraient ouvertement dans les faits, Mgr Pie, attentif à tenir les âmes au dessus des événements, et plus près du ciel que de la terre, s'efforçait de relever le caractère chrétien, par les vues de la foi : il importait de prendre position sur les hauteurs, avant l'heure du combat. Ce fut, le 22 juin 1858, le sujet principal d'un discours prononcé, dans la ville de Séez, pour la translation des reliques du saint évêque Latuin, l'apôtre de la contrée au premier siècle de l'ère chrétienne. « Pendant une semaine entière, comme le rappelait l'orateur, de la frontière du diocèse jusqu'à l'entrée de l'église du saint, c'avait été une ovation perpétuelle sur une route semée de fleurs, et couronnée d'arceaux de verdure. » Là, en présence des évêques de Chartres et de Séez, et devant un peuple immense, célébrant celui qui jadis en avait fait un peuple chrétien, il exalta l'honneur et le bonheur de l'être. Il disait, par exemple : « Ne voyez-vous pas que les âmes sanctifiées parla grâce divine sont appelées par l'Ecriture les montagnes de Dieu ? C'est qu'en effet, vous dira Tertullien, rien n'est plus haut, rien n'est plus grand que le chrétien : *Nemo major nisi christianus*. Vous êtes d'une grande race, répondait le vieux Tobie à l'archange Raphaël, *ex magno genere es tu*. Chrétiens mes frères, nous qui sommes baptisés en Jésus-Christ, nous sommes de la plus grande race du monde, nous sommes de race divine, car nous sommes de la race du Christ qui est le Fils de Dieu. »

Alors il demandait au chrétien de concevoir une noble fierté, celle de l'homme spirituel dont saint Paul a écrit qu'il juge tout et n'est jugé par personne. « Chrétiens mon frère, qui, en face d'un siècle qui vous calomnie, acceptez le banc des accusés, vous vous trompez de place ; ce n'est pas la sellette du prévenu, c'est le tribunal du juge qui vous convient. N'allez pas vous laisser toiser à la mesure de l'homme, vous qui tenez le mètre divin pour mesurer les hommes. » Il disait avec saint Jean : « Celui qui est en vous

est plus grand que celui qui est dans le monde ». Et il le jugeait, ce monde, qui, depuis qu'il s'est séparé davantage de Jésus-Christ, ne sait plus se tenir debout, et chancelle comme un homme ivre. « Franchement, déclare-t-il, le moment serait mal choisi au chrétien pour humilier sa foi et sa doctrine devant les doctrines du monde. Ce qui est fort, ce qui est vivant n'a pas d'appui ni de conseil à recevoir de ce qui succombe, de ce qui meurt. La voix de saint Cyprien, faisant écho, sur les rivages d'Afrique, à la voix du prêtre de Carthage, s'élève pour nous dire que celui-là n'a rien à demander au siècle qui est plus grand que le siècle : nihil appetere desæcula potest qui sæculo major est. »

Cependant, en face des tribulations du présent et des menaces de l'avenir, l'Evêque de Poitiers eut une inspiration digne d'un génie et d'un cœur tout pleins de l'antiquité ecclésiastique. Dans les temps orageux du IV^e et du V^e siècle, entre l'invasion de l'arianisme et celle de la barbarie, dans les grandes calamités politiques et sociales, les Pères de l'Eglise prenaient un livre qui résume et exprime toutes les douleurs, tous les besoins, toutes les espérances de l'humanité, et ils expliquaient les psaumes à leurs peuples. Ainsi avait fait en particulier Hilaire de Poitiers. Mgr Pie reprit sa trace. Il annonça, dans la chaire de sa cathédrale, qu'il allait prendre pour thème de son enseignement, durant toute cette année ecclésiastique et au delà, le livre des Psaumes commentés par son grand prédécesseur. « Ainsi, expliqua-t-il, quelle que soit celle des solennités du cycle liturgique que nous célébrions, quel que soit celui des sanctuaires de la cité qui nous rassemble, j'ai résolu de poursuivre, autant que les circonstances peuvent le permettre, le commentaire de cette partie si importante des Ecritures. Cela est d'autant plus facile, mes Frères, que l'Ecriture est cette manne qui sait prendre tous les goûts,

un mets qui se prête à tous les assaisonnements, une lumière dont les rayons pénètrent tous les objets. »

Ce fut le jour de la fête de l'Immaculée Conception, 1858, que s'ouvrit ce cours d'Homélies, par le psaume 1^{er} : Beatus vir. Le prédicateur expliqua le verset où le psalmiste compare le juste à « un arbre planté sur le bord des eaux et qui donne son fruit en son temps ». Il appliqua ce verset à Marie, elle aussi arbre de vie, planté sur le courant le plus pur de la grâce, et ayant donné, dans la plénitude des temps, son fruit divin, qui est Jésus. Il l'appliqua ensuite à lui-même. L'église où il prêchait ce jour-là était cette église de Notre-Dame-la-Grande qui, dix ans auparavant, avait reçu à Poitiers sa première prière. Il rajeunit ce souvenir par cette invocation finale : « Pour moi, Vierge Marie, c'est la dixième fois que je viens me présenter ici devant vous en ce jour. Il y aura neuf ans ce soir, que sous vos auspices je suis venu vers ce peuple. Ah ! oserai-je dire que mon épiscopat, planté au bord des eaux vives, puisqu'il a été inauguré ici au pied de votre autel, a donné jusqu'à présent son fruit en son temps ? Oserai-je dire qu'il n'est tombé à terre aucune de ses feuilles : et folium ejus non defluet ? Oserai-je dire que tout ce qu'il a entrepris a prospéré : et omnia quaecumque faciet prosperabuntur ? Non, Vierge sainte ; vous savez bien que mes péchés ont. arrêté ou refoulé beaucoup de bénédictions que votre main maternelle ne demandait qu'à répandre. Obtenez-moi, pour cette dixième année qui commence, plus de fidélité à la grâce, plus d'esprit de prière ; vivifiez les œuvres de mon zèle par une intention plus profondément surnaturelle. Enfin que cette dixième année qui, à titre de dîme, appartient plus particulièrement au Seigneur, soit véritablement un arbre planté au bord des eaux ; qu'il donne son fruit au temps marqué ; que pas une de ses feuilles ne tombe à terre, et qu'il soit béni dans tout ce qu'il

produira pour la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Le sacré commentaire se poursuivait semblablement aux fêtes suivantes. L'Evêque montait en chaire, précédé du saint livre, que l'on ouvrait devant lui. Il l'expliquait assis, entouré magnifiquement de ses insignes pontificaux, avec l'autorité majestueuse d'un Docteur et la familiarité d'un Père de l'Eglise. D'ordinaire son commentaire s'appuyait sur celui d'Hilaire, de sorte que c'était la voix du prophète David, repercutée à travers les siècles par celle du saint docteur, qui se faisait entendre dans celle de l'Evêque d'aujourd'hui, toujours vraie, toujours actuelle et toujours vivante, à trois mille ans de distance.

A Noël, à l'Epiphanie, ce ne fut plus cette fois le bonheur de l'homme juste, ce fut le malheur de l'impie dont la suite du psaume amena la peinture : « Non sic impii non sic. Il n'en va ainsi des impies, il n'en va pas ainsi. » Ces impies que le prophète compare à la poussière balayée par le vent, ce sont ceux qui aujourd'hui blasphèment la divinité de l'Enfant dont l'Evêque adorait le berceau. Alors sa parole redevenait un glaive, et quels éclairs elle jetait ! On croit entendre Bossuet : « Iter impiorum peribit, la voie des impies périra », s'écrie-t-il. La voie, le sentier des impies, c'est un chemin qui se perd, qui n'aboutit à rien qu'à l'abîme, qu'au néant, qu'à la mort ; Disperdita eorum via, dit saint Hilaire. Mes Frères, vous est-il arrivé quelquefois de vous engager dans un chemin qui vous semblait battu au point de départ, puis qui, de moins en moins frayed, finissait par s'effacer entièrement, et vous laissait, à l'entrée de la nuit, dans une plaine déserte ou dans une forêt obscure, sans plus vous offrir de direction ni d'issue : voilà le chemin des impies. Non seulement les impies eux-mêmes périront, se perdront, mais on n'en verra plus la trace, comme il advint au démon quand il fut précipité du ciel dans l'enfer : Et non est inventus locus ejus in cælo. L'enfer, c'est le puits perdu de l'éternité.

« Et l'on vient nous parler de glorieux damnés ! Non, il n'y en a pas. Ils sont le rebut, disons le mot de l'Écriture, le crachat de l'éternité. D'eux il ne restera rien pour le monde de l'avenir, pour le monde de la gloire, rien, sinon la fumée de leur supplice qui s'élèvera devant le trône de Dieu, comme un hommage à sa justice, tandis que l'encens des justes montera comme un hommage éternel à son amour. »

En inspirant ainsi la parole de son successeur, Hilaire avait trop bien mérité de Mgr Pie pour que celui-ci ne le payât pas de retour. C'est alors qu'il résolut de le glorifier, en faisant restaurer et agrandir l'église qui lui est consacrée, à Poitiers.

Déjà précédemment, le 14 novembre 1858, Mgr Pie avait prononcé à Tours le panégyrique de saint Martin, et, à l'instigation du nouvel archevêque, Mgr Guibert, il avait provoqué la reconstruction de la basilique de l'apôtre des Gaules, moyennant la contribution de la France tout entière. « Monseigneur, avait-il dit, c'est à vous seul qu'il appartient de juger des temps et des moments que la Providence a ordonnés pour cette œuvre de réparation et de régénération. Mais le jour où votre voix s'élèvera, tout le pays, tout le monde chrétien l'entendra, parce que le nom de Martin réveille les deux sentiments qui dominent encore le monde, le sentiment chrétien et le sentiment français. »

Ce qu'il venait de provoquer à Tours pour saint Martin, Mgr Pie voulut le faire dans sa propre ville pour l'inséparable ami de cet illustre pontife. Le 13 janvier 1859, fête de saint Hilaire, fut le jour qu'il choisit pour adresser à tous les fidèles de son diocèse une Lettre pastorale, leur demandant de concourir à la restauration d'un temple dédié à cette gloire de l'Eglise de France.

Cette Lettre rappela l'origine de ce sanctuaire, bâti sur les restes de celui qu'Hilaire avait construit à son retour de l'exil, pour y être enseveli auprès de son épouse et de sa fille Abra. Son histoire se rattachait à celle de l'origine même de notre monarchie : c'était de là que Clovis avait vu

sortir le globe de feu qui lui donna le présage de la victoire de Vouillé. De grands souvenirs l'illustraient, à travers les siècles : « Ainsi, concluait l'Evêque, l'œuvre de nos pères, souvent attaquée, quelquefois ruinée, toujours reprise, est venue jusqu'à nous. A nous maintenant, nos très chers Frères, de suivre l'exemple de nos pères et de perpétuer leur œuvre : Surgamus et ædificemus ! Il ne s'agit ni d'une œuvre paroissiale, ni d'une œuvre d'art et d'archéologie. Il s'agit d'une œuvre de patriotisme poitevin et national. Il s'agit d'une œuvre de foi. L'arianisme relève la tête : il faut protester contre lui dans un langage éclatant, qui se fasse entendre de tous. En conséquence, une souscription est ouverte dont la liste imprimée restera dans les archives du Poitou, et parviendra aux générations suivantes, comme un dictionnaire complet des familles que leur naissance, leur séjour, leurs fonctions ou leurs propriétés rattachaient à cette province au XIX^e siècle. »

On pense bien que l'Évêque ne fut pas le dernier à contribuer à cette œuvre. Parlant de la publication de quelques-uns de ses discours, il disait dans une lettre à un de ses amis : « La réimpression de cette pacotille est une spéculation de librairie à laquelle j'avais fait d'abord une opposition très formelle. On m'a fermé la bouche en me donnant mille écus d'un tirage à trois mille exemplaires : proposition qui est venue à propos me fournir le montant d'une offrande que je fais pour la reconstruction de la nef de l'église de Saint-Hilaire. J'espère que l'emploi de la somme me fera trouver grâce pour l'intention simoniaque qui a été tout à fait dominante. »

Cependant l'heure était proche où le nouvel Hilaire allait avoir à résister à un nouveau Constance. Les desseins décidément révolutionnaires de la politique française avaient éclaté, le 1^{er} janvier 1859, à la réception du corps diplomatique, dans ces sinistres paroles de Napoléon III à M. de Hübner, ambassadeur d'Autriche : « Monsieur

l'ambassadeur, je regrette que mes relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé. » Le surlendemain de cet éclat, Garibaldi mettait son épée au service de Victor-Emmanuel contre l'Autriche et le Saint-Siège. Mgr Pie comprit qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir, et que l'Empire penchait vers l'autre versant de sa destinée. Le 7, il écrivait à M. de l'Estoile : « L'année commence par de grandes inquiétudes. Le chef de l'Etat a parlé au Nonce d'une façon aussi peu obligeante qu'à l'ambassadeur autrichien. Je ne démords pas de mes pressentiments pour la soixante-dixième année depuis le commencement de la grande épreuve qui s'est ouverte par la Déclaration des droits de l'homme. Toutes sortes de choses touchent à leur dénouement. »

Il y avait en effet soixante dix ans que les principes de 89 tenaient le peuple de Dieu dans la captivité ; et Mgr Pie témoigne, dans plusieurs de ses lettres, que ce nombre sacré impressionnait beaucoup son esprit tout imprégné de souvenirs bibliques. Il écrivait le 21 : « Les temps pressent, comme dit l'Ecriture : instant tempora. Aussi je regarde avec un œil très attentif et très interrogateur les signes et symptômes de cette année naissante ; et je dis tous les matins, dans mes prières, ces paroles d'un des captifs des derniers jours de la transmigration : Domine exercituum, usquequò tu non misereberis Jerusalem et urbium Juda quibus iratus es ? Iste enim jam septuagenarius annus est. »

On ne tarda pas, du reste, à connaître la pensée du gouvernement, et Mgr Pie, par ses relations intimes, se trouva plus à même de la pénétrer que personne. La correspondance fidèle qu'entretenait avec lui M. Eugène Rendu était l'expression fidèle de la politique gouvernementale, dont ce haut fonctionnaire était le confident et au besoin l'interprète, ainsi que nous le verrons. D'ailleurs entre l'Évêque et son élève d'autrefois, les liens s'étaient resserrés. A Paris, Mgr Pie se plaisait à

être reçu à ce foyer chrétien, « où tout, disait-il, était distingué, aimable et dévoué », et il en fait des tableaux qu'on voudrait pouvoir reproduire. L'inspecteur général avait obtenu que, dans les lettres de l'Evêque, « l'affreuse appellation de Monsieur » fût supprimée et remplacée par une autre : « Il y a un mot qui me serait si doux et dont je serais si fier : mon cher ami ! Votre ami ! » Le dissentiment politique, de plus en plus accusé, n'avait altéré en rien cette cordialité qui permettait de tout se dire, mais commandait de le dire avec ces formes exquises par lesquelles le cœur trouve le secret de corriger les aspérités de l'esprit. La force de la vérité, la grâce de la charité ont rarement en effet parlé une meilleure langue que dans cette correspondance, la plus française et la plus chrétienne qui se puisse lire. Elle était d'un prix inestimable pour l'Evêque, qui par elle entraînait, pour ainsi dire, dans le conseil secret des pouvoirs publics, et trouvait de la sorte le moyen de les éclairer indirectement, en attendant qu'il pût bientôt présenter la lumière à l'Empereur lui-même.

Les esprits se partageaient donc sur la question italienne. Tandis que les catholiques, préoccupés, avant tout, des intérêts de l'Eglise, voyaient dans l'insurrection de l'Italie contre l'Autriche le déchaînement de la Révolution, qui commençait à s'acheminer de Turin à Rome par étapes comptées ; d'autres, plus impressionnés par le côté politique, saluaient dans ce soulèvement la revendication légitime et salutaire d'une nationalité longtemps opprimée, contre une nation étrangère dont l'expulsion marquerait pour l'Eglise elle-même une ère de prospérité et de liberté.

C'est dans ce dernier sens que s'était prononcé M. Eugène Rendu, que son éducation universitaire et le milieu ministériel au sein duquel il vivait, prédisposaient à des idées auxquelles aujourd'hui encore il est demeuré fidèle. Le 30 janvier, il s'en expliquait ainsi auprès de Mgr Pie : « Je suis de ceux qui pensent qu'il y a vraiment une

question italienne ; que cette question veut une solution, parce que de grands principes de droit européen et de droit social y sont engagés ; qu'il y a, au delà des Alpes, une grande opinion à la fois catholique et nationale, dont il faut tenir compte ; et que la Papauté elle-même est intéressée, au premier chef, à ce que l'Autriche n'exerce point sa pression à Rome », etc.

M. Rendu n'était pas seulement un des tenants les plus convaincus de cette cause ; il en était l'auxiliaire. « En relation, depuis douze ans, avec l'Ecole catholique et nationale des Balbo, des d'Azeglio et des Capponi », comme il disait, il lui prêta son concours dans une première brochure qui, sous le titre de : L'Italie et l'Empire d'Allemagne, s'attachait à démontrer que le Saint-Empire romain n'avait jamais été que funeste à l'Italie, à la Papauté et à l'Eglise. « Ce n'est qu'une étude d'histoire, écrivait-il à l'Evêque de Poitiers ; mais il est vrai que l'histoire mène naturellement aux faits vivants, et qu'après tout, elle est le sol où plongent les racines des questions actuelles. »

C'était un ballon d'essai lancé dans l'opinion. Mgr Pie s'en défia. D'abord, il ne lui plaisait pas qu'on fit ainsi litière d'une institution telle que le Saint-Empire romain, lequel, après tout, était une des formes du règne social de Jésus-Christ. « Ce n'est pas, expliquait-il, que je croie que la mission du Saint-Empire sera reprise sur la terre. Sans doute, elle ne sera jamais remplie entièrement, ni surtout longuement. Ce serait plus que ne comporte le règne de Dieu ici-bas. » Mais, en n'espérant et ne voulant que le possible, Mgr Pie ne voulait pas qu'on se déprît de l'idéal ; et sa réponse disait : « Ni Charlemagne et la France, ni saint Henri et l'Allemagne n'ont été autre chose que des souverains et des nations ayant eu, à un jour donné, l'intelligence de l'Oraison dominicale dans ses trois premières demandes. Et tant pis pour les races et pour les peuples dont la politique a désappris le Pater. »

La conclusion de l'Evêque était que, au fond de l'agitation italienne, il y avait la Révolution : la Révolution armée non pas uniquement et principalement contre l'Autriche et l'étranger, mais contre l'Italie elle-même ; contre ses petits Etats, mais surtout contre ceux du Pape, et finalement contre la France, qui en définitive paierait chèrement la faute de cette connivence révolutionnaire, elle, son gouvernement et son Empereur. « Je ne sais si je me trompe ; mais si la France connive à cette rupture des traités qui, tout imparfaits qu'ils ont été, sont l'unique base de l'ordre actuel en Europe, nous paierons très cher cette faute. En disant nous, j'entends celui qui la commettrait. »

Cependant, le 4 février, une seconde brochure et plus retentissante, Napoléon III et l'Italie, parut sans nom d'auteur. Inspirée par les Tuileries, elle était due, elle aussi, pour une grande partie, à la plume de M. Rendu. Elle donnait l'interprétation des paroles adressées par l'Empereur à l'ambassadeur d'Autriche, et des sentiments du cabinet français vis-à-vis du gouvernement des Etats pontificaux dont, disait-elle, « le caractère absolument clérical est un contre-sens, une cause active de mécontentement, un élément de faiblesse, et un danger permanent de révolution ». Elle proposait en conséquence une confédération des Etats de l'Italie sous la présidence du Pape et sous le commandement militaire du roi de Piémont. De cette combinaison la Papauté retirerait l'avantage de voir « grandir son prestige et son pouvoir moral, en détendant le lien trop étroit qui unit le Prince au Pontife et qui enserre toute l'activité d'un peuple, au risque de le faire éclater, dans le cercle inflexible du pouvoir ecclésiastique ».

Catholique avant tout, M. Rendu entendait bien que la souveraineté temporelle du Pape demeurât hors de cause dans cette révolution, ce qu'au besoin il savait signifier à qui de droit. « Laissez-moi vous répéter, écrit-il le 29 mars à Mgr Pie, que si je défends l'Italie lorsqu'elle est loin de

moi, je ne la ménage pas quand je puis lui faire entendre ses vérités en face. Hier matin, j'ai dit à M. de Cavour, franchement et carrément, tout ce que pouvait, je crois, lui dire un catholique. Je lui ai fait comprendre combien il était important à l'Italie de dire et de prouver que, bien loin de menacer le Saint-Siège, l'Italie unie à la France ferait pour lui beaucoup plus que n'a pu faire l'Autriche.

« Je n'avais jamais vu M. de Cavour, bien que nous eussions échangé des lettres. Je dois lui rendre cette justice qu'il ne m'en a pas trop voulu de cette bordée. »

Mgr Pie répondit, le 22 avril, qu'il savait « sympathiser avec ce qu'avaient de grand et de vrai les espérances et les aspirations de certains patriotes chrétiens de l'Italie. — Mais, continuait cette réponse, retombant sur les faits et sur les symptômes présents, considérant les vues actuelles du Piémont, le genre de sympathie qu'il accepte et qu'il provoque ; enfin, examinant les tendances misérables de la diplomatie moderne, et voyant l'abaissement continu du sens chrétien dans la politique française, je suis amené à vous dire tristement : L'Autriche d'aujourd'hui, malgré tout ce que le temps lui a légué de fâcheux, malgré le peu de sympathie qu'inspire le caractère tudesque, l'Autriche qui vient de signer avec le Saint-Siège un concordat si catholique, mérite plus que le reste de l'Europe la protection d'en haut. Quant à l'Italie et surtout au Piémont, il n'y a que des malheurs plus profonds à attendre d'eux. »

Cette grave question devint le sujet d'un long échange de lettres, fort belles, souvent très fortes, toujours élevées de sentiments. M. Rendu s'appuyait, pour demander un changement dans l'état de choses italien et romain, « sur le nouveau droit public européen, né du protestantisme, de la paix de Passau et d'Augsbourg, né de la transaction religieuse de Henri IV, né de Richelieu, né de la Révolution de 89 ». Il s'appuyait sur « le péril, et même l'impossibilité d'engager une lutte contre le monde moderne, et cela non pour les intérêts de la foi, mais pour des intérêts

secondaires et indépendants du règne de l'Évangile dans les âmes ». Il insistait sur cette « impossibilité de replacer le monde chrétien sur l'axe politique qui le portait avant la paix de Westphalie, mais particulièrement — car son cœur était là — sur les avantages qui résulteraient pour la Papauté de se mettre à la tête d'un mouvement qui la ferait marcher par des voies dignes d'elle à la conquête des intelligences ».

A ces brillantes raisons, M. Rendu joignait l'autorité d'une lettre éloquentement hardie que le P. Lacordaire venait de lui adresser à l'appui de sa première brochure, et qui devint publique. L'Évêque de Poitiers se défendit d'y souscrire. Alléguant d'abord « les réserves faites par l'Eglise romaine sur la constitution politique de l'Europe telle que l'avait faite le traité de Westphalie », il répondit que « sur ce point comme sur plusieurs autres, sa confiance et son admiration pour le grand orateur n'allaient pas jusqu'à le lui faire accepter comme censeur et juge de l'Eglise elle-même ».

Puis venait cette page toute resplendissante de prophétiques clartés : « Je suis fâché, mon cher ami, d'être en ce point en dissentiment avec l'illustre Dominicain ; mais, à mes yeux, l'Italie délivrée et mise en possession de ce genre de liberté que la guerre doit lui conquérir, c'est la Papauté bannie de Rome, ou, ce qui serait pire encore et ce qui est absolument inacceptable pour elle, c'est la Papauté dépouillée de son pouvoir temporel. Je sais que quelques catholiques de marque et quelques prêtres en renom ne reculent pas devant cette solution extrême, dont ils ont même pensé que le Pape devait prendre l'initiative. Je ne puis, ni dans ma dignité de chrétien, ni dans mon âme de Français, ni dans mon intelligence d'être raisonnable, prêter un seul instant l'oreille à cette monstruosité, que l'intérêt politique des nations et des trônes repousse aussi absolument que celui de la religion. Assurément je sais que l'Antéchrist doit venir un jour, et qu'il doit prévaloir. Mais

Dieu me garde d'avoir figuré parmi ses agents et ses précurseurs !

« Prions Dieu, mon cher ami, et prions beaucoup pour que les desseins miséricordieux de Dieu sur l'Eglise et sur la France triomphent de toutes les erreurs et de toutes les passions humaines. Demandons instamment qu'à travers l'action aveugle et quelquefois perverse des causes secondes, l'œuvre sainte de Dieu s'accomplisse. »

Nous regrettons d'avoir à abrégé cette correspondance où les plus grands intérêts de la société et de l'Eglise, envisagés de leur point de vue vraiment supérieur, furent alors débattus contradictoirement. Nous ne le ferons pas cependant sans remarquer combien la bonne grâce, le bon cœur surtout, apportaient de tempérament chevaleresque et chrétien à un dissentiment élevé sur les questions les plus passionnantes de notre âge. L'ancien élève disait à son vénéré maître : « Je suis toujours, Monseigneur, celui dont vous avez bien voulu, il y a longtemps, commencer à recevoir les confessions, et qui les continue avec le même respect sur un autre sujet. » A quoi l'Evêque répondait : « Ma vieille amitié restera toujours digne de votre confiance, et toujours prête à accueillir toutes vos confessions. Je resterai le bénin et discret dépositaire de vos nouvelles comme de vos anciennes peccadilles. Les premières n'étaient que de vains scrupules ; et, quant aux secondes, la droiture de votre âme, la sincérité et la générosité de vos convictions, enfin l'entraînement de vos relations vous exemptent de tout péché. S'il ne vous suffit pas que j'admette toutes ces circonstances atténuantes et même excusantes, et si vous me récusiez comme directeur sur le fond même de la question, je signe des deux mains ma condamnation, quand elle sera prononcée par votre saint oncle, Mgr d'Annecy. »

Mgr Pie n'était pas tenu à ces ménagements quand il s'exprimait sur la politique impériale avec ceux qui ne s'inspiraient que de la pensée de l'Eglise. A M. l'abbé

Morel, rédacteur de l'Univers, il écrivait, parlant de la brochure Napoléon III et l'Italie : « C'est bien là l'événement le plus grave qui pût apparaître au commencement de cette soixante-dixième année. Je n'ai pas cessé de croire devant Dieu, dans un sentiment qui me semble exempt d'hallucination et de fanatisme, que les grands dénouements ne seraient pas différés au delà de ce temps. L'ébranlement du statu quo ne me trouble donc pas ; mais il correspond au contraire à une très ferme attente de mon âme de chrétien et de français.

« Mais quelle nature de devoirs peut surgir pour nous du sein de cette lutte ? Faut-il laisser Dieu tout seul faire la réponse à ces insensés ; et tout notre rôle est-il de prier et de faire prier ? Je ne le crois pas. Toutefois c'est chose si grave que d'élever la voix en de telles circonstances, qu'il y a nécessité de mettre la prière quelque temps entre la résolution et l'exécution. »

Enfin il annonce encore que cette guerre d'Italie sera le commencement de la ruine de l'Empire napoléonien. « La fin prochaine de tout cela, ce sera l'humiliation de la politique séparée, le renversement des deux trônes qui arborent le principe de cette politique. » L'un de ces trônes est renversé ; l'autre est-il bien solide ?

Cependant cette politique révolutionnaire avait enfin réussi à ouvrir sur l'Empire et l'Empereur les yeux trop longtemps fascinés du journal l'Univers, à qui l'Évêque fit parvenir ces éclaircissements et ces avertissements : « Notre pauvre ami Veuillot m'a toujours cru passionné, quand je lui disais qu'on pouvait et qu'on devait s'attendre à ces évolutions. Cela honore sa belle âme. Mais pourtant ce que l'Eglise appelle le discernement des esprits n'est point de trop dans les enfants de Dieu ; et assurément cette pénétration doit être une des vertus de notre apostolat, sans quoi nous serions des aveugles guidant d'autres aveugles. »

C'était donc l'heure, pour les fidèles, de prier et d'agir ; c'était aussi l'heure de se serrer et de s'unir. Une autre lettre disait : « Je suis tout à vous, mon cher ami, dans des sentiments que ces grandes situations rendent plus profonds et plus forts, parce qu'elles amènent la rencontre de nos âmes dans une étreinte de commune foi et de commune indignation, qui constitue le plus énergique des embrassements d'ici-bas. »

Effrayé du péril, l'Évêque de Poitiers entreprit de le conjurer. Mais à qui s'adresser ? En France, dans ce moment, un seul homme était tout, et cet homme pouvait tout. Mgr Pie n'hésita pas, et il s'en fut vers cet homme, qui d'ailleurs désirait le voir. « L'Empereur m'a fait dire, confiait l'Évêque à Mgr d'Angoulême, que je n'allais pas le voir ; et il a ajouté, — c'est un des hauts personnages de l'Etat qui tient la plume, — des paroles bienveillantes qui me mettraient dans mon tort si j'allais à Paris sans demander audience. La brochure et le discours impérial du 7 février, prononcé à l'ouverture des Chambres, étant survenus depuis ce temps, cette audience me pèse assez ; mais enfin j'espère en tirer quelque parti au profit de la vérité. »

Ce fut bien, en effet, en vue de ce profit qu'il consentit à la démarche dont il parlait de cette sorte à ses prêtres réunis : « Pénétré du sentiment du péril de l'Eglise et de la société, je n'ai point hésité, Messieurs, à remplir auprès du Chef de l'Etat mon devoir d'évêque et de citoyen. A diverses reprises, j'ai demandé et accepté une audience, qui m'a été aussitôt octroyée. Notre apostolat nous commande de porter la vérité devant les rois comme devant les particuliers : Ut portet nomen meum coram regibus. Ni je n'ai l'honneur d'être saint Hilaire, ni le prince devant qui j'ai paru n'a le malheur d'être Constance. J'ai parlé avec respect, mais avec autorité et avec indépendance ; et, par ce côté, j'ai délivré mon âme ».

L'audience demandée fut accordée pour le 15 mars. Elle dura une heure moins cinq minutes, et n'eut pas d'autres témoins que les deux interlocuteurs. Mais, immédiatement au sortir de la visite, l'Evêque fit part de tout l'entretien à son secrétaire, M. l'abbé Héline, qui l'écrivit aussitôt, et qui, peu de jours après, 22 mars, le communiqua à Rome, où sa lettre, passant de mains en mains, fit le tour du Sacré-Collège.

Le secrétaire écrivait : « Monseigneur a eu mardi une audience de l'Empereur. Elle a duré une heure. Après quelques mots échangés sur les affaires locales de la ville de Poitiers, Sa Majesté a porté la conversation sur le terrain de la politique, et en particulier sur les affaires d'Italie. — « On méconnaîtrait grandement ses intentions, a-t-elle dit, si on croyait qu'elle veut autre chose que du bien au gouvernement pontifical. Son but est plutôt de rendre ce gouvernement plus populaire, et de montrer à l'Europe que la France n'a pas entretenu à Rome une armée d'occupation pour y consacrer des abus. »

« A ces derniers mots, Mgr de Poitiers s'est redressé, et a demandé la permission de s'expliquer sur ce sujet, en toute liberté.

— « Parlez, Monseigneur ; je désire avoir toute votre pensée.

— « Puisque Votre Majesté daigne entendre ce que je pense, elle me permettra de m'étonner du scrupule qui lui fait craindre de passer pour avoir consacré des abus, par la présence de notre armée d'occupation à Rome. Certes, je n'ignore pas, Sire, qu'il se glisse des abus partout ; et quel gouvernement peut se flatter d'y échapper ? Mais j'ose affirmer qu'il n'en existe nulle part de moins nombreux que dans la ville et dans les États gouvernés par le Pape. Que Votre Majesté veuille bien se rappeler, par contre, Constantinople et la Turquie ; qu'elle compare et qu'elle me permette de lui demander ce qu'a fait là notre glorieuse

expédition de Crimée ? N'est-ce pas là, plutôt qu'à Rome, que la France serait allée pour maintenir des abus ?...

« Les yeux de l'Empereur, d'ordinaire à demi fermés, comme on sait, se levèrent un instant sur son audacieux interlocuteur. Celui-ci continua :

— « Ah ! Sire, lorsqu'on se rappelle que, pendant onze siècles, la politique de l'Europe chrétienne fut de combattre le Turc, comment n'éprouverait-on pas quelque étonnement de voir le souverain d'un pays catholique se faire le soutien de la puissance ottomane, et aller, à grands frais, assurer son indépendance ? Or ne suis-je pas fondé à dire que c'est, par là même, assurer des abus ? Car enfin qui protégeons-nous ? Il y a, à Constantinople, un homme ou plutôt un être que je ne veux pas qualifier, qui mange dans une auge d'or deux cents millions prélevés sur les sueurs des chrétiens. Il les mange avec ses huit cents femmes légitimes, ses trente-six sultanes et ses sept cent cinquante femmes de harem, sans compter les favoris, les gendres et leurs femmes. Et c'est pour perpétuer et consolider un tel état de choses, que nous sommes allés en Orient ! C'est pour en assurer l'intégrité que nous avons dépensé deux milliards, soixante-huit officiers supérieurs, trois cent cinquante jeunes gens, la fleur de nos grandes familles, et deux cent mille Français. Après cela, sommes-nous bien venus à parler des abus de la Rome pontificale »

Pendant ce discours, l'Empereur tordait ses longues moustaches, et l'Evêque observait qu'il les tirait plus bas à mesure que la question devenait plus embarrassante. Mgr Pie poursuivit : « Excusez-moi, Sire ; mais à ce Turc, non seulement nous avons dit : Continue à te vautrer comme par le passé dans ta fange séculaire ; je te garantis tes jouissances et je ne souffrirai pas qu'on touche à ton Empire. Mais nous avons ajouté : Grand Sultan, jusqu'à présent le souverain de Rome, le Pape, avait présidé aux conseils de l'Europe. Eh bien ! nous allons avoir un Conseil européen ; le Pape n'y sera pas ; mais tu y viendras, toi, qui

n'y étais jamais venu. Non seulement tu y seras, mais nous ferons devant toi le cas de conscience de ce vieillard absent ; et nous te donnerons le plaisir de nous voir étaler et soumettre à ton jugement les prétendus abus de son gouvernement !

« En vérité, Sire, n'est-ce pas là ce qui s'est fait ? Et après de telles tolérances, pour ne rien dire de plus, est-on bien en droit d'alléguer des scrupules qui nous seraient venus au sujet des abus d'un gouvernement qui est bien, à n'en pas douter, le plus doux, le plus paternel, le plus économique des gouvernements de l'Europe ?... »

L'Empereur, en voyant l'animation de l'Évêque, s'était rapproché de lui peu à peu. Il écoutait avidement, se passant la main sur le front. Puis détournant le sujet de la conversation. — « Mais enfin, Monseigneur, n'ai-je pas fait suffisamment mes preuves de bon vouloir en faveur de la religion ? La Restauration elle-même a-t-elle fait plus que moi ? »

L'Évêque se trouvait amené à sa grande thèse, celle des rapports nécessaires de la religion et des gouvernements, et du règne de Jésus-Christ dans la société. Il répondit aussitôt :

« Je m'empresse de rendre justice aux religieuses dispositions de Votre Majesté, et je sais reconnaître, Sire, les services qu'elle a rendus à Rome et à l'Église, particulièrement dans les premières années de son gouvernement. Peut-être la Restauration n'a-t-elle pas fait plus que vous. Mais laissez-moi ajouter que ni la Restauration, ni vous, n'avez fait pour Dieu ce qu'il fallait faire, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez relevé son trône, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez renié les principes de la Révolution, dont vous combattez cependant les conséquences pratiques ; parce que l'Évangile social dont s'inspire l'Etat est encore la Déclaration des droits de l'homme, laquelle n'est autre chose, Sire, que la négation formelle des droits de Dieu. Or, c'est le droit de Dieu de

commander aux États comme aux individus. Ce n'est pas pour autre chose que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu sur la terre. Il doit y régner, en inspirant les lois, en sanctifiant les mœurs, en éclairant l'enseignement, en dirigeant les conseils, en réglant les actions des gouvernements comme des gouvernés. Partout où Jésus-Christ n'exerce pas ce règne, il y a désordre et décadence.

« Or, j'ai le devoir de vous dire qu'il ne règne pas parmi nous, et que notre Constitution n'est pas, loin de là, celle d'un Etat chrétien et catholique. Notre droit public établit bien que la religion catholique est celle de la majorité des Français ; mais il ajoute que les autres cultes ont droit à une égale protection. N'est-ce pas proclamer, équivalement que la Constitution protège pareillement la vérité et l'erreur ? Eh bien ! Sire, savez-vous ce que Jésus-Christ répond aux gouvernements qui se rendent coupables d'une telle contradiction ? Jésus-Christ, roi du ciel et de la terre, leur répond : « Et

« moi aussi, gouvernements qui vous succédez en vous
« renversant les uns les autres, moi aussi je vous accorde
« une égale protection. J'ai accordé une pareille protec-
« tion à l'Empereur votre oncle ; j'ai accordé la même
« protection aux Bourbons ; la même protection à la
« République ; et à vous aussi, la même protection
« vous sera accordée. »

L'Empereur arrêta l'Évêque : « Mais encore, croyez-vous que l'époque où nous vivons comporte cet état de choses, et que le moment soit venu d'établir ce règne exclusivement religieux que vous me demandez ? Ne pensez-vous pas, Monseigneur, que ce serait déchaîner toutes les mauvaises passions ?

— « Sire, quand de grands politiques comme Votre Majesté m'objectent que le moment n'est pas venu, je n'ai qu'à m'incliner, parce que je ne suis pas un grand politique. Mais je suis un évêque, et, comme évêque, je leur réponds : Le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ de régner : eh

bien ! alors, le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer. »

La lettre du secrétaire adressée à Rome termine son récit par ces réflexions : « Vous devez vous figurer ce qu'a dû être un entretien soutenu sur ce ton pendant une heure. Je n'ai pas la prétention de reproduire l'inimitable éloquence du prélat. Vous connaissez son talent, son indépendance, et en même temps la convenance de sa parole, même lorsqu'elle exprime les vérités les plus fortes et les plus personnelles. Que restera-t-il de tout cela ? je l'ignore. Mais la gravité de pareilles réflexions ne peut échapper à l'intelligence de l'Empereur. Et, dans tous les cas, on est heureux de trouver dans les rangs de l'Episcopat un homme qui ait le courage de les dire en face. »

Les lettres de Mgr Pie ne parlent que très discrètement de cette visite aux Tuileries, même à ses confidents, tels que dom Guéranger auquel il écrit seulement, le 24 avril : « J'ai vu l'Empereur pendant cinquante-cinq minutes. Tout est venu dans cet entretien, et tout a été dit. Mais, mais !... Il me faudra une journée tout entière de causeries avec vous. J'ai faim et soif de vous revoir ».

Quand l'Évêque revint à Poitiers, ce fut pour remonter en chaire. On était dans le Carême ; et aux frémissements de sa parole, on pouvait sentir les appréhensions de son âme. Le dimanche des Rameaux, 17 avril, il commenta le psaume II^e : « Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania ? Astiterunt reges terræ, etc. : Pourquoi les nations ont-elles frémi, et pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets ? Les rois se sont soulevés, etc. » Nul texte n'était mieux approprié aux circonstances. Le Quare, à lui seul, l'arrêta sur vingt questions : « Pourquoi des peuples, et des princes montés à une fortune inouïe, inespérée, s'arment-ils aujourd'hui contre le Christ leur bienfaiteur ? Pourquoi cette coalition des princes de la Judée et de la Galilée, de Pilate et d'Hérode réconciliés pour frapper

ensemble l'oïnt du Seigneur ? Pourquoi cette agitation des assemblées délibérantes de l'Europe entière ? Pourquoi cette coalition des peuples, divisés hier par mille intérêts, par mille antipathies, par mille préjugés nationaux, et unis aujourd'hui dans une hostilité commune, contre le Christ ? Les alliances impossibles se réalisent dès là que son sceptre est l'enjeu ; les peuples jouent contre lui la partie en commun ; et tous ensemble ils répètent : Brisons le joug de l'Eglise : *Dirumpamus vincula.* »

Là-dessus, l'Evêque adjurait son peuple de renouveler son serment de fidélité à ce Christ-Roi dont on célébrait le triomphe en ce jour : « O mon Dieu, s'écriait-il, que d'autres mettent leur gloire et emploient leur énergie à combattre votre Christ, son Eglise, son Vicaire. Nous, ô mon Dieu, nous nous rangeons de toute l'ardeur de notre foi dans les rangs de ceux qui vous louent, qui vous bénissent, qui saluent votre royauté, ô Christ ; et, nous séparant aujourd'hui des princes du peuple, des pharisiens et des chefs de la synagogue, nous nous mêlons à la foule qui vous fait un triomphe, et, comme elle, jetant des palmes sur votre passage, nous vous reconnaissons comme le roi d'Israël : Hosanna au Christ, hosanna au plus haut des cieux ! »

Ces pensées revenaient sans cesse dans sa parole et surtout dans sa prière, durant cette grande semaine. Le jeudi saint, il reprit de nouveau le Livre sacré, et ce fut pour y lire la défaite des impies et la victoire de Dieu, dans les versets suivants : « Qui habitat in cadis irridebit eos.... : Celui qui habite dans le ciel se rira d'eux, se moquera d'eux. Alors il leur parlera dans sa colère ; et dans sa fureur il les remplira de trouble. » Il disait magnifiquement : « Depuis ces géants des âges primitifs que la colère divine a fait disparaître du monde, comptez, sur la longue route des siècles, comptez, mes Frères, si vous le pouvez, les cadavres de tous ces autres géants renversés qui jonchent le sol de l'histoire humaine ! » Il la

parcourait, cette histoire, et il ne s'arrêtait que sur le seuil ténébreux des événements prochains, mais non sans en approcher le flambeau de l'Écriture et projeter sur eux une vive lumière.

Enfin, à Pâques, c'était un chant, le chant du Roi vainqueur établi par la main de Dieu sur Sion la montagne sainte : *Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus. Et ce roi, c'était Jésus, Jésus ressuscité, Jésus dont il disait : « Notre siècle veut bien de lui pour Prêtre, mais il ne veut pas de lui pour Roi. Et cependant il faut qu'il règne : oportet illum regnare ! »*

Mais arrêtons-nous ici, sur le seuil de nouveaux et graves événements ; et, en terminant ce volume, reportons-nous au programme de cet épiscopat, dont nous venons de parcourir une première phase. Rappelons-nous la parole solennelle par laquelle Mgr Pie l'inaugurait, dix ans auparavant : « *Episcopus ego sum ! Je suis Évêque* », disait-il, et, à ce titre, il s'engageait à être pasteur, à être père, à être l'homme de la charité et de la paix. Mais, au même, titre aussi, il s'engageait à être le vigilant gardien de la vérité, et au besoin son vengeur. « *Je suis parmi vous, expliquait-il, le consul de la majesté divine. Si le nom du Roi mon maître est outragé, si le drapeau de son Fils Jésus n'est pas respecté, si les droits de son Eglise et de son sacerdoce sont méconnus, si l'intégrité de sa doctrine est menacée, « je suis Evêque », donc je parlerai, j'élèverai la voix, je tiendrai haut et ferme l'étendard de la vérité, l'étendard de la vraie liberté, qui n'est autre que l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu. Mais sachez que notre zèle sera invariablement guidé par la charité, et que si nous sommes jamais contraint de faire la guerre, ce sera toujours dans le but de faire la paix, la seule digne de ce nom, qui est la paix dans la vérité, Pacem in veritate.* »

Il avait tenu parole. Il la tiendra encore, et plus fermement que jamais, parmi les travaux et les luttes qui

vont nous occuper dans le second volume, et qui remplissent vingt ans d'une si digne vie.

FIN DU TOME PREMIER.

1 Me de pulvere erectum divina Providentia suæ messis ordinavit operarium in ipsâ Dei agriculturâ exercendâ. (Ad Urban. II, an. 1092. Baron., t. XVII.)

2 I Eeg. II, 12, 18.

3 Erat autem rufus et pulcher aspectu decorâque facie. (I Reg. XVI, 12.)

4 Quæris cur faveat flavus Pio Apollo canenti ? Frons habet auratam lucida cæsariem.

5 Cujus à cunabulis tantâ sapientiâ primitiva lactabatur infantia, utjam turn potuisset intelligi Christum in suis causis pro obtinendâ victoriâ necessarium sibi jussisse militem propagari. (Vita S. Hilarii. Lib. 1, n° 4.)

6 Jérém. 1, 7

7 Ce petit cours de religion commence le vendredi 14 juin 1839 pour MM. Marcel et Paul de Villeneuve. — En 1841, pour M^{lles} Anna de Villiers et Mathilde de Boisvillette. — En 1842, pour M^{lle} Adine de la Rochejaquelein et pour M^{lle} Caroline du Temple de Rougemont. — En 1844, pour M. Ludovic de Boisvillette. — En 1845, pour M^{lle} Marie de Caqueray.

8 Angelram. Fulberto Ep. — Vitæ S. Richarii prolog. : Quod opusculum, quia tuo labore faciente confinxi, tuæ correctioni devovi ; neque id passus sum proferri palàm, donec tui favoris dignaretur elementia.

9 Mgr Pie, par M. Eug. Veuillot. Paris, Palmé, 1862.

10 Nous empruntons quelquefois, au cours de cette histoire, nos citations au texte manuscrit de Mgr Pie, quand nous trouvons quelque raison de le préférer au texte imprimé dans ses œuvres.

11 M. A. de Margerie, Le Cardinal Pie. — Revue Trimestrielle, 15 janv. 1881.

12 Les Pères du concile de Bordeaux étaient NN. SS. Donnet, archevêque de Bordeaux ; Villecourt, évêque de la Rochelle ; Massonais, évêque de Périgueux ; Levezou de Vesins, évêque d'Agen ; Régnier, évêque d'Angoulême, nommé à l'archevêché de Cambrai ; Baillès, évêque de Luçon ; Pie, évêque de Poitiers ; Dupuch, ancien évêque d'Alger ; Cousseau, évêque nommé d'Angoulême.

13 Les documents envoyés à Mgr Pie par l'Abbé de Solesmes ne nous ayant pas été conservés, nous croyons utile d'y suppléer, en indiquant sommairement quelle a été, sur ce sujet de l'approbation des livres et des journaux, la législation successive de l'Eglise, d'après les Constitutions, Encycliques et Brefs des Souverains Pontifes. 1° D'après les prescriptions de Léon X, du Concile de Trente, et la Xe règle de l'Index, sanctionnée par Pie IV, aucun livre ne peut être imprimé, sans avoir été préalablement approuvé par l'Ordinaire. (Leo X : Constit. Inter sollicitudines 4 maii 1515. — Conc. Trid. Sess. IV. Decret. De Editione et usu SS. Librorum. — Regula Indicis Xa. 2° Une coutume presque générale, introduite par la nécessité des temps et sanctionnée par Pie IX, dans son Encyclique des 2 juin 1848, pour les Etats pontificaux, a mitigé cette législation, en ce sens que l'obligation de soumettre les ouvrages à l'examen de l'Ordinaire n'existe que pour ceux de ces ouvrages qui traitent speciatim des matières ecclésiastiques : Ecriture sainte, Théologie, Histoire ecclésiastique, Droit canonique, Ethique : « Deliberavimus mitigare aliquâ ex parte suprâ memoratas regulas... Itaque motu proprio et apostolicâ nostrâ auctoritate decernimus atque permittimus ut posthâc, et donec aliter ab hâc Apostolicâ Sede statuatur, censores ecclesiastici in locis temporalis nostræ ditioni subditis de iis tantùm solliciti quæ divinas Scripturas, sacram theologiam, historiam

ecclesiasticam, jus canonicum, theologiam naturalem, Ethicen, aliasque hujusmodi disciplinas respiciunt », etc. Encore faut-il remarquer, avec Avanzini, que cette mitigation introduite dans les Etats gouvernés temporellement par une puissance ecclésiastique doit être interprétée plus favorablement encore pour les pays soumis à des puissances séculières : *cùm aliarum ditionum conditio non soleat esse felicior, quoad effrenam librorum ephemeridumque evulgationem quam Status Romani Pontificis*. 3° Il résulte du texte même des actes pontificaux que l'obligation dont il s'agit tombe directement sur les éditeurs, non sur les auteurs, comme le conclut Avanzini : « *Hæc obligatio non incumbit in auctores librorum, sed in impressores seu imprimi facientes, uno verbo Editores*. » (P. 146.) 4° Par la force des choses, l'obligation de l'approbation préalable, telle qu'elle existe actuellement, ne regarde pas la Presse quotidienne, mais seulement les livres. Ità Bouix, *De Curiâ rom. Pars III*, p. 562 : « *Regula Indicis X^a non videtur obligare hodiè quoad Diaria in multis locis, ob moralem impossibilitatem eam servandi... quia censuræ dilationem non patiuntur et curia episcopalis exsequendæ isti curæ impar foret*. » Cfr. Avanzini. — Pennachi, *Comment, in Constitut. Apostolicæ : Sedis, Romæ*. 1783. — Bouix, *De curiâ romanâ*, p. 562. — *Nouv. Revue Théologiq.* T. IV, p. 415.

14 M. Boulay de la Meurthe, vice-président du conseil ; M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur ; M. Baroche, ministre des affaires étrangères ; le général Randon, ministre de la guerre ; l'amiral Chasseloup-Laubat, ministre de la marine ; M. Magne, ministre des travaux publics ; M. Lacrosse, vice-président de l'Assemblée législative.

15 Nous n'avons fait ici que reproduire et traduire le Bref adressé le 20 octobre par S. S. Léon XIII à S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris : *Procul dubio nullam Ecclesia*

catholica reprehendit aut improbat formam civitatis ; et quæ ab ipsâ Ecclesiâ ad communem utilitatem instituta sunt, prospere esse possunt, sive unius sive plurium potestate et justitiâ regatur respublica. Sedes autem apostolica, quæ in variis vicibus flexibusque rerum publicarum negotia expediat necesse est cum eis qui populo præsent, hoc vult, hoc spectat unicè rem christianam salvam esse ; lædere vero jura imperii, cujuscumque tandem ea sint, nec vult nec velle potest. In rebus autem non injustis parendum eis esse qui præsent, conservandi causâ ordinis, in quo est publicæ fundamentum incolumitatis, nemo dubitat ; nec tamen est consequens obtemperando approbari, si quidquam est, aut in constitutione aut in administratione civitatis non justum.

16 Mgr Cousseau fit en particulier à Mgr l'évêque d'Orléans une réponse semblable, et il la communiqua à Mgr Pie qui l'appelait parfaite. Il insistait sur ce point que « ce moyen oligarchique d'une Déclaration n'était pas dans les procédés ordinaires de l'Eglise. Deux ou trois congrégations secrètes dans un concile, écrivait le théologien, produiraient sans peine, sur cette importante matière, des décrets qui seraient signés sans difficulté par les évêques ; tandis que la Déclaration proposée par Sa Grandeur, ne pouvant se flatter de réunir toutes les signatures, manifesterait davantage et éterniserait les divisions qu'elle avait le désir de prévenir ». Il disait de l'Univers et de ses rédacteurs : « Qu'on blâme ces écrivains d'avoir franchi les limites du respect qu'ils devaient aux pasteurs de l'Eglise, rien de mieux ; mais qu'on ne les accuse pas d'avoir la prétention de juger les juges de la foi : c'est ce qui me paraît excessif, et contre quoi protestent non seulement leurs paroles, mais toute leur conduite... » Et à la fin : « Tels sont, Monseigneur, les graves motifs qui m'obligent à me taire, lorsque vous croyez devoir parler avec tant d'éclat. Je ne me consolerais

pas de cette apparence de désaccord avec un prélat que j'aime et respecte depuis plus de vingt-cinq ans, si je n'avais l'assurance que bon nombre d'autres évêques pensent comme moi sur les dangers de la manifestation projetée. »

17 Le Dictionnaire historique de M. Bouillet, inspecteur général de l'Université, venait d'être condamné par la Congrégation de l'Index, malgré l'approbation un peu précipitée que Mgr Sibour avait faite de cette première édition. L'auteur l'a corrigé dans les suivantes.

18 Les Pères siégeant au concile étaient NN. SS. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux ; Villecourt, évêque de la Rochelle ; George, évêque de Périgueux ; Le Vezou de Vezins, évêque d'Agen ; Baillès, évêque de Luçon ; Pie, évêque de Poitiers ; Cousseau, évêque d'Angoulême ; Dupuch, évêque d'Alger ; Auguste Forcade, évêque de Samos in partibus, vicaire apostolique du Japon, évêque nommé de la Basse-Terre.

19 A Aurélia Theudosia, très bonne et incomparable femme. Aurelius Optatus a élevé ce monument à son épouse très innocente. Elle y fut déposée la veille des kalendes de décembre ; elle était Amiennoise de naissance. Hommage à son mérite.

20 C'étaient, outre le cardinal Donnet, Mgr Pie et les deux prélats que nous venons de nommer : Mgr George, évêque de Périgueux ; Mgr Le Vezou de Vezins, évêque d'Agen, et Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême. Les trois évêques des colonies, Mgr Leherpeur, évêque de Saint-Pierre de la Martinique ; Mgr Desprez, évêque de Saint-Denis de la Réunion ; Mgr Forcade, évêque de la Basse-Terre de la Guadeloupe, étaient représentés par les délégués. Le concile se composait, en outre, de deux chanoines députés par chaque Chapitre de la province, d'un membre de chacun des Ordres religieux existant dans la même

province, Bénédictin, Carme, Capucin, Dominicain, Jésuite, Mariste ; enfin de trois théologiens et canonistes désignés par chaque évêque.

21 On sait combien Mgr Pie était fondé dans ses appréhensions, aujourd'hui surtout que, même dans le camp de la libre-pensée, les révélations de MM. Quinet et Taine sont venues compléter celles de Santa-Rosa, de Jouffroy et de Pierre Leroux. Nous les avons citées dans la dernière édition de notre livre sur Le Doute. Nous y joignons volontiers celles de M. Paul Janet, dont l'étude pourtant si admirative sur M. Cousin, publiée dans la Revue des Deux-Mondes de 1884, est venue donner un démenti trop formel aux illusions que Mgr Maret formulait encore dans son dernier ouvrage : La vérité catholique et la Paix religieuse, 1884. Sentiments religieux de M. Cousin, p. 505.

Histoire du cardinal Pie : évêque de Poitiers

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65601450>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent

entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr